



Université Paris 8 Vincennes - Saint Denis
École doctorale de Sciences Sociales – ED 401
Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme et
Environnement UMR 7218

THÈSE DE DOCTORAT
Discipline : Sociologie

DAKAR, PROIE DES EAUX

Sociologie de la ville catastrophée

Romain LECLERCQ

Thèse dirigée par Agnès DEBOULET et Armelle CHOPLIN
Soutenance le 11 décembre 2020

Jury :

Soraya BOUDIA, Professeure de Sociologie, CERMES3, UMR 8211

Armelle CHOPLIN, Professeure de Géographie, Université de
Genève, Global Studies Institute

Agnès DEBOULET, Professeure de Sociologie, Université Paris 8,
LAVUE, UMR 7218, CEDEJ

Philippe HAMMAN, Professeur de Sociologie, Université de
Strasbourg, SAGE, UMR 7363

Philippe LAVIGNE DELVILLE, Directeur de Recherche en Socio-
Anthropologie, IRD, UMR GRED

Sandrine REVET, Directrice de Recherche en Anthropologie, CERI,
Sciences Po

AbdouMaliq SIMONE, Professeur de Sociologie, University of
Sheffield, Max Planck Institute

Résumés de la thèse

Français

Depuis une vingtaine d'années, des inondations importantes touchent de plus en plus régulièrement de nombreuses villes à travers le monde, dont des villes africaines et en particulier sahéliennes, pourtant situées dans des zones arides ou semi-arides. Ce qui frappe dans ces événements, c'est moins leur ampleur que la régularité de leur manifestation. Il semble que la catastrophe s'y soit installée dans le paysage urbain pour ne plus en partir, effaçant de la carte des quartiers entiers, et menaçant les possibilités de vie dans ces environnements bouleversés. A partir de l'analyse des inondations frappant les quartiers populaires de la banlieue de Dakar depuis la fin des années 1980, l'enjeu de cette thèse est de faire émerger un objet de comparaison, celui de la ville catastrophée.

Si les sciences sociales se concentrent depuis quelques années sur la « vie dans les ruines » ou « dans les décombres », caractéristique des paysages de l'anthropocène, peu d'études se sont encore consacrées à la description et l'analyse de ces paysages en ville. A Dakar, la ville catastrophée est le produit d'histoires imbriquées de modes d'urbanisation, de pratiques d'habiter, d'évolutions géologiques et climatiques, et de formes d'action publique visant la transformation et l'aménagement du territoire. Dans les quartiers précaires de la banlieue, la vie dans « les » inondations se traduit ainsi par une « hantise » quant aux possibilités d'être expulsé, par les eaux, ou par les politiques publiques entendant traiter le « problème » des inondations. A partir de cette expérience, s'y recomposent des narratifs et des agencements visant l'action dans les mondes instables de la catastrophe.

Je décris dans cette thèse trois de ces agencements. Le premier vise la gestion locale des inondations au sein des quartiers affectés, par une combinaison d'engagements réciproques entre collectifs d'habitants, autorités publiques, parfois acteurs privés, fondée sur une base « opportuniste » mais orientée par les narratifs des inondations et les dispositifs d'adaptation du territoire décrits comme plus « structurels ». Le second consiste en l'un de ces dispositifs, produit par des « experts », des ingénieurs, des entreprises de construction, ayant pour but de baisser l'intensité des inondations à un niveau acceptable, par la construction d'infrastructures de drainage à l'échelle de la banlieue. Le troisième réside dans l'organisation des habitants des quartiers affectés en « plateforme » visant à traiter, non pas le problème des inondations, mais ses effets sur les ménages eux-mêmes, et impliquant pour ce faire de nombreuses organisations nationales et internationales.

L'ensemble de ces agencements est exploré selon une ethnographie translocale et multi-située, visant à rendre compte de la constitution de ces agencements depuis les couloirs des agences étatiques et de la Banque Mondiale, aux ruelles d'une commune de banlieue, Djiddah Thiaroye Kao, en passant par les quartiers précaires d'Accra, au Ghana. Ce cas d'étude peut en effet servir de base à des comparaisons entre villes catastrophées, dont la réalité dépasse largement la seule capitale sénégalaise mais tend au contraire à devenir l'une des modalités de la ville contemporaine.

English

Over the past twenty years or so, major floods have been affecting African cities, particularly in the Sahel, and more generally many cities throughout the world. What is striking about these events is less their scale than the regularity of their occurrence. It seems that the disaster has taken hold in the urban landscape, erasing entire neighbourhoods from the map and threatening the possibilities of life in these disrupted environments. Based on the analysis of the floods which have characterized the precarious neighbourhoods of the suburbs of Dakar since the end of the 1980s, the challenge of this thesis is to bring out an object of comparison, that of the catastrophized city.

Although social sciences have for some years now focused on 'life in the ruins' or 'in the wreckage', characteristic of the landscapes of the Anthropocene, few studies have yet been devoted to the description and analysis of these landscapes in the city. In Dakar, the catastrophized city is the product of interwoven histories of modes of urbanisation, dwelling practices, geological and climatic changes, and forms of public action aimed at the transformation and development of the territory. In the precarious suburban neighbourhoods, life in "the" floods thus translates into a "dread" of the possibility of being evicted, by the waters, or by public policies intended to deal with the flood "problem". Based on this experience, narratives and assemblages for action in the unstable worlds of the disaster are reconstructed.

In this thesis, I describe three of these assemblages. The first is aimed at the local management of floods in the affected neighbourhoods, through a combination of reciprocal commitments between groups of inhabitants, public authorities and sometimes private actors, based on an "opportunistic" basis but guided by the narratives of the floods and the territorial adaptation mechanisms described as more "structural". The second consists of one of these devices, produced by "experts", engineers, construction companies, with the aim of reducing the intensity of the floods to an acceptable level, by building drainage infrastructures on a suburban scale. The third is the organisation of the inhabitants of the affected neighbourhoods into a 'platform' to address not the problem of flooding, but its effects on the households themselves, involving many national and international organisations.

All of these arrangements are explored in a multi-local and multi-situated ethnography, aiming to account for the constitution of these arrangements from the corridors of state agencies and the World Bank, to the alleyways of a suburban commune, Djiddah Thiaroye Kao, passing through the precarious neighbourhoods of Accra, Ghana. The aim of this thesis is indeed to construct a figure, which can serve as a basis for comparisons between catastrophic cities, whose reality goes far beyond the Senegalese capital alone, but which, on the contrary, tends to become one of the modalities of the contemporary city.

Remerciements

Cette thèse n'aurait bien sûr pas été écrite sans l'aide de nombreuses personnes et institutions que je tiens ici à remercier.

Ma gratitude va d'abord à ceux qui m'ont accueilli et guidé à Dakar, au premier rang desquels Papa Ameth Keita, Djibril Diallo, Chloé Charpentier, Olivier Dalang, Ibrahima Sow, Aïssatou Diop, Asse Chetima, qui m'ont gratifié de leur amitié et de leur patience, m'ont énormément appris, et ont permis à ce travail de voir le jour. Mes premiers pas à Dakar ont à ce titre constitué le début de relations, de travail et d'amitié, que j'espère les plus longues possible. Je remercie aussi Ibrahima et Bineta Kane, pour leur aide précieuse et la chaleur de leur accueil. Djiddah Thiaroye Kao aurait été bien terne sans votre présence à mes côtés. Toute ma gratitude va enfin à Alexandre Waldman pour son hospitalité, et à Alice Judell pour son oreille attentive, ses conseils et finalement son amitié. Sincèrement, je ne sais pas ce que j'aurais fait sans vous.

Mes remerciements vont plus généralement à l'ensemble des membres d'urbaSen et d'urbaMonde, dont Cyril Royez qui a permis à mon premier stage de voir le jour, ainsi que ceux de People's Dialogue et de la Ghana Federation of Urban Poor, au premier rang desquels Janet Adu et Farouk Braimah, sans qui mon terrain ghanéen n'aurait pas été possible. Ils vont aussi à l'ensemble des personnes qui ont accepté de me rencontrer, de me parler d'eux et de leur travail, de leur quartier et de leur vie, qui ont souffert de ma présence à leurs côtés et de mes questions parfois insistantes. J'espère que ce travail est à la hauteur de leur patience et de leur engagement.

Cette thèse n'aurait pas été envisageable sans le soutien inébranlable d'Agnès Deboulet et de Claudette Lafaye, qui m'ont accompagné depuis la fin de ma licence jusqu'à aujourd'hui, et d'Armelle Choplin, qui m'a suivi à partir de la fin de mon master. Leurs conseils ont constitué à la fois une clé d'entrée et une boussole durant mon enquête, leurs enseignements et relectures sont le ciment de ce travail, et leur rigueur et sagacité ont largement contribué à ma formation intellectuelle. J'espère là encore qu'il ne s'agissait que du début d'une longue collaboration. Merci pour tout.

Pas de chercheur sans communauté de chercheurs, sans laboratoire ni université. A l'heure où ces derniers sont largement abandonnés par les pouvoirs publics, il faut rappeler qu'aucune recherche n'est possible sans le soutien de ses pairs, et des moyens pour la réaliser. Je voudrais ici d'abord exprimer ma dette envers les travailleurs de l'université publique, personnels administratifs et enseignants, et notamment envers ceux de l'université Paris 8. Toute ma gratitude va ainsi à Mireille Morvan pour son écoute et ses conseils, et plus généralement à l'ensemble des personnels de l'Ecole Doctorale de Sciences Sociales, à Coline Cardi pour m'avoir fait réaliser en licence à quel point la sociologie pouvait éclairer le monde, à Corinne Davault et Barbara Casciarri pour leur soutien et leur engagement intellectuel et politique, à Florence Bouillon pour son soutien et sa gentillesse, ainsi qu'à tous les enseignants et enseignantes du département de sociologie et d'anthropologie de cette université.

Mon laboratoire, le LAVUE, a constitué un lieu de débats, d'apprentissage, et une « base arrière » indispensable pour tout apprenti chercheur. Merci donc à Céline Campagne et à Charles-Henri Rossignol pour leur travail d'accompagnement. Je remercie aussi l'ensemble des membres de l'axe « Pratiques d'émancipations urbaines » pour la qualité des débats et des questionnements qui m'ont permis de faire toujours un pas supplémentaire dans ma réflexion. Merci donc à Claire Carriou, Martin Olivera et Pauline Girard de l'entretenir, à Jérôme Boissonnade pour ses relectures, et à l'ensemble des chercheurs faisant de cet espace un lieu d'émulation. J'adresse enfin mes remerciements à Adelina

Miranda, du laboratoire MIGRINTER, pour ses précieux conseils et son soutien tout au long de mon doctorat par le biais du séminaire commun à nos deux laboratoires.

En parlant d'émulation, je voudrais aussi adresser mes remerciements à mes collègues doctorants et doctorantes qui ont participé à questionner, réfuter, affuter les hypothèses qui supportent ce travail. Je remercie en particulier Benjamin Leclercq, Aurélie Landon, Laurine Sézérat, Caterina Giacometti, Benjamin Naintré, Sarah El Defrawy, Estelle Gourvennec, Clément Deshayes, Marta Lotto et Marie Segonne entre autres, pour avoir participé à cette réflexion collective et avoir partagé les affres des questionnements doctoraux avec moi. Je remercie aussi Jérémy Louis pour le travail mené ensemble, qui a contribué à structurer ma réflexion. J'espère avoir moi aussi alimenté vos recherches.

Ma gratitude va aussi à tous les membres d'APPUII passés et présents, dont le travail me paraît si important, et qui ont contribué à alimenter nombre des réflexions sur la mobilisation qui animent cette thèse. Merci en particulier à Sylvain Adam, Rainier Hoddé, Khedidja Mamou, Maxime Pomerolles, Nicolas Fonty, Romain Gallart, Stela Muci, Julie Couvert-Laurent, et Agnès Deboulet, à nouveau. Au-delà des sempiternelles réflexions sur "l'engagement du chercheur", eux s'engagent tout court.

Je n'aurais enfin jamais pu mener à bien ce travail sans être entouré de mes proches. Je remercie donc, avant toute chose, mes parents, Françoise et Denis Leclercq, pour m'avoir poussé à faire ce que je voulais faire et m'avoir soutenu dans cette entreprise. Ce travail porte en lui la trace des moments difficiles comme des moments de joie, il leur est donc dédié. Je remercie aussi mon frère, Léo Leclercq, d'être là pour moi. Cela compte tellement plus qu'il ne le croit.

Toute ma gratitude va à mes amis et compagnons de longue date, Younes et Harold, qui ont supporté les moments de fatigue, les moments de joie, de fête, de détresse, de « putain, rien dans le frigo ». Cette thèse est finalement un peu la leur, aussi.

Je remercie enfin Elodie Beaumont pour ses relectures attentives, son amour, pour Aya Nakamura et Céline Sciamma, et pour m'avoir fait comprendre à quel point l'engagement intellectuel est d'abord une transformation de soi.

Liste des acronymes

ADM : Agence de Développement Municipal (maitre d’ouvrage délégué sur le PROGEP)

AFD : Agence Française de Développement

APIX : Agence de Promotion des Investissements et des grands travaux (maitre d’ouvrage sur le programme de mise hors d’eau Pikine Irrégulier Sud)

APR : Alliance Pour la République (parti du Président Macky Sall au pouvoir au Sénégal – libéral)

FSH : Fédération Sénégalaise des Habitants

GHAFUP : Ghana Federation of Urban Poor

GIZ : Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (Agence de coopération allemande)

NADMO : National Disaster Management Organisation (organisme public ghanéen de gestion des catastrophes)

NDC : New Democratic Congress (parti social-démocrate ghanéen)

NPP : New Patriotic Party (parti liberal-conservateur ghanéen)

ONAS : Office National d’Assainissement du Sénégal

PDA : Plan Directeur d’Assainissement

PDD : Plan Directeur de Drainage

PDS : Parti Démocratique Sénégalais (libéral)

PIS : Pikine Irrégulier Sud (partie Sud de la banlieue de Dakar, concernée par le programme de mise hors d’eau PIS)

AIDE International : ONG internationale dont AIDE Danemark et AIDE Sénégal sont des branches locales

PRECOL : Programme de Renforcement et d’Equipement des Collectivités Locales

PROGEP : Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d’adaptation aux changements climatiques

SDI : Slum Dwellers International

SONES : Société Nationale des Eaux du Sénégal

URBADTK1 et URBADTK2 : projets de développement menés par les ONG urbaSen et urbaMonde

urbaMonde : ONG suisse partenaire d’urbaSen

UrbaSen : ONG sénégalaise menant les projets urbaDTK

USEP : Unité de Suivi et d’Execution du Projet PIS

Table des matières

Résumés de la thèse	3
Français.....	3
English	4
Remerciements	5
Liste des acronymes	7
Introduction.....	12
I. Vivre la ville catastrophée	13
II. Des agencements d'action publique	16
III. Les terrains de la recherche : d'où regarder la banlieue de Dakar ?.....	17
1. Un premier contact très éloigné de la recherche.....	18
2. Stagiaire en ONG, le début du travail de terrain.....	18
3. Multiplier les points de vue.....	20
4. Un terrain manqué ? Enquête et malentendus accréens	20
5. Corpus de matériaux	21
IV. Ethnographie multi-située.....	22
V. Les « bénéficiaires » peuvent-ils parler ?	22
VI. Comparer le long des lignes de fuite.....	25
Les principaux protagonistes par ordre alphabétique	33
PARTIE 1. Affections. Vivre dans un monde urbain catastrophé	38
Introduction de la partie 1.	39
Chapitre 1. Paysages de l'inondation : la production de la ville vulnérable	47
I. Occuper des paysages en mouvement : la formation d'un complexe environnemental	49
1. Bas-fonds, mares et niayes : histoires géologiques d'un paysage humide	49
2. Des vues divergentes sur l'occupation de la terre : appropriation foncière et ségrégations dans la ville coloniale.....	52
II. De l'habitat pas si spontané, une ville pas si (ir)régulière : la production de la banlieue de Dakar	55
1. L'expansion de la ville à la péninsule : les premières politiques d'éloignement des Dakarois	55
2. Une ville « irrégulière » ? Habitat « spontané » et politiques urbaines.....	57
III. Produire la ville vulnérable : économie politique de la banlieue et réseaux d'assainissement	61
1. La ville sans politique urbaine : l'équipement de la banlieue post-ajustement structurel...	61
2. Les effets « annexes » de la privatisation : l'exemple de l'hydraulique urbaine	62
IV. Rétroactions environnementales : la ville dans le paysage.....	64
1. Construire dans les zones asséchées : un déterminant de l'expansion urbaine à Dakar.....	65

2. Des basculements d'un paysage à l'autre	68
V. Des affections hétérogènes : intrications socio-environnementales et montées en généralité	71
1. Où situer la vulnérabilité ?	71
2. Les opérateurs de la montée en généralité : une piste de recherche	76
Chapitre 2. Des événements qui hantent les quartiers populaires. L'expérience des inondations à DTK.....	85
I. Ce qu'être affecté par les inondations veut dire à Djiddah Thiaroye Kao	87
1. Des éléments agissants : l'eau contre les habitants.....	87
2. Subir l'inondation. L'anxiété face aux interactions entre la pluie, l'eau et l'environnement bâti	92
3. Une catastrophe qui s'installe. La peur face à la montée des eaux.....	98
II. Milieu, ressources et capital foncier : des quartiers populaires sous pression	101
1. Une diversité de situations face à l'emploi	102
2. Un ménage parmi d'autres, l'économie de la maison à DTK	103
3. Relations monétaires et relations sociales, les deux faces des sociabilités	105
4. Les quartiers populaires comme milieux-ressources	108
5. Quartiers populaires sous pression foncière : une histoire de la territorialisation du pouvoir politique et du capital	109
III. Partir ou vivre avec les inondations	114
1. Quitter le quartier : une solution de dernier recours	114
2. Faire partir... par la force si nécessaire.....	117
3. Rester, et négocier la circulation des eaux et la topographie des quartiers.....	119
Chapitre 3 : Suivre les inondations à la trace. Diagnostics et narratifs de l'environnement et de la catastrophe dans l'action publique de gestion des inondations.....	130
I. Gérer la catastrophe <i>en public</i>	135
1. <i>Le Soleil</i> , un espace de description et d'expression d'une action en public	137
2. Lutter contre la catastrophe : un narratif de l'urgence et du secours	138
II. Des narratifs du secours et de l'aménagement du territoire : <i>Jaxaay</i> , le PROGEP et les banlieues	145
1. Assainir la banlieue : morale et agentivité des infrastructures d'assainissement	145
2. Du secours aux « sinistrés » à l'aménagement des territoires	152
III. Contester les narratifs : mobilisations habitantes et expertes depuis DTK et Lausanne.....	162
1. La construction d'un collectif international depuis DTK	162
2. Un diagnostic critique des inondations au service d'un narratif participationniste	167
Conclusion de la partie 1.....	177
PARTIE 2. Agencements. Agir dans des mondes précaires	183

Introduction de la Partie 2	184
Chapitre 4. Performer la gestion des inondations depuis Djiddah Thiaroye Kao.....	191
I. Aligner des perspectives sur des situations, s'engager dans la gestion locale des inondations	196
1. L'engagement et la mobilisation au cœur de l'action publique locale	196
2. Un travail d'alignement des perspectives : construire des compétences de gestion locale des inondations	201
II. Faire la preuve de l'action publique : la survenue des narratifs dans la gestion locale des inondations.....	205
1. « Soulager les populations », un objectif commun pour l'action publique « palliative »...	205
2. « Ceux qui profitent des inondations » et ceux qui « font de la politique »	208
3. <i>Politik la rek</i> : critiquer, justifier, se réclamer de l'action publique	212
III. Représenter « les populations » : le développement sur les scènes publiques	218
1. Acteur du développement : un sacerdoce au cœur d'une histoire de l'action publique ..	219
2. « Les populations » et la représentation.....	223
3. Des coulisses à la scène : faire valoir un engagement « au bénéfice » des populations	227
Chapitre 5. Infrastructures. Une politique de « l'état de fait ».....	241
I. La primauté du réseau : experts, habitants, et matières en mouvement le long des infrastructures de drainage	243
1. Contourner l'administration : la Banque Mondiale et l'Office National de l'Assainissement du Sénégal dans les programmes de mise hors d'eau	245
2. Experts et chefs de projet : du modèle au territoire.....	251
3. Négocier ou forcer le passage ?	256
4. Matières en mouvement : de l'infrastructure à « l'organisation communautaire »	259
II. « C'est la collectivité qui a besoin » : des communautés expurgées « autour » des infrastructures	264
1. Protéger l'ouvrage, aménager les abords	265
2. Jouer la communauté contre la communauté : faciliter le déguerpissement sur le tracé du réseau	271
Chapitre 6. Par et pour les <i>communities</i> ? Vers des plateformes internationales de l'action publique	288
I. Une <i>success story</i> indienne. Epargne communautaire, <i>empowerment</i> féminin et habitat dans le « modèle SDI »	291
1. L'ascension horizontale et verticale de <i>Slum Dwellers International</i>	291
2. <i>Slum Dwellers International</i> , les groupes d'épargne féminins et les <i>communities</i>	293
3. Mobiliser de l'argent et produire de l'entregent : une manière de « toucher » les bailleurs internationaux... ..	296
II. Comment s'implantent les modèles du « développement » ? Se projeter dans le champ des ONG internationales depuis Dakar.....	301

1. Des Groupements d'intérêts économiques de restructuration vers les « groupes de femmes » : la réorientation du projet urbaDTK	302
2. Se projeter dans les « champs » des ONG internationales	304
3. Une démonstration de force : faire valoir sa conformité au « modèle SDI »	310
III. Produire une action publique adaptée aux <i>urban poor</i> et produire des <i>urban poor</i> adaptés à l'action publique.....	313
1. Le comptage contre les évictions, mais pas contre les inondations	314
2. Faire reconnaître d'abord pour légitimer à terme : le « <i>profiling</i> » des <i>slums</i> à SDI	319
3. « <i>To engage</i> » : appariements des « <i>public concerns</i> » et des « <i>community needs</i> ».....	322
Conclusion de la partie 2.....	335
Conclusion	341
I. La ville catastrophée : éléments de comparaisons empiriques	341
II. La théorie urbaine comme obstacle à la comparaison empirique ?	343
III. Situer les agencements et leurs circulations dans la ville catastrophée	345
Bibliographie.....	350

Introduction

Les 5 et 6 septembre 2020, il est tombé sur Dakar, l'équivalent de trois mois de précipitations en l'espace d'un weekend¹, y provoquant des inondations de très grande ampleur. Pour exceptionnel qu'il soit, ce phénomène n'est pas limité à la capitale sénégalaise. Depuis début septembre, les inondations urbaines concernent en effet, dans une plus ou moins large mesure, l'ensemble de la zone sahélienne, et touchent principalement les quartiers précaires et périphériques de ces villes². L'intensité et l'étendue géographique de la catastrophe ne doivent cependant pas cacher sa profondeur temporelle. Dès le mois de juillet, qui marque au Sénégal le début de la saison des pluies, des voix s'élevaient à Pikine, dans la banlieue de Dakar, pour déplorer le caractère récurrent des inondations affectant chaque année certains de ses quartiers depuis près de trente ans³. Là encore, la situation n'est pas typiquement sénégalaise. De Nouakchott à Ouagadougou, en passant par Niamey, la plupart des capitales d'Afrique de l'Ouest et de la zone sahélienne, pourtant réputée aride, voient depuis parfois plusieurs dizaines d'années, les rues et les maisons de certains de leurs quartiers s'emplir périodiquement d'eau⁴. Si les changements purement climatiques que connaissent ces pays sont en cause, la plupart des observateurs mettent en lumière une combinaison de facteurs allant de l'inadaptation des systèmes d'assainissement à l'imperméabilisation des sols, pour expliquer ces phénomènes. Pour la plupart, ces facteurs ressortent des dynamiques d'urbanisation qu'ont connu ces différentes villes au cours de leur histoire récente.

Passant de 214000 habitants occupant une surface habitée d'environ 30 km² en 1955 (Ndiaye, 2015), à plus de 3 millions d'habitants en 2015 pour une surface urbanisée d'environ 525 km² (ANSD, 2018), l'agglomération dakaroise a connu depuis le milieu du siècle dernier une croissance très importante, que ce soit en termes de nombre d'habitants ou d'étalement urbain⁵. Cette évolution s'est faite selon des dynamiques conjuguées d'exode rural, de renforcement du poids économique de la capitale, de refoulement des populations les plus pauvres vers les périphéries et de marchandisation du foncier. Tout au long de cette histoire, des polarisations fortes se sont renforcées, entre des quartiers planifiés et « réguliers » habités par des classes moyennes hautes et supérieures, et d'autres habités par des classes moyennes et des classes populaires, le plus souvent auto-construits, parfois « réguliers » mais occupant le plus souvent des terres n'appartenant pas à ses habitants au regard de la loi (voir figures A et B en fin d'introduction). Ces derniers quartiers sont souvent appelés « quartiers irréguliers », soulignant leur illégalité formelle. J'utiliserai plutôt le terme de « quartier précaire » dans cette thèse

¹ France 24, 07/09/2020. « Le Sénégal déclenche un plan d'urgence après deux jours de pluies torrentielles », Site internet de France 24, consulté le 30/09/2020, <https://www.france24.com/fr/20200907-le-s%C3%A9n%C3%A9gal-d%C3%A9clenche-un-plan-d-urgence-apr%C3%A8s-des-pluies-exceptionnelles>

² Martin R., Wane F., 11/09/2020. « Inondations au Sahel : plus de 200 morts et un million de déplacés », Site internet de France 24, consulté le 30/09/2020, <https://www.france24.com/fr/afrique/20200911-inondations-au-sahel-plus-de-200-morts-et-1-million-de-d%C3%A9plac%C3%A9s>.

³ Gueye S. A., 27/07/2020. « Hivernage : les inondations causent un sinistre dans la banlieue de Dakar », Site internet de Voice Of Africa, consulté le 30/09/2020, <https://www.voaafrique.com/a/chaque-ann%C3%A9e-les-populations-de-la-banlieue-dakaroise-souffrent-des-m%C3%A9faits-de-l-hivernage/5518803.html>

⁴ Voir pour la ville de Niamey, Issaka, Badariotti, 2013, pour celle de Douala, Bruckmann et al., 2019, pour celle de Nouakchott, Choplin, Vincent, 2015, pour celle de Ouagadougou, Hangnon et al., 2015, et pour les villes du Golfe de Guinée, voir pour Accra, Abeka et al., 2020, et pour Lomé, Selom Klassou, 2014, entre autres...

⁵ Cette évolution doit être comprise en regard de l'évolution des villes africaines ces cinquante dernières années, dont la croissance de la population urbaine s'élève à 4,8% par an en moyenne sur l'ensemble du continent entre 1950 et 2015 (sur la même période, la croissance de Dakar est d'environ 3% par an) (Moriconi-Ebrard, 2020).

(Deboulet, 2016), en vue de souligner leur exposition à tout un ensemble d'incertitudes, foncières, mais aussi au regard des inondations qui les affectent tendanciellement plus que les autres quartiers de la capitale sénégalaises (Figure C, en fin d'introduction). Principalement situés en « banlieue », c'est-à-dire dans les communes-villes⁶ de Pikine et Guédiawaye⁷, ces quartiers précaires payent en effet depuis le début des années 1990 un lourd tribut aux bouleversements environnementaux que connaît la péninsule. Situés dans d'anciennes zones marécageuses, non équipés en réseaux d'assainissement, et héritant d'une longue histoire de relégation de la part des pouvoirs publics, ils paraissent à la fois plus exposés à la catastrophe, et moins à même d'y répondre. Mais s'en tenir à ces caractéristiques souvent décrites (Cissé *et al.*, 2018, 2019) pour expliquer l'apparition des inondations en 1987 et l'augmentation de leur intensité et leur étendue durant les années 2000, paraît un peu court, si ce n'est tautologique. Car, si la forme de la capitale sénégalaise a évolué si rapidement depuis le siècle dernier, ni le site, ni le sous-équipement, ni la considération accordée aux quartiers précaires de la capitale n'ont véritablement changés depuis leur création au tournant des années 1960, si ce n'est dans le sens d'une plus grande prise en compte par les pouvoirs publics. Comprendre la situation de la banlieue de Dakar vis-à-vis des inondations, c'est dès lors tenter d'articuler des modes d'urbanisation, des modes d'habiter et des transformations environnementales plus larges dépassant souvent le cadre des sciences humaines.

I. Vivre la ville catastrophée

Au début des années 2010 en France, les notions de risque et de catastrophe se sont disputées le devant de la scène en vue de déterminer laquelle des deux était la mieux adaptée pour comprendre les situations critiques contemporaines (Clavandier, 2011 ; 2015). Ce débat me semble recouvrir deux types d'orientation qui ne sont pas incompatibles mais renvoient à deux ordres de réalité différents. Le concept de risque hérite ainsi d'une pensée positiviste et probabiliste de la catastrophe, tournée vers la prévention et la modélisation (Boudia, 2013), quand celui de catastrophe renvoie plutôt à l'expérience d'un événement hors du commun (Revet, 2007, Langumier, 2008). S'ils partagent des fondements historiques et scientifiques, et que les croisements sont fréquents entre les professionnels de la gestion des risques et des catastrophes, ces derniers ne sont cependant pas tout à fait les mêmes, et n'évoluent pas nécessairement dans les mêmes espaces (Boudia, 2013 ; Boudia, Jas, 2019 ; Revet, 2011, 2018). Sur le terrain des inondations à Dakar, il m'est apparu assez vite que j'avais affaire à des acteurs qui, certes, cherchaient à anticiper et à réagir à l'irruption des eaux, mais qui ne se positionnaient pas pour autant dans une posture de prévention. Pour l'ensemble des acteurs présents, il s'agissait de « mitiger » cette irruption en agissant directement sur le territoire, que ce soit par le rehaussement des maisons, l'évacuation des eaux, ou, à une autre échelle, la transformation du

⁶ L'acte 3 de la décentralisation a entériné en 2013 une organisation territoriale complexe. Les quatre communes-villes de l'agglomération, anciens départements, sont ainsi découpées en différentes communes de plein exercice, tandis que le niveau régional, qui réunissait auparavant ces quatre départements a été aboli. La répartition des compétences entre ces différents niveaux et l'Etat est encore aujourd'hui l'objet de luttes ayant pour enjeu notamment la répartition des subventions annuelles accordées par ce dernier (Sané, 2016).

⁷ La Commune-ville de Rufisque étant, d'après ce que j'ai pu en observer, le plus souvent considérée comme à part de l'agglomération dakaroise, sans doute en raison de son histoire indépendante de celle de Dakar, à l'inverse de Pikine et Guédiawaye qui sont produites par les pouvoirs publics notamment comme des extensions directes de la capitale.

paysage de la banlieue. Si la différence entre risque et catastrophe se brouille dès lors qu'on les envisage du point de vue des personnes, collectifs et institutions faisant face au désastre (Revet, Langumier, 2013), il était clair que les « sinistrés » comme les professionnels de l'aménagement urbain intervenant sur ce problème, tentaient de gérer des « événements », notion associée de manière forte au paradigme de la catastrophe (Clavandier, 2015), mais qui s'est avérée elle aussi problématique au fur et à mesure de l'enquête.

L'événement renvoie en effet à une rupture (Bensa, Fassin, 2001). Or, si les inondations ont bien constitué une rupture d'intelligibilité dans le quotidien des habitants des quartiers populaires de la banlieue de Dakar, il s'avère que ces dernières se sont installées dans le paysage aussi bien politique que physique de l'agglomération. A Djiddah Thiaroye Kao, une commune de Pikine au sein de laquelle j'ai réalisé la majorité de mon ethnographie, des pans entiers de la ville sont en effet désormais recouverts à l'année par les eaux. Abandonnés, ces anciens quartiers abritaient à la fin des années 1980 une vie sociale particulièrement dense, et sont aujourd'hui occupés par des bassins de rétention d'eau, ou par des ruines constituant les réceptacles d'eaux stagnantes, de plantes aquatiques, d'ordures et de fantasmes sur les bêtes sauvages ou les brigands qu'ils abriteraient.



Figure D. Un quartier abandonné à Messere

Depuis la route de Messere, à Djiddah Thiaroye Kao, on aperçoit à travers une dent creuse, un quartier abandonné et recouvert de plantes aquatiques, les typhas.

Source : Observatoire International des Banlieues et des Périphéries (OIBD), décembre 2012, « Zones inondées de Djiddah Thiaroye Kao, 12 décembre 2012 », site internet de l'OIBD, consulté le 01/10/2020,

<https://oibp.wordpress.com/2012/12/20/zones-inondees-de-djiddah-thiaroye-kao-12-decembre-2012/>



Figure E. Leona vu du ciel

A Leona, quartier de Djiddah Thiaroye Kao, il n'y a plus que depuis le ciel que l'on peut distinguer les ruines d'anciennes maisons, désormais abandonnées aux eaux et aux plantes aquatiques.

Source : UrbaSen, We Robotics, mai 2017, « Dakar vu du ciel, 25, 27 avril 2017 », chaîne youtube d'urbaSen, consultée le 01/10/2020, <https://www.youtube.com/channel/UCfxaFJ-VpY-k9nLdDKgudtA>

Dès lors que la catastrophe s'installe, modifie l'environnement de manière durable, et se répète chaque année sous la forme de l'irruption des eaux, il paraît difficile de considérer la catastrophe comme un événement au sens propre. C'est bien l'ensemble de la réalité quotidienne des habitants de Djiddah Thiaroye Kao qui s'en trouve modifié, réalité que ces derniers peuvent anticiper (et ne s'en privent pas), mais qu'ils paraissent condamnés à « gérer », plus qu'à prévenir⁸. Cette insistance sur la « gestion » des eaux m'a conduit à reprendre le terme de catastrophe pour pointer le caractère « troublant » de l'inondation (Emerson, Messinger, 2012 ; Stavo-Debaugé, 2012) : à la différence du risque, il y a bien « quelque chose » qui se passe, qui s'incarne dans l'environnement et « contre » lequel il faut lutter, « avec » lequel il faut faire, voire qu'il faut fuir. Au questionnement sur l'événement, j'ai cependant substitué celui sur l'installation de la catastrophe dans le quotidien des habitants de la banlieue de Dakar.

L'habiter se présente comme une relation entre des organismes et leur environnement (Ingold, 2000). Si les premiers agissent « par » ce dernier (Quéré, 2006), il apparaît utile de saisir, quand cette relation subit des modifications fondamentales, qui agit comment, et notamment quel peut être l'impact des transformations de l'environnement sur les formes de vie qu'il permet⁹. L'écheveau des intrications entre histoires humaines et non humaines dans la production d'environnements « plus qu'humains » est au cœur des questionnements récents d'une anthropologie et d'une philosophie s'interrogeant notamment sur la vie « dans les ruines » laissées par les catastrophes écologiques (Tsing, 2017 ; Stengers, 2019 ; Despret, Haraway, 2019 ; Haraway, 2020). L'interrogation sur les formes d'actions des non humains n'est certes pas nouvelle, et hérite en fait d'une longue tradition en sociologie (Latour, 1991, 2007), en anthropologie (Warnier, 1999), en sciences politiques (Lascoumes, Le Galès, 2005), et en géographie (Weber, 2014). Pour autant, ces dernières recherches, préoccupées par les formes de l'action « sociale », me semblent, jusque récemment, n'avoir considéré les non-humains comme des « actants » (Latour, 2007) que dans la mesure où ces derniers participaient à des lignes d'action foncièrement humaines. Or l'ampleur des rétroactions que l'environnement fait subir aux formes de vie sur notre planète invite à repenser cette relation, et notamment la capacité d'action « d'éléments » non humains, voire même non-vivants, dans la co-création de « paysages » spécifiques (Berglund *et al.*, 2019). L'ambition de cette thèse n'est bien sûr pas de fournir une réponse à ces questions, lesquelles demandent des connaissances particulièrement étendues notamment dans le domaine des sciences de la terre, du climat, et de l'environnement, mais de participer au travail de nombreux auteurs et auteurs visant l'émergence de nouvelles figures à même de saisir la nature des transformations en cours sur notre planète. Parmi ces figures, il s'agit ici de donner des premiers éléments de caractérisation d'une modalité contemporaine de l'environnement, celle de la ville catastrophée.

⁸ A la question « comment vous faites avec l'inondation ? », on me répond souvent « qu'est-ce qu'on peut faire ? *Danuy gérer rekk* » [On ne peut que gérer]. Même anticipée, la catastrophe a des conséquences désastreuses, dont il est très difficile de se prémunir.

⁹ Ce questionnement est au cœur des interrogations de John Dewey (1993) sur la logique des relations entre organismes et environnement, nous y reviendrons.

II. Des agencements d'action publique

Ces questionnements nous conduisent à une deuxième série d'interrogations, portant sur l'action humaine dans ces environnements, et sur les tentatives de « stabilisation », de gestion, d'aménagement, de ces derniers. Le risque comme la catastrophe posent des questions de gouvernement (Boudia, Jas, 2019 ; Revet, Langumier, 2013). Dans de nombreuses villes du monde, cette question a fait l'objet de multiples débats. Faut-il parler de gouvernance (Le Galès, 1995), de gouvernementalité (Baron, Garcia Fernandez, 2019), de régimes urbains (Stone, 1989), pour caractériser la manière dont des acteurs tentent de réguler les comportements et d'agir sur les formes de la ville ? Deux concepts m'ont été particulièrement utiles pour tenter de saisir ces formes d'organisation. Le premier est celui « d'action publique ». Travaillé depuis longtemps par la sociologie (Lafaye, 1994 ; Thoenig, 1998), par les sciences politiques (Commaille, 2014 ; Eboko, 2015), et plus récemment par la socio-anthropologie (Lavigne Delville, 2017 a. et b.), cette notion permet de comprendre les formes de gestion des problèmes qui se posent à une société, sans présumer du rôle des différents acteurs de cette gestion, des formes de leurs transactions, de leurs buts, et de leur échelle d'intervention. Si le passage du vocabulaire des politiques publiques à celui de l'action publique s'ancre dans une histoire sociologique du « Nord », principalement américaine et européenne (Commaille, 2014), en vue de comprendre l'émergence des problèmes, leur mise à l'agenda politique, et les formes de leur règlement par des acteurs non nécessairement issus de l'appareil d'Etat, il semble particulièrement adapté à certains contextes propres aux pays du Sud. Inscrit dans une histoire longue de mondialisation (Ralph, 2015), de rapports entre acteurs « publics » et acteurs « privés » dans la délivrance des services publics (Hibou, 1999 ; Blundo, Le Meur, 2009 ; Bierschenk *et al.*, 2014), et dans des logiques de définition des politiques publiques croisant arènes et secteurs aux fonctionnements parfois très différents (Eboko, 2015 ; Fresia, Lavigne Delville, 2018), le Sénégal semble ainsi se prêter particulièrement bien à une analyse en termes d'action publique. Cette analyse nous amènera d'abord à envisager la manière dont différents acteurs trouvent et se donnent des « prises » sur leur environnement pour y agir, comme un processus de problématisation, aboutissant à des « produits transactionnels » compris ici comme des « narratifs » de l'environnement¹⁰. Séparée analytiquement du processus de production de l'action publique visant la gestion des inondations dans la banlieue de Dakar, nous verrons que la constitution de ces dernières comme problème public opère cependant dans le cours des actions collectives visant à agir sur l'environnement, lesquelles problématisent en retour l'objet de leur action. Pour saisir ces processus continus d'associations entre des acteurs, des idées, des outils et de la matière, j'aurai recours à un autre concept, celui d'agencement.

Là où l'action publique me semble mettre l'accent sur les types de coordination qui se mettent en place dans le traitement d'un problème public, l'agencement permet d'établir ce qu'il se passe lorsque des styles de coordination entre acteurs, portions d'environnements, et actions collectives tendent à adopter une forme spécifique en vue de répondre au problème ainsi constitué. Ces derniers sont ainsi intrinsèquement des « objets composés » (Dodier, Stavrianakis, 2018), des associations matérielles-sémiotiques à la fois plus souples et ouvertes que les dispositifs (Dodier, Barbot, 2016) mais stratégiquement structurées vers la résolution d'un problème (Callon, 2017 ; Tsing, 2017). La pluralité

¹⁰ Sur la notion de « prise », voir Chateauraynaud, Bessy, 1995 ; Chateauraynaud, Debaz, 2017. Sur le processus de problématisation menant à la constitution de problèmes publics, voir Céfaï, Terzi, 2012 ; Zittoun, 2017. Sur les produits transactionnels, voir Hamman, 2012. Sur les narratifs de l'environnement, voir Forsyth et Walker, 2008.

de réponses possibles à un problème, celui des inondations, différemment perçu, ouvre en effet la porte à de multiples types d'associations et de coordinations. Parmi eux, seuls certains types parviennent à rassembler assez d'acteurs, de moyens, de savoir-faire, et sont capables de produire des formes de coordination assez puissantes, pour agir à une échelle « pertinente » et se maintenir dans le temps¹¹. A Dakar, ces agencements rassemblent ainsi des acteurs tels que l'administration sénégalaise et la Banque Mondiale, des collectifs d'habitants et des ONG, des experts et des bureaux d'étude... Tous ces acteurs ne peuvent cependant pas collaborer comme ils le souhaitent. Collaborer avec la Banque Mondiale impose ainsi d'être structuré d'une certaine manière, d'avoir certaines vues sur le problème et sur les outils à mobiliser, mais il en va de même pour la collaboration avec un collectif d'habitants, même si les enjeux et les règles diffèrent. En outre, ces derniers acteurs doivent agir dans et par un environnement bien spécifique, celui des ruelles de Djiddah Thiaroye Kao ou des bureaux des agences de développement, selon les cas, et en tenant compte des formes acceptables et justifiables de l'action collective, lesquels dépendent de la nature du problème en question, et de la manière dont il s'est constitué et se comporte. On n'agit ainsi pas de la même manière et on ne mobilise pas les mêmes personnes, outils et institutions, selon que l'on doit régler un problème de plomberie ou un problème de mathématique par exemple, mais on n'agit pas non plus de la même manière selon qu'on doit régler ces problèmes dans son appartement, ou dans la rue. Se donnant à voir dans les rues, les bâtiments publics et les maisons individuelles, et connectant l'ensemble de ces espaces et les acteurs qui les occupent entre eux, l'inondation est intrinsèquement publique, et les acteurs se revendiquant de sa gestion vont ainsi devoir mettre en forme leur action, produire leurs agencements, en tenant compte de cette caractéristique. De la même manière, en fonction de la nature du problème et de l'échelle d'action pertinente, des acteurs, des espaces et des outils différents seront associés, étendant parfois les agencements bien au-delà de l'échelle locale. C'est là une des grandes forces des agencements, que de parvenir à analyser selon un même modèle des associations d'acteurs agissant principalement dans, par et depuis leur quartier, et d'autres pouvant agir sur un même quartier mais par le biais des réglementations internationales, depuis différents endroits à travers le monde. Dans les deux cas, il s'agit de comprendre quelles associations d'outils, de matières, de discours, de dispositifs, ces derniers réalisent-ils pour atteindre leurs objectifs. La question du pouvoir n'est dès lors pas présumée, mais apparaît au fur et à mesure que certaines associations excluent certains acteurs, visent expressément à en contrer ou à en aider d'autres, produisent l'environnement d'une certaine manière et pas d'une autre (Barthes *et al.*, 2013). De même, les échelles y sont produites dans l'action et les dispositifs mis en œuvre pour maintenir les associations, ce qui n'exclut pas de devoir se déplacer d'un pays à l'autre pour pouvoir suivre ces agencements, posant ainsi la question de la perspective du chercheur sur ce qu'il observe.

III. Les terrains de la recherche : d'où regarder la banlieue de Dakar ?

Il est maintenant largement admis que le terrain de la recherche ethnographique est le produit d'un dialogue multi-acteurs, d'enquêtes et de contre-enquêtes, pris dans des processus d'allers et retours entre des questionnements pratiques et théoriques, dont le chercheur n'est que l'un des

¹¹ La « pertinence » de l'échelle étant bien sûr directement le résultat du type de coordination et d'action envisagé (Thévenot, 2006).

protagonistes, bien qu'il y assume une position particulière (Céfaï, 2011). C'est sur cette position que je voudrais maintenant revenir.

1. Un premier contact très éloigné de la recherche

Cette recherche est loin d'être indépendante du contexte qui l'a vu naître, elle y est même étroitement reliée, d'une manière qu'il m'apparaît important d'explicitier pour commencer ce travail d'exploration du regard posé sur les matériaux que j'y présente. J'avais eu une première expérience de la banlieue de Dakar trois ans avant le début de ma thèse lorsque, étudiant en fin de licence, je vais faire du « volontariat » avec un ami français dans une « école communautaire » de Djiddah Thiaroye Kao par le biais de l'association France Volontaire, la « plateforme française des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité »¹². Loin de constituer un travail de recherche, cette première expérience me permet cependant de nouer des contacts dans le quartier de Santa Yalla, et d'approcher l'un des cadres d'action et de perception des jeunes français blancs dans une ville où ces derniers sont relativement rares. Non pas que la banlieue de Dakar ne soit pas cosmopolite, au contraire, elle est le creuset d'une immigration importante, venue du continent comme du reste du monde (Duboz, 2011), mais la blanchité y est un marqueur social particulièrement « public », doté d'un nom, *tubaab*, qui signifie le plus souvent personne blanche ou « occidentale ». Là encore, ce dernier prend différents sens en fonction des interlocuteurs et des situations d'interaction (Quashie, 2015). La même personne n'est pas perçue de la même manière selon qu'on la croise dans Dakar centre, lieu d'implantation de nombreuses entreprises de toutes sortes, accueillant les ambassades, les écoles privées ou « internationales »¹³, les musées et le « patrimoine colonial », les appartements cossus, et les villas en bord de mer, et à Pikine, où seuls les « projets de développement » ou de « volontariat » semblent justifier la présence de personnes blanches. De même, ce marqueur est loin d'être inamovible, et il est plus ou moins facile, pour autant que je puisse en juger, de s'en départir dès que la relation dépasse les premiers échanges. Reste qu'il m'est apparu, en plus d'autres significations, associé sur mon terrain au travail en ONG, interrogeant ainsi la fonction de « *gatekeeper* » (Hofman, 2008) assumée par ces dernières qui, dans mon cas, m'ont permises d'accéder à mon terrain aussi bien que, dans les premiers temps du moins, d'y justifier ma présence.

2. Stagiaire en ONG, le début du travail de terrain

Mon travail de terrain commence en effet véritablement par un stage dans une ONG sénégalaise de développement, urbaSen, qui a réalisé de 2010 à 2013 un projet de développement nommé urbaDTK1, visant à promouvoir une forme spécifique d'intervention urbaine, la restructuration des quartiers précaires, pour répondre au problème des inondations dans la commune de Djiddah Thiaroye Kao (DTK). Constituée pour une part de professionnels de l'aménagement urbain et du développement, cette ONG est en outre affiliée à une autre basée en Suisse, urbaMonde anciennement Urbanistes Sans Frontières International, qui s'intéresse à la question des inondations à partir du milieu des années

¹² Site internet de France Volontaires, consulté le 02/10/2020, <https://www.france-volontaires.org/qui-sommes-nous/france-volontaires/>

¹³ Ce qui semble signifier dans ce contexte « occidentales ».

2000¹⁴. Mon stage, qui s'étend de février 2015 à septembre 2015, s'ancre alors dans le second projet de cette ONG, urbaDTK2, visant à construire une fédération de groupes d'épargne informels féminins à partir de cette même commune¹⁵, en vue d'accorder des prêts à des ménages sinistrés par les inondations pour leur permettre de reconstruire leur maison. Il s'intègre en outre à la fois à mon parcours universitaire, et au travail de chercheuses et d'institutions qui le rendent possible¹⁶. C'est en effet par l'intermédiaire d'une formation post-master à l'Institut Français d'Urbanisme que j'obtiens ce stage dans cette ONG, qui avait accueillie, quelques années auparavant, une autre étudiante issue de cette formation, Julie, qui travaille sur le projet urbaDTK2 en tant que consultante à urbaSen au moment de mon stage.

Durant ce stage, il m'est demandé entre autres de travailler à l'évaluation du projet urbaDTK1, ce qui me permet d'obtenir des entretiens enregistrés avec de nombreux participants de ce premier projet. Ces derniers sont des habitants engagés, par le biais d'associations, dans la lutte contre les inondations à DTK, mais aussi des membres de cabinets d'urbanisme, des experts travaillant sur des programmes de l'Etat et de la Banque Mondiale, ou encore des membres de l'ancien Conseil régional. C'est en outre à partir de ce stage, durant lequel je tiens un journal de terrain, que je construis mon projet de thèse. Il s'agit alors d'enquêter sur les risques d'inondations dans la banlieue de Dakar mais aussi dans la banlieue d'Accra, au Ghana. Là encore, ma position au sein de l'ONG est décisive pour ce choix de deuxième terrain.

A l'époque, l'ONG est en cours d'affiliation à un réseau international, nommé Slum Dwellers International (SDI), implanté depuis vingt ans au Ghana dont la capitale est aussi concernée par des inondations majeures. Envisageant un stage dans l'organisation ghanéenne de ce réseau, il s'agit alors pour moi d'étudier les « modes de circulation internationale » des formes de mobilisation autour du risque et de la catastrophe, ce qui se transformera en interrogation sur le « modèle SDI » (chapitre 6). Le parti pris est aussi à ce moment-là de ne pas me limiter au travail de l'ONG à Dakar, mais d'enquêter aussi sur l'action municipale à Djiddah Thiaroye Kao et sur les programmes gouvernementaux de lutte contre les inondations.

¹⁴ Nous reviendrons sur l'émergence de cette collaboration et sur son impact sur le processus de problématisation des inondations dans la banlieue de Dakar dans le chapitre 3.

¹⁵ Si le projet de Fédération part de Djiddah Thiaroye Kao, cette dernière n'y est pas pour autant restreinte, et s'étend dès sa conception à plusieurs autres villes de la banlieue de Dakar et du reste du Sénégal. Nous le verrons plus spécifiquement dans le chapitre 6.

¹⁶ C'est en effet après ma formation en sociologie urbaine à l'université Paris 8, durant laquelle je m'intéresse, accompagné par Claudette Lafaye et Agnès Deboulet, notamment aux processus de rénovation urbaine dans les quartiers d'habitat social de la banlieue parisienne, que j'intègre ma formation à l'Institut Français d'Urbanisme, vers laquelle Agnès Deboulet qui y a travaillé, m'oriente alors. Il faut aussi souligner que les liens avec les ONG urbaSen et urbaMonde sont alors maintenus à la fois par la présence de Julie à urbaSen, et par un réseau de recherche, Centre Sud (aujourd'hui lié à un Réseau Sud), qui organise notamment des événements avec certains de ses membres, et dont les collaborations sont, encore aujourd'hui, nombreuses. Mon rapport de stage de postmaster est supervisé par Armelle Choplin et Agnès Deboulet, lesquelles deviennent « naturellement » mes directrices de thèse. La « construction » de mon terrain prend ainsi corps dans tout un ensemble de réseaux et de liens créés et entretenus par certaines institutions et personnes, lesquelles fournissent des perspectives mobilisables pour mener une recherche.

3. Multiplier les points de vue

La deuxième partie de mon terrain dakarois, qui consiste en sept mois d'observations, d'entretiens et de collecte de documentation dans différents espaces, de mars à octobre 2016, accompagnés de stages plus courts (dix jours en décembre 2016 pour observer une rencontre entre les membres de l'ONG urbaSen et ceux du réseau SDI et un mois en décembre 2019 dans le cadre d'un colloque à l'université Cheikh Anta Diop de Dakar et consacré en partie au dépouillage d'archives), se traduit dès lors par une multiplication des perspectives (Olivier de Sardan, 2004). Durant cette deuxième partie de mon terrain, je n'habite plus au siège de l'ONG, situé à Guédiawaye, non loin de la commune de Djiddah Thiaroye Kao, mais dans un quartier de classes moyennes et supérieures dans le centre de Dakar. De mars à juillet, je continue de suivre activement les actions d'urbaSen à Djiddah Thiaroye Kao, et m'y rend de plus en plus régulièrement hors de ce cadre pour accompagner des acteurs associatifs locaux ou de la municipalité. Je mène en outre de nombreux entretiens semi-directifs, la plupart du temps dans leur bureau, avec des membres du Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP), et du programme de mise hors d'eau de Pikine Irrégulier Sud (PIS), deux programmes menés à l'échelle de la banlieue par l'Etat sénégalais et la Banque Mondiale. J'accompagne par ailleurs ces acteurs sur une dizaine de leurs « visites de terrain », destinées à contrôler l'avancée du programme, à « informer les populations », et à « négocier avec les autorités ». De juillet à septembre, période charnière puisqu'elle signe l'entrée et l'installation de la saison des pluies, j'habite chez l'un des conseillers municipaux de la mairie de Djiddah Thiaroye Kao, Moussa, très actif dans la lutte contre les inondations sur sa commune. Durant ces quelques semaines, je l'accompagne dans beaucoup de ses activités en lien direct avec les inondations ou avec sa fonction (pose de tuyaux et de motopompes destinés à évacuer les eaux, réunions avec les « chefs de quartiers », réunions de parti etc.). Je continue en parallèle à mener des entretiens, la plupart du temps chez les personnes interrogées ou sur leur lieu de travail lorsque ces derniers disposent d'une pièce relativement calme (à la mairie par exemple), avec des acteurs municipaux et associatifs « locaux » de la lutte contre les inondations, et à les suivre dans leurs actions.

4. Un terrain manqué ? Enquête et malentendus accréés

L'entrée sur mon terrain ghanéen m'apparaît beaucoup moins aisée que sur le terrain sénégalais. Formellement invité par certains des membres du réseau Slum Dwellers International et de sa représentante ghanéenne, lors de l'une de leur visite à Dakar, à venir enquêter à Accra, je n'obtiens aucune réponse aux multiples e-mails que j'envoie aux représentants de cette organisation. Une fois à Accra pour un séjour devant se dérouler de juin à octobre 2017 néanmoins, j'obtiens un numéro de téléphone et parvient à retrouver les locaux de l'ONG People's Dialogue, l'homologue ghanéenne d'urbaSen dans le réseau SDI. Convaincu alors que le stage constitue la meilleure façon de comprendre le fonctionnement de cette organisation et leur manière de traiter les inondations, je tente d'expliquer l'objet de ma démarche, ainsi que mon sujet de recherche. Ce dernier ne rencontre que peu d'écho auprès des membres de l'organisation cependant, les inondations ne paraissant pas entrer dans leur champ de considération (voir encadré 10). De plus, j'ai le plus grand mal à expliquer en quoi je pourrais leur être utile en tant que stagiaire. Là où j'étais entré par le biais d'un savoir présenté comme opérationnel en sociologie et en urbanisme sur mon terrain dakarois, je me retrouve à argumenter dans un anglais précaire sur les mérites de compter un ethnographe dans les rangs d'une ONG telle que la leur. Je suis pris bon gré mal gré en stage, mais ma fréquentation des locaux du siège de

l'organisation ne m'apportera que très peu d'informations sur son fonctionnement. En revanche, elle me permettra là encore d'accéder à leur terrain d'action, qui s'avère beaucoup plus riche en informations et en rencontres.

Il me faut cependant un certain temps pour comprendre que je dois me détacher de l'ONG pour plutôt suivre les membres de son partenaire, la Ghana Federation of Urban Poor (GHAFUP), une fédération d'habitants des quartiers précaires membre elle aussi du réseau SDI. J'observe alors principalement les actions conduites en commun par ces deux organisations dans les quartiers précaires de la capitale, durant lesquels je mène aussi des entretiens directement dans la rue lorsque c'est possible¹⁷, les autres entretiens étant conduits dans les locaux de l'ONG ou dans les maisons de mes interviewés. Je rencontre aussi certains membres de la National Disaster Management Organisation (NADMO) qui m'aident à comprendre en quoi le comportement des inondations au Ghana et sa problématisation influe sur les formes de sa prise en compte par l'ONG en question. En tout état de cause, mon intégration est très différente de celle dont j'ai pu bénéficier au Sénégal. Mettant du temps à trouver ma place et à obtenir des contacts, j'ai observé en grande majorité des actions formelles de ces deux organisations, sans parvenir réellement à accéder aux « coulisses » de ces dernières (Payet, 2016), mais en mettant en lumière une certaine morphologie de l'action collective qu'elles produisent en public, mise en regard avec les coulisses de leur réception par l'ONG sénégalaise.

5. Corpus de matériaux

Au final, mon « corpus dakarois » se compose de 59 entretiens semi directifs enregistrés dans leur quasi-totalité, menés avec les acteurs précités, membres d'ONG, d'agences étatiques ou de l'administration, d'institutions internationales, d'associations habitantes ou de la municipalité de DTK, concernés directement par la gestion des inondations dans la banlieue de Dakar. Ces matériaux ne prennent leur sens qu'au regard d'environ 400 pages de notes d'observations, et de très nombreux documents relevant de la littérature grise (documents de projet, de diagnostic, de communication des différents dispositifs d'action collective observés). Il faut y ajouter environ 600 articles de journaux plus ou moins longs (parfois de simples encadrés), concernant de près ou de loin les inondations, l'urbanisme, les pluies, sur une période allant de 1987 à 2009 (voir encadré 6).

Sur le terrain accréen, j'ai récolté 20 entretiens semi directifs enregistrés avec des membres de la NADMO, de la GHAFUP et de People's Dialogue principalement, mais aussi quelques-uns avec des membres des *Assemblies*, l'institution municipale locale. J'y ai aussi compilé environ 150 pages de notes d'observation, et là encore de nombreux documents relatifs aux actions menées par les organisations que j'y ai suivies. Comme on l'entrevoit cependant, l'explicitation des situations ethnographiques par lesquelles ont été produits ces matériaux renseigne bien plus que ces quelques chiffres sur la manière dont a été menée l'enquête ici présentée.

¹⁷ Cela nécessite de trouver un endroit calme et de dégager du temps, ce qui n'est possible qu'avec les « leaders » de ces opérations.

IV. Ethnographie multi-située

Il est devenu presque banal désormais de se revendiquer d'une ethnographie multi-située, tant l'engagement des acteurs à différentes échelles, les moyens de communication de ce début de XXIème siècle et la multiplication des plateformes d'échanges et de collecte d'informations semblent avoir dissout une partie du terrain dans des flux d'information et de sens (Marcus, 1995). Pour autant, les paragraphes qui précèdent montrent à quel point la recherche depuis plusieurs endroits à la fois (Hannerz, 2003) articule des regards et des formes d'implications différentes, qu'il m'apparait important de dissocier pour en comprendre le cheminement. Dans ce travail, je pense avoir mené à la fois une « ethnographie translocale » (Ullberg, 2013), multipliant les perspectives sur un même objet, et une ethnographie multi-située, suivant les déplacements des acteurs, y compris des déplacements de regard sur un objet apparemment lointain, et les lignes de fuites des agencements que je tente de décrire.

Au cours de ce travail de recherche, je me suis donc retrouvé dans des positions de participant observateur et dans des situations d'observation, nécessairement participante, mais beaucoup plus distanciée (Tedlock, 1991). J'ai aussi provoqué des situations d'entretien, j'ai été activement rejeté de certaines scènes, pour des raisons qui tiennent aussi bien à un manque de tact personnel qu'à une mauvaise appréciation des enjeux de ma présence pour les différents acteurs impliqués. En ce qui concerne la manière dont j'ai été perçu sur le terrain, je ne peux cependant qu'émettre des hypothèses et, pour inviter le lecteur à en faire de même, je tenterai de donner dans chaque chapitre certains des éléments nécessaires à leur formulation. A la lumière de certains malentendus plus ou moins productifs néanmoins, je peux tenter d'explicitier certaines des manières dont je pense avoir perçu le terrain et influé sur la situation d'enquête, et les conséquences que cela a eu dans la restitution de cette dernière. Si l'enquête est désormais un flux en effet, reste que ce dernier a un sens ou une direction, orientant le regard sur des situations bel et bien concrètes et au sein desquelles il s'agit de se positionner aussi bien durant l'enquête que durant sa mise en forme sur le papier. La distinction entre ethnographie translocale et multi-située prend ici toute sa pertinence. Dans ces deux types d'enquêtes, il est possible de faire varier les formes d'engagement ethnographique (Marcus, 1995 ; Cefaï, 2011). Mais enquêter sur un même objet, travaillés par des acteurs communs qui, dans une certaine mesure, peuvent faire « monde » (Becker, 2006 ; Revet, 2018) comme cela semble être le cas à Dakar, impose à l'enquêteur une cohérence minimale dans ses différents engagements, là où le suivi d'objets ou de métaphores « entre » des mondes laisse sans doute une plus grande liberté de positionnement. Dans le paragraphe qui suit, je voudrais mettre en lumière l'un des facteurs qui me semblent avoir influé sur la manière dont je m'engageais sur mon terrain, avant de revenir dans le deuxième paragraphe sur ce que permettent les déplacements en matière de comparaison.

V. Les « bénéficiaires » peuvent-ils parler ?

Comme je l'ai expliqué plus haut, ma position au sein d'une ONG ayant au préalable mené un projet impliquant différents acteurs issus de diverses institutions étatiques, paraétatiques, et privées, m'a ouvert de nombreuses portes. De même, j'ai pu rencontrer par le biais de l'ONG de nombreux acteurs associatifs de DTK ayant eux-mêmes participé au précédent projet. Plus étonnant, il me semble

aujourd'hui que mon appartenance initiale à l'ONG urbaSen a contribué à m'éloigner des « bénéficiaires » de cette dernière.

Il est désormais bien établi en sociologie et en anthropologie que les acteurs « cibles » des ONG ne reçoivent pas passivement les projets de développement mais au contraire s'y « positionnent », s'y « adaptent », se les « approprient » et en « contournent » les attendus et les normes (Olivier de Sardan, 1995, 2014 ; Bierschenk *et al.*, 2000). Si la reconnaissance d'une capacité d'action des « développés » face aux « développeurs » a permis de renouveler l'analyse du changement social et plus généralement de l'Etat et des politiques publiques, notamment sur le continent africain (Bierschenk, Olivier de Sardan, 2014 ; Darbon, Provini 2018), elle a aussi contribué me semble-t-il à figer ces collectifs aux « intérêts » considérés comme divergents, si ce n'est opposés. La dichotomie opérée entre le monde des ONG et celui des « populations » a, de ce fait, participé à l'invisibilisation des arrangements composites d'acteurs issus de l'un ou de l'autre de ces collectifs et engagés, selon des modalités certes différentes, dans des processus et des actions collectives au moins partiellement communes (Jacob, 2015 ; Le Meur, 2015). Si de nombreux auteurs remettent aujourd'hui cette dichotomisation en cause, en enquêtant à la fois sur les institutions de l'aide et sur leurs bénéficiaires (Fresia, Lavigne Delville, 2018), celle-ci me semble très largement opérante dans les mondes des ONG, et a contribué, au moins dans un premier temps, à orienter mon enquête. Durant tout mon terrain sénégalais notamment, j'ai ainsi eu beaucoup de mal à enquêter sur les « bénéficiaires directs » d'urbaSen, l'ONG dans laquelle j'étais inséré, tant j'avais l'impression que leur discours manquait « d'authenticité ». Le compte-rendu d'un entretien avec l'une d'entre elles, Oumou, me paraît assez parlant sur le type de contraintes que le dispositif a exercé sur mon regard et ma capacité à entendre ce que me disaient ces « bénéficiaires ».

Extrait A. Un entretien pour rien ?

J'ai demandé à Penda, une membre du parti de Moussa [Parti Démocratique Sénégalais], pour la première (et la dernière) fois, d'être mon interprète pour un entretien avec Oumou, la présidente d'un des groupements d'épargne auxquels urbaSen octroie des crédits à la reconstruction des maisons affectées par les inondations. Oumou ne parle pas bien français, et mes compétences en Wolof ne me permettent pas de mener un entretien dans cette langue. [...] Nous arrivons alors qu'Oumou compte les dépôts de la journée dans l'arrière-salle de la mutuelle d'épargne dans laquelle elle travaille, avec d'autres membres de la mutuelle. Ces dernières m'accueillent en plaisantant entre elles en Wolof à mon propos sur le fait que j'avais les pieds dans l'eau la dernière fois, ou encore sur mon teint rougi par le soleil¹⁸. Oumou leur signale que je comprends sans doute ce qu'elles disent, ce qui les fait rire. Une femme lui demande si, dans mon projet, on finance les médicaments etc. car elle a une mère gravement malade.

L'entretien est un peu catastrophique, et nous l'interrompons au bout d'une demi-heure. Oumou me répond comme si elle parlait à un membre d'urbaSen. Elle commence par me donner son nom et son prénom comme dans les vidéos tournées par urbaSen quelques jours auparavant, alors que nous nous connaissons bien. Elle me parle ensuite principalement de son groupe, de la gestion qu'elle en a, de ses difficultés et du projet. Les autres femmes sont présentes et elles rigolent un peu quand Oumou parle de ce pourquoi elle a été nommée présidente de groupement. Elle dit par ailleurs plusieurs fois à mon interprète que « lui » (moi), il connaît ce dont elle parle, m'incluant clairement dans le projet. C'est n'importe quoi, il faut changer de méthode. [...] Je

¹⁸ « *Tubaab bi, xuus na ba pare* » ou encore « *jant dey door deh !* ».

ne sais pas trop comment me positionner vis-à-vis de ces femmes, ce n'est pas la première fois que je me dis ça et c'est un peu désespérant, c'est comme un complexe.

Extrait du journal de terrain, 02/09/2016, mutuelle de DTK. Notes sur l'entretien avec Oumou, femme d'une quarantaine d'années, présidente d'un groupe d'épargne à Mousdalifa.

Lors de cet entretien, qui met en lumière de manière évidente les distances qui me séparent de certaines de mes enquêtée-s (sociales, raciales, linguistiques etc.), l'affiliation à urbaSen est incontournable pour moi en raison de la configuration de l'entretien, des distances évoquées à l'instant, de la position d'Oumou dans le projet. Le malaise personnel exprimé à la fin de mes notes, que j'identifie alors à un « complexe », provient ainsi en partie de ce que je perçois de la relation qui nous lie, Oumou et moi-même, entre une « bénéficiaire » et un « membre d'ONG ». L'ensemble des participants à l'interaction contribue ici à produire cette relation qui m'apparaît à la fois très éloignée de ce que « devrait » être une « situation d'entretien » et de ce que j'imagine de l'ethos du chercheur. Les membres des ONG et les bénéficiaires dans les « projets de développement », sont ainsi souvent liés par une relation d'échange, certes asymétrique, mais en fait très éloignée du don unilatéral (Olivier de Sardan, 1995). Il est ainsi attendu du bénéficiaire qu'il participe à l'action et se conforme aux critères attendus et définis par le projet (Olivier de Sardan, 2014). Si bien que, à l'inverse, lorsque le bénéficiaire donne quelque chose au membre de l'ONG, y compris lorsqu'il s'agit d'une parole ou d'un discours, ce don s'ancre dans une relation d'échange spécifique et se conforme donc aux règles en vigueur dans cette relation. Dans ce cas précis, l'évocation des « vidéos » tournées quelques jours auparavant par des membres d'urbaSen pour étayer un document de la rapporteuse des Nations Unies pour le droit au logement, donne des indications sur la nature du don « attendu » entre membres de l'ONG et « bénéficiaires ». Dans ce cadre de mise en parole et en image de ces bénéficiaires, les membres d'urbaSen attendaient d'elles qu'elles se présentent sous un certain jour, en produisant des réponses spontanées (mais travaillées à l'avance) sur leur logement et sur la manière dont le projet leur permettait de l'améliorer. C'est précisément ce sur quoi Oumou axe une partie de ses réponses à mes questions au début de l'entretien, ce qui m'apparaît très insatisfaisant étant donné ce que je sais du cadre de production d'une telle parole (j'ai assisté aux tournages de ces vidéos notamment). Rapidement cependant, le discours d'Oumou se centre sur son engagement dans le projet et sur l'histoire de son groupement malgré mes tentatives pour la faire revenir sur son histoire plus « personnelle ». La mésentente sur la situation dans laquelle se déroule l'entretien m'apparaît alors indépassable, tant d'un point de vue « éthique » (Schwartz, 2002) que sur le plan du type de données collectées (Olivier de Sardan, 2004).

Durant mon enquête au Sénégal, je ne parviendrai pas à dépasser cette dichotomie, ne mènerai d'entretiens qu'avec assez peu de membres de ces groupes d'épargne bénéficiaires de l'action d'urbaSen (4), et n'assisterai à aucun des événements qui les lient entre elles sans que ces derniers ne soient intégrés à l'action de l'ONG. Mon détour par le Ghana me fait cependant revenir sur mes interprétations d'alors. Comme nous le verrons en effet, la collecte d'informations sur les « bénéficiaires » de l'action de l'ONG ghanéenne à laquelle je m'affilie alors est érigée par le réseau SDI comme primordiale pour son action et objet d'échange et de négociation avec d'autres

institutions¹⁹. L'observation de la manière dont les membres de l'ONG et leurs « bénéficiaires » travaillaient les informations produites sur ces derniers en vue de les rendre présentables à d'éventuels bailleurs et autorités publiques m'a alors fait prendre conscience du caractère co-construit du discours, des bénéficiaires comme des membres d'ONG, et de leur maîtrise des enjeux de ce discours. Il m'est alors apparu que mes attentes vis-à-vis des membres des groupes d'épargne au Sénégal étaient des attentes « d'authenticité », devant révéler des « stratégies » sous-jacentes de « bénéficiaires » vis-à-vis des projets de développement, et me faisant de ce fait passer à côté des enjeux, communs aux uns et aux autres, de la production d'un discours unifié sur l'action en cours. Si Oumou n'occupe pas la même place que les membres d'urbaSen dans le projet de développement qu'ils mènent ensemble, elle s'y engage néanmoins activement (voir encadré 8), ce qui suppose à minima un accord sur des perspectives communes. Le discours d'Oumou lors de l'entretien, qui m'est d'abord apparu comme vide de sens, peut dès lors être vu d'une toute autre manière. Face à un membre d'une ONG et devant d'autres femmes dont une interprète qu'elle ne connaît *a priori* pas, il est le récit d'un parcours réussi et d'une gestion habile d'un groupe d'épargne justifiant son engagement dans le projet et les bénéfices qu'elle en tire. Il est aussi l'affirmation d'une appartenance, en tout cas d'une accointance, à un collectif, face à des personnes qui peuvent (je l'apprendrai plus tard pour l'une des femmes présentes) appartenir à un collectif opposé. En tant que chercheur et/ou membre d'ONG, la différenciation entre « discours cadré par les règles de l'échange entre bénéficiaire et ONG » et « discours authentique » n'a plus lieu d'être dès lors qu'est pris en compte l'engagement d'Oumou dans la production de ce cadre. Ce qui importe, c'est d'observer les activités, tensions, arbitrages, concessions, opérés par cette dernière avec les membres du projet, de l'ONG, avec ses voisines, les membres de son groupe, ses collègues de travail, pour entrer, maintenir ou se départir de cet engagement, et aboutir à un accord, même implicite, sur l'action collective en cours, le discours dans lequel elle s'insère, et ses scènes de pertinence. C'est dès lors sur ce travail de formulation d'un accord, traversé bien sûr par des antagonismes et des luttes d'un côté comme de l'autre mais néanmoins actif et réflexif, que j'ai réorienté mon regard dans l'analyse de mes matériaux.

Si ce malentendu sur le statut du discours et sur mon regard sur ces situations a ainsi été en partie réorienté dans l'écriture, reste que mon enquête n'a pas été refaite de bout en bout, et que cette restitution inclut assez peu la parole de ces représentantes des groupes d'épargne, pourtant actrices essentielles de l'action d'urbaSen sur mon terrain. La multiplication des perspectives a cependant partiellement compensé cette absence, l'objet de ma recherche ne se limitant pas à l'action de cette ONG.

VI. Comparer le long des lignes de fuite

Ethnographies translocale et multi-située s'imbriquent dans cette enquête en cela que les agencements que j'y ai suivis le long d'un même objet ont régulièrement ouvert sur des lignes de fuite, des acteurs et des objets nouveaux. Le cas de mon terrain au Ghana m'apparaît ici paradigmatique des détours auxquels peut conduire ce genre d'enquête, à la fois parce qu'il occupe peu de place dans

¹⁹ Dans ce contexte, la survenue d'un sociologue ne demandant rien de moins que le droit de collecter ses propres informations sur ce réseau a pu être interprété comme une tentative d'outrepasser ces négociations, expliquant sans doute en partie les difficultés que j'y ai rencontrées dans mon accès au terrain.

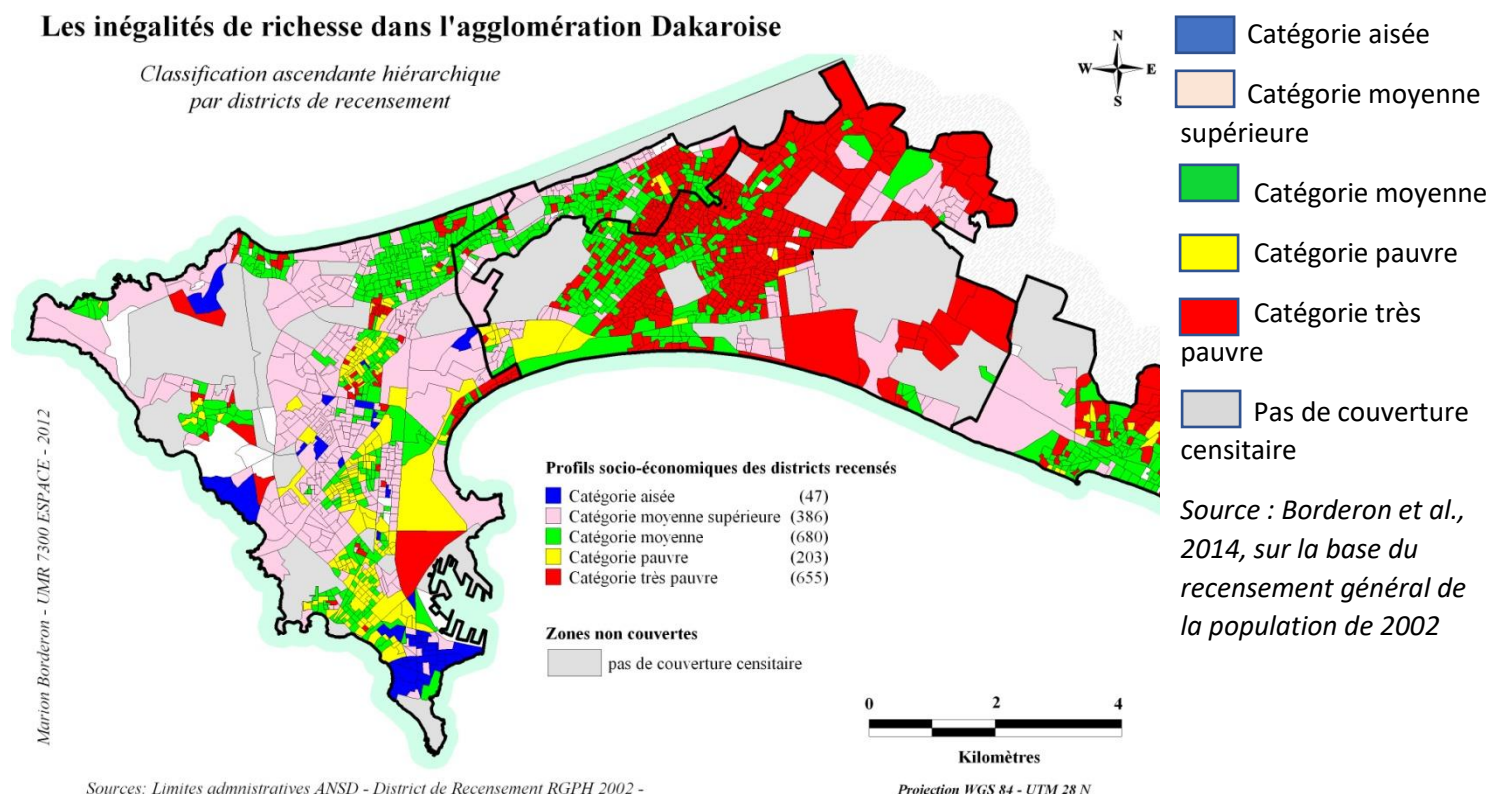
cette thèse, son objet principal restant les inondations dans la banlieue de Dakar, mais aussi parce qu'il invite à penser cet objet selon un angle nouveau, échappant ainsi au caractère monographique que prennent souvent les études consacrées à une ville en particulier. Il invite ainsi à questionner le statut de la comparaison dans cette thèse. Gilles Pinson (2019) a fourni récemment une recension particulièrement utile pour penser les comparaisons en sociologie urbaine. Rappelant que la comparaison est à l'origine de la sociologie comme science de la société, il distingue deux pôles principaux des études urbaines dans le domaine. Pour les tenants de l'orthodoxie comparative, une bonne comparaison est fondée sur quatre préceptes, nomothétique, variabiliste, de numérosité et de comparabilité. Le premier établit l'objet de la comparaison, la découverte de « lois », quand les trois autres décrivent une méthode : la comparaison vise à tester des variables contrôlées selon un modèle hypothético-déductif, elle est d'autant plus fiable que le nombre de cas est élevé, elle doit se baser sur des variables indépendantes similaires et donc sur une bonne connaissance préalable des cas. Pour les tenants les plus radicaux de la monographie urbaine à l'inverse, la comparaison est toujours suspectée de trop simplifier la réalité. Les cas sont ainsi d'autant plus intéressants qu'ils mettent à jour la texture particulière des villes, l'irréductibilité de leurs processus de construction historique, la particularité des processus sociaux qu'elles engendrent. Proposant une méthode à mi-chemin entre ces deux approches, l'auteur explicite les bases méthodologiques des monographies comparées. Ces dernières reposent ainsi sur l'exploration en profondeur et la construction de « cas », l'explicitation à l'intérieur de chaque cas de configurations particulières, d'histoires explicatives, visant à construire des « monographies provisoires » (Béal, 2012, p. 49) servant de base à la comparaison et à la construction de théories applicables à un nombre limité de villes et construites dans le processus d'écriture. Si cette thèse ne constitue pas une monographie comparée, elle vise en revanche à en poser les bases, en vue de penser les contours, les similitudes et les différences de cas au sein des « villes catastrophées ».

Dans la première partie de ce texte en effet, il sera question de la singularité de la banlieue de Dakar et du rapport que cette forme urbaine, que ses habitants, que les participants de l'action publique, entretiennent avec leur environnement. Nous verrons dans le premier chapitre en quoi ces inondations sont le produit de transformations géo-morphologiques et climatiques, imbriquées aux histoires humaines de la production de types particuliers d'habitat et d'urbanisation. Il y sera question du « paysage » de la banlieue (Tsing, 2017), et de l'interaction entre des éléments, des nappes phréatiques, des habitants lébous, des colonisateurs français, des migrants et des pouvoirs publics postcoloniaux, et de la manière dont il est possible de saisir ces interactions dans le temps long. Dans le second chapitre, je tenterai de cerner les contours d'une expérience, celle de la vie dans « les » inondations, articulant des épisodes catastrophiques à une inquiétude persistante sur le devenir de l'habiter, que je qualifierai de « hantise » (Stavo-Debauge, 2013). L'histoire des interactions entre humains et « éléments agissant » dans des quartiers populaires et précaires compris comme milieux-ressource pour leurs habitants, croisera celle des politiques urbaines de gestion du foncier, et des inondations, dans la banlieue, en vue de mettre à jour le faisceau de contraintes dans lequel se voient pris les habitants de la ville catastrophée. Le troisième chapitre sera quant à lui dédié à l'explicitation de la manière dont les inondations dans la banlieue de Dakar se sont constituées comme un « problème public » (Céfaï, Terzi, 2012), devenant dès lors traitables par différents acteurs, tous participants de l'action publique. Nous verrons notamment comment ces différents acteurs ont progressivement construit des « prises » sur l'environnement catastrophé, en articulant diagnostics et narratifs des inondations dans des agencements originaux et en partie contingents visant à la compréhension de leur « comportement ». L'ensemble de cette partie sera donc consacré à saisir des

formes particulières d'affections, comprises comme des capacités de transformation réciproque des acteurs et éléments de l'environnement par lesquels se construisent les paysages de la ville catastrophée. Pour reprendre les termes de Gilles Pinson, il s'agira là de poser les premières pierres d'une monographie provisoire visant à caractériser cette figure.

La deuxième partie de cette thèse sera plus spécifiquement encore consacrée à l'action humaine dans cet environnement, et à la manière dont cette dernière s'y structure par associations d'acteurs, de matières et de portions d'environnement sur et avec lesquels agir. Les trois chapitres qui la composent seront ainsi dédiés chacun à un type d'agencement visant à répondre au problème des inondations dans la banlieue de Dakar. Le quatrième chapitre traitera d'un type d'agencement, « labile structuré », visible à l'échelle locale de la gestion « quotidienne » des inondations dans la commune de Djiddah Thiaroye Kao. Il sera notamment question de décrire des formes d'associations potentiellement mouvantes (Simone, 2010), mais orientées par des formes de « biens communs », partiellement définis durant la constitution des inondations comme un « problème public », que partagent les participants de l'action publique de gestion locale des inondations. Dans le cinquième chapitre, nous verrons comment l'Etat sénégalais et des institutions internationales telles que la Banque Mondiale s'engagent dans des agencements « infrastructurels » visant à adapter le territoire de la banlieue aux inondations. Je tenterai d'y décrire la manière dont les experts, les chefs de projets et les facilitateurs sociaux participant de ces programmes, s'organisent pour faire tenir des matériaux entre eux (Choplin, 2019) permettant le flux des eaux au sein des quartiers, et écartant de cette manière à la fois l'administration sénégalaise, mais aussi les habitants gênant le passage des infrastructures de drainage. Le sixième chapitre sera enfin consacré à l'exploration d'un dernier type d'agencement, celui de la « plateforme d'action publique », reliant les quartiers précaires sénégalais aux *slums* ghanéens, entre autres, et participant par ce biais de l'effacement des inondations comme problème public et de sa transformation en problème privé. Dans l'ensemble de cette partie, nous verrons que les agencements pointent vers des situations qui ne sont pas propres à la banlieue dakaroise, mais se retrouvent sous des formes analogues, ou sont activement connectés par des modèles internationaux, dans d'autres villes à travers le monde. A partir de ces lignes de fuite, il devrait être possible d'esquisser une première forme de la ville catastrophée comme objet contemporain, et comme réalité empirique à investiguer.

Figure A. Répartition des ménages en fonction d'indicateurs agglomérés de richesses dans l'agglomération de Dakar²⁰

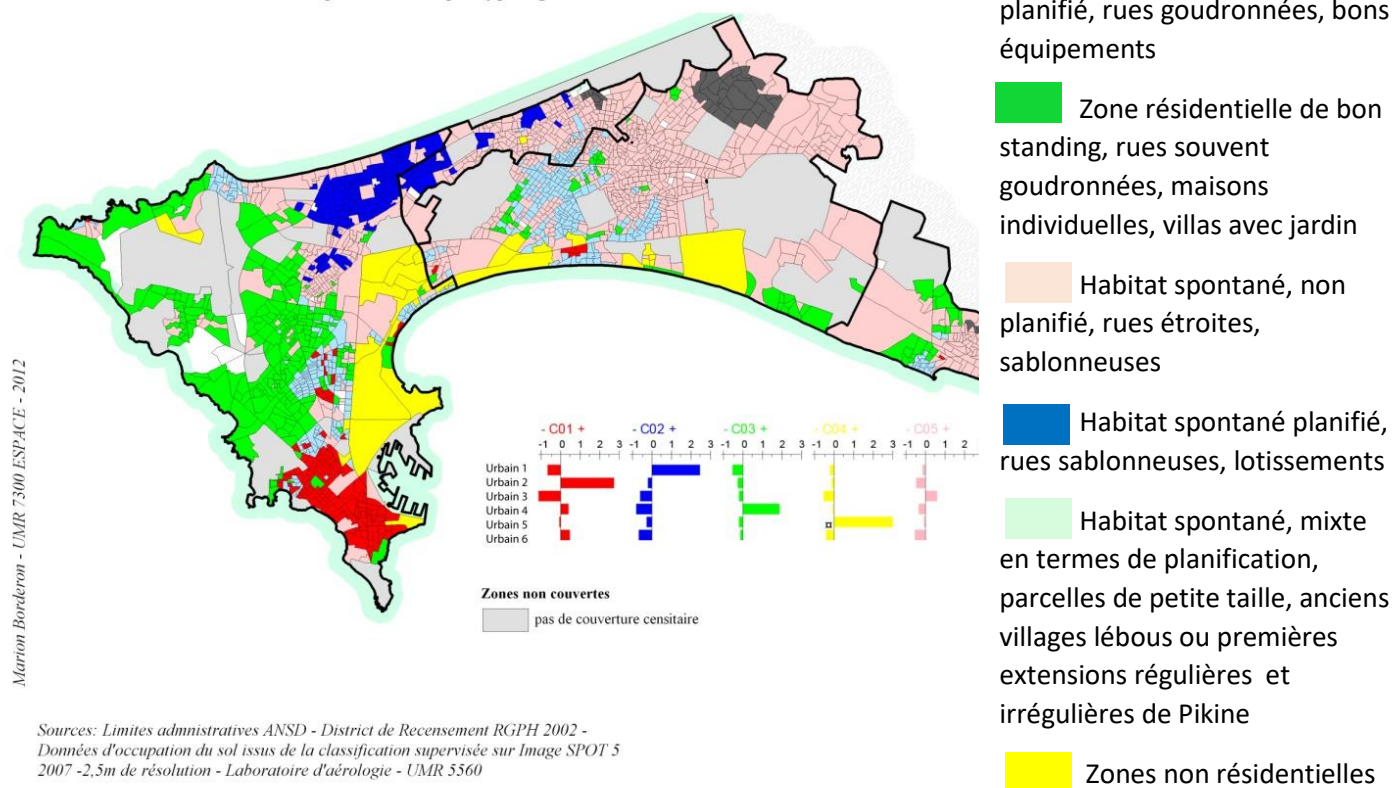


²⁰ Les revenus monétaires permettant difficilement d'apprécier les écarts de richesses, peut-être plus particulièrement dans un pays comme le Sénégal caractérisé par la faiblesse du travail salarié, l'indicateur ici utilisé agglomère des données telles que « les niveaux d'éducation et de santé, la qualité de l'habitat, les biens dont disposent les individus ou encore leur profil socio-démographique » (Borderon et al., 2014).

Figure B. Types de tissu urbain à Dakar²¹

LES TYPES DE TISSUS URBAINS À GRAND DAKAR

Profil d'occupation du sol par typologie de l'habitat



Source : Borderon et al., 2014

²¹ Les différents tissus urbains sont relevés par télédétection et selon une méthode d'analyse d'images. Les catégories se basent principalement sur les formes de l'habitat. Je les ai en partie retravaillées pour en enlever les caractéristiques qui ne me semblaient pas pertinentes ou pour en ajouter de nouvelles.

Figure C. La banlieue sous les eaux ! Zones inondées durant la saison des pluies de 2009²²

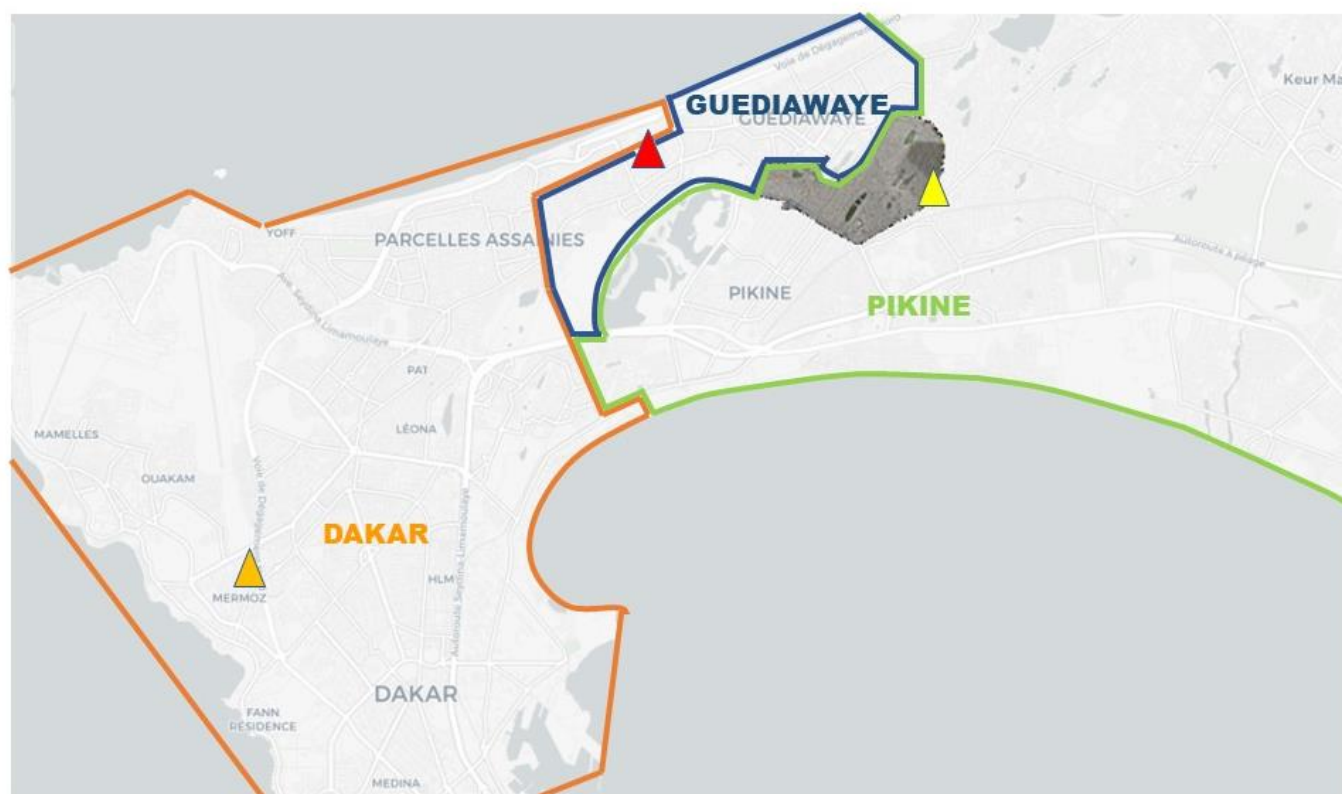


Source : Banque Mondiale, Etat Sénégalais, 2010. Rapport d'évaluation des besoins post catastrophe. Inondations urbaines à Dakar 2009, Global Facility for Disaster Reduction and Recovery, https://www.gfdr.org/sites/default/files/GFDRR_Senegal_PDNA_2010_FR.pdf

Modifié par Romain Leclercq

²² Le flou relatif des zones inondées correspond à la difficulté d'établir une cartographie précise, tant nous verrons que la dynamique des eaux peut être variable d'une année à l'autre. Le focus est ici réalisé sur la banlieue de Dakar, ce qui ne veut pas dire que certains quartiers de Dakar ne sont pas eux-mêmes affectés. Certains anciens villages lébous notamment, comme Yoff ou Cambérène voire certaines cités « régulières » occupées par des salariés du secteur formel comme la cité Soleil sont eux aussi régulièrement sous les eaux.

Figure D. Le terrain dakarois



Les lieux d'habitation

-  Siège de l'ONG urbaSen, Guédiawaye – Février à Septembre 2015
-  Appartement personnel, Dakar – Mars à Juillet 2016, puis Septembre à Octobre 2016
-  Logement de Moussa, Djiddah Thiaroye Kao – Juillet à Septembre 2016

Limites administratives de la zone d'étude

-  Communes-villes
-  Djiddah Thiaroye Kao, commune principale d'enquête

Source : urbaSen, 2018-03-23, Cartographie de la commune de DTK par orthophoto, <https://inondations-dakar.org/dataset/orthophoto-drone-de-djiddah-thiaroye-kao/resource/94a99442-62b6-4932-b4b2-0f2536ce16ad>, modifié par Romain Leclercq

Figure E. Le terrain accréen



Les lieux d'enquête apparaissant dans cette thèse

Building de la Ghana Federation of Urban Poor

Siège de l'ONG People's Dialogue

Quartiers de Old Fadama et d'Agbogbloshie

Lieu d'habitation

▲ Chambre personnelle, Kanda – Juin à Octobre 2017



Les principaux protagonistes par ordre alphabétique

En vue de faciliter la lecture, vous pouvez vous reporter à cette fiche qui détaille sommairement le parcours des principaux protagonistes de cette thèse classés par ordre alphabétique.

Aminata : Agée d'environ quarante-cinq ans, Aminata a grandi à Mousdalifa, un quartier de DTK. D'abord en tant que présidente d'un groupe d'épargne informel, elle a commencé par œuvrer comme « relais communautaire » pour des actions de sensibilisation sur la santé des nourrissons avec l'ONG AIDE International. Rapidement à la tête d'un réseau de plusieurs groupements d'épargne, le réseau *Penc*, elle est soutenue par diverses ONG dans les « Activités Génératrices de Revenus » (AGR) de ce réseau, notamment la transformation de céréales. Elle collabore dans ce cadre avec le Collectif DTK de Demba Dia, lequel la recontacte pour mener à bien le projet urbaDTK2. Elle devient par ce biais la Présidente de la Fédération Sénégalaise des Habitants, organisation qui regroupe plusieurs dizaines de groupements d'épargne à travers le Sénégal, membre du réseau *Slum Dwellers international*, et œuvrant en collaboration étroite avec son ONG d'appui, urbaSen.

Awa : Agée d'une petite trentaine d'années au moment de l'enquête, Awa est titulaire d'un Master de l'université de Thiès en finance. Elle occupe d'abord des fonctions de stagiaire à l'ONG urbaSen, avant d'être recrutée pour gérer les microcrédits à la reconstruction délivrés par cette ONG aux groupes d'épargne informels de la Fédération Sénégalaise des Habitants. Très volontaire et particulièrement efficace et appréciée des femmes de ces groupements, elle y prend rapidement plusieurs autres fonctions, depuis le secrétariat à la communication. Habitant la commune de Thiaroye Azur, chez ses parents (dont le père est fonctionnaire), elle effectue chaque jour des trajets qui peuvent prendre jusqu'à une heure en période « sèche » pour rejoindre le siège de l'ONG, à Guédiawaye. Elle quittera l'ONG en 2017, du fait d'un salaire qu'elle estimera trop bas pour la quantité de travail qu'elle fournit.

Cheikh Seck : Expert en hydraulique, âgé d'une petite cinquantaine d'années, Cheikh est un personnage discret mais passionné par son travail. Dakarois d'origine, habitant aujourd'hui avec sa famille à Keur Massar, une ville de lointaine banlieue régulièrement affectée par les inondations, il a réalisé des études d'ingénieur à Niamey et à Lausanne. Commençant sa carrière au Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique, où il a eu à faire face aux inondations de Saint-Louis notamment, il garde une expérience assez amère de son passage dans l'administration publique. Réalisant les premières modélisations du réseau de drainage dans le cadre du plan *Jaxaay*, il est ensuite recruté par l'Agence de Développement Municipal pour les mettre en œuvre dans le cadre du PROGEP, le programme d'infrastructure porté par l'Etat sénégalais et la Banque Mondiale.

Demba Dia : Employé de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole où il assure des fonctions de leader syndical, Demba habite le quartier de *Taly bu Mag* à Djiddah Thiaroye Kao. En 2005, il mobilise l'Association Culturelle est Sportive dont il est le dirigeant pour lutter contre les inondations qui affectent son quartier. Il est à l'origine d'un collectif d'associations agissant pour ce faire à l'échelle de la commune, le Collectif DTK. Dans ce cadre, il va mobiliser l'ONG suisse urbaMonde et conduire avec elle le projet urbaDTK1 à partir de 2009. A l'issue de ce projet, il fait partie des fondateurs de l'ONG sénégalaise urbaSen, dont il est aujourd'hui le trésorier, qui continue de travailler avec urbaMonde sur différents projets dont urbaDTK2. Patient et jovial, il est très reconnu à l'échelle de DTK comme « acteur du développement ».

Gambo : Agé d'environ trente-cinq ans, Gambo travaille comme recycleur de déchets [*scraps dealers*] dans la décharge d'Agbogbloshie, à côté de son lieu de résidence, Old Fadama. Membre de la Ghana



Federation of Urban Poor, organisation membre du réseau *Slum Dwellers International*, Gambo participe régulièrement aux opérations d'*enumeration* et de *profiling* menées par cette dernière. C'est à cette occasion que nous nous rencontrons. Chassé de son quartier par les évictions de 2015, il loue aujourd'hui une maison près de Old Fadama mais a racheté un terrain dans la zone déguerpie où il reconstruit une maison.

Gora : Agé d'une cinquantaine d'années, Gora est un acteur connu de DTK. Ayant grandi à Mousdalifa, ses parents et lui quittent la maison lors des premières inondations à la fin des années 1980. Aujourd'hui directeur d'une agence de microfinance, il réinvestit la maison de ses parents au début des années 2000, s'engage dans le remblai de son quartier, et prend la tête d'un « Groupement d'Intérêt Economique » (GIE) de restructuration, une organisation représentative des habitants de DTK fondée dans le cadre du projet urbaDTK1. Ouvert mais impulsif, il est en froid avec le maire actuel de DTK, depuis son engagement sur la liste du maire sortant lors des élections municipales de 2014.

Hassan : Agé d'une quarantaine d'années, Hassan promène son mètre quatre-vingt-dix dans toutes les opérations d'*enumeration* et de *profiling* menées par la Ghana Federation of Urban Poor (GHAFUP), organisation membre du réseau *Slum Dwellers International*, dans laquelle il occupe des fonctions de secrétaire général. Originaire de la *Northern Region*, il habite à Accra depuis une vingtaine d'années, dans le quartier de Old Fadama, où il fonde au début des années 2000 le premier groupe d'épargne de la GHAFUP. Il est néanmoins contraint de quitter ce quartier lors des dernières élections municipales où, affilié au National Democratic Congress, il est menacé physiquement par des membres du New Patriotic Party. Particulièrement calme et intéressé par mon travail, il me tient au courant de toutes les opérations qu'il mène pour le compte de la Fédération.

Julie : Architecte et urbaniste française, Julie est âgée d'une trentaine d'années. D'abord stagiaire dans l'ONG urbaMonde, elle participe aux enquêtes menées dans le cadre du projet urbaDTK1, puis à la planification participative menée par ce même projet en tant qu'indépendante. Après être retournée en France pour passer son Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre, elle s'installe à Dakar pour travailler pendant plus de deux ans sur le lancement et la conduite du projet urbaDTK2. Au moment de l'enquête, elle occupe le poste de consultante pour urbaSen.

Juliet Opoku : Agée d'une cinquantaine d'années, habitante de la ville d'Ashaiman, au Nord-Ouest d'Accra, Juliet est la présidente de la Ghana Federation of Urban Poor (GHAFUP) affiliée au réseau *Slum Dwellers International*. Se déplaçant régulièrement à l'international, elle est une figure emblématique du réseau, représentante de son pays auprès des autres fédérations mais aussi dans des sommets internationaux (elle a par ailleurs fait l'objet d'un article du *Monde* au moment de mon enquête). Très ouverte et joviale, elle a néanmoins la réputation d'être intraitable lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts de la Fédération, et plus largement des *urban poor* dans les rencontres avec les autorités publiques. Nous nous rencontrons au Sénégal, lors de l'une des visites des représentants du réseau SDI à l'organisation sénégalaise.

Kaba Amath : Saint-louisien d'origine, Kaba est âgé d'environ cinquante ans. Urbaniste de profession, il a travaillé dans un cabinet d'étude dakarois, notamment sur des projets de restructuration urbaine. « Dans une autre vie », il a été un acteur politique important d'un parti d'opposition au Conseil Régional de Dakar. Reconnu comme un expert de son domaine, il connaît une partie importante des acteurs du champ des politiques urbaines au Sénégal, mais aussi des cabinets d'études internationaux, suisses notamment. Impliqué dans le projet urbaDTK1 en tant qu'expert de la restructuration, il fait partie des fondateurs de l'ONG sénégalaise urbaSen, dont il est aujourd'hui le coordinateur.

Moussa Sall : Agé d'une petite trentaine d'années et se définissant lui-même comme un *bari wax* (« qui parle beaucoup, qui se fait entendre »), Moussa est un défenseur féroce du maire actuel de DTK,



Cheikh Dieng. Après s'être investi dans la fondation d'une association de jeunes de son quartier, il s'est en effet engagé dans la campagne municipale de 2014 qui a porté ce dernier au pouvoir, et a fait de Moussa un conseiller municipal, poste qui tranche avec ses dreadlocks et son style volontiers provocateur²³. Moussa préside depuis la Commission Jeunesse de la mairie et se trouve très engagé dans la Commission Cadre de vie et Environnement, qui s'occupe notamment de gérer les inondations. C'est l'une des conseillères municipales que j'avais accompagné sur le terrain qui me le présente en Juin 2016, et c'est chez la mère de ce dernier que j'habite de juillet à septembre 2016, dans le quartier de Touba Thiaroye, à DTK. Célibataire, Moussa a néanmoins un fils habitant avec sa mère, dans une maison voisine.

Ousmane : Expert en hydraulique d'environ trente-cinq ans, Ousmane a été formé à l'Ecole d'Ingénieurs de l'Équipement Rural de Ouagadougou. D'abord employé par l'Office National d'Assainissement du Sénégal (ONAS), il travaille ensuite sur le projet d'autoroute à péage traversant Pikine d'Est en Ouest, puis il est recruté par l'agence de maîtrise d'œuvre, l'USEP, qui conduit le projet de mise hors d'eau de Pikine Irrégulier Sud. Revendiquant un point de vue « objectif » sur les situations d'inondations, il réfléchit à conduire une thèse sur son expérience.

Pape Gueye : Agé d'environ trente-cinq ans, salarié d'une administration, et affichant sa haute stature partout où l'on signale des inondations, Pape Gueye est un acteur historique de leur gestion à DTK. Après que sa maison ait été touchée par les inondations en 2005, il s'engage dans différents mouvements. Certains sont contestataires, comme lorsqu'il s'agit de demander des comptes aux autorités publiques sur la persistance de ce phénomène. D'autres sont plus « gestionnaires », lorsqu'il s'agit de faire en sorte d'évacuer les eaux des quartiers affectées. Au fil de son engagement, il s'affilie à un collectif de gestion des inondations à l'échelle communale, la Plateforme de Lutte Contre les Inondations (PLCI), grâce à laquelle il se fait connaître dans l'ensemble de la commune. Il est par la suite engagé dans l'équipe de « facilitation sociale » d'un programme étatique de lutte contre les inondations, le PROGEP. Si son engagement politique sur la liste du maire sortant lors des élections municipales de 2014 aurait pu lui valoir d'être écarté par le nouveau maire, son attachement au « terrain » et son désintéret visible pour « la politique » lui valent d'être régulièrement associé aux actions municipales de gestion des inondations (c'est d'ailleurs à l'occasion de l'une de ces actions que nous nous rencontrons).

Rokhea Sall : Agée d'une grosse trentaine d'années, Rokhea est la sœur de Moussa, habitante elle aussi la maison de sa mère depuis son divorce. Mère d'un fils âgé de trois ans dont elle s'occupe, elle organise aussi les tâches de la maison, et tient une boutique de tissus et de vêtements sur leur palier. Particulièrement joviale, elle n'a pas la langue dans sa poche et n'hésite pas à faire connaître ses amitiés comme ses inimitiés. Elle est de fait très connue dans son quartier. Membre d'un groupe d'épargne informel dont elle est la secrétaire générale, elle est engagée dans certaines campagnes de presse menées par le parti politique du maire actuel, le Parti Démocratique Sénégalais.

Sadio : Agé d'une trentaine d'années, Sadio occupe des fonctions de gardien à la mairie de DTK, et constitue un allié précieux de mes visites dans cette institution. Nous y tuons régulièrement le temps ensemble, dans l'arrière-cours où il prépare un thé d'une qualité reconnue par tous, et attirant une grande partie du personnel, salarié ou « bénévole », de la mairie. Sadio a habité un an à DTK, dans la maison régulièrement affectée par les inondations de sa grand-mère. Il habite aujourd'hui la commune

²³ Les dreadlocks ne sont pas nécessairement le signe du rastafarisme au Sénégal. Des coiffures similaires sont adoptées par de nombreux pratiquants de certaines branches du soufisme dont la plus connue au Sénégal reste celle des mourides, mais qui coexiste avec de nombreuses autres confréries comme celle de Moussa, la Tidjaniya.

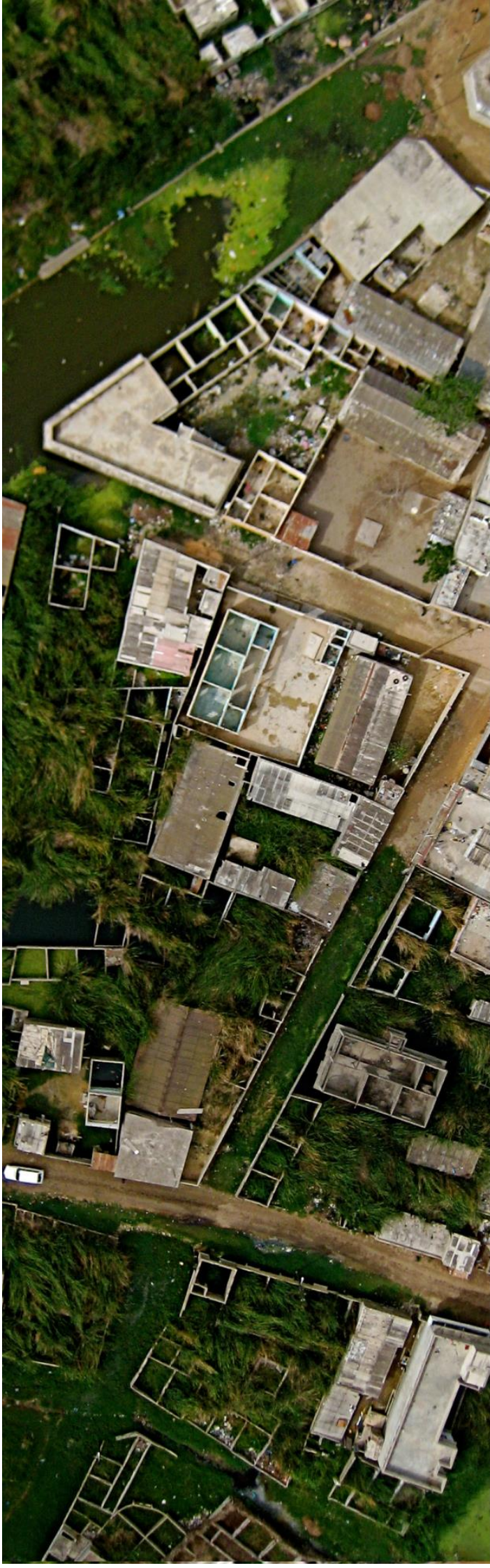


voisine de Pikine Est, où il peint des tableaux revendus à un marché de Guédiawaye, et organise la scénographie d'événements comme des mariages ou des baptêmes en plus de son poste à DTK.

Samba : Menuisier âgé d'une soixantaine d'années, Samba est lui aussi un acteur historique de la lutte contre les inondations dans son quartier de Leona, particulièrement affecté par ces dernières. Je le rencontre par le biais de Pape Gueye (extrait 2.11), avec qui il a été membre de la Plateforme de Lutte contre les Inondations (PLCI), jusqu'à sa dissolution en 2014. Se définissant comme un « acteur du développement », il monte un groupe de surveillance de son quartier dans les années 1990 pour lutter contre le banditisme et le trafic de drogue qui y prospère alors. Lorsque surviennent les inondations de 2009, il est le seul à rester dans le quartier, sous les eaux et privé d'électricité pendant plusieurs semaines, pour surveiller les maisons laissées vides par leurs habitants. Selon la légende, il se déplace alors dans un frigo transformé en embarcation de fortune dans les rues de la ville. Aujourd'hui affecté d'une sorte de cataracte, il manque d'argent pour se faire soigner et devient de ce fait progressivement aveugle.

Sylvain : Urbaniste suisse formé à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, Sylvain a environ trente-cinq ans. Alors qu'il est étudiant, il participe au diagnostic des inondations mené par le Collectif DTK et l'ONG Urbanistes Sans Frontières International. Participant au montage du projet urbaDTK1, il est aujourd'hui directeur de cette ONG (devenue entre-temps urbaMonde), et s'implique de manière forte dans l'ensemble des projets soutenus par cette dernière, urbaSen, et aujourd'hui la Fédération Sénégalaise des Habitants, notamment le projet urbaDTK2.

Younes : Tunisien d'origine, âgé d'une soixantaine d'années, Younes est à la tête de la direction « hydraulique » d'un bureau d'étude international spécialisé sur l'urbain et œuvrant dans plus de quarante pays à travers le monde. Formé à Strasbourg dans les années 1980, il a travaillé sur plusieurs programmes de lutte contre les inondations et d'assainissement, notamment sur le PROGEP, et le projet de mise hors d'eau PIS dont il a réalisé les études d'avant-projet. Je le rencontre dans l'antenne de son cabinet à Dakar, où il passe une semaine entre deux voyages d'affaires.



PARTIE 1

AFFECTIONS **Vivre dans un monde** **urbain catastrophé**

Introduction de la partie 1.

Comme de nombreux autres objets progressivement pris dans le champ des sciences sociales, les catastrophes « naturelles » ont connu ces dernières décennies un processus de dénaturalisation, au point que même les professionnels qui en ont la charge accolent désormais des guillemets à cet adjectif (Revet, 2018). D'abord subordonnée à la notion de risques résumée par la combinaison « aléa x exposition », le premier des termes étant l'objet des sciences physiques et naturelles, et le deuxième celui des sciences sociales (D'Ercole, Metzger, 2011), la catastrophe constitue désormais, si ce n'est un champ d'étude à part entière, au moins un objet légitime pour les sociologues, les anthropologues, les géographes et les politistes²⁴. Son appréhension s'est par ailleurs largement complexifiée au cours des vingt dernières années. Il est ainsi admis désormais que l'aléa comme l'exposition sont les résultats d'une combinaison de facteurs « sociaux » et « naturels » ou « environnementaux » (voir chapitre 1), mais qu'ils sont en outre des enjeux, voire des outils, de politiques urbaines (November *et al.*, 2011) et plus généralement de gouvernement des sociétés et des rapports sociaux (Langumier, Revet, 2013). La ville, à la fois réceptacle d'enjeux et de formes d'exposition, mais aussi expression d'un type de production et d'exploitation de l'espace et de l'environnement associé à la production de l'aléa, y apparaît comme une figure centrale de cette anthropisation de la catastrophe (D'Ercole, Metzger, 2011 ; Quenault, 2015 ; Sierra *et al.*, 2020). Mais si la déconstruction du Grand Partage entre nature et culture est devenue banale dans l'analyse de ces phénomènes « hybrides » (Latour, 1991), les études prenant au sérieux le rôle de l'environnement non comme facteur ou objet mais comme acteur des politiques de gestion urbaine des catastrophes restent peu nombreuses.

L'environnement, et peut-être plus encore la Terre comme système biogéochimique, a pourtant réalisé une entrée fracassante dans le XXI^{ème} siècle des *social scientists*, avec la popularisation par le géochimiste Paul Crutzen de la notion d'anthropocène en 2002, et la publication par l'historien Dipesh Chakrabarty de l'article « *The climate of history : four thesis* » en 2009²⁵. Selon le premier, les activités humaines auraient tant affecté les divers écosystèmes planétaires qu'elles marqueraient désormais de leur empreinte l'histoire géologique, tandis que le second entend tirer les conséquences de cette situation nouvelle sur la pensée de l'histoire et de l'agentivité de l'humain en tant qu'espèce²⁶. Les débats qu'ont soulevés ces thèses dans une grande partie du monde scientifique sont à la hauteur du changement de perspective. Comment en effet parler de l'action des humains quand seulement une infime partie d'entre eux paraissent responsables de l'immense majorité des dégâts sur la biosphère et sur les écosystèmes (Malm, Hornborg, 2014) ? L'anthropocène n'est-elle pas le nom de la forme terminale d'un anthropocentrisme qui hante les sciences sociales depuis leur apparition (Descola, 2018) ? De manière générale, c'est bien une question fondamentale d'agentivité que pose l'anthropocène mais surtout une question de redistribution de cette agentivité : comment penser les interactions entre les humains, avec les autres espèces, avec leur environnement immédiat et avec la terre comme entité composée de ces relations (Latour, 2015) ? Et si les humains agissent effectivement sur leurs milieux, mais aussi sur celui des autres espèces, comment penser les rétroactions de ces milieux et les réactions en chaîne qu'ils induisent ? En bref, comment intégrer les questionnements de

²⁴ Pour une histoire de l'évolution de l'appréhension des catastrophes dans les champs scientifiques et professionnels en charge de leur traitement, voir Revet, 2011 ; Cabane, Revet, 2015.

²⁵ Pour une introduction au thème de l'anthropocène, voir Beau, Larrère, 2018.

²⁶ La question de l'agentivité étant complexe et nécessairement indexée aux situations, milieux, environnements dans lesquels elle se déploie, je fais un résumé de ces notions et de la manière dont je les utilise dans l'encadré 3.

la géologie, des sciences naturelles et physiques, aux interrogations sur les rapports et ordres sociaux des sciences humaines ?

L'interrogation sur les formes d'organisation sociale des humains comme espèce et sur les rapports entre ces dernières et leur environnement n'est pas une idée nouvelle²⁷. Elle traverse même la plupart des formations humaines selon des cosmologies différentes (Descola, 2005), et on en retrouve la marque au cœur de l'une des doctrines sociales et politiques les plus influentes et les discutées de ces dernières années, le néolibéralisme. Dans un ouvrage récent, la philosophe Barbara Stiegler (2019) redéploie la controverse qui oppose au début du XX^e siècle l'un des fondateurs de ce courant de pensée, Walter Lippmann, à la figure tutélaire du pragmatisme américain, John Dewey. Elle montre notamment la centralité de la révolution darwinienne dans ce débat. Prenant acte de l'influence du milieu sur l'évolution des espèces, Lippmann diagnostique le « retard » de l'espèce humaine sur son environnement. L'échelle nouvelle qu'a pris cet environnement avec la multiplication exponentielle des échanges et des « problèmes » engendrés par la première vague de mondialisation n'est plus gérable par les modèles de gouvernement hérités des Lumières. Pour lui, l'ajustement des hommes à la Grande Société doit s'opérer par la combinaison d'un « gouvernement spontané » des masses par elles-mêmes sur le mode de la sélection naturelle des variations accidentelles – les humains poursuivent leurs intérêts propres en s'ajustant à leur environnement immédiat en matière de travail, de consommation et de reproduction, produisant ainsi des comportements agrégés qui, ensemble, forment la société – à un gouvernement d'experts dans les mains desquels repose la charge d'ajuster les règles par « variations graduelles » lorsque l'écart entre les rythmes évolutifs de la Grande Société et de la masse des citoyens est trop grand. A l'inverse, Dewey retient de Darwin sa « logique génétique et expérimentale » (Dewey, 2016, p. 5) qui fonde l'évolution des organismes sur une interaction permanente entre l'expérience active et l'expérience passive qu'ils ont de leur environnement : « l'expérience biologique commence par une activité aveugle (la variation aléatoire) dont l'organisme éprouve ensuite les conséquences sur un mode passif (par l'effet de la sélection) » (Stiegler, 2019, p. 120). Appliqué aux sociétés humaines, le décalage entre les rythmes, et la recherche d'ajustement par les citoyens eux-mêmes, devient le moteur même de l'évolution. C'est en faisant l'expérience indissociablement passive et active d'un décalage, d'un trouble, entre leurs pratiques et leur environnement, que les humains vont s'engager dans un travail d'exploration visant à comprendre

²⁷ Dans le seul domaine de la sociologie, des chercheurs ont depuis longtemps tenté d'intégrer les non-humains aux interactions humaines, depuis l'insertion des microbes dans les trajectoires humaines (Latour, 1984), à la remise en cause globale des rapports des « modernes » à la « nature » (Latour, 1991 ; Descola, 2005), en passant par les interrogations des ethno-méthodologues autour de l'agentivité des objets et, déjà, de la répartition de cette dernière (Dodier, 1993 ; Fornel (de), Quéré, 1999). Ces analyses ont donné lieu à un foisonnement de travaux autour de perspectives formalisées (la théorie de l'acteur-réseau par exemple, Latour, 2006) ou de sous-courants de la discipline, depuis la sociologie des sciences et techniques à la sociologie dite pragmatique (Barthes *et al.*, 2013). L'anthropocène me semble cependant ajouter à ces questionnements au moins deux aspects. L'ampleur de la pénétration du thème de « l'environnement » dans la sphère légitime des grilles de lecture du monde est d'abord massive et dépasse très largement le seul champ des sciences sociales qui, comme certains acteurs politiques et représentants syndicaux, avait jusqu'à présent tendance à opposer « fin du monde et fin du mois ». Il paraît difficile aujourd'hui de ne pas se positionner par rapport à cette question, là où de nombreuses études pouvaient, il y a de cela quelques années seulement, l'ignorer superbement dès lors qu'il était question d'inégalités ou de représentation par exemple, thèmes sérieux d'une sociologie seule habilitée à parler du monde social, nécessairement critique et par principe isolée de ses homologues des sciences dites « dures ». De plus, là où les courants évoqués précédemment ont eu tendance à prendre en compte les non-humains dans les interactions dès lors que ces derniers intervenaient dans un cours d'action, certes distribué, mais impliquant néanmoins des humains, l'anthropocène, par le questionnement frontal qu'elle impose aux agentivités du genre humain et par la perspective historique qui est la sienne, interroge en contrepoint l'agentivité de tous les acteurs non-humains avant, pendant, et après le règne humain (Weisman, 2007), nous forçant ainsi à trouver des concepts pouvant rendre compte d'une action qui ne serait pas la nôtre.

leurs interactions avec l'environnement et à en contrôler les effets (Dewey, 2003), et c'est dès lors ce genre de travail réflexif d'enquête et d'ajustement, fait de ruptures et de révolutions, que doit favoriser la démocratie.

Aboutissant à des conclusions radicalement différentes, ces deux auteurs fondent donc leur réflexion sur une anthropologie de l'espèce humaine comme organisme partie d'un environnement spécifique. Ce dernier y apparaît cependant comme largement anthropisé, il est celui des régimes politiques et de la mondialisation, là où l'anthropocène, on l'a vu, étend considérablement le champ des entités susceptibles d'agir et d'être agi dans le cours de l'histoire. Critiquant l'apparente nouveauté de cette extension du champ de l'investigation pour les sciences sociales, certains chercheurs y ont paradoxalement trouvé une occasion de relocaliser les débats. Pour Donna Haraway (2016), ce qui se joue dans l'anthropocène, c'est avant tout une occasion de repenser nos rapports à l'environnement sous l'angle du proche, et dans les plis et replis des relations qui nous tiennent aux êtres qui le façonnent. Les récentes pandémies et l'augmentation du rythme et de l'intensité des catastrophes « naturelles » sont autant de conséquences imprévues de formes de coupure historique des relations entre l'humain et les « espèces compagnes », animaux, microbes et plantes, (Despret, 2012 ; Despret, Haraway, 2019) résultant de modes d'appréhension et d'exploitation du monde, au premier rang desquels le capitalisme, le colonialisme et le patriarcat (Stengers, 2009 ; Hache, 2016 ; Tsing *et al.*, 2019). Penser les relations au proche donc, mais à un proche étendu au-delà du règne humain, autant dans sa temporalité que dans sa supposée spécificité, pour comprendre les régimes d'action et d'engagement (Thévenot, 2006), et les « possibilités de vie » dans les ruines (Tsing, 2017) ou dans les « zones d'expérience dévastées » (Pignarre, Stengers, 2005), tel semble être le programme de recherche amorcé par ces auteurs, actant d'une catastrophe déjà là que ces mêmes modes situés d'appréhension et de préhension du monde ont jusqu'alors occultée. Car le récit proposé par l'anthropocène, en fait de nouveauté, contribue pour partie à réactualiser un débat ancien sur les formes destructrices du capitalisme, sans prendre en compte les récits alternatifs de ce dernier et les formes de résistances qui lui ont déjà été opposées (Hache, 2018). Parler d'anthropocène sur le mode de la révélation, c'est ainsi oublier que les laissés pour compte ou les cibles explicites de ce mode de production et de ce régime politique n'ont pas attendu le début du XXI^{ème} siècle pour voir leurs mondes en partie dévastés. Ainsi, comprendre ce moment de l'histoire humaine et de la recomposition des agentivités induite par ce paradigme, c'est porter attention aux histoires de la catastrophe en train de se faire, et aux manières dont les collectifs humains et non-humains se recomposent pour traiter et entretenir leurs relations à ce monde catastrophé (Martin, 2016).

Encadré 1. Affections

Dans le seul domaine de la sociologie, des chercheurs ont depuis longtemps tenté d'intégrer les non-humains aux interactions humaines, depuis l'insertion des microbes dans les trajectoires humaines (Latour, 1984), à la remise en cause globale des rapports des « modernes » à la « nature » (Latour, 1991 ; Descola, 2005), en passant par les interrogations des ethno-méthodologues autour de l'agentivité des objets et, déjà, de la répartition de cette dernière (Dodier, 1993 ; Fornel (de), Quéré, 1999). Ces analyses ont donné lieu à un foisonnement de travaux autour de perspectives formalisées (la théorie de l'acteur-réseau par exemple, Latour, 2006) ou de sous-courants de la discipline, depuis la sociologie des sciences et techniques à la sociologie dite pragmatique (Barthes *et al.*, 2013). L'anthropocène, terme que j'emploie ici pour sa capacité à questionner les mondes d'après LA Science des Modernes plus que comme un concept fixe, me semble cependant ajouter à ces questionnements au moins deux aspects. L'ampleur de la pénétration du thème de « l'environnement » dans la sphère légitime des grilles de lecture du monde est d'abord massive et dépasse très largement le seul champ

des sciences sociales qui, comme certains acteurs politiques et représentants syndicaux, avait jusqu'à présent tendance à opposer « fin du monde et fin du mois ». Il paraît difficile aujourd'hui de ne pas se positionner par rapport à cette question, là où de nombreuses études pouvaient, il y a de cela quelques années seulement, l'ignorer superbement dès lors qu'il était question d'Inégalités ou de Politique par exemple, thèmes sérieux d'une sociologie seule habilitée à parler du monde social, l'isolant ainsi par principe de ses homologues des sciences dites « dures ». De plus, là où les courants évoqués précédemment ont eu tendance à prendre en compte les non-humains dans les interactions dès lors que ces derniers intervenaient dans un cours d'action, certes distribué, mais impliquant néanmoins des humains, l'anthropocène, par le questionnement frontal qu'elle impose aux agentivités du genre humain et par la perspective historique qui est la sienne, interroge en contrepoint l'agentivité de tous les acteurs non-humains avant, pendant, et après le règne humain (Weisman, 2007), nous forçant ainsi à trouver des concepts pouvant rendre compte d'une action qui ne serait pas la nôtre.

Jeanne Favret-Saada (2009) utilise l'expression « être affectée » pour désigner la manière dont elle s'est retrouvée « prise » (1977) par et dans des pratiques de sorcellerie lors de son enquête sur ce thème dans le bocage normand. L'expérience de l'affection est loin de l'observation, elle est nécessairement une expérimentation, une expérience de transformation par la situation elle-même, les pratiques et les acteurs qui y prennent corps. L'utilisation de la forme passive n'est pas un hasard, elle permet au contraire d'insister sur le corps irréductible touchée par l'expérience et sur les « affects non représentés » (2009, p. 146) et, à ce titre, non transmissibles par la parole ou par l'empathie, qui sont en jeu dans l'action sorcellaire. Là où l'affection, ou plutôt l'affectivité, est essentiellement travaillée par la sociologie comme une émotion, renvoyée à différents statuts explicatifs dans le cours de l'histoire de la discipline (Genard, 2008), elle est dans l'anthropologie de Favret-Saada une interrogation sur le réel. Dans cette lignée, les auteurs réunis dans le dossier *SociologieS* autour de la notion de Favret-Saada reprise ici sous sa forme passive, « être affecté », mais aussi développée dans sa forme active, « affecter », questionnent l'ontologie des « êtres étranges ou intangibles » (Kaufmann, Kneubühler, 2010, p. 3) comme la magie ou les entités mystiques ou religieuses²⁸, voyant dans le fait d'être affecté un indice renvoyant à un « acte de présence » (*Ibid.*, p. 4) d'entités affectantes. En m'appuyant sur ces travaux, je voudrais ici développer une piste de réflexion à la fois sur un type d'action dans le monde qui serait partagé par les humains et les « autres qu'humains » (Haraway, 2020), et sur des manières de les saisir. On l'aura compris, ce type d'action désigne une « affection ».

Les critiques féministes de l'*Actor Network Theory* ont opposé aux actants désincarnés et à ontologie variable de Bruno Latour, des corps et des identités produites au cours de l'action certes, mais aussi lui préexistant car faites de chaires, de matières, de relations et d'histoires (Gardey, 2010 ; Haraway, 2007). Ainsi, les entités approchées par ces auteures ne sont pas « produites », elles sont toujours « transformées ». Cyborgs, espèces compagnes ou entités chthoniennes²⁹ sont ainsi le fruit d'histoires longues de mélanges, de guerres, d'indifférence, d'appropriations, d'exterminations et d'apprentissages. Si leur identité est performée dans l'action (Butler, 2005), cette performance est toujours une subversion, un agencement matériel-sémiotique réarrangeant des formes, des significations, des relations, des corps et des matières présents ici-bas dans leur processus créatif³⁰. Ce processus par lequel, dans le cours d'histoires plus ou moins communes, une entité en transforme d'autres, me semble pouvoir être en partie caractérisé comme un processus d'affection. En biologie,

²⁸ Voir aussi le travail d'Elisabeth Claverie sur les apparitions de la Vierge en Bosnie-Herzégovine (Claverie, 2003).

²⁹ Dans l'ordre, Haraway, 2007 ; Despret, Haraway, 2019 ; Haraway, 2020.

³⁰ Pour le dire dans les termes de Donna Haraway (2020) et de Beth Dempster (1998), ces processus sont toujours *sympoïétiques* et non pas *autopoïétiques* comme il est de coutume de penser les systèmes en biologie.

en psychologie et en mathématiques, entres autres, le terme d'affection renvoie ainsi à une modification d'une entité par une autre, qu'il s'agisse d'un gène, d'une maladie, ou d'une variable. Dans le sens courant, cette modification peut se traduire par un attachement intime entre les entités ainsi en contact, inaugurant des formes de compagnonnage ou de compostage pour reprendre le vocabulaire des auteures précédentes. Dans l'ensemble de ces définitions, deux composantes me semblent réunies. D'une part, l'affection nécessite une ou plusieurs rencontres entre plusieurs entités, constituées comme telle préalablement, dans le cours, et/ou après la rencontre. D'autre part, de cette rencontre doit naître une modification, la rencontre doit laisser des traces sur les entités ainsi mises en contact. Le plus souvent arbitraires, c'est-à-dire non intentionnelles³¹, ces traces sont intrinsèquement matérielles. En cela l'affection n'est pas une figure d'analyse ou une métaphore, elle est une description des transformations matérielles de plus ou moins long terme produites au cours de rencontres entre entités existantes, même si cette existence est parfois conçue comme telle dans la rencontre.

Dans le cadre de cette thèse, l'affection désigne donc les transformations produites par des entités³² dès lors qu'elles « agissent » comme telles sur d'autres entités. Cette notion se veut assez large pour englober tout type d'actions, de comportements, de surgissements, dont la rencontre laisse des traces. De la même manière que les humains affectent les terres en les cultivant, en transformant la nature des sols, en les bâtissant, les terres ou plutôt « cette » terre les affectent en se prêtant à un type de culture plutôt qu'à un autre, en étant plus ou moins meuble et disponible à l'accueil de maisons ou d'immeubles voire en fournissant les matériaux nécessaires à leur construction. Dans cet exemple, la terre peut aisément être caractérisée comme un « actant » au sens de Bruno Latour (2007) en cela qu'elle participe à un cours d'action humaine. Mais peuvent aussi être rangées dans la catégorie des entités affectantes des entités n'impliquant pas directement des humains, comme quand le mode de croissance du champignon Matsutake affecte le développement des pins rouges en en Oregon (Tsing, 2017), ou que l'acacia Koa, par sa disparition, affecte la vie des corneilles d'Hawaï (Van Dooren, 2014). Enfin, en surgissant dans les quartiers de la banlieue de Dakar, les lentilles d'eau, les nappes phréatiques et les pluies affectent la vie de ses habitants en y produisant des inondations, de même que ces inondations résultent d'affections des paysages de la péninsule du Cap-Vert par ces mêmes habitants, les pouvoirs publics, et tous les autres acteurs nationaux ou internationaux engagés dans la production de la capitale sénégalaise. Le cœur de la définition de « l'acteur » n'est plus la participation à un cours d'action, mais les transformations que ce dernier est susceptible de produire par la rencontre avec d'autres acteurs.

L'utilisation de cette notion se précisera au cours de l'avancée de cette première partie. Notons néanmoins que l'une de ses spécificités tient dans la notion de trace. Les modifications perpétuelles que connaissent les entités ici en cause ne sont le signe d'une affection que dans la mesure où cette dernière laisse des traces sur le corps et le comportement des entités affectées. Matérielles donc, ces traces sont aussi irréversibles : l'action postérieure à l'affection pourra ne pas en tenir compte mais ces dernières ne disparaissent pas d'elles-mêmes, elles nécessitent pour ce faire l'action d'une myriade d'entités les effaçant ou les intégrant à d'autres agencements. De même, les traces nécessitent une lecture pour être constituées comme telles, une attention particulière à l'environnement en vue de les déceler (Krämer, 2012). Du point de vue des humains et de l'action collective, l'affection ouvre ainsi la porte à de multiples diagnostics, de multiples narrations visant à organiser ces traces en vue d'en

³¹ Comme le note Sibylle Krämer dans son exploration particulièrement exhaustive de l'ontologie et de la fonction épistémologique de la « trace », « On ne fabrique pas une trace, on la laisse [...]. De même, effacer des traces revient à en laisser une. » (2012, p. 6).

³² Notons par ailleurs que ces entités sont par nature collectives, elles sont toujours des agencements ou des assemblages qui peuvent plus ou moins faire système (Latour, 2015).

déterminer les entités intervenantes pour agir sur ces dernières. L'expérience de l'affection peut ainsi se constituer comme un « trouble » (Emerson, Messinger, 2012) ouvrant la porte à l'enquête sur les traces de ce trouble en vue de les constituer comme indices, voire comme pièce à conviction de la responsabilité de telle ou telle entité dans les transformations ainsi subies. La trace apparaît à ce titre centrale dans « l'expérience des problèmes publics » (Céfaï, Terzi, 2012).

L'ethnographie que je propose dans cette première partie est donc une ethnographie de la catastrophe déjà là, des inévitables interactions entre des humains et les éléments qui composent leurs niches écologiques, qu'ils façonnent autant qu'ils les façonnent. La ville de Dakar constitue à ce titre un espace travaillé depuis longtemps par toute sorte de désastres, sensibles en fonction du point de vue adopté, construite par la main des humains qui y ont transformé le sable en ciment et en briques, les cours d'eau et la végétation en ressources maraichères et en facteurs de production. En retour, les dunes, les nappes phréatiques et les pluies ont supporté ce processus, en se donnant à voir et à être manipulées par leurs outils, en imposant aussi des modes de faire et en affectant à leur tour des vies humaines. On retrouve ici la double composante de l'expérience selon John Dewey, simultanément active et passive, mais étendue aux alliances et batailles entre entités hétérogènes, humains et éléments géologiques et biochimiques, dans des mondes « plus qu'humains » (Tsing *et al.*, 2019). Ce détour par l'expérience apparaît comme un moyen de saisir des manières d'être affecté et d'affecter (voir encadré 1), évitant ainsi l'anthropomorphisation tout en étant attentif aux histoires et aux cours d'action qui n'entrent pas dans un schéma les assignant à un but ou à une cause mais agissent significativement sur les associations que j'observe en tant que sociologue³³. A ce titre, cette ethnographie est aussi le compte-rendu organisé d'une expérience située de ces processus d'affectations mutuelles dans un milieu, la ville de Dakar, traversée de hiérarchies, et de points de vue en tout genre. Elle vise à reconstituer, à partir de ces expériences, la manière dont émergent des formes d'appréhensions, d'actions et de structures collectives permettant d'agir sur l'environnement et à contrôler les formes de rétroactions, ici les inondations, que ce dernier impose aux habitants de la banlieue. Dans un premier chapitre, je tenterai donc de retracer les histoires enchevêtrées d'humains et de non humains influant sur les formes d'habitation qui se sont développées sur la presqu'île du Cap Vert. Nous verrons par ce biais la manière dont les inondations se sont imposées comme phénomène émergent des formes d'aménagement de ce milieu jusqu'à faire partie du paysage urbain de la banlieue. Dans le deuxième chapitre, je tenterai d'appréhender certains des aspects de « l'expérience » que les habitants de la banlieue de Dakar font des inondations. En croisant les formes

³³ Bruno Latour a déjà fait la critique de l'accusation souvent portée aux sociologues tentant de réintroduire les non humains dans des cours d'action de vouloir imposer une fausse symétrie entre « l'action humaine intentionnelle et un monde matériel fait de relations causales » (2007, p. 109). Il ne s'agit bien sûr pas de rendre l'action humaine et l'action des nappes phréatiques équivalentes, mais d'observer comment la première est, dans certains domaines et dans certaines situations (par exemple le fait d'habiter une zone inondable), au moins contrainte ou permise par la seconde. Anna Tsing (2017) et Donna Haraway (2016) y ajoutent une attention à l'action des êtres autres qu'humains, qu'il s'agisse de végétaux ou d'animaux, qui, en s'associant, composent eux aussi des « histoires » et des existences qui leur sont propres, et auxquels les humains comme d'autres espèces participent dans la mesure où ils font partie de ces associations et les éprouvent. Nous verrons dans le cas présenté dans cette thèse que, si les éléments avec lesquels les habitants de la banlieue de Dakar doivent composer ne sont pas des « êtres » à proprement parler, ils font néanmoins partie de collectifs similaires à ceux décrits par Bruno Latour, et que les humains membres de ces collectifs éprouvent et composent avec ces derniers comme éléments dotés d'une agentivité propre, du fait de leur structure, de leur taille, de leur composition chimique... Le regard que je porte à ces associations est néanmoins celui d'un sociologue, et pas d'un géologue ou d'un ingénieur, qui les lit donc par le biais des collectifs, de l'expérience... et depuis le point de vue « d'un » humain !

d'affectations que les éléments de leur milieu, et principalement les eaux, font subir à ces habitants, et que ces derniers imposent par ailleurs à leur milieu dans un contexte matériel, institutionnel et politique spécifique, nous verrons que les inondations s'y caractérisent d'abord par de la peur et de l'angoisse et produisent sur le long terme une hantise du déplacement et de l'éviction. Enfin, j'aborderai dans un troisième chapitre certaines des manières par lesquelles des acteurs progressivement intéressés par cette situation mettent en forme et organisent cet environnement et les entités qui le composent pour attribuer des causes et des responsabilités au phénomène des inondations, et imaginer les moyens d'agir sur ce phénomène, parfois par l'adaptation de l'environnement.

Chapitre 1. Paysages de l'inondation : la production de la ville vulnérable

L'appréhension scientifique des catastrophes hérite d'une longue tradition de recherche. Le travail des sciences sociales en la matière remonte au moins à l'émergence des *Disasters studies* aux Etats-Unis après la seconde guerre mondiale, qui visent à se préparer aux « conséquences sociales » d'une attaque nucléaire dans un contexte de Guerre froide. Parmi les concepts qui s'élaborent à partir de cette date³⁴, la notion de vulnérabilité, associée au concept plus récent de résilience, a fait florès au point de devenir un paradigme pour l'ensemble des sciences sociales (Genard, 2013 ; Garrau, 2018). Je voudrais commencer ce chapitre en partant des pistes ouvertes par ce concept pour expliciter la manière dont je vais traiter l'inondation comme l'une des composantes d'interactions plus larges entre les humains et leur environnement dans la banlieue de Dakar.

Sur le terrain de la catastrophe, la notion de vulnérabilité est principalement mobilisée par des géographes, revendiquant cependant des ancrages interdisciplinaires. Elle désigne globalement l'exposition d'un système ou d'une entité à un ou plusieurs aléas, ces derniers pouvant, dans les définitions les plus larges, être le produit ou faire partie du système lui-même (Décamps, 2007, Quenault, 2015). Historiquement, elle est le produit de recherches contestant à partir des années 1970 le caractère « aléa-centré » de l'analyse des catastrophes et des actions menées pour les « traiter ». A partir des épisodes de famine qui sévissent au Sahel sur cette période, les géographes Ben Wisner, Kenneth Westgate et Phil O'Keefe (1976) ou encore des anthropologues comme Jean Copans ou Claude Mellassoux (Comité Information Sahel, 1975), vont œuvrer à « dénaturer » la catastrophe et à questionner les réponses qui en découlent en termes d'action humanitaire, pour insister sur les « causes structurelles » ou « profondes » de ces catastrophes qui sont d'ordre socio-économiques, historiques et politiques (Cabane, Revet, 2015). De l'analyse de l'aléa, on passe progressivement dans les décennies qui vont suivre à l'analyse de la vulnérabilité des sociétés, d'un champ principalement dominé par les sciences naturelles et de l'ingénieur, à un espace plus composite où figurent les sciences sociales. En outre, sous l'effet de la reprise du paradigme par les institutions internationales et nationales, la notion s'opérationnalise et se déradicalise (Cabane, Revet, 2015 ; Revet, 2018).

Dans les recherches portant sur la vulnérabilité des systèmes, cette dernière apparaît désormais comme la « face interne du risque » (Quenault *et al.*, 2011, p. 68), c'est-à-dire qu'elle désigne des propriétés – cognitives, organisationnelles, culturelles, « biophysiques » etc. – propres à une entité – société, individu, groupe, système – qui existent à l'état latent chez cette entité, y compris en l'absence de menace identifiée, et se « révèlent » au moment de la catastrophe (voir figure 1.1). Non résumable à la seule exposition à cette menace, elle implique aussi les capacités de relèvement et d'adaptation des entités en question. Une ville bénéficiant d'un système assurantiel efficace face aux séismes par exemple, de bonnes capacités de reconstruction et d'un accès facilité aux matériaux nécessaires à cette reconstruction sera beaucoup moins vulnérable aux séismes qu'une autre ne bénéficiant pas de ces atouts, y compris si la dernière est beaucoup moins exposée aux séismes que la première.

Objet de nombreux débats sur les caractères à intégrer ou non dans le schéma, l'analogie du diamant proposée par Parker *et al.* (2009, voir ci-contre) résume assez bien cette approche. Multi-dimensionnelle et multifacette, la vulnérabilité qu'essayent de saisir ces auteurs s'applique à une

³⁴ Sur les trajectoires internationales et nationales des chercheurs, des idées et des courants de recherche, voir notamment Revet, 2011 et Cabane, Revet, 2015. Sur la manière dont ces savoirs s'organisent et s'opérationnalisent dans des « mondes » internationaux, voir Revet, 2018.

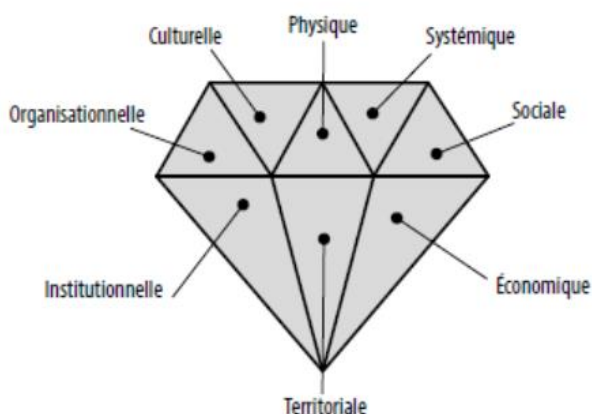


Figure 1.1 : Analogie du diamant, Parker *et al.*, 2009
Une entité constituée comme un tout à plusieurs facettes dont chacune joue un rôle particulier dans l'exposition à un choc.

entité constituée qui « intègre » différents facteurs et secteurs de fragilité toujours « déjà présentes », face à des menaces plus ou moins socialement construites, identifiées ou diffuses. Présentant donc l'intérêt de dénaturiser les catastrophes en insistant sur leur « production », ce courant de recherche tend cependant à ériger les entités considérées - qu'il s'agisse d'écosystèmes, de villes, de territoires ou d'organisations sociopolitiques – en systèmes stables susceptibles de faire face, de s'adapter ou de pâtir de « chocs » – séismes, inondations, explosion nucléaire ou crise politique (Simonet, 2016). Filant la métaphore, on peut considérer que, dans ce modèle, quelque chose vient *in fine* « heurter » autre chose, et qu'au moment de « l'impact », l'entité

vulnérable est constituée, par les observateurs, comme un « tout » homogène. La chronologie renseigne d'ailleurs sur la vision des temporalités et des chaînes de causalité mobilisées dans cette approche. La vulnérabilité concerne des chocs « susceptibles » d'advenir, tandis que résilience et adaptation opéreraient « pendant » et « après » le choc ou son identification, permettant au système en question de retrouver un état de « stabilité », similaire ou différent de celui qui était le sien « avant » la crise (Krieger, 2016).

Constat empirique, cette stabilité semble néanmoins dépendre de l'angle et de l'échelle d'analyse : partir de l'événement considéré comme catastrophique implique nécessairement d'observer des formes de perturbations d'environnements stables comparés à leur état au moment de la crise. Or, de nombreuses recherches en *science studies* notamment ont montré en quoi ces approches procédaient d'effets de sélection et de mises en relations propres à la manière dont s'est construite la science comme mode d'appréhension du monde (Latour, 2015 ; Haraway, 2007). Loin d'être stables, les entités considérées s'affectent mutuellement en permanence. Lorsqu'on se rapproche des entités constituées par l'observation comme des tout, y compris avant, pendant et après un choc identifié, on s'aperçoit en effet que les acteurs impliqués dans sa production prolifèrent, que les formes de causalité se brouillent et qu'elles sont de toute façon difficilement identifiables totalement, que les temporalités sont non linéaires et que, plus généralement, la réalité se laisse difficilement saisir dans une organisation générale.

Si on s'éloigne de la catastrophe, d'autres travaux en sciences sociales ont recours à la notion de vulnérabilité de manière extensive. Dans la lignée d'Ulrich Beck (2008) qui, à partir de la notion de risque, identifie une transformation générale de la question sociale dans les sociétés de la « modernité avancée », de nombreux auteurs ont ainsi repris la notion comme un paradigme pour analyser les relations sociales en général (Garrau, 2018), singulièrement dans leurs rapports à la violence (Butler, 2010 ; Naepels, 2019). Dans ces travaux, la vulnérabilité constitue un rapport au monde basé sur la dépendance des individus et des collectifs aux liens qui les y inscrivent et sur la capacité d'affectation qu'ont les événements sur ces individus et collectifs. Tout le monde y est vulnérable, car tout le monde habite le monde, mais certains sont plus vulnérables que d'autres car moins dépendants de ces liens pour leur survie (Castel, 1995 ; Merklen, 2009). L'appréhension des rapports sociaux y est intrinsèquement relationnelle et met l'accent sur les capacités d'action ou au contraire d'inaction des collectifs et des individus dans un monde perçu comme dynamique et toujours potentiel (Genard,

2013), mais cadré par des systèmes sociaux distribuant plus ou moins les capacités d'agir. Moins intéressées par la catastrophe que par l'exposition des individus « dans » des systèmes sociaux, ces recherches permettent d'appréhender une pluralité d'objets, dont celui qui nous occupe, au prix cependant d'une réadaptation.

En effet, si les premières approches de la vulnérabilité tendent à réifier les entités potentiellement affectées et les chocs, les secondes permettent difficilement de saisir ce qui constitue l'objet de la menace, en fait l'aléa, autrement que par des états propres aux individus : la précarité, l'exposition à la violence, la mort... En insistant sur le rapport au monde, ces approches parviennent à montrer en quoi ce dernier est produit au sein de systèmes sociaux, inégalitaires, mais intègrent plus difficilement la matérialité de l'exposition. Or, s'agissant d'inondations, cette matérialité a un rôle déterminant dans la façon dont les individus, les collectifs et les systèmes sociaux sont exposés à la catastrophe. Dans ce chapitre, je voudrais utiliser la vulnérabilité comme une aiguille méthodologique plus que comme un concept figé, pour montrer en quoi les inondations dans la banlieue de Dakar sont le produit d'un environnement à la fois affectant et offrant des « prises » aux humains permettant de l'agir (Chateauraynaud, Torny, 1999). Pour ce faire, je reviendrai ici sur la construction de l'agglomération de Dakar et plus particulièrement de sa banlieue comme une forme historique, un paysage urbain. Je tenterai d'expliquer comment les multiples interactions des humains entre eux et avec leur environnement permettent l'émergence historique des inondations comme phénomène physique et comme forme d'exposition.

I. Occuper des paysages en mouvement : la formation d'un complexe environnemental

Si l'on suit les géologues et les géographes, l'histoire des inondations à Dakar nous fait remonter assez loin dans le temps, d'au moins 1,5 million d'années. Elle est liée à la formation d'un environnement à l'interaction de différentes « entités actives »³⁵, géologiques et climatiques, et aux opportunités qu'elles représentent pour l'occupation humaine, ce dernier terme résumant mal l'interaction continue entre ces humains et les éléments ainsi assemblés. Dans cette presqu'île du continent africain, où se rencontrent des formations de dunes plurimillénaires, des lentilles d'eau souterraines, des vents contraires, puis des formes d'exploitation maraîchère, des projets d'émancipation puis d'impérialisme colonial, la ville de Dakar émerge comme l'expression d'un paysage en mouvement.

1. Bas-fonds, mares et niayes : histoires géologiques d'un paysage humide

Composée de différentes couches sédimentaires de basaltes et de sables, la péninsule du Cap Vert constitue la pointe sud d'une zone géo-climatique qui s'étend le long de la Grande Côte jusqu'à la

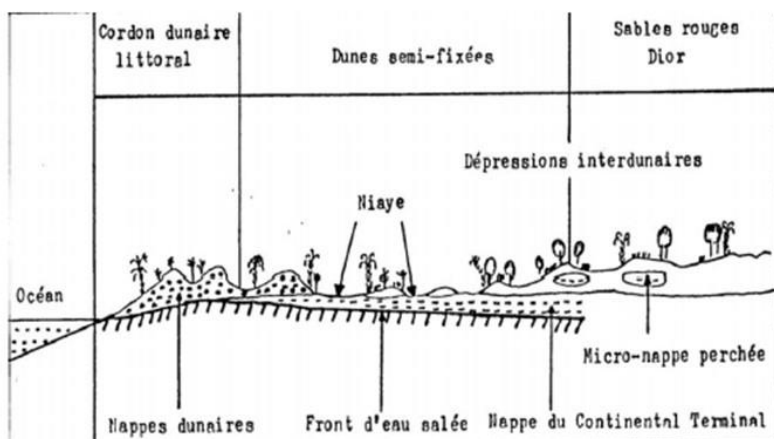
³⁵ Il paraît difficile d'imaginer les sables quaternaires ou les forêts humides de l'Holocène comme des « actants ». Bien qu'ils participent de fait au déroulement de l'action (Latour, 2007), ils opèrent selon des temporalités et des procédés difficilement appréhendables dans l'analyse de l'action humaine, et sont mobilisés par les géographes et géologues notamment comme des éléments participant à la construction d'un « environnement » ou d'un « écosystème » selon des définitions proches de celle de la « nature » chez les modernes, intrinsèquement séparée des activités humaines et de la « culture » (Latour, 1991). C'est pour cette raison que je les définis comme des entités, ou des éléments, actives dans la formation d'un « paysage » (Tsing, 2017), soit un environnement existant avec ou sans l'humain, mais entrant, de mon point de vue et selon une histoire que je conte à la place de ces entités actives, dans la production de ce dernier (voir encadré 2).

frontière mauritanienne, la zone des Niayes. Cette région doit sa morphologie et son climat particulier à la présence d'un vaste réseau aquifère situé dans les sables des dunes qui la composent et courant le long de la côte, associant de l'eau de pluie stockée dans des « lentilles d'eau douce » à de l'eau de mer issue d'infiltrations marines dans des proportions variables (Aguiar, 2009). Ce réseau hydrographique, appelé « nappe des sables quaternaires » en référence à sa période de formation, se caractérise par la présence permanente de lacs ou de zones humides où la nappe est affleurante, inondées pour certaines durant la saison des pluies, et situées dans les contreforts des dunes de sable plus ou moins stabilisées par la végétation ou, désormais, par les constructions humaines. L'histoire qui préside à ces formations fait intervenir différentes entités. Les dunes qui longent la côte de la péninsule du Cap Vert sont ainsi composées de dunes vives relativement mobiles et, appuyées à ces dernières, de dunes semi fixées abritant les mares permanentes et les zones humides. En amont de ces formations, dans les terres, on appelle « erg » les successions de dunes vives et de dunes recouvertes de végétation soumises, en fonction des variations du relief sub-dunaire, du climat, des vents, et de la croissance plus ou moins rapide de la végétation qui en résulte, à des déplacements plus ou moins importants. Elles sont cependant plus stables que leurs homologues côtières. Sur la péninsule dakaroise, cette formation correspond aux ergs de Pikine et de Cambérenne (ou erg du Cayor). Les « petites niayes », soit des mares peu profondes mais inondées en permanence ou simplement des zones humides, se situent à l'interface entre ces différents systèmes dunaires, tandis que les grandes Niayes, soit des lacs permanents comme celui de Mbaouane ou de la grande Niaye de Pikine, constituent des dépressions dunaires importantes, alimentées par le réseau hydrographique de la nappe, et coupées de la mer par « l'arrivée » des dunes vives durant le quaternaire (Ndao, 2012). A l'échelle géologique, le paysage des Niayes doit donc autant à l'alternance des régimes de vents et à l'accumulation de sables fluviatiles modelant les formations dunaires (Capot-Rey, 1970) qu'à l'interaction entre les courants marins et le réseau d'eaux souterraines alimenté par les pluies. Ces paysages composent un « processus de croissance » qui ne se limite pas à la production d'une niche environnementale « dans » laquelle s'insère des organismes vivants, mais partagent au contraire une « trajectoire de devenir continue » « entre » les animaux, les plantes et les « choses » ici rassemblés (Ingold, 2013, p. 259).

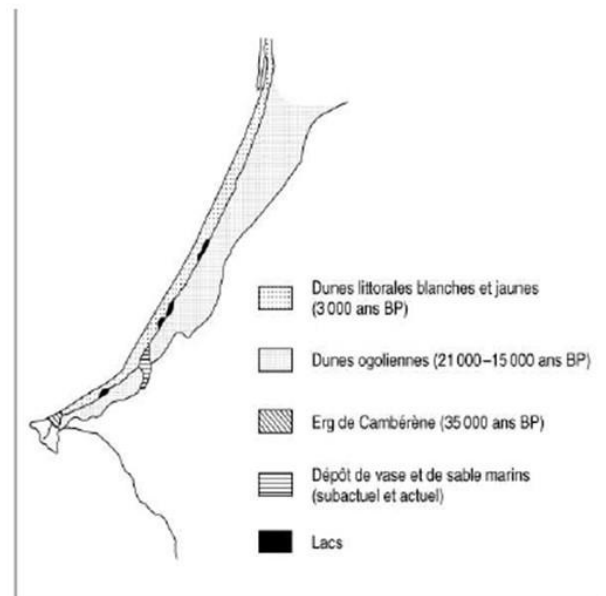
L'évolution des Niayes (zones humides, petites Niayes et grandes Niayes) de la région dépend ainsi en grande partie des capacités de recharge de la nappe : plus son niveau est haut, plus elle imprègne les sols voire constitue des mares, présentes à l'année dans les dépressions les plus importantes. L'ancienne présence d'une forêt humide durant l'Holocène a en outre favorisé la sédimentation de matières organiques dans ces « bas-fonds » (Lézine, 1987) les rendant particulièrement fertiles. En 1940, Trochain y recense plus d'une centaine d'espèces végétales différentes, dont le Palmier à huiles (*Elaeis guineensis*) caractéristique de ces formations, mais aussi toute une flore composite, dont les variations dépendent en partie de l'exploitation qui en est faite par les hommes, et des changements climatiques locaux. Contrairement au reste de la zone sahélienne dont elle fait partie, cette région se caractérise en effet par des températures relativement douces dues à la rencontre de masses d'air fraîches océaniques et de courants marins le long des côtes, par des contrastes thermiques moins importants que dans le reste du pays, et par une humidité moyenne plus élevée, contribuant au maintien de cet ensemble spécifique. Mais cette stabilité relative masque des disparités spatiales et temporelles. L'abaissement de la pluviométrie dans certaines zones ou la variation des capacités d'infiltration des eaux peut ainsi modifier significativement la végétation d'une niaye à l'autre en faisant baisser le niveau d'une lentille d'eau, salinisant l'ensemble, et entraînant la mort de certaines espèces et la survie voire l'apparition d'autres (Adam, 1953). Ces évolutions sont importantes car la présence de végétation, ou d'autres formes d'occupation des sols, sur les contreforts des dunes participe en effet à la stabilisation de ces dernières, ou au contraire les laisse à la merci du vent,

contribuant au colmatage ou au maintien des mares et zones humides (Capot-Rey, 1970). En outre, les activités de cultures modifient elles aussi ce paysage par l'introduction, la destruction, l'hybridation de nombreuses espèces (Faye *et al.* 2014), par l'acidification ou l'exploitation des eaux souterraines agissant sur le niveau de ces dernières, ou encore par la modification des sols de surface et donc l'action sur leurs capacités d'infiltration (Aguar, 2009).

Les interactions qui président à la formation de ce paysage spécifique, avant même l'arrivée des humains, sont donc multiples et particulièrement complexes. Leur mention ici n'a cependant pas pour seul but de mettre en lumière cette antériorité, mais bien de commencer à décrire la formation d'un environnement inondable. En effet, nous verrons dans le deuxième chapitre en quoi les multiples variations de cet environnement font l'objet d'une attention soutenue pour les humains habitant la zone, et participe de ce fait à la manière dont ils conçoivent l'inondation. Pour l'heure, il faut simplement retenir que le paysage qui se dessine ici offre à la fois des opportunités importantes pour les activités humaines, qu'il s'agisse de la culture ou de l'habitat, mais s'avère aussi très sensible aux variations climatiques et aux modes d'occupation de ses espaces, nous y reviendrons.



Source : Dione, 1986



Source : Faye El Hadji, 2010

Figure 1.2. Schémas géomorphologiques de la zone des niayes

Multiple, le paysage des niayes résulte de l'interaction entre différents types de sols modelés par les vents et les courants marins, différentes formes de végétation, un aquifère varié et non homogène... sur plusieurs dizaines de milliers d'années.

Source : Ndao, 2012

2. Des vues divergentes sur l'occupation de la terre : appropriation foncière et ségrégations dans la ville coloniale

L'histoire humaine de la presqu'île remonte elle aussi relativement loin. Celle qui nous intéresse, parce qu'elle participe directement à la construction de l'environnement urbain dakarois, commence au XV^{ème} siècle lorsque des communautés de pêcheurs et d'agriculteurs, les Lébous, s'installent sur la péninsule non sans en chasser les anciens habitants socés. La péninsule présente pour les arrivants de nombreux avantages. Cernées par la mer et les ressources halieutiques abondantes, la présence des niayes assure la possibilité de cultiver de larges parcelles de mil, de manioc, de riz, d'arachide... De par sa topographie, elle est en outre facilement contrôlable et l'accès peut en être défendu, notamment face aux armées du Cayor, royaume duquel les Lébous tentent de faire sécession³⁶. Profitant du soulèvement des populations de Palo et du Pire, au cœur du royaume, en 1790, les peuples de la presqu'île en bloquent l'accès terrestre aux percepteurs du royaume, en érigeant des retranchements en pierres sèches de la baie de Hann au village de Yoff, et soutiennent ainsi le siège de plus de 15 ans imposé par le Damel du Cayor (Sylla, 1955). A partir de 1795, les Lébous fondent une organisation politique fédérale autonome réunissant les différents villages de ce qu'ils revendiquent désormais comme un territoire unifié (Sylla, 1991). Ces villages parmi lesquels on compte Ouakam, Yoff, ou Dakar, aujourd'hui complètement intégrés à l'agglomération urbaine, se répartissent alors le long des côtes sur toute la péninsule. Ils entretiennent en outre des relations diplomatiques importantes avec les colons français, installés sur l'île de Gorée, au large de la presqu'île, depuis 1677 (Sylla, 1955).

Depuis leur enclave insulaire, ces derniers vont, eux aussi, progressivement voir la région comme un site particulièrement adapté à la poursuite de leurs intérêts. Avec l'invention du chemin de fer, plus besoin de se situer sur un fleuve pour recevoir le fruit de l'exploitation des colonies, et la pointe la plus occidentale de l'Afrique de l'Ouest offre des conditions idéales pour permettre aux marchandises ainsi acheminées d'atteindre l'Europe par bateau. Elle constitue en outre la dernière escale possible pour les navires remontant du Golfe de Guinée avant les Canaries, ne dérange pas les habitudes des armateurs héritées du commerce triangulaire, et bénéficie d'un climat considéré alors comme relativement accueillant pour ces européens (Seck, 1961). En 1857, les français achètent donc aux Lébous une partie de leurs terres pour y bâtir un port et poser les premières pierres de la ville coloniale de Dakar³⁷. Simple comptoir devenu capitale de l'Afrique Occidentale Française en 1902, la ville va rapidement concentrer la plupart des activités commerciales et industrielles du pays et attirer une population très importante en quête d'un travail³⁸. Typique des formes spatiales de l'exploitation coloniale, cette polarisation va entraîner une expansion rapide de la ville sur toute la presqu'île, pour partie sur le site d'anciennes zones humides ou mares permanentes, remblayées et drainées selon les normes qui sied à la ville occidentale (Ndao, 2012 ; Faye, 2017). L'agglomération va par ailleurs « intégrer » au fur et à mesure les villages des lébous de la presqu'île, plus ou moins contraints par la pression foncière à la marchandisation d'une partie de leurs terres aux colons et aux migrants de l'intérieur qui viennent peupler la capitale. Entre 1915 et 1955, le nombre d'habitants de la presqu'île

³⁶ Sur la manière dont les révolutionnaires lébous restreignent l'accès de la presqu'île face aux armées du Cayor, voir Sylla, 1955.

³⁷ Construite sur le village lébou du même nom.

³⁸ Aujourd'hui encore, la région de Dakar concentre 80% des activités économiques du pays, la quasi-totalité des infrastructures industrielles, plus de 25% de sa population et la moitié de sa population urbaine, et 75% des transports de marchandises ont pour origine ou destination Dakar (UN-Habitat, 2008. *Sénégal : Profil urbain de Dakar*, <http://unhabitat.org/urban-knowledge/publications/> ; Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2019. *Dakar. Situation économique et sociale régionale, 2016*, <http://www.ansd.sn/ressources/ses/SES-Dakar-2016.pdf>).

passé de 40 000 à 236 000 habitants (Sané, 2013), et le nombre de migrants arrivants en ville dépasse largement le taux d'accroissement naturel des populations lébous et des colons (Faye, 2017). Ces nouveaux venus louent ou sont hébergés chez les propriétaires installés au sein de la ville coloniale³⁹ ou dans les interstices de cette dernière, mais s'installent aussi dans ce qui est qualifié tour à tour de « poches villageoises » ou de « bidonvilles » aux abords de la ville ou près des villages encore épargnés par cette croissance urbaine. À partir de la fin du XIX^e siècle, la ville se construit ainsi sur des dynamiques conjuguées d'exploitation économique d'un territoire opportun pour la conquête impériale, d'attraction des migrants qui en résulte, d'occidentalisation partielle des formes d'occupation de l'espace, et de refoulement relatif des « indigènes » aux marges de la ville occidentale.

Dès 1904 en effet, des premières politiques de démolitions des « taudis » et, dans le meilleur des cas, de déplacements de leurs populations, sont mises en place par le gouvernement colonial pour prévenir les épidémies imputables selon eux à la proximité de la ville « africaine ». Les « villages » sont partiellement ou totalement déplacés en dehors du plateau dakarois, situé au sud de la presqu'île, qui constitue le cœur de la ville coloniale. Sélective jusqu'en 1914, cette politique de refoulement des « indigènes non évolués » devient massive à cette date avec l'aménagement par les colons d'une « ville indigène », le quartier de La Medina, situé en contrebas du Plateau et séparé de ce dernier par une zone *non aedificandi* de taille variable au cours du temps, pour y loger les ménages noirs les moins « respectueux » des normes d'urbanisme de la ville coloniale (Faye, 2017). Couplé à un renforcement progressif du contrôle de l'espace public, ce déplacement constitue ce que beaucoup voient comme le point de départ d'un type de politique urbaine qui va perdurer après l'indépendance et qui consiste dans l'éloignement des « moins désirables » de la ville centre vers ses périphéries, contribuant ainsi à la production de formes de marginalités spatiales et sociales (Faye, Thioub, 2003). Ces politiques dites de « déguerpissement »⁴⁰ supposent cependant des outils normatifs permettant de désigner ces indésirables, ainsi qu'un certain contrôle sur la terre dont ils sont chassés et sur celles où ils sont relogés, lorsqu'ils le sont.

Encadré 2. Faire partie du paysage : un essai de présentisme méthodologique

C'est au géographe Denis Cosgrove (1985) que l'on doit l'une des premières réflexions analytiques sur le paysage, traduction nécessairement infidèle de l'anglais *landscape*. À partir d'une réflexion sur l'idée de paysage, il revient sur la manière dont ce concept devient une manière de voir le monde durant la renaissance italienne, et notamment à partir de l'introduction de la perspective dans la peinture, et l'invention subséquente d'un type de d'œuvre artistique, la peinture de paysage. Ce travail va donner lieu à tout un ensemble d'analyses sur les représentations et les outils au service de ces dernières comme instruments de pouvoir et pratiques de gouvernement, que ce soit en écologie politique, en géographie humaine (Neumann, Roderick, 2011) ou en anthropologie (Scott, 1998).

À ces analyses, Tim Ingold oppose à partir des années 1990 une approche phénoménologique du paysage. Critiquant le concept de paysage et les analyses constructivistes de ce dernier comme faisant partie d'un même dispositif propre à la science moderne produisant le monde comme un objet

³⁹ L'urbanisme de la ville coloniale n'est alors pas aussi normé, et ses habitants pas aussi homogènes, que ne le laissent penser certains textes. Les propriétaires africains y sont nombreux, habitant des maisons construites « en dur » mais louant ou hébergeant aussi des nouveaux arrivants dans des *bancos*, pièces construites en bois et en pailles sur la concession, souvent derrière les façades en pierre abritant la cour de la maison (Faye, 2017).

⁴⁰ Ce vocable se retrouve aujourd'hui dans de nombreuses villes africaines francophones et continue à désigner les opérations « d'expulsion collective et contrainte d'individus qui ne possèdent pas de droits reconnus sur les parcelles qu'ils occupent. » (Spire, 2004).

d'investigation extérieur au regard porté sur lui, il définit le paysage comme un moment de « l'habiter », terme désignant un processus continu d'établissement et d'évolution des relations qui composent la vie. Les paysages d'Ingold sont activement produits dans ce processus par les humains mais leur fournissent dans le même temps les ressources matérielles et de sens nécessaires à leur vie. Intrinsèquement « socio-naturels », ils sont le produit de perceptions et d'actions simultanées (*Ibid.*, 2000). Si cette perspective participe à l'ouverture d'un champ nouveau d'analyse pour l'anthropologie, elle n'en pose pas moins question. Car à trop focaliser sur l'expérience et la pratique humaine, Ingold tend à écarter de son champ de perception les transformations socio-économiques qui participent activement aux bouleversements des paysages, notamment en ce début de XXI^{ème} siècle (Berglund *et al.*, 2019). C'est à ce rapprochement entre les perspectives critiques et phénoménologiques que s'attachent désormais certains anthropologues du paysage (*Ibid.*).

Parmi eux, Anna Tsing a largement contribué à populariser cette notion. Pour elle, le paysage désigne un « rassemblement en train de se faire »⁴¹, et plus précisément un rassemblement de manières d'être de différents être vivants ou non vivants, dont les histoires enchevêtrées forment des niches écologiques. Comme pour Tim Ingold, le paysage désigne donc un moment dans des *relations* entre organismes et environnements (les histoires sont ici des histoires multi-espèces et l'analyse se focalise sur l'évolution de ces relations), une sorte de photographie, mais à la différence de ce dernier, il est possible de repérer à partir de l'harmonisation de ces histoires des schémas morphologiques qui composent les structures du paysage⁴². Ces structures, outils méthodologiques plus que modèle théorique donc, pointe vers des agencements divers susceptibles de produire des paysages, depuis les histoires communes des pins rouges et des champignons Matsutake, aux dispositifs de traduction de ces histoires en valeurs marchandes propres au système capitaliste (Tsing, 2017 ; voir conclusion de ce chapitre). Mais l'inclusion des non humains dans ces productions, et leur indépendance possible des histoires humaines, amène à un repositionnement de l'anthropologue sur son terrain (Tsing *et al.*, 2019 ; Brown, 2019). En effet, ce dernier doit se départir d'une vision qui serait uniquement centrée sur les acteurs humains, pour apprendre à lire l'histoire des relations entre espèces non-humaines. Cela suppose d'interpréter ces relations (en s'aidant pour ce faire des botanistes, des biologistes, des chasseurs, des cultivateurs ou des cueilleurs) et de les donner à voir dans ses comptes-rendus.

En sociologie, cette position m'apparaît assez proche de celle d'une posture de « présentisme méthodologique » revendiquée par certains des tenants de la sociologie pragmatique (Barthe *et al.*, 2013). Elle consiste pour une part d'entre eux à aller rechercher dans le passé la manière dont se sont structurées historiquement des « formes de vie collectives » (*Ibid.*, 182), comme des milieux ou des pratiques professionnelles (Rémy, 2009 ; 2018), pour observer dans le présent comment ces formes sont constituées en contraintes ou en ressources pour et par les participants de ces milieux ou de ces actions. Etendue aux paysages, cette approche me permet d'aller rechercher dans le passé des formations géologiques, biologiques et historiques de la péninsule du Cap-Vert, les éléments qui agissent sur son présent, ou y sont mobilisés. Les histoires présentées dans ce chapitre, nous avons commencé à le voir, sont donc des reconstitutions qui me sont propres, mais sont informées par le regard inquiet que portent mes contemporains dakarois sur la « remise en mouvement » récente de

⁴¹ Traduction de "A landscape is a gathering in the making", (Tsing, 2019, p. 37).

⁴² « "Patch" is a term we borrow, and modify, from landscape ecology; there, "landscapes" are units of heterogeneity whose components—at any scale—are patches (White and Pickett 1985; Wu and Loucks 1995). Patches show us landscape structure, that is, morphological patterns in which humans and nonhumans are arranged. A forest, a city, or a plantation: each of these is a landscape structure. We recognize these landscape structures through observations, comparisons, and attunements; landscape structures may be analyzed as part of systems, whether cosmologies, ecological models, or political economies, but they need not be. » (Tsing *et al.*, 2019, p. 188).

leur environnement, sous l'effet des inondations notamment. Si ces reconstitutions sont les miennes, elles sont donc situées, et en l'occurrence, le fruit d'un regard de sociologue sur les associations et interactions qui composent ce paysage, décrivant qui plus est ce paysage depuis la banlieue de Dakar. Cet environnement urbain spécifique est, on va le voir, produit comme une extension de la ville de Dakar, et incorpore à ce titre une position spécifique dans le paysage de la ville. Je tente, dans cette première partie de la thèse, d'appréhender cette position en reconstituant la manière dont des milieux, des acteurs et des situations s'articulent historiquement pour produire un paysage spécifique et tenter d'y agir (voir encadré 3).

II. De l'habitat pas si spontané, une ville pas si (ir)régulière : la production de la banlieue de Dakar

Dans la ville en expansion, la pression foncière se fait de plus en plus forte et renforce les conflits d'usage et d'appropriation entre « ville occidentale » et « ville indigène », entre droit colonial français et droit lébou à l'occupation de la terre, entre politique urbaine et flux démographiques. Depuis les premières tentatives coloniales pour juguler l'accroissement exponentiel de la population par son déplacement partiel en dehors de la presqu'île, aux aménagements post-coloniaux des extensions de Pikine régulières et de Guediawaye, les politiques d'aménagement interagissent avec d'autres formes d'urbanisation, en amplifiant ainsi les dynamiques d'expansion urbaine.

1. L'expansion de la ville à la péninsule : les premières politiques d'éloignement des Dakarais

La gestion du foncier a constitué un véritable casse-tête pour les Etats colonial et national depuis la colonisation. Lorsque les français débarquent sur la péninsule du Cap-Vert, le foncier est considéré en grande partie comme un bien collectif et inaliénable, géré par les représentants des villages lébous fédérés (Diallo, 2014). Ces derniers, les *lamanes*, sont chefs de la terre, assurent sa répartition aux cultivateurs contre un impôt en nature ainsi que la redistribution d'une partie de ses fruits à la communauté. Les cultivateurs peuvent à leur tour se voir payer une redevance par un autre membre de la communauté qui acquiert ainsi le droit de cultiver cette terre (Fall, 2006). En ce qui concerne les terres cultivables, les formes d'appropriation privatives sont donc temporaires et appartiennent en dernière instance à la communauté en la personne de ses représentants, tandis que les parcelles de logement appartiennent aux familles qui peuvent les négocier de gré à gré sans que cela n'entraîne de production d'un titre de propriété, ni ne concerne leurs représentants politiques (Sidibe, 2013). Les négociations entre ces derniers et les colons entraînent cependant, comme nous venons de le voir, l'apparition de formes de cessions permanentes des terres, dès lors mises en cadastre, et, avec le développement de la ville coloniale, des formes de spéculation foncière (Faye, 2017). Les négociations entre les autorités coloniales et les dignitaires lébous aboutissent ainsi en 1905 à une convention cédant la propriété d'une grande partie de la presqu'île du Cap Vert à l'Etat français, leur permettant de mener à bien leurs politiques de peuplement. Fortement contestée, cette convention sera partiellement abrogée par une loi de 1955 permettant aux communautés lébous de revendiquer l'usage d'une terre possédée par l'Etat, et d'en acquérir ainsi la propriété. Ces affectations réciproques entre le droit colonial de la propriété et la régulation lébou de l'appropriation des terres font de la gestion foncière au Sénégal comme dans de nombreux pays africains, une question particulièrement sensible, gérée aujourd'hui encore de manière opaque par différents acteurs se revendiquant selon différents moyens de différentes formes de légitimités sur la terre (Sidibe, 2013). Centrales dans les

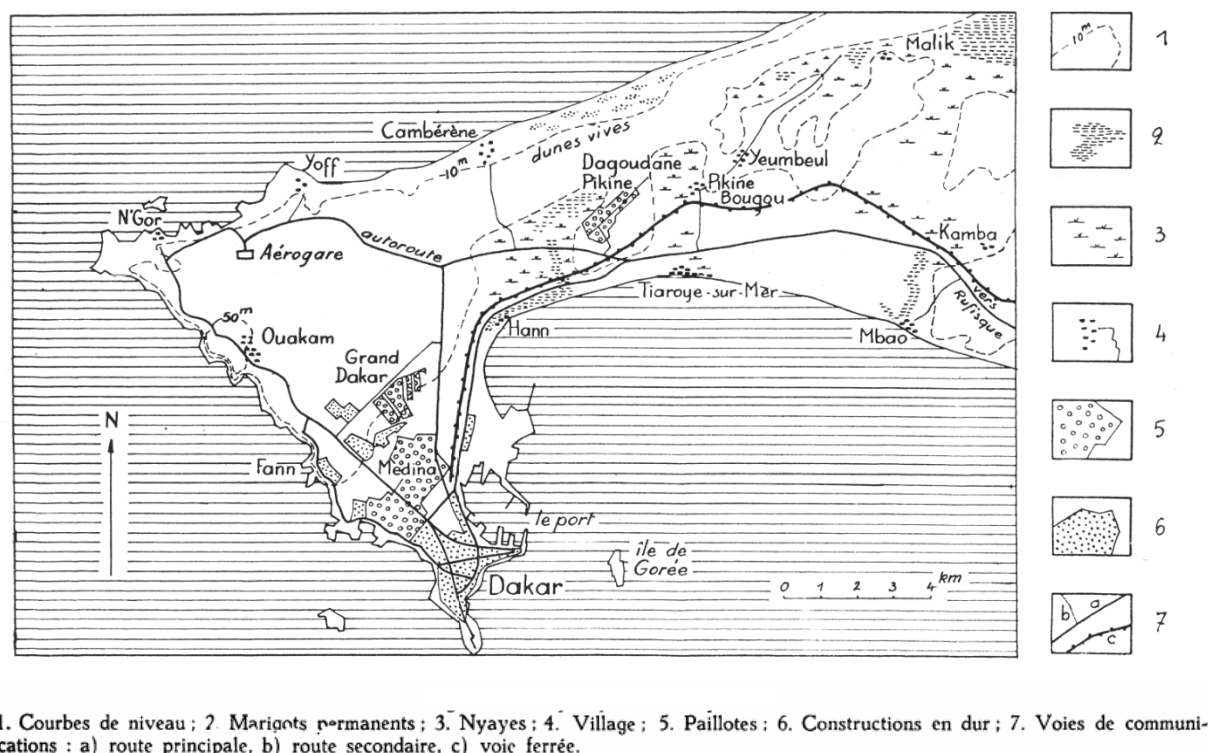
formes de peuplement et d'urbanisation de la presqu'île depuis l'arrivée des colons, elles participent aussi aux dynamiques d'urbanisation de la péninsule à partir des années 1950 aux côtés des politiques urbaines de peuplement.

Les premières extensions urbaines significatives au-delà de la presqu'île résultent des tentatives de l'Etat de maîtriser l'explosion démographique et spatiale de la ville. Face aux flux très importants de migrants venus s'installer à Dakar depuis l'intérieur du pays entre les années 1950 et la fin des années 1980⁴³, l'Etat et les opérateurs du logement ne parviennent pas à construire en assez grande quantité et selon un spectre assez large pour loger l'ensemble de la population dakaroise. Les sociétés immobilières et foncières semi publiques telles que la Société Immobilière du Cap Vert (SICAP, créée en 1952) ou l'Office des Habitations à Loyers Modérés (OHLM créée en 1959, devenue SNHLM en 1997) produisent ainsi en relativement faible quantité des logements pour les classes moyennes et les employés du secteur public notamment, laissant en marge la demande très importante de logement de la part des personnes non salariées et à très faibles revenus. En outre, la promotion immobilière privée « formelle » est alors très faible (elle ne prendra réellement son essor qu'à partir des années 1990 et surtout des années 2000 à la suite de multiples opérations de libéralisation du foncier) et ne cible là encore que des ménages solvables (Sané, 2013, Un-Habitat, 2012). Poursuivant les formes coloniales de gestion urbaine, les opérations de « décongestion » du centre-ville à partir des années 1950 vont ainsi tenter de loger cette population à moindre coût en dehors des limites formelles de la capitale.

Marc Vernière (1977) a produit une étude fouillée de ce processus d'expansion urbaine. En 1952, le gouvernement colonial viabilise des parcelles dans un espace alors libre de toute habitation, largement occupé par les sables et assez éloigné de Dakar, le site de « Dagoudane-Pikine ». Issus des « bidonvilles » de Medina, Champs de courses ou Gueule Tapée, les populations qui s'y installent se voient offrir un permis d'occupation de ces parcelles (non équivalent à un droit de propriété formel) en échange de la destruction de leurs habitations, considérées comme insalubres. Ne sont donc concernés par ce déplacement que les propriétaires, informels certes, de logements dans ces quartiers. La charge leur revient de construire leur nouvelle maison sur les parcelles qui leur ont été attribuées, et d'y implanter certains services, dont les services d'assainissement (voir ci-dessous). Les locataires des quartiers déguerpis, n'ayant pas droit d'accéder à ces parcelles, sont simplement sommés de quitter leur logement lorsqu'arrivent les bulldozers. Ce programme va connaître deux extensions formelles dans la zone après l'indépendance de 1960. En 1961, Pikine Loti Régulier, pensé sur le même modèle et en vue de déménager les mêmes quartiers, reconstruits par leurs habitants, prolonge le premier programme au sud de Dagoudane-Pikine. Il est suivi de la viabilisation des parcelles de Pikine Extension en 1967 à l'Est (qui constitue aujourd'hui la seule partie « régulière » de Djiddah Thiaroye Kao, voir figures 1.3 et 1.4). Profitant des équipements implantés par l'Etat lors du premier programme, et de l'activité commerciale qui s'est développée dans ce sillage le long de la route des Niayes, l'entreprise de textile ICOTAF construit en outre à la fin des années 1950 sa propre cité destinée à loger ses salariés, dans le même secteur. Migrants de l'intérieur venus chercher du travail à Dakar plusieurs années auparavant, ou travailleurs salariés originaires de la capitale et accédant ainsi à la propriété, les habitants de cette ville nouvelle voient pour la plupart dans leur installation une occasion de stabiliser un parcours résidentiel parfois heurté (dans le cas des habitants de Pikine qui sont tous passés par les bidonvilles du centre de la capitale), d'acquérir une forme de sécurité résidentielle et de consolider ainsi leur position sociale (Vernière, 1977). Mais la ville formelle qui rassemble ces

⁴³ Aujourd'hui, la migration vers Dakar reste importante mais a connu une forte baisse à partir des années 1990. L'expansion de la ville est maintenant fortement liée au renouvellement naturel des populations (Duboz, 2011).

aspirations et achève ces parcours n'est pas la seule à se développer. En miroir et dans ses interstices, elle est en effet suivie par la production d'une importante « ville irrégulière ».



Source : Gallais, 1954

Figure 1.3. La péninsule du Cap-Vert en 1954 : Villages, « paillotes » et « constructions en dur »

En 1954, le géographe Jean-Gallais décrit à l'aide d'une rhétorique surannée la « vie des villages » lébous et l'explosion démographique qu'il y perçoit au début des années 1950 après la création de Dagoudane-Pikine. Cette urbanisation se produit dans un paysage jusqu'alors occupé en grande partie par les niayes et les cultures. Le village de « Pikine Bougou » semble correspondre en fait au village de Thiaroye Gare, absent de la carte.

2. Une ville « irrégulière » ? Habitat « spontané » et politiques urbaines

Sélectionnant des parcours singuliers, le mode de définition des ayants-droit à un permis d'occuper les parcelles produites par l'Etat à Dagoudane-Pikine laisse en effet sur le carreau une partie importante de la population de Dakar, notamment les migrants les plus récemment arrivés, ou ceux n'ayant pas réussi à acquérir un logement dans les zones déguerpies de la capitale. Souvent plus jeunes que les nouveaux habitants de Pikine, ces derniers vont naturellement se tourner vers les premiers occupants de la terre, les Lébous, pour acheter des terrains en vue de construire leurs maisons sur les bords de la ville nouvelle qui a rendu la zone attractive. Avant 1964, les nouveaux arrivants dans la région acquièrent ainsi des terrains auprès des exploitants ou *lamanes* de cette zone sous la forme de la concession, soit l'acquisition temporaire d'une terre pour l'exploitation contre un don monétaire ou en nature selon le schéma exposé plus haut (Diong, Diouf, 2019). Ces terrains se situent donc souvent à proximité des niayes, ces zones semi inondées et très fertiles qui font l'objet d'une exploitation de

plus en plus intense en vue de nourrir la population grandissante de la capitale (Diop *et al.*, 2019). Les quartiers de Mousdalifa et de Djiddah émergent le long de la route des Niayes qui relie Dagoudane-Pikine à Dakar et aux villages lébous de Thiaroye Gare et de Yeumbeul à partir de 1960. Les migrants de l'intérieur, logés à Pikine ou à Dakar, mais aussi les ménages installés dans la partie régulière de Pikine ainsi que les enfants de ces derniers (Vernière, 1977), acquièrent des terrains déclarés non constructibles par l'Etat auprès des exploitants lébous et y bâtissent leur maison en dehors des règles de droit qui encadrent la promotion foncière et immobilière, et donc en dehors des plans de planification urbaine. C'est le début de l'urbanisation dite irrégulière de la zone qui concernera, en 1993, 64% des surfaces occupées de la ville de Pikine (Salem, 1998). Mais « irrégulier » ne signifie pas ici « en dehors du contrôle de l'Etat ». En fait, ce dernier intervient en négatif à la fois dans les formes de cette urbanisation, et dans l'orientation de sa production.

Dans le courant des années 1960 le mode d'accès au foncier change significativement pour les aspirants à la propriété. A cette époque, l'Etat sénégalais nouvellement indépendant cherche à réguler le foncier tout en affirmant sa différence avec l'Etat colonial en essayant notamment de « prendre en compte le caractère traditionnel des rapports à la terre »⁴⁴ (Plançon, 2009, p. 841). Pour ce faire, il promulgue en 1964 la Loi sur le domaine national⁴⁵ qui verse toutes les terres non immatriculées dans le domaine de l'Etat mais peuvent pour certaines d'entre elles être « mises en valeur par les affectataires de parcelles sur lesquelles ces derniers ont des droits d'usage » (Plançon, 2009, p. 842). 95% du foncier du pays entre alors dans les possessions de l'Etat, tout en étant potentiellement affectable à une personne ou un ménage pouvant justifier d'une « mise en valeur » de la terre⁴⁶. Dans la banlieue de Dakar en constitution, cette loi va produire des effets inattendus (Touré *et al.*, 2013). Craignant de se voir retirer des terres sur lesquelles ils estiment avoir un droit de fait, et voyant leurs voisins s'engager dans une course à l'appropriation foncière privée contre l'appropriation étatique, les Lébous vont multiplier les ventes informelles de parcelles à qui veut les prendre, souvent au sein même des lignages ou des réseaux d'interconnaissance. Ces ventes s'inscrivent dans des luttes entre les villages lébous et l'Etat, entre les villages lébous eux-mêmes et vis-à-vis des nouveaux propriétaires, et dans le cadre de stratégies de contrôle territorial ou de spéculation foncière (Salem, 1998 ; List, 2014), et elles ne font l'objet d'aucune autorisation administrative ni enregistrement au cadastre.

Diong et Diouf (2019) détaillent le processus d'autonomisation des propriétaires informels dans le cas de la commune de Yeumbeul. Entre les années 1960 et les années 1990, de nombreux quartiers vont se constituer grâce à la vente de ces terres. Ces quartiers se dotent de chefs de quartier, représentants officiels des habitants auprès de l'Etat et de ses organes, mais aussi en charge de la gestion foncière du territoire. Face aux litiges qu'entraîne la concession des terres par les Lébous sans transfert de titre de propriété, à la multiplication des ventes, et aux demandes des nouveaux propriétaires de

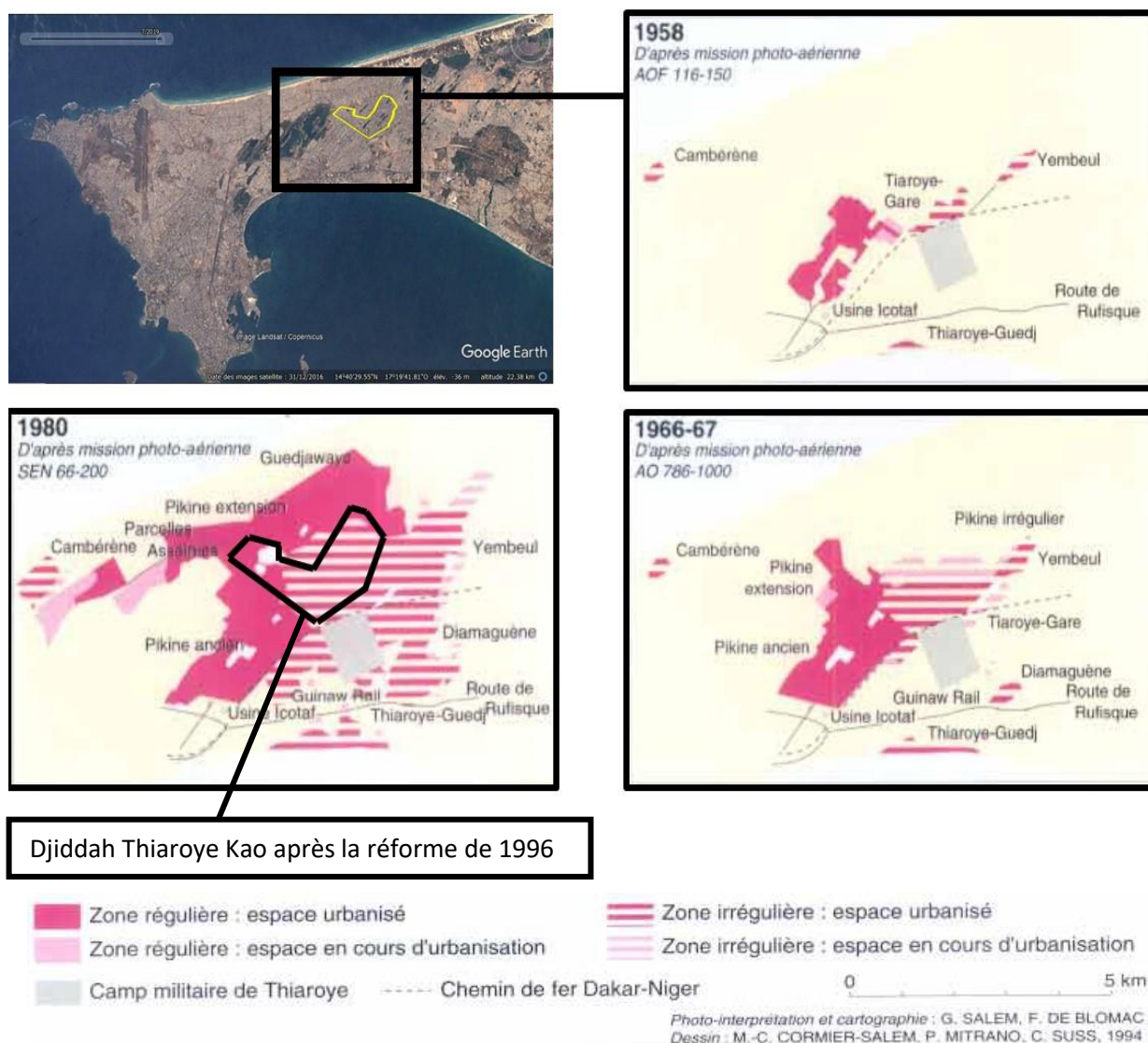
⁴⁴ Caroline Plançon (2009, p. 842) cite ainsi le Rapport de la Commission de la Législation et de la Justice de l'Assemblée Nationale de juin 1964, portant sur les débats de l'Assemblée nationale autour la loi de 1964 sur le domaine national : « Le caractère absolu et souverain du droit de propriété heurte nos conceptions, cadre mal avec notre existence communautaire. Chez nous, la propriété privée était connue sur des bases semblables aux bases occidentales en ce qui concerne les choses mobilières, mais il ne pouvait exister sur la terre que des droits différents, des démembrements du droit de propriété généralement multiples et superposés à l'image de la hiérarchie sociale ».

⁴⁵ Loi 64-46 du 17 juin 1964.

⁴⁶ Dans la loi, ce droit d'affectation est ouvert jusqu'au décret d'application de la loi, laissant en fait un délai relativement court aux potentiels bénéficiaires pour réclamer leurs droits sur une parcelle. Dans les faits, cette loi ne va pas être comprise par tout le monde, peu de personnes vont se manifester pour réclamer des parcelles mises en valeur, et ce droit d'affectation est revendiqué aujourd'hui encore par certains détenteurs de « droits coutumiers » (Diong, Diouf, 2019).

« sécurisation » de leur parcelle (List, 2014) par l'acquisition d'actes de vente (et plus simplement d'un droit de concession de gré à gré), les chefs de quartiers vont se positionner en intermédiaires des ventes : ils les constatent et signent ces actes de vente informels. Cette multiplication des intermédiaires (aux côtés des chefs de quartiers, des courtiers en tout genre s'improvisent représentants des « propriétaires » lébous) et cette consolidation de la légitimité de l'occupation « informelle », renforce la multiplication des ventes : les parcelles sont vendues de plus en plus vite, de plus en plus loin, les parcelles existantes sont divisées etc. En outre, une fois ces terres vendues et le droit de propriété individuelle consolidée, elles peuvent faire l'objet de transmissions, de divisions, de regroupements, qui ne concernent plus les Lébous mais les nouveaux habitants de ces parcelles. A partir des années 1990 et des premières lois de décentralisation, les maires entrent dans la danse. Ils demandent à certains propriétaires de fournir des quittances de loyer au trésor, sur lesquels les municipalités touchent une commission, pour leur remettre un acte de propriété, toujours informel, mais assurant une meilleure protection juridique aux propriétaires en cas de litiges. La vente des parcelles et sa multiplication sont donc le résultat de dynamiques complexes de marchandisation du sol, dans le cadre de compétitions multiples pour l'accès au foncier, de demandes de reconnaissance de la part des habitants de la banlieue et d'institutionnalisation de pouvoirs territoriaux.

Dans la ville « régulière », des processus similaires de constitution d'un marché foncier hybride concernent les parcelles faisant l'objet d'un simple « droit d'occupation », et participe à brouiller la frontière déjà mince entre les deux formes d'urbanisation. Dans le centre de la péninsule à l'Est, au Nord et au Sud de la Grande Niayes de Pikine, la région s'urbanise donc à très grande vitesse à partir des années 1960 selon un double processus d'expansion régulière ou irrégulière des zones loties par l'Etat et des villages lébous et de densification des quartiers réguliers et irréguliers. Des territoires entiers de la région, jusqu'alors inoccupés, se couvrent d'habitations plus ou moins reliées aux réseaux et infrastructures urbaines dont la gestion constitue l'un des marqueurs vivaces de la distinction entre ville centre et banlieue, entre Dakar et Pikine.



Source : Salem, 1998. Modifié par Romain Leclercq

Figure 1.4. Evolution de l'urbanisation dans la banlieue de Dakar, entre 1958 et 1980.

Tandis que les parcelles viabilisées par l'Etat des villes nouvelles de Pikine, Pikine Extension, Guediawaye et Parcelles assainies se construisent entre 1952 et 1972, la ville « irrégulière » se développe le long des axes routiers et à partir des extensions et des villages lébous de Thiaroye et Yeumbeul. Lorsque la commune Djiddah Thiaroye Kao est instituée en 1996, une très grande partie de sa surface construite est considérée comme irrégulière.

III. Produire la ville vulnérable : économie politique de la banlieue et réseaux d'assainissement⁴⁷

Considérée par les médias (voir chapitre 2) et par certains chercheurs comme le « double négatif » de la ville de Dakar (Vernière, 1977), la ville de Pikine joue en fait un rôle ambigu dans le processus d'urbanisation de la capitale. Eloignée de la compétition politique très intense à Dakar, mais en constante expansion, elle constitue d'une part un terrain vierge pour les futurs responsables politiques en mal de base territoriale, et accède de ce fait à certains services urbains. Trop proche néanmoins de la capitale, elle pâtie fortement du désengagement de l'Etat post-ajustement structurel tout en absorbant une grande partie de la croissance démographique de cette dernière. L'absence d'investissement dans les réseaux, notamment d'assainissement, s'y fait alors fortement ressentir à mesure que sa population rejoint, puis dépasse, celle de Dakar.

1. La ville sans politique urbaine : l'équipement de la banlieue post-ajustement structurel

Nous avons vu que, s'il n'y a effectivement ni demande d'autorisation auprès des services de l'urbanisme, ni enregistrement des ventes au cadastre, l'Etat est pour autant bien présent dans la production irrégulière de la banlieue. Cette présence est sensible dans les formes d'orientation et d'équipement de la ville comme le montre Gérard Salem dans un article de 1992. Les quartiers irréguliers qui émergent durant cette période sont en effet coupés des services et équipements urbains, et cherchent à s'y relier d'une manière ou d'une autre. L'une des façons de faire les plus courantes consiste alors à réunir une cinquantaine de personnes du quartier autour d'un responsable politique pour former un comité du Parti Socialiste, hégémonique dans la vie politique sénégalaise après l'indépendance et jusque dans les années 1990. Ce comité confère une base territoriale au responsable politique en question, renforçant son poids dans les instances du parti. Ainsi assuré du soutien de sa base militante, le responsable va tenter de faire reconnaître auprès des autorités déconcentrées de l'Etat, préfets et sous-préfets, l'existence d'un quartier dans cette zone. Si sa tentative réussie, le préfet nommera un chef de quartier pour représenter administrativement ses habitants et pourra doter les quartiers d'équipements plus ou moins importants (bornes fontaines, écoles, dispensaires etc.) en fonction de sa position dans les luttes internes au Parti Socialiste, des formes de pression exercées par les habitants de ces quartiers, du poids qu'acquiert les responsables politiques dans l'appareil d'Etat... Au début des années 1990, de nombreux quartiers irréguliers sont ainsi mieux dotés en équipements et en services que les extensions urbaines « régulières » de Pikine et d'une partie de Guédiawaye, ville nouvelle produite en 1971 par l'Etat au nord de la péninsule, sur le modèle de Dagoudane-Pikine. Pour autant, ces équipements ne concernent pas les services d'assainissement et de drainage des eaux pluviales, laissés, dans la ville irrégulière et dans les extensions urbaines de parcelles viabilisées, à la charge des ménages. C'est que ces services demandent d'investir dans la construction de réseaux dont la maintenance requiert planification et mobilisation financière conséquente, dans un contexte caractérisé par le désengagement de l'Etat dans la gestion urbaine.

C'est ici que les institutions internationales, qui interviennent dans les villes des pays considérés comme « en développement » à partir de la seconde moitié du XX^{ème} siècle, entrent en scène. En

⁴⁷ La notion d'économie politique renvoie ici à sa réappropriation dans les travaux d'Henry Lefebvre, de David Harvey, et plus généralement au courant de la géographie critique qui considèrent la ville comme contingente, et son émergence au sein de rapports de force, de flux financiers, et plus généralement de tout un ensemble de relations sociales et politiques, comme une production socialement située (Molotch, 1993).

1972, la Banque Mondiale s'engage en effet dans un programme de viabilisation de parcelles similaire à celui de Pikine et Guediawaye, à ceci près qu'il n'est pas associé au déguerpissement d'un bidonville, et que les nouveaux arrivants doivent acheter leur parcelle et ne se la voit pas attribuer. Il s'agit du programme des « Parcelles Assainies » qui donnera son nom à ce quartier de Dakar aujourd'hui habité par environ 150000 habitants⁴⁸. Ce programme se situe dans la droite ligne des recommandations formulées par les Nations Unies à partir des années 1960 et de la réflexion internationale sur la nécessité de soutenir l'auto-construction de logement dans les villes des pays à forte croissance urbaine où le logement informel explose, et inaugure les recommandations formulées lors de la première conférence Habitat de 1976 à Vancouver. A partir de cette date en effet, agences de coopération bilatérales, banques ou fonds internationaux se succéderont « au chevet » des politiques urbaines sénégalaises, tout en restreignant de manière drastique les fonds alloués à la gestion urbaine (Sané, 2013). Le programme « Parcelles Assainies » vise ainsi à fixer une main d'œuvre bon marché dans la capitale, tout en évitant les subventions de l'Etat au logement : les pauvres doivent « accéder aux services essentiels dont ils peuvent payer le prix » (Antoine *et al.*, 1987, p. 90) et donc autofinancer au maximum leur logement ainsi que les services urbains associés. Les standards de ces derniers sont dès lors revus à la baisse : il n'est plus question de raccorder ces ménages aux services d'eau, d'électricité ou d'assainissement par exemple, ces derniers devront être réalisés après coup, et de manière individuelle par chacun des ménages (Osmont, 1987). Dans cette lignée, la Banque Mondiale propose ainsi en 1983, un « nouveau projet urbain » à l'Etat sénégalais. Basé sur le constat de la prédominance de Dakar dans l'activité économique du pays⁴⁹, il vise à rationaliser l'espace productif en concentrant les investissements sur Dakar et sur ses infrastructures tout en améliorant « l'efficacité » de la gestion urbaine (Osmont, 1985). Ce dernier objectif va cependant rapidement prendre le dessus alors que la dette nationale se creuse et que le pays passe sous les fourches caudines du Fond Monétaire International et s'engage dans le premier Programme d'Ajustement Structurel en 1984. Dans ce contexte, rationalisation rime avec privatisation entraînant le démantèlement des entreprises nationales déficitaires et la mise en coupe du secteur public des services urbains, pourtant profitables pour certains (Fredericks, 2013). Si l'ensemble de l'agglomération, et plus généralement l'ensemble des villes du pays, est très touché par ces coupes urbaines (Sané, 2013), Pikine en paie le prix fort du fait de l'augmentation exponentielle de sa population et de l'enterrement de toute politique d'investissement et de planification urbaine de long terme.

2. Les effets « annexes » de la privatisation : l'exemple de l'hydraulique urbaine

La réforme de l'hydraulique urbaine de 1996 est symptomatique de cette évolution de la gestion urbaine. Jusqu'à cette date en effet, la Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal (la SONEES) s'occupe à la fois de la distribution et du raccordement en eau potable des quartiers, et des réseaux unitaires drainant eaux usées et eaux de pluie, tandis que la gestion des infrastructures de drainage est assumée par les collectivités locales. Condition posée par la Banque Mondiale en échange d'investissements dans l'infrastructure, la réforme de 1996 vise donc à casser le monopole du secteur public dans le domaine en vue de faire passer l'eau dans la catégorie des biens marchands⁵⁰. Pour ce

⁴⁸ Il faut noter que le cadastre ne dispose toujours pas de données à jour sur ce quartier qui est désormais l'un des plus peuplés de Dakar.

⁴⁹ A l'époque, la capitale concentre « 50% du PIB, compte 87% de l'emploi moderne du pays, et 90% des entreprises du secteur structuré » (Osmont, 1985, p. 66)

⁵⁰ Consacré par la Conférence Internationale sur l'Eau et l'Environnement de Dublin en janvier 1992, le fait de considérer l'eau comme un bien marchand constitue l'un des quatre principes visant à « mieux gérer les ressources en eau de la planète » validés par les représentants de plus de 120 Etats lors du Sommet de la Terre

faire, la SONEES est divisée en trois structures : un établissement public chargé de la gestion des réseaux d'adduction et de distribution d'eau potable (Société Nationale des Eaux du Sénégal, SONES), une société d'exploitation dotée d'un exploitant privé qui s'avère être une filiale du groupe Bouygues chargée de produire et de distribuer l'eau potable (Sénégalaise des Eaux, SDE), un établissement public à caractère industriel et commercial chargé de collecter, traiter, valoriser et évacuer les eaux usées et les eaux de pluie (Office National de l'Assainissement du Sénégal, ONAS). Ces transformations ont, en ce qui nous concerne, deux conséquences majeures. En cherchant à optimiser le recouvrement des frais de production et de distribution d'eau géré désormais par un acteur unique se devant d'être rentable, et en subventionnant à la fois la SONES pour des investissements d'infrastructure et les ménages les moins solvables pour leur raccordement, l'Etat, les bailleurs et les gérants des deux premiers organismes parviennent à accroître significativement l'offre d'eau potable. Si la qualité du service s'en trouve affectée, reste que le taux de raccordement des ménages urbains en eau potable passe de 80% en 1996 à 98% en 2010. Une grande partie des ménages non raccordés se trouvant en banlieue de Dakar, cette dernière bénéficie d'un apport net en eau très important sur la période (Diop, 2014). Ne profitant pas des mêmes largesses, le secteur de l'assainissement déjà moribond se trouve en revanche très largement affaibli par ce « partenariat » public-privé. Sophie Theven de Gueleran (2019) résume bien les problèmes engendrés par la création de l'ONAS sur la gestion des systèmes d'assainissement.

Créé contre l'avis des responsables de l'assainissement d'alors, l'ONAS tire ses principales ressources des allocations qu'elle négocie parfois projet par projet avec l'Etat⁵¹, et d'une redevance assainissement générée par la consommation d'eau dont l'évolution, lente et couteuse politiquement, dépend là encore de décrets gouvernementaux. Dans ce contexte, la majorité de ces financements va à l'entretien du réseau existant, situé en grande partie dans le centre de Dakar, et pas dans l'extension de ses réseaux en banlieue. Les ménages de Pikine et de Guédiawaye notamment sont toujours tributaires des formes d'assainissement individuels qui se développent depuis la viabilisation des premières parcelles en 1950. Sous-dotée, l'ONAS pâtie en outre d'un chevauchement de compétences avec les communes depuis la loi sur la décentralisation de 1996. Les canaux ouverts restent sous la gestion des communes, qui tiennent à garder cette responsabilité qui leur vaut une subvention de la part de l'Etat⁵², tandis que les canaux enterrés « dont le fonctionnement est tributaire des services de voirie, du ressort des collectivités locales » (p. 240) sont gérés par l'ONAS. Ce « cadrage flou », selon les termes d'un responsable de la structure, est accentué par la multiplication des acteurs et des projets intervenants sur la question des inondations depuis le début des années 2000. Sur l'ensemble de la banlieue, ce sont des structures tiers, semi-publiques, comme l'Agence de Développement Municipal (ADM) ou l'Agence nationale pour la promotion des investissements et des grands travaux (APIX) qui sont chargées par l'Etat et les « partenaires techniques et financiers » de conduire les travaux d'infrastructures de drainage des eaux pluviales au coup par coup. Ces infrastructures doivent ensuite être reversées dans le patrimoine de l'ONAS, charge à elle de les gérer sur fonds constants⁵³,

de Rio en juin 1992 sous l'égide des Nations Unies. Cette façon d'appréhender et de gérer cette ressource a été mise en place dès la fin des années 1980 dans certaines villes du Nord (Swyngedouw *et al.*, 2002).

⁵¹ L'un des responsables de la structure m'explique ainsi avoir reçu en 2013, année suivant l'inondation catastrophique de 2012, des financements importants de la part de l'Etat pour curer les canaux à ciel ouvert de l'ensemble de la ville. Ces financements n'ont pas été reconduits par la suite.

⁵² Cette subvention étant souvent, quand elle est perçue, utilisée pour des projets plus urgents. L'assiette des impôts que perçoivent les communes au Sénégal se résumant souvent aux taxes appliquées aux vendeurs des marchés situés dans le périmètre de la commune.

⁵³ Les ménages concernés par ces nouvelles infrastructures, station d'épuration ou canaux de drainage, payent en effet déjà la redevance pour l'assainissement depuis longtemps, alors même qu'ils ne bénéficiaient pas de services d'assainissement avant la construction de ces infrastructures. Cette redevance est la principale source

ou d'augmenter par elle-même ses recettes en investissant dans la valorisation des eaux épurées ou des boues d'épuration...⁵⁴.

Résultat de la *commodification* des terres de la péninsule et des politiques de déplacement des « indésirables » de la ville centre, l'urbanisation de la banlieue de Dakar intègre aussi les processus de production de la ville comme espace de production et point d'arrimage à l'économie politique mondiale de l'après-guerre. Les anciens pays colonisés y affrontent alors le défi de construire une nation sur les ruines de la colonisation dans un contexte international façonné par l'histoire des relations inégales entre pays dans le « concert des nations » (Ralph, 2015). Dakar n'échappe bien sûr pas à ces efforts, que ce soit sur le plan culturel ou urbanistique (Melly, 2013 ; Fouquet, 2015), et sa banlieue est en partie construite, au moins par la négative, dans l'entrelac de l'action de ses dirigeants, des dirigeants politiques nationaux, et des représentants des institutions de Bretton Woods. La faiblesse du marché de l'emploi formel, qui ne parvient pas à absorber la majorité de la main d'œuvre disponible dans la capitale, la forte demande en logement peu cher qui en résulte, l'opacité et le coût de la production de logements formels, et le parti pris antiétatique des principaux bailleurs du pays jusqu'à la fin des années 1990, conduisent à la production de pans entiers de la ville, formelle comme informelle, échappant aux politiques urbaines. Si cela ne signifie pas une absence d'équipements dans ces quartiers, cela conduit en revanche à un défaut d'extension des réseaux urbains demandant des investissements lourds et continus de la part des autorités publiques. Les parcours de vie des habitants de la banlieue, lesquels sont placés pour une part d'entre eux sous le sceau de la précarité, rencontrent ici des politiques publiques renforçant leur vulnérabilité sociale et urbaine (Bouillon *et al.*, 2019)⁵⁵. Mais l'exposition au risque d'inondations, et plus généralement la production de la banlieue comme un environnement urbain, ne peut se comprendre sans y ajouter l'action spécifique du climat et du paysage de la zone des niayes, en partie tributaires de l'histoire humaine de son peuplement mais ne s'y résumant pas.

IV. Rétroactions environnementales : la ville dans le paysage

Depuis la première partie de ce chapitre, il n'a plus été question du climat et de la morpho-géologie de la péninsule dakaroise, alors même que l'on avait noté leur impact sur le paysage, leur réactivité à l'occupation humaine et leur grande variabilité. D'une part, les temporalités qui président aux manifestations de ces entités peuvent être très éloignées de celles des humains, et d'autre part, ces manifestations ne se donnent souvent à voir que dans les moments paroxystiques⁵⁶. Pour autant,

de financement pour l'entretien des infrastructures pour l'ONAS, déjà utilisée pour l'entretien du patrimoine existant, et qui ne peut donc pas être augmentée, sauf à l'augmenter pour l'ensemble des ménages, sur décision de l'Etat. De telles augmentations ont eu lieu en 2009, puis en 2015, après d'âpres négociations entre l'ONAS et les ministères concernés.

⁵⁴ Entretien avec un responsable de l'ONAS, mené dans son bureau le 25/05/2016.

⁵⁵ Bien que, là encore, le tableau est plus contrasté qu'il n'en a l'air et les catégories de ménages les plus pauvres sont loin d'habiter toutes en banlieue, de même que cette dernière abrite aussi de nombreux ménages de classes moyennes (Borderon *et al.*, 2014). Reste que la césure assez nette en termes d'équipements moyens des ménages et d'accès aux services essentiels continue d'exposer plus fortement les banlieusards aux événements menaçant directement leur survie ou leur statut social (Cissé, Mendy, 2018).

⁵⁶ Naveeda Khan (2019) note d'ailleurs que les tentatives pour rendre « commensurables » les entités non humaines telles que les montagnes ou les fleuves sont au cœur de l'émergence de la géologie moderne et qu'elles

l'évolution du climat de la zone joue un rôle important dans les formes d'urbanisation de la banlieue tout comme les interactions entre ces dernières et la morphologie de la péninsule explique en grande partie les inondations.

1. Construire dans les zones asséchées : un déterminant de l'expansion urbaine à Dakar

A partir de la fin des années 1960, le Sahel connaît un épisode de sécheresse important qui va se poursuivre sur plusieurs décennies et entraîner des épisodes de famine dans toute la région au cours des années 1970 (Bonnecase, 2010). Si la région est habituellement caractérisée par des variations inter-décennales et interannuelles de la pluviométrie, l'ampleur des baisses⁵⁷ et leur étalement dans le temps, un peu plus de 30 ans, en font l'épisode de sécheresse le plus important du XXème siècle au Sahel (L'Hôte et al., 2003). Aguiar (2009) note que les causes avancées de cet épisode sont imputées à différents facteurs : les « changements dans l'occupation du sol ou la déforestation, [...] la variabilité de la Température de Surface Océanique (TSO) dans l'Atlantique Nord et ou dans le Pacifique via notamment les téléconnexions potentielles avec le phénomène El Niño, [...] la variation de la vitesse des courants jets atmosphériques, [...] la concentration de poussières atmosphériques » (p. 39). En tout état de cause, les interactions au centre de la production du paysage sont là encore nombreuses mais l'apparition de formes d'occupations humaines, propres à cette seconde partie du XXème siècle en Afrique, en affectent l'évolution.

Les conséquences de cette sécheresse sont d'abord visibles sur les cultures. Au Nord et à l'Est du Sénégal, les agriculteurs sont durement touchés et entament ou prolongent dans le temps leur exode rural. Là où les allers et retours saisonniers entre la ville et la campagne pendant la saison des pluies étaient fréquents, de nombreux agriculteurs vont s'installer à l'année en ville, tandis que la perte définitive de leurs rendements en pousse d'autres sur le chemin de l'exil (Delaunay, 1984). La région de Dakar constitue une destination privilégiée pour une partie d'entre eux, et la banlieue une terre d'accueil où ils peuvent acheter facilement un terrain dans cet espace nouvellement disponible. Dans la péninsule cap-verdienne en effet, la baisse des pluies a entraîné un déficit d'infiltration des eaux de pluie dans la nappe des sables quaternaires déjà durement touchée par l'évapotranspiration (Aguiar, 2009). Le niveau de cette dernière baisse ainsi continuellement entre 1960 et 1990, laissant d'anciennes zones humides à sec et disponibles pour la promotion immobilière. Tout au long de cette période, les petites niayes comme le pourtour des grandes vont être occupées progressivement par la ville. Les lébous vendent des terrains cultivables qui ne sont plus rentables, certaines mares persistantes ou zones inondables se colmatent ou sont colmatées par divers travaux de terrassement. Partout où la terre s'assèche, la ville remplace les anciennes zones humides déclarées *non aedificandi* dans des documents de planification que personne n'a jamais respecté.

La promotion immobilière, qu'elle soit formelle ou informelle, participe largement de ces évolutions. A Dakar, l'auto-promotion satisfait environ 85% de la demande de logements. « Elle consiste, chez le propriétaire-bailleur, à recruter un entrepreneur, un maître-maçon ou des ouvriers indépendants appelés tâcherons au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le propriétaire conçoit, lui-même ou à l'aide d'un entrepreneur ou d'un technicien du bâtiment, les plans de son logement en coordonnant son chantier directement ou par délégation. » (ONU-Habitat, 2012, p. 3). Elle s'appuie sur un secteur de la construction très dynamique (4,3% du PIB réel en 2009), composé pour une large part de travailleurs du secteur informel, et reste le principal mode de valorisation de la terre en

surviennent notamment lorsque les éléments se manifestent de façon dramatique comme lors d'une inondation centenaire.

⁵⁷ Sur la période 1970-1989, la pluviométrie annuelle de la région de Dakar a baissé d'environ 40% (Aguiar, 2009).

banlieue (List, 2017). C'est que l'Etat comme les promoteurs privés « formels » n'ont jamais réussi à produire assez de logements pour satisfaire la demande de la majorité de la population. En outre, les logements « sociaux » construits par les promoteurs publics chargés de mettre en œuvre la politique du logement au Sénégal que sont la Société Immobilière du Cap-Vert (SICAP), et l'Office des Habitations à Loyers Modérés⁵⁸ (OHLM) sont principalement à destination des classes moyennes salariées et des élites. L'accès au marché formel, pourtant censément facilité par la création en 1987 de la SCAT-URBAM chargée de mettre en valeur des parcelles et d'assurer les tâches administratives nécessaires à l'association de ces dernières à un titre de propriété, reste un chemin de croix pour les petits propriétaires et peut s'avérer très coûteux. De plus, la formalisation d'une construction nécessite le plus souvent, à moins de payer l'ensemble de la construction en une fois, la signature d'un crédit immobilier, nécessitant un accès aux banques, des revenus réguliers, et... un terrain formel sur lequel réaliser une hypothèque. Si certaines coopératives d'habitat, comme celle des Castors (Osmont, 1978), sont poussées par le secteur public, reste que ces dernières sont composées le plus souvent de membre d'un même corps professionnel associé au secteur formel et pouvant donc justifier d'un salaire stable. Ces différentes formes de promotion immobilière participent tout au long de la deuxième moitié du XXème siècle à bâtir et à densifier l'habitat dans d'anciennes zones humides. Si certains propriétaires irréguliers de parcelles ont effectivement acheté des parcelles réputées inconstructibles qu'ils ont remblayées, la construction en zone inondable et le terrassement des niaves a fait partie des techniques d'urbanisation utilisées par l'Etat dès la colonisation. Pikine Extension est ainsi en partie construite sur l'ancienne niave d'Almany (Vernière, 1977) et les travaux de construction dans le cadre du récent Programme de Renforcement et d'Équipement des Collectivités Locales ou de l'arène nationale de lutte sont situés sur les zones maraichères de la grande Niave de Pikine et impulsés par l'Etat (Diop et al., 2019). Des traces de ce genre de pratiques se retrouvent aussi dans le journal *Le Soleil* dont certains employés se sont regroupés dans une coopérative d'habitat ayant donné lieu au début des années 1990 à l'émergence de la « Cité Soleil », inondée dès l'année suivant sa construction. En 2000, les représentants de la coopérative accusent ainsi la Banque de l'Habitat du Sénégal (BHS) en charge de financer l'immobilier, d'avoir autorisé la construction de la cité sur une zone de « marigots » après avoir réalisé des études sur le drainage de la zone. Cette dernière renvoie la balle sur les promoteurs et architectes « choisis par la coopérative » dans un « article rectificatif » paru quelques jours plus tard. Comme le notent Diop et al. (*Ibid.*), ces opérations favorisent la spéculation foncière aux alentours des ouvrages ainsi réalisés, contribuant à transformer d'autant le paysage et l'hydrographie de ces zones. Lorsque la période de sécheresse touche à sa fin, la péninsule du Cap-Vert est ainsi passée d'un peu plus de 240000 habitants en 1955 à environ 2 167 793 en 2002 (Sané, 2013 ; ANSD, 2015), et l'espace construit s'est agrandi d'autant (voir figures 1.5 et 1.6).

⁵⁸ Devenu la Société Nationale des Habitations à Loyers Modérés en 1987.



Figure 1.5. Expansion urbaine de Dakar entre 1942 et 2002

Largement constituée de cultures et de dunes en 1942, la péninsule est presque entièrement urbanisée en 2002, exception faite de la grande niaye de Pikine au centre dont les contours sont cependant progressivement rognés.

Source : Google Earth

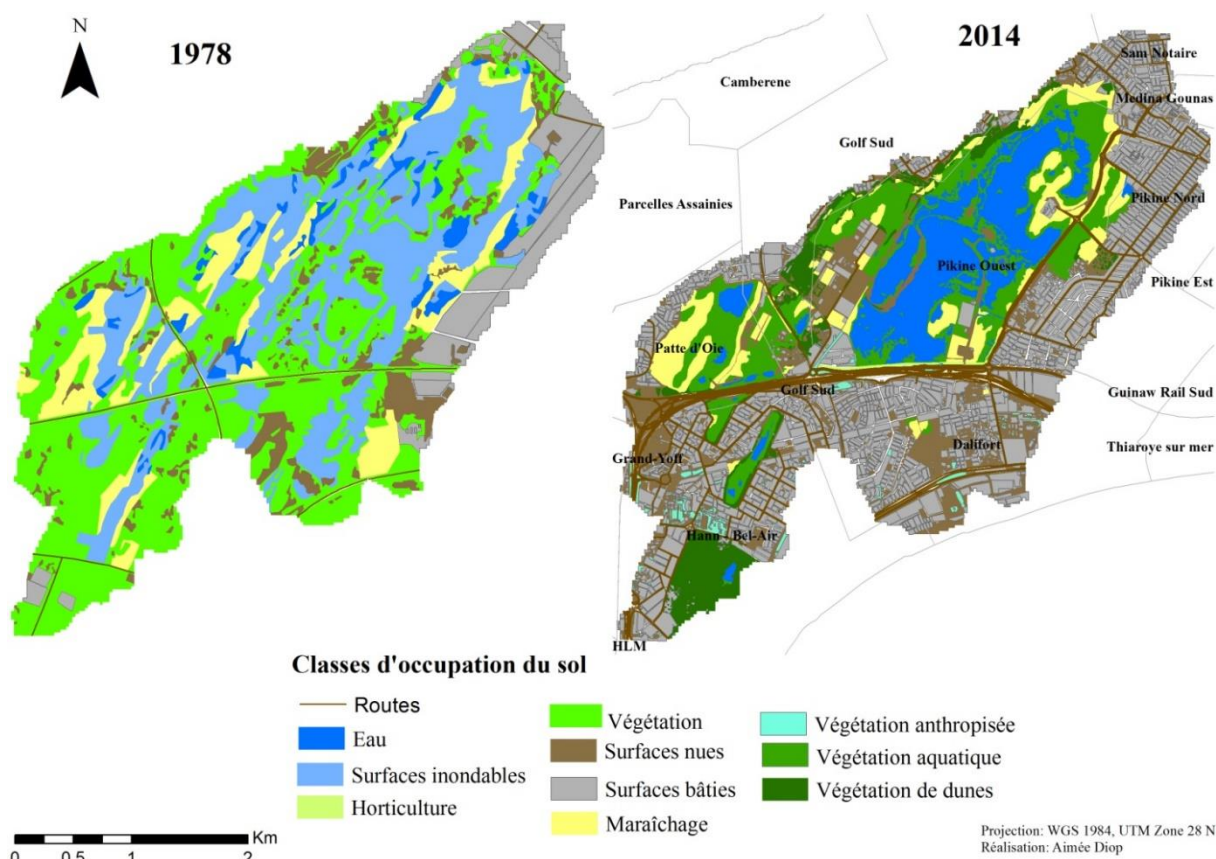


Figure 1.6. Un exemple d'occupation d'anciennes zones inondables : l'urbanisation des pourtours de la grande niaye de Pikine

La zone maraîchère la plus productive du Sénégal a été très largement « grignotée » par l'urbanisation en moins de 40 ans.

Source : Diop et al., 2018.

2. Des basculements d'un paysage à l'autre

La période de sécheresse arrive cependant à terme et les premiers signes de retour à une pluviométrie comparable quantitativement à celle d'avant 1960 apparaissent dans les années 1990 pour se confirmer au cours des années 2000 et 2010 (Descroix *et al.*, 2010). Mais les pluies reviennent dans un environnement qui a considérablement évolué depuis leur « départ ». Dans une petite chambre faiblement éclairée de sa maison, Samba, acteur historique de la lutte contre les inondations du quartier Leona de Djiddah Thiaroye Kao, aujourd'hui partiellement aveugle du fait de son travail sur les motopompes utilisées pour le drainage des eaux en zones inondées, illustre ainsi le changement que connaît son quartier entre les deux périodes :

Extrait 1.1. « Ici, avant, il y avait beaucoup de sable »

« En 1965 jusqu'à 1980, 85. Si tu prends un clando [taxi clandestin] et tu lui dis "amenez moi à Leona," il dit "non, parce qu'il y a beaucoup de sable". Si quelqu'un naît en 1960... jusqu'à 1985, si tu dis "Leona et Messere c'est une plage d'eau", il dit "c'est pas vrai ! Parce qu'il y a des terrains de football, il y a des espaces où les jeunes font ce qu'ils veulent"... Mais si quelqu'un naît en 1985 jusqu'au jour où nous parlons, si tu dis "avant, si tu demandais à quelqu'un « emmenez-moi là-bas » et qu'il refusait à cause du sable" il te dit "non c'est pas vrai" (rire). »

Samba, menuisier d'une soixantaine d'années, habitant du quartier de Leona

Entretien mené le 19/08/16 dans la matinée et dans la chambre de sa maison, à Leona



Figure 1.7. Leona et Messere aujourd'hui.

Des pans entiers de la ville sont aujourd'hui recouverts par les eaux et les typhas à l'année. Seules les maisons et les commerces abandonnées en bordure de niaye, et les poteaux électriques qui émergent parfois de la végétation permettent de saisir la présence d'anciens quartiers dans ces zones.

Source : Amiguet A., Diallo D., 2011, Projet urbaDTK1, Djiddah Thiaroye Kao

Le contraste entre l'anecdote maintes fois entendue de Samba et l'aspect des quartiers de Messere et de Leona aujourd'hui, est caractéristique des transformations du paysage dans la banlieue de Dakar. Depuis la fin des années 1960 et jusqu'à la fin des années 1980, les taxis refusaient de se rendre dans ces quartiers du fait des risques d'ensablement. A partir de la fin des années 1980, ce sont les mares et les eaux stagnantes qui y empêchent la circulation. Sous l'effet conjoint de l'urbanisation et des variations climatiques, les quartiers de Mousdalifa au nord de Pikine Extension, et le village de Thiaroye Gare à l'est, se sont rejoints au cours des années 1970 et sont réunis sous une même entité administrative à partir de 1996, la ville de Djiddah Thiaroye Kao. En son sein, de nombreux quartiers désormais sous les eaux à l'année ou occupés par des bassins de rétention d'eau, sont en fait situés sur d'anciennes niayes qui se sont asséchées ou ont été remblayées. Mais le passage d'un paysage de niaye, à un paysage urbain, puis à un paysage urbain inondé, ne dénote pas d'un effet de balancier, il s'agit d'un processus de transformation continu faisant passer d'un type de paysage à un autre, de collectifs de maraichers et de zones humides à d'autres composés de résidants et de niayes asséchées. Les typhas, que l'on aperçoit sur la photo de gauche de la figure 1.7 en sont un bon exemple. Avant l'urbanisation, les niayes constituaient un réseau hydrographique de mares et de zones humides plus ou moins reliées entre elles ou à la mer par des lentilles d'eau souterraines. La variation de ces liaisons (mares plus ou moins colmatées, sol plus ou moins perméable...) et le « hasard » des rencontres entre espèces végétales et les activités de maraichage qui s'y sont développées explique la grande diversité d'espèces et de biotopes d'une niaye à l'autre (Adam, 1953). En stabilisant les sols et en empêchant la circulation de l'eau (par l'imperméabilisation relative du sol, mais aussi, on va le voir dans le chapitre 2, par l'édification des murs et la densification de l'habitat qui empêche l'eau de s'épandre), l'urbanisation a contribué à sa stagnation en cas de forte pluie, et à la prolifération, on l'a vu, de bactéries. Eaux saumâtres et bactéries fournissent un terrain idéal de colonisation pour une plante invasive comme le typha. Bien connue des agriculteurs du fleuve Sénégal, au nord du pays, où cette espèce a rapidement envahi de très larges zones du fleuve et des cultures suite à la stabilisation de son niveau et à la désalinisation de son eau par la construction de barrages hydro-agricoles (Calestreme, 2002), cette plante pouvant atteindre deux mètres de haut s'est rapidement imposée dans l'ensemble des zones abandonnées et inondées de Dakar, les rendant pour partie impénétrables et très difficilement cultivables. Réputées vectrices de maladies⁵⁹, supposées abriter des reptiles ou des chiens errants et contribuant à boucher les canalisations des ouvrages censés permettre l'évacuation des eaux de pluie, ces plantes se sont chargées de significations négatives, en même temps qu'elles en venaient à incarner les inondations urbaines. De la même manière que les champignons ou les virus, les typhas peuvent être vues comme des « proliférations sauvages »⁶⁰ résultant d'une forme particulière de transformation du milieu par la main de l'humain, ici l'urbanisation par l'assèchement des niayes, et empêchant définitivement de considérer les catastrophes écologiques comme de simples destructions d'écosystèmes. Les milieux et espèces qui émergent de ces destructions sont bien réels, et potentiellement plus dangereux pour les humains et la biodiversité que la catastrophe elle-même⁶¹.

Dans le cas des inondations en banlieue de Dakar, c'est cependant l'eau qui menace le plus les formes de vie humaine. Mais comment celle-ci s'y est-elle imposée ? L'urbanisation a d'abord contribué par

⁵⁹ Voir Legoupil Jean-Claude, 15/10/1999, « Environnement : le Typha menace la vallée ! », *Le Soleil*, pages Contributions et débats.

⁶⁰ Traduction du terme *feral proliferation* qui désigne la croissance imprévue et incontrôlable d'organismes dans les systèmes de « simplification modulaires » (*modular simplification*) que sont les plantations, et qui ont la capacité de se répandre bien au-delà de ces biotopes particuliers (Tsing *et al.*, 2019 ; Perfecto *et al.*, 2019, Keck, 2019).

⁶¹ Frédéric Keck (2019) arrive à des conclusions similaires à propos des virus naissant dans les élevages industriels de poulet dans le Sud de la Chine.

endroit à l'imperméabilisation des sols, empêchant l'infiltration de l'eau de pluie et favorisant au contraire son écoulement en surface, mais une surface désormais largement habitée. En outre, si la nappe des sables quaternaires subie globalement un « effet cicatrice », c'est-à-dire la persistance d'un niveau relativement bas malgré les pluies abondantes du fait de la modification de la capacité d'absorption des sols due à l'étalement de la période de sécheresse (Aguar, 2009), elle ne consiste pas en un système homogène mais plutôt en succession de « lentilles » plus ou moins communicantes. Le niveau de la nappe peut donc varier fortement d'une lentille à l'autre. Située sous une partie importante de ce qui constitue désormais la banlieue de Dakar, la partie de cet aquifère appelée « nappe de Thiaroye » a ainsi, au cours des dernières années, vu son niveau fortement augmenter, du fait de l'urbanisation (Comte *et al.* 2012). Ne bénéficiant pas de systèmes d'assainissement collectif, la plupart des ménages de la zone déversent leurs eaux usées dans des fosses septiques individuelles, souvent devenues perméables au fil du temps⁶², des puisards, ou directement dans la rue, en fonction de la nature de l'usage. Raccordés en revanche aux réseaux d'eau potable depuis les années 1990, ces ménages produisent ainsi un apport net d'eau considérable dans la zone, laquelle infiltre la nappe de Thiaroye et contribue à en faire augmenter le niveau. Enfin, sous l'effet de ces rejets d'eaux usées non traitées, la nappe phréatique atteint des niveaux de pollution rendant son eau impropre à la consommation, alors même que cette dernière est pompée depuis les années 1960 pour alimenter Dakar en eau potable (Cisse *et al.*, 2019). En réaction, l'Etat sénégalais et la Banque Mondiale lancent en 2001 le *Long Term Water Project* qui prévoit de changer la source d'alimentation de la ville. S'en suit en 2004 l'arrêt des forages et l'augmentation significative du niveau de la nappe jusqu'alors en partie régulé par cette ponction (USF, 2009). La congruence entre le retour progressif des pluies et l'augmentation du niveau de la nappe dans un environnement désormais urbain provoque ainsi, à partir de 1989, des inondations d'abord ponctuelles dans certains quartiers de banlieue, puis massives à partir de la fin des années 1990. Non seulement l'eau de pluie ne s'écoule pas du fait de l'absence de réseau d'assainissement, mais cette situation contribue à faire remonter la nappe phréatique qui s'installe à l'année dans certains quartiers autrefois hors d'eau.

A partir des années 1990, la banlieue de Dakar, de Keur Massar aux Parcelles Assainies, est donc en partie inondée presque chaque année durant l'hivernage, soit une période pouvant aller de fin juillet à fin septembre voire fin octobre certaines années. Dans de nombreux quartiers, l'eau finit par être évacuée ou s'infiltrer, dans d'autres, elle s'installe pour ne plus jamais partir, et les typhas y recouvrent très rapidement les anciennes maisons. L'intensité de ces épisodes varie elle aussi : certaines années seuls quelques quartiers sont touchés durant plusieurs semaines, tandis que les inondations de 2005, de 2009 et de 2012 font des dizaines de milliers de sinistrés et des millions de Francs CFA de dommages matériels, sans compter les victimes du paludisme et des maladies hydriques qui explosent durant ces périodes (Etat du Sénégal, Banque Mondiale, 2010). Dans la banlieue, la catastrophe est devenue une propriété intrinsèque de l'environnement bâti.

⁶² La qualité des matériaux utilisés pour la construction de ces fosses septiques, le fait qu'elles soient enterrées et donc difficiles d'entretien, ainsi que les inondations qui en affectent la structure, rendent ces fosses souvent inutilisables durant la période d'inondation, l'eau de la nappe phréatique remontant à travers leurs conduits et attestant de leur non-étanchéité. Certains ménages ont ainsi installé jusqu'à trois fosses septiques devenues peu à peu inutilisables voire sources d'inondation de la maison.

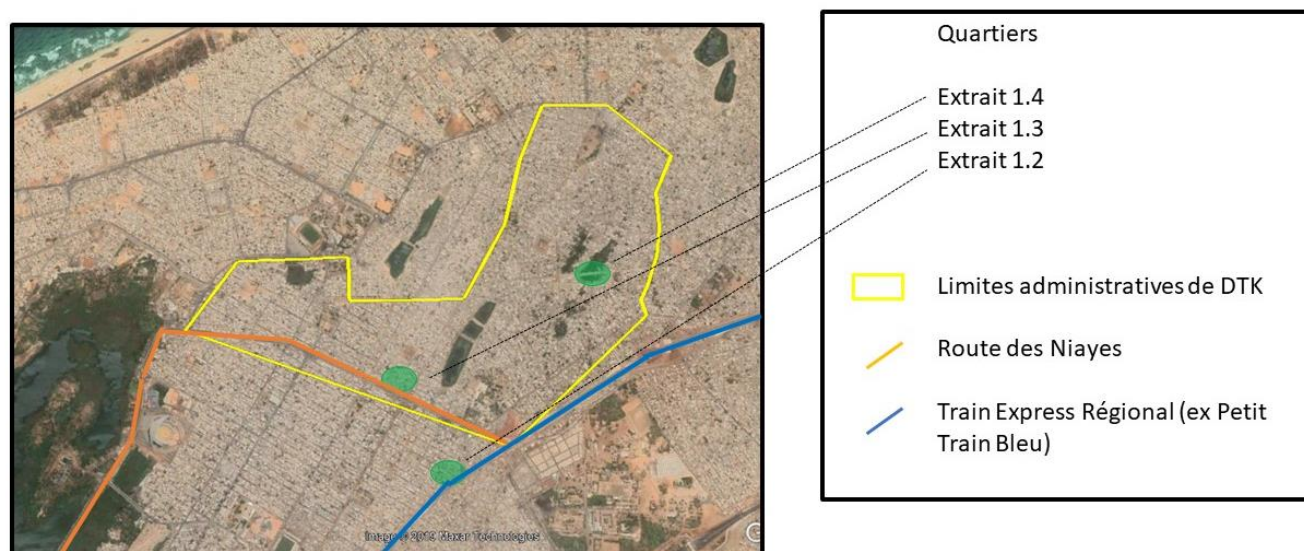
V. Des affections hétérogènes : intrications socio-environnementales et montées en généralité

A l'échelle de la ville, l'agglomération dakaroise et principalement sa banlieue s'est donc constituée comme une entité vulnérable aux inondations. Cette vulnérabilité apparaît comme le résultat d'histoires d'humains et d'environnements interagissant dans un processus continu d'affection mutuelle. En s'approchant encore de ces acteurs cependant, les entités théoriques de la « ville », des « lébous », de la « banlieue » ou des « quartiers » se font de plus en plus difficiles à trouver, et les questions de savoir ce que signifie être vulnérable, exposé ou résilient, qui l'est et comment, se parent de réponses ambiguës face à des acteurs et des environnements qui ne constituent pas (ou plus ?) des entités stables⁶³. Dans ce dernier point, je voudrais esquisser une façon d'appréhender des « situations » d'inondations qui évite l'écueil de la généralisation *a priori*, tout en essayant de saisir la manière dont ces dernières sont produites comme un phénomène menaçant les habitants de Pikine, de l'agglomération dakaroise voire du pays dans leur ensemble.

1. Où situer la vulnérabilité ?

Saisir l'hétérogénéité des formes de production et d'affection de et dans les inondations suppose de donner à voir des situations dans lesquelles l'inondation n'est pas juste une menace ou un choc identifié, mais un élément du quotidien. Commençons pour ce faire par trois extraits de mon journal de terrain.

Figure 1.8. Situation des extraits de journal de terrain



⁶³ Il s'agit là bien sûr d'une constante ethnographique, à mesure que l'on se rapproche de la « situation », les acteurs deviennent ambigus, investis de différents rôles et formes d'actions, même si les formes d'interprétation et de théorisation à partir de ces ambiguïtés font, elles, l'objet de débats féroces en anthropologie et en sociologie (Burawoy, 2010).

Extrait 1.2 : De nouvelles configurations marchandes

Après avoir pris de multiples thés sur le balcon de l'immeuble de sa tante, Sadio, gardien de la mairie de Djiddah Thiaroye Kao (où nous nous sommes rencontrés) et artiste à ses heures, m'amène au chef de son quartier de Pikine Est, lequel entreprend de nous montrer les maisons abandonnées. L'une d'entre elle est située juste en face des rails du Petit Train Bleu, récemment réhabilités pour accueillir le Train Express Régional devant à terme relier Dakar à Bamako. Un mur en parpaing d'environ un mètre de haut sépare l'emprise des nouveaux rails du quartier. Des deux côtés du mur, des déchets surnagent dans une eau saumâtre. La maison est abandonnée et une bonne partie de sa surface, pour ce que l'on peut en voir à travers les typhas, est couverte d'eaux stagnantes et de déchets en tout genre. La cour de la maison voisine domine celle de la première d'au moins 50 cm. Le long de son mur d'enceinte pourtant, plusieurs hommes assis par terre sous des abris en bois sont occupés à fourrer des coussins avec des mélanges de bandes de plastique et de tissu. Ils utilisent des chutes industrielles ou de l'artisanat pour produire ces coussins et les revendent ensuite au marché Thiaroye, joignable en empruntant à pied le tracé des rails. Certains d'entre eux entrent parfois dans la cour et Sadio m'explique qu'une partie émergée de cette dernière leur sert de repaire pour entreposer leur matériel.

Sadio : « C'est ce que je t'avais dit là. Il y avait de l'eau versée aussi là, tu vois les poubelles par exemple ? Tout le monde jette ces déchets dans ces eaux-là. »

Le chef de quartier : « Ce que j'avais demandé un jour avec la mairie : pourquoi on ne peut pas faire une canalisation ici ? Mais le maire Pape Sagna Mbaye, avant le maire actuel ici là, il m'a répondu que nous, on habite dans un quartier flottant. Quartier flottant mais c'est pas, c'est pas... [il parle en wolof à Moustapha en lui demandant la traduction française de *soppi*, « le changement », puis je crois qu'il lui explique que ce quartier devait ou pouvait changer mais je ne comprends pas la réponse de Moustapha. Le chef de quartier reprend] ... mais bon il m'a répondu qu'ici c'est un quartier flottant. On risque de verser notre eau ici. »

Sadio : « Il veut dire qu'ici ce n'est pas un quartier où c'est garanti quoi. C'est pourquoi ils n'ont pas essayé d'investir leurs moyens ici. Parce qu'ils ont dit que « bon c'est pas la peine parce qu'il n'y aura pas de suivi... tout va être détruit quoi. »

Romain : « C'est la mairie qui a dit ça ? »

Sadio : « C'est pas la mairie mais c'est la grande mairie. C'est l'hôtel de ville ! »

Romain : « Ah oui d'accord... Pikine quoi ! Mais vous devez faire quoi en attendant ? »

Le chef de quartier : « Ah ! Qu'est-ce qu'on peut faire ? On reste là *rek* ! »

Extrait du journal de terrain (relevés effectués par prise de notes et dictaphone), 27/08/16 après-midi, Pikine Est, quartier de Sadio

Extrait 1.3 : Un quartier remblayé par un seul homme à proximité de ruines habitées

Résolu à rencontrer les principaux acteurs du projet « TabaxuDTK », Léa, camarade de classe à l'Institut Français d'Urbanisme et effectuant elle aussi son stage à urbaSen, et moi, avons pris rendez-vous avec Gora pour un entretien dans sa maison. Ce dernier est un acteur important du projet TabaxuDTK. Agé d'une quarantaine d'années, il est l'un des trois représentants de la population impliqués dans le projet de restructuration urbaine de sa zone, sur lequel nous avons pour mission de réaliser une « évaluation participative ». Avant l'entretien, ce dernier nous fait visiter son quartier, Mousdalifa. Nous passons notamment par une zone située au bout de la rue qui passe par sa maison où les typhas ont envahi plusieurs parcelles et où on ne distingue presque plus les ruines des anciens foyers (« certains sont à

Jaxaay⁶⁴, d'autres n'ont pas voulu abandonner leur terrain et logent chez des amis ou des parents ou louent ailleurs ». Dans d'autres coins, toujours dans son quartier, des ruines qui trouent un tissu urbain encore dense. A côté de chez lui, il y a « SAMBA », une motopompe offerte par Karim Wade, ancien président de la République, il y a longtemps, mais qui ne fonctionne plus par manque d'entretien selon Gora.

Le mode de protection privilégié contre les inondations à Mousdalifa apparaît clairement être le remblayage, visant à réhausser les sols, les murs et les plafonds des maisons pour les maintenir hors d'eau. Beaucoup de maisons se construisent et sont juchées sur de grosses dalles de béton les situant largement au-dessus du niveau de la rue. Nous entrons dans la maison d'un chef de quartier dont la cour est occupée en partie par un énorme tas de sable qui doit servir à la remblayer. Certaines maisons ont sans doute perdu la moitié de leur hauteur initiale sous l'effet du rehaussement générale de la rue et nous croisons même une personne, connue par Gora, squattant l'une de ces maisons abandonnées dans un quartier en ruines. Il dispose de pas plus d'un mètre sous le plafond, le sol est constitué de grosses pierres disparates et il s'est aménagé des chemins avec ce même type de pierre pour pouvoir circuler hors des eaux en cas d'inondation. [...]

Lorsque je lui demande qui a remblayé le quartier (lequel est largement au-dessus du niveau de l'axe principal, le toit de certaines anciennes maisons se trouve maintenant au niveau du sol), Gora explique que ce ne sont pas les différents propriétaires mais lui seul qui a amené le sable ayant servi à ce remblai. Lors de la construction de la station de pompage de la route des Niayes ou des travaux de remblaiement de cette route par exemple (menés à partir de 1996 par l'ONAS et l'Ageroute), il demandait aux camions de déverser le sable dans le quartier à tel ou tel endroit. Selon lui, c'est parce que certains quartiers de la commune n'ont pas eu d'homme comme lui prêt à organiser ce genre d'actions que les habitants ont dû partir. Il en garde cependant une certaine amertume quand il voit certains de ses voisins jeter leurs ordures juste à côté de chez lui, sur un terrain appartenant au beau-frère de ses voisins (terrain qu'il compte murer pour éviter ce genre de désagrément). Il ne peut rien dire cependant car on l'accuserait de « faire son *tubaab* »⁶⁵.

Extrait du journal de terrain (relevé effectué par prise de notes), 01/04/2015 l'après-midi, DTK, quartier de Mousdalifa

Extrait 1.4 : Transformations environnementales et transformations sociales

Avec l'aide de Samba, je rencontre Badi, le directeur de l'école communautaire⁶⁶ franco-arabe abritée par la mosquée de Léona. Cette dernière se situe sur le bas-côté de la route principale reliant les quartiers de Medina Thiaroye et de Touba Thiaroye. Très touchée par les inondations de 2009, l'école a dû fermer ses portes jusqu'à 2011. Depuis la réouverture, ils survivent grâce aux dons « d'ONG arabes et américaines » « intéressées par la foi », l'Etat ayant abandonné le quartier selon eux. En fait, l'Etat a bien tenté d'intervenir à travers la commande à un cabinet d'étude de la réalisation d'un « Plan d'Action et de Réinstallation » visant à identifier les ménages touchés par les inondations dans ce quartier pour les reloger ailleurs. En raison du manque de concertation ayant entraîné des erreurs dans l'identification des ménages impactés, ainsi que de conflits locaux entre « représentants » des quartiers, ce plan n'a cependant pas abouti. Badi milite depuis avec des membres d'autres collectifs du quartier pour rappeler

⁶⁴ Quartier de relogement des familles sinistrées en grande périphérie de Dakar, nous y reviendrons dans la suite de ce travail.

⁶⁵ *Tubaab* est le nom wolof souvent utilisé pour désigner les étrangers blancs. Ici, il est employé pour désigner quelqu'un qui « ferait des manières » ou qui se penserait supérieur aux autres.

⁶⁶ Issues d'expérimentations réalisées par des ONG au début des années 1990, les écoles communautaires sont des écoles dites « non formelles », conçues pour accueillir des élèves éloignés du système public d'éducation et n'ayant pas les moyens de s'inscrire dans les écoles privées. Elles accueillent au Sénégal 1,9% des élèves scolarisés en primaire et dépendent des cotisations des parents d'élèves pour leur fonctionnement (PASEC, 2016).

à l'Agence de Développement Municipal, organe partiellement étatique, principalement financé par la Banque Mondiale et en charge du programme de relogement, ses « obligations » vis-à-vis du quartier de Leona.

Romain : Mais vous sentiez sur vos élèves que ça a eu un impact ?

Badi : Ah oui ! On a perdu beaucoup d'élèves, beaucoup ! Ils sont partis. Donc oui ça nous impacte. Nous on a perdu presque 60% de nos élèves. [...] C'est un problème. La population est quasiment pauvre... voilà, avec l'arrivée des inondations là, ça a encore... ça a renforcé le niveau de la pauvreté de la commune. Et ça aussi ça va répercuter. Ça va répercuter au niveau de l'école parce que les parents ne peuvent pas payer la collecte. Comme nous nous sommes dans une institution de bienfaisance, nous sommes obligés de les accueillir et maintenant de voir comment gérer ça avec les parents. Mais c'est tellement difficile (rire) [...]

R : Et vous voyez vraiment une différence par rapport à avant l'arrivée des inondations ?

B : Ouuh ! Avant presque nous avions 400 élèves ! La plupart étaient là ! Certains... Vous savez, parlons des conséquences. Les maisons abandonnées.

R : Ouais.

B : C'est à dire... la famille qui était là-bas avait les moyens, ils peuvent aller louer autre part. Maintenant dans cette maison-là, c'est les familles pauvres qui vont revenir là-bas. Vous voyez les conséquences ? C'est un petit peu... vous voyez l'effet secondaire des inondations, c'est ça. La famille qui logeait là-bas peut-être avait les moyens de payer la scolarité de leurs enfants, et je ne sais pas peut-être d'aller louer quelque part ou je ne sais pas. Maintenant il y a d'autres familles pauvres qui sont venues s'installer là-bas parce que peut-être eux n'ont pas les moyens de payer aussi. Voilà ces familles-là... [...] Vous savez c'est des difficultés parce que nous avons des relations avec la famille qui était là, l'entente était là. Maintenant souvent c'est des étrangers qui viennent là. Donc la relation n'est plus la même. Parce que, on ne se connaît pas, peut-être c'est des guinéens ou d'autres nationalités qui viennent s'installer. Eux quand ils viennent ici, l'éducation ne les intéresse pas. Ils laissent leurs enfants comme ça dans la rue, pour qu'ils aillent au marché ou peut-être trouver de quoi nourrir. Vous êtes là en tant qu'acteur du développement, en tant qu'acteur de l'éducation, vous vous demandez "qu'est-ce que je dois faire ? ". Parfois ça nous dépasse. Alors que normalement, nos autorités devraient y penser... en disant "bon, qui sont ces gens-là, pourquoi ils sont venus ici, est-ce qu'ils ne travaillent pas, est-ce qu'ils s'occupent bien de leurs enfants ou pas ? Sinon quels sont les instituts qui sont là qui pourront un peu amoindrir tout cela. Donner à ces enfants de l'aide. Certaines familles qui sont restées ici... je sais pas, ils ne jouent pas leur véritable rôle dans un quartier...vivable, avec la communauté tout cela. Donc la conscience c'est ça. Vous êtes là, la communauté même ne se parle pas. Parce qu'il y a d'autres têtes qui sont venues, l'environnement n'est plus comme avant... Il y a l'aspect économique et autres quoi.

Extrait du journal de terrain + entretien avec Badi, directeur de l'école communautaire franco-arabe de Leona, 27/08/2016, entretien enregistré au dictaphone, premier étage de la mosquée de Léona

Les scènes décrites dans ces extraits sont emblématiques d'une partie des paysages de l'inondation dans la banlieue de Dakar, combinant transformations physiques et transformations sociales, actions et rétroactions entre pratiques sociales et environnement partiellement construit. La venue des eaux sur le long terme contribue à modifier significativement les paysages mais aussi les pratiques qu'ils abritent, les activités, les institutions et les hiérarchies. Les maisons abandonnées se chargent ainsi de nouveaux usages et deviennent des dépotoirs à ciel ouvert pour la plupart, au grand damne des acteurs qui cherchent à prévenir les inondations et leurs effets⁶⁷. Elles accueillent aussi de nouvelles activités qui vont de l'habiter à l'exploitation économique. Les confectionneurs de coussins qui ont fait d'une

⁶⁷ Dans l'une des rhétoriques de la gestion des inondations, les déchets jouent un rôle important dans leur survenue, mais aussi et peut-être surtout dans la propagation de maladies (voir supra et chapitre 2).

maison abandonnée leur entrepôt s'appuient sur les perturbations de l'environnement, de l'arrivée de l'inondation à l'abandon de la maison, pour produire un nouvel « agencement marchand »⁶⁸ (Callon, 2017), mobilisant leur savoir-faire, un espace désormais susceptible de l'accueillir, une proximité avec le marché, facilement joignable en marchant sur l'emprise du train, permettant d'écouler leur production. De même, le « squatteur » du second extrait qui occupe les ruines d'un quartier abandonné, ainsi que Gora qui remblaie selon ses dires tout un quartier ainsi que sa propre maison laissée un temps à l'abandon, participent des recompositions socio-spatiales de ces environnements en évolution. En se réinstallant dans le quartier de ses parents en 2005, non sans avoir largement remblayer sa propre maison au préalable, Gora va ainsi se positionner en intermédiaire du « détournement » des camions de sable provenant de la construction de la station de pompage de la route des Niayes. Participant ainsi à la mise hors d'eau de son quartier, il acquiert une position locale importante lui permettant de s'intégrer à certains projets de développement et formes d'action publique qui investissent la zone à partir des années 2000, et l'amenant à présenter une liste aux élections municipales de 2014. Le quartier situé non loin de sa maison, trop anciennement abandonné, ne profite effectivement pas de cette configuration providentielle, qui voit se combiner l'intervention d'un acteur privé en quête d'ascension sociale⁶⁹ à des travaux nécessitant l'extraction de sable, ainsi qu'à une position spatiale rendant le quartier facilement accessible par la route des niayes⁷⁰. Enfin, le troisième extrait montre bien comment les inondations affectent à termes le fonctionnement des quartiers et les possibilités de vie dans les ruines de ces espaces urbains (Tsing, 2017). Par le départ des familles ayant les moyens de « louer ailleurs » ou contraintes de partir, c'est toute la physionomie du quartier qui change, la « communauté » et les rapports sociaux qui se transforment, redessinant ici les lignes de partages entre *insiders* et *outsiders* (Elias, Scotson, 1997), ainsi que les institutions qui sont contraintes de s'adapter à un nouveau public et de nouvelles pratiques.

Les interactions repérées dans la formation de la ville continuent donc d'agir au sein des configurations contemporaines de production de la vulnérabilité aux inondations. Dispositifs de politiques publiques, agencements d'acteurs et morphologies urbaines se croisent dans des configurations toujours spécifiques. Mais comment expliquer dès lors « l'air de famille » que partagent ces situations entre elles (Bosa, 2015) ? Outre des modes communs de production urbaine⁷¹ et d'affection des environnements habités par un élément particulier, l'eau, qui apparaissent nécessaires mais non suffisants pour établir une relation entre ces situations⁷², les acteurs de ces extraits font référence à

⁶⁸ Callon (2017), définit l'agencement marchand comme le regroupement et l'organisation de plusieurs éléments hétérogènes par différents acteurs devant permettre *in fine* d'établir une transaction bilatérale (souvent, l'échange d'un produit entre un acteur vendeur et un acteur achetant contre de l'argent).

⁶⁹ La manière dont Gora retrace son parcours de vie renseigne sur cette volonté d'ascension sociale. En 1989, dès les premières inondations, ses parents et lui déménagent dans une autre maison leur appartenant à Diamaguene. En 1991, il part en Côte d'Ivoire, « à l'aventure », mais en revient en 1996, bredouille. Là, il prend un poste de gestionnaire dans une agence de microfinance PAMECAS loue un temps un appartement non loin de chez ses parents, cité La Rochette, mais, « à l'étroit », décide finalement de reprendre l'ancienne maison de ses parents, à DTK, car il y a grandi, il est attaché au quartier et il lui faut « un truc à lui ». S'investissant alors dans l'associatif à travers sa participation au Nawetan, la compétition de football inter-quartier très suivie dans toute la banlieue, ou dans le projet urbaDTK, il n'a de cesse depuis lors de s'affirmer comme un acteur local important (sur les liens entre mobilité sociale et investissement territorial voir *Regards Sociologiques*, 2010).

⁷⁰ En fait, le quartier de Mousdalifa se situe au croisement de la route des Niayes et de la seule route intégralement bétonnée de DTK qui traverse la ville du nord au sud.

⁷¹ Encore que cette affirmation soit à relativiser. Le quartier de Sadio se situe dans une commune, Pikine Est, *a priori* constituée de logements formels, à l'inverse des quartiers de Mousdalifa et de Leona.

⁷² Encore une fois, l'affection d'un quartier par l'eau ne signifie pas la même chose et ne constitue pas le même problème selon que l'on se trouve en zone d'agriculture ou en zone urbaine par exemple.

un problème commun, « les inondations », et à des acteurs et des actions communes, les autorités et l'action publique.

2. Les opérateurs de la montée en généralité : une piste de recherche

Dans ces trois extraits, ce qui fait problème pour les personnes interrogées réside dans « les inondations » d'une part, semblant désigner une situation dont l'avènement est plus ou moins datable mais qui caractérise aujourd'hui l'habitat dans ces quartiers, les départs et les abandons de maisons d'autre part. Avant de revenir sur ces deux aspects dans le chapitre suivant, notons déjà qu'il s'agit là de référents cognitifs qui permettent de relier l'expérience vécue à celle d'autres individus ou collectifs, ou encore à des entités collectives comme « le quartier » dans les extraits 1.3 et 1.4, « les quartiers flottants » dans l'extrait 1.2, ou encore la commune de Djiddah Thiaroye Kao dans l'extrait 1.3 et le voisinage dans l'ensemble des extraits. Cette montée en généralité signale la présence d'un problème à minima commun (Céfaï, Terzi, 2012 ; Gilbert, Henry, 2012). Elle invite à focaliser l'attention sur les opérateurs de ce passage au commun, lesquels apparaissent ici comme ce que l'on va appeler dans un sens pour l'instant large les acteurs de « l'action publique », depuis les instances de l'Etat et de la puissance publique⁷³ nationales et locales, jusqu'aux ONG et institutions internationales.

La puissance publique est d'abord représentée par différents acteurs. Depuis la mairie de la commune, la « grande mairie » de Pikine (correspondant en fait à une préfecture du département de Pikine, voir Sané, 2013), à l'Agence de Développement Municipal en charge d'un programme de mise hors d'eau des quartiers et de relogement des populations en passant par le président de la République, les interlocuteurs auxquels font référence les personnages de ces extraits varient en fonction des contextes. L'action publique s'incarne ainsi dans les formes d'action collective qu'elle met en œuvre ou pourrait mettre en œuvre pour agir sur la configuration des quartiers touchés par les inondations. Ici comme ailleurs, ces formes sont complexes, traversées de tensions et de négociations, et caractérisées par la multiplicité des relations à l'environnement et aux acteurs qui le peuplent.

Dans le premier extrait, l'action publique se caractérise d'abord par la réfection du chemin de fer. Piloté par le Ministère des Infrastructures, du Transport Terrestre et des Désenclavements (MITTD) et l'Agence nationale chargée de la Promotion de l'Investissement et des Grands Travaux (APIX), et réalisé par les entreprises française Engie et Thalès, ce projet crée des sortes de digues empêchant l'écoulement des eaux de pluies et exposant les maisons limitrophes aux risques d'inondations caractérisés ici par la stagnation des eaux et la transformation du site en dépotoir. L'ampleur du projet contraste avec l'inaction municipale et départementale quant au drainage des eaux pluviales du quartier. En effet, alors que le chef de quartier (lui-même représentant de l'administration déconcentrée) réclame la construction d'une canalisation dans le quartier devant permettre d'évacuer les eaux, le maire de la ville de Pikine refuse d'accéder à sa demande sous prétexte que le quartier est un « quartier flottant », c'est-à-dire « irrégulier », et qu'il est à ce titre susceptible d'être détruit à tout moment, rendant les investissements dans une canalisation inutiles. Le deuxième extrait montre à l'inverse une préoccupation de l'Etat pour l'exondation de certaines zones, irrégulières ou non, avec la construction par l'ONAS d'une station de pompage sur la route des niayes, axe structurant de la banlieue de Dakar, et le soutien matériel apporté par Abdoulaye Wade aux efforts de pompage dans le quartier de Mousdalifa. Ces réalisations fournissent un appui à des individus (Gora) et à des groupes

⁷³ Suivant pour l'instant la définition qu'en donne Thoenig (1998, p. 47), « l'action publique peut se définir comme la construction et la qualification des problèmes collectifs par une société, problèmes qu'elle délègue ou non à une ou plusieurs autorités publiques, en tout mais aussi en partie, ainsi que comme l'élaboration de réponses, de contenus et de processus pour les traiter » (cité par Lavigne Delville, 2017).

(les comités locaux de lutte contre les inondations) en réalisant des aménagements impactant bien au-delà de leur fonction initiale, en permettant ainsi à d'autres acteurs de se saisir des externalités du projet (l'extraction de sable) et en orientant l'ensemble des efforts réalisés par ces derniers pour éloigner les eaux (le quartier de Mousdalifa va désormais rejeter les eaux de leur quartier vers la station de pompage et plus dans les points bas proches du quartier). Enfin, l'Etat intervient par l'intermédiaire de l'ADM dans le troisième extrait comme l'agent « abandonnant » le quartier à son sort, pourtant sujet de préoccupations, du fait du rendez-vous manqué entre des associations locales très mobilisées sur les inondations et des conducteurs de l'action publique éloignés du terrain et refusant la concertation. Les associations confessionnelles et les acteurs locaux prennent ici le « relais » de l'Etat⁷⁴ (Schaer, Hanonou, 2017) en soutenant les institutions « de bienfaisance ». Dans l'ensemble de ces extraits, l'action publique se caractérise donc par une présence (ou une absence) sélective et par un soutien (ou non) des efforts de lutte contre les inondations, efforts pensés de différentes manières en fonction de l'aspect du problème à traiter. Du point de vue de l'école franco-arabe, c'est avant tout les aspects « sociaux » de la gestion du peuplement, depuis le recensement des ménages impactés par les inondations aux problèmes éducatifs que posent l'arrivée de nouveaux ménages et leur pauvreté, réelle ou supposée, dans le quartier, qui forment les « obligations » de l'Etat vis-à-vis des habitants de Leona. Pour le chef de quartier de Pikine Est et pour Gora, c'est avant tout aux manifestations physiques de l'inondation et donc à la gestion de l'eau qu'il faut s'attaquer. Dans tous les cas, l'existence de différentes formes d'action publique auxquelles se réfèrent les acteurs est le fait de « performances » : c'est par des aménagements urbains concrets (ou leur absence), et par l'engagement ou le désengagement de ses représentants dans les efforts de gestion des inondations, que l'Etat, la mairie, les associations, manifestent leur présence ou leur absence. Insérées dans des formes de justifications plus larges intégrant une histoire des quartiers « irréguliers » dans les politiques urbaines et la construction du (des) « problème(s) » des inondations qui est son corollaire, ces performances transforment l'environnement et le sens à lui attribuer.

•

Formation géologique particulière, la péninsule du Cap Vert apparaît donc comme le résultat d'histoires enchevêtrées : celles des réseaux aquifères, de la végétation des Niayes, de l'erg de Pikine, des prétentions impériales du royaume du Cayor, des aspirations révolutionnaires des peuples lébous, de la conquête coloniale française, des variations climatiques et, celle à laquelle nous nous sommes le plus intéressé, de son urbanisation. Mais cette dernière focalisation ne doit pas induire en erreur. Si l'urbanisation de la zone nous intéresse particulièrement car elle est une condition de l'exposition aux inondations – sans ville impactée, pas de catastrophe, mais simplement des variations climatiques et morpho-géologiques – elle se construit en relation avec les autres histoires. En effet, comment comprendre cette urbanisation sans comprendre les interactions complexes des droits lébous sur la terre avec les réinterprétations successives du droit de propriété foncière en régime impérial, puis national capitaliste et post-colonial ? Comment comprendre ces interactions sans avoir en tête la manière dont se forme une communauté lébou autonome revendiquant le contrôle d'un territoire sur la presqu'île du Cap vert ? Comment comprendre enfin ce territoire sans voir les interrelations entre ces communautés et un milieu particulier composé de mers, de terres fertiles façonnées par les eaux

⁷⁴ Cette question de la « prise de relais », loin d'être évidente, et en fait largement remise en question par le concept « d'action publique », sera traité dans la conclusion de la partie 1 et l'introduction de la partie 2.

souterraines et les vents, la végétation et les habitations ? L'esquisse de ces histoires nous a permis ici de saisir une partie des relations qui façonnent un environnement particulier qui, par actions et rétroactions, en vient à menacer les organismes qui s'y sont codéveloppés, les humains. Or, la dichotomisation usuelle dans l'analyse de ces inondations entre « histoire humaine » et « étude des formations géologiques, naturelles et aquifères » résulte d'un effort de séparation de ces histoires propre à la manière dont s'est constituée l'appréhension « moderne » de l'environnement (Latour, 2015 ; Nastassja, 2016). Avant d'aller plus loin, il apparaît nécessaire de faire le point sur la manière dont ces relations sont appréhendées dans cette thèse.

En 2015, l'anthropologue Anna Lowenhaupt Tsing publie un ouvrage traduit en français en 2017 sous le titre de « Le champignon de la fin du monde. Sur la possibilité de vivre dans les ruines du capitalisme ». A partir de l'étude du circuit commercial d'un champignon vendu à prix d'or sur les marchés japonais, cette auteure lie les découvertes des biologistes et mycologues sur les formes de vie et de croissance du champignon en question, le Matsutake, aux évolutions récentes du capitalisme. Les champignons ont ceci d'intéressant qu'ils ne se développent qu'au cœur de relations interspécifiques : ils « colonisent » des milieux et des espèces qui leur sont favorables, parfois jusqu'à les étouffer, tout en fournissant à d'autres les moyens de vivre et de se développer, allant jusqu'à les intégrer à leur propre organisme pour certains d'entre eux. Le Matsutake tend ainsi à apparaître dans des paysages dévastés par la déforestation, notoirement pauvres en matières organiques, et fournit des ressources à une autre espèce particulièrement adaptée aux sols minéraux et ensoleillés de ces paysages, le pin rouge. C'est ainsi uniquement aux côtés des humains qui produisent des forêts ravagées par l'exploitation du bois, de ceux, beaucoup plus précaires, qui récoltent les Matsutake en Oregon et ailleurs, de ceux qui produisent la valeur de ces derniers en traduisant les champignons dans des chaînes de captation, mais aussi des arbres qui fabriquent ces mondes⁷⁵, des champignons et des espèces qui les butinent, qu'il est possible de comprendre ces « paysages de l'anthropocène » (Tsing *et al.*, 2019, voir encadré 2). C'est de ces histoires enchevêtrées qu'il a été question dans cette première partie. Mais comment comprendre dès lors ces enchevêtrements pour pouvoir les analyser à la lumière de la catastrophe ?

Cette question a à voir avec la manière dont les humains appréhendent leur environnement, mais aussi à la manière dont les scientifiques peuvent décentrer leur regard pour prendre en compte les relations entre environnement et humains. L'analyse traditionnelle de ces questions en sociologie et en anthropologie consiste à affirmer que les humains perçoivent leur environnement par le prisme de leur culture qui agit ainsi à la fois comme un filtre à la perception, et comme un producteur de significations (Ingold, 2000 ; 2013 a. ; Stengers, 2009). De même que l'humain définit les objets purs ou impurs et en vient à appréhender le monde selon ce continuum, il attribue des significations à son environnement, vivant ou non vivant, à partir de schèmes « déjà présents » dans des « représentations » transmises par ses aïeux et par l'ensemble de la société dans laquelle il évolue (Douglas, 2001). Cette approche pose deux problèmes majeurs.

D'une part, tous les objets, vivants ou non vivants, ne se prêtent pas à l'établissement de n'importe quelle signification. Il apparaît par exemple difficile pour un humain de considérer un arbre comme un projectile, alors qu'une pierre peut très facilement être utilisée à cette fin, et donc considérée comme telle (Ingold, 2013 a.). L'environnement impose donc une gamme de significations et d'usages potentiels en fonction des espèces, humaines ou non humaines, qui y vivent (Gibson, 1979). Lorsque

⁷⁵ Le Matsutake a ainsi la particularité d'être radicalement incultivable. Il ne se développe qu'au cœur de ces forêts perturbées, et ne peut donc être transformé en marchandise qu'à partir de sa collecte « sauvage ». Dès lors, les forêts, les champignons et les insectes sont bel et bien des acteurs à part entière de la production de cette valeur, et pas simplement des objets convertibles en marchandises.

les Lébous s'installent sur la presqu'île de Dakar et lorsqu'ils y affrontent les armées du Damel du Cayor, la presqu'île n'est pas « construite » comme un territoire possible pour leur affirmation d'autonomie. Elle « s'avère » en revanche être riche en ressources végétales et piscicoles ce qui convient bien aux capacités d'agriculture et de pêche acquises par ces groupes auparavant installés le long de la Petite Côte. Cernée par la mer et occupée à l'Est par une grande niaye, son accès terrestre « s'avère » pouvoir être clos facilement lorsqu'arrivent les armées ennemies, ces différentes caractéristiques intrinsèques permettant aux Lébous de tenir un siège de presque quinze ans. De même, les colons français « perçoivent » progressivement, depuis l'île de Gorée où ils sont installés, le potentiel de la presqu'île pour exploiter les colonies selon une forme politique et économique qui se construit en mettant en relation les vellétés d'expansion impériales de la France, des innovations technologiques, les relations diplomatiques entretenues entre les colons et les lébous, la forme du commerce triangulaire, ainsi que la situation, le climat, et les ressources de la presqu'île. Bref, l'environnement n'agit pas comme le « réceptacle » de significations, mais comme l'acteur indispensable d'un complexe de relations organismes-environnement au sein duquel se forgent des significations humaines selon des articulations toujours renouvelées (Ingold, 2013a.).

Cela nous amène à l'autre point important que négligent les approches de l'environnement par la culture. Si les significations attribuées à l'environnement sont le fait de relations continues entre des organismes et des environnements, alors il n'y a pas de choses qui ressembleraient à une « représentation » en dehors de « situations » (voir encadré 3). Dès lors, les « représentations » ressemblent soit à des tautologies (ensemble des significations contenues et produites en situation), soit à des inventions de la part des chercheurs qui les ont construits comme des ensembles cohérents. Les auteures telles que Donna Haraway (2007) ou Isabelle Stengers (2019) ont bien montré par quels procédés cette manière de penser l'autre s'est imposée dans les sociétés occidentales. Le fait de considérer que les représentations sont en fait des parties d'ensembles homogènes depuis lesquelles les groupes d'humains voient le monde, implique en effet un point de vue neutre de l'observateur, dégagé du monde et à partir duquel il peut définir la culture des autres ne partageant pas ce point de vue. Or cette position « depuis Saturne » est une impossibilité pratique, et s'avère dès lors celle du scientifique, de l'homme blanc occidental, ou de tout autre « entité » dont l'insertion dans le monde et dans des rapports sociaux lui permettent de dire « ce qui est vrai ». Il n'y a de discours ou de représentations que depuis le monde, et les produire suppose un engagement dans ce dernier⁷⁶. Les articulations entre l'environnement, les perceptions et les significations sont dès lors intriquées dans l'action et dans l'engagement, et c'est à travers eux que l'on peut comprendre la manière dont les humains et leurs environnements produisent des catastrophes.

Mais quid de cette production alors ? C'est tout l'intérêt du concept de vulnérabilité d'avoir déplacé la question de cette production depuis l'aléa vers les processus de fragilisation et d'exposition des entités observées, étendant ainsi considérablement le champ d'appréhension de ce qui constitue les catastrophes. Partant non pas de crises environnementales mais des conditions de logement dans les villes, Florence Bouillon *et al.* (2019) ont ainsi récemment repris le concept de vulnérabilité pour comprendre les processus menant au mal-logement et à la précarité résidentielle. Dans les villes du XXI^{ème} siècle, l'habiter est ainsi soumis à des processus spécifiques de vulnérabilisation de certaines catégories de population. Ces processus se situent à l'intersection entre des parcours de vie marqués par des difficultés ou des ruptures (emploi précaire ou chômage, migration, santé...) et des politiques

⁷⁶ De ce point de vue, je me situe en désaccord partiel avec Tim Ingold qui affirme que l'humain a la capacité de se « désengager » pour porter un regard distancié et « imaginaire » sur son environnement et les relations qu'il y entretient, désengagement qui constitue une « rupture » à réparer (Ingold, 2013 c.). Je considère après d'autres (Thévenot, 2006) que cette distance avec le monde constitue une autre forme d'engagement, qui a des conséquences bien réelles, comme il l'affirme lui-même, sur le monde et la manière dont on y agit.

urbaines (de rénovation ou de déplacements forcés par exemple) ciblant des espaces et des populations fragiles, et concourant à les fragiliser. L'intérêt de la notion réside dans le fait qu'elle permet d'interroger à la fois l'expérience de la fragilité et de la menace, et les dispositifs et rapports de force qui contribuent à la produire. Elle ne se limite pas à l'immatériel des rapports sociaux mais inclut dans ces rapports les éléments physiques qui composent la ville, le bâti, la position géographique, les équipements, dans un continuum de situations de plus ou moins grande exposition. La pauvreté, la dislocation des liens sociaux, la relocalisation dans du parc ancien dégradé, émergent ainsi comme des conséquences annexes et non prévues de politiques de rénovation urbaine et de déplacement ciblant des populations fragiles. C'est l'interaction entre des parcours sociaux et des dispositifs ciblant des portions de la ville et de ses habitants, qu'il s'agisse de politiques publiques, du marché de l'emploi, des dispositifs d'accompagnement social, qui contribue à la stabilisation ou à la déstabilisation des univers résidentiels de ces habitants. En étendant cette approche aux éléments affectants que sont les eaux, les nappes phréatiques, les dunes et les pluies, il est possible de comprendre l'évolution du paysage de la banlieue de Dakar.

Encadré 3. Agir : milieux, situations, mondes, acteurs, actions et environnement

La question de l'action et des entités qui en découlent traverse les sciences sociales depuis leurs débuts. A partir des années 1980, la sociologie et l'anthropologie connaissent une petite révolution avec l'arrivée dans leur champ de perception des non humains, et la reconnaissance progressive de leurs capacités à agir au cœur des relations sociales (voir encadré 1). S'inspirant des travaux de sémiotique, Bruno Latour (2006) participe à cette révolution en considérant les entités comme des actants à partir du moment où ces dernières s'insèrent dans un cours d'action. « Toute chose qui vient modifier une situation donnée en y introduisant une différence devient un acteur – ou, si elle n'a pas encore reçu de figuration, un actant » (*Ibid.* p. 103). Ces interrogations sur les objets dans les actions humaines ne sont pourtant pas si nouvelles. En fait, les pragmatistes avaient déjà eu, au début du XX^{ème} siècle, des intuitions similaires. Pour des auteurs comme Mead ou Dewey, l'action n'est en effet pas le résultat d'une intentionnalité individuelle, mais une propriété émergente des relations entre organismes et environnements (Bidet, 2011). L'*agency* est dès lors tributaire d'une écologie, plus que d'une théorie du sujet. Ne mobilisant pas vraiment la notion d'action, Anna Tsing (2017) et Donna Haraway (2018) insistent plutôt sur la capacité des êtres à se mettre en relation, c'est là ce qui produit la « fabrication de mondes » et qui tient lieu d'histoire. Les humains ne sont plus nécessaires pour créer des cours d'action, et l'action n'est elle-même plus au centre de l'enquête, c'est plutôt la création de mondes qui le devient : tout organisme activement en relation avec son environnement crée un milieu et fabrique donc une histoire. Ce faisant, elles réintroduisent néanmoins un questionnement sur les entités pertinentes dans la création de ces liens et sur la forme de ces derniers, et donc, quoi que de manière détournée, une interrogation sur les capacités à se mettre en relation. Cours d'action, situations, milieux, mondes sont donc des matrices d'actions et d'acteurs sur lesquels je vais maintenant revenir.

Nous avons déjà vu que le paysage était un concept analytique, une mise en forme des relations observées sur le terrain et constituées dans une forme spécifique. La forme observée ici est la ville catastrophée, la ville inondée. Les autres notions ont été elles aussi largement débattues par les chercheurs. Mon but ici n'est pas de faire la généalogie de ces notions mais d'explicitier le sens dans lequel elles seront utilisées dans cette thèse. Francis Chateauraynaud et Josquin Debaz (2017) utilisent, après Augustin Berque et Jakob van Uexküll, la notion de milieu pour désigner un « creuset de l'expérience » (p. 602) c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui composent le monde « pour » un acteur et par lesquels il perçoit, ressent, agit. En cela, le milieu est assez proche des « situations »

décrites par les ethnométhodologues⁷⁷. Pour Louis Quéré et Michel de Fornel (1999), être situé c'est ainsi « disposer d'un mode particulier d'ouverture sur les choses et sur l'environnement, un mode caractérisé par sa temporalité et son indexicalité (dépendance au contexte), par une observabilité directe des phénomènes [...], et par la disponibilité immédiate du point de vue fourni par l'« attitude naturelle » ainsi que des ressources ordinaires fournies par le langage » (p. 14). La situation est ainsi un espace de possibilités et de contraintes immédiates, par lequel il est possible d'agir. Comme dans le milieu, l'action n'y est pas la propriété d'un acteur, elle est au contraire distribuée entre ce dernier et son environnement, que celui-ci soit composé d'humains, d'objets, d'animaux... La différence avec le milieu se situe cependant sans doute dans la place accordée à l'action elle-même. Si la notion de milieu hérite d'une tradition géographique et biologique, et accorde ainsi une forte importance à l'environnement comme complexe de relations non spécifiquement humaines, la situation émerge plutôt dans les travaux des sociologues et des anthropologues intéressés plus particulièrement par la mobilisation de l'environnement par l'humain, et les formes de contraintes que ce dernier exerce sur lui. Contraint moi aussi par mon langage, qui me fait préférer un terme plutôt qu'un autre en fonction des contextes que je tente de décrire, j'emploierai ces deux notions pour désigner une même réalité : celle d'un creuset sensible d'expériences dans et par lequel les humains (car je ne traiterai pas d'animaux) ressentent, perçoivent, sont affectés, affectent et agissent, en prise sur eux de différentes manières et sur lequel ils ont des prises, « milieu » quand je veux insister sur le caractère écologique de la situation et « situation » quand c'est l'utilisation que les humains font du milieu ou la manière dont il pèse sur leurs actions qui m'intéresse. L'une ou l'autre de ces notions sont cependant des constructions de ma part, tendues vers l'objectif d'une restitution la plus fidèle possible de l'expérience des acteurs et attentives à la manière dont ils les définissent eux-mêmes, mais néanmoins nécessairement tributaires de mon point de vue. Selon l'orientation développée dans les encadrés 1 et 2, je tenterai de restituer autant que faire se peut les histoires de la formation de ces milieux et situations en fonction de l'usage qu'en font les acteurs en leur sein et en respectant leur indétermination.

Ces situations sont reliées entre elles par les humains dans des « mondes sociaux ». Daniel Céfaï (2015) en a résumé l'histoire de la conceptualisation par l'Ecole de Chicago tout au long du XX^{ème} siècle. Un monde social consiste selon Strauss et Shibutani en un « univers de réponses mutuelles et régularisées » (*Ibid*, p. 27). Il cristallise deux grands concepts : celui de « champ d'expérience » et celui « d'univers de discours ». Le champ d'expérience est ce qui constitue le « soi », il est la définition de situations et n'existe à ce titre qu'en interaction avec les autres et avec l'environnement. Ce faisant, il intègre des perspectives générales, une certaine vision des choses, des horizons, des manières de les comprendre, des ordres et des hiérarchies, bref des « perspectives et des perspectives sur les perspectives ». Ces perspectives sont organisées dans un univers de discours qui font que des gestes, des symboles, des attitudes ont du sens. Ces perspectives et univers de discours sont constamment retravaillés dans les interactions entre individus, entre groupes etc. même si la capacité des soi à agir et à s'orienter dans cet environnement dépend de leur « alignement sur des perspectives organisées ou générales » qu'il (le soi) accepte comme allant de soi » (p. 3). En cela, le fait de « faire monde » chez les humains peut sans doute se résumer à un processus « d'orientation conjointe de l'attention » (p. 10). L'observation des manières de faire monde pour les humains permet de retracer la manière dont certaines situations, en agissant sur d'autres, forment des univers plus ou moins cohérents de

⁷⁷ La situation hérite par ailleurs d'une très longue tradition de recherche dans les sciences sociales. Les anthropologues de l'Ecole de Manchester en ont notamment eu une approche systématique faisant de la situation d'interaction l'élément de base de l'observation ethnographique de laquelle il est possible de déduire les ordres sociaux dans lesquels s'insèrent les parties prenantes de l'interaction, et les contraintes qui pèsent sur ces dernières (Agier, 1996).

discours, de pratiques, de sens, et peuvent être ainsi décrites selon une certaine « forme »⁷⁸. En ce sens, les mondes sociaux sont, de la même manière que la situation par rapport au milieu, les paysages des associations principalement humaines. Là encore, j'utiliserai les deux expressions selon le contexte de description.

Le terme d'environnement est d'utilisation plus délicate, en cela qu'il est perçu par certains des auteurs précédents comme l'expression d'un point de vue « de nulle part », et à ce titre un artifice de description construit par la science moderne, que le recours aux concepts de situation et de milieu tente d'éviter (Chateauraynaud, Debaz, 2017). Dans cette thèse, le terme d'environnement est un outil commode pour décrire ce qui, dans mon analyse, est à la fois extérieur aux humains en tant qu'individus et leur est, dans le prolongement de Dewey, consubstantiel en tant qu'organisme. L'environnement ne recouvre donc pas pour moi de réalité ontologique mais indexicale, et ne cherche à décrire rien d'autre qu'un ensemble d'éléments qui peuvent constituer un paysage, une situation ou un milieu, sans qu'il soit nécessaire de préciser ce qu'ils sont mais bien plutôt ce qu'ils font ou font faire. L'environnement peut en revanche être produit comme un objet par les acteurs que je décris dès lors qu'ils en parlent comme d'une réalité séparée d'eux-mêmes, sur laquelle ils tentent d'avoir prise, qu'ils essaient de modifier ou à laquelle ils essaient de s'adapter. Dans ce cas je tenterai de préciser la manière dont ils construisent cet objet pour le penser et y agir (voir Chapitre 3).

Au sein de ces différentes matrices que sont les situations et les milieux donc, certaines entités agissent, se lient, créent des histoires. Je parle de « personnes » lorsqu'il s'agit d'entités humaines, d'éléments lorsqu'il s'agit d'entités non vivantes mais transformant une situation ou un milieu par leur matérialité propre, leur composition ou leur force d'inertie. Dans les moments où la relation « d'équilibre » dans la poursuite d'une activité est rompue et qu'« organismes et environnement se font momentanément face » (Quéré, 2006, p. 10), comme c'est le cas lors d'une catastrophe, les éléments deviennent « affectants » voire sont figurés comme des acteurs. Ils sont dès lors disponibles pour une analyse de leur « comportement » et de leur participation aux mises en ordre et en désordre des mondes sociaux et des paysages auxquels ils participent activement.

Nous avons vu que la ville s'était formée à l'intersection entre différentes formes de production et d'occupation de l'espace. Les paysages de l'inondation ne sont pas le produit d'une ou de plusieurs rationalités – capitalistes, planificatrices, coloniales ou naturalistes – auxquelles sont associées des dispositifs de transformation de l'environnement et de production de la ville. Elles sont le produit de l'interaction entre ces rationalités et les dispositifs plus ou moins opérants qui leur sont associés, de l'ensemble des opportunités que les humains trouvent dans ces milieux en parallèle, en connexion, contre ou à l'intérieur de ces dispositifs, et de l'évolution parallèle et conjointe d'agencements d'éléments matériels composant le milieu de ces humains, nappes phréatiques, nuages et pluies, niaves et typhas. Aux intersections de ces processus, dans un quartier situé en contrebas d'une dune ou en dehors du champ d'action des services d'assainissement, se produit l'inondation à la fois comme « phénomène émergent » (Morange, 2014) de ces interactions et comme forme d'exposition des habitants. Lorsque ces situations se répètent et s'étendent, transformant les formes d'habiter et les perceptions au cœur de ces milieux, le paysage de la ville n'est alors plus tout à fait le même. Des auteurs comme Stephen Jay Gould (2002) ou John Dewey (1993), critiquant l'interprétation gradualiste de la théorie darwinienne voyant dans l'évolution un processus continu et progressif, estiment au

⁷⁸ Les sciences sociales ne sont pas avares de ces tentatives de description des formes de mondes sociaux, qu'il s'agisse des classes sociales, des quartiers, des groupes de consommateurs de drogue, des groupements professionnels etc.

contraire que l'évolution est faite de l'alternance de stases (état d'équilibre entre organismes et environnements) et de flux (déséquilibre) imposant, par l'émergence de phénomènes nouveaux qui en résultent, aux organismes composant ces milieux de s'adapter. De même, géographes, sociologues et anthropologues ont mis en lumière cette capacité des catastrophes à, en les bouleversant, réinterroger les ordres sociaux (stases) et offrir des opportunités pour les modifier (adaptation) (Langumier, Revet, 2012). Alors que les inondations concernent de plus en plus de villes en Afrique de l'Ouest qui, soumises à des histoires politiques, environnementales et d'appropriation foncière proches, ont produit des dispositifs de transformation de l'espace, des structures d'opportunité et des rétroactions environnementales tendanciuellement similaires, les inondations posent la question non pas du « retour » à un paysage urbain pré-catastrophe, mais de « l'adaptation » à un paysage urbain inondable et inondé. En quoi l'apparition de ce phénomène transforme ainsi l'expérience de l'habiter dans les paysages urbains ? Comment les acteurs humains transforment leurs appréhensions de ces milieux et les pratiques associées pour s'adapter ? C'est ce que nous allons voir dans les deux chapitres suivants.

Chapitre 2. Des événements qui hantent les quartiers populaires. L'expérience des inondations à DTK

Comprendre la manière dont la catastrophe pose problème aux habitants de DTK, et plus généralement aux habitants des quartiers populaires de la banlieue, c'est donc comprendre comment l'inondation s'introduit dans ce milieu et le modifie, au plan des actions comme des perceptions. Cette survenue d'un élément nouveau dans un environnement habité, caractérisé par la familiarité et la « routine » (Breviglieri, Trom, 2003 ; Breviglieri, Pattaroni, 2005 ; Moreau, 2017), a été travaillée par la sociologie des risques et des formes de perceptions (Chateauraynaud, Bessy, 1995 ; Chateauraynaud, Torcy, 1999). Ces derniers travaux analysent la manière dont un « trouble », « quelque chose » qui va mal, peut être travaillé par les communautés d'acteurs troublés en vue de percevoir ce qui fait problème, de le décrire et d'agir sur lui, bref, de se doter de « prises » sur ce « quelque chose »⁷⁹. Peu mobilisée en sociologie et en anthropologie des catastrophes, sans doute parce que ce qui fait problème s'impose plus dans le cas d'une inondation dévastatrice ou d'un tremblement de terre que dans le cas de risques plus invisibles comme l'amiante ou les ondes électromagnétiques, cette approche permet pourtant d'éclairer les conditions de transformation de l'événement en catastrophe, là où le lien entre ces deux termes est souvent présumé ou présenté comme évident (Moreau, 2017).

La question de la perception de la catastrophe est consubstantielle à son traitement par les sciences sociales, puisqu'elle est à l'origine du tournant sémantique que requiert le passage de l'étude du risque à celui de la catastrophe (Revet, Langumier, 2013). Lié au développement de l'industrie et aux transformations de la question sociale dans les sociétés de la « modernité avancée », le concept de « risque » renvoie pour Ulrich Beck (2008), qui en jette les bases à la fin des années 1980, aux tentatives d'identification et de contrôle des menaces induites par les formes nouvelles de l'activité humaine. Si la notion a été largement travaillée depuis (Le Breton, 2012), elle renvoie selon Gaëlle Clavandier (2015) à une lecture probabiliste de la réalité sociale, entièrement tournée vers la prévention et la gestion de la menace. L'auteure montre notamment en quoi ce paradigme se différencie de celui de la catastrophe. Si le risque renvoie directement à une forme d'action publique, tournée vers la précaution et dans laquelle la catastrophe n'est qu'un épiphénomène signant l'échec du modèle de prévention (mais venant l'enrichir), le paradigme de la catastrophe prend « l'événement » comme base de l'analyse. En contrepoint de la tendance des sciences sociales à se limiter à l'observation des continuités, l'entrée sur le terrain à partir de l'événement permet de montrer que tout n'est pas joué d'avance dans les schèmes sociaux, culturels ou historiques, mais au contraire que l'imprévu et la surprise constitue parfois des moteurs actifs de la transformation de ces schèmes (Sewell, 2009). En tant qu'événement, la catastrophe entraîne ainsi une « rupture d'intelligibilité » et interroge de ce fait les formes d'organisation sociale et les schémas d'appréhension de la réalité des groupes ou des sociétés touchées (Bensa, Fassin, 2001 ; Revet, Langumier, 2013 ; Centemeri, 2015). Dotée d'une intensité dramatique propre, la catastrophe met en crise les régimes d'interprétation connus jusqu'alors. Elle appelle donc une analyse de la construction des récits visant à lui donner du sens, et des formes d'action qui se déploient à partir d'elle pour la comprendre, la gérer, la soigner (Langumier,

⁷⁹ La prise renvoie ici au processus par lequel la réalité est rendue perceptible et actionnable pour et par les acteurs. Se doter de prise sur le monde, c'est ainsi se doter de capacités d'action et de perception sur ce dernier, ou sur un aspect de ce dernier (Chateauraynaud, Debasz, 2017).

2008). Point de départ de l'analyse, l'appréhension par l'événement permet aussi de clore la catastrophe comme séquence temporelle, sociale, politique et géographique, permettant aux acteurs sociaux qui y sont confrontés, chercheur compris, de lui attribuer des causes pour pouvoir le traiter ou au moins l'inscrire dans un schéma de compréhension de la réalité (Revet, 2007, Clavandier, 2011).

Dépassant la seule étude des catastrophes⁸⁰, le recours à l'événement comme unité prépondérante d'analyse a été cependant critiqué pour des raisons théoriques et méthodologiques. Expliquant « à la fois trop, et trop peu » (Latté, 2012, p. 413), le recours à l'événement relie « logiquement » une cause à tout un ensemble de phénomènes, depuis certaines réorganisations majeures des sociétés à la formation des groupes de victimes, tout en n'expliquant pas les formes d'apathie ou d'inaction chez des acteurs pourtant affectés par l'événement. En outre, le chercheur autant que les médias ou tout autre acteur intervenant sur les catastrophes, lorsqu'ils en font l'objet de leur intervention, participent de la construction de l'événement comme le point central de l'analyse et du discours, nonobstant d'autres schémas causals plus ou moins éprouvés des sciences sociales⁸¹ (Girard, Langumier, 2006 ; Latté, 2012). En bref, l'événement nécessite d'être recontextualisé dans l'ensemble des relations qui structurent habituellement la vie sociale pour en comprendre l'action spécifique sur cette dernière.

Effet de terrain ou effet d'analyse, mes observations témoignent ainsi d'une grande difficulté à « clore » l'inondation dans la banlieue de Dakar. C'est que, plus qu'à un événement spécifique, ce phénomène renvoie à une transformation progressive de l'environnement, sous l'effet de perturbations qui en viennent à le rendre partiellement invivable. Dans l'agglomération dakaroise en effet, l'événement « inondation » semble caractériser une intensité particulière plus qu'un changement dans la nature de l'habiter. S'il y a bien des moments de ruptures individuelles et collectives, situés et datés comme lors des premières, ou des grandes inondations de 2005 ou de 2009, l'événement se répète presque chaque année dans certains quartiers, et tend donc à se dissoudre dans le temps et l'espace pour caractériser un paysage spécifique. Mon arrivée sur le terrain, plus de vingt ans après le début des premières inondations, ainsi que l'actualité toujours particulièrement vive de cette catastrophe et les récits tournés vers sa gestion qu'en font les protagonistes, en témoignent : cet événement s'est installé dans le paysage dakarois et la réalité de certains quartiers.

Cette répétition est centrale et constitue en grande partie l'objet de ce chapitre. Comment comprendre le trouble particulier que suscite ce phénomène qui, parce qu'il s'agit d'un événement qui se répète et non pas d'une série dont on isolerait certaines de manifestations, ne se manifeste jamais à l'identique mais produit des effets cumulatifs dans la matière même des quartiers, ainsi que dans les comportements, les attentes et les anticipations de ses habitants. Nous touchons là à la nature particulière de l'affectation que produisent « les » inondations, comprise à la fois comme l'interaction des « éléments » entre eux, et avec les humains, et comme les traces laissées par ces interactions, lesquelles pourront jouer sur les rencontres suivantes et plus généralement influencer sur les façons d'habiter les quartiers menacés. Caractériser la catastrophe, c'est dès lors essayer de comprendre ce que recouvre l'expérience particulière de cette répétition en termes de temporalités et d'espaces. C'est aussi caractériser l'expérience de « ce qu'il advient » lorsque l'eau s'introduit soudainement dans les maisons et dans le quotidien des habitants de la banlieue, et lorsque l'inondation s'installe comme

⁸⁰ Pour une conceptualisation de l'événement dans le cadre des mobilisations sociales voir Snow *et al.*, 1998 ; dans le cadre des crises politiques, voir Deluermoz et Gobille, 2015 ; pour le cas des parcours sociaux voir Grossetti *et al.*, 2009.

⁸¹ La classe sociale ou « l'habitus » militant peuvent compter parmi eux (Latté, 2012), mais on peut aussi imaginer que les formats de l'action et de la justification (Boltanski, Thévenot, 1991 ; Thévenot, 2006) et la capacité à les mobiliser dans des organisations, des mouvements sociaux des débats, des dispositifs d'action publique etc. font aussi partis de ces schèmes causaux invisibilisés.

un horizon inéluctable de ce quotidien. C'est enfin comprendre comment cette expérience particulière se fonde dans une expérience de l'habiter, dans les quartiers populaires de la banlieue de Dakar.

Dans ce chapitre, je tenterai de décrire les inondations dans la banlieue de Dakar à partir de l'expérience qu'en ont ses habitants. Il s'agira dans un premier temps de décrire la manière dont elles « surviennent » dans la vie de ces derniers, et influent sur la vie quotidienne du quartier en s'imposant comme des éléments du paysage. Nous tenterons ensuite d'approcher ce milieu de DTK à partir des éléments qui attachent les habitants entre eux et aux quartiers, pour comprendre ce que menace exactement les inondations. Nous verrons enfin comment cette vulnérabilité recompose durablement le paysage de la banlieue et son « habitabilité »⁸². L'ensemble de ce chapitre devrait fournir l'arrière-plan pragmatique à l'appréhension des inondations comme un objet de débat et d'action publique à partir des quartiers de DTK dans le troisième chapitre.

I. Ce qu'être affecté par les inondations veut dire à Djiddah Thiaroye Kao

L'expérience des inondations à DTK apparaît d'abord comme une expérience de la violence d'éléments devenus agissants. Dans ce face à face, propre aux situations de déséquilibre entre les humains et leur environnement (Dewey, 1993), les propriétés de l'eau sont éprouvées par leur pouvoir d'affectation des biens et des personnes. Sur le temps long cependant, les inondations révèlent une autre face de cette affectation qui menace directement les possibilités de vivre dans les paysages inondés de la banlieue de Dakar.

1. Des éléments agissants : l'eau contre les habitants

Dans son ouvrage sur les conséquences de l'inondation qui survient dans l'Aude en 1999, Julien Langumier (2008) consacre tout un chapitre aux récits de la catastrophe chez les sinistrés du village de Cuxac-d'Aude. Le drame en lui-même tient un statut à part dans ces narrations. Long et raconté d'une traite par les habitants, il est un préambule nécessaire à toute autre forme de retour sur les événements. Construction réalisée *a posteriori*, cette mise en mots de l'expérience apparaît imbriquée dans des dispositifs de narration spécifiques que sont le discours public et médiatique, la catégorie de l'action publique du « sinistré », les cellules d'urgence médico-psychologique. Elle contribue à faire de la personne impactée une « victime » de l'inondation, affectée par un traumatisme et bénéficiaire légitime de différentes formes d'action publique. Dans la banlieue de Dakar et chez les personnes interrogées, le récit des inondations intègre certains de ces éléments mais s'éloigne de ce schéma sur différents aspects.

S'il est loin de se présenter comme une victime, Pape Gueye n'est pas non plus le héros que certains à Djiddah Thiaroye Kao se plaisent à décrire. A son aise dans les ruelles et les carrefours de la ville, où il apporte l'expertise de plus de dix ans de lutte contre les inondations et d'engagement dans divers collectifs locaux ou programmes étatiques, il est plus rare de le croiser dans les couloirs de la mairie

⁸² Reprenant le concept heideggérien d'« habiter », Mitch Rose (2012), définit l'action d'habiter pour l'humain par des pratiques de « marquage » et « d'affirmations » (*marking and claims*) d'une appartenance. Ces pratiques sont incarnées dans des constructions, et imposent leur présence par ce biais aux générations suivantes d'habitants (Ingold, 2000). En cela, ces marquages et ces affirmations font l'objet de pratiques sociales diverses, qui vont de la perpétuation à l'arasement (Järvi, 2019). L'habiter est donc une relation à l'environnement mais aussi au temps. C'est dans cette perspective que j'aborde l'habiter dans ce chapitre, comme une pratique d'aménagement partiel du monde, dans le temps long, soutenant une possible affirmation d'appartenance.

où il a pourtant un poste de conseiller municipal. C'est que lui fait « du développement », et n'est pas intéressé par « la politique », cette attitude effacée par rapport aux luttes de pouvoir municipales lui valant sans doute d'avoir été intégré à la « Commission Cadre de vie et Environnement » de la mairie lors du dernier changement de direction alors même qu'il n'est pas membre du parti du nouveau maire. C'est cependant dans l'un des bureaux vides de la mairie, dont les pâles du ventilateur font un tel bruit de fond que l'écoute de l'enregistrement en est rendue difficile, que nous nous installons pour un entretien formel durant lequel il me fait le récit des premières inondations qu'il vit en 2005.

Extrait 2.1. Du désastre à l'organisation

Romain : Et alors justement sur le travail que tu fais durant les inondations, tu dis que pendant dix ans tu n'as pas pu habiter chez toi parce que c'était inondé. Est-ce que tu te rappelles les premières grosses inondations de 2005, comment c'est reçu par toi, par j'sais pas, ta famille, par les gens autour, comment ça se passe ?

Pape Gueye⁸³ : Ouuh (rire). Tu vois c'était horrible hein. Lors de la première pluie, je me rappelle, j'étais en train de dormir, il faisait 13h. Il pleuvait, je dormais. A un moment donné j'ai senti que là où j'étais couché il y avait de l'eau. Je me suis réveillé, ma chambre était pleine d'eau. Quand je suis sorti, le mur a cédé donc toute l'eau qui était dans la rue est rentrée chez nous. Le couloir était inondé, complètement inondé, et quand le mur a cédé, l'eau est rentrée chez nous et ça a été encore plus grave quoi. Bon, les gens étaient presque fous hein, ça a fait beaucoup de dégâts. Beaucoup de dégâts. Ça a dispersé la famille complètement. On a eu papa qui habitait ailleurs, maman là-bas.

R : Ah ouais ?

PG : Oui parce qu'on n'avait pas d'autre maison là où [dans son quartier]... C'est comme ça quoi. On a fait pendant presque deux ans encore... essayer encore d'organiser la maison...

R : ...

PG : Oui même lors des fêtes de Tabaski et Korite, on se réunissait pour aller chez la tante et chez une dame quoi... pour passer la fête... C'était horrible quoi.

R : Ouais.

PG : Oui. Mais grâce à Dieu on s'est débrouillés pour recoller les morceaux. On s'est dit qu'il faut qu'on s'organise vraiment pour lutter contre ces inondations-là. Parce que les inondations aussi ça appauvrit presque les gens. Parce qu'à partir du mois de juin, même mai, les gens commencent à acheter du sable, à acheter des parpaings pour encore surélever les maisons⁸⁴. Pour préparer les inondations en fait. Donc chaque année peut-être que tu fais quelque chose dans la maison pour ne pas... et malgré tout, l'eau va venir quoi. Mais c'est au fil du temps, avec les projets de l'Etat que ça... ça peut diminuer quoi. Et puis on avait pris des motopompes, de grandes motopompes pour être sûrs de pouvoir pomper après, une fois que l'eau est montée. Donc on les a mises dans le quartier Daroulaye, chez nous. Après, quand ça monte, jusqu'à présent on peut pomper. On en a mis devant une Mosquée pour préparer éventuellement les grandes pluies. Actuellement, si ça pleut, on peut au moins essayer de pomper un peu quoi.

Pape Gueye, petite quarantaine d'années, conseiller municipal à la mairie de Djiddah Thiaroye Kao, ex responsable du matériel de la Plateforme de Lutte contre les Inondations à DTK.

⁸³ Pour garantir l'anonymat des enquêtés, tous les patronymes ont été modifiés.

⁸⁴ La pratique du remblai est très courante dans les quartiers inondables de Dakar et de sa banlieue. Elle vise à surélever les maisons pour les situer au-dessus du niveau de l'eau lors des inondations et consiste souvent à élever le niveau du sol à l'aide de sable, de gravats et parfois de déchets, et à augmenter d'autant la hauteur des murs pour conserver un espace acceptable sous le plafond.

Entretien enregistré le 16/08/2016 en fin de matinée dans un bureau de la mairie de DTK en présence d'un stagiaire de la mairie, étudiant en Aménagement du territoire à L'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée de Dakar.

Le récit que fait ici Pape Gueye des premières inondations est similaire aux nombreux autres produits par ces activistes de l'inondation personnellement impactés à DTK. Il est scindé en deux parties. La première dit la stupeur et le choc face à un événement « impossible » (Moreau, 2017) tandis que la seconde introduit simultanément le temps long de la catastrophe, son inscription dans l'espace collectif du voisinage, du quartier, de la ville, ainsi que sa gestion. Pendant l'inondation, les membres du ménage de Pape Gueye sont accueillis par différents membres de sa famille « ailleurs » et « là-bas », contrairement à de nombreux autres habitants de Daroulaye alors logés pendant plusieurs mois dans les écoles de la commune puis, suite au déclenchement du plan d'Organisation des Secours (ORSEC), dans le camp militaire de Thiaroye et au Centre International du Commerce Extérieur du Sénégal à Dakar. Cette première expérience constitue le début d'un parcours d'engagement, à l'échelle de son quartier puis de sa commune, qui le mènera jusqu'au poste de conseiller municipal à la mairie de DTK en 2014, ainsi qu'à celui de « facilitateur social » pour l'un des projets de lutte contre les inondations, lancé par l'Etat en 2012. Mais le désarroi qui transparait dans le récit de sa première expérience de l'inondation fait ici écho aux récits médiatiques des premiers temps de la catastrophe qui évoquent la « stupéfaction » ou « l'impuissance » des « victimes » des eaux »⁸⁵. Le récit de la première inondation retrace ainsi la « dimension subie » de la catastrophe (Moreau, 2015). Comme le montre plusieurs auteurs (voir notamment Revet, 2008), ce vocabulaire du choc caractérise l'une des temporalités de la catastrophe. Il est le temps de « l'irruption » de l'événement qui produit des récits performatifs et dramatiques plus que réflexifs et interprétatifs (Langumier, 2008) et précède de peu celui de l'urgence. Dans ce moment particulier, c'est la puissance d'action des éléments non-humains, comme l'eau qui « fait céder » le mur de Pape Gueye et « entre » dans la maison, qui prend le pas sur celle des humains qui apparaissent comme les objets impuissants d'une force extérieure. Un article du journal *Le Soleil* résume bien cette idée :

Extrait 2.2. Furie liquide

Tout est statique. Rien ne marche. Sauf l'eau. Qui court, court pour faire des sans domicile. Pas cynique ! C'est la réalité. Foule d'images et de désolation. Femmes et hommes, seau ou pelle à la main, s'employant à bouter les hectolitres dehors. C'est-à-dire dans une rue encore plus au mal que ces demeures dans lesquelles surnagent ustensiles, lits, matelas, appareils électroménagers, etc. Difficile de circuler sans laisser sa caisse dans les cours d'eau provoqués par la pluie... elle-même provoquée par le Ciel.

Les rares véhicules qui se sont extirpés de ce piège liquide ont rongé leur frein dans les files à la fois élastiques et compactes sur le bitume torturé par les grosses coulées ininterrompues. A Pikine, il n'y a plus d'entrée proprement dite vers le Parc Lambaye. Sur la Route de Rufisque, les mares n'ont pas dégrossi. Le Front de Terre perd la tête entre les égoûts bouillonnant au rythme de l'eau dégueulasse et le ruissellement intense. Grand Yoff a opposé une petite résistance, avant de laisser l'eau prendre ses quartiers. Le cœur des Parcelles Assainies a été sali. La cité Bellevue a offert une image moche, mouillée qu'elle a été sur plus de deux mètres de hauteur. Plus loin, la grisaille a enveloppé la Cité Soleil. Nuages de désarroi. Diamaguène a perdu les charmes de la paix dans ce grand rire du Ciel.

⁸⁵ Voir notamment les articles des 22, 23, 25 août 2005, parus dans le quotidien national *Le Soleil* : 22/08/05, Ndiaye O., « Inondations à Dakar. La furie des eaux fait des sinistrés dans la capitale » ; 22/08/05, Mane D., « Furie liquide » ; 23/08/05, Kaly E., « Grand Yoff, les gouttes de trop » ; 25/08/05, Dione B., « Inondations à la Cité Soleil. Les cris de détresse des habitants ».

La puissance des éléments est exprimée ici à travers la description des manières d'affecter de l'eau, des pluies et du Ciel, que l'emploi de la majuscule achève de personnifier. Par opposition à ces forces, tout paraît statique, et les humains des êtres bien impuissants face à l'énormité des acteurs présents, contre lesquels seuls des entités de taille supérieure tels que les quartiers peuvent tenter de « résister »⁸⁶. Le terme « inondation » laisse d'ailleurs la place dans cet extrait comme dans les différents récits de ce moment particulier de la catastrophe aux entités agissantes elles-mêmes, tandis qu'il réapparaît dans les récits qui suivent le moment paroxystique ou dans ceux l'anticipant, signant le passage de la description d'une expérience particulière de la « furie des eaux » à une modalité de la compréhension et de l'action sur « les inondations ». Dans ces différents extraits, l'élément n'est cependant pas acteur uniquement parce qu'il « fait agir » les humains (November, 2011). Il est acteur parce qu'il affecte et produit « quelque chose » chez les humains. Dans le récit de pape Gueye, l'eau le trouve alors qu'il dormait et produit ainsi de la surprise et de « l'horreur ». Elle pénètre dans la maison, fait « beaucoup de dégâts » et rend les gens « presque fous ». L'expérience de l'intrusion des eaux est ainsi associée à un fort contenu émotionnel. Le « désespoir » et la « détresse » des habitants relatés dans d'autres entretiens et des articles de journaux peuvent ainsi être vus comme des réponses corporelles au déséquilibre soudain dans l'interaction (Bonhomme, 2009) entre des éléments parties de l'environnement quotidien (la pluie en saison des pluies, les murs de la maison) et des pratiques sociales « normales » caractérisant l'habiter (le fait de dormir au moment de l'événement dans le discours de Pape Gueye). L'émotion suscitée par l'inondation apparaît ici comme un moyen de comprendre l'expérience immédiate d'une interaction nouvelle entre des éléments devenus agissants, et des humains un temps objets de l'action. Si, comme nous allons le voir, ces émotions s'ancrent dans un monde social caractérisé par une relative absence de réponses collectives institutionnalisées (Bidart, 2006), comprendre l'expérience de l'inondation c'est donc d'abord comprendre la capacité d'affection propre aux éléments agissants.

Encadré 4. Le sociologue et la catastrophe

Mon premier contact avec les inondations à DTK date de mon premier séjour au Sénégal quand, en août 2013, j'habite avec un ami dans une école communautaire du quartier de Sant Yalla, entre la route de Tally Diallo et le bassin de rétention de Nietty Mbar, dans le cadre d'un « projet de volontariat international » que nous menons avec cette école. En fait de projet, nous aidons le directeur à construire son site internet, donnons quelques cours à des élèves d'école élémentaire, et inaugurons surtout un partenariat avec l'association France Volontaires, participant ainsi par notre seule présence à l'institutionnalisation de l'école comme « partenaire » de l'association. Les notes que je prends alors sur ma situation sont celles d'un « carnet de voyage » plus que d'un journal de terrain. Durant les premières pluies que nous expérimentons depuis premier le étage du bâtiment où se trouvent les salles de classe, je suis très impressionné par « l'eau qui se déverse en torrent » dans la

⁸⁶ Cette question de l'échelle des acteurs en présence, exprimée ici par la tentative d'opposer à la force des eaux et du Ciel des acteurs assez grands comme les quartiers, lesquels sont les véritables entités affectées dans ce récit de l'inondation, va être au centre de l'action publique de gestion des inondations et des tensions qui vont la structurer. Il semble en outre que ces jeux d'échelles permettant de rendre l'événement commensurable pour les humains soient au centre des tentatives actuelles de compréhension et d'action sur l'environnement, parmi lesquelles la figure de l'anthropocène ou la géologie moderne (Khan, 2019).

rue en contrebas, et nous irons le weekend suivant acheter des bottes au Go Sport de Dakar, ville qui me paraît alors très éloignée, tant physiquement que socialement, de notre réalité quotidienne.

Les mois d'août 2015, de juillet, août et septembre 2016, lorsque je suis bien avancé dans mon travail de terrain et plus familier de la géographie et de la sociologie de la ville, vont constituer les principaux mois de réélaboration, à partir de ma propre expérience, de celle des habitants de la ville. Comme toute expérience de la violence, cette dernière apparaît particulièrement difficile à restituer (Lenclud *et al.*, 1984). Comme le notent Violaine Girard et Julien Langumier (2006) sur leurs deux terrains d'étude, celui des risques liés à la présence d'une centrale nucléaire dans la Riboire et d'une inondation dans un village du Narbonais, les récits de la catastrophe, le dicible ou l'indicible, sont liés à des usages sociaux de cette dernière, et ce sont ces usages qui forment alors le sujet principal de l'enquête. À partir de 2015 cependant, ma position a été quelque peu différente de la leur. Alors en stage dans une ONG ayant constitué les inondations à DTK comme objet principal de son action⁸⁷, je tente de me fondre dans des pratiques et des discours qui visent leur gestion. Contrairement aux deux auteurs précédents, une partie de mon travail réside bien alors dans l'évaluation de la « réalité » de la catastrophe, ou plus exactement de sa matérialité. Pour évaluer les travaux de réfection et de protection à mener dans les maisons cibles de notre action, nous nous basons sur une analyse du bâti et des capacités financières des ménages « cibles » : quel est le degré de dégâts engendrés par les inondations, comment y remédier, quels sont les matériaux utilisés et utilisables, mais aussi comment est-ce que la situation impacte les activités menées au sein du ménage (dont les activités commerciales), quelle est la capacité de ces derniers à rembourser etc. Ces premiers éléments, dûment consignés dans les « états des lieux » précédant notre intervention, sont réalisés par une équipe d'ingénieurs et d'architectes que j'accompagne alors, et qu'il s'agit pour moi, avec d'autres, de traduire dans une structure de crédit susceptible de financer la réfection des bâtiments mais aussi le remboursement des prêts accordés aux « bénéficiaires ». Si le retour sur les données consignées alors demande un travail considérable de réélaboration dans une perspective sociologique (Revet, 2008), elles sont potentiellement très riches. Dans mon cas, elles mettent le doigt sur les manières dont l'inondation affecte la matière des quartiers et, par ce biais, ses habitants. Elles pointent aussi les propriétés intrinsèques des éléments en cause, et les différentes façons d'en tirer parti pour « construire » l'habiter (Rose, 2012). Le sable (et sa quantité) utilisé pour le ciment, le métal présent dans les charpentes, leurs coûts et modes d'approvisionnement sont autant d'éléments affectés d'une certaine manière par l'eau et les inondations et qui apparaissent déterminants pour les professionnels de l'ONG dans laquelle j'interviens, comme pour leurs « bénéficiaires » dans l'établissement de rapports sociaux autour de cette catastrophe.

En outre, c'est depuis cette position que je comprends progressivement la présence des ONG et de divers acteurs de l'action publique sur ce terrain. Contrairement aux auteurs cités précédemment, je tente de documenter une catastrophe encore en cours, ce qui a des implications importantes pour l'appréhension que j'en ai, et pour les récits qui m'en sont fait. L'événement, s'il existe, n'a pas ici le même statut que dans les travaux des auteurs précités, en cela qu'il s'articule à des transformations significatives sur le long terme d'un milieu et d'un paysage et qu'il est toujours susceptible de réadvenir. En termes méthodologiques, cela signifie en outre que je peux moi aussi « être affecté », pas de la même manière que mes interlocuteurs, mais dans les mêmes termes, ouvrant un espace de dialogue propice à la mise en relation des témoignages de la catastrophe avec des émotions, comme la peur ou l'angoisse réactivées à chaque manifestation des pluies et portant sur des objets spécifiques (Favret-Saada, 2009 ; Naepels, 2019). On touche ici à la distinction célèbre entre explication et

⁸⁷ Cette affirmation sera relativisée dans le chapitre 6. L'objet de l'action de l'ONG en question est alors déjà en train de se muer en reconstruction des maisons affectées par les inondations.

compréhension travaillée par Dilthey et reprise par Max Weber (Mesure, 2019). La sociologie que j'essaye de mener tente d'articuler ces deux dimensions en gardant notamment à l'esprit que nous « habitons » le monde, non pas de la même façon mais, au moins par intermittences, ensemble. Ce postulat conduit à interpréter l'expérience du sensible de manière « horizontale » (Moreau, 2015), par associations, en suivant des pistes qui ne sont pas nécessairement des enchaînements causaux mais sont aussi relatives à des interprétations de situations vécues en commun. Ce travail, je le mène principalement lors des deux mois de fin juillet à début septembre 2016, alors que je me suis attaché à me positionner, avec plus ou moins de succès, comme « chercheur » et non plus comme « membre d'ONG », et durant lesquels j'habite chez les Sall dans un quartier régulièrement inondé de DTK. Je suis, durant cette période, l'hôte de la mère de Moussa Sall, alors jeune conseiller municipal, membre de la Commission Cadre de vie et Environnement de la mairie, président de sa Commission Jeunesse, et fervent défenseur du nouveau maire, que j'ai rencontré dans le cadre de ses activités. L'ensemble de ces positions mises bout à bout permettent ainsi d'avoir une approche de certains aspects de l'expérience des inondations tout en gardant un œil sur la matérialité des milieux en évolution que j'observe. Elles sont aussi significatives de la construction d'un parcours de recherche et de l'évolution de mon rapport au terrain et à ses acteurs, redevable bien sûr des positions variables et plus ou moins assignées et objectivées, que je tente de discuter dans l'introduction de cette thèse.

2. Subir l'inondation. L'anxiété face aux interactions entre la pluie, l'eau et l'environnement bâti

Longtemps tenues à distance par la littérature sociologique et anthropologique, les émotions sont néanmoins une composante essentielle de la vie sociale. Expressions et productrices d'ordre social (Deonna, Teroni, 2008), elles jouent un rôle majeur dans la coordination des acteurs entre eux (Lawler *et al.*, 2009) et s'avèrent particulièrement utiles à la compréhension des formes d'action (Déchaux, 2015). Ici, elles permettent en outre de caractériser la menace incarnée par l'interaction entre l'eau et les habitants de DTK exposés à son intrusion, immédiatement et dans le temps long.

La saison des pluies ou l'hivernage correspond au Sénégal à ce que les scientifiques appellent la mousson africaine. Ce phénomène climatique résulte, comme nous avons commencé à le voir, des échanges entre plusieurs « systèmes », la terre, l'océan et l'atmosphère, dans des régions géographiques particulières caractérisées par des altitudes plus ou moins élevées, une couverture végétale plus ou moins dense etc. (AMMA, 2002). Lorsque le sol se réchauffe sur la période de juillet, août, septembre, les couches basses de l'atmosphère attirent des courants d'air chargés d'humidité depuis le golfe de Guinée. Ces masses d'air rencontrent des parcelles d'air plus froid et sec en altitude venus du continent, provoquant des orages « en grain » qui se déplacent ensuite d'Est en Ouest pour achever leur course dans l'Atlantique, où ils peuvent se transformer en cyclone (Futura Planète, 2015). Pour la zone sahélienne, c'est la seule saison durant laquelle surviennent des pluies, ce qui explique la rapidité avec laquelle des zones autrefois humides se sont asséchées durant la période de sécheresse des années 70 et 80 qui a vu la fréquence de ces pluies, et surtout leur potentiel de pénétration des sols, baisser fortement (Descroix *et al.*, 2010). Dans la région de Dakar, ces phénomènes climatiques se traduisent par des pluies souvent courtes mais de forte intensité de fin juillet à septembre voire octobre. Orageuses, ces pluies sont annoncées par des signaux perceptibles tels que la présence de nuages noirs, la montée soudaine de l'humidité dans l'air qui, empêchant l'eau qu'évacue le corps par

la peau et les poumons de s'évaporer, provoque une sensation de « lourdeur »⁸⁸, ou encore les fortes bourrasques provoquées par le courant descendant issu de la rencontre entre des masses d'air chaud et d'air froid dans la troposphère. Ces changements climatiques, lorsqu'ils sont perçus, annoncent la pluie et provoquent des réactions unanimes : il s'agit pour toute personne se trouvant dehors ou loin de son domicile de trouver un abri pour attendre le passage de la pluie, ou de rentrer chez soi le plus tôt possible. Ces comportements sont le résultat d'un état d'anxiété face à l'arrivée des pluies, lui-même le résultat d'une histoire commune des habitants de Dakar, de sa banlieue et des inondations.

En août 2016, j'habite alors chez les Sall dans le quartier de Touba Thiaroye à DTK (voir Partie II. de ce chapitre). Je passe cependant certaines de mes journées à l'association dans laquelle j'ai été en stage un an plus tôt, qui constitue encore une partie de mon terrain, et où j'ai de bons amis. L'association a son siège à Guédiawaye, cité Alioun Sow, dans une maison où j'ai séjourné durant six mois l'année précédente, et qui se situe le long de la route qui mène à DTK, à dix minutes en car rapide quand le temps le permet. Ce 22 août, Awa, qui, à bientôt trente ans, assure alors des fonctions de secrétaire de direction, de gestion des comptes et de mobilisation des bénéficiaires pour l'association, et moi-même, rentrons sous la pluie dans nos foyers respectifs.

Extrait 2.3. Retour sous la pluie : angoisse, tours et détours

Cet après-midi le ciel est très chargé si bien que, au moment où nous nous disons avec Awa qu'il faudrait penser rapidement à rentrer, elle chez ses parents à Thiaroye Azur, et moi chez Moussa, il commence à pleuvoir (16h). Nous attendons donc jusqu'à 18h que la pluie baisse en intensité, puis nous nous mettons en quête d'un taxi que nous partagerons jusqu'à Pikine Texaco, là où Awa doit prendre un bus pour rejoindre Thiaroye Azur. Les cars rapides seront en effet trop lents selon elle, qui redoute une reprise d'intensité des pluies.

Une pluie fine mouille le parebrise de la voiture durant tout le voyage mais beaucoup de rues sont déjà quasiment impraticables. Seuls les bus, les cars rapides et certains taxis s'y aventurent. Depuis l'habitacle, tout paraît marron : la route, les murs, l'eau... et, alors qu'il ne s'agit finalement que d'une pluie assez faible, j'éprouve une angoisse sourde durant tout le voyage : « ne t'arrête pas maintenant que tu es au milieu de l'eau », « j'espère qu'on va pouvoir atteindre Mbed cinema⁸⁹ », « faites que l'intensité de la pluie n'augmente pas ou je serais bloqué et mon ordinateur dans mon sac seras fichu ». Awa ne semble pas rassurée non plus, et le trajet, d'habitude animé, est relativement silencieux⁹⁰. Les éclairs sont violets et très visibles mais l'écart entre la vision qu'on en a et le coup de tonnerre laisse à penser que l'orage a lieu assez loin. Une fois déposée Awa à Texaco, nous nous aventurons sur Tally Diallo mais, avant Mbed Cinema, la route est déjà occupée par de larges marres, intraversables en voiture. Le taxi est obligé d'entrer dans les ruelles étroites des quartiers, ce qui ne le prémunit pas de l'eau pour autant, mais lui permet de contourner la partie immergée sous un mètre d'eau de la route principale. S'engage alors une espèce de chasse au trésor dans un labyrinthe semé de pièges, où la moindre flaque peut cacher un trou dans lequel la voiture va s'enfoncer pour ne plus pouvoir en sortir. Cette dernière n'a d'ailleurs pas intérêt à s'arrêter au milieu de l'eau lors des traversées si elle ne veut pas noyer son moteur comme l'atteste les épaves laissées vides au milieu de la route ou sur le bas-côté

⁸⁸ Il n'existe pas, à ma connaissance, d'expression en Wolof pour caractériser cette sensation de lourdeur. Il existe un verbe d'état pour qualifier un ciel chargé et annonciateur de pluie imminente, qui est aussi un nom désignant le nuage chargé de pluie durant l'hivernage, *xiin*. Le dictionnaire franco-wolof de Jean-Leopold Diouf (2003) cite ces deux expressions en exemple : *Asaman si dafa xiin*, *amaat na mu taw* (Le ciel est nuageux, il se pourrait qu'il pleuve), et, *Kuy gis xiin wii, di géen* (Qui sortirait après avoir vu ce nuage de pluie ?).

⁸⁹ Mbed cinema est le nom d'un croisement sur Tally Diallo (route qui longe DTK à l'Est) où j'ai pris l'habitude de m'arrêter pour pouvoir rejoindre à pieds la maison de Moussa.

⁹⁰ Elle me dira le lendemain qu'elle n'a pas eu de problème pour rentrer chez elle cette fois, contrairement à d'autres trajets dans des conditions similaires qui ont duré plusieurs heures et l'ont obligé à changer plusieurs fois de transport.

à Icotaf et sur Tally Dialo. Pour éviter les embuches, l'enjeu est de suivre de près les quelques voitures qui bravent l'intempérie pour voir par où elles passent et si elles ne s'enfoncent pas dans un trou. Nous nous faisons aider aussi de certains passants, cachés sous les avancées d'un toit ou dans les boutiques. Nous arrivons finalement à Mbed Cinema et le chauffeur me fait descendre au croisement avec Tally Diallo mais ne semble pas trop vouloir s'aventurer dans la rue elle-même. De fait, une large marre d'eau en barre l'accès.

En marchant sur les bas-côtés ou sur des pierres, sur le perron des maisons remblayées ou sur des guets de fortune installés par les passants, je parviens à me frayer un chemin dans les inondations, en évitant soigneusement certains croisements que tout le monde semble juger impraticables. Je me repère pas mal désormais et j'arrive sans trop de détours à la maison de Moussa, trempé mais l'ordinateur intact, sous une pluie qui va ensuite largement gagner en intensité.

Extrait du journal de terrain, 22/08/16

Des émotions, mon journal de terrain en est rempli. S'il ne s'agit pas pour moi d'extrapoler à partir d'une expérience personnelle de l'inondation, ici bien éloignée de celle des personnes qui vivent cette situation dans leur propre quartier chaque année, le récit de mon vécu de ces situations vise à fournir des pistes pour l'interprétation (voir Encadré 4). Durant la phase intensive de l'inondation, l'arrivée des eaux par la pluie, l'angoisse caractérise sans doute l'émotion principale de mon expérience. Cette dernière porte sur un premier aspect : l'angoisse de ne pouvoir arriver à bon port au vu des conditions très difficiles de circulation. Cet aspect semble partagé par Awa, qui parle peu durant le trajet et paraît soulagée d'atteindre Pikine Texaco sans encombre. Le lendemain, elle me dira avoir réussi à retourner chez elle facilement, et comparera ce trajet à de précédents retours ayant pris plusieurs heures du fait de l'impraticabilité de certaines routes et du changement fréquent de mode de transport lié aux inondations. Synonyme de trajets modifiés et d'allongement des déplacements, la pluie dans l'agglomération dakaroise exacerbe les difficultés des banlieusards à se déplacer dans une ville où les routes sont souvent en mauvais état, où le moindre trajet en dehors du Plateau nécessite de prendre plusieurs transports différents ayant chacun un coût (Lombard *et al.*, 2004), et dont la correspondance peut s'avérer particulièrement déplaisante dans les moments où, pris d'assaut, les quelques bus ou charrettes effectuant la traversée de certains points particulièrement inondés doublent ou triplent leurs tarifs. Certains points de passage deviennent d'ailleurs si chers que les personnes souhaitant rentrer chez elles doivent traverser à pieds ces zones où l'eau atteint parfois plus d'un mètre de profondeur. Le sujet est d'ailleurs, chaque année, abondamment couvert par les médias⁹¹. C'est que les difficultés à se déplacer impactent fortement les activités économiques et participent ainsi de l'appauvrissement généralisé très souvent mentionné dans les entretiens comme l'une des conséquences premières des inondations. Travailleurs du secteur formel œuvrant souvent à Dakar, comme du secteur informel lié au petit commerce et impliquant du transport de marchandises et de la vente à la sauvette, pâtiennent de cette situation vécue comme inéluctable. De l'interaction entre la

⁹¹ L'inondation des routes durant les pluies est souvent l'un des premiers événements dont les médias se font le relais, du fait des gros problèmes de circulation qu'elle engendre, mais aussi parce que la réfection des routes et leur surélévation peut être accusée de participer à l'inondation des quartiers, enfin parce que les barricades sur les routes ont pu être un moyen de protestation contre l'inaction de l'Etat face aux inondations. Voir entre autres dans le quotidien *Le Soleil* pour les inondations de 2005 et de 2009 : Auteur inconnu, 26/07/2005, Déluge sur Dakar. Les inondations suscitent des désagréments et la colère » ; M. Cissé, 30/08/2005, « Route Nationale n°1. L'eau évacuée laisse une chaussée lamentable » ; A. Niang, 8 et 9 août, 2009, « Pluies torrentielles à Thille Boubacar. La nationale II sous la menace d'une rupture ? » ; Ndeye M. 19/08/2009, « Hivernage. Le calvaire des automobilistes » ; M. Daouda, 02/09/2005, « L'autoroute paralysée. Dakar souffre ». Et pour le quotidien *Walfadjiri* en 2005 : F. K. Sene et A. Kane, 26/07/2005, « Inondation à Liberté VI. La faute aux nouvelles routes » ; S. N. Dia, 30/08/2005, « La Nationale 1 de nouveau inondée. Une bourde des techniciens ramène le calvaire » ; S. N. Dia, 31/08/2005 « Inondations sur la RN1. Les pompiers reprennent la situation en main ».

pluie, l'aménagement de la banlieue et l'organisation des transports résultent inévitablement de gros problèmes de déplacements, lesquels impactent à leur tour d'autres sphères de la vie sociale. Les inondations affectent ainsi principalement les zones connues pour concentrer des taux de pauvreté élevés. Alors que le département de Pikine est deux fois plus affecté que celui de Dakar par les inondations, il concentre ainsi des taux de pauvreté multidimensionnelle supérieurs à 25% contre moins de 20% dans le département de Dakar. A Djiddah Thiaroye Kao, commune très impactée par les inondations, ces taux montent à plus de 50% dans les quartiers les plus touchés. Sans pouvoir présumer d'une relation de cause à effet, la congruence entre la catastrophe et les taux de pauvreté est frappante et pousse certains auteurs, de même que la plupart des acteurs rencontrés sur le terrain, à estimer que les inondations constituent un facteur d'enfermement des ménages dans des « trappes à pauvreté » (Cissé, Mendy, 2018 ; Hungerford *et al.*, 2019).

L'angoisse traduit ainsi une impossibilité d'agir face à l'arrivée des pluies et leurs conséquences. Les inondations « fatiguent *rek* »⁹² et nourrissent des sentiments d'abandon par les pouvoirs publics notamment. Elles ne peuvent être qu'observées derrière un parebrise, depuis les parvis des maisons émergés, ou évitées au mieux en se mettant dans les roues d'une voiture pilote ou en payant le prix du passage aux chauffeurs risquant la traversée. Ici, l'angoisse concerne à la fois la personne mais aussi les biens susceptibles d'être affectés.

⁹² L'expression qui signifie littéralement « être seulement ou simplement fatigué » revient constamment dans les discours à propos des inondations. Elle décrit un état dans lequel plonge la pluie et contre lequel on ne peut rien, là où les inondations suscitent des discours laudateurs ou critiques envers les dirigeants en charge du problème. C'est donc c'est bien la pluie qui constitue le sujet de l'action ici, pas les inondations.

Figure 2.1. Le saut d'obstacle des habitants de la banlieue

Le texte mentionne les « difficultés créées ou accentuées par le piège des eaux. La plus tenace est la mobilité, une nécessité dans ces cités d'ortoirs qui donnent à Dakar un gros contingent de travailleurs du public, du privé et de l'informel. Routes défoncées, déviations multiples, sectionnement du trajet... En temps de forte pluie, la sagesse leur impose parfois la marche sur plusieurs kilomètres ! »

Source : Une du quotidien *Le Soleil*, 18 septembre 2005



Le deuxième aspect de l'angoisse mis en valeur par cet extrait du journal de terrain concerne en effet les propriétés de l'eau comme agent affectant, et du même coup la nature de la catastrophe « inondation ». Le sujet principal de mon sentiment concerne alors mon ordinateur, bien mal protégé par un sac que je sais peu étanche. La plupart des gens qui tentent de se frayer un chemin dans les rues inondées ne transportent sans doute pas d'ordinateur portable. En revanche, ils transportent souvent « quelque chose », qu'il s'agisse de denrées alimentaires, achetées ou destinées à être vendues, de marchandises ou simplement de papiers plus ou moins importants. Or, au Sénégal comme dans de nombreux Etats africains (Awanengo, Banegas, 2018), les papiers apparaissent comme un composant essentiel de l'identité sociale des individus, notamment dans leurs liens à l'Etat par le biais de la bureaucratie. Carte d'identité, titre de vente, même informel, mais aussi facture d'eau ou d'électricité sont ainsi déterminants pour se voir reconnaître des droits (de circuler, à la terre...), et plus largement une reconnaissance institutionnelle et sociale. Comme nous le verrons dans le chapitre 5, le titre de propriété est par exemple un élément indispensable à la reconnaissance d'un statut de sinistré et à l'indemnisation qui l'accompagne dans le cadre des programmes étatiques de gestion des inondations. Nous devons en outre à Mathew S. Hull (2012) d'avoir montré en quoi les relations des personnes ordinaires avec l'administration passaient, y compris dans des sociétés marquées par la personnalisation des rapports de pouvoir et le clientélisme, par un ensemble de tractations autour de

documents chargés d'établir « ce qui est » et « ce qui importe »⁹³. Qu'il s'agisse des cartes d'électeurs, des listes de recensement des maisons abandonnées (Chapitre 4) ou des titres professionnels (Cissokho, 2018), ces documents participent de l'identité de la personne ou du groupe comme me l'affirme un agent du service de l'état civil de la mairie de DTK à propos de ceux qui ont « tout perdu ». Ce dernier enregistre les demandes de recouvrement d'état civil lorsque ces derniers sont « gâtés par les inondations »⁹⁴, indispensables à la délivrance de la nouvelle carte d'électeur alors au cœur d'une polémique sur leur distribution⁹⁵. Les papiers valent ici lien avec la municipalité dans le combat politique qui l'oppose au parti présidentiel. En outre, comme nous le verrons dans la suite de ce chapitre, les habitants de la banlieue disposant d'un compte en banque sont très peu nombreux, l'argent étant principalement

gardée sous forme physique dans des mutuelles ou sous les matelas. L'expression affirmant que les inondations ont « englouti nos économies » ne doit alors pas être prise uniquement dans son sens métaphorique, mais aussi au sens propre de la corruption des billets par l'eau. La nature des biens potentiellement touchés s'étend en outre bien au-delà du papier, depuis la nourriture aux matelas posés à même le sol, tous deux distribués en quantité par les ONG et acteurs étatiques ou para-étatiques lors des épisodes d'inondation. La capacité de l'eau à s'infiltrer partout, et donc à menacer potentiellement une gamme très vaste de biens portés sur soi ou gardés à l'intérieur des maisons, constitue une autre de ses caractéristiques comme agent affectant. La caricature de Bathie ci-contre l'illustre, certaines des maisons à DTK apparaissent particulièrement mal protégées contre cette intrusion. Habiter sur le sommet d'une dune ou dans une maison remblayée ne suffit en effet pas toujours à empêcher l'eau d'y entrer. Il faut aussi combler les trous des toits, ainsi que les fissures dans les murs, faits de briques de sable et de ciment de plus ou moins bonne qualité, favorisant la remontée par capillarité des eaux de la rue et de la nappe phréatique. Pour certains ménages parmi les plus pauvres et dont la maison est la plus sujette à ce genre de défauts, la protection du foyer apparaît bien



Figure 2.2. L'arrivée de l'hivernage selon Bathie

Source : Bathie, 03/08/2009, *Le Soleil*

⁹³ Le papier n'est bien sûr pas le seul type de « preuve » ainsi affecté par l'eau. La perte ou l'endommagement des disques durs sur lesquels sont stockés les documents ou les photos prouvant la visite de tel ou tel ministre à DTK, de telle ou telle entreprise de construction ou d'agents des services en charge des programmes de gestion des inondations, de l'action de telle ou telle ONG, constitue ainsi un motif récurrent de désolation pour les militants de l'inondation.

⁹⁴ Journal de terrain, 10/08/16.

⁹⁵ Dans une réunion du PDS, le parti de l'équipe municipale opposé au parti présidentiel à DTK, en août 2016, les difficultés rencontrées dans la distribution des cartes électorales sont clairement attribuées à une volonté de mettre en difficulté les partis d'opposition en ne distribuant les cartes qu'aux mairies alliées du parti présidentiel (journal de terrain, 17/08/2016).

illusoire, et l'angoisse se lit sur les visages lorsque que les toits de tôle et d'amiante amplifient dans les chambres les sons nets et discontinus des premières gouttes de pluie, annonçant le fracas à venir.

3. Une catastrophe qui s'installe. La peur face à la montée des eaux

Si l'eau s'infiltre, elle a aussi la particularité à DTK de s'installer, et de progresser dans les rues et les maisons. Nous avons vu dans le premier chapitre que la remontée de la nappe phréatique et l'imperméabilisation relative des sols due aux effets combinés de la sécheresse et de l'urbanisation sont en partie responsables de cette situation. Ces modifications de l'environnement, non perceptibles en période sèche, se matérialisent dans la forme que prend l'inondation et dans les émotions qu'elle suscite. Rokhea Sall, grande sœur de Moussa et vendeuse de tissus et de vêtements dans la boutique accolée à sa maison, évoque ainsi l'inquiétude suscitée par l'avancée des eaux dans sa rue, et alors même que ces dernières n'ont jamais atteint les chambres comme pour d'autres ménages complètement sous les eaux en contrebas du quartier.

Extrait 2.4. « Tu voyais l'eau avancer »

Romain : Et comment ça se passe ça ? Toi comment t'as ressenti la première fois où il y a eu vraiment de l'eau ici [devant sa maison] ?

Rokhea : J'avais peur, moi je croyais qu'avant 2010 on va devoir sortir [quitter sa maison]. Parce que tu voyais l'eau avancer.

Rom : Ah ouais ?

Rok : Oui ! ... Il n'y avait pas de route. A partir de Téén bi, il n'y avait plus de route. L'eau avançait ici, l'eau avançait, il y avait des maisons abandonnées...

Rom : Et comment tu vois l'eau avancer ?

Rok : Parce que, aujourd'hui tu vois ici, l'eau s'arrête à côté de la voiture. Mais le lendemain quand il pleut tu vois l'eau venir jusqu'à la boutique. Ça faisait comme ça.

Rom : Ah ouais.

Rok : Et l'eau était verte.

Rom : Hum ?

Rok : L'eau était verte parce que c'est l'inondation, c'est trop... comment tu dis *yaag na* ?

Rom : Ah, ca dure ?

Rok : Ouais ca dure trop longtemps.

Rokhea Sall, commerçante en tissu d'une trentaine d'années à Touba Thiaroye, quartier de DTK, membre d'un groupe d'épargne féminin.

Entretien enregistré le 30/08/16, dans sa boutique en bois et en tôle construite devant sa maison.

La nappe phréatique connaissant par endroits une remontée importante depuis la fin des années 1990 et surtout depuis l'arrêt des pompages en 2005, le niveau atteint par les inondations tend à s'élever

d'année en année dans certains quartiers⁹⁶. La progression de l'eau se lit alors directement dans l'espace urbain et se fonde sur des repères spatiaux, une route, une boutique, ou ailleurs un poteau électrique ou un carrefour... Elle se traduit dans le discours de Rokhea par de la peur à l'idée d'être forcée à terme de quitter sa maison (« je croyais qu'avant 2010 on va devoir sortir »), les départs qui se multiplient alors en contrebas de sa rue offrant une illustration vivante de cette fin possible. Le danger se matérialise aussi dans l'évolution de l'eau elle-même qui, stagnante, change de couleur et se charge de menaces nouvelles. Dans la suite de l'entretien, Rokhea évoque ainsi les vers, qu'elle appelle *War Waral*, qui se développent dans ces eaux et pénètrent la peau des adultes et des enfants s'y étant aventurés sans chaussures et sans désinfecter leurs jambes à l'eau de Javel par la suite. Elle parle de la saleté des eaux, faisant ainsi écho aux nombreuses récriminations de la plupart de mes interlocuteurs, forcément vertueux sur ce point, fustigeant les « délestages » des déchets et des fosses septiques lorsque surviennent les inondations. La peur se mêle alors au dégoût, exprimé dans de nombreux entretiens par les personnes devant « se mettre à l'eau » (*xuus*), pour gérer une motopompe, creuser un drain ou secourir un sinistré.

Si je n'ai pas assisté à ces pratiques de délestage, l'odeur nauséabonde de l'eau dans certaines rues ne laisse pas de doutes quant à leur existence. Mais ces pratiques sont sans doute moins volontaires et plus partagées qu'il n'y paraît dans le discours commun. Lors de mon séjour chez les Sall, interdiction était faite d'évacuer les eaux usées de cuisine ou de ménage dans la fosse septique pendant l'hivernage. Le niveau de la nappe étant trop élevé, la dernière fosse encore en utilisation sur les trois que comptait la maison se remplissait rapidement et ne devait servir qu'aux sanitaires. Il était donc courant d'envoyer la cadette de la maison jeter les eaux usées de cuisine ou de ménage à un coin de la rue. De plus, les camions de ramassage des ordures passant de manière discontinue et ne pouvant pas accéder à certains quartiers dont les ruelles sont trop étroites, de nombreuses maisons abandonnées se transforment en dépotoirs publics. Lorsqu'arrivent les pluies et que monte la nappe phréatique, tous ces déchets et eaux usées contenus dans les maisons abandonnées et les fosses non étanches entrent en contact avec l'eau qui finit par stagner dans les rues de DTK. Ces eaux apparaissent donc vectrices de maladies hydriques en plus de favoriser le développement des moustiques. A Djiddah Thiaroye Kao, les huit postes de santé publics et privés pour une population estimée à 150000 habitants ne parviennent pas à prévenir l'explosion de ces maladies, du paludisme et du choléra en période d'inondations (Burckhardt, Gomis, 2016), et ce d'autant plus que les postes de santé sont eux-mêmes touchés par la catastrophe, et que leur accessibilité peut s'en trouver fortement amoindrie (Banque mondiale, Etat du Sénégal, 2010). L'avancée de l'eau et son changement d'état matérialisent donc la progression d'une vulnérabilité multi-dimensionnelle impliquant l'intrusion de l'inondation dans la maison, l'affection des biens, mais aussi l'affection des personnes par les maladies et le risque d'être amené à quitter sa maison. Tout comme les voitures abandonnées au milieu de la route donnaient forme au danger lors de mon trajet en taxi et me plongeait dans un état d'attente angoissée quant aux conséquences possibles d'un embourbement, le niveau de l'eau, son évolution et le spectacle des maisons et des ménages affectés, sont des anticipations tangibles de l'avenir et suscitent la peur autant que cette dernière oriente la manière dont ils sont appréhendés.

En outre, ces anticipations de l'avenir se basent sur des expériences passées qui trouvent des échos dans la situation actuelle. Poursuivant sur la première inondation qu'elle a vécu dans son quartier de Touba Thiaroye, Rokhea poursuit :

⁹⁶ D'autres ont vu ce niveau stagner puis régresser depuis la construction par l'Etat d'ouvrages de drainage (Hungerford *et al.*, 2019) sur lesquels je reviendrai par la suite.

Extrait 2.5. Récurrences. Le temps long des inondations

Rokhea : Vraiment la première grosse inondation c'était 2003... 2003, 2005. Tu vois le Téén bi ? A Leona [quartier de Samba, situé en contrebas du quartier de Touba Thiaroye]. Là-bas l'eau montait jusque-là ! (elle place sa main au-dessus de sa poitrine)

Romain : Tu avais des amis là-bas ?

Rok : Oui j'avais des amis là-bas... Mais *man*⁹⁷, ce que j'ai souvenir, c'est quand on a déménagé ici, j'ai fait l'école primaire à Pikine [aujourd'hui Pikine Est]. Je marchais aller et retour, et j'ai des amis de classe qui habitaient à DTK à côté de Mousdalifa [quartier de DTK situé à l'Est de la ville, accolé à la route des Niayes]. C'était en 96. J'avais déjà vu des maisons inondées, abandonnées là-bas. En 96, je m'en souviens très bien. J'avais des copines de classe qui habitaient là-bas. C'est comme si c'est ici leur maison, tu vois l'autre maison inondée [elle me montre une maison voisine]⁹⁸... Il y avait un arbre qui avait des fruits [à Mousdalifa], on allait souvent là-bas récupérer les *gett tuba*. Mais les gens nous arrêtaient pour dire que c'était pas sûr, parce que l'eau était là depuis très longtemps. Plus d'une vingtaine de maisons ! Toutes étaient abandonnées ! En 96 ! Après *naq*, en 2000, l'eau a commencé à envahir les autres maisons. C'est après, c'est là où il y a eu le bassin.

[...]

Rom : Et alors vous comment ça se passe quand les maisons derrière sont inondées, comment vous faites ?

Rok : On ne passe pas là-bas. Parce qu'il n'y avait pas de sécurité, il y a des serpents là-bas.

Rom : Ah ouais ?

Rok : Oui il y avait des serpents. Il y avait des enfants... il y a deux enfants qui sont morts à côté du *Téen bi*. Parce qu'ils enlevaient des ardoises [sur les toits des maisons abandonnées] pour aller les vendre. Ils sont tombés dans l'eau, tombés dans la fosse. Tu connais la fosse ?⁹⁹ La tête a cogné et hémorragie interne, il est mort. L'autre c'est le courant qui l'a tapé.

Rom : Le courant ? Ah ouais...

Rok : Oui, il est mort. Après on dit d'interdire aux enfants d'aller là-bas. Mais les gens... Même le bassin de Nietty Mbar [autre quartier de DTK]. Il y a un enfant qui est mort là-bas. On l'envoyait pour chercher des... comment on dirait *niox*, de l'herbe pour les moutons. Il est tombé dans l'eau et il est mort. On a appelé les sapeurs [pompiers], mais ici quand tu appelles les sapeurs ça peut faire quatre heures de temps pour venir. Parfois *sax*, ils ne viennent pas.

Rokhea Sall, commerçante en tissu d'une trentaine d'années à Touba Thiaroye, quartier de DTK, membre d'un groupe d'épargne féminin.

Entretien enregistré le 30/08/16, dans sa boutique en bois et en tôle construite devant sa maison.

Rokhea n'a pas vu, comme d'autres, l'eau pénétrer sa chambre et son salon, mais elle sait néanmoins l'eau stagnante dans le fond de la cour sous les cages à poules suspendues à un mètre du sol durant la saison des pluies, la boutique fermée pendant les périodes d'inondations, et la peur à la vue du niveau de l'eau qui monte inexorablement. Comme pour de très nombreux enquêtés, les inondations de 2003 et surtout 2005 marquent les premières « grandes inondations » en cela qu'elles ont touché son quartier et des quartiers voisins, où elle avait des amis et des habitudes. Ces inondations ravivent des souvenirs d'enfance dans lesquels elle croise sur le chemin de l'école des maisons déjà inondées dans

⁹⁷ « Moi » en Wolof.

⁹⁸ Elle assimile ici notre position à celle de l'amie dont elle parle pour me donner une idée de la distance, très courte, qui séparait alors la maison de son amie des premières maisons inondées.

⁹⁹ Les fosses septiques des maisons abandonnées peuvent être ouvertes et cachées par les eaux stagnantes, ce qui les rend très dangereuses pour les gens qui s'y aventurent et spécialement pour les enfants dont le corps peut se trouver happé en entier dans la fosse pour peu qu'il n'en ait pas vu l'ouverture.

le quartier de l'une de ses amies, à Mousdalifa, et se remémore les avertissements des voisins d'alors : « n'allez pas dans cette zone car elle n'est pas sûre ». Dans ces récits antérieurs à l'événement, les injonctions faites à l'enfant qu'elle était se mêlent à celles adressées aux enfants d'aujourd'hui. Les zones inondées ne sont « pas sûres », on y risque la chute, la noyade, la morsure d'un serpent, avec la mort pour conséquence. Ces événements passés constituent donc des prémisses de la catastrophe à venir mais ils s'incarnent aussi au quotidien dans une catastrophe déjà là et toujours en cours d'actualisation. Les événements paroxystiques que sont les inondations de 2003 et 2005 pour Rokhea, de 2005 et 2009 voire 2011 et 2012 pour d'autres, le sont de par leur étendue et le fait qu'ils touchent des maisons et des ménages jusqu'alors épargnés, mais pas du fait de leur nature ou de leurs effets. Les maisons abandonnées, les familles déstructurées sont connues depuis les années 1990 et s'incarnent sur le territoire de la commune. Elles constituent des effets bien réels aussi bien que des prémisses de la catastrophe toujours en cours à DTK.

Plus que comme un événement qui viendrait retravailler le tissu social et le territoire de la banlieue, les inondations incarnent au moment de mon arrivée à DTK un aspect pérenne de ce territoire. Le type d'affection produit renvoie à deux types de situations. La première est une situation d'interaction directe avec la pluie, l'eau qui s'écoule dans les rues ou encore la nappe phréatique, lesquelles révèlent les défauts d'étanchéité, l'exposition des biens et les vulnérabilités. Elle est une réalisation de la catastrophe. La vulnérabilité qu'elle révèle est inégalement distribuée, géographiquement et socialement. Si la plupart des banlieusards pâtissent ainsi de la paralysie des transports, tous ne subissent pas la remontée des eaux de la nappe phréatique dans leur quartier, ou l'intrusion de la pluie dans leurs maisons via les défauts du toit et des murs (Cissé, Mendy, 2018). La deuxième concerne l'anticipation de l'interaction en fonction de la trace laissée par cette dernière. La catastrophe, parce qu'elle se répète et qu'elle progresse, apparaît comme potentiellement menaçante pour une gamme beaucoup plus large de personnes, et nourrit chez ces dernières des sentiments d'anxiété et de peur qui concernent un avenir plus ou moins proche. L'inondation déborde ici la seule interaction directe pour caractériser une réalité englobante de l'expérience de l'habiter dans ces quartiers, la « hantise ». Adapté de Derrida et Ricoeur par Joan Stavo-Debauge, le concept de hantise désigne d'une part la mémoire d'événements qui ne « passent pas » (Stavo-Debauge, 2012) associés à un choc infligé à la communauté, une épreuve difficilement surmontée. D'autre part, elle se réfère à la matérialisation de ce traumatisme dans le futur se traduisant par une vigilance accrue visant à conjurer un mal susceptible d'advenir, et dont les contours ont été tracés par les expériences passées (Stavo-Debauge, 2013). Bien plus que « l'inondation », ce sont donc « les » inondations qui affectent DTK et qui sont l'objet des récits que m'en font ses habitants. La transformation ponctuelle des quartiers sous l'effet des eaux, se double d'une évolution pérenne du milieu d'une part, de l'habiter d'autre part, incarnée par la hantise des inondations. Pour comprendre ce qui est en jeu dans cette évolution, il faut revenir à la description du quartier comme milieu de vie pour les habitants de DTK, et plus généralement pour les habitants des quartiers populaires dakarois. Il s'agira ensuite de comprendre comment les habitants habitent malgré tout ce paysage catastrophé.

II. Milieu, ressources et capital foncier : des quartiers populaires sous pression

A DTK et plus généralement dans les quartiers populaires de l'agglomération dakaroise, les conditions de vie sont très dépendantes de la localisation des ménages, à la fois géographiquement et au sein de réseaux de sociabilités. Si les revenus sont globalement peu élevés, ils sont aussi et peut-être surtout

caractérisés de prime abord par une forte instabilité. Si les données statistiques portant sur les revenus spatialisés par ménage sont particulièrement difficiles à obtenir, une étude menée par la Banque Mondiale en 2004 dans les quartiers considérés par les autorités publiques comme des *slums* de capitales africaines (parmi lesquels on peut compter une grande partie de Djiddah Thiaroye Kao, principalement informelle, voir République du Sénégal, 2010) révèle que 82% des ménages interrogés se situent sous le niveau de pauvreté lorsque l'on considère leurs revenus et leurs dépenses (Gulyani *et al.*, 2014). Le taux d'individus âgés de quinze ans et plus se déclarant en emploi y apparaît assez faible (39%), de même que le taux de personnes se déclarant détenteur d'un emploi salarié régulier (8%). Cependant, seul 6% de cette population se considère « au chômage ». 25% d'entre eux disent en effet avoir un emploi familial non rémunéré, 20% disent travailler pour leur propre microentreprise et 8% avoir des travaux occasionnels. Si ces pourcentages sont à prendre avec des pincettes car basés sur les réponses à un questionnaire relativement standardisé adressé à très vaste échelle, ils correspondent à la description faite par d'autres études plus contextualisées et localisées à Pikine (Fall, 2007). En tout état de cause, les revenus y apparaissent très dépendants de l'auto-emploi et des relations entretenues dans la cellule familiale ou dans le quartier. Ces différents auteurs montrent cependant que ces indicateurs, basés sur les revenus et les dépenses des ménages ainsi que sur le travail rémunérateur comme révélateur *sine qua non* du niveau de vie, ne rendent que partiellement compte des formes de la subsistance dans ces quartiers. Sur mon terrain, l'assurance de la « dépense quotidienne » tout comme la capacité à faire face aux dépenses plus importantes (santé, éducation, loisirs...) dépend en grande partie de la capacité à mobiliser des ressources monétaires non nécessairement corrélées à l'emploi.

1. Une diversité de situations face à l'emploi

L'ethnographie permet d'abord d'insister sur l'hétérogénéité des situations présentes à DTK. S'il est clair qu'une grande partie de la population vit une précarité forte associée à des niveaux de revenus très bas, voire inexistant, et irréguliers, beaucoup des personnes que j'ai rencontrées avaient si ce n'est un travail fixe, au moins une source de revenus relativement régulier. Dans l'ONG urbaSen, au sein de laquelle j'ai travaillé, un seul membre habitait à DTK. Il était salarié de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA), et parvenait à entretenir sur la base de ce salaire et de celui versé par l'ONG un ménage fixe de cinq personnes, composé de son épouse, de leurs deux enfants et de sa mère. De même, certaines personnes travaillant « bénévolement »¹⁰⁰ dans la gestion des inondations à DTK (membres d'associations, mairie...) disposent d'un travail salarié régulier, qu'ils complètent le plus souvent par d'autres activités (tel professeur de mathématiques au collège donne des cours particuliers, tel informaticien reçoit une rémunération de la part de l'ONG ENDA Ecopop pour son travail de facilitation sociale dans les projet menés par l'Etat). Beaucoup d'entre eux, lorsqu'ils n'ont pas de travail salarié mais s'investissent fortement dans la gestion des inondations, comptent aussi sur la solidarité des membres du voisinage, de leur famille, sur des activités annexes assurant des rentrées d'argent occasionnelles (artisanat, vente au détail...) ou sur des gratifications ponctuelles obtenues auprès d'une ONG, d'un notable du quartier ou d'une autorité politique pour la participation au pompage des eaux ou à l'organisation et à la mise en œuvre des secours. En outre, au sein des groupes

¹⁰⁰ Ce qui, au Sénégal, peut signifier que la personne ne touche aucune rémunération pour son activité (ce qui semble être souvent le cas, en dépit d'une rhétorique populaire dans les mondes du développement selon laquelle les participants de l'action associative ou publique se rémunéreraient systématiquement sur le dos des usagers), ou bien qu'elle touche des rémunérations plus ou moins ponctuelles sur la base de *per diems* ou d'accords de gré à gré avec des « clients » ou des donateurs voulant « encourager » leurs activités (pour un exemple de ce type de fonctionnement dans l'administration sénégalaise, voir Blundo, 2001).

d'épargne féminins avec lesquels travaillait l'ONG urbaSen¹⁰¹, beaucoup d'entre elles assuraient pouvoir compter sur des rentrées d'argent issues de leurs propres activités (le plus souvent au sein d'une mutuelle d'épargne ou d'un commerce, parfois conduit au sein même du groupe d'épargne¹⁰²), de celles de membres de leur famille, ou d'activités familiales telles que l'élevage de poulets, pour rembourser le prêt à la reconstruction de leur maison.

Cet inventaire reflète en grande partie mon positionnement sur le terrain. Enquêtant sur l'action publique, j'ai surtout rencontré des personnes capables de dégager du temps sur leurs efforts de survie quotidiens pour s'engager dans la lutte contre les inondations, et donc disposant par ailleurs d'activités susceptibles de leur apporter des revenus plus ou moins réguliers, ou d'une position leur permettant de ne pas s'en soucier. De même, les femmes accédant au crédit pour la reconstruction de leur maison auprès de l'ONG urbaSen faisaient nécessairement partie d'un ménage propriétaire (les locataires ne pouvant réaliser des travaux et donc accéder au prêt à la reconstruction), et passaient au crible d'un contrôle social serré de leurs capacités à rembourser, effectué par leur groupe d'épargne, avant de pouvoir candidater au crédit. Il permet néanmoins de saisir la complexité de ces milieux, souvent résumés à une statistique accolée aux mots *slums*, ou quartiers informels. A DTK comme ailleurs, la structure sociale est hétérogène, traversée par des inégalités profondes, et structurée par des hiérarchies complexes (Deboulet, 2016). Du point de vue de l'activité, se croisent dans les rues de ces quartiers des mécaniciens à leur compte, des enseignants, des employés de la fonction publique, certains cadres et une foule de vendeurs de toute sorte, de manœuvres précarisés, d'auto-entrepreneurs du bâtiment, d'aides à domicile et de personnes n'ayant aucune activité génératrice de revenus mais vivant de la solidarité au sein des ménages, voire du quartier. Ces individus sont cependant souvent caractérisés par le cumul d'activités, qu'ils aient un emploi salarié régulier ou qu'ils associent des sources de revenus ponctuelles. Dans le Dakar post ajustement structurel, les sources de revenus uniques sont rarement suffisantes pour assurer la vie de tout un ménage chez les catégories moyennes et populaires qui peuplent la banlieue (Dimé, 2005). En outre, l'étude des sources de revenus au sein d'un ménage fait apparaître des circuits financiers et des sources de valeur reliées plus indirectement aux activités rémunérées.

2. Un ménage parmi d'autres, l'économie de la maison à DTK

Durant les deux mois passés dans la famille Sall, j'ai ainsi eu l'occasion de lister une partie des revenus du ménage. La maison des Sall est régulièrement occupée par dix personnes, lesquelles ne dorment pas toutes dans la maison mais y ont un accès libre et y passent une partie importante de leurs journées (le fait que j'y séjourne durant les vacances scolaires de l'hivernage influe évidemment sur sa composition). La maison est tenue par la femme la plus âgée du ménage, la mère de Moussa, Rokhea, Khader, Biram, Dior et Adama. Originnaire de Diourbel, elle s'installe dans le quartier en 1993 après son divorce, puis occupe cette maison achetée par l'une de ses filles, émigrée aux Etats-Unis, quelques années plus tard. Elle est commerçante et tient un étal de vêtements au marché Thiaroye, relativement proche, dans lequel elle passe la majorité de ses journées. Agée d'une petite trentaine d'années au moment de notre rencontre, Moussa, après s'être investi dans la fondation d'une association de jeunes de son quartier, puis dans la campagne municipale de 2014 en soutenant le candidat du Parti Démocratique Sénégalais, Cheikh Dieng, est désormais conseiller municipal. Célibataire, il a néanmoins

¹⁰¹ Voir la partie méthodologique dans l'introduction de cette thèse et Chapitre 6.

¹⁰² Il n'était ainsi pas rare durant les rassemblements des groupes d'épargne que l'une ou plusieurs membres du groupe fasse circuler différents biens comme des chaussures, des sacs à main, des bijoux ou parfois des produits alimentaires en vue de les vendre à celle qui le souhaiterait.

un fils qui habite une maison régulièrement inondée située en contrebas de la leur, et à la mère duquel il verse de l'argent pour aider à son éducation en fonction des moyens dont il dispose. Rokhea, sa sœur, que nous avons déjà rencontrée, coud et vend des tissus dans la boutique accolée au mur de sa maison. Divorcée, elle a un fils de trois ans, Djibril, et s'occupe de la fille d'une amie, Awa, qui va alors entrer en CM2, et dans laquelle elle place beaucoup d'espoirs de réussite vu ses excellents résultats scolaires. Khadher et Biram, les petits frères de Moussa, sont étudiants tous les deux, bien que Biram cherche activement du travail tandis que Khader voudrait poursuivre ses études en France s'il en trouve le moyen. En cette période de vacances scolaires, ils reçoivent aussi presque quotidiennement la visite de Mamie, la cousine de Moussa, âgée d'une vingtaine d'années et elle aussi étudiante. Ndèye ne loge pas dans la maison mais y est aussi présente quasiment tous les jours puisqu'elle occupe, la position d'aide à domicile, préparant la nourriture pour la famille et s'occupant du ménage, le plus souvent aidée par Rokhea et Awa. Elle est mariée à Adama, le grand frère de Moussa, qui vit avec elle dans une autre maison du quartier et avec qui elle a une fille de trois ans, souvent présente dans la famille. Dior, la grande sœur de Rokhea, passe aussi régulièrement la journée dans cette maison, mais je n'ai que peu d'informations la concernant. L'ensemble de ces personnes entretiennent bien sûr des relations à l'extérieur (à commencer par Rokhea, dont la boutique donne sur la rue), et reçoivent régulièrement la visite d'amis ou de membres plus éloignés de la famille¹⁰³, mais la maison peut aussi être le lieu de règlements de compte plus ou moins musclés au sujet de relations affectives ou financières. La maison est aussi le support et le foyer où converge tout un ensemble de circuits monétaires et de formes de création de valeur, individuelle ou collective.

On l'a vu, le ménage tire une partie de ses revenus des activités commerciales de la mère effectuées au marché Thiaroye, relativement proche. Cet argent sert, d'après ce que j'en comprends, essentiellement à acheter la nourriture pour les repas de la famille, et à payer les factures. Plus faibles et sporadiques, les revenus tirés de la boutique de Rokhea participent néanmoins à une partie des dépenses du ménage. Ils servent surtout à payer les frais d'éducation et de santé de Djibril et d'Awa. Pour ces derniers cependant, et lorsque les sommes sont trop importantes, Rokhea demande le soutien de son ancien mari, mais aussi de certains de ses amis, et j'ai été moi-même plusieurs fois mis à contribution dans les années qui ont suivi mon séjour chez eux pour acheter des médicaments pour Djibril. Moussa quant à lui ne tire pas de revenus réguliers de ses activités à la mairie, mais touche sporadiquement des gratifications en liquide ou en nature de la part du maire ou de certains des membres du PDS pour son action. Si je ne sais pas exactement comment se répartit cet argent, une partie va, on l'a vu, à son fils, une autre à ses dépenses personnelles, une autre repart immédiatement dans le circuit de relations qu'il entretient avec des membres extérieurs ou intérieurs au ménage. En outre, son activité lui permet d'accéder à des formes de revenus indirects. C'est par exemple à la mairie que nous nous sommes rencontrés, et qu'il m'a proposé de loger chez lui alors que je l'informais de mon envie de louer une chambre à DTK. J'ai ainsi payé 50000 francs CFA par mois au ménage¹⁰⁴, par l'intermédiaire de sa mère, en plus de l'achat de deux ventilateurs pour les chambres lors de mon arrivée, pour défrayer ma présence et participer aux repas, et Moussa avait par ailleurs accompagné sur le terrain deux chercheuses américaines l'année précédente, sans que je sache s'il y ait eu rémunération ou non. En outre, la mère reçoit de l'argent plus ou moins régulièrement de quatre de

¹⁰³ Bien que la notion de « famille éloignée » n'ait pas vraiment de sens dans le contexte dakarois, les relations de parenté pouvant être étendues aux membres d'une même génération ne partageant pas nécessairement de liens généalogiques, et ne présupant pas nécessairement d'une plus ou moins grande proximité (voir Moya, 2017).

¹⁰⁴ Le loyer moyen pour une chambre à Pikine est estimé entre 20000 et 25000 FCFA par mois par les agents en charge de l'indemnisation des locataires dans le cadre des programmes gouvernementaux de déplacement des ménages. Ce prix peut bien sûr varier, et notamment descendre beaucoup plus bas, en fonction des équipements fournis avec les chambres (cuisine, sanitaires...).

ses enfants, émigrés aux Etats-Unis, en France et au Nigeria. Enfin, les sorties d'argent sont elles aussi importantes, qu'il s'agisse d'assurer les dépenses de la vie courante, de préparer une sortie à la plage de Yoff¹⁰⁵, ou encore d'entretenir les réseaux de relations dans lesquels s'insèrent collectivement ou individuellement les membres du ménage. Loin d'être représentatif des formes et quantités d'argent entrant et sortant des ménages habitant la banlieue de Dakar, cet exemple se veut plutôt significatif de l'inscription de leurs membres dans des réseaux intriqués de sociabilités et de circulation monétaire.

3. Relations monétaires et relations sociales, les deux faces des sociabilités

Nombreux sont les auteurs insistant sur les formes de solidarités et de dépendances qui relient les générations et les acteurs entre eux en Afrique de l'Ouest. Ces analyses tentent d'en expliquer les logiques communautaires en rapport avec le processus d'individualisation qui traversent « les sociétés africaines » (Marie, 1997), leur héritage vis-à-vis des systèmes socio-politiques coloniaux et post-coloniaux (Bayard, 1989), leurs effets sur ces systèmes (Marie, 2002), leurs reconfigurations sous l'effet de la précarisation et de l'appauvrissement généralisé des ménages dans ces sociétés post ajustements structurels (Marie, 1997 ; Dimé 2005, 2007). Partant de ces écrits, Ismael Moya (2017) s'intéresse d'abord aux formes de circulation de l'argent en cours à Dakar, plus précisément à Thiaroye-sur-Mer, une commune de Pikine, et sur le lien qu'elles entretiennent avec les sociabilités. Dans une société dotée d'un système monétaire relativement stable (le Franc CFA), où la plupart des domaines de la vie sociale sont monétarisés, où le recours au système bancaire est faible, notamment chez les petites classes moyennes et populaires, du fait de son coût et du manque de confiance qui lui est accordé, et où les revenus sont souvent irréguliers et ne dépendent qu'en partie seulement (ou souvent pas du tout) d'un travail salarié, la nécessité d'obtenir de l'argent est pour beaucoup une préoccupation constante. Il en résulte une très grande liquidité de ce dernier : à peine obtenu, l'argent est souvent reversé dans un réseau de demandeurs ou de créanciers, qu'il s'agisse de membres de la famille, de voisins, de collègues ou d'amis, et, plus le statut ou la réputation sont importants, plus les demandes sont nombreuses (voir Encadré 5).

Encadré 5. « Bombardés » par les demandes : statut social et circulation monétaire

Dans son ouvrage sur les tontines dakaroises, Ismaël Moya (2017) cite l'un de ses enquêtés affirmant être « bombardé » par les demandes depuis qu'il est salarié et bénéficie donc d'une source de revenus réguliers. La correspondance entre les formes de circulation monétaires, les relations, et hiérarchies, sociales, et leur impact sur la liquidité de l'argent, est bien exprimée par Kaba, le président de l'ONG dans laquelle j'ai réalisé un stage durant une partie de mon terrain :

Alors que nous avons eu une discussion le matin même avec Kaba sur la gestion de l'argent, « forcément » différente entre la France et le Sénégal, ce dernier vient me voir en début d'après-midi en me disant « tu vois Romain, c'est comme ça que ça se passe ici ». Il me montre un message d'un « doyen », Malick, lui demandant explicitement de l'argent car il a eu un problème. Il revient à sa liste de messages et m'en montre un autre, d'un numéro non enregistré dans son répertoire, « *Pap, yonee ma dara* » (Pape, envois moi quelque chose). Il me montre par ailleurs le nom de quelqu'un dans sa liste d'appels ayant essayé de l'appeler plusieurs fois mais auquel il n'a pas répondu car il sait qu'il va lui demander de l'argent. Il m'explique « qu'ici », que tu aies de l'argent ou pas, tu dois toujours redistribuer, que c'est dur et que c'est pour ça qu'un salaire ne suffit jamais. Il me dit qu'il y a un

¹⁰⁵ Laquelle demande de réaliser une collecte d'argent auprès des participants pour préparer le repas qui sera consommer sur place, la location de deux taxis clandestins (« clando ») du quartier pour nous y emmener (le retour se fera en bus) et les dépenses sur place pour la location de parasols et la consommation de thé, de soda et de tiakry en sachet.

proverbe en Wolof qui dit que si les gens disent que tu es quelqu'un de bien, alors tu es quelqu'un de bien, mais l'inverse est aussi vrai. Il continue en me précisant que, cependant, il faut d'abord donner à la famille mais que certains ne misent que sur la rumeur publique évoquée par le proverbe, car on ne parle pas mal sur les gens de sa famille, du coup le gain en termes de réputation est plus important si on donne à des gens de la sphère publique, et les pertes potentielles moindres si on ne donne pas aux membres de la famille. Il y a une expression wolof qui désigne spécifiquement ce genre de personne : les *sàmba àllaar*. Il me dit par ailleurs que, parfois, des gens qu'il ne connaît même pas viennent lui demander de l'argent. Il détaille une situation : « un homme vient frapper avec son fils malade et une pile d'ordonnance à ta porte. Il dit « je veux voir le chef de famille ». Nous nous installons dans le salon et il explique son problème. Et tu sais, quand tu vois l'enfant tout malade, tout maigrichon là, tu penses tout de suite à tes enfants » (ce n'est pas la première fois qu'il me parle de cette procédure de gestion des problèmes du voisinage qui commence par « je veux voir le chef de famille » et se termine par une forme ou une autre de médiation par le chef de famille en question). Il dit que c'est compliqué pour lui parce que les gens pensent qu'il est aisé, et que s'il allait demander de l'argent, personne ne croirait qu'il en ait besoin. En même temps, du fait de ce statut, beaucoup de gens lui demandent de l'argent, à tel point qu'il s'endette parfois pour donner aux gens. Enfin, il me cite une anecdote qui lui est arrivée récemment. Un ami de longue date est venu le voir pour lui dire « oui je me suis marié, ma femme est enceinte, j'ai quelques problèmes et je voudrais que tu achètes le mouton ». Kaba lui a répondu qu'ils étaient certes amis de longue date, mais qu'il ne l'avait pas appelé quand il s'était marié, qu'il ne l'avait pas appelé quand il avait couché avec sa femme pour la première fois, qu'il ne l'avait pas appelé quand il avait su qu'elle était enceinte, et aujourd'hui il vient lui demander de l'argent. Il ne lui a donc rien donné mais la personne en question continue de l'appeler. Si l'argent est convertible en relations sociales et inversement, cela ne signifie pas que les formes de régulations morales et affectives de ces relations disparaissent. Au contraire, elles s'intègrent et régissent en partie la circulation de l'argent.

Extrait du journal de terrain, 27/03/2015, dans la cour du siège de l'ONG urbaSen

Dans le cas du ménage des Sall, cette liquidité de l'argent et son inscription dans un réseau de relations sociales est patente. Qu'il s'agisse de l'argent remboursé au boutiquier du coin de la rue pour un crédit réalisé quelques jours auparavant¹⁰⁶, les demandes d'aide de Rokhea à l'un de ses amis, ou du harcèlement incessant de Lamb lorsque, passablement « défoncé »¹⁰⁷, il demande à Moussa de lui prêter « quelque chose » (*daara*), les sollicitations sont nombreuses, dans un sens comme dans l'autre, et se coulent dans le tissu des sociabilités de quartier.

Extrait 2.6. Statut des relations et argent, ou l'obligation (ou non) de rembourser

Ce soir, la séance quotidienne de « débriefing » avec Moussa, que nous réalisons comme d'habitude dans la chambre que nous partageons sous le nouveau ventilateur, est interrompue par l'arrivée de l'une de ses « ex-copine ». Cette dernière vient le trouver dans sa maison pour lui réclamer de l'argent. Durant cette première discussion cependant, Moussa fait la sourde oreille (au sens propre, il ne lui répond pas). La femme en question sort de la maison et Moussa la rejoint dans la rue où ils ont une courte discussion. De retour dans la chambre, alors que nous discutons de l'altercation, elle revient pour lui réclamer cet argent. Entre temps, il m'a dit qu'elle lui avait prêté, puis donné cet argent (je comprends 2000 francs CFA au début) et que, maintenant qu'ils ne sont plus ensemble, elle veut le récupérer. C'est en fait 50000 francs CFA qu'elle lui réclame. Moussa les lui aurait empruntés pour l'achat d'un téléphone portable. Cette fois Moussa l'ignore complètement alors que cette dernière reste debout à l'entrée de la chambre à lui demander de répondre « au nom de leur amitié ». Je sors de la chambre. Cela dure assez longtemps, peut-être dix minutes, avant

¹⁰⁶ Je n'assiste cependant à une telle scène que quelques jours après mon arrivée (28/07/16), la somme, relativement conséquente, que je donne par mois à la mère pour habiter chez eux, ayant sans doute permis en partie de solder les dettes de consommation courante.

¹⁰⁷ Lamb assume un rôle de dealer dans le quartier selon Moussa, mais semble consommer ses propres produits très régulièrement.

qu'elle ne ressorte. Je rentre dans la chambre. Elle revient à nouveau, mais cette fois accompagnée de sa cousine, et adresse à Moussa une véritable diatribe à laquelle ce dernier ne répond pas. La cousine est assise sur le lit mais ne dit rien, elle demande simplement à sa parente de se calmer et, une fois ou deux, à Moussa de répondre, mais ce dernier l'ignore. La requérante me prend alors à parti et me dit en français qu'elle n'est pas folle, qu'elle a juste prêté 50000 francs à Moussa, que ce dernier ne veut pas lui rendre et que, maintenant, il ne lui répond même pas. Elle me demande si c'est normal et je réponds par un vague grognement, je ne sais pas quoi faire. Elle me dit que mon ami est méchant et que c'est un monstre. Au bord des larmes, elle finit par quitter définitivement la maison avec sa cousine.

Rokhea me dira qu'elle fait ça tout le temps, que c'est mal et que, dans sa situation, il faut rester digne et rester chez soi.

Extrait du journal de terrain, 19/08/16 au soir, dans la maison de Moussa

Les analystes de l'intrication des relations de « solidarité » et de « dette » ont souvent butté sur le problème de la primauté à accorder aux systèmes normatifs régulant l'un ou l'autre pôle de ces relations. Comme l'affirme Ismaël Moya (2017), c'est que le langage courant distinguant les relations financières des relations sociales est trompeur : la relation financière n'est pas le « revers » de la sociabilité, ces deux formes sont étroitement intriquées et vouloir les séparer résulte soit d'un effort des acteurs engagés dans ces relations (lorsque l'on passe un contrat par exemple, en se mettant d'accord sur ce que l'on se doit l'un à l'autre), soit du cadre d'analyse dans lequel on se situe pour les aborder (le fait de définir un « fond anthropologique commun » aux hiérarchies qui structurent les relations financières et sociales par exemple). Dans l'extrait ci-dessus, on serait ainsi bien en peine de définir ce qui, des normes de conjugalité et des relations de genre (comment agir après une relation amoureuse en fonction de son statut social), du contrat tacite (ce qui est prêté est dû), de la bienséance (le fait de répondre ou non à la personne qui interpelle, de garder son calme), ou de la loyauté (de quel « côté » se positionner dans la dispute en fonction des relations que les acteurs entretiennent entre eux) constitue le cadre commun de la dispute. En fait, les différents acteurs impliqués tentent de qualifier ces différents cadres de relations pour s'y positionner et y agir (Boltanski, Thévenot, 1991). Le statut de la relation constitue donc l'un des enjeux de l'altercation, qui ne concerne pas seulement les deux personnes au centre de la dispute mais aussi la cousine de la requérante, l'ami de la personne interpellée, sa sœur puisque la dispute a lieu dans la maison de ce dernier, et aboutit finalement à des qualifications des personnes elles-mêmes (« monstre » ou femme manquant de dignité). Relations monétaires et relations sociales s'inscrivent dans un tissu de relations, déterminant pour en définir la forme et y agir. Ce qui est dû dans le volet souvent qualifié de « social » des sociabilités (respect, gentillesse, réponse aux interpellations) est impensable en dehors de leur volet « monétaire » (dettes et crédits) et inversement. Cette inscription des personnes dans des relations multiples et territorialisées, déterminant leur identité et susceptibles ou non de constituer des « ressources », financières mais pas uniquement, se retrouve dans de très nombreux quartiers populaires, au-delà d'une supposée spécificité des « sociétés africaines »¹⁰⁸.

¹⁰⁸ S'il ne s'agit pas ici de nier l'histoire des sociétés dans lesquels se construisent ces rapports sociaux qui ont bien sûr, en fonction des territoires, des groupes considérés et des événements qu'ils partagent plus ou moins, ont largement façonnés des imaginaires, des hiérarchies et des organisations de ces rapports sous différentes formes (solidarités, dominations, concurrences, prédatons... Mbembe, 2000). Il s'agit néanmoins de réintroduire du matérialisme dans les lectures trop souvent culturalistes et homogénéisantes qui ont été faites des rapports sociaux sur le continent africain.

4. Les quartiers populaires comme milieux-ressources

Des *ghettos* et quartiers italo-américains de Chicago et de Boston (Wirth, 2006 ; Whyte, 1995) aux *asentamientos* de Buenos Aires (Merklen, 2009), en passant par les *kampung* de Jakarta (Simone, 2011) et les cités de transit normandes (Laé, Murard, 1985) ou d'habitat social de région parisienne (Pétonnet, 1979 ; Kokoreff, 2003), les quartiers populaires semblent en effet souvent se caractériser par une forte densité sociale de laquelle il est difficile, en fait difficilement pensable, de s'extraire. Comme le note Moya, « la vie sociale à Thiaroye se caractérise par le caractère envahissant des relations en raison de leur contrepartie financière, qu'il s'agisse de la solidarité familiale, des cotisations aux tontines ou des dons pour honorer les relations de parenté lors des cérémonies des âges de la vie. Or si la problématique des agents n'est pas d'entretenir *ex nihilo* des relations, elle n'est pas non plus simplement de s'en extraire afin de s'affranchir des demandes des uns et des autres. Les relations sont un donné. Il s'agit plutôt, pour les agents, de parvenir à maîtriser et à contrôler un univers relationnel évolutif afin d'avoir une capacité d'agir en matière financière et donc en matière de relation » (2017, p. 27). Se focalisant sur l'aspect financier des relations, Moya parle peu cependant de l'ancrage territorial de ces dernières, déterminantes dans mon cas d'étude. Chez les Sall, pourtant loin d'être parmi les ménages les plus pauvres de leur quartier, la proximité apparaît comme un facteur central du type de ressource apporté par les relations.

La boutique de Rokhea fait ainsi la connexion entre la maison et la rue. La plupart de ses clients habitant le quartier, ils peuvent frapper à la porte de la maison si cette dernière n'est pas dans sa boutique, et cette dernière peut envoyer Awa en urgence se fournir chez une amie du quartier voisin si elle manque de fil, ou de monnaie à rendre au client. De même, il est difficilement imaginable de voir le boutiquier avancer des fournitures à quelqu'un qui ne serait pas du quartier. A l'inverse, Rokhea n'a pas pu devenir présidente de son groupement d'épargne car elle n'est pas née à DTK¹⁰⁹, et c'est une de ses amies, originaire des lieux, qui a pris cette position, lui laissant celle de vice-présidente. Si l'on prend par ailleurs le cas de Ndeye, dont le travail dans la maison des Sall a pour contrepartie l'aide que lui apporte le ménage plus ou moins quotidiennement ainsi qu'à sa fille, pour se nourrir et lors des inondations¹¹⁰, difficile là encore d'imaginer ce type de relations en dehors d'un espace géographique circonscrit. En ce qui concerne Moussa, ce dernier a construit sa position actuelle à la mairie de DTK et auprès du maire Cheikh Dieng sur sa capacité à mobiliser des jeunes de son quartier autour de son association. Sans ces ressources locales, impossible de mener campagne et donc d'être intégré à la liste d'un candidat à la mairie¹¹¹. Enfin, il est notable que l'aide apportée par la sœur émigrée aux Etats-Unis se soit concrétisée, entre autres, par un achat immobilier dans la même rue que la tante chez qui le ménage avait trouvé refuge après le divorce de la mère. A Touba Thiaroye et sans doute à DTK en général, le quartier constitue le milieu mais aussi le support de la vie en société. Il ne s'agit pas pour autant de céder à une vision romantique du quartier populaire. Le sens de « l'attente » chez les jeunes hommes de Pikine ou des rues d'Hann Mariste décrite par Prothmann (2019) et par Ralph (2015) dénote certes d'une ouverture aux opportunités mais aussi d'un enfermement dans un statut contraint par le manque de travail, le contrôle social caractéristique de ces espaces denses, et la fermeture des possibles pour toute une jeunesse qui voit les gouvernements successifs se désintéresser largement

¹⁰⁹ Ce qui, dans son cas, résulte d'un problème de législation. Pour obtenir le récépissé obligatoire à la formalisation d'un groupement d'épargne, il faut faire la preuve d'un casier judiciaire vierge. Rokhea étant née à Diourbel, cela aurait nécessité de retourner au greffe du tribunal régional de son lieu de naissance.

¹¹⁰ Ce sont les deux types d'aide que j'ai pu noter lors de mon séjour, mais il est possible qu'il y en ait d'autres. Pour un exemple de ce genre d'échanges de bons procédés dans les quartiers populaires français, voir Laé, Murard, 1985.

¹¹¹ Pour un exemple similaire dans un quartier populaire français, voir Masclet, 2003. Je reviens en détail sur cette mobilisation dans le chapitre 3.

des classes populaires sénégalaises pour se tourner vers les élites et les investisseurs, notamment étrangers (Melly, 2013). Pour les femmes de même, si la densité des relations protège, elle expose bien sûr au contrôle du groupe et au « rappel à l'ordre » (Eribon, 2013). L'extrait du journal de terrain précédent rappelle que ce qui est ressource pour l'un peut se faire spoliation et dégradation pour l'autre, sans que les membres du groupe (ici la cousine) ne soient d'aucune aide, à la fois soutien moral et bourreau¹¹². En ce sens, le type de « solidarité » qui opère dans ces quartiers se présente simplement comme « un système d'échange et de participation structuré par des normes locales [...] qui présente évidemment tous les signes de la domination basée sur les hiérarchies » (Merklen, 2009, p. 51). Ni tout à fait fermé (la plupart des ressources matérielles du quartier y « circulent » plus qu'elles n'y sont produites), ni tout à fait ouvert, le quartier comme forme géographique et sociale se construit ainsi au sein d'une structuration plus large des systèmes sociaux et des politiques urbaines dans lesquelles il s'insère.

5. Quartiers populaires sous pression foncière : une histoire de la territorialisation du pouvoir politique et du capital

L'une des conditions essentielles de la vie en société à DTK et dans les quartiers populaires de l'agglomération dakaroise en général réside donc dans la participation à tout un ensemble de circuits monétaires, corrélés pour certains avec une ou plusieurs activités rémunérées de diverses manières. Le quartier constitue en effet une ressource importante pour préserver ses capacités à agir dans un contexte d'incertitude forte quant aux rentrées d'argent à venir. Denis Merklen (2009) montre, dans le cas des quartiers populaires de Buenos Aires, ce que cette situation doit à la structuration générale de la « question sociale ». Retraçant les évolutions du salariat et de l'action publique en Amérique du Sud, il explique en effet comment le pacte social faisant du travail le lieu privilégié des relations entre l'Etat et le peuple par l'intermédiaire des syndicats, sur lequel des pays comme l'Uruguay, le Chili ou l'Argentine avaient bâti des modèles de protection sociale à vocation universelle, s'effondre sous l'effet des crises économiques des années 1970, et d'une réorientation substantielle des politiques publiques à partir des années 1980¹¹³. Cette réorientation, impulsée par les organisations internationales et des Etats volontaristes, contribue à territorialiser les politiques sociales. Dès le début des années 1980, on ne parle plus de « travailleurs » en Argentine, mais de « pauvres », définis à partir d'avatars statistiques, et qu'il s'agit « d'intégrer » au système social en « ciblant » les quartiers populaires¹¹⁴. La décentralisation et le retour en grâce de la participation dans les politiques urbaines achèvent de territorialiser l'action publique, transformant du même coup les types de ressources auxquels ont accès les classes populaires, ainsi que les formes de leurs pratiques politiques. Au Sénégal, le pacte social n'a jamais vraiment engagé l'Etat vis-à-vis des travailleurs, même si les

¹¹² A ce titre, l'étude que Jean-François Werner (1995) consacre à la drogue et à la prostitution à Pikine à la fin des années 1980 est exemplaire de la manière dont les liens de « solidarité » s'appliquent aux femmes « déviantes » dans ces espaces. La désaffiliation y prend ici la forme d'une exclusion volontaire de la marginale par le groupe d'affins conduisant dans certaines situations à la mort. La réinvention de soi en dehors du groupe et de ses normes demande alors un travail important de reconstruction d'un imaginaire émancipateur et de reconfiguration du groupe d'appartenance (Fouquet, 2011).

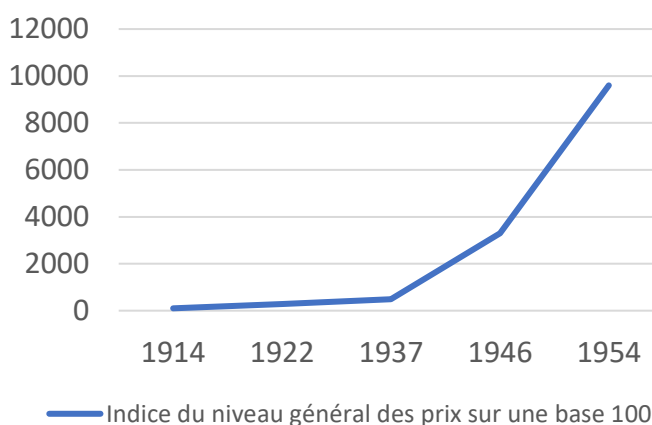
¹¹³ Si l'ensemble des travailleurs n'a bien sûr jamais été concerné par un système de protection sociale s'appliquant principalement aux salariés du secteur formel de l'économie, ces derniers représentent néanmoins dans les années 1970 en Argentine, au Chili et en Uruguay, plus des deux tiers de la population active (Merklen, 2009, p. 102).

¹¹⁴ Des dynamiques similaires sont repérables en France à partir des années 1980 qui voient presque concomitamment advenir l'affaiblissement de la société salariale (Castel, 1995) et l'apparition de la politique de la ville et du ciblage des « quartiers prioritaires » par les politiques sociales (Bachmann, Leguennec, 1996 ; Tissot, 2007).

mouvements marxistes et les syndicats y ont été la figure de proue de la contestation sociale au moins jusqu'à la fin des années 1980 (Copans, 1990). La protection sociale, pensée depuis l'époque coloniale comme le corolaire du travail salarié « formel » n'a jamais touché qu'une infime minorité des actifs¹¹⁵, et les expérimentations dans le domaine n'ont été détachées du statut du travail qu'à partir du début des années 2010 (Ndiaye, 2017). Poursuivant un mode de gouvernement hérité de l'époque coloniale, l'Etat sénégalais a privilégié au moins jusqu'au début des années 1990 une forme de dialogue avec les représentants religieux des confréries islamiques (O'Brien *et al.*, 2002), ancrés sur des territoires et considérés comme les représentants des « populations » ainsi que comme des leaders susceptibles d'orienter les votes¹¹⁶. Aux maisons et quartiers de ces « partenaires sociaux », nous avons vu qu'il fallait ajouter à Dakar les villages lébous, les circonscriptions de leaders locaux du PS en devenir, puis les mairies décentralisées à partir de 1996, comme sites des négociations entre le peuple et l'Etat. Ayant pour enjeu la fourniture de ressources diverses (accès aux services urbains, à la terre, à l'emploi...) et la reconnaissance administrative d'entités territoriales, ces négociations ont contribué à la formation d'identités fortes attachées à des localités dakaroises et à la structuration d'un champ de l'accès aux ressources étatiques ayant le quartier ou la commune comme support. A cette inscription territoriale des relations entre les autorités et le peuple, il faut ajouter à partir des années 1970 l'importance croissante du secteur foncier et immobilier dans les ressources potentielles des individus et des ménages.

Le foncier dakarois s'impose d'abord rapidement comme une source de valeur importante pour les propriétaires. A partir du moment où la ville est déclarée capitale de l'Afrique Occidentale Française, les prix des terrains enregistrés au cadastre ne vont cesser d'augmenter, et de plus en plus rapidement à mesure de l'explosion démographique de la capitale et des chocs enregistrés par l'économie mondiale¹¹⁷ (voir Figure 2.3 ci-contre). Cependant, cette augmentation ne concerne dans un premier temps que dans une moindre mesure les terres non enregistrées, soit celles des Lébous et celles des quartiers irréguliers. Nicole List (2017) détaille dans sa thèse les étapes qui vont mener d'un conflit entre la Banque Mondiale et l'Etat sénégalais portant sur la propriété privée dans les

Figure 2.3. Evolution de l'indice général du niveau des prix du foncier « formel » entre 1914 et 1954 à Dakar



Source : Données extraites de Amin, 1969

¹¹⁵ En 2010, seuls 12% des actifs étaient « théoriquement concernés » par les formes de protection sociale attachées au travail, soit les salariés du public et du privé formel (Baumann, 2010). Ce chiffre n'a en outre jamais été beaucoup plus élevé, si ce n'est dans la période post Indépendance, où l'extension du secteur public augmente légèrement le nombre d'actifs dans le secteur formel. Mais cette extension se heurte rapidement aux contractions budgétaires imposées à l'Etat dès la fin des années 1970, lesquelles ne se traduisent pas, loin s'en faut, par une augmentation du nombre de salariés formels dans le secteur privé. « Les chiffres sont éloquentes : entre 1995 et 2004, les activités de type formel ont contribué à la création d'emplois à raison de 3 %, les activités de type informel à raison de 97 % » (Baumann, 2010, p. 4).

¹¹⁶ Ce modèle aurait été remis en question par la jeunesse urbaine notamment qui, investissant l'espace public et le jeu démocratique à la fin des années 1980 (Diouf, 1992), revendique une position nouvelle vis-à-vis de l'Etat et des autorités religieuses (O'Brien, 2002 ; Audrain, 2004).

¹¹⁷ L'envolée des prix dans la capitale de l'AOF repérable en 1937 est sans doute en partie due à la crise économique des années 1930 ayant entraîné un repli sur les valeurs foncières internes à une zone franc alors en cours de formation (Freud, 1991).

politiques urbaines, à une privatisation généralisée du foncier et de l'immobilier et à une mise sous pression des quartiers informels.

Cette transformation s'opère en trois temps. A partir de 1972, la Banque Mondiale reconnaissant la nécessité de « fixer » une main d'œuvre bon marché dans la capitale alors considérée comme un creuset de croissance économique potentielle, lance le programme dit des « Parcelles Assainies ». Basé sur les mêmes logiques que celles ayant présidé aux extensions de Pikine et de Guédiawaye, ce programme vise à attribuer des parcelles aux pauvres à un prix préférentiel, charge à eux de lotir leur parcelle et de se raccorder aux réseaux urbains. Pour la première fois cependant, ces habitants sont dotés de titres de propriété formel, contre l'avis de l'Etat sénégalais qui voit dans ces attributions une incitation à s'approprier les terres en dehors des cadres formels de la promotion foncière. Selon cette logique, ce dernier poursuit une politique de contention spatiale à l'encontre des quartiers informels consistant dans leur encerclement par des zones de développement urbain formelles, tout en limitant l'accès aux titres de propriété aux seuls acteurs pouvant justifier d'un passage par les institutions en régulant l'accès (banques et institutions publiques). Se développent ainsi durant les années 1980 des outils permettant l'attribution de crédits fonciers et immobiliers et facilitant l'accès formel au foncier pour les acteurs, publics ou privés, pouvant garantir leur prêt par une hypothèque, ou par la garantie de revenus relativement élevés et stables¹¹⁸. La relative absence jusqu'à la fin des années 1990, de ces acteurs dans les quartiers irréguliers de la banlieue, ne signifie pas que ces derniers soient exempts de toute forme de spéculation, bien au contraire. Simplement, les « investisseurs » de l'informel (Tall, 2009) ne bénéficient pas de la sécurité accolée à la propriété formelle.

A partir des années 1990 cependant, deux innovations majeures sont introduites par l'Etat dans la production de l'urbain. En 1987 d'abord, ce dernier lance avec l'agence de coopération allemande, la GTZ (devenue GIZ en 2011) un projet de restructuration et de régularisation du quartier informel de Dalifort. Expérimental, ce projet vise à pourvoir ce quartier en équipements publics, tout en ouvrant à ses habitants la possibilité d'acheter, légalement et sur plusieurs années, leur terrain. Considéré comme une réussite, le projet va mener à la création d'une fondation (Fondation Droit à la Ville, FDV) et d'un fond spécialisé dans ce genre d'opérations (Fonds de restructuration et de régularisation foncière, FOREEF), mais dont l'utilisation pour des projets de régularisation des ménages sur place reste à ce jour très limitée (Sané, 2013). En parallèle de cette ouverture limitée aux possibilités qu'offre le marché foncier formel à un petit nombre de propriétaires de logements irréguliers, les grands promoteurs privés commencent à investir le marché de la banlieue en réalisant de vastes opérations de rachat du foncier et de promotion immobilière, souvent à proximité de nouveaux équipements publics (List, 2017). En 1996, le premier acte de la décentralisation octroie aux communes des prérogatives importantes en termes de gestion du foncier, notamment en ce qui concerne sa distribution et la gestion des conflits qui en résulte (List, 2014). Les arrangements, souvent opaques, entre les maires, les promoteurs immobiliers et l'Etat se multiplient alors, le maire se chargeant d'identifier les parcelles libres ou expropriables, souvent dans les quartiers irréguliers, le promoteur d'y développer une offre formelle de logement à destination des ménages pouvant acheter

¹¹⁸ C'est le cas des sociétés publiques HAMO (Société des Habitations à Loyer Modéré) et de la SCAT-URBAM déjà entrevues dans le chapitre précédent et créées respectivement en 1981 et en 1988. Comme leurs prédécesseurs, l'OHLM et la SICAP, ces entreprises ont vocation à lotir des parcelles pour les habitants les plus pauvres mais, tout comme eux, l'absence de subventions et la dépendance au secteur bancaire pour assurer ces lotissements excluent l'immense majorité de la population de leurs réalisations.

directement ou à l'aide d'un prêt immobilier, et l'Etat d'y développer certains des équipements publics nécessaires à leur mise en valeur¹¹⁹.

La troisième phase de libéralisation du foncier intervient avec l'arrivée d'Abdoulaye Wade au pouvoir en 2000. Les gouvernements libéraux qui succèdent alors à presque quarante ans de règne des socialistes vont réinvestir fortement l'espace urbain dakarois en s'impliquant dans des projets immobiliers et d'infrastructures financés par des arrangements ou des partenariats publics-privés. L'expropriation et la transformation des terres situées le long de la corniche en hôtels ou en résidences de luxe permet à certains acteurs publics et privés de réaliser des bénéfices considérables entraînant l'explosion de scandales de corruption qui vont durablement entacher l'image d'Abdoulaye Wade (Sy *et al.*, 2009 ; Sarr, 2013) et qui semblent se poursuivre sous le règne de Macky Sall (Saelens, 2014, List, 2017). Tandis que la construction d'infrastructures routières, comme la poursuite de l'autoroute Dakar-Diamniadio menée par l'Etat et la Banque Mondiale à partir de 2005, entraîne le déguerpissement¹²⁰ et le déplacement de 3000 ménages des quartiers irréguliers du Sud de la banlieue, le renchérissement des prix du foncier à ses abords, et la réappropriation de ces terrains par des promoteurs immobiliers (Ndiaye, 2018). Les scandales ne sont en outre pas réservés aux projets immobiliers de luxe. En 2005, l'Etat lance ainsi un programme de lutte contre les inondations dans la banlieue de Dakar, le projet *Jaxaay*, visant à déplacer les habitants des zones inondables vers des quartiers de logements sociaux, en grande périphérie de la ville. Outre l'échec de ce programme à reloger efficacement les sinistrés, la corruption qui entache l'attribution des nouveaux logements et permet à certains acteurs la réalisation de bénéfices considérables sur la revente de ces logements contribue à lier durablement le phénomène des inondations à des formes de prédation foncière et immobilière (Schaer *et al.*, 2017). Situés en dehors du régime de droit encadrant la propriété foncière et immobilière, ou simplement occupés par des petits propriétaires, les terrains de la banlieue de Dakar constituent donc des cibles idéales au développement de la rente foncière pour des acteurs agissant dans le domaine public ou privé et en capacité, du fait de leur position ou de leurs ressources, de faire les lois ou de les utiliser au service de cet accaparement. Non pas que les habitants des quartiers populaires ne puissent rien contre cet état de fait, ils s'arrangent au contraire pour constituer des « alliances territoriales » et se prémunir des attaques (List, 2014)¹²¹, mais le droit les protège mal contre ces agressions. En tout état de cause, dans les quartiers populaires souvent largement constitués par des propriétaires informels, cette situation introduit une vive inquiétude sur le devenir des terres et des maisons dès lors que ces dernières font l'objet d'un intérêt quelconque de la part de

¹¹⁹ Une partie des lots revient au promoteur, une autre à la ou les personnes ayant vendu leurs terres, une autre au gouvernement local, une autre au gouvernement central, une dernière finance les études selon un système de quotas qui diffère en fonction des localités (List, 2017).

¹²⁰ Dans les programmes menés par l'Etat, ces déguerpissements s'opèrent contre compensation des impenses et, depuis quelques années et en fonction des projets, des terres ainsi expropriées. Le terme reste cependant utilisé par les déguerpis comme par les déguerpisseurs pour désigner un processus de déplacement ou d'expulsion forcée, et doit à ce titre être rapproché du terme anglais *eviction* (Deboulet, Lafaye, 2018). Loin d'être une prérogative des villes des pays du Sud, les évictions comme outils de politique urbaine et de spéculation foncière et immobilière sont très couramment utilisées sur l'ensemble de la planète (Sassen, 2016 ; Bouillon *et al.*, 2019).

¹²¹ List (2017) identifie ces alliances dans les conflits opposant des maraichers à des promoteurs privés, à l'Etat ou aux mairies, et note que la forme de ces alliances est très variable en fonction de l'état des rapports de force, de la présence ou non d'ONG, de marabouts influents, de chefs de villages lébous, de la réglementation en vigueur localement (laquelle varie y compris dans la région de Dakar), poursuivant l'hypothèse avancée plus haut selon laquelle la question sociale est avant tout territoriale à Dakar et intègre ainsi l'histoire longue du contrôle ou des tentatives de contrôle de divers acteurs sur la terre.

n'importe quel acteur public ou privé, institution internationale ou ONG, qu'il agisse dans le cadre de politiques urbaines ou non.

A Dakar, la libéralisation du foncier s'est donc traduite par un renchérissement important de la valeur des terres. Dans un contexte de rareté et de grande liquidité de la ressource monétaire, le foncier est devenu une source de placement d'une part, d'enrichissement de l'autre, soustrayant l'argent aux transferts monétaires qui y régissent les formes de sociabilités (Moya, 2017), tout en permettant d'accumuler et de faire fructifier du capital¹²². Dans les quartiers populaires, cette évolution est venue s'accoler d'une part à l'histoire longue des relations entre les populations et l'Etat colonial et postcolonial, constituant le territoire comme le support de la vie politique et sociale. Elle s'intègre d'autre part à une situation d'extériorité relative de ses habitants du salariat comme source de revenus réguliers, faisant du quartier, bon gré mal gré, un milieu-ressource permettant de « faire face » au quotidien (Laé, Murard, 1985). Cet enchevêtrement d'histoires entraîne trois conséquences sur la vie des quartiers populaires, et plus spécifiquement irréguliers, dans l'agglomération dakaroise. D'abord, le caractère de ressource du quartier empêche de « profiter » pleinement de la privatisation du foncier puisqu'il rend la terre difficilement fongible dans le marché foncier à moins d'être en mesure de retisser ailleurs les liens et activités assurant la survie¹²³. Ensuite, l'exclusion de la plupart de ces habitants du marché « formel » de la terre place la plupart d'entre eux dans une situation structurellement défavorable vis-à-vis des acteurs se situant du « bon » côté de la loi, qu'il s'agisse de l'Etat, des promoteurs privés, ou des organisations internationales, et ce, y compris lorsque la « transaction » opère dans le cadre d'un programme de politique publique (nous reviendrons en détail sur ce point dans le chapitre 5). Enfin, et comme conséquence de ces deux dernières conclusions, le quartier comme milieu-ressource, ainsi que la maison et la terre comme capital fixe, se trouvent chargés d'une importance grandissante dans l'économie et les capacités de survie des habitants des quartiers populaires, tout en étant soumis à la menace de l'éviction. Cette menace est matérialisée par les scandales de corruption dans des transactions foncières et les projets de politiques publiques territorialisées des deux dernières décennies, mais hérite d'une longue histoire des politiques urbaines appliquées aux quartiers populaires depuis la colonisation aux mouvements de privatisation du foncier à Dakar. Ces éclairages sur la vie dans les quartiers de DTK précisent ainsi le sens à donner à la hantise évoquée en première partie, et dont nous avons vu qu'elle était une traduction de la capacité d'affection des inondations. Si la hantise s'exprime en effet d'une part face aux formes d'interaction entre l'eau, les biens et les personnes, elle intègre aussi les menaces de long terme, induites par les inondations et les programmes d'infrastructure visant à les combattre mais ne s'y résument pas, sur les formes de vie dans les quartiers populaires de la banlieue. Les inondations affectent ainsi la qualité de milieu-ressource de ces derniers, mais, parce qu'elles menacent d'extraire de ce milieu, elles affectent aussi le capital foncier et immobilier contenus dans la terre. La hantise face aux inondations influe ainsi sur les comportements des habitants de ces quartiers face aux inondations, lesquels se résument souvent à partir de sa maison en gardant un œil vigilant sur sa terre ou à pâtir des inondations et des transformations du paysage qu'elles induisent.

¹²² Loin d'être cantonné à la ville de Dakar, ce processus de fixation de la valeur dans les terres urbaines et de transformation des usages qui en résulte apparaît comme une tendance mondiale, impactant les usages qui en sont fait pas les dirigeants et les grands promoteurs comme par les habitants des quartiers populaires (voir Choplin, Denis, 2016).

¹²³ Depuis les études pionnières sur les déguerpissements et les relogements, les travaux de sciences sociales montrent tous la perte souvent difficilement commensurable que subissent les ménages les plus fragiles lorsqu'ils sont déplacés, au Sud (Spire, Blot, 2014) comme au Nord (Deboulet, Lafaye, 2018).

III. Partir ou vivre avec les inondations

La conséquence pratique au fait que l'événement n'en soit pas vraiment un, ou plutôt qu'il s'étale sur plusieurs dizaines d'années et sur un espace extensible, réside donc dans le fait que les habitants de DTK doivent s'adapter progressivement à une nouvelle donne environnementale. Cette dernière ne laisse que deux options véritables : partir ou vivre avec les inondations.

1. Quitter le quartier : une solution de dernier recours

La première option consiste ainsi à abandonner la maison, le quartier pour aller vivre ailleurs, avec ou sans l'intégralité de son ménage. Cet abandon peut être temporaire, comme c'est le cas des ménages accueillis dans les écoles et les camps militaires voire chez des amis ou de la famille durant les épisodes d'inondation particulièrement intenses, et qui retournent vivre dans la maison exondée une fois la saison des pluies passée. Il peut aussi être permanent, comme c'est le cas de nombreuses familles qui, à force de guerres lasses contre les eaux, contraintes par l'arrivée d'un programme d'infrastructure, ou acceptant une proposition de relogement du gouvernement, emportent meubles, bagages et économies pour aller vivre ailleurs, dans l'agglomération ou dans d'autres villes, achetant parfois une maison, le plus souvent louant à des particuliers, dans leur village natal ou dans un endroit où ils ont des attaches¹²⁴. Qu'il soit permanent ou temporaire cependant, ce départ signe rarement la fin de toute relation avec le quartier d'origine, ne serait-ce que parce que les personnes y détenant encore une maison, même sous l'eau à l'année, se tiennent informés des éventuels programmes de l'Etat qui, s'installant dans la zone, pourraient ainsi leur racheter leur terrain ou tout du moins les indemniser pour leur perte. Elles restent en outre attentives à toute tentative d'expropriation ou d'occupation induite de leur terre dont elles connaissent la valeur. La plupart garde par ailleurs des amis ou de la famille à Djiddah Thiaroye Kao, et les retours pour des mariages, des enterrements ou des baptêmes sont fréquents chez les personnes ayant réussi à se loger ailleurs dans l'agglomération. En outre, certains de ces exilés continuent leurs activités, commerciales, associatives, politiques, dans leur ancien quartier ou dans la commune. Pour autant qu'il soit possible d'en juger par les témoignages de « ceux qui restent »¹²⁵, ces départs ne sont pas spontanés mais signent souvent le terme d'une longue lutte contre les eaux.

¹²⁴ A Djiddah Thiaroye Kao, ils sont ainsi un certain nombre à s'être installés à Touba, capitale de la confrérie religieuse des Mourides, ville dont les fêtes religieuses et les pèlerinages rassemblent des fidèles venus de l'ensemble du pays voire du monde entier durant lesquels ils ont pu tisser des liens avec les fidèles et avec la ville. Y « lancer une nouvelle affaire » s'avère moins coûteux affectivement et économiquement que dans une ville totalement inconnue.

¹²⁵ Mon enquête se déroulant principalement à Djiddah Thiaroye Kao, j'ai en effet interrogé principalement des personnes ayant préféré ou ayant été contraint de rester dans leur quartier même si j'ai rencontré des personnes, notamment par le biais du milieu associatif, ayant déménagé en dehors de Djiddah Thiaroye Kao via l'un des programmes gouvernementaux de déplacement et de relogement des sinistrés, mais continuant à s'investir dans certaines associations de quartier. A ce moment de l'enquête cependant, le départ qui a eu lieu une dizaine d'années plus tôt ne constitue pas vraiment le sujet de mon investigation, laquelle se concentre alors sur ce que j'appelle la « gestion quotidienne » des inondations, si bien que les discours que je recueille sur la question sont assez lapidaires.

Extrait 2.7. Des départs contraints

Rokhea : Mes amis sont restés parce que leur père était décédé. Il est... il avait laissé beaucoup d'argent. Mes amis ils ont tout mis dans la maison, mais niet, ils ont dû quitter [leur maison] quand même. [...]

Romain : Et alors du coup quand ils quittent comment ça se passe ? Parce qu'ils ont essayé de remblayer, ça n'a pas marché...

Rok : Mais ils pleuraient.

Rom : Hum ?

Rok : Oui. Ils ne connaissent rien, ils sont nés ici. Ils pleuraient. Ils voient leur... parce que ici au Sénégal tu peux avoir 4 femmes. Chacune, elle a 6, ou bien 10, 11 gosses. Là-bas, c'est leur grand frère qui les soutenait. On est tous dans la maison, on parle de l'argent que son père lui a laissé, pour remblayer, pour refaire la maison, tout l'argent est fini. Si on déménage, on n'a pas de quoi manger parce que ici tu connais les gens qui aident, tu peux faire le commerce, il y avait tout ! Ils pleuraient... même nous on pleurait.

Rom : C'était quand, le moment où ils prennent cette décision ?

Rok : De partir ? Quand l'eau venait trop, c'était pas sûr, de rester là-bas.

[...]

Rom : Et tu sais si la famille a été dispersée...

Rok : Oui ils ont été dispersés. Parce que leur père avait 4 femmes. Trois de moins, une seule allait à Guédiawaye, une autre à Tall à côté de Saint-Louis, une autre à Touba. La famille s'est dispersée ! Parce que la première femme de son père, il y avait une qui faisait tout dans la maison, donc elle a déménagé à Guédiawaye avec le frère. C'est lui qui avait... qui soutenait toute la famille. Il est allé à Guédiawaye. Les autres ne sont pas restés parce qu'ils n'avaient pas où habiter.

Rom : Et ceux qui sont retournés au village ils font quoi ?

Rok : Ah ils font rien ! Les filles elles sont là-bas, leur mère seule est revenue ici pour faire du commerce, elle vend des linges de corps, des soutiens[-gorge], à côté là-bas. A côté de *mbed cinema*, tu connais *mbed cinema*¹²⁶ ?

Rom : Ouais.

Rok : Mais c'est ça qui te montre chaque jour *rek*, quand tu es né dans un quartier c'est là-bas [dans ce quartier] que tu peux travailler. Parce que c'est là-bas que tu connais les gens. Ici à marché Thiaroye il y a beaucoup de business là-bas. Si tu fais quelques trucs *rek*, tu peux t'en sortir.

Rokhea Sall, commerçante en tissu d'une trentaine d'années à Touba Thiaroye, quartier de DTK, membre d'un groupe d'épargne féminin.

Entretien enregistré le 30/08/16, dans sa boutique en bois et en tôle construite devant sa maison.

Comme l'explique Rokhea, l'abandon de la maison implique d'abord une perte affective, illustrée ici par la mort du père. Pour beaucoup, il s'agit d'abandonner un héritage familial ou, pour les plus âgés, le symbole d'une relative réussite matérielle ou en tout cas de stabilisation du parcours résidentiel (Vernière, 1977). Mais cette dernière est indissociablement une configuration économique et familiale. Si la situation décrite ici ne constitue pas nécessairement la norme, une grande partie des ménages se compose de plusieurs générations et/ou segments d'unité familiale¹²⁷. Le couple et leurs

¹²⁶ Nom d'une portion de rue sur la route des Niayes qui sépare DTK de Thiaroye Gare.

¹²⁷ Les données précises du recensement sont difficiles à obtenir. Le dernier recensement de 2013 fait état d'un nombre moyen de 7 personnes par ménage dans la région de Dakar mais ce chiffre connaît des disparités. Les auteurs ayant pu obtenir des statistiques par district de recensement insistent notamment sur le fait que les

enfants habitent souvent avec un ou plusieurs parents, un frère ou une sœur voire les compagnons de ces derniers et leurs enfants. Qu'il s'agisse d'un ménage composé de la famille élargie ou du noyau nucléaire, la question de la ou des personnes qui apportent des ressources financières au ménage se pose. Comme dans le cas évoqué par Rokhea, la dispersion des ménages suppose aussi une dispersion des ressources et donc une vulnérabilisation parfois très forte des fragments de ménages désormais atomisés. En effet, les liens avec le quartier sont là encore des liens à la fois affectifs signant une relation particulière avec ce lieu de vie (« ils ne connaissent rien. Ils sont nés ici ») et économiques, l'insertion dans des réseaux d'entraide et d'activité permettant la vie, ou la survie quotidienne. L'éloignement du lieu d'activité engendré par le départ se solde ainsi dans de nombreux cas par des aller-retours ou par la location d'une chambre à proximité de l'ancien quartier pour pouvoir continuer à y exercer. Cette dernière solution apparaît en outre comme une décision là encore particulièrement difficile à prendre tant l'investissement dans la maison a souvent déjà été conséquent comme c'est le cas ici où l'ensemble de l'héritage du père est dilapidé dans la protection impossible de la maison, mais aussi tant les options qui s'offrent aux différents protagonistes sont couteuses sur le plan symbolique et financier. S'il s'agit parfois de « revenir » dans la ville d'origine ou dans celle des parents, signant un « retour au point de départ » selon les mots de Rokhea dans la suite de l'entretien, le départ induit toujours une perte nette et le plus souvent une précarisation de leur statut résidentiel.

Extrait 2.8. Rester ou partir, un arbitrage impossible

Samba : Pfff... les gens abandonnaient... certains abandonnaient 2 mois, 3 mois, 4 mois etc. Parce que bon, si tu as un problème dans ta maison, tu déplaces pour aller quelque part, faire la location, 2 chambres pour 75000 fcfs, avec une avance d'un mois.

Romain : Hum.

S : Si tu gagnes pas 350000 fcfs par mois...

R : Hum tu peux pas.

S : Tu vas avec... tu laisses ta maison, 5 chambres, tu vas prendre deux chambres 75000. C'est pas possible. Donc les gens retournaient malgré l'eau, ils revenaient quand l'eau baisse, trouver des moyens, des solutions.

R : Et donc c'était quoi les solutions ?

S : Non mais mais mais, je sais pas qu'est ce que je dois dire, mais tu venais avec l'eau ! (rire) Tu vivais, avec de l'eau, difficilement. Difficilement !

Samba, menuisier d'une soixantaine d'années, habitant du quartier de Leona

Entretien enregistré le 19/08/16 dans la matinée et dans la chambre de sa maison, à Leona

Pour les sinistrés des quartiers de Leona et de Messere, le départ a dès lors tout d'une option de dernier recours. L'arbitrage « impossible » entre la dilapidation d'argent dans la maison ou dans la location, la vie avec l'eau, ou la précarisation qu'entraîne le départ en éloignant des réseaux économiques et d'entraide des ménages dépendant souvent d'un salaire et de revenus irréguliers pour

ménages sont en moyenne de taille plus importante et rassemblent une famille plus large dans les communes de la « banlieue éloignée » (Lessault, Imbert, 2013), ce à quoi on peut ajouter qu'une concession peut abriter plusieurs ménages. A titre d'exemple, une étude de la Banque mondiale montre que la taille moyenne d'un ménage dans les *slums* à Dakar est de 9,6 personnes par ménage (Gulyani *et al.*, 2014).

vivre, s'effectue de guerre lasse, un jour où « l'eau vient trop »¹²⁸. On retrouve ici le rôle de « l'inondation », ici celle de trop, comme déclencheur d'une bifurcation biographique dans un contexte social et environnemental caractérisé par « les inondations »¹²⁹.

2. Faire partir... par la force si nécessaire

Dans les programmes de déplacement et de relogement mis en œuvre par l'Etat à partir de 2005, et sur lesquels nous reviendrons par la suite, l'argent est moins évoqué comme le problème central des sinistrés. D'une part les habitants sont indemnisés pour les impenses, parfois les terres, qu'ils abandonnent, d'autre part, ils ont la promesse d'acquérir la propriété de logements, certes situés dans des nouveaux quartiers en grande périphérie de l'agglomération et parfois exposés aussi aux inondations, mais au sein desquels se déplacent parfois des rues entières, recréant certains réseaux de voisinage. Cependant, si les promoteurs de ces programmes et certains déplacés retournant régulièrement à DTK insistent sur le soulagement qu'a constitué le déménagement, l'ambivalence de la situation d'alors apparaît lorsque sont évoqués les cas concrets de départ.

Extrait 2.9. « Il n'y avait pas de solutions, il fallait déplacer les gens ! »

Pape Gueye : Le plan Jaxaay¹³⁰ a été... je pense que les gens n'y croyaient d'abord même pas. Ensuite, quand ça a commencé à faire, à se réaliser, non c'était un soulagement quoi. Tout le monde voulait partir. A ce moment les gens étaient fatigués... Il n'y avait pas de solutions hein, il fallait déplacer les gens ! Il fallait déplacer les gens. [...]

Romain : D'accord.

P G : Oui, ils étaient soulagés de quitter cette eau et de venir à Jaxaay. Donc vraiment ça a été bien. Il y a même eu des problèmes avec Jaxaay parce qu'il y avait des gens qui ne devaient pas bénéficier qui sont bénéficiaires. Il y a eu des problèmes de familles qui sont dans une maison familiale et un seul membre de la famille y va [dans la nouvelle maison à Jaxaay]. Parce que vous voyez chez nous, on habite en concession... les maisons de Jaxaay sont petites par rapport au... Donc tu vois une maison familiale de trois frères où chacun a sa famille, sa femme, ses enfants, vous allez à Jaxaay et vous avez un « deux chambres, salon »... Donc ça a créé des problèmes à Jaxaay. D'ailleurs les gens disaient "nous, les maisons qu'on a ici, c'est des maisons qui valent deux maisons à Jaxaay, trois maisons à Jaxaay". Donc en ce temps, ça a créé un peu des problèmes mais bon. Il y a aussi des ténias qui se mettaient là-dessus pour acheter des maisons, les vendre et consort donc bon à chaque fois...

R : Mais donc il y avait aussi des gens qui ne voulaient pas partir ou vraiment ça a été un soulagement pour tout le monde ?

P G : Non il y a des gens qui ne voulaient pas partir et on les a forcés à partir. Il y a des gens qui ne voulaient pas partir. Mais la situation les obligeait à quitter ces lieux quoi.

R : Ouais.

P G : Forcément. Donc il fallait qu'ils aillent ailleurs. Ils ne pouvaient plus vivre cette situation là... Il y a eu, un jour, c'est pas à 200 mètres de la mairie, cette maison-là, un vieux, l'eau avait submergé sa maison. Il était

¹²⁸ Dramani *et al.* (2010) montrent en quoi l'exposition aux inondations se traduit souvent par l'entrée dans un « cercle de pauvreté » : les investissements conséquents dans la protection de la maison se réalisent au détriment d'autres dépenses chez des ménages déjà particulièrement pauvres (sur le lien entre pauvreté et inondations voir aussi Cissé, Mendy, 2018).

¹²⁹ Sur le rôle de « l'événement » entraînant la bifurcation dans les périodes critiques, voir Bidart, 2006.

¹³⁰ Nom du premier plan de déplacement et de relogement des sinistrés dans un quartier situé en grande périphérie de l'agglomération, près de Keur Massar.

couché comme ça sur le lit, tout son arrière là [son dos] était infecté. Il ne voulait pas partir. Toute sa maison, toutes les personnes dedans étaient parties, il était seul dedans, il n'y avait que lui et sa femme.

R : Il ne voulait pas partir ?

P G : Il ne voulait pas. Sa femme ne pouvait rien pour lui. Il voulait pas partir. Il y a eu les sapeurs-pompiers qui sont venus le sortir par la force. Tout son derrière là était infecté. On l'a amené directement à l'hôpital. Ça a pris trois mois pour le guérir.

R : Mais pourquoi il ne voulait pas partir ?

P G : Parce que je ne sais pas, il dit que c'est la seule maison qu'il a... des croyances africaines disons... il ne faut pas qu'il quitte la maison parce que c'est une maison familiale, ancestrale et du coup on ne sort pas... Donc c'est des situations comme ça...

Pape Gueye, Conseiller municipal à la mairie de Djiddah Thiaroye Kao, ex responsable du matériel de la Plateforme de Lutte contre les Inondations à DTK.

Entretien enregistré le 16/08/2016 en fin de matinée dans un bureau de la mairie de DTK en présence d'un stagiaire de la mairie, étudiant en Aménagement du territoire à l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée de Dakar.

Le « vieux » refusant de quitter sa maison du fait de son attachement, parfois associé à un comportement typiquement « africain » ou « sénégalais » face à l'enquêteur français, constitue une figure idéal type de la résistance au départ. Elle est présente dans la quasi-totalité des récits que j'ai pu recueillir sur la question. Elle dit d'une part l'importance de la maison familiale dans l'accomplissement des trajectoires sociales masculines au Sénégal¹³¹, importance déjà soulevée en première partie dans les parcours résidentiels des migrants de l'intérieur venus s'installer dans la région de Dakar avant les années 1980. D'autre part, elle exprime l'immense difficulté pour la partie des personnes la plus dépendante aux liens de sociabilité locaux et à la famille, la plupart de ces « vieux » n'ont pas de retraite, de quitter leur quartier. Là encore, la situation n'est pas sans rappeler celle des personnes âgées subissant une éviction dans le cadre d'une rénovation urbaine dans les quartiers d'habitat social français (Deboulet, Lafaye, 2018). Ici comme ailleurs, ce déplacement forcé se traduit par des cas de dépressions lourdes voire de décès pour les personnes ne parvenant pas à se remettre de ces déplacements. En outre, la valeur de la perte interroge là encore l'échange forcément défavorable qu'entraîne le départ. Le soulagement décrit par Pape Gueye met alors en relief le caractère invivable de la situation, qui pousse à accepter en dernier recours un bien immobilier éloigné, moins grand que le bien de départ, et à perdre de l'argent quitte à garder un temps la maison familiale menacée à court terme par les inondations ou par les projets de l'Etat. A la fois description du sentiment des sinistrés et justification de son action dans les programmes actuels de déplacements, expression d'une expérience et jugement général sur ce qui constitue des conditions de vie « adéquates », le caractère « invivable » de la situation pour les déplacés évoque un point de saturation, dans une situation qui n'a alors que trop duré.

A travers ces entretiens, on découvre ce que la mise en récit des inondations laissait entrevoir. La réaction la plus extrême à l'inondation, le départ, est en fait une réaction « aux » inondations. C'est bien la détérioration de la possibilité de vivre dans les quartiers inondés qui entraîne, *in fine*, le départ plus ou moins définitif de ses habitants. Il s'agit là d'un processus de dégradation progressif des

¹³¹ Une lecture couplant trajectoires sociales et résidentielles est proposée par Serigne Mansour Tall (2009) dans son ouvrage sur les investissements immobiliers dakarois par les migrants internationaux sénégalais. Investissement parfois spéculatif, la propriété immobilière constitue surtout un signe de réussite permettant à ces migrants de traduire leur ascension sociale par un signifiant local fort.

relations avec l'environnement alternant des tentatives de rééquilibrage de ces relations, par la protection de la maison ou de locations temporaires par exemple, à des moments de précipitation du temps, des éléments et des difficultés financières qui font « basculer » les trajectoires sociales et résidentielles, individuelles et collectives des sinistrés. Ces derniers n'ont pas eu le choix, ils ont appris à vivre et à survivre avec un environnement instable et menaçant, avant de se décider à le quitter définitivement.

3. Rester, et négocier la circulation des eaux et la topographie des quartiers

On l'a vu, les inondations ont ainsi profondément changé le paysage des communes. Des quartiers entiers sont désormais désertés et envahis par les typhas, d'autres sont en phase de reconstruction après avoir été exondés, d'autres enfin côtoient de près des ensembles de maisons abandonnées et partiellement sous les eaux et les typhas. C'est dans ces quartiers que les efforts pour se maintenir sont les plus visibles, et les tensions les plus fortes.

La principale méthode utilisée par les ménages pour se prémunir des inondations consiste dans le remblai, soit le fait d'élever le niveau de sa maison au-dessus du niveau de la rue, de manière à éviter que l'eau stagnante n'y reste piégée (Cissé, Seye, 2015 ; Cissé, 2019). Les matériaux utilisés pour surélever le sol des maisons sont principalement du sable, amené par camion ou par charrette le plus souvent depuis les plages qui longent le département voisin de Guédiawaye ou la commune de Thiaroye Guedj, et parfois des déchets, achetés à prix d'or aux éboueurs principalement dans les années 1990 et au début des années 2000. La tâche est d'autant plus ardue que les pouvoirs publics et les notables des quartiers se chargent dans le même temps de remblayer certaines routes pour en dégager l'accès, si bien que le niveau général des sols peut être amené à changer d'une année sur l'autre, exposant des maisons qui se pensaient relativement à l'abri l'année précédente. La plus ou moins grande exposition du foyer est ainsi redevable des efforts individuels pour le mettre ou le maintenir hors d'eau, mais aussi des efforts des voisins et de toute autre personne ou collectif intervenant sur le quartier.



Figure 2.4. Une maison remblayée séparée d'une autre, à moitié enfouie, à DTK.

Abandonnée depuis longtemps, la maison à droite de la photo, envahie par les typhas et séparée de celle de gauche par une ancienne cour, est enfouie sous les remblais successifs.

Source : Diallo., 2011, *Projet urbaDTK1*, Djiddah Thiarroye Kao

Cette situation de grande variabilité du niveau des sols dans certains quartiers semble d'abord poser problème aux pouvoirs publics lorsqu'ils tentent d'y intervenir. Lors d'une discussion avec Becaye,

ingénieur en charge de la conduite des travaux pour l'Agence pour la Promotion des Investissements grands travaux (APIX), une agence étatique menant un programme de mise hors d'eau des quartiers de la banlieue Sud, ce dernier m'explique que les relevés effectués en 2016 pour l'identification des points bas dans certains quartiers, peuvent ainsi être faussés au moment de l'intervention deux ans plus tard, du fait notamment de cette dynamique des remblais. Il inclut cette problématique dans celle, plus générale, du difficile contrôle des emprises dans des quartiers où le moindre espace « libéré »¹³² peut être rapidement réoccupé par ses anciens propriétaires « informels » ou par des nouveaux venus. Si la situation nouvelle ne modifie pas, ou à la marge, les tracés établis deux ans plus tôt par les géomètres et les topographes, elle génère cependant surprises et incompréhension de la part des entreprises en charge de la réalisation des travaux, ainsi que de la colère chez des habitants ayant investi dans la protection de leur maison par les remblais, et se voyant malgré tout contraints à partir. Mais la variabilité topographique de ces zones produit aussi de fortes tensions entre les habitants eux-mêmes.

A trente ans passés, Sadio assure entre autres le gardiennage de la mairie de DTK, et c'est autour du thé qu'il prépare les après-midis dans l'arrière-cour du bâtiment municipal que nous lions connaissance. Quand je le rencontre cependant, il n'habite déjà plus à DTK mais occupe une chambre au troisième étage de la maison de sa tante dans la commune voisine de Pikine Est. Originaire de Thiès, il a en effet vécu un an dans la maison de sa grand-mère, dans le quartier de Bagdad à DTK, avant de la quitter du fait des inondations. Du haut de son toit, où il lui arrive encore de peindre des toiles qu'il revend à un artiste exposant au village artisanal de Guédiawaye, il a une vue imprenable sur les maisons inondées de son quartier. Il m'explique notamment que l'une des maisons paraissant inoccupée dans la rue voisine a été en fait vendue par portion à la suite du décès du propriétaire, et qu'une autre aujourd'hui couverte de typhas a été très largement remblayée avant d'être abandonnée par ses propriétaires.

Extrait 2.10. "Mbed mi, mbed buur la"

Romain : Toi tu as connu ça ? Les remblais comme ça ?

Sadio : Ouais, les remblais de sable. Ils prenaient des camions de sable, ils venaient ici remblayer. Parfois ils prenaient le sable qui est là [au croisement entre sa rue et le chemin de fer du Petit Train de Banlieue]. C'est pourquoi là, quand ça pleut il y a de l'eau.

R : Ah là ?

S : Oui. Parce que, ils prenaient du sable ici et ils l'amenaient là-bas dans leur maison. Et il y avait bon, des... des bagarres. Ici, les gens ils disaient "non tu ne vas pas amener le sable ici, ou nous aussi on va avoir de l'eau ! Il faut acheter le sable !". Ils commençaient à faire des bousculades comme ça.

R : Ah ouais.

S : "Non non la rue c'est pas pour vous ! C'est pour tout le monde ! *Mbed bi, mbedu buur la ! Fii kenn moomu ko !*"¹³³. Après il y avait des chocs hein.

¹³² Dans le cadre des interventions de l'Etat, une libération d'emprise signifie le déguerpissement, contre dédommagements la plupart du temps, des personnes occupant un terrain nécessaire à la construction d'un bâtiment ou d'une infrastructure du projet, et la destruction des bâtiments qu'ils ont pu y construire.

¹³³ Littéralement : « La rue est au roi ! Personne ne peut l'avoir ! ». Il s'agit d'une expression employée en Wolof pour désigner le caractère non appropriable de la rue. Ici, elle est utilisée par les personnes souhaitant remblayer leur maison pour arguer de leur droit à y prélever du sable : « puisque la rue n'est à personne, je peux l'utiliser comme je l'entends ! ». Cet argument n'est cependant que de peu de poids face aux résidents qui voient leurs propres maisons menacées par ces prélèvements.

R : ...

S : Ah ouais, il y avait des chocs ici. Ils s'insultaient comme ça... Après ils ont laissé comme ça. Ils ont cessé d'enlever le sable quoi. Parce que le chef de quartier est venu parler avec lui. "C'est pas normal que vous veniez dans une rue comme ça, enlever le sable et amener ça dans la maison. Si tu veux du sable tu l'achètes."

Sadio, trentaine d'années, gardien de la mairie de DTK

Entretien enregistré depuis son balcon à Pikine Est, commune voisine de DTK, 27/08/2016

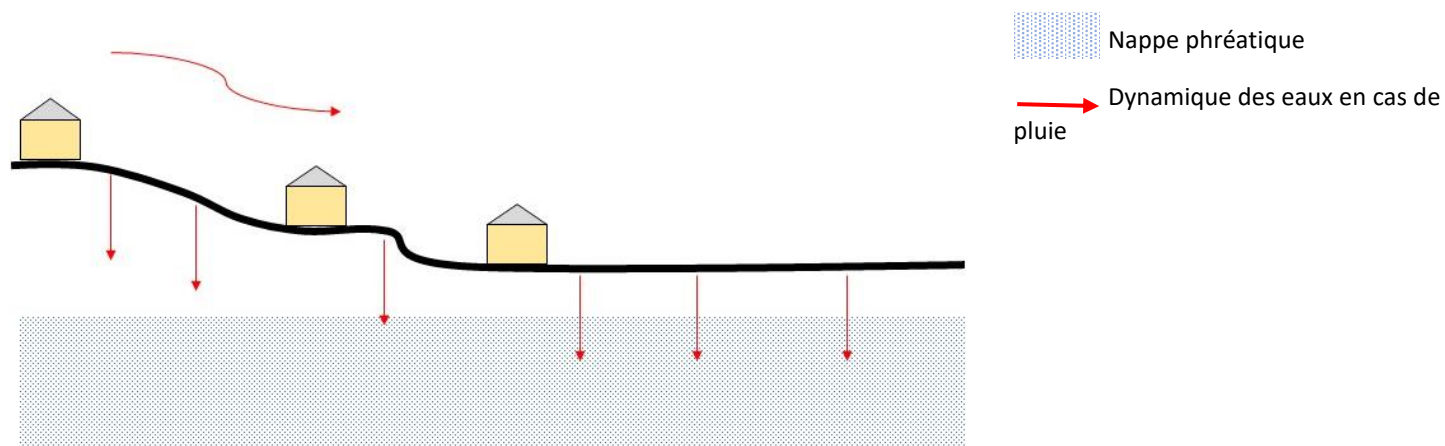
Dans cet extrait, Sadio donne un aperçu des conflits engendrés par le remblai. Si la situation décrite ici – un propriétaire venu d'un autre quartier tentant de prélever du sable de la rue pour remblayer sa maison créant donc un bas fond dans un quartier et exposant les maisons avoisinantes à l'inondation – n'est pas si fréquente¹³⁴, elle met en lumière les enjeux propres à l'action populaire sur la topographie des quartiers. Le sol de la banlieue est principalement constitué du sable des dunes sur lesquelles se sont érigés les quartiers, de même que les parpaings et le ciment desquels sont constituées les maisons. Le fait de prélever une partie de ce matériau relativement meuble peut conduire, comme redouté ici par les habitants du quartier où vit Sadio, à la formation d'un « point bas ». De la même manière, l'abandon des maisons conduit le plus souvent à la formation de dents creuses, dans lesquelles s'installent les eaux. Ces configurations favorisent les infiltrations d'eau dans les maisons voisines durant l'inondation, complique leur évacuation, et entraîne fissures et effritement des murs et des sols le reste de l'année. Dans ces conditions, l'action sur la topographie des quartiers n'est pas neutre, mais engage toute une série de perturbations de l'environnement bâti avec lesquelles les ménages exposés aux inondations doivent composer (Figure 2.5 et 2.6).

Surtout, les différentiels de niveaux combinés à la remontée de la nappe phréatique créent une situation de compétition entre habitants des quartiers exposés : le point ou la maison la plus basse est nécessairement celle qui recueille les eaux de l'ensemble du quartier. Dans le climat d'anxiété et de tension créé par la pluie, la moindre action sur cette topographie devient source de conflit potentiel entre les résidents ou avec les personnes amenant les matériaux de remblai. Les récits de bagarres, parfois violentes, suscitées par les inondations sont légions, et sont toujours le résultat d'une tentative d'un ou de plusieurs habitants de se protéger ou d'évacuer les eaux. L'absence d'autorité reconnue et à même de réguler l'utilisation de l'espace urbain est un autre trait saillant de ce contexte. Si le chef de quartier, autorité administrative et organe de régulation des conflits, notamment fonciers, parvient ici à faire entendre raison aux habitants cherchant à extraire du sable de la rue, sa légitimité n'est en effet pas toujours reconnue. Habitant du quartier, il peut être lui-même accusé de vouloir favoriser une rue plutôt qu'une autre en vue d'épargner sa propre maison. Dans tous les cas, l'absence de conflit ou son règlement ne signifie pas la fin de l'exposition.

¹³⁴ Bien que les prélèvements de sable dans les quartiers en partie abandonnés étant, eux, plus fréquents, aggravant la situation des derniers habitants.

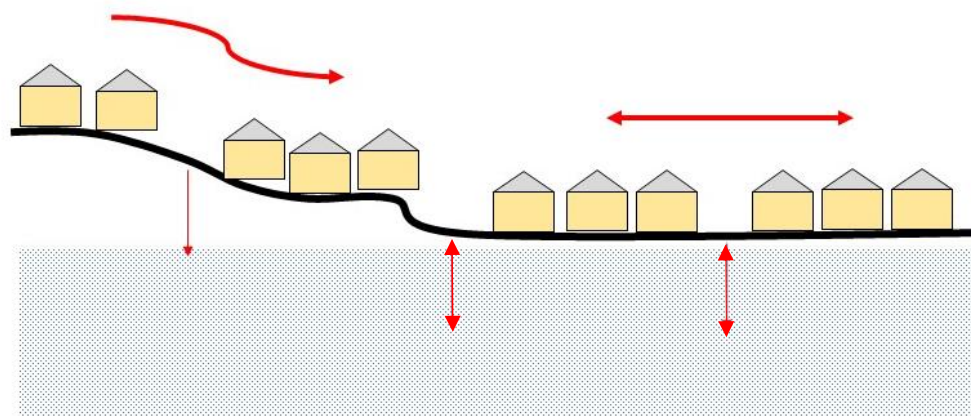
Figure 2.5. Dynamiques des eaux dans les quartiers de DTK en cas de pluie

Situation des quartiers avant les années 1990



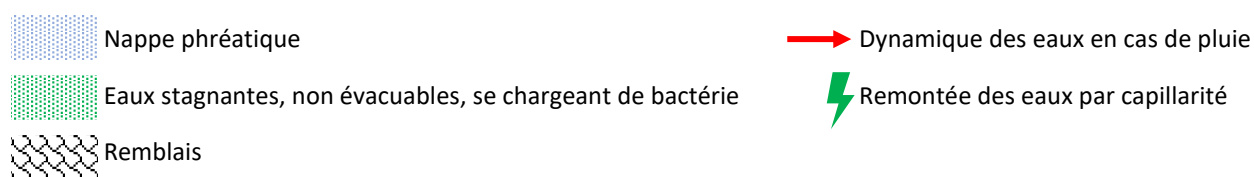
La nappe phréatique est relativement basse, la densité de l'habitat est assez faible, l'eau de pluie se déverse de l'amont à l'aval mais infiltre relativement bien les sols

Situation des quartiers après les années 1990

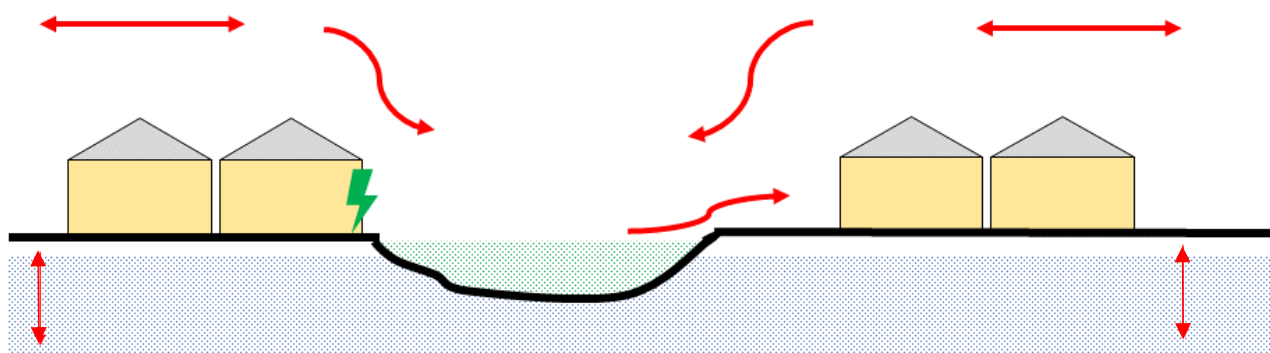


L'habitat s'est densifié, le sol s'est progressivement imperméabilisé. L'eau de pluie s'infiltre moins dans les sols et circule plus à la fois de l'amont à l'aval des quartiers et en leur sein. La nappe phréatique est haute et empêche l'eau de s'infiltrer, certains quartiers ont le plus grand mal à évacuer les eaux.

Figure 2.6 Dynamiques des eaux dans les quartiers en cas de pluie

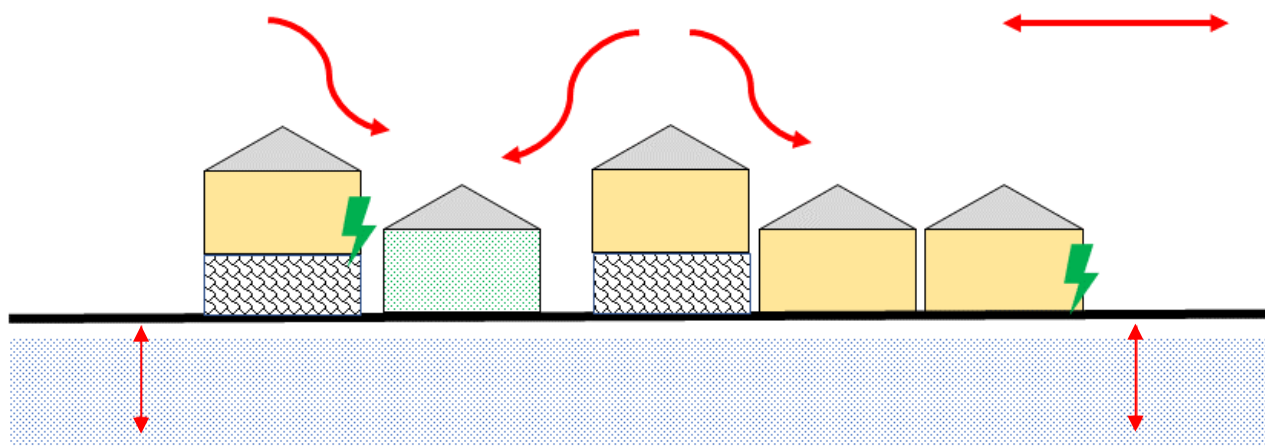


Dynamique des eaux dans les points bas



Les dépressions « naturelles » ou creusées par la main de l'homme pour extraire du sable, accueillent les eaux de pluie qui circulent au sein des quartiers. Du fait du niveau de la nappe phréatique, ces points bas ne désemplissent pas. L'eau stagnante se charge alors de bactéries et de déchets en tout genre. L'eau de ces points bas peut en outre remonter par capillarité par le biais du ciment et du béton qui composent les murs, entraînant leur dégradation accélérée. Enfin, à chaque nouvel épisode de pluie intense, ces points bas débordent et affectent les maisons alentours, gagnant ainsi progressivement du terrain sur la ville.

Dynamique des eaux dans les zones remblayées



Pour se protéger des inondations, certains ménages surélèvent leur maison en bâtissant des remblais de sable, de ciment, parfois de déchets. Ces derniers agissent alors sur la topographie du quartier et la circulation des eaux. Une maison qui se surélève déverse ainsi les eaux de pluies sur les maisons non surélevées alentours. Pour peu que l'une d'entre elle soit entourée de maisons surélevées, elle peut recueillir alors une quantité d'eau considérable. Si cette dernière est abandonnée, plus personne n'est là pour y évacuer les eaux. Se crée alors une « dent creuse » qui constitue en fait un nouveau point bas emprisonnant des eaux stagnantes et affectant à son tour les maisons alentours.

Le 16 août 2016, j'accompagne Pape Gueye dans l'une de ses tournées d'après la pluie. Il a été contacté vers midi par Samba, que je ne connais pas encore, lui demandant son aide sur le drainage d'un carrefour dans le quartier de Leona.

Extrait 2.11. Une mobilisation pour drainer les eaux d'un carrefour contre l'avis d'une riveraine

Nous arrivons finalement à un endroit où l'eau couvre toute la surface d'un carrefour. Il s'agit d'une rue avec des bâtiments des deux côtés mais qui jouxte deux zones abandonnées, partiellement inondées et couvertes de typhas, si bien que le carrefour se trouve à l'intersection de cette rue, assez large pour la commune (deux voitures peuvent passer de front) et d'une autre qui relie une zone de typhas à une autre. Depuis l'intersection il y a deux maisons, une assez large, peinte et construite sur une dalle de béton, et une autre dont les murs de ciment nu donnent directement sur une cour de sable. Cette concession jouxte les typhas. La zone de typhas en elle-même paraît complètement impénétrable, on ne voit même pas de ruines et pourtant Pape Gueye m'assure qu'il s'agit d'un ancien quartier.

Une dizaine de personnes semblent nous attendre dans cette rue et, après quelques mots échangés, ils s'équipent de pelles et de pioches et commencent à creuser un petit drain pour relier le carrefour à la zone de typhas, tandis que Pape Gueye va discuter avec une femme d'une petite quarantaine d'années qui se tient postée devant la maison voisine de cette zone. Pape Gueye revient et me dit que le groupe de personnes présentes l'attendait pour commencer à creuser, car sa présence doit permettre de faciliter le processus avec la femme en question, laquelle ne veut pas du drain devant chez elle. Cette dernière nous « taquine » un peu mais ne fait effectivement pas de difficultés, malgré l'inquiétude qui se lit sur ses traits. Je demande à Pape Gueye si cette facilité à convaincre vient de sa position au conseil municipal. Il me répond « oui et parce que les gens me connaissent aussi. Cette route est à cheval entre deux quartiers, c'est ça qui rend les choses compliquées aussi ». Il me dira plus tard ne pas comprendre l'attitude de ces gens qui, par leur refus de voir le drain passer devant chez eux, inondent tout un quartier. Il explique ces comportements par la croyance dans le fait que, si le drain passe devant chez eux, cela inondera leur maison, et qu'ils n'ont pas compris le phénomène de la remontée de la nappe phréatique : si leur maison doit être inondée, elle le sera, mais pas à cause du drain.

Il me présente ensuite Samba avec enthousiasme comme l'un des premiers membres du comité de gestion des inondations local et le seul habitant à être resté dans la zone en 2009. Pape Gueye me dit en riant qu'à l'époque, Samba se déplaçait dans un vieux frigidaire à la rame. Les inondations ont construit des légendes et des héros locaux. Lorsque nous reviendrons sur nos pas une fois le travail accompli, Samba m'expliquera qu'ils savaient que l'eau stagnerait à cet endroit, mais qu'ils ont été gênés dans leur anticipation par le refus de la dame de voir passer un drain devant sa maison, et par le fait que les deux chefs de quartier de la zone se font la guerre.

Au total, une bonne douzaine de personnes se relaie sur les pelles et pioches, certaines sont membres du comité de gestion local des inondations, d'autres sont simplement des habitants et riverains. Le fils du chef de quartier est présent. Tout ce monde s'agite, se taquine, se dispute sur l'opportunité de creuser ici ou plutôt là, disputes tranchées par Pape Gueye qui donne aussi, avec Samba, de nombreux conseils sur la manière de creuser le drain. A la fin de l'opération, qui aura duré environ une demi-heure, tout le monde est agglutiné devant l'entrée du drain et attend le dernier coup de pioche. L'émulation collective est forte au sein de l'équipe quand l'eau se fraie finalement un chemin le long du drain. Devant la maison des récalcitrants, les enfants se sont rassemblés autour de leur mère et assistent impuissants à la coulée des eaux depuis le carrefour jusque dans la zone de typhas qui les jouxte. Lorsque nous repartons, d'autres personnes ont commencé à creuser un drain de l'autre côté pour évacuer l'eau de ce même carrefour.

Extrait du journal de terrain, 16/08/16, quartier de Leona

Cet extrait donne un autre exemple du type de situations produites par la circulation des eaux dans les quartiers. La personne qui ne souhaite pas les aménagements est désormais minoritaire par rapport aux résidents du carrefour qui, eux, veulent évacuer l'eau vers les points bas du quartier, depuis longtemps désertés par leurs occupants. La difficulté réside d'une part dans le fait que ce point bas est situé juste à côté d'une maison habitée, d'autre part dans le fait que le carrefour, à cheval sur deux quartiers réduits à leur portion congrue depuis les départs, est géré par deux chefs de quartiers « qui se font la guerre », ce qui affaiblit sans doute leur capacité de négociation avec la cheffe de ménage récalcitrante, et ce d'autant plus que l'eau peut effectivement être transférée dans la zone de typhas située de l'autre côté de la route. L'habitante dont la maison jouxte donc directement la zone de typhas, a vu ses voisins partir, sait sa maison maintenant en première ligne en cas de progression de l'eau, et n'a pas besoin d'un épisode de pluie pour subir à l'année les conséquences des inondations : infiltrations d'eau, moustiques, risque pour les enfants, maladies...

La peur de se trouver sur le passage des eaux n'est pas restreinte aux creusements de drains mais concerne l'ensemble des actions collectives visant à organiser la circulation des eaux durant l'hivernage. Les opérations de pompage ponctuelles sur lesquelles nous reviendrons mais qui constituent un autre des moyens d'action les plus utilisés localement dans la lutte contre les inondations, font ainsi systématiquement face à des récriminations plus ou moins fortes de la part des habitants situés à proximité des points bas (ici la zone de typhas) ou des tuyaux censés organiser ce transfert d'eau depuis les zones inondées. Outre les fuites des tuyaux, du fait d'un matériel peu résistant et souvent de seconde main, de la pression de l'eau ou parce qu'ils sont percés par le passage d'une charrette ou d'une voiture, ces transferts peuvent en effet susciter l'augmentation du niveau de l'eau déjà contenue dans les points bas ou en donner l'impression lorsque les pluies durent trop longtemps. Ce point est si sensible que les sapeurs-pompiers vont parfois jusqu'à utiliser la force voire la bastonnade pour faire « accepter » le passage d'un drain ou de l'un de ces tuyaux. Lorsque Pape Gueye explique cette réticence par une méconnaissance du phénomène des inondations, il réduit donc à un problème technique le rapport de force contenu dans ce jeu de vases communicants, où il y a forcément des perdants au profit de ce qui est alors défini comme l'intérêt du quartier, voire l'intérêt des personnes affectées elles-mêmes¹³⁵. Mais cette fois ci, pas besoin d'en venir à la dispute, l'autorité de Pape Gueye et sa légitimité sur la question des inondations, de même sans doute que la relative faiblesse des inondations dans le quartier en ce début d'août 2016, suffisent à faire accepter le drain.

Cette dernière assertion conduit à une remarque finale. Si le contexte marqué par l'incertitude, ou l'impuissance, quant à la topographie des lieux, à l'exposition de la maison et à la qualité de ses matériaux, constitués du même sable qui occupe les rues et qui pousse Werner à la fin des années 1980 à qualifier la ville « d'autophagique », se traduit par un climat de fortes tensions entre habitants durant la saison des pluies, ce dernier n'exclut pas les formes d'action collective. Au contraire, de la même manière que les habitants des quartiers populaires sont liés entre eux par des relations sociales leur permettant d'accéder à certaines ressources, mais pouvant du même coup les tenir dans des rapports de domination les uns vis-à-vis des autres, les habitants des quartiers inondables voient leur niveau d'exposition indexé sur les actions des uns et des autres sur l'espace urbain, de manière positive ou négative. Comme dans le chapitre précédant, où l'intervention d'un notable permettait le remblaiement d'une rue entière et laissait durablement sous les eaux le quartier voisin, les formes de protection vis-à-vis des inondations sont en partie fonction de l'emplacement et des relations susceptibles d'être mobilisées. A propos des conflits fonciers dans la banlieue de Dakar, Nicole List (2017) parle de « coalitions territoriales » pour désigner ces alliances d'acteurs hétérogènes, habitants, associations, ONG, pouvoirs publics, promoteurs etc., se disputant la terre à l'aide de moyens variés :

¹³⁵ Voir la situation du « vieux » plus haut, ou encore celle de l'extrait 2.11.

juridiques, financiers, politiques, intimidations et actions violentes. Les formes d'actions collective de lutte contre les inondations à DTK donnent souvent à voir un système comparable. C'est bien souvent le type d'acteurs en présence et la manière dont ils s'accordent pour mener à bien leurs projets qui vont déterminer les formes de l'action collective ainsi que les gagnants et perdants de cette dernière. Cela ne signifie pas pour autant que les formes d'actions collectives de lutte contre les inondations sont nécessairement ponctuelles. Au contraire, certaines alliances sont implantées de manière pérenne sur certains territoires et certains acteurs, comme Pape Gueye ici, sont considérés comme assez légitimes pour les raviver dès que nécessaire ou pour emporter rapidement l'adhésion sur le plan à établir. Mais ces alliances apparaissent simplement comme les formes nécessaires à la conduite de tout diagnostic et toute action collective dans les quartiers de DTK, pointant vers un type d'organisation de l'action publique spécifique, dont il sera question dans le chapitre suivant.

Partir ou rester, il s'agit finalement des deux pôles d'une équation qui intègre, d'un côté comme de l'autre, des négociations avec soi-même (jusqu'où/à quand est-on prêt à rester), l'environnement physique et social immédiat (la maison, la rue et les maisons voisines), et la communauté incarnée ou non par des représentants affirmant plus ou moins une direction politique (chefs de quartiers, représentants de l'Etat, d'associations...). Ces négociations sont loin d'être apaisées, et engagent au contraire de fortes tensions, qu'elles soient affectives (rester dans la maison familiale mais à quel prix ?), monétaires ou sociales, au sein des familles et des quartiers. L'interdépendance, tant sociale (nécessité de participer à la circulation des ressources), que physique (le départ des uns, les tentatives de protection des autres, impactent des rues et des carrefours entiers), dans un contexte de pression sur les conditions de vie¹³⁶ et d'incertitude sur le devenir des terres crée une situation de compétition généralisée autant qu'une communauté d'affliction. Cette pression est par ailleurs à la fois le fait des éléments eux-mêmes, au premier rang desquels l'eau et ses diverses manières de circuler et de rester au sein des quartiers, mais aussi des représentants des communautés locales ou nationales, depuis les voisins aux agents de l'Etat, qui tentent d'appliquer leurs solutions pour les quartiers en les imposant si nécessaire aux récalcitrants¹³⁷. Pour autant le climat de tension induit par la saison des pluies dans les quartiers inondables de DTK ne signifie pas l'absence d'action collective, au contraire, c'est bien souvent par la médiation d'un groupe ou d'un représentant d'une figure quelconque de la communauté que se règlent les conflits liés à la présence des eaux ou à sa circulation. Les inondations à DTK se traduisent donc par un double phénomène. En tant qu'événement, elles affectent directement les personnes et les forcent à s'adapter et à adapter leur environnement, entraînant des réactions en chaîne de la part des autres personnes exposées. En tant que transformation physique et sociale de long terme, qu'affection en somme, elles créent une hantise généralisée au sein des quartiers quant à leurs conséquences, et participent ainsi à la fois d'un climat de défiance et de compétition pour la protection au sein des quartiers, et des formes d'alliances mises en œuvre pour tenter d'en repousser les effets dramatiques. C'est la combinaison de ces deux caractéristiques, événementielles et processuelles, qui font la spécificité de la catastrophe « inondations » dans la banlieue de Dakar, mais aussi de son mode de traitement.

•

¹³⁶ J'entends par cette expression les menaces apportées par l'eau sur l'habitat, sur la santé, sur les départs potentiels etc.

¹³⁷ Ce qui ne fonctionne pas toujours, voir l'exemple du quartier de Leona présenté dans le chapitre 1 et sur lequel nous revenons plus loin.

S'il est aisé d'identifier des événements majeurs dans les inondations qui ont frappé l'agglomération, et principalement la banlieue de Dakar, les épisodes de 2005, de 2009 et de 2012 revenant fréquemment dans les conversations, ce n'est pourtant pas la rupture d'intelligibilité qui apparaît au fondement de la perception de ce phénomène par les habitants qui y font face. Au contraire, ce qui frappe dans les récits, c'est bien plutôt la dilution, spatiale et temporelle, de l'événement « inondation » dans une situation générale que « les » inondations viennent en partie incarner, celle des quartiers populaires. Cette situation se caractérise par deux aspects distincts de la menace. Le premier concerne l'exposition des ménages au cours d'épisodes précis et datés à des éléments agissant, l'eau, qui s'infiltre dans les maisons, envahit les quartiers, est furieuse et destructrice ou stagnante et chargée d'odeurs nauséabondes et de maladies, et menace donc directement les biens et les personnes. Cette interaction directe ou sa possibilité force les ménages à s'adapter à la présence potentielle de l'eau ou, lorsqu'ils y sont contraints, à quitter la maison et le quartier. Du fait du caractère pérenne de l'installation de cet élément dans le paysage de la banlieue et de la configuration des quartiers, construits sur des dunes et des cuvettes, au-dessus d'une nappe phréatique affleurante et sans réseau d'évacuation des eaux, les efforts de protection des uns affectent l'exposition des autres, participant au climat de tension qui règne à l'approche des pluies.

Ce dernier élément ressort du deuxième aspect de la menace qui tient à ce que j'ai appelé une « hantise ». Dans les travaux de Joan Stavo-Debaugé, la hantise désigne une marque de l'histoire aussi bien qu'une force active qui s'exerce sur cette dernière. Résultat d'événements passés « qui ne passent pas », elle façonne l'appréhension du présent et du futur tournée vers l'éradication du retour possible de ces événements passés. Si le couple « traumatisme-vigilance » aurait aussi bien décrit l'état d'esprit des habitants de DTK vis-à-vis des inondations, la notion de hantise présente l'intérêt pour Stavo-Debaugé d'être reliée à une forme de grammaire politique de la communauté affectée, de tisser l'histoire sociale au cœur des logiques qui attachent ses membres les uns aux autres ainsi qu'à une idée d'eux-mêmes en tant que groupe (Stavo-Debaugé, 2009). A Dakar, cette hantise résulte d'une histoire du logement et des quartiers précaires, de rapports à l'Etat et aux déguerpissements, resituant l'affection produite par les inondations au cœur d'une trame politique bien connue d'habitants appréhendant les rapports aux droits et à la terre comme leur étant défavorables, à moins de constituer des alliances assez solides, ou de s'attacher assez fort à son bien. C'est ici que les multiples liens effectués tout au long de ce chapitre avec les quartiers populaires du monde entier prennent leur sens. Si tous ces quartiers sont inscrits dans des écologies particulières, et font l'objet de politiques publiques différentes, reste qu'ils sont soumis à des formes de dépossession et de territorialisation similaires. Des quartiers d'habitat social d'Ile de France aux *assentimientos* de Buenos Aires, la territorialisation de la question sociale est le produit et le résultat d'un processus historique de détachement des droits attachés au travail et de localisation de ces droits dans les quartiers, en même temps que ces derniers devenaient l'objet, au tournant des années 1980, de formes nouvelles de gouvernement¹³⁸. Cette forme de gestion urbaine couplée à l'explosion des valeurs foncières qu'ont connues les villes à travers le monde durant la deuxième moitié du XX^{ème} siècle (Choplin, Denis, 2016) produit ou reproduit des hiérarchies sociales. Si la comparaison entre les villes à travers le globe a ses limites, les formes d'action publique héritant de modèles sociaux et politiques parfois très différents¹³⁹, reste que les politiques récentes de transformation des quartiers populaires s'appuient, de Nouakchott

¹³⁸ Sur la comparaison entre la situation française et argentine, voir Merklen, 2009. Sur le détail de ce processus de ciblage par l'action publique des « quartiers » en France, voir Tissot, 2007.

¹³⁹ Sur la comparaison entre les quartiers populaires des villes françaises et américaines, voir notamment Wacquant, 2012.

à la région parisienne, sur le déni des droits de leurs habitants à habiter « correctement » la ville¹⁴⁰ et sur des pratiques de déplacement qui sont beaucoup plus partagées qu'il n'y paraît (Sassen, 2016). Nouvelle « frontière » de l'accaparement des terres (List, 2017), les quartiers populaires héritent dans de nombreuses villes à travers le monde de formes de hantise similaires, articulant une territorialisation forte des politiques publiques et des capacités d'action de leurs habitants face à la peur de l'éviction et au déni des droits.

Stigmatisation de l'habiter populaire et évictions sont une constante de l'histoire urbaine de l'agglomération dakaroise. Mais à DTK et plus généralement dans la banlieue de Dakar, les transformations de l'environnement et les pratiques associées à l'habiter participent désormais de la menace qui pèse sur l'habitat et sur les possibilités de vivre dans les quartiers, et forcent les dissensions et les alliances nouvelles (List, 2017). Ces alliances sont territoriales et polémiques. Localement, elles peuvent constituer dans des « arrangements » avec les éléments, en surélevant assez le sol et les murs, en rebouchant assez les trous dans le toit, en aménageant des voies de circulation pour l'eau, en risquant toujours de léser le ménage situé en contrebas, ou sur le nouveau chemin des eaux. Elles doivent aussi composer avec la communauté de voisinage, les autorités en place, et peuvent se cristalliser dans la formation de groupes de gestion des inondations, visant à reloger les membres de la famille pour un temps, à déplacer l'eau dans tel ou tel point bas, à se relier à telle ou telle infrastructure, mobile ou pérenne, de pompage des eaux, à accéder à la distribution de vivres de médicaments, ou de toute autre ressource apportée par les opérateurs de l'action publique. Ces alliances et ces dissensions peuvent être analysées comme des agencements d'acteurs, d'éléments et de discours hétérogènes visant l'adaptation à un milieu bouleversé. En réalisant un saut d'échelle au niveau de la définition des politiques publiques dans le chapitre suivant, pour mieux revenir dans la deuxième partie à celui des quartiers, c'est à certains de ces agencements que je vais maintenant m'intéresser.

¹⁴⁰ En France, les politiques de rénovation urbaine s'appuient ainsi principalement sur le constat de la spécialisation sociale des quartiers de grands ensemble, composés de plus d'étrangers, de pauvres et de classes populaires que le reste de la ville dont ils font partie. Ils sont assimilés en cela au « communautarisme », hantise propre à la société française (Stavo-Debauge, 2009), donnant lieu à des réponses urbanistiques de transformation physique de ces quartiers pour recréer de la « mixité sociale » (Kirszbaum, 2014). A Nouakchott comme dans d'autres villes des pays du Sud, la restructuration des quartiers populaires héritées des réflexions des institutions internationales sur l'habitat précaire (Clerc, Deboulet, 2018) se soldent par des programmes de déplacement des populations les plus démunies justifiés par le défaut d'intégration de ces quartiers et de ces habitants à la ville et plus généralement aux formes admises de la citoyenneté (Ciavolletta, Choplin, 2018).

Chapitre 3 : Suivre les inondations à la trace. Diagnostics et narratifs de l'environnement et de la catastrophe dans l'action publique de gestion des inondations

Les histoires d'affections multiples et croisées des éléments et des humains ayant conduit à la production d'un paysage urbain de l'inondation dans l'agglomération dakaroise, se traduisent par une hantise au sein des quartiers populaires de sa banlieue. Plus que la peur de l'événement, c'est bien l'installation permanente et grandissante « des » inondations au cœur des quartiers, matérialisée par les traces de plus en plus évidentes qu'elles y laissent, jusqu'à engloutir des pans entiers de la ville, qui constitue le socle de cette hantise. Mais aux formes d'affection directes produites par la pluie et l'eau sur les maisons, les biens et les vies de ces habitants, s'ajoutent les conséquences des modes d'urbanisation et de gestion urbaine de la ville qui, depuis un siècle et plus particulièrement depuis une trentaine d'années, mettent ces quartiers populaires sous pression en produisant leurs terres comme objet potentiel d'accaparement. « Les inondations » ne désignent ainsi pas qu'une catastrophe « naturelle », avec tous guillemets qu'imposent l'utilisation de ce terme, mais tout un contexte, tout un paysage, produisant le départ du quartier ou le fait d'y rester comme des sujets d'angoisse et des facteurs de dégradation potentielle des conditions de vie. Dans ce paysage, différents types d'action collective prenant la gestion plus ou moins locale des inondations comme objet participent directement des formes d'affection du territoire des quartiers populaires de la banlieue. Parmi elles, se distinguent des actions collectives que j'ai caractérisé jusqu'à présent comme forme « d'action publique » pour désigner les efforts réalisés par différents acteurs pour traiter des problèmes communs ou collectifs. Dans ce chapitre, j'aimerais revenir sur la manière dont les inondations dans la banlieue de Dakar ont été problématisées dans et par l'action publique, me permettant d'apporter des premières précisions sur la manière dont je mobilise ce concept.

La conceptualisation en termes d'action publique est ancrée depuis les années 1960 dans un courant de recherche né aux Etats-Unis qui s'est d'abord intéressé à la manière dont été « construits » les « problèmes publics ». Objet d'une première synthèse par Spector et Kitsuse (1977), cette approche par la déconstruction des problèmes sociaux et les formes de leur mise à l'agenda des politiques publiques a permis de sociologiser des problèmes qui étaient principalement traités par les fonctionnalistes d'alors comme « objectifs ». Elle insiste notamment sur le travail nécessaire d'acteurs différemment situés dans l'espace social pour définir le problème, pour lui attribuer des causes, ainsi que des acteurs capables de le traiter (Gusfield, 2009). La synthèse de ces travaux, regroupant aussi les principales critiques qui leur sont adressées portant principalement sur le flou entourant le degré de constructivisme des auteurs s'en réclamant (Woolgar, Pawluch, 1985) et l'abandon progressif de l'interrogation sur la constitution des publics au profit d'une approche centrée sur les institutions et les entrepreneurs de causes (Céfaï, Pasquier, 2003), a été traitée ailleurs (Neveu, 2015 ; Henry, 2007, Céfaï, Terzi, 2012). Ce qui nous intéresse plus particulièrement, c'est la reprise relativement récente de la notion par des anthropologues et des politistes pour penser les processus par lesquels une multiplicité d'acteurs, agissant dans des cadres normatifs et cognitifs parfois très éloignés, s'arrangent, négocient, luttent les uns avec les autres et se coordonnent pour donner forme à des problèmes et les résoudre dans les pays « sous régime d'aide » (Darbon, Provini, 2018 ; Lavigne Delville, 2011, 2017). Dans la lignée de Claudette Lafaye qui, dès 1994, montrait qu'il pouvait y avoir de l'action publique, soit « des réalisations faisant intervenir des institutions, des acteurs, des moyens publics, [et impliquant] des négociations complexes avec des acteurs privés » « sans qu'il y ait pour autant de politique clairement affirmée » (1994, p. 163), ces auteurs voient dans cette notion une manière

d'analyser la prise en charge de problèmes publics sans présumer des acteurs et des actions pertinentes pour ce faire. Dans des pays où les légitimités et les possibilités d'agir sur les questions d'ordre public, les politiques sociales, les infrastructures etc. sont particulièrement éclatées, elle permet d'observer ces dernières à partir du travail collectif de définition et d'arrangement de ces différentes légitimités et possibilités entre elles sans présupposer la concentration du pouvoir dans telle ou telle instance ou processus (Etat, institution internationale, acteurs privés, « développement »).

Porteur d'une vision pluraliste du politique, le concept et le courant de recherche qui le supporte n'est cependant pas exempt d'écueils. Forgé dans des pays occidentaux et adapté à un mode de structuration de l'espace du politique, le concept, pointant initialement des processus de formation *des publics*, a eu tendance à se déplacer vers les processus de reprise et d'appropriation des problèmes par *les autorités publiques* et par l'Etat. Or, l'histoire de la construction politique du Sénégal diffère sensiblement de ces espaces (O'Brien *et al.*, 2002). D'abord parce que, comme beaucoup de pays du Sud, le Sénégal peut être qualifié de pays « sous régime d'aide », c'est-à-dire héritant d'une trajectoire politique et historique, coloniale et postcoloniale, attribuant à « l'aide internationale [...] une place déterminante, tant dans les budgets publics, dans les politiques économiques ou sectorielles nationales, que dans les villes et les villages, à travers la multiplicité des projets, des ONG, des associations ou comités de gestion » (Lavigne Delville, 2011, p. 13). Internationalisées, la définition et la mise en œuvre des politiques publiques s'y définissent au sein de matrices multi-acteurs et multi-niveaux, et via des négociations entre autorités étatiques, bailleurs de fonds et parfois ONG internationales (Eboko, 2015 ; Fresia, Lavigne Delville, 2018). Si cette situation n'est pas propre à ces pays (Pinson, 2015), elle y a une histoire ancienne et y est particulièrement prégnante. De plus, elle pose la question déjà anticipée par Dewey dans les années 1920 de la « disparition des publics » consécutive de la mondialisation (Dewey, 2003 ; Zask, 2008). Le propre du public pour Dewey étant d'être « concerné » d'une manière ou d'une autre par un problème, comment penser sous cet angle l'intervention massive dans la définition et le traitement de ces problèmes d'acteurs aussi éloignés de ces derniers que les membres d'ONG, d'institutions ou d'Etats non nationaux (Leclerc-Olive, 2003) ? Anticipant là encore des évolutions qu'allaient connaître les pays du Nord dans l'histoire récente, le Sénégal se caractérise par ailleurs par le fait que les acteurs privés participent activement aux définitions du périmètre de l'Etat, ne signifiant pas nécessairement un affaiblissement de ce dernier, mais une plus faible centralisation des processus de décision comparés à leurs homologues du Nord (Hibou, 1999 ; Mbembe, 2000). Enfin, héritière de formes de construction de l'Etat (Darbon, Proveni, 2018 ; Bayart, 1999), de fonds dédiés aux politiques publiques (Mbaye *et al.*, 2013), et de fonctionnements bureaucratiques (Biershenk, Olivier de Sardan, 2014), différents de ceux par lesquels été pensé l'Etat providence, l'action publique n'y a historiquement ni la même forme, ni la même étendue. En vue donc de comprendre qui était impliqué et comment dans les formes d'action publique de gestion des inondations à Dakar, j'ai choisi de partir des récits et des intrigues de la catastrophe et de l'environnement (Revet, 2010) portés et produits par les programmes qui s'en donnent la charge.

L'analyse de la mise en intrigue s'appuie d'abord sur une critique de la « routinisation » des analyses de la construction des problèmes publics en Europe et aux Etats-Unis. Reproblématisant ces modèles de construction des problèmes publics, Daniel Céfaï et Cédric Terzi (2012) les approchent par l'observation de leur dynamique circulaire, qui articule l'expérience du trouble dans ses espaces d'apparition, sa constitution comme une épreuve permettant un passage au public (Quéré, 2003) puis sa configuration en objet de politiques publiques, au retour du problème sous sa forme problématisée aux publics qui l'ont vu naître, et donc à une possible relance des expériences et controverses sous une autre forme (Chateauraynaud, 2011). Centrale dans la configuration de chacune de ces « séquences » et dans le passage de l'une à l'autre, la manière dont chacune d'entre elles est « rendue

possible et même appelée » (Céfaï, Terzi, 2012, p. 30) par celles qui la précède, et reconfigure en même temps l'horizon des séquences à venir, devient ici l'objet essentiel de l'analyse, permettant simultanément de réancrer la construction des problèmes publics et d'en rendre la description heuristique. En bref, il s'agit de voir l'histoire des problèmes publics comme « un enchaînement pro-actif et rétro-actif de scènes d'activités, séquentiellement ordonné dans une intrigue » (*ibid*, p. 31). Parce qu'elles organisent des événements, des causes, des responsabilités et sont portées par les acteurs, ces intrigues permettent ainsi le passage d'une séquence à l'autre, de certains acteurs à d'autres, tout en révélant les batailles définitionnelles et les rapports de force qu'elles intègrent dans la construction du problème. C'est donc à la description de la construction progressive des « narratifs » des inondations que je voudrais m'atteler dans ce chapitre, en vue de rendre compte du processus de problématisation contenu dans ces intrigues.

L'appréhension de l'action environnementale par les narratifs ou les récits¹⁴¹, qu'il s'agisse de l'exploitation des ressources ou de la lutte pour leur protection, bénéficie par ailleurs d'une histoire longue empruntant à la *political ecology* et aux *Sciences and Technology Studies* (Goldman *et al.*, 2011). En simplifiant des enchaînements complexes de facteurs produisant des écosystèmes, les narratifs environnementaux apparaissent dans ces études comme « des dispositifs par lesquels des acteurs sont positionnés, et par lesquels les idées spécifiques de « blâme », de « responsabilité », « d'urgence » et de « comportement responsable » sont attribués »¹⁴² (Hajer, 1995, p. 64). Présentés comme l'expression de la mise en série de « faits », et d'événements, contrôlée par une méthode, le plus souvent scientifique, les narratifs sur l'environnement ont prétention à exprimer une vérité (Latour, 2007), en vertu de laquelle des pratiques et des acteurs peuvent être tenus comme responsables de la dégradation ou de la sauvegarde de ce dernier par exemple (Forsyth, Walker, 2008). Comme je l'ai montré ailleurs (Leclercq, 2017), l'analyse des narratifs des inondations comme opérateurs de l'articulation entre collectifs d'acteurs, problèmes et actions collectives permet ainsi d'appréhender d'une part la manière dont s'instituent dans le même mouvement des espaces discursifs et des acteurs de cette lutte. D'autre part, elle met en lumière la manière dont ces mises en séries de causes et de conséquences expliquant un même phénomène permettent, et bornent, l'action de ces collectifs, les opposent entre eux ou permettent au contraire des alliances (Forsyth, 2019). L'utilisation de cette notion permet ainsi de combler le fossé entre approches interactionnistes, ou ce qu'on a pu qualifier d'approches « microsociologiques », et approches holistes ou « macrosociologiques », en fournissant des cadres d'interprétation générales, des perspectives sur la réalité, construits par les acteurs eux-mêmes et permettant leur coordination à des échelles où ces derniers ne peuvent interagir directement.

Les tentatives pour relier l'action des personnes à des formes « d'ordres sociaux » sont aux fondements de la réflexion épistémologique en ethnographie et peut-être plus largement dans les sciences sociales (Dodier, Baszanger, 1997). De même, l'analyse des politiques publiques a fourni plusieurs manières de penser cette articulation, parmi lesquelles le concept de « référentiel » établi par les tenants d'une approche cognitive des politiques publiques, me semble se rapprocher de celui de narratif. « Selon cette approche, les politiques publiques ne sont pas seulement des espaces où

¹⁴¹ Le terme « narratif » est ici une traduction du terme anglais « narrative » emprunté aux études sur les « environmental narratives » présentées ci-après, et plus souvent traduit par celui de « récit ». Je préfère retenir le premier terme qui désigne la mise en cohérence de faits dans une forme empruntant à la narration, là où le récit insiste sur la présentation de cette narration. Pour une définition et une étymologie de « narratif », voir le site du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), <https://www.cnrtl.fr/definition/narratif> (consulté le 25/02/2020), et pour celles de « récit », voir sur le même portail <https://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9cit>.

¹⁴² Traduction de “devices through which actors are positioned, and through which specific ideas of ‘blame’ and ‘responsibility’ and ‘urgency’ and ‘responsible behavior’ are attributed”.

s'affrontent des acteurs en fonction de leurs intérêts, elles sont aussi le lieu où une société donnée *construit son rapport au monde* et donc les représentations qu'elle se donne pour comprendre et agir sur le réel tel qu'il est perçu. [...] La définition d'une politique publique repose sur une représentation de la réalité qui constitue le *référentiel* de cette politique. » (Muller, 2019, p. 533-534). Si l'on suit Muller, le référentiel s'apparente à un métadiscours, produisant une perspective sur le monde, des normes, des valeurs, des relations causales et des figures paradigmatiques à partir desquelles est pensée l'action collective dans différents « secteurs » des politiques publiques. A leur tour en effet, chacun de ces secteurs produit son propre référentiel en vue de comprendre et d'agir sur le réel à partir des référentiels « globaux » que des agents spécifiques se chargent de « traduire » dans le langage et les enjeux propres aux secteurs en cause (Muller, 2000). Cette approche me semble cependant se démarquer de celle par les narratifs sur deux principaux aspects. D'abord, la forme de totalisation permise par le référentiel m'apparaît comme « intégrative » là où le narratif de l'action publique assume une totalisation « combinatoire » (Dodier, Baszanger, 1997). Les narratifs ne valent en effet que dans la mesure où ils sont produits et portés par un certain nombre d'acteurs plus ou moins collectifs et selon un certain degré de publicité. Il est à ce titre tout à fait possible d'avoir différents narratifs qui se superposent, se chevauchent, s'empruntent certaines relations causales et pas d'autres en fonction de l'action qu'ils supportent et par laquelle ils sont produits. A ce titre, il n'y a pas de prééminence évidente d'un narratif sur un autre, ni même de prééminence du narratif tout court comme forme de coordination de l'action publique, même si certains d'entre eux, de par le type d'acteurs qui les portent, la puissance des institutions ou des infrastructures qui maintiennent les relations causales entre elles (Boltanski, 2009), ou leur fort degré de publicité, tendent à imposer le cadre interprétatif qui est le leur. La forme de totalisation que permettent les narratifs est ainsi toujours partielle et ne vaut qu'articulée aux espaces au sein desquels elle se déploie, lesquels peuvent être aussi des espaces de contestation des narratifs. De cette première différence en découle une seconde qui est au cœur de mon utilisation de cette notion. Les narratifs nécessitent un locuteur, quelqu'un ou quelque chose qui puisse les raconter. C'est ici que la notion d'affection prend tout son sens dans l'analyse de l'action publique de gestion de la catastrophe environnementale. Les relations établies entre des faits et des acteurs, et visant à comprendre et à agir sur un problème donné dans le cadre des transformations accélérées que connaissent les milieux de vie, ne sont compréhensibles qu'à partir des traces laissées par l'action sur l'environnement et sur les acteurs eux-mêmes. La mise en relation entre ces traces et des formes d'action s'apparente donc à un travail spéculatif, dûment consigné dans des textes, des cartes, des graphiques, ou encore exprimé et débattu à voix haute dans des assemblées, et incarné par des acteurs humains qui se font alors les porte-paroles d'une communauté d'enquêteurs voire des éléments eux-mêmes (Dewey, 2003). Ces relations sont en outre testées dans différents dispositifs ou formes d'action collective visant l'affection de l'environnement pour solutionner le problème, comme lorsque les collectifs de DTK creusent des drains plutôt que d'ériger des digues, dont l'inutilité a été attestée par les épisodes précédents d'inondation, ou s'opposent au prélèvement de sable dans leur quartier, ayant compris que ce point bas affecterait ainsi la dynamique des inondations. Les traces laissées par les entités dans les milieux comme leur interprétation et les expérimentations qui en résultent sont donc redevables d'une écologie bien spécifique, sans laquelle l'enquête et la résolution du problème serait impossible, et c'est par le repérage de cette écologie et des traces matérielles laissées par ces pratiques d'affection que le chercheur reconstitue les narratifs. Aux traducteurs et médiateurs mis en lumière par l'analyse des référentiels, s'ajoutent donc des enquêteurs et des expérimentateurs engagés dans un monde qu'ils essayent de mettre en forme. Plus que de l'inadéquation entre référentiels globaux et sectoriels, le moteur du changement dans l'action publique de gestion de la catastrophe réside donc dans l'interprétation des traces laissées par les agents affectants, et dans leur formalisation en relations causales identifiant acteurs, victimes, responsables et coupables de la transformation des milieux.

Entre la fin des années 1960 et la fin des années 1980, Anselm Strauss s'attache à décrire les formes de gestion de la maladie au sein des hôpitaux nord-américains (Baszanger, 1992). Cherchant à rendre compte à la fois du « développement physiologique de la maladie [chez le patient], mais aussi de

l'organisation du travail déployée à suivre ce cours, ainsi [que du] retentissement que ce travail et son organisation ne manquent pas d'avoir sur ceux qui s'y trouvent impliqués » (Strauss, 1992a., p. 143), il utilise la notion de « trajectoire » de la maladie. Cette dernière lui permet d'appréhender le travail du patient, des médecins, des infirmières, des électro-encéphalogrammes et de l'ensemble des acteurs visant à lui donner une forme sur laquelle il est possible d'agir, depuis la maladie elle-même. (Strauss, 1992b.). Comme la maladie, l'inondation est un acteur qui participe à la mise en forme de l'organisation sociale de son traitement à travers les tentatives visant à définir son comportement et à la produire comme un problème traitable (Zittoun, 2017). Dans les deux cas, passé le trouble ou le choc initial du patient ou de l'habitant, la première phase de l'action collective consiste en un diagnostic du problème. C'est ce diagnostic résultant de la mise en cohérence de symptômes et de leurs évolution (le « comportement » des inondations, les dommages engendrés) et leur attribution à des causes – ces deux éléments renvoyant à une organisation sociale et à des états de connaissances et contribuant à son tour à produire des connaissances, des responsabilités et une organisation – qui constitue la base des narratifs des inondations. L'insistance sur le diagnostic permet ainsi de montrer comment sont agencés les symptômes en fonction des regards portés sur le phénomène, eux-mêmes insérés dans des contextes sociaux différents. S'intéressant au diagnostic de la démence frontotemporale dans deux cliniques, l'une américaine et l'autre française, Laurence Tessier montre bien en quoi la définition d'une même maladie et son traitement dépend en fait d'agencements de ce type. Par cette notion, elle entend un ensemble de « jugements acquis [sur des] faits cérébraux et sociaux, [des] valeurs, [des] besoins et [des] désirs » articulés entre eux au cours d'histoires françaises et américaines de la psychologie et des neurosciences (Tessier, 2018, p. 103). Il s'agit là précisément du genre de question que pose la construction des problèmes collectifs dans des pays où les acteurs en charge de leur traitement sont issus d'histoires et de milieux divers : comment percevoir et interpréter un même phénomène sur une même géographie depuis différents points de vue ? Si les travaux sur les narratifs des problèmes environnementaux ont ouvert la voie sur ce questionnement en montrant notamment comment se répartissaient responsabilités et culpabilités dans l'appréhension de ces problèmes et dans les actions pour les résoudre, le détour par les travaux sur l'organisation médicale pose la question de l'agencement de ces narratifs en dispositifs concrets de traitement des problèmes.

La différence entre les notions de diagnostic et de narratif est donc une différence de fonction. Là où le diagnostic est un travail d'interprétation et de mise en cohérence des traces, le narratif est une formalisation particulière du discours sur l'action publique visant à soutenir et à justifier les relations causales ainsi définies, et les solutions à mettre en œuvre pour répondre aux problèmes soulevés. En ce sens, les documents de diagnostic sur lesquels les institutions ou les groupes s'appuient pour mettre en œuvre leurs solutions sont déjà des narratifs, de même que les articles de journaux, les plaidoyers ou les discours publics qu'ils réalisent en ce sens. A mi-chemin entre l'investissement de forme (Thévenot, 2006), l'appui conventionnel (Dodier, 1993) et les formes plus labiles du récit et de la mise en scène (Goffman, 1973), le narratif est adapté à une action collective aussi bien qu'à des publics (Forsyth, 2019). Diagnostics d'un problème et narratifs de l'environnement s'articulent donc en des *agencements* de faits, de valeurs, d'acteurs, de perspectives, desquels vont dépendre les solutions à apporter au problème, et les acteurs capables de les porter, bref une *action publique*. Nous verrons dans la première partie en quoi l'action publique est donc redevable de formes spécifiques, produites dans des narratifs de la catastrophe, pour être comprise et désignée comme telle. Ces formes expliquent en partie pourquoi les inondations dans la banlieue de Dakar ont mis tant de temps à être appréhendées par l'Etat comme une catastrophe, là où elles étaient avant tout renvoyées à un problème d'aménagement urbain. Dans la deuxième partie, nous verrons comment, par des mobilisations d'acteurs internes et externes à l'Etat, ces inondations ont donc été progressivement

diagnostiquées comme des problèmes relevant d'une action « d'aménagement du territoire » selon un narratif « topographique », puis hydrographique des inondations, se détachant progressivement (mais jamais complètement) du narratif des secours et de la culpabilité des habitants. Dans la dernière partie, il sera enfin question de la production depuis DTK d'un diagnostic critique de celui porté par l'Etat, s'articulant à un narratif de la production « participative » de la ville en germe à Dakar et dans les organisations internationales depuis de nombreuses années. Tout au long de ce chapitre, nous verrons que l'action publique et les acteurs qui la portent sont tributaires d'opérations de mise en forme nécessitant à la fois de fournir une représentation du problème qui soit adaptée aux manifestations de ce dernier et aux solutions disponibles, et une représentation de leur action qui permette de la désigner comme « au service » du bien commun ou collectif.

I. Gérer la catastrophe *en public*

Les formes de problématisation dont il va être question ne sont donc pas produites hors sol. Au contraire, elles s'insèrent dans des contextes sociaux, temporels et géographiques, caractérisés ici par la situation de la banlieue dakaroise en tant qu'environnement urbain et objet d'action publique, et par la période de l'hivernage, qui marque une saison importante dans un pays dont une part importante de l'économie a longtemps reposé sur l'agriculture (Ndiaye, 2013). Pour aborder ce contexte, je m'appuierai principalement sur la recension d'articles du journal quotidien *Le Soleil*, parus entre les mois de juillet et de septembre ou octobre de 1987 à 1999 (voir encadré 6). Nous tenterons dans un premier temps de cerner ce que constitue l'espace journalistique offert par ce quotidien pour décrire l'action publique de gestion des inondations. Nous verrons ensuite comment l'hivernage et les inondations urbaines y sont traitées dans la dernière décennie du XX^{ème} siècle avant de nous arrêter sur l'hivernage de 1999 et les inondations que connaissent plusieurs villes du pays, dont Saint-Louis et la banlieue de Dakar. Nous verrons que le narratif des secours encadrant d'abord les actions de lutte contre les inondations au Sénégal invisibilise en partie les inondations dans la banlieue de Dakar.

Encadré 6. Les contingences et l'enquête dans la collecte des matériaux journalistiques

Les matériaux présentés dans ce chapitre ont été collectés de diverses manières. Les parties II. et III. s'appuient principalement sur l'ethnographie menée « dans » et « hors » de l'ONG urbaSen dont je fais le détail dans l'introduction de cette thèse. Les entretiens et le travail commun réalisés avec les acteurs dont je retrace le parcours s'appuient en outre sur la documentation écrite plus ou moins abondante que ces derniers produisent, ou qui est produite sur leur action : rapports, documents de projets, plans d'intervention... Ces documents fournissent une trame, des points de repère collectifs leur permettant de structurer leur discours (Corcuff, Sanier, 2000), et à moi de le suivre. En cela, l'histoire qu'ils me racontent et que je reformule pour les besoins de ce chapitre est nécessairement une reconstitution *a posteriori* des événements, sur lesquels certains acteurs se sont accordés à un moment de leur histoire. La disponibilité de ces documents n'est d'ailleurs sans doute pas étrangère à ma problématisation en termes de « diagnostics » et de « narratifs », et incorpore en cela les inégalités d'accès à la parole publique ou officielle qui structurent les espaces sociaux de l'action publique. L'ethnographie permet sans doute d'aplanir en partie certaines de ces inégalités, mais pas toutes, comme nous l'avons vu là encore dans l'introduction de cette thèse et comme nous allons le voir dans les chapitres qui suivent. L'articulation de ces matériaux entre eux pose en outre la question du public

et de l'espace dans lequel opèrent ces actions : comment appréhender leur réception par un public plus large que celui des seules parties prenantes de ces actions ? Comment comprendre la manière dont elles participent de l'établissement de problèmes « communs » ou « collectifs » ? Je ne me rends compte de cette nécessité qu'au cours de mon enquête et entreprend alors la collecte d'articles de journaux qui, s'ils ne permettent pas d'accéder à une « opinion publique » de toute façon introuvable (Fraser, 2001), m'offrent au moins une perspective différente sur les phénomènes et actions collectives que je décris.

La partie I. dans sa totalité, ainsi que certains aspects des parties II et III, s'appuient ainsi sur une recension de l'ensemble des articles relatifs à l'hivernage, aux inondations, à l'assainissement, aux maladies hydriques, aux pluies et intempéries, aux catastrophes, et à la gouvernance et l'aménagement urbain parus entre les mois de juillet et de septembre 1987, 1990, 1991, 1993, 1997, 2000 et 2007, ainsi qu'au seul mois de juillet pour l'année 2002, de juillet à août 1996, entre les mois de juillet et d'octobre pour les années 1999 et 2005 et entre les mois d'août et d'octobre pour l'année 2009. Ces articles sont collectés dans les journaux *Le Soleil*, mais aussi le *Walfadjiri* pour les années 2005 et 2007. Si le premier se range le plus souvent derrière le gouvernement, le deuxième est réputé critique vis-à-vis des gouvernants et des politiques publiques (Wittmann, 2006). L'irrégularité des périodes ainsi que l'absence de l'ensemble des années sur la période enquêtée s'explique par mon mode de collecte. Je m'y consacre en effet à la fin de mon deuxième terrain sénégalais, à partir du mois de septembre 2016. A l'époque, une nouvelle maison de la presse a ouvert et j'envisage alors d'y collecter les récits journalistiques de plusieurs quotidiens de référence, différemment positionnés sur l'échiquier politique, et sur les années qui m'ont été décrites comme des années de fortes inondations. Les archives des journaux sont cependant à ce moment en cours de déplacement, non classées, et beaucoup manquent sur les périodes considérées, si bien que je ne parviens qu'à récolter dans le temps imparti les articles traitant des questions qui m'occupent sur les années de 2005 et 2009 pour *Le Soleil*, 2005 et 2007 pour le *Walfadjiri*. Je me concentre en outre sur les périodes allant de juillet à septembre, durée approximative de l'hivernage, voire octobre lorsque la période des inondations s'étend et que les archives sont disponibles. La collecte s'effectue alors en prenant en photo les articles sélectionnés par leur titre, leur chapeau, et parfois une lecture exhaustive ou en diagonale, et en les classant sur place dans un tableur. Après avoir effectué mon terrain au Ghana, et un premier retour sur mes matériaux sénégalais, je m'aperçois de la nécessité de récolter des articles sur une période historique plus longue, les premières inondations recensées dans la banlieue remontant à 1987.

L'occasion m'en est donnée lors d'un nouveau séjour d'un mois à Dakar, effectué à la fin de l'année 2019, où je profite d'un laps de temps entre l'Ecole d'été sur les Epistémologies du Sud organisée par l'Université Paris 8 et l'Université Cheikh Anta Diop à l'UCAD entre les 25 et 29 octobre, et un colloque sur les « Mobilisations discrètes » organisé lui aussi à l'UCAD à partir du 17 décembre. J'investigue du côté de la Maison de la presse à nouveau, mais on me redirige vers la bibliothèque du Centre d'Etude des Sciences et Techniques de l'Information qui me fait bénéficier de sa collection fournie de quotidiens parus sur les dernières décennies et classés par mois et par année. Je fais le choix de me concentrer sur un seul quotidien pour pouvoir remonter assez loin dans le temps durant les quelques jours qui me sont offerts. Je procède alors de la même manière que décrite précédemment pour ce qui est de la sélection des articles, et par induction pour le choix des dates, commençant par investiguer les périodes qui me paraissent clés (1987 pour la première inondation dans la banlieue, 2002 car je savais qu'il s'agissait d'une période d'inondations intenses à DTK, 1996 car il s'agit à la fois de la date de la première loi sur la décentralisation qui accorde un pouvoir important aux communes, et de la séparation de la Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal en plusieurs entités, dont l'ONAS), et remontant ou avançant dans le temps en fonction de ce que je trouve dans les articles que je parcours, puis en « comblant les vides » à la fin de mon séjour. Cette méthode me permet de

suivre des « dossiers » sur le temps long (comparaisons entre les années pluvieuses et moins pluvieuses durant les périodes de semence et de récolte dans les régions agricoles par exemple) mais me fait passer à côté de certaines périodes qu'il aurait été nécessaire d'investiguer (la première inondation d'ampleur à Saint Louis semble avoir eu lieu en 1998, année qui ne figure pas dans mon corpus). Ces articles sont ensuite, une fois de retour en France, lus, résumés et triés en fonction des catégories précédemment mentionnés. Ils composent au final un corpus de plus de 600 articles qui pourrait être exploité de bien des façons, et dont les analyses présentées dans cette première partie ne rendent compte, bien sûr, que de manière partielle. Articulés aux autres documents présentés ici, collectés de la même manière au gré de leur disponibilité et des évolutions de ma réflexion, ils dessinent une histoire de l'action publique de lutte contre les inondations à Dakar.

1. *Le Soleil*, un espace de description et d'expression d'une action en public

Paraissant dès 1933 sous le titre de *Paris-Dakar* et réputé proche du gouvernement, *Le Soleil* connaît néanmoins une autonomisation relative de sa ligne éditoriale à partir des années 1970 et surtout 1980 qui voient la libéralisation progressive du secteur et l'arrivée de concurrents sur la scène médiatique, volontiers plus critiques que leurs aînés (Faye, 2015). Il est composé de journalistes formés pour la plupart au Centre d'Etudes des Sciences et Techniques de l'Information de l'UCAD et couverts par une convention collective. Ces derniers bénéficient en outre dans les années 1990 et 2000 d'un salaire leur permettant de ne pas dépendre entièrement des pratiques de clientélisation de la presse qui conditionnent en partie son fonctionnement au Sénégal (Wittmann, 2006). L'histoire qui s'y lit est assez largement institutionnelle, les journalistes suivant les actions de tel homme politique ou de tel programme porté par le gouvernement ou l'administration décentralisée, parfois par une ONG, relatant les événements et les discours prononcés dans telle ou telle réunion officielle ou religieuse. Mais elle se double aussi de reportages de terrain sur les conditions de vie des habitants de certaines localités, sur le vécu de certains événements populaires ou catastrophiques, de certains métiers ou mouvements sociaux, et parfois d'articles plus analytiques sur la genèse de certaines institutions, lieux, ou phénomènes sociaux ou politiques (urbanisation, informalité etc...). Comme ailleurs, les journalistes y ont leurs domaines de spécialité et leurs régions de couverture (Khally Tall couvre ainsi la plupart des sujets relatifs aux communes de banlieue de 1991 à 2000, Abdoulaye Thiam des sujets relatifs à l'assainissement urbain de 1997 à 2002 et Mbagnick Diagne apparaît comme le principal correspondant du journal pour la région de Saint-Louis au moins de 1993 à 2000). Enfin, il faut rappeler que, si les radios contribuent largement à la diffusion nationale en Wolof de l'information produite par les journaux, tous rédigés en Français, comme dans de nombreux pays de la sous-région (Capitant, 2008), l'alphabétisation en français au début des années 2000 ne concerne que 29,3% des adultes du pays (43,6% en 2013, voir Agence Nationale de Statistique et de la Démographie, 2014). Selon Frank Wittmann (2006), seul 12% des adultes lisaient régulièrement les journaux à la fin de ma période de recension.

Les articles concernant mon objet dans *Le Soleil* renseignent donc d'une part sur les modes d'action et de justification des gouvernements en place, par le biais parfois du suivi des équipes d'intervention reliées aux ministères comme les services d'hygiène par exemple. Ils permettent aussi et surtout de suivre les dires et les déplacements d'acteurs promouvant leurs politiques ou agissant personnellement auprès de certaines catégories de populations, notamment les « victimes » ou « sinistrés » des inondations, mais aussi des membres de telle ou telle confrérie religieuse ou localité.

Ils sont aussi le relais d'une forme de critique de ces dernières par le biais de l'administration décentralisée qui émerge à partir de 1996 et qui va se singulariser, notamment sur la question des inondations, par une dénonciation parfois vive de l'inaction des gouvernements vis-à-vis de leur territoire. Cette critique s'exprime aussi sur certains thèmes, notamment celui des inondations, de l'assainissement et du ramassage des ordures, par des interviews et des descriptions de l'action des groupes d'habitants « victimes », qui « dénoncent » ou qui « prennent en main » ces aspects de leurs quartiers. Lorsque ces thèmes font événement, comme lors des premières grandes inondations de l'année, surtout à partir de la fin des années 1990 et durant les années 2000, ou lors des premières pluies dans les campagnes annonçant le début de l'hivernage, les longs articles de description de la situation, mêlant interviews et récit journalistique, précèdent le compte rendu de l'action des différents intervenants, depuis les sapeurs-pompiers jusqu'aux membres du gouvernement et des ONG. Enfin, les forums, panels et réunions d'experts nationaux et internationaux et de membres du gouvernement permettent souvent de faire le point sur un sujet (urbanisation, informel, assainissement, paludisme...) et mettent en scène le scellement d'un partenariat ou l'affirmation d'une volonté d'action politique du gouvernement, de la coopération ou des institutions internationales. Ces forums vont alimenter les articles d'analyse et les encarts d'opinion qui présentent alors l'avis souvent tranché d'un journaliste sur une question de société ou sur un événement qu'il suit particulièrement.

L'analyse de ces articles sur une période longue ne permet pas de décrire une opinion ou une sphère communément partagée par la population du pays, au vu du positionnement éditorial du journal et des caractéristiques de son public. Elle met cependant en lumière l'action et l'avis de personnes, d'institutions ou de collectifs entendant porter un discours, une action ou les deux, sur des événements, des enjeux ou des espaces que les journalistes perçoivent à minima comme d'intérêt commun¹⁴³, ou dont les acteurs persuadent les journalistes de leur intérêt commun. D'ailleurs, les frontières entre ce qui est perçu par la presse comme d'intérêt commun et d'intérêt privé varient avec le temps et les situations, et les nombreuses critiques de la « presse sérieuse » à l'encontre de la « presse populaire » qui se fait l'écho à partir des années 1990 des frasques de célébrités, sont là pour le rappeler (Taureg, Wittmann, 2004). En cela, le journal ne traduit pas de manière transparente un espace ou une sphère, il est lui-même un espace de description et d'expression pour des acteurs agissant au titre de l'action publique, reconnus par les journalistes comme en ayant la légitimité ou le faisant « de la façon qui convient » (Thévenot, 2006), compte tenu de leur position institutionnelle, de leur statut, mais aussi au regard de l'événement ou du sujet traité. Il décrit donc une « action *en* public » et permet, du fait des contraintes narratives et argumentatives imposées par l'écriture et le style journalistique, d'avoir accès à certains des critères permettant de juger de la réussite ou de l'échec de l'action. En cela, nous verrons que le journal donne accès à un *format* de l'action publique dépassant la seule lutte contre les inondations au Sénégal, soit une manière de mettre en forme l'action publique et de l'évaluer.

2. Lutter contre la catastrophe : un narratif de l'urgence et du secours

La première réponse lancée par l'Etat et visant à gérer les inondations n'hérite pas d'un diagnostic spécifiquement adressé à ces dernières. Il s'agit des plans régionaux et nationaux d'Organisation des Secours, les plans ORSEC, introduits dans la loi en 1993, visant alors à lutter contre les catastrophes faisant des victimes civiles telles que les crashes d'avion, les accidents industriels ou les effondrements

¹⁴³ Le journal ne relaie pas les diners de tel ministre avec sa famille, ou la structuration des dépenses de tel ou tel ménage à moins qu'elles ne concernent l'un de ces événements, espaces ou enjeux.

d'immeuble. Dans la communication qui accompagne l'apparition de ce nouvel outil, l'accent est mis sur deux nécessités : le recensement des organes et acteurs susceptibles d'intervenir en cas de catastrophe, et le rassemblement de ces derniers sous les ordres d'une seule autorité, la Direction de la Protection Civile (DPC) sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur. Comme son nom l'indique, le plan ORSEC vise donc principalement à organiser les secours, mais aussi à concentrer les moyens face à une situation exceptionnelle¹⁴⁴. Il est une instance de coordination entre les sapeurs-pompiers, les militaires, les autorités publiques et les acteurs privés et il constitue à ce titre la première réponse de l'Etat aux inondations, qu'il s'agisse de celles de 1994 et 1998 dans la région de Saint-Louis, où de celles de très grande ampleur que connaissent Dakar et sa banlieue à partir de 2005. Le narratif qui l'entoure est celui de la gestion de crise, de l'urgence et du secours, et met en exergue la mobilisation générale, l'ampleur des moyens mobilisés pour secourir les « victimes » ou les « sinistrés », ainsi que le travail des héros, sapeurs-pompiers, armée, populations¹⁴⁵.

Ce narratif, et les inégalités qu'il induit, sont particulièrement visibles durant les inondations de 1999. Fin septembre, le pays a déjà été copieusement arrosé par un hivernage pluvieux et de nombreuses localités, parmi lesquelles les municipalités de Pikine, Guédiawaye, mais aussi de nombreuses villes de province, ont connu les affres des inondations¹⁴⁶. Pour faire face, les mairies des villes et des communes d'arrondissement appuyées par les techniciens du Ministère de l'Intérieur et le corps des sapeurs-pompiers, utilisent le remblayage, et le pompage des eaux envahissant les routes, les lieux de culte et les marchés, en attendant le grand programme de restructuration de la banlieue promis par le ministre de l'hydraulique quelques jours plus tôt¹⁴⁷. A Saint-Louis et dans la vallée du fleuve Sénégal, les autorités, les experts et les militaires sénégalais et français, venus de la base du Cap-Vert pour prêter main forte à leurs homologues, redoutent une crue exceptionnelle du fleuve, qui menacerait alors aussi bien les villes que les champs qui le bordent¹⁴⁸. En effet, la vallée du fleuve Sénégal constitue un point d'attention particulier en raison de son importante production agricole, et la ville de Saint-Louis, qui partage une histoire longue avec les crues, un point d'attention déjà identifié par les autorités publiques en raison des importantes inondations qu'elle a connu en 1994 et 1998 (Diagne *et al.*, 2012). En conséquence, il est décidé le weekend du 25 septembre 1999, à la suite des pluies qui ont arrosé une grande partie du pays, de rehausser et de consolider les digues déjà existantes autour de la ville à l'aide de sacs de sable, d'en créer d'autres, et de préparer les points bas à la survenue des

¹⁴⁴ Pape Boubacar Samb, 17, 18/07/1993, « Protection civile. Un nouveau dispositif en place », *Le Soleil*, p. 3

¹⁴⁵ Les deux dernières figures, victimes et héros, paraissent indissociables dans les traitements narratifs de la catastrophe qui tendent, ici comme dans d'autres pays, à effacer « l'homme moyen » (Labeur, 2011).

¹⁴⁶ Adama Mbodj, 04, 05/09/1999, « Pluies torrentielles à Dakar. Dure journée pour les banlieusards », *Le Soleil*, p. 3 ; Babacar Bachir Sane, 06/09/1999, « Kolda. La voirie sous la menace des eaux », *Le Soleil*, p. 14. ; Pape Demba Sidibe, 09/07/1999, « Pluies torrentielles, ouvrages inappropriés. La route de Kaolack-Tamba impraticable », *Le Soleil*, p. 2.

¹⁴⁷ Khaly Tall, 26/07/1999, « Opération Augias à Pikine. De gros moyens pour drainer les eaux », *Le Soleil*, p. inconnue ; Khaly Tall, 13/09/1999, « Commune de Pikine-Est. Remblayage des espaces inondés », *Le Soleil*, p. 13. Cette forme d'intervention urbaine va avoir un impact considérable sur le traitement des inondations sur lequel je reviens plus loin.

¹⁴⁸ Cette crue est d'abord annoncée par un communiqué de l'entreprise gestionnaire du barrage de Manantali situé en amont du fleuve, au Mali, relayé par le correspondant du *Soleil* à Saint-Louis (Mbagnick Diagne, 24/09/1999, « Crue et lâchers d'eau. Risque d'inondation dans la vallée », *Le Soleil*, p. 2). L'activité des barrages, dont l'ouverture date de la fin des années 1980, sera ensuite régulièrement mise en cause dans cette crue, la plus importante du fleuve depuis des dizaines d'années, par des habitants, des journalistes et des autorités publiques, et démentie tout aussi fermement par le journal et les ministres en tournée dans la région (Madine Ndao, 01/10/1999, « Crue et lâchers d'eau. Les populations sur la brèche », *Le Soleil*, p. 11 ; Mbagnick Diagne, 02, 03/10/1999, « Crue du fleuve Sénégal. Tendance à la baisse », *Le Soleil*, p. 3 ; Madine Ndao, Mbagnick Diagne, 06/10/1999, « Inondations à Podor. La ceinture de protection cède », *Le Soleil*, p. 16 ; S. Kamara, 07/10/1999, « Lamine Cisse, ministre de l'intérieur. « La ville n'est pas menacée » », *Le Soleil*, p. 8.)

eaux¹⁴⁹. S'en suivent près de trois semaines d'inondations dans les villes et les campagnes de la région, ainsi qu'une mobilisation très importante de la « communauté nationale ». Dans le même temps, les communes de la banlieue de Dakar, sujettes elles aussi à des inondations sans précédents, semblent abandonnées à leur sort par le gouvernement et laissées à la gestion des autorités locales. En comparant ces deux événements, je voudrais ici relever deux éléments qui apparaissent dans le journal comme le propre de l'action publique face à la catastrophe. Le premier concerne les formes de la mobilisation face à cette dernière : la catastrophe fait agir un grand nombre de personnes et les transforme, dans le regard des journalistes en tout cas, en acteurs nécessaires de l'événement. Le deuxième, qui est en partie son corolaire mais constitue plutôt un « format » de l'action publique au Sénégal, concerne la personnalisation des actions d'aide aux sinistrés.

2.1 Mobilisation générale ! La communauté nationale au secours des « victimes »

La première caractéristique de l'action en public face à la catastrophe concerne le caractère général de la mobilisation de la « communauté nationale » au premier rang desquels les journalistes, les autorités et les habitants ou les victimes participant ainsi de la production de l'événement. La mobilisation générale indique ainsi qu'il y a là catastrophe, et la catastrophe implique en retour dans le récit journalistique et public une mobilisation générale tendue vers un objectif commun et non discutable : venir en aide aux villes et aux sinistrés (Bovet, Terzi, 2012). L'argument, qui peut paraître tautologique, est en fait au fondement de l'appréhension des événements comme catastrophe, autant par les journalistes comme nous allons le voir, que par les scientifiques insistant sur le caractère de « fait social total » que revêt la catastrophe (Clavandier, 2015). La comparaison entre les inondations de Saint-Louis, et celles de Pikine est éclairante sur ce point. La mobilisation des acteurs pour Saint-Louis et sa région est d'abord celle du journal¹⁵⁰. Sur trente jours de parution entre le 25 septembre et le 29 octobre 1999¹⁵¹, *Le Soleil* consacre ainsi trente-cinq articles aux inondations à Saint-Louis et dans les villes de la région du fleuve Sénégal, lesquels font quinze fois la une, ainsi que deux articles aux conseils des ministres dans lesquels est mentionnée la situation « à Saint-Louis et dans tout le pays ». Sur la même période, les inondations dans la banlieue de Dakar font l'objet de sept articles dont un seul paraît à la Une du journal, alors même que les observateurs sur place y font valoir le caractère inédit des inondations dans la zone et du nombre de personnes affectées¹⁵². La mobilisation est aussi

¹⁴⁹ Mbagnick Diagne, 25,26/09/1999, « Prévention des inondations à Saint-Louis. Les endiguements réhaussés a semaine prochaine », *Le Soleil*, p. inconnue.)

¹⁵⁰ Par le biais des articles publiés mais aussi par l'engagement personnel de son directeur par exemple, membre du bureau du Comité de solidarité avec Saint-Louis qui se monte alors, et dont l'action est relayée dans le journal : Fara Diaw, 14/10/1999, « Inondations. Initiatives concrètes du Comité de Solidarité avec Saint-Louis », *Le Soleil*, p. 2.

¹⁵¹ Date à partir de laquelle je n'ai plus de données. Le journal ne paraît par ailleurs qu'une fois par weekend, ce qui explique que le nombre de jours de parution ne corresponde pas au nombre effectif de jours entre les deux dates.

¹⁵² Khaly Tall s'alarme ainsi dans un article 13 octobre qu'à Pikine « des milliers de personnes sont sans abris » du fait des inondations, et dans un autre du 15 octobre que près de 350 familles de Tivaouane Diacksao, l'une des seize communes de la commune-ville de Pikine alors largement sous les eaux, ont dû quitter leur maison pour être hébergées chez de la famille ou louer ailleurs, tandis qu'un nombre encore plus important de familles de la commune, faute de moyens, continuent à habiter dans des maisons inondées (Khaly Tall, 13/10/1999, « Inondations à Pikine... », *art. cit.* ; Khaly Tall, 16, 17/10/1999, « Tivaouane-Diacksao, quartier en eaux troubles », *Le Soleil*, p. 10). Le journal accorde dans le même temps cinq articles au village sinistré de Donaye, proche de Podor dans la vallée du fleuve Sénégal, l'un des plus affecté par la crue, qui compte alors 110 familles, sur les 250 du village, relogées par les militaires mobilisés dans un camp prévu spécialement à cet effet et ravitaillé par tout un ensemble d'ONG, de membres du gouvernement et de la « société civile » (ces chiffres sont

celle des autorités en charge d'institutions publiques, des membres de société civile, de tout un ensemble de corps constitués et d'organisations nationales ou internationales et des habitants eux-mêmes. A Saint-Louis et dans la région, on assiste à l'implication directe, ou par le biais de dons, de l'Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), du ministre du travail, de l'intérieur, du tourisme, de la communication et de l'hydraulique ainsi que des membres de leurs services, de la protection civile et de son directeur, des représentants des mairies et des préfectures concernées ainsi que leurs services techniques, d'entreprises privées et publiques comme la compagnie d'électricité SENELEC, de marabouts et de fidèles, d'ONG nationales et internationales comme la Croix Rouge et Caritas, d'artistes, d'organismes de coopération internationale (dont la Commission européenne), du président de la République à travers ses consignes directes et ses représentants, de l'armée sénégalaise et française, des corps de la police et des sapeurs-pompiers, et enfin des habitants des villes concernées. La forme d'implication de ces différents acteurs y est qualifiée d'exemplaire, de courageuse, de généreuse, à travers de « vibrants hommages »¹⁵³ mais peut aussi être taxée de manquer d'entrain¹⁵⁴. Dans ce contexte, le « blâme » (Hajer, 1994) revient aux personnes qui ne font rien ou qui détournent l'attention de l'opinion pour des raisons « politiciennes ». Dans l'urgence, il n'y a de place que pour les victimes et les héros. Les habitants touchés font face à un véritable « désastre » et leur situation est un « calvaire » mais ils sont aussi souvent des acteurs particulièrement « tenaces » et ardents des secours et de la lutte pour la protection de leurs communes¹⁵⁵. Les responsabilités des différents acteurs sont évaluées, les culpabilités établies et les actions d'envergure promises¹⁵⁶. En tout état de cause, il est impossible de rester neutre face à la catastrophe, laquelle semble constituer la scène d'un théâtre dont les rôles sont distribués à tous, y compris aux journalistes qui la décrivent, et où les spectateurs sont vivement « appelés » à participer¹⁵⁷ (Boltanski, 1993 ; Bovet, Terzi, 2012). En

ensuite revus à la hausse : à la fin du mois d'octobre, la quasi-totalité du village serait relogée dans les camps, voir Madine Ndao, 01/10/1999, « Crue et lâchers d'eau... », *art. cit.* ; Madine Ndao, 07/10/1999, « Inondations... », *art. cit.* ; Madine Ndao, 11/10/1999, « Podor. Aïssata Niang Ndiaye et Alioune Sow offrent 36 tonnes de vivres aux sinistrés », *Le Soleil*, p. 2 ; Mbagnick Diagne, 19/10/1999, « Des dons aux sinistrés de Donaye », *Le Soleil*, p. inconnue ; Madine Ndao, 27/10/1999, « Croisière humanitaire à Podor », *Le Soleil*, p. inconnue)

¹⁵³ Par exemple : Madine Ndao, Mbagnick Diagne, 06/10/1999, « Inondations à Podor... », *art. cit.*

¹⁵⁴ Les militaires incitent ainsi les habitants des villages et notamment les jeunes à ne pas « rester spectateurs » de leurs efforts mais à venir les appuyer (Mbagnick Diagne, 01/10/1999, « Militaires français et sénégalais à Saint-Louis. La grande chaîne face aux inondations », *Le Soleil*, p. 2.)

¹⁵⁵ Voir entre autres : Mbagnick Diagne, 30/09/1999, « Lutte contre les inondations. Le mouvement « Abdou2000 » offre 22500 sacs aux podoris », *Le Soleil*, p. 11 ; Madine Ndao, 07/10/1999, « Inondations... », *art. cit.*

¹⁵⁶ Sur la responsabilité du barrage, voir Madine Ndao, 01/10/1999, « Crue et lâchers d'eau... » *art. cit.* ; Mbagnick Diagne, 02, 03/10/1999, « Crue du fleuve Sénégal. » *art. cit.* ; Madine Ndao, Mbagnick Diagne, 06/10/1999, « Inondations à Podor. » *art. cit.* ; S. Kamara, 07/10/1999, « Lamine Cisse, ministre de l'intérieur. « La ville n'est pas menacée » » *art. cit.* Sur celle des populations, installées dans des zones inondables, voir Mbagnick Diagne, 14/10/1999, « Débordement du fleuve Sénégal. Les eaux amorcent leur reflux », *Le Soleil*, p. 2.

¹⁵⁷ Mbagnick Diagne, 01/10/1999, « Militaires français et sénégalais à Saint-Louis. » *art. cit.* Sur les appels aux « bonnes volontés » et aux bailleurs de fonds, Fara Diaw, 14/10/1999, « Inondations. Initiatives concrètes... », *art. cit.* ; Auteur inconnu, 27/10/1999, « Conseil des ministres. Aide aux sinistrés des inondations : un appel aux bailleurs de fonds », *Le Soleil*, p. 3. Sur les appels aux autorités voir Mbagnick Diagne, 14/10/1999, « Débordement du fleuve Sénégal... », *art. cit.* Sur les appels à la solidarité voir Khaly Tall, 18/10/1999, « Thierno Mountaka Tall lance une opération de solidarité », *Le Soleil*, p. 2 ; Modou Faye, 21/10/1999, « Humanitaire. Les artistes au secours des sinistrés de Saint-Louis », *Le Soleil*, p. inconnue. La demande d'unanimité dans la poursuite de l'objectif de secours aux sinistrés s'exprime en outre dans les appels à ne pas céder à la « récupération politique » de l'événement. Ces demandes, assez peu présentes dans les articles recensés en 1999 (voir tout de même, Fara Diaw, 14/10/1999, « Inondations. Initiatives concrètes... », *art. cit.*), s'expriment avec force dans les épisodes d'inondations qui vont suivre et qui concerneront la banlieue de Dakar, signe peut-être de la pénétration de l'objet dans le champ politique, d'un plus grand fractionnement de ce champ ou encore d'une

comparaison, si les appels à l'action du gouvernement effectués par les autorités locales sont nombreux à Pikine et Guédiawaye, la mobilisation de celui-ci brille surtout par son absence. Mairies et préfectures y sont en effet « sur le pied de guerre » pour fournir vivres, sable ou gravas pour le remblayage, motopompe et essence pour le pompage mais ne sont soutenues que par certaines « bonnes volontés » telles le maire de Dakar - qui offre en tout trente tonnes de riz pour les sinistrés, 35 millions de francs CFA de matériel, et promet 75 millions de francs CFA pour réaliser avec l'Agence Française de Développement une étude sur la restructuration de Medina Gounass - et certains des services étatiques (d'hygiène notamment)¹⁵⁸. Même les sapeurs-pompiers manquent parfois à l'appel¹⁵⁹. Alors que des moyens importants, de remblayage et de pompage notamment, sont mis en place pour ouvrir les écoles à Saint-Louis et à Dakar, de nombreuses écoles ne sont pas en mesure d'assurer la rentrée des classes dans la banlieue de Dakar¹⁶⁰ du fait des eaux qui ont envahi les salles, et parfois des sinistrés qui y sont logés. Sous la pression de groupes d'habitants qui barrent dès lors les routes et attaquent physiquement leurs mairies, les édiles en appellent à la « générosité » du président Abdou Diouf, pour apporter une solution définitive à la situation¹⁶¹. Mais au regard de la mobilisation pour la banlieue, à propos de laquelle on parle encore de « mares » et « d'eaux stagnantes » pour qualifier les inondations, la catastrophe n'a pas eu lieu.

2.2 Des dons de personnes à personnes : la mobilisation des autorités publiques au Sénégal

Nous touchons là à une seconde caractéristique de l'action publique telle que réalisée par les représentants de l'Etat sénégalais principalement¹⁶² et relayée par les journaux, que la catastrophe révèle plus qu'elle ne produit. Il s'agit de la personnalisation de l'action publique. Si les maires de la banlieue en appellent au président de la République en personne, c'est en effet que l'action personnelle vis-à-vis des sinistrés apparaît comme une modalité de l'action de l'Etat, particulièrement visible durant les catastrophes. Qu'il s'agisse en effet d'attribuer des fonds ou des dons en nature à une organisation d'appui aux sinistrés, à une institution pour mener à bien un programme d'adaptation ou de lutte contre les inondations, ou de conduire un projet ou un programme de politique publique, les articles font quasi-systématiquement procéder ces actions de la volonté de personnes en particulier, souvent associées à une ou plusieurs qualités morales. Les dons sont ainsi qualifiés « d'importants », ou de « considérables », leur composition est précisément détaillée et apparaît souvent dans le titre de l'article, tandis que les personnes sont « déterminées », animées d'un « esprit de dépassement » ou « émues » face au désastre¹⁶³, et que leurs actions sont qualifiées de

plus grande liberté des journalistes à relayer les critiques (voir pour les inondations de 2005 : Ibrahima Mbodj, 24/08/2005, « Eviter les erreurs du passé », *Le Soleil*, p. inconnue ; Fara Samb, 25/08/2005, « Tirer les leçons pour un sursaut national », *Le Soleil*, p. 12)

¹⁵⁸ Khaly Tall, 13/10/1999, « Inondations à Pikine... », *art. cit.* ; Khaly Tall, 16, 17/10/1999, « Tivaouane-Diacksao, quartier en eaux troubles », *art. cit.* ; Khaly Tall, 15/10/1999, Inondations. 20 tonnes de vivres aux sinistrés de Pikine », *Le Soleil*, p. inconnue ; Khaly Tall, 18/10/1999, « Inondations à Pikine. 75 millions pour faire face à la situation », *Le Soleil*, p. inconnue.

¹⁵⁹ Khaly Tall, 27/10/1999, « Inondations. Les maires attendent toujours l'aide », *Le Soleil*, p. inconnue.

¹⁶⁰ Mbagnick Diagne, 07/10/1999, « Pas de problèmes majeurs à Saint-Louis », *Le Soleil*, p. inconnue ; Ibrahima Mbodj, 08/10/1999, « Ecoles. L'année démarre au ralenti », *Le Soleil*, p. inconnue.

¹⁶¹ Khaly Tall, 16, 17/10/1999, « Tivaouane-Diacksao, quartier en eaux troubles », *art. cit.*

¹⁶² Si les dons des marabouts, des artistes, des chefs d'entreprises ou plus généralement des personnalités sont décrite en partie sous le même format, ils ne bénéficient pas de la même dramaturgie dans le journal que ceux effectués par des représentants de l'Etat.

¹⁶³ En témoigne le récit de la visite de la ministre de la communication qui a « fondu en larmes tout au long de son intervention » auprès des « populations sinistrées » du département de Podor ; Madine Ndao, 27/10/1999, « Croisière humanitaire à Podor », *art. cit.*

« spontanées », de « généreuses » ou « d'édifiantes » par leurs interlocuteurs¹⁶⁴. C'est que ces dons ou actions ne se font jamais seuls, mais opèrent face à, et avec, un public dont le nom et la fonction des principaux acteurs sont d'ailleurs très souvent listés, parfois au cours d'un paragraphe entier. Ces manières de présenter l'action publique appelle trois considérations.

D'abord, elle est réservée aux membres de l'Etat, le plus souvent représentés au moment d'une « tournée » dans les zones sinistrées. Les autres acteurs pourvoyeurs de dons ou d'action de lutte contre les inondations voient eux aussi souvent le montant ou la forme de l'action qu'ils entreprennent détaillés, mais ne bénéficient pas de la même dramaturgie que les ministres en déplacement sur le terrain. La deuxième considération concerne les types d'action présentés sous cette forme. Si personnalisation il y a, elle ne semble concerner que les actions positives et effectuées de la manière qui convient (Thévenot, 2006), le manque d'action ou son échec étant à l'inverse toujours renvoyé à une institution ou à un système impersonnel. Cette distinction est très claire dans le cas de l'ONAS, dont le manque d'action est souvent considéré comme une cause des inondations mais n'est pourtant jamais renvoyé à une personne en particulier mais bien à l'institution « ONAS », en incapacité d'intervenir sur certains points ou de régler le problème de façon définitive¹⁶⁵. L'action qui convient semble ici être celle qui combine un diagnostic adapté et incluant la « souffrance » des populations à une réponse associant pourvoyeur(s) identifiable(s) de l'action et bénéficiaire(s) au nom de la relation particulière que ces deux entités entretiennent entre elles. Les responsables élus et du gouvernement sont décrits comme agissant au nom de leur lien particulier aux populations qui les ont élus sur un mode paternaliste parfois prégnant¹⁶⁶ et en portant souvent le « message » ou « l'action » du Président de la République, dont la « détermination » à améliorer les conditions de vie de ses concitoyens est « indéniable »¹⁶⁷. Ils peuvent aussi agir en raison de leur lien particulier au territoire comme cette ministre qui vient « avec des amis » et en tant que ressortissante de la région pour aider ses « parents »¹⁶⁸. Ce registre de l'ancrage est en outre principalement mobilisé pour justifier l'action des autorités locales. La dernière caractéristique de cette présentation de l'action en public à prendre en compte dérive de la seconde. S'il s'agit bien sûr d'une construction journalistique, elle est aussi et surtout le résultat d'une forme de mobilisation collective n'impliquant pas que les pourvoyeurs de l'action, mais aussi ceux qui la reçoivent. C'est d'ailleurs dans la mise en lumière de cet échange qu'opère véritablement la personnalisation de l'action en public. Les liens et les émotions qui justifient

¹⁶⁴ Voir entre (de nombreux) autres : Mbagnick Diagne, 14/10/1999, « Débordement du fleuve Sénégal... », *art. cit.* ; Mbagnick Diagne, 30/09/1999, « Lutte contre les inondations... », *art. cit.* ; Madine Ndao, 11/10/1999, « Podor. Aïssata Niang Ndiaye... », *art. cit.* ; Mbagnick Diagne, 18/10/1999, « Inondations à Saint-Louis. Dons du CISS aux sinistrés », *Le Soleil*, p. 4.

¹⁶⁵ Cela ne veut pas dire que les membres de l'ONAS ne peuvent pas être interviewés, mais la conversation est dès lors d'ordre technique et vise à expliquer le champ de compétences de l'institution, les actions effectuées et les programmes à mettre en œuvre (voir par exemple les deux articles Saliou Fatma Lo, 30/07/1999, « Abdoulaye Sène, directeur général de l'ONAS. « Nous expérimentons des grilles inviolables » », *Le Soleil*, p. 13, et Khaly Tall, 30/07/1999, « La vétusté du réseau en question », *Le Soleil*, p. 14.).

¹⁶⁶ Les « tournées » des ministres dans les zones inondées, véritable figure imposée de la gestion des inondations, sont ainsi l'occasion pour ces derniers de « reconforter des personnes – souvent des femmes et des enfants-évacuées de leur village » (Madine Ndao, Mbagnick Diagne, 06/10/1999, « Inondations à Podor... », *art. cit.*) ou encore de « récompenser la foi religieuse des populations [...] particulièrement courageuses et dignes » (Madine Ndao, 27/10/1999, « Croisière humanitaire à Podor », *art. cit.*). Le paternalisme constitue ici la mise en forme de la relation entre gouvernants et gouvernés mais ne résume pas nécessairement l'ensemble des rapports sociaux qui se jouent dans cette relation, j'y reviendrai.

¹⁶⁷ Madine Ndao, 27/10/1999, « Croisière humanitaire à Podor », *art. cit.* ; Madine Ndao, 07/10/1999, « Inondations... », *art. cit.* ; B. Maurice Ndiaye, 25/10/1999, « Marie-Louise Correa. Solidarité avec les sinistrés », *Le Soleil*, p. 2.

¹⁶⁸ Madine Ndao, 11/10/1999, « Podor. Aïssata Niang Ndiaye... », *art. cit.*

sa réalisation sont révélées « face au calvaire » ou au « dénuement et au courage » des populations, l'action envers elles engageant dès lors des relations d'empathie de personne à personne, et étant saluée au titre de la « générosité » et de la « spontanéité » du pourvoyeur¹⁶⁹. Ce n'est pas tant que l'institution ou l'organisation derrière les personnes est effacée, ces dernières sont toujours bien présentes et la fonction et la place de chacun dans ces organisations est systématiquement rappelée. C'est plus que, dans la performance, l'institution est incarnée par la personne pourvoyeuse, que cette dernière agisse en son nom propre ou au nom de l'institution¹⁷⁰. L'action de l'Etat prend alors la forme d'un don de la part d'une personne qui l'incarne à des populations dont la souffrance et les efforts justifient son intervention. Ce type d'action nécessite donc que le pourvoyeur et la victime incarnent des qualités morales spécifiques, moule dans lequel, on va le voir, il est plus difficile de couler les habitants de la banlieue de Dakar, décrits par les journaux comme des crapules plus que comme des victimes. Loin d'être propre au Sénégal, cette mise en forme, qui apparaît particulièrement prégnante en temps de catastrophe, s'y ancre dans la trame habituelle de l'action en public des institutions. Ce dernier aspect est particulièrement intéressant car il touche l'une des figures de l'analyse par les sciences sociales de l'action de l'Etat au Sénégal, et en Afrique en général, celle du clientélisme ou de « l'Etat patrimonial » (Dahou, Foucher, 2004 ; Diop, 2013). Sans se prononcer pour l'instant sur le fond de la question et sur « l'économie morale » qui semble régir ce rapport gouvernants-gouvernés, on peut noter que la personnalisation constitue une mise en forme légitime de ce rapport en cela qu'elle est mise en exergue dans les journaux qui sanctionnent les dons par les expressions de gratitude des bénéficiaires, signe que l'action s'est déroulée selon le bon format (Thévenot, 2006). Le narratif de l'urgence et de la mobilisation générale face à la catastrophe s'articule ici à une manière de conduire et de mettre en forme l'action de l'Etat basée sur le secours et la sollicitude personnelle de ses agents vis-à-vis des « populations ».

L'inondation comme catastrophe se traduit donc pas une forme de mobilisation, générale, et par un format d'action publique qui s'incarne dans le secours et le don. Le diagnostic de désorganisation et de multiplicité des acteurs intervenant, et donc de leur nécessaire coordination et concentration, sert ainsi de base au plan ORSEC mais aussi aux multiples commissions créées à la suite de l'élection d'Abdoulaye Wade en 2000, et visant à rassembler les acteurs de la prévention et de la lutte contre les inondations dans un même cadre de coordination¹⁷¹. Narratif du secours et de l'urgence devant le désastre, l'action qui est son corolaire dans le cadre des inondations est cependant de plus en plus présentée comme une action « palliative » à mesure qu'émerge un autre narratif décrivant les inondations comme un problème « structurel » et leur gestion comme une nécessaire adaptation du territoire (Leclercq, 2020). L'année 1999 constitue à ce titre une charnière dans l'histoire politique du Sénégal. Alors que le parti socialiste a connu d'importantes déconvenues aux élections législatives de 1998 et ne parvient pas à se réformer (Dahou, Foucher, 2004), le pays se prépare aux élections présidentielles de l'an 2000. Cette tension est visible dans la période qui suit les inondations à partir de fin octobre. Tandis que les « techniciens », les ONG et les autorités en font alors le bilan partout

¹⁶⁹ Madine Ndao, Mbagnick Diagne, 06/10/1999, « Inondations à Podor... », art. cit. ; Madine Ndao, 27/10/1999, « Croisière humanitaire à Podor », art. cit., B. Maurice Ndiaye, 25/10/1999, « Marie-Louise Correa. Solidarité avec les sinistrés », *Le Soleil*, p ; 2

¹⁷⁰ La source des dons est d'ailleurs parfois particulièrement floue, on ne sait pas si c'est tel ou tel ministre qui donne de sa poche, ou s'il s'agit de fonds mobilisés par son ministère.

¹⁷¹ Ces commissions et unités sont dans leur ordre d'apparition la Commission Nationale de Gestion Prévisionnelle des Inondations (CONAGPI) créée en 2001, la Cellule Nationale de Prévention et de Lutte contre les Inondations (CNPLI) créée en 2003, la Commission Nationale de la Prévention, de Supervision et de Suivi de la Lutte contre les Inondations (CNPSSLI) créée en 2007, la Plateforme Nationale pour la Réduction des Risques Majeurs de Catastrophe (PNRRMC) créée en 2008, et l'Office National de Prévention des Inondations (ONPI) créé en 2012 (Schaer *et al.*, 2017).

dans le pays, et que les maires de Pikine et de Guédiawaye, toujours sous les eaux, continuent de lancer des appels à l'aide, Abdoulaye Wade, perçu alors comme l'opposant principal du président Abdou Diouf, opère un retour triomphal à Dakar après un séjour à l'étranger selon une dramaturgie classique de la conquête du pouvoir au Sénégal¹⁷². Devant la situation nationale, il se dit alors « assuré de sa victoire au premier tour »¹⁷³. A partir de cette date, Mame Demba Thiam estime que l'eau devient un « joker politique » dans toutes les campagnes nationales et locales, susceptible d'être systématiquement utilisé contre le candidat sortant (2011, p. 71-72), et note, sans toutefois donner de chiffres précis, que le Parti socialiste subit des revers importants aux élections présidentielles de 2000 partout où les inondations ont fait des victimes. En 1999 donc, les inondations sont devenues un sujet politique, et la « grogne » qu'elles soulèvent dans une partie de l'opinion appelle à une révision des formats d'action jusqu'alors utilisés pour les traiter.

II. Des narratifs du secours et de l'aménagement du territoire : *Jaxaay*, le PROGEP et les banlieues

Nous avons vu dans le chapitre précédent que, si des épisodes marquants, catastrophiques, jalonnent l'appréhension des inondations dans la banlieue de Dakar, c'est bien plus leur caractère redondant et permanent par endroit qui fait problème pour ses habitants. Dans *Le Soleil*, la gestion des inondations apparaît aussi comme un problème récurrent dans la capitale en général et dans les banlieues et quartiers populaires en particulier. Dans ces espaces, elles s'ajoutent aux multiples stigmates qui les affectent déjà, et dont leurs habitants sont peu ou prou « coupables ». C'est en s'appuyant sur ce précédent narratif qu'émerge peu à peu, autour d'un diagnostic associant « retour des pluies », topographie des bassins versants et urbanisation informelle, le narratif encadrant l'action publique de gestion des inondations telles que menée par le gouvernement du Sénégal et la Banque Mondiale. Si les habitants continuent d'être désignés comme « coupables » de leur sort, ils se voient aussi attribués, en fonction des circonstances et au sein d'une approche technicisant la question des inondations, comme des « victimes » justifiant ainsi une intervention des autorités publiques et des institutions internationales.

1. Assainir la banlieue : morale et agentivité des infrastructures d'assainissement

Faire une recension des articles concernant la banlieue durant la période d'hivernage réserve des surprises. Alors qu'une partie de plus en plus importante du territoire des villes de Pikine, Guédiawaye et Rufisque, et les communes d'arrondissement qu'elles abritent, est soumise aux inondations durant cette période, les apparitions de ces dernières en Une concernent majoritairement des faits divers mentionnés dans de simples encarts.

¹⁷² Je remercie Emmanuelle Bouilly de m'avoir suggéré ce point.

¹⁷³ Samboudian Kamara, 28/10/1999, « Retour de Me Wade. « Je suis assuré de ma victoire au premier tour ! » », *Le Soleil*, p. 4.



Figure 3.1. Un mois de septembre agité : la banlieue telle qu'exposée sur les unes du *Soleil* en 1993

Dans l'ordre, les unes des journaux du 11, 12/09/1993, du 14/09/1993, du 16/09/1993 et du 23/09/1993.

En 1987, date de recension de la première inondation à DTK, aucune de ces villes n'apparaît en Une sur les mois allant de juillet à septembre. En 1990, la commune de Keur Massar, à l'extrême périphérie de la ville de Pikine, y est mentionnée une fois car cette dernière va accueillir 2500 familles du reste de la ville affectées par les inondations. En 1993, les communes d'arrondissement de banlieue apparaissent huit fois en une, dont sept fois pour des faits divers (Figure 3.1). Sur les deux mois enquêtés de 1996, aucune de ces communes n'y apparaît, alors que la ville de Pikine y est mentionnée deux fois sur les mois de septembre et d'octobre 1997, la première pour mettre en lumière l'insécurité qui semble y régner, la deuxième pour annoncer la fin d'une grève des taxes dans ses marchés. Entre juillet et octobre 1999, la ville de Guédiawaye et le quartier d'Icotaf font deux fois la Une pour des faits divers, tandis que les « banlieusards » et la ville de Pikine y apparaissent aussi pour des faits liés aux inondations. En 2000 enfin, le calvaire routier des habitants de ces villes apparaît en une, tandis que la mairie de Pikine y défraye la chronique avec une affaire d'emplois fictifs. S'ils ne sont pas représentatifs de l'ensemble du discours tenu sur la banlieue dans ces pages durant la décennie, ces quelques chiffres disent la place qu'elle occupe dans les rues et les kiosques où les vendeurs exhibent leur Une pour attirer le chaland.

Associée à l'insécurité et à la criminalité donc, la banlieue se caractérise aussi dans ces pages par son insertion dans un ensemble de causes et de figures urbaines qui font d'elle une création de ruraux d'une part, un lieu d'informalité, d'insalubrité et envahi par les « eaux stagnantes » d'autre part¹⁷⁴.

¹⁷⁴ A partir de la fin de la décennie cependant, et dans une tendance timide qui va se confirmer la décennie suivante, cette entité urbaine devient aussi pour certains journaux, comme pour de nombreux observateurs, un

L'association quasi systématique de ces trois derniers thèmes pour qualifier les périphéries semblent trouver leur origine dans le traitement de la question sociale dans la ville centre (Faye, Thioub, 2003). Ainsi, en 1987, le thème urbain majeur des mois de juillet à septembre réside dans l'insalubrité et son traitement, à Dakar comme dans les villes en région. Jusque dans les années 2000, un terme est souvent employé par les journalistes du *Soleil* pour désigner les grandes opérations de nettoyage urbain, celui « d'opération Augias »¹⁷⁵. A Dakar, leurs causes sont toujours les mêmes. L'insalubrité y rattrape la ville, d'une part du fait de l'arrivée des eaux de l'hivernage qui « révèle » les ordures et les canalisations bouchées¹⁷⁶ (voir sous-partie suivante). Aussi par le biais des quartiers « flottants » et des activités informelles, dont les habitants ou pratiquants, issus de l'exode rural, ne savent pas appliquer les règles d'hygiène les plus élémentaires¹⁷⁷, risquant de propager des maladies à toute la ville via la nourriture qu'ils vendent dans les marchés, dans les commerces ambulants ou dans les *tangana*¹⁷⁸. La cité cap-verdienne, située en face de la Grande Mosquée dans la partie Nord du Plateau, revient ainsi année après année comme un exemple de la corruption de la ville formelle par les quartiers informels tenus pour responsables des jets de déchets sur la voie publique, de l'obstruction des canaux d'assainissement et de drainage, des contaminations de leurs eaux par les défécations, mais aussi de la consommation de drogue et de l'insécurité dans le quartier¹⁷⁹. Plus généralement, l'ensemble des activités appelées « informelles » comme la vente à la sauvette ou la mendicité sont incluses dans ces opérations où il s'agit aussi bien de sanctionner les « contrevenants » (aux lois sur l'hygiène donc, mais aussi sur l'occupation de l'espace public et sur l'habitat) que de « sensibiliser les populations ». A l'intérieur de la capitale formelle, les déchets et les humains associés à certaines pratiques y sont considérés comme des « encombrements » et les quartiers informels comme des « plaies » à soigner (voir Figure 3.2 et Faye, Thioub, 2003). Si l'Etat doit apporter la « cure », c'est bien les habitants de ces quartiers ou pratiquants de ces activités qui sont considérés comme responsables de leur situation d'une part, des atteintes à la ville et au « cadre de vie » d'autre part.

lieu de création et d'innovation sociale. Les mouvements *set setal*, *bul faale* et *Y'en a marre*, porteurs d'une identité positive pour les jeunes et les *waa banlieue*, dont les slogans et les porte-paroles deviennent des acteurs majeurs de la contestation sociale, le mouvement *Y'en a marre* contribue même pour certains à la défaite du président Abdoulaye Wade en 2012, participant beaucoup à cette reconnaissance, (voir Havard, 2001 ; Ba, 2016).

¹⁷⁵ Les opérations de *set setal*, rendues célèbres dans le champ scientifique par Mamadou Diouf (1992) pour leur portée politique et contestataire, et qui consistent en une réappropriation collective de l'espace urbain, souvent par un « groupe de jeunes », par le nettoyage de leur quartier, parfois associé à du tag, ne sont pas incluses dans ces opérations Augias. Là où le *set setal* est associé dans le journal à une initiative de quartier, souvent décrite comme un exemple « d'engagement », les opérations Augias sont lancées par les pouvoirs publics et mobilisent les services ministériels de l'assainissement, parfois les forces de l'ordre etc. pour « rétablir » la salubrité de la ville.

¹⁷⁶ Pape Mor Sylla, 02/08/1987, « Pour vaincre l'insalubrité, une opération Augias lancée », *Le Soleil*, p. 23.

¹⁷⁷ Voir Khalifa Mbengue, AP/MSP, 29/07/1987, « Assainissement. Le Plateau fait sa toilette », *Le Soleil*, p. inconnue ; Khaly Tall, 07/07/1993, « Désencombrement. Au tour du marché HLM », *Le Soleil*, p. 5 ; Doudou Sarr Niang, 28/07/1999, « Cité cap-verdienne. Une beauté perdue », *Le Soleil*, p. 7.

¹⁷⁸ Les *tangana* sont des restaurants populaires, souvent constitués d'une petite pièce avec ou sans tables, et d'une petite cuisine, où d'une seule pièce dans laquelle est préparé et consommé le repas.

¹⁷⁹ Khalifa Mbengue, AP/MSP, 29/07/1987, « Assainissement... », *op. cit.* ; Doudou Sarr Niang, 28/07/1999, « Cité cap-verdienne... », *op. cit.*

Nous avons vu la façon dont les Etats colonial et postcolonial ont tenté de repousser la figure de l'informel et les habitants qui l'incarnent (migrants, journaliers, habitants des « bidonvilles » de la Medina etc.) vers les marges de la ville en aménageant les villes de la banlieue. Au regard de la manière dont les journalistes et les acteurs qu'ils relaient parlent de ces dernières, le stigmate associé à ces pratiques semble s'être en partie déplacé avec ces habitants, servant cette fois moins à qualifier une figure corruptrice que des espaces géographiques et administratifs, renvoyés à la violence, l'insalubrité, les eaux stagnantes associés aux risques

de maladie¹⁸⁰, au chômage et aux embouteillages. Ses quartiers y sont régulièrement qualifiés de « populeux », reprenant ainsi les termes employés par l'administration coloniale dans l'aménagement de la Medina au début du XX^{ème} siècle (Faye, Thioub, 2003, p. 95), et leurs habitants, victimes ou coupables de leur condition¹⁸¹, sont surtout accusés d'accepter d'y vivre dans des conditions repoussantes pour le commun des mortels, associant saleté, insécurité, risques de maladies et eaux stagnantes. Ce transfert du stigmate vers des espaces délimités, associés à des villes ou des quartiers, entraîne cependant un transfert au moins partiel de la responsabilité de leur dégradation. Si l'exode rural constitue là encore un facteur de l'émergence des banlieues¹⁸², le manque de contrôle de



Figure 3.2. « Une plaie à soigner »

Au centre de la photo, un policier en uniforme et un membre du service d'hygiène dans le quartier populaire de *Poukhou Diné* (« Trou du diable »), dans le quartier historique du Plateau.

Modou Mamoune Faye, 30/07/1987, « Assainissement du Plateau. Dissuasion et sensibilisation », *Le Soleil*, p. 5.

¹⁸⁰ Sur l'associations entre maladies et eaux stagnantes dans la ville, voir Jean Pires, 25/07/1991, « L'hivernage de tous les dangers », *Le Soleil*, p. inconnue ; M. Kasse, 23/08/1996, « Santé. Le choléra refait surface », *Le Soleil*, p. 5 ; Abdoulaye Thiam, 02/09/1997, « Maladies liées à l'eau : le service d'hygiène de Dakar sur la brèche », *Le Soleil*, p. 3 ; Fara Diaw, 28/07/1999, « Le service d'hygiène sur la brèche en août », *op. cit.*

¹⁸¹ Il s'agit ici des deux figures entre lesquelles oscillent le plus souvent les journalistes et les politiques pour qualifier les habitants de la banlieue, à la fois contraints de vivre dans des espaces urbains dégradés, mais participants de leur dégradation. Voir Khaly Tall, 30/08/1991, « Pikine. Conférence du GER de Dakar. Espaces urbains et éco-santé », *Le Soleil*, p. 5 ; Doudou Sarr Niang, 28/07/1999, « Eaux usées, eaux stagnantes, mouches et moustiques. Vivre avec l'insalubrité à Dakar », *op. cit.* ; M. S., 11/07/1993, « Explosion urbaine et accès aux services de base. La grande spirale », *Le Soleil*, p. 8 ; Fatou Gaye Seck (stagiaire), 18/08/2009, « Medina Gounass. Presqu'un îlot ! », *Le Soleil*, p. inconnue. Les banlieusards peuvent aussi être accusés d'exporter ce mode de vie. Le propriétaire des logements informels en plein cœur du plateau et au sein desquels habitent dans des conditions indignes « des pauvres lingères venues faire fortune à Dakar » habite bien sûr lui-même à Pikine (Khalifa Mbengue, AP/MSP, 29/07/1987, « Assainissement... », *op. cit.*)

¹⁸² Un article paru en 1993 résume parfaitement le lien établi entre la croissance des banlieues, l'exode rural, la pauvreté et la dégradation de l'environnement en retraçant le parcours paradigmatique d'un travailleur informel de la décharge de Mbeubeuss, dans l'extrême périphérie de l'agglomération. Ancien éleveur, il quitte son village durant la période de sécheresse pour venir chercher un travail illusoire à Dakar. Il traverse les affres du bidonville et des quartiers flottants de la capitale et échoue finalement à la décharge. Ce parcours est utilisé pour mettre

l'urbanisation et le sous-équipement, réel ou fantasmé, de ces espaces est régulièrement mis en lumière comme facteur explicatif de cette dégradation et comme devant constituer le point de départ de politiques urbaines volontaristes¹⁸³. En ce qui concerne les inondations, c'est principalement l'absence de réseaux d'assainissement qui, associée à l'inconséquence des habitants et aux pluies, explique ainsi l'envahissement des rues et des maisons par les eaux. Héritière d'une lecture de la situation dakaroise et de la ville formelle appliquée à l'ensemble du territoire, c'est cette interprétation qui va être mobilisée tout au long de la décennie 1990 pour expliquer les inondations en banlieue (voir figure 3.3).

en scène les dangers de l'accroissement démographique et de l'exode rural sur l'environnement, lesquels contribuerait à une intensification de l'utilisation des ressources et au rejet des déchets, contribuant au déséquilibre entre population et environnement, dans une attaque en règle de la ville et de la vie urbaine et une glorification de la vie, forcément frugale, aux champs. Voir M. S., 11/07/1993, « Explosion urbaine et accès aux services de base... », *art. cit.*

¹⁸³ Voir Figure 3.3 et Moustapha Sene, 11/07/1993, « DPP. Les stratégies traduites en projets », *Le Soleil*, p 9. ; Abdoulaye Thiam, 07/07/1999, « Habitat spontané. La nouvelle approche de l'Etat », *Le Soleil*, p. 9-10.



Figure 3.3. Un diagnostic bien établi : l’assainissement comme facteur des inondations

Si l’assainissement est mentionné dans le titre de cet article d’août 1990, le journaliste y parle bien des inondations que connaît la capitale qui, « depuis qu’il a recommencé à pleuvoir en abondance », se « transforme en piscine » à chaque hivernage. Le journaliste liste trois facteurs de cet état de fait. D’abord la « vétusté du réseau d’évacuation des eaux », ensuite le fait que les « populations » jettent leurs eaux usées dans les conduites d’eaux pluviales, enfin que ces dernières cèdent à la « ruée vers l’habitat » du fait de la pression démographique entraînant une installation dans des lieux non assainis pour elles, et un faible empiètement à assumer les « coûts exorbitants » de l’assainissement des quartiers pour les promoteurs. S’en suit une liste des « points noirs » identifiés par la SONEES (ancêtre de l’ONAS) comme étant susceptible d’être inondés à l’intérieur de leur réseau (soit à l’intérieur de la ville de Dakar). Pour chacun d’entre eux, un diagnostic différent, accompagné de solutions de réfections ou de créations de canaux plus ou moins financées. Pikine est mentionnée dans l’article annexe, comme cible d’un projet soutenu par l’Etat sénégalais visant à y construire des stations de pompage et à financer 1653 branchements individuels à l’égout (sur une population comptant déjà plus de 500000 habitants). C’est que, si les diagnostics sont déjà établis par tout un ensemble d’acteurs (mairies, groupes d’étude, SONEES, gouvernement), les financements sont rares pour ce genre de projet. Le journaliste explique ainsi que les bailleurs de fonds considèrent l’assainissement comme « un créneau peu porteur ».

Amadou Pam AP/MIA, 09/08/1990, « Assainissement de la capitale. L’état des lieux », *Le Soleil*, p. 2.

Appréhension morale de l’espace urbain, la lecture des inondations en termes de défaut d’assainissement s’appuie donc aussi sur la structure matérielle de la ville et de ses réseaux de canaux, de regards et d’exutoires, souterrains ou à ciel ouvert. Cette structure de la machine urbaine constitue un pilote bien visible de l’action publique, et donne à voir les formes rigides et implacables de la ségrégation urbaine (Lorrain, 2004). A la fin des années 1990, seules quatre villes du Sénégal sont considérées comme « assainies » car dotées d’un réseau fonctionnel : Dakar, Louga, Kaolack et Saint-Louis¹⁸⁴. Pour autant, les journalistes comme les représentants de l’Etat central appréhendent la situation principalement par rapport à l’action des organes de politique publique en charge de cette question. Durant toute la décennie 1990, vont ainsi se succéder des articles sur les effets des inondations sur la circulation et la vie des habitants de l’agglomération, mais en parallèle d’autres

¹⁸⁴ Papa Boubacar Samb, 22/10/1999, *Lutte contre les inondations. L’ONAS réalisera d’importants travaux en l’an 2000*, *Le Soleil*, p. 4.

traitant de l'action de la SONEES puis de l'ONAS¹⁸⁵. Les villes « non assainies », notamment celles de banlieue, sont ainsi renvoyées à l'inconséquence de leurs habitants qui, expression de l'urgence ou d'un provincialisme coupable, se sont installées dans des zones non assainies, laissant à l'Etat le soin d'en rattraper les conséquences¹⁸⁶. Lorsqu'il est question de l'action du gouvernement contre les inondations en banlieue, il s'agit toujours de déplacer les habitants dans des « parcelles assainies » ou de construire un canal d'assainissement, projets qui, l'un comme l'autre, peinent à voir le jour, et sont par ailleurs contestés par les populations qui en font l'objet¹⁸⁷. La décentralisation de 1996, en transférant certaines compétences relatives à l'urbanisme à des maires désormais élus, va cependant contribuer à transformer en partie le regard des journalistes et des autorités locales sur les inondations en banlieue. Si l'irresponsabilité et les conditions de vie de ses habitants sont toujours déplorées, l'Etat central est de plus en plus critiqué pour son absence d'action structurelle sur les problèmes auxquels font face ces municipalités¹⁸⁸.

Les mairies nouvellement en place sont ainsi très rapidement confrontées à l'absence de réseaux d'assainissement et d'équipements dans leurs localités en même temps qu'elles doivent répondre aux demandes de leurs habitants ou usagers en la matière. La grève des taxes menée par les commerçants des marchés de Pikine en 1997 est révélatrice de ces enjeux nouveaux. Outre les subventions accordées de manière parcimonieuse par l'Etat, les mairies ne disposent en effet que des taxes appliquées quotidiennement aux commerçants des marchés se trouvant sur le territoire de leur commune pour alimenter leur budget. Face à l'absence de réseau d'évacuation des eaux durant un hivernage assez pluvieux, les commerçants refusent de payer ces taxes, et ce sont finalement les mairies des communes-villes de Pikine et de Guédiawaye (et donc pas les mairies des communes d'arrondissement situées sur leur territoire) qui doivent intervenir pour remblayer les marchés, pomper les eaux de pluie et installer des latrines après deux semaines de grève. Ces dernières insistent cependant sur le fait que la responsabilité de construire des canaux d'évacuation des eaux incombe à l'Etat et que, sans son action, la situation sera amenée à se reproduire¹⁸⁹. Cette période marque aussi l'arrivée de nouvelles formes de contractualisation entre mairies et organismes issus de l'Etat et de l'aide internationale autour de « projets » mobilisant une forte rhétorique participationniste et

¹⁸⁵ Par exemple Bachir Sane, 09/09/1991, « Système d'assainissement inopérant. Des quartiers de Dakar sous les eaux », *Le Soleil*, p. 6 ; M. Kasse, 20/08/1996, « Echangeur de Grand Médine. La solution par le bassin de captage », *Le Soleil*, p. inconnue ; M. Kasse, 01/10/1997, « Assainissement. Le calvaire des habitants des unités 13 et 14 », *Le Soleil*, p. inconnue ; A. D. Cissokho, 30/07/1999, « Inondations. L'ONAS déploie son parapluie », *Le Soleil*, p. 13.

¹⁸⁶ Alassane Diawara, 16/07/1991. « Encombrement, insécurité, embouteillage. Dakar explose », *Le Soleil*, p. 7.

¹⁸⁷ Certains habitants de Pikine affectés par les inondations sont ainsi relogés à Keur Massar, en grande périphérie de l'agglomération, dès 1990 par le Président lui-même (Pape Sanor Drame et Mamadou Wathy, 09/07/1990, « Après les inondations de Pikine. Les familles recasées à Keur Massar », *Le Soleil*, p. 7.). En 1991, 1200 parcelles seraient en cours de viabilisation à Keur Massar là encore pour accueillir des sinistrés (Pape Sanor Drame, 30/09/1991, « Dakar. Assainissement et sécurité. Pikine face à ses maux », *Le Soleil*, p. 13.), projet qui ne semble pas aboutir suite au refus des ménages concernés (Mohamadou Sagne, 24 et 25/08/1996, « Gounass-Pikine, proie des eaux », *Le Soleil*, p. inconnue.). Deux projets de canaux d'évacuation des eaux sont en outre lancés à partir de 1990, un premier le long de la route nationale qui ne semble pas aboutir quand le deuxième est bel et bien creusé mais détruit quelques années plus tard lors de la rénovation de cette même route (Khaly Tall, 13/10/1999, « Inondations à Pikine. Le comité de crise passe aux actes », *Le Soleil*, p. inconnue).

¹⁸⁸ Ibrahim Sarr, 10/09/1997, « Banlieues et insécurité. Pikine a trop vite grandi », *Le Soleil*, p. 8. ; A Mbodj, 10/09/1997, « L'apport des comités de vigilance », p8 ; Khaly Tall, 06, 07/09/1997, « Inondations de Pikine Est : une solution heureuse pour les populations », *Le Soleil*, p. 2 ; Kaly Tall, 13/10/1999, « Inondations à Pikine... », *art. cit.*

¹⁸⁹ Adama Mbodj, 22/09/1997, « Grève des taxes à Pikine. Guédiawaye lève le mot d'ordre », *Le Soleil*, p. inconnue ; Adama Mbodj, 25/09/1997, « Grève des taxes à Pikine. Première concertation entre les parties », *Le Soleil*, p. inconnue ; Khaly Tall, 01/10/1997, « Marchés de Pikine. Fin de la grève des taxes », *Le Soleil*, p. 2.

ournée vers le « développement local » (Piveteau, 2005), qui ne viennent pas cependant remplacer la demande « d'action structurelle » adressée à l'Etat¹⁹⁰. Elles contribuent en revanche à déplacer la focale des journalistes vers les « efforts réalisés par les populations ». La couverture déjà ancienne des opérations de *set setal* où ces dernières en appelaient au soutien des autorités¹⁹¹ se teinte d'une nouvelle rhétorique présentant certains « banlieusards » comme des nouveaux acteurs des politiques urbaines aux côtés des autorités locales¹⁹². Si Pikine et Guédiawaye apparaissent toujours dans ces articles comme des excroissances de la capitale, réunissant les problèmes posés par l'explosion urbaine de ces dernières décennies, elles sont aussi le lieu d'une nouvelle critique adressée par les autorités locales et, dans une certaine mesure, par les journalistes, à l'Etat central à la fin des années 1990. Dans le contexte nouveau ouvert par l'alternance de 2000 et la décentralisation, les inondations dans la banlieue vont ainsi peu à peu émerger comme un problème spécifique posé au nouveau pouvoir en place.

2. Du secours aux « sinistrés » à l'aménagement des territoires

Elu en grande partie par les « jeunes », et notamment par les centres urbains, Aboulaye Wade arrive au pouvoir dans un contexte de tension sur la question des inondations. Cependant, ses engagements de campagne n'aboutissent pas, dans les premières années de son mandat, à la mise en œuvre d'une véritable politique de gestion des inondations. En 2005 néanmoins, l'ampleur de la catastrophe est telle qu'elle force l'Etat à réagir en lançant le plan *Jaxaay*, présenté alors comme la réponse « structurelle » aux maux dont souffre la banlieue depuis tant d'années. Cette date marque aussi des mobilisations internes à l'appareil d'Etat qui vont permettre de faire évoluer petit à petit le narratif proposé par le plan *Jaxaay*, pour aboutir à partir de 2012 et avec l'aide de la Banque Mondiale, au Programme de Gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique, le PROGEP. Comprendre le passage d'un narratif de l'action publique de gestion des inondations à un autre, c'est comprendre les interactions entre des diagnostics du problème, des mobilisations d'acteurs, et des formats de l'action publique.

2.1 Les « populations » victimes de la « nature » dans le plan *Jaxaay*

A partir de la fin des années 1990, la restructuration urbaine commence à être présentée comme une solution possible au problème des inondations. Forte d'un soutien international important¹⁹³, la première opération de ce type soutenue par le gouvernement sénégalais et l'agence de coopération allemande, la GTZ, a en effet été lancée dans la commune de banlieue de Dalifort en 1987 (Sané, 2013).

¹⁹⁰ Yamar Diop, 15/07/1999, « Lancement de la troisième phase de PAM/SEN à Pikine », *Le Soleil*, p. inconnue ; Khaly Tall, 17/08/2000, « ADM-Pikine. Un contrat de plus de 5 milliards passé », *Le Soleil*, p. 9.

¹⁹¹ Mamadou Mika Lom, 29/08/1990, « Assainissement et embellissement des quartiers. Quand les jeunes s'en mêlent », *Le Soleil*, p. 3.

¹⁹² A Mbodj, 10/09/1997, « L'apport des comités de vigilance », *art. cit.* ; Yamar Diop, 15/07/1999, « Lancement de la troisième phase de PAM/SEN... », *art. cit.*

¹⁹³ Basée sur les analyses de Turner (1976) insistant sur l'intérêt du soutien à l'auto-construction et au « secteur informel » dans la production des environnements bâtis, la réhabilitation des quartiers précaires plutôt que leur destruction est en effet préconisée par les instances internationales à partir la conférence internationale Habitat I de Vancouver en 1976 (Clerc, Deboulet, 2018). Le Brésil fait partie des pays expérimentant des formes de restructuration liées à la régularisation des quartiers informels dès le début des années 1980 à travers plusieurs programmes dans lesquels sont impliqués, entre autres, l'agence de coopération allemande, la GTZ. C'est forte de cette expérience que cette dernière participe à l'opération de restructuration de Dalifort, Pikine, à la fin des années 1980 et durant les années 1990.

Visant à rompre définitivement avec la « politique du bulldozer » pour au contraire permettre aux habitants des quartiers irréguliers de rester sur place, d'acquérir progressivement des droits de propriété formels, et d'accéder à des équipements urbains comme des routes ou des infrastructures socio-sanitaires, cette opération est rapidement considérée comme un succès¹⁹⁴. Formalisée dès 1991 par une « Politique nationale de restructuration et de régularisation foncière de l'habitat spontané » et des institutions chargées de la mettre en œuvre comme la Fondation Droit à la Ville (FDV), l'approche est en outre soutenue par les commissions mises en place par Abdoulaye Wade pour réfléchir à une « solution définitive » aux inondations (ACASIS, 2014). Pour autant, les programmes tardent à se mettre en place et les rues et les maisons de Pikine et de Guédiawaye continuent de faire face chaque année à l'avancée des eaux. 2005 marque cependant une date charnière dans l'action publique de lutte contre les inondations dans la banlieue. Dès le 26 juillet, de nombreux quartiers de la capitale et de sa banlieue sont inondés, suscitant la colère de leurs habitants qui investissent les rues et y érigent des barricades pour « protester contre les inondations »¹⁹⁵. Première à susciter une action de l'Etat, la cité de classes moyennes « Bellevue » dans le quartier de Hann-Maristes à Dakar, est sous les eaux à partir du 22 août, et entraîne le déclenchement du plan ORSEC¹⁹⁶. Les journaux font la chronique de la ville sinistrée durant la semaine qui suit, et y prennent note des fortes récriminations adressées au gouvernement alors en place. Le 29 août, le président Abdoulaye Wade lance le premier programme étatique visant le règlement « définitif » du problème dans la banlieue, le plan *Jaxaay*¹⁹⁷. Ce dernier consiste principalement dans la mobilisation de l'argent de la fête de l'Indépendance et des élections législatives à venir, entraînant l'annulation de la première et le décalage d'un an des secondes, pour l'attribuer à la construction de logements en grande périphérie de l'agglomération à destination des habitants des quartiers impactés par les inondations. Le diagnostic dressé dans son discours reprend la plupart des figures présentes dans les journaux de la décennie précédente en les agençant de manière à permettre son action (Figure 3.4).

¹⁹⁴ Abdoulaye Thiam, 09/07/1999, « Habitat spontané. La nouvelle approche de l'Etat », *Le Soleil*, p. 9-10 ; Khaly Tall, 09/07/1999, « Abdoulaye Diakhate, directeur de l'urbanisme et de l'habitat. « La restructuration à la place des démolitions », *Le Soleil*, p. 10 ; Khaly Tall, 09/07/1999, « La fondation Droit à la Ville arrive », *Le Soleil*, p. 11

¹⁹⁵ Auteur inconnu, 26/07/2005, « Déluge sur Dakar. Les inondations suscitent la colère et les désagréments », *Le Soleil*, p. inconnue.

¹⁹⁶ Oumar Ndiaye, 22/08/2005, « Inondations dans la capitale. La furie de eaux fait des sinistrés à Dakar », *Le Soleil*,

¹⁹⁷ *Jaxaay* signifie « aigle » en Wolof et symbolise, selon les mots du Président « la hauteur [et] suggère que les populations, désormais, s'installeront sur des sites élevés et non plus dans les bas-fonds, réceptacles naturels des eaux de ruissellement » (Abdoulaye Wade, 29/08/2005, « Adresse du Président de la République à la Nation. « Le moment est venu de recourir à des moyens radicaux » », *Le Soleil*, p. 2.



Figure 3.4 : Un diagnostic réalisé dans les formes

La photo en témoigne, le moment est solennel. S'adressant à la Nation, le Président de la République entend rompre avec « deux décennies de tergiversations » en lançant le plan *Jaxaay*. La première cause des inondations est annoncée dès les premières lignes : « les pluies diluviennes d'une ampleur exceptionnelles [ayant] frappé plusieurs pays » et qui sont « l'expression d'une volonté divine, que nul ne peut contrer ». La deuxième se lie en contrepoint de l'action présidentielle qui vise à déplacer les populations dans des « zones salubres » et surtout « sur des sites élevés et non plus dans des bas-fonds, réceptacles naturels des eaux de ruissellement. » Il n'y est pas question d'assainissement mais de modernité devant remplacer les « bidonvilles ». L'article lié à cette déclaration brosse un portrait héroïque de ce président, « dépositaire de la volonté populaire » (en Une) qui répond avec la « détermination » dont il est coutumier aux « souffrances » et à la « détresse » de son peuple (et même à la mort d'un enfant en Une) en sacrifiant des dizaines de milliards de FCFA à la lutte contre les inondations et à la modernisation des « sites squattés » des « bidonvilles ».

29/08/2005, Abdoulaye Wade et Mamadou Seye, *Le Soleil*, p. 2.

Dans le narratif proposé ici par le Président de la République, puis précisé par les journalistes et les ministres qui se succèdent pour expliquer l'action du gouvernement, les « populations » sont bien sûr les premières responsables de leur situation, elles sont fautives¹⁹⁸, accompagnées en cela par les précédents régimes. Cependant, de manière relativement nouvelle dans le discours des autorités nationales à propos des inondations en banlieue de Dakar, la figure de la « victime » ou du « sinistré »

¹⁹⁸ Voir entre autres : Al Khadj Khaly Tall, 24/08/2005, « Les victimes mesurent-elles leur part de responsabilité ? », *Le Soleil*, p. 13 ; Babacar Dione, 27, 28/08/2005, « Caravane de la solidarité nationale. Farba Senghor pour le recasement des sinistrés », *Le Soleil*, p. 13 ; Doudou Sarr Niang, 29/08/2005, « Deux décennies de tergiversations. La banlieue a trop souffert », *Le Soleil*, p. 4.

s'ajoute à celle de l'habitant coupable, justifiant l'éviction d'ampleur de ces derniers par des motifs à la fois « humanitaires » et légaux¹⁹⁹. Le gouvernement actuel, a ainsi lui aussi une « responsabilité » vis-à-vis du peuple sénégalais, et notamment des plus faibles, dont le Président prend acte en volant à leur secours, sur le mode de la personnalisation dont nous avons vu qu'elle était l'une des marques de l'action publique au Sénégal, notamment en temps de catastrophe. Les « moyens radicaux » proposés par le Président sont enfin caractérisés par des opérations d'aménagement urbain consistant à « sortir » les sinistrés des « bidonvilles » pour les installer dans des « cités modernes » en se réclamant ainsi de la « restructuration » tant promise. Précisons dès maintenant que ce plan ne remplira pas ses promesses puisqu'il se traduira par la réalisation d'environ 2000 logements sur les 4000 initialement prévus dans la « cité Jaxaay », en grande périphérie de l'agglomération, et par le creusement de bassins de rétention des eaux, sorte de larges fosses non aménagées en lieu et place de certains quartiers déguerpis et censés recueillir les eaux de pluie²⁰⁰. Ce qui nous intéresse cependant, c'est que la transformation du narratif des inondations met en lumière l'émergence d'un nouveau diagnostic de la situation.

D'abord, l'ampleur de la catastrophe est reconnue et justifie le recours « à des moyens radicaux » (figure 3.4) en contrepoint des mesures de « colmatage » menées par les gouvernements précédents. Les actions ponctuelles de pompage menées par les collectifs d'habitants, les autorités publiques et certaines agences gouvernementales, notamment à l'occasion des plans ORSEC, en vue de secourir les quartiers inondés ne résolvent pas le problème structurel qui est avant tout d'ordre topographique et urbanistique. C'est cette ampleur et le caractère exceptionnel de la situation qui frappe « l'ensemble de la nation » ainsi que d'autres pays, qui justifient le statut de victimes attribué aux habitants. Ce diagnostic organise en outre deux séquences majeures dans l'explication des inondations : l'installation au tournant des années 1970 de « migrants ruraux » dans des zones inondables avec la complicité des autorités alors en place, et le « retour des pluies » et des eaux à partir des années 1990, lesquelles retrouvent leur « lit naturel », dans les anciennes mares et cours d'eau désormais urbanisés²⁰¹. Face aux éléments, dont l'intangibilité est évoquée par le recours à Dieu, et aux contraintes territoriales, pas d'autres solutions que le déplacement des populations dans des lieux plus propices à leur accueil. Si cette naturalisation de la catastrophe n'est pas nouvelle, elle fait passer le réseau d'assainissement au second plan. Ce qui importe n'est plus l'absence d'équipements mais la morphologie du territoire et des quartiers situés dans des « bas-fonds ». Ce terme, « bas fond », apparaît par ailleurs dans le discours du Président alors qu'il était quasiment absent des discours journalistiques et des autorités publiques précédemment, qui préféraient, en tout cas jusqu'à 2002 (je n'ai pas d'informations entre 2003 et 2005) parler de « points bas » ou de « points noirs ». Il sera largement réutilisé par la suite pour qualifier les quartiers informels souffrant d'inondations (il n'est jamais utilisé pour la cité Bellevue ou la cité Soleil par exemple, deux ensembles immobiliers de classes

¹⁹⁹ Mamadou Cisse, Mamadou Gueye, 07/09/2005, « Mon argument, c'est la souffrance du pays », *Le Soleil*, p. 3 ; Mamadou Seye, 29/08/2005, « Le grand remède », *Le Soleil*, p. 2.

²⁰⁰ Les débats à l'Assemblée Nationale se font l'écho de ces échecs, voir Assemblée Nationale, 23 juillet 2010, « Questions au gouvernement sur le programme de lutte contre les inondations », *Journal des débats*, République du Sénégal. URL : <http://www.dri.gouv.sn/examen-de-la-question-au-gouvernement-sur-le-programme-de-lutte-contre-les-inondations>

²⁰¹ Le « retour des pluies » est une figure dont les journaux se font le relais durant toutes les années 1990 à propos des campagnes agricoles. Objet d'une attention importante au Sénégal, du fait de la dépendance réelle ou imaginée de son économie à l'agriculture (Oya, 2006), l'hivernage et l'arrivée des pluies sont scrutés chaque année avec inquiétude, et fait l'objet de spéculations et de prières multiconfessionnelles quant à leur survenue. Considérées comme un facteur de production, et scrupuleusement mesurées par les stations météo à chaque nouvelle occurrence, les pluies sont ainsi considérées à la fois comme une bénédiction, et comme un élément largement hors de portée de l'action humaine.

moyennes construits par des promoteurs formels mais régulièrement inondés)²⁰². L'évocation par cette expression des marécages fait ainsi le lien avec les termes employés pour désigner les quartiers populaires de banlieue dans les années précédentes, de même que les caractères « vil » et « misérable » qui lui sont associés font écho à la forme morale analysée dans la partie précédente²⁰³. Sans chercher à pousser plus loin l'analyse sémantique, on peut constater que ce nouveau terme résume à la fois le mode d'intervention du plan *Jaxaay* (« sortir » les populations des dépressions topographiques) et son objet (des populations habitantes des endroits les plus misérables de la ville), en recyclant les figures à travers lesquelles sont présentés les habitants de la banlieue. Loin de constituer un basculement de « référentiel » (Muller, 2000), la transformation du narratif articule des diagnostics nouveaux sur les inondations avec les figures anciennes de la banlieue, permettant le déploiement d'une action publique « dans les formes », et la mise en œuvre d'un programme « structurel » de lutte contre les inondations, en opposition aux opérations ponctuelles de pompage et de secours qui ont montré leurs limites dans les années précédentes.

Le plan *Jaxaay* va connaître un succès public mitigé. Contesté dès son lancement en raison du report des législatives qu'il entraîne, ce que d'aucun verront comme une aubaine pour un président dont le parti est alors au plus bas dans les sondages, il est en outre assez long à se mettre en place, et entaché de scandales de corruption concernant l'attribution des logements sortis de terre. De plus, il ne suffit pas à empêcher les inondations des années suivantes, notamment celles de 2009 et de 2012. Enfin, les déplacements des habitants impactés par les inondations ne sont pas nécessairement accueillis avec enthousiasme, que ce soit par les habitants eux-mêmes ou par les techniciens en charge de l'application du projet. 2005 est donc aussi une date charnière en cela qu'elle constitue le point de départ de mobilisations plus ou moins discrètes, extérieures et intérieures à l'appareil d'Etat, qui vont venir infléchir le diagnostic et le mode de lutte contre les inondations proposés jusqu'alors, mais pas son narratif.

2.2 Nouveaux diagnostics et nouveau narratif : l'Etat, la Banque Mondiale et les infrastructures de drainage

Au sein des ministères et des agences gouvernementales en effet, le plan *Jaxaay* est parfois accueilli avec froideur dans un contexte d'instabilité gouvernementale dû aux nombreux remaniements ministériels qui suivent l'arrivée d'Abdoulaye Wade au pouvoir. La Direction de l'hydraulique passe entre 2000 et 2006 sous la tutelle de trois ministères différents, depuis l'Energie et les Transports au Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique avant d'être partagée en 2004 entre le Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique rurale et de la Sécurité alimentaire, et celui de la Prévention, de l'Hygiène publique, de l'Assainissement et de l'Hydraulique urbaine. En 2005, Cheikh Seck, y est chef de la Division Hydrologie à la Direction de Gestion des Ressources en Eaux. Il m'explique son implication progressive dans la politique de l'Etat en matière de gestion des inondations.

²⁰² Doudou Sarr Niang, 29/08/2005, « Deux décennies de tergiversations... », art. cit. ; Oumar Ndiaye, 07/08/2007, « 6 stations de relèvement, 5 mini stations, 12 km de conduites de refoulement et des radiers submersibles pour lutter contre les inondations en banlieue », *Le Soleil*, p. inconnue ; Fatou Gaye Seck (stagiaire), 18/08/2009, « Medina Gounass. Presqu'un îlot ! », art. cit.

²⁰³ Le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales propose de « bas-fonds » deux définitions descriptives : « Partie du fond de la mer ou d'un fleuve où l'eau est peu profonde » et « Terrain plus bas que ceux qui l'entourent et en général marécageux » ; et deux définitions métaphoriques ou figurée : « La partie la plus vile » et « Lieux où règne la misère, où vit cette partie de la population qui est en marge de la société ». url : <https://www.cnrtl.fr/lexicographie/bas-fond> (consulté le 19/03/2020).

Extrait 3.1. « Il fallait aussi construire des canalisations ! »

« **Romain** : Et alors du coup sur *Jaxaay* vous avez fait un temps là-bas à ce moment-là...

Cheikh : Ouais ouais j'ai fait quelques mois parce que moi, à l'époque, 2005, je voulais même quitter le ministère.

R : Ah ouais ?

C : Ouais parce qu'en 2005... bon nous notre ancienne direction c'était la DGPV [Direction Générale de la Production Végétale]. Depuis même avant la DGPV c'était la DEH, Direction de Etudes Hydrauliques. Bon ensuite euh, au début des années 2000, c'est devenu DGPV, et après le ministre amène là-bas une dame [le ministre de l'Agriculture place une dame à la tête de la DGPV]. Bon d'habitude en Afrique les gens ils prennent un poste et ils le donnent à n'importe qui, les gens après ils viennent créer du désordre. Et moi finalement j'ai, comme beaucoup d'autres collègues, beaucoup de gens sont partis, et moi aussi. J'en avais assez quoi. [...] Mais l'ancien ministre, Oumar Sarr [alors ministre du Patrimoine bâti, de l'Habitat et de la Construction], m'avait demandé de venir les aider à *Jaxaay*. Parce que même tous les tracés des réseaux de *Jaxaay*, la plupart de ces tracés c'est moi qui les ai sortis. Mais je n'ai pas suivi les travaux. Mais sur le plan hydraulique j'avais montré des bassins versants des... c'est presque la même chose qu'on est en train de faire avec le PROGEP. [...] Parce que dans le projet *Jaxaay* il y a le volet construction de logements, il y a le volet aussi construction hydraulique pour libérer les zones. Parce que par exemple ici [il me montre le bassin de Njetty Mbar, à DTK, sur une carte], les gens ont déplacé les populations qui étaient inondées pour construire des bassins. Mais il fallait construire aussi des canalisations quoi. Mais toutes ces canalisations qu'on fait dans le PROGEP, moi j'avais commencé à faire ça depuis *Jaxaay*. Bon quand il y a eu le PROGEP aussi, on a eu beaucoup plus de moyens, on a pris des bureaux d'études, voilà on avait beaucoup plus de moyens quoi. »

Cheikh Seck, Expert en hydrologie pour le Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d'adaptation au changement climatique (PROGEP) à l'Agence de Développement Municipal (ADM)

Entretien enregistré le 11/06/2016 dans le local du Comité Local de Gestion des Eaux Pluviales (COLIGEP) de Dalifort en fin de matinée

Je rencontre Cheikh en 2015 dans le cadre de l'évaluation du projet urbaDTK1 que je mène pour le compte de l'ONG urbaSen dans laquelle je suis stagiaire (voir Encadré 6). Un an plus tard, ce deuxième entretien est l'occasion de discuter de son parcours biographique. Cheikh a en effet été, à DTK et ailleurs dans la banlieue, un acteur important de la lutte contre les inondations et de la production de connaissances sur ces dernières durant la décennie précédente. Approchant la cinquantaine, il est dakarais d'origine, et habite aujourd'hui avec sa famille une maison à Keur Massar, dans un quartier régulièrement inondé. Après des études d'ingénieur à Niamey, il obtient un master en hydrologie à l'Ecole Polytechnique de Lausanne et intègre la direction opérationnelle du ministère afférent dès son retour au Sénégal. Il évoque dans cet extrait les turbulences qui le conduisent à vouloir y abandonner son poste, et le pousse à accepter l'offre du ministre de l'habitat alors en charge du plan *Jaxaay*. Très critique vis-à-vis de ce dernier, il m'affirme d'une part que les politiques en charge du projet ont fait « n'importe quoi » en faisant référence aux détournements de fonds et de logements du projet mais aussi en fustigeant l'administration qui « laisse les gens s'installer n'importe où depuis très longtemps ». Pour Cheikh comme pour l'ensemble des acteurs techniques des programmes étatiques que j'ai rencontré, ces programmes ne peuvent régler le problème que si l'Etat fait appliquer les règles d'urbanisme en interdisant de s'installer ou de construire dans les zones *non-aedificandi*. D'autre part, et ce qu'il explique dans l'extrait précédent, en se concentrant sur les points bas sans prendre en compte les bassins versants de la région, le plan *Jaxaay* n'agit pas selon lui à la bonne échelle. En lieu

et place des quartiers de « bas-fonds » de la banlieue, notamment ceux dont les habitants sont alors logés dans les camps militaires de Thiaroye et de Yeumbeul (la plupart y resteront deux ans entre 2005 et 2007), le plan *Jaxaay* creuse en effet des bassins de rétention des eaux pluviales. Si les pluies « reviennent », elles doivent reprendre la place que les habitants de ces quartiers leur avaient indument ravie. Outre les graves problèmes de sécurité que posent ces bassins – non aménagés, ils se chargent de déchets en tout genre et causent la mort par noyade de nombreux enfants – ils présentent pour Cheikh le gros inconvénient de n’être reliés à aucun exutoire permettant d’évacuer les eaux de pluies. A l’époque, il réalise des études pour le traçage de canaux devant relier les bassins à la mer en tenant compte des bassins versants de la zone, c’est-à-dire des dunes et des dépressions alimentant son ancien réseau hydrographique. Les notes qu’il adresse alors aux meneurs du plan *Jaxaay* ne sont cependant pas prises en compte avant l’arrivée du Projet de Gestion des Eaux Pluviales et d’adaptation au changement climatique, le PROGEP.

Extrait 3.1 (suite)

« **Romain** : Et qu'est ce qui a fait qu'à un moment on a commencé à vous écouter quelque part ?

Cheikh : C'est-à-dire... Quand on a été à... quand j'étais à *Jaxaay* et que ça s'est aggravé [les inondations], en 2009, 2010, une fois j'ai rencontré en réunion quelqu'un de la Banque Mondiale, Gomis. Après on a discuté. Il a bien aimé les présentations que je faisais et après on a discuté. Il m'a dit "mais qu'est-ce que les gens cherchent ?". Après il a parlé à ses amis de Washington, qui lui ont dit d'essayer de monter le PROGEP et c'est comme ça que c'est parti quoi. Après moi je lui ai dit que bon, moi si je reste dans le ministère, comme d'habitude quand on est entre nous, les gens ne nous écoutent pas, mais quand c'est la Banque Mondiale qui parle, on l'écoute (rire). C'est ça ! »

Cheikh Seck, *Ibid.*

Les grandes inondations de 2009 marquent en effet un tournant en cela que le gouvernement du Sénégal « sollicite » alors la Banque Mondiale pour réaliser une « étude post-catastrophe » de la situation. Comme le laisse entrevoir Cheikh dans l’extrait précédent, les formes réelles de ces interventions ne se laissent pas enfermer dans le vocabulaire de procédures univoques : en fait de sollicitation, les agents de la Banque Mondiale, qui a une antenne permanente sur la corniche de Dakar, entretiennent des relations très régulières avec les ministères et les agences avec lesquelles ils collaborent (Fresia, Lavigne Delville, 2018). L’implication de la Banque Mondiale permet néanmoins de réaliser pour la première fois un diagnostic chiffré et plus ou moins spatialisé d’un épisode d’inondations dans l’ensemble de l’agglomération de Dakar : au total, les inondations de 2009 ont causé plus de 106 millions de dollars de dommages et de pertes dans l’agglomération ainsi que des décès dus au choléra et aux maladies infectieuses²⁰⁴. Le document propose en outre une interprétation de la situation basée sur l’intégration des bassins versants préconisée par Cheikh, et tenant compte de la remontée de la nappe phréatique. Les modèles numériques de terrain amenés par l’Institut Géographique National français servent de supports à ces interprétations en permettant de délimiter précisément dunes et dépressions et ainsi y reconstituer le « réseau hydrographique »²⁰⁵. Les

²⁰⁴ World Bank, Senegalese State, 2010. *Rapport d'évaluation des besoins post catastrophe. Inondations urbaines à Dakar 2009*. URL : https://www.gfdrr.org/sites/default/files/GFDRR_Senegal_PDNA_2010_FR.pdf

²⁰⁵ Cheikh Seck m’explique ainsi : « Bon avant cela moi j'utilisais des modèles numériques de terrain que je récupérais sur internet mais c'était pas précis. Mais spécifiquement pour ça, le projet *Jaxaay* avait fait un MNT (Modèle Numérique de Terrain) très précis, de 1 mètre avec IGN France, ils ont fait la cartographie, la photographie aérienne, plus le MNT, qui permet de voir vraiment la topographie de Dakar, de toute la presqu'île

Extrait 3.2. Tenir compte de « l'environnement », changer l'échelle du projet

« En 2005, 2006, c'est le plan *Jaxaay*. L'ADM avait commencé à réfléchir en 2003 avec l'aide de l'Agence Française de Développement à une solution en termes de drainage de la zone de Medina Gounass, la plus basse des zones, très régulièrement inondée. Avec le Groupe 8 (bureau d'étude spécialisé dans l'urbain), ils avaient identifié un mécanisme gravitaire mais les pentes (pour évacuer l'eau depuis les quartiers vers la mer) étaient très faibles, et cela aurait donc demandé un dimensionnement énorme des canaux pour permettre à l'eau de s'écouler. « En fait, on avait imaginé un mécanisme gravitaire linéaire, mais la topographie du secteur n'avait pas été appréciée. » Ils se triturent les méninges jusqu'à se résoudre au fait que le projet n'est pas viable. A l'époque, il travaille avec François Martin de l'AFD, qui lui dit que si ses supérieurs le voient travailler là-dessus, ils le virent tout de suite, notamment parce que la taille des canaux qui seraient nécessaires impacterait fortement « l'environnement » [le terme recouvre beaucoup de choses dans le langage des projets urbains, depuis l'impact sur le milieu à l'impact social] et entraînerait des dépenses exorbitantes. En 2005, il y a un conclave, plusieurs structures se réunissent et se disent que c'est possible de faire un dispositif en cascade mais que cela suppose la prise en compte des aspects environnementaux. »

Idrissa Mbaye, Conseiller technique en charge des questions environnementales et de la recherche de financement à l'Agence de Développement Municipal

Entretien non enregistré mené le 22/06/2016 dans les locaux de l'ADM à Dakar

Diplômé de l'école polytechnique de Thiès et de l'Université de Technologie de Compiègne en génie urbain, Idrissa est engagé par l'ADM en 2002 en tant que chargé de projet après avoir occupé des fonctions de direction des services techniques au sein de la Communauté Urbaine de Dakar et de la ville de Pikine pendant quinze ans. Il expérimente à cette occasion ce qu'il appelle les premières « solutions gravitaires », soit le fait de débarrasser les quartiers des eaux de pluies, non par un système de pompage, mais par un système d'écoulement des eaux ne nécessitant pas d'intervention autre que celle de la pente par laquelle ces dernières rejoindraient la mer. Il explique cependant dans l'extrait ci-dessus que, considéré à l'échelle des communes, le système demanderait une emprise énorme des canaux de drainage au vu de la faiblesse des pentes. D'abord considéré comme insoluble, ce problème se résout par un « dispositif en cascade », soit le redimensionnement du projet de canalisation à une échelle plus vaste, et le réglage du débit par la rétention des eaux dans des bassins situés à des points stratégiques du réseau. Pour être efficace, le système de drainage gravitaire des eaux pluviales doit être pensé à l'échelle géologique des bassins versants, et donc à l'échelle de la région toute entière, et pas simplement des communes. C'est donc en tenant compte des contraintes, à la fois territoriales et tenant à l'interaction entre la matérialité de l'eau à évacuer et le dispositif pensé pour le faire que les experts de l'Agence de Développement Municipal (ADM), qui agrège alors des professionnels issus d'autres institutions comme Cheikh, et de la Banque Mondiale pensent le Projet de gestion des eaux pluviales et d'adaptation au changement climatique, le PROGEP, à la fin des années 2000. Ce dernier prend officiellement la suite du plan *Jaxaay* à partir de 2012 et selon un portage remanié. Si l'Etat est toujours en charge des déplacements des populations situées dans les zones inondées ainsi que sur le chemin des ouvrages de drainage à construire, et qu'il lance en parallèle un Plan Décennal de Gestion des Inondations s'inspirant du PROGEP prévoyant d'affecter 700 milliards de Francs CFA sur dix ans dans la lutte contre les inondations dans d'autres localités du Sénégal, c'est l'ADM qui obtient la

maitrise d'ouvrage déléguée du projet, sélectionnée par la Banque Mondiale au vu de sa compétence²⁰⁷ et de « l'urgence » de la situation²⁰⁸.

Fondés sur une appréhension commune des inondations organisant l'installation informelle des habitants de la banlieue, le retour des pluies et la topographie comme ses trois causes principales (Leclercq, 2017 b.), les deux programmes successifs n'en tirent pas les mêmes conclusions. Le premier, héritant des narratifs du secours et de l'urgence face à la catastrophe et du format d'action publique afférent, mais se basant sur le constat de l'inefficacité des actions de pompage, produit un narratif de l'aménagement urbain centré sur l'aide aux victimes : l'urgence, c'est la « modernisation » des « bidonvilles », pour sortir les « sinistrés » des « bas-fonds ». L'interprétation des événements conduisant à l'inondation sur laquelle se base cette analyse donne une place prépondérante à la topographie du territoire, sans toutefois intégrer une appréhension en termes d'hydrographie. La ressemblance avec les précédentes politiques de déguerpissement des « quartiers insalubres » est frappante, même si la prise en compte de « l'ampleur nationale » de la catastrophe permet cette fois de considérer les habitants de la banlieue, par analogie avec les habitants du pays, comme des victimes, et plus seulement comme des hors la loi responsables de leur situation. Le deuxième narratif soutenant le deuxième projet étatique, le PROGEP, découle de ce dernier mais intègre de nouveaux éléments d'interprétation de l'affection du paysage urbain. Devant le constat de l'inefficacité du Plan *Jaxaay*, et de la perpétuation des inondations, certains acteurs à travers de multiples réunions, la participation à différents programmes et les rencontres dans les couloirs et les conseils des ministres, vont parvenir à intercaler une nouvelle relation causale entre les trois « faits » que sont l'urbanisation informelle, le retour des pluies et la morphologie de la péninsule : non seulement les habitants sinistrés habitent les anciens lits des rivières, mais, de ce fait, l'eau ne s'écoule plus. En conséquence, il ne s'agit pas seulement de déplacer les sinistrés, mais aussi de *rétablir* le réseau hydrographique, ce qui nécessite de penser non pas à l'échelle des communes ou des « points bas », mais à l'échelle des *bassins versants*. Comme dans la plupart des innovations, ce diagnostic nouveau est présent depuis un certain temps dans les graphiques et les documents d'orientation produits par certains acteurs, mais l'opérationnalisation de l'idée nécessite cependant de réaliser assez de tests pour affuter la solution (le drainage gravitaire à l'échelle de la commune ne suffit pas, le problème des inondations persiste) et d'enrôler assez d'acteurs (la Banque Mondiale, les ministres), pour lui permettre de voir le jour (Latour, 1992). Le narratif précédent s'en trouve dès lors modifié. Il ne s'agit plus de sortir les « sinistrés » de l'eau, mais de « préserver les populations vivant dans les zones sujettes aux inondations en contribuant à réduire les risques d'inondation dans les zones périurbaines de Dakar »²⁰⁹ : du secours aux victimes, le PROGEP passe à la réduction des risques pour l'ensemble de la banlieue. En outre, il ne s'agit plus désormais d'améliorer les quartiers par la restructuration urbaine, mais de produire des « infrastructures primaires de drainage » pour amener l'eau depuis les quartiers, laissés en l'état, aux exutoires. L'intervention se veut technique et le narratif qui la supporte s'en fait

²⁰⁷ Association à but non lucratif, l'Agence de Développement Municipal (ADM) est créée en 1997 dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes du Sénégal (PAC) qui vise, à la suite de la loi de décentralisation de 1996, à appuyer les nouvelles communes dans leur autonomisation et en matière de gestion urbaine. Cette agence est alors une exigence des bailleurs internationaux, notamment la Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement qui financent largement le programme, pour assurer l'indépendance de la maitrise d'ouvrage du programme vis-à-vis de l'Etat. Structure rassemblant des « experts » sur contrat de droit privé, elle assure depuis cette date la maitrise d'ouvrage déléguée de l'Etat pour la plupart des programmes d'appui aux communes financés par ces acteurs. Elle obtient notamment la mention « *highly satisfactory* » décernée par la Banque Mondiale pour la conduite du PAC.

²⁰⁸ Entretien avec Fatou Ndoeye, chargée de projet à la Banque Mondiale, 08/09/2016.

²⁰⁹ Agence de Développement Municipal, 2015 (2011). *PROGEP. Financements additionnels. Cadre de gestion environnemental et social actualisé*, document de projet, p. 14.

l'écho. Il ne s'agit plus « d'assainir » la banlieue comme dans les années 1990, mais de la « drainer », il ne s'agit plus de « déguerpir » ses habitants mais d'en déplacer certains pour permettre aux autres de vivre hors de l'eau. Il faut noter cependant que, s'ils évoluent, ces narratifs ne se remplacent pas nécessairement les uns les autres et certains d'entre eux, comme le narratif des secours, continuent à être très présents dans l'action publique menée par le gouvernement. Simplement, ce dernier est désormais considéré comme orientant des opérations « palliatives » quand le PROGEP est vu comme une action « structurelle ». Diagnostics et narratifs de l'environnement et de la catastrophe s'alignent ainsi pour permettre aux politiques publiques de « solutionner » un problème identifiable et perçu d'une certaine manière. Mais ces perceptions ne sont pas hégémoniques et peuvent au contraire faire l'objet de critiques d'autant plus vives que le problème des inondations en banlieue ne réside pas seulement dans la survenue des eaux, mais aussi dans les évictions conduites au nom de la gestion de la catastrophe.

III. Contester les narratifs : mobilisations habitantes et expertes depuis DTK et Lausanne

A DTK, les inondations de 2005 marquent le début d'une mobilisation locale importante, dirigée d'abord contre des autorités publiques non préparées à l'ampleur de l'événement. « L'eau, il faut la boire ! » dira le maire de la commune d'arrondissement face aux représentants des quartiers inondés venus l'interpeller au lendemain des premières pluies (Leclercq, 2020). Les barrages, les attaques de mairies et marches vers la préfecture se multiplient dans toute la banlieue, réclamant des solutions et du matériel pour lutter contre les inondations²¹⁰. Mais les mobilisations qui nous intéressent sont aussi celles de groupes organisés qui apportent leur soutien aux sinistrés. Le portrait dressé jusqu'alors dans ce chapitre, narré par l'intermédiaire de la presse et des agents gouvernementaux, n'a laissé voir que des institutions et des hommes d'Etat plus ou moins mobilisés face à des « populations » affectées par le désastre, collectivement victimes ou coupables de leur situation. S'en tenir à cette vision serait oublier à quel point le territoire de la ville, et sa banlieue ne fait pas exception, est saturé par un entrecroisement de collectifs plus ou moins formalisés, associations de quartier, groupes d'épargne, groupements d'intérêt économique, associations sportives et culturelles, partis politiques, associations de ressortissants de différents pays et régions du Sénégal, comités d'entretien de tel ouvrage, de participation à telle instance de décisions... (voir Ndione, 1993 ; Legros, 2003). L'un de ces collectifs va produire un narratif alternatif à ceux portés par le gouvernement, et ainsi participer à la construction d'une connaissance locale et nationale de ce phénomène et des solutions à y apporter.

1. La construction d'un collectif international depuis DTK

A partir de 2007, une ONG suisse nommée Urbanistes Sans Frontières International, et un collectif d'associations créé en 2005 pour apporter de l'aide aux sinistrés, le Collectif DTK, vont en effet s'allier pour tenter de comprendre, à l'échelle de DTK, le phénomène des inondations et imaginer des solutions pour le traiter. Attardons-nous d'abord sur la construction de ce collectif avant de nous

²¹⁰ Babacar Bachir Sane, 27, 28/08/2005, « Farba Senghor et Abdou Fall au chevet des sinistrés. La situation encore préoccupante », *Le Soleil*, p. 13 ; Babacar Dione, 27, 28/08/2005, « Caravane de la solidarité nationale... », *art. cit.*

pencher sur leur diagnostic. Mon arrivée sur le terrain à DTK se fait par l'intermédiaire d'une ONG suisse, urbaMonde, ex-Urbanistes Sans Frontières International, qui entame alors son deuxième projet en collaboration avec une ONG sénégalaise, urbaSen, créée en 2013. Cette collaboration est le résultat d'une mobilisation d'individus et de collectifs qui démarre dans les rues et les écoles inondées de DTK mais se poursuit dans les couloirs de certaines institutions nationales et d'ONG internationales. C'est cette mobilisation que retrace Demba Dia, président d'une Association Culturelle et Sportive (ASC)²¹¹ de DTK en 2005 et actuel trésorier d'urbaSen, lors d'un entretien que je mène avec lui alors que je suis stagiaire dans leur organisation et chargé avec une autre stagiaire française, Léa, de mener l'évaluation participative de leur premier projet, urbaDTK1, conduit entre 2010 et 2013. Nous conduisons dans ce cadre des entretiens semi-directifs avec des « parties prenantes » du projet visant à en comprendre son déroulé depuis plusieurs points de vue, et à saisir les différentes expériences qui l'ont façonné.

Extrait 3.3. Produire du collectif autour d'un problème commun

Romain : « Donc vas-y raconte-nous comment le projet a commencé, le projet UrbaDTK1.

Demba : Ça a débuté un jour, en 2005, nous nous sommes retrouvés... en fait parce que j'étais en ce moment-là non pas dans le développement purement local mais dans une association dénommée Association Sportive et Culturelle Thiaroye. C'était l'équipe du quartier quoi. Donc chaque année durant les périodes de vacances, on organisait des tournois de foot avec tous les quartiers, toutes les communes, tout le département de Pikine. Donc j'étais le président à ce moment-là... en 2005. Donc nous sommes allés aux entraînements pour voir notre équipe de football. Au retour, on a trouvé le quartier complètement inondé. Complètement ! Parce que nous on était au camp Thiaroye, pour superviser les entraînements de football de notre équipe et au retour, comme il pleuvait... là-bas il y avait du sable, on croyait que c'est comme toutes les pluies quoi. Mais arrivé au quartier, mais pour traverser c'était difficile, c'était le qui-vive ! Les maisons étaient complètement sous l'eau. Vraiment c'était le qui vive quoi... Le lendemain, bon j'ai convoqué tous les jeunes du quartier et leur ai dit "bon cette année il n'est pas question qu'on organise un tournoi, que l'équipe participe aux *navétanes*" [devant mon air interloqué] C'est un tournoi de foot. J'ai dit « il faut sursoir ». Il y avait un grand débat parce qu'au Sénégal les gens sont des amateurs de foot : « oui toi tu n'es pas sérieux pourquoi... », je lui ai dit "mais est ce qu'on peut juger utile de prendre l'argent, de le mettre dans l'équipe, alors que le quartier est comme ça ? On choisit : est-ce qu'on va laisser nos parents sous l'eau et amener l'équipe, donner les moyens ? » Ça fait que les gens ont dit « c'est vrai ». Maintenant on a commencé à faire des stratégies. Dans un premier temps c'était à la recherche de motopompes, des motopompes pour pomper l'eau et les sortir du quartier. Et pour ça, en fait je suis allé un peu loin, en allant à mon bureau. Au lieu d'aller au travail [Demba est alors agent d'administration et représentant syndical à l'Institut Sénégalais de Recherches Agricoles, l'ISRA, situé dans le quartier de Hann Bel-Air], je me suis levé pour aller au travail mais quand j'ai vu dans la rue, à côté de Hann, une ONG belge qui s'appelait VECO, j'ai dit « mais attend je vais rentrer ici pour un peu parler de notre quartier, demander de l'aide ». Quand je suis entré, je suis resté là, on ne m'a rien dit, et j'ai vu trois jeunes aussi, par hasard, qui étaient là. Donc chacun est entré voir le responsable

²¹¹ Les Associations Sportives et Culturelles sont des composantes essentielles de la vie associative à DTK. Elles sont en fait le plus souvent des équipes de football de quartier, les *navetanes*, impliquées dans un tournoi annuel inter-quartiers qui se déroule durant l'hivernage (le terme *nawet* dont est tiré le nom de ces rassemblements sportifs signifie « saison des pluies » en Wolof et les *nawetan* désignaient les migrations saisonnières des travailleurs ruraux). Très populaire, ce tournoi rassemble des milliers de jeunes inscrits dans des centaines d'associations de ce type (Mbaye, 1998, 2017). Il brasse parfois des sommes d'argent importantes, les meilleurs joueurs pouvant être rachetés par certains clubs, les récompenses à la clé allant de quelques dizaines à plusieurs centaines de milliers de FCFA. A DTK, la mairie avait subventionné en 2015 toutes les ASC à hauteur de 100000 FCFA et les finalistes à hauteur de 200000 FCFA. Ces associations sont donc des actrices importantes des sociabilité et des formes d'engagement locaux, y compris politiques, pour les jeunes (Awenengo-Dalberto, 2011).

de l'ONG et c'était du même problème que l'on parlait ! Sans s'en rendre compte ! On habitait le même quartier !

D'abord directeur d'une association locale, Demba va parvenir à rassembler des acteurs occupant des positions similaires (les personnes qu'il rencontre dans les locaux de l'ONG Veco sont en fait des directeurs d'autres associations de l'Est de DTK) en cherchant à résoudre le « trouble » (Emerson, Messinger, 2012) que produit chez lui et dans son entourage la survenue des inondations de 2005. De par son ampleur et son comportement (« nos familles » sont « sous les eaux »), cet événement rend en effet inacceptable une situation installée depuis trop longtemps dans les quartiers. D'abord orienté par la volonté de secourir localement, Demba va chercher les moyens de sa lutte auprès d'une ONG belge qui œuvre déjà dans la zone en finançant différentes associations locales pour des « micro-projets » de développement dans le cadre notamment d'un accord de coopération décentralisée entre la province d'Anvers et la commune de Pikine-Est, voisine de Dijiddah Thiaroye Kao et du quartier de Demba (Tally bu Mag) et dont les locaux se situent non loin de son travail²¹². Cette ONG apparaît alors comme un « point focal » de l'action associative à DTK, en cela qu'elle est identifiée par des acteurs ne se connaissant pas comme un référent potentiel pour leur action, permettant ainsi une certaine coordination (Schelling, 1986). De cette première rencontre et des conditions demandées par Veco pour fournir une aide financière (se regrouper, avoir un « plan d'action »), va naître le Collectif DTK, soit le rassemblement de plusieurs associations locales, dont Demba prend la présidence. D'emblée donc, la trajectoire de mobilisation de Demba est collective pour au moins trois raisons, elle vise un objet de « concernement » commun (Brunet, 2008), elle incorpore une nécessité de coordination (Thévenot, 2006), elle opère au sein d'une « écologie » de l'action collective à DTK (Céfaï, 2016). Mais cette mobilisation s'opère aussi en problématisant cet objet commun. Comme l'explique Demba dans la suite de l'entretien, « l'appétit vient en mangeant », et le succès des premières opérations du Collectif DTK comme les rétributions matérielles et symboliques depuis longtemps décrites par la sociologie des mobilisations (Siméant, 2014) poussent à l'obstination dans l'exploration des « stratégies » possibles, en mobilisant notamment son emploi.

Extrait 3.3. (suite)

[Demba m'explique qu'il utilise alors le serveur, le téléphone et la photocopieuse de son travail pour appuyer son action dans le Collectif DTK. Cela déclenche de nombreux conflits au sein de son travail mais, délégué syndical et ami de son directeur, cela ne met pas en péril sa position]

R : Parce qu'à ce moment-là comment ça se passait ? Toi tu cherchais des partenaires ?

D : Oui je cherchais des partenaires ! J'écrivais la situation ! Comme moi, j'ai eu la chance d'être dans un institut de recherche agricole. Et je connais mon département, je connais mon institut. Donc automatiquement, parce que nous on a un bureau qui s'appelle "bureau macroéconomique", où il y a des géographes, des économistes. J'allais chez eux en tant que collègue ! [rire] Quand ils développaient des politiques agricoles je lui disais « camarade attends. Moi j'ai un problème, toi tu es géographe, regarde la situation de ma commune, qu'est-ce que tu peux me dire sur ça ? » Il me dit « Dia ça c'est un problème de... » Il m'explique ! Donc je comprends le problème. Et on discutait sur des stratégies... Et quand je vois ça, je reste au bureau, j'écris des textes et je balance des "demandes de partenariat pour une solution durable". C'est ça que je demandais : « J'ai une solution, peut-être, si j'ai des retours de mails je peux vous l'envoyer... » Jusqu'à tomber sur Urbanistes Sans Frontières, des Suisses. [...] Et Jean-Philippe [membre de l'ONG Urbanistes Sans

²¹² Khaly Tall, 06/09/1999, « La province d'Anvers appuie la commune de Pikine-Est », *Le Soleil*, p. 14.

Frontières International], se garantissant de tous ces éléments²¹³, est venu au Sénégal, regarder, visiter ce qui se passe. On a fait le terrain, on a tout balayé, voir ensemble et regrouper les populations et c'est lui qui a commencé le diagnostic.

R : En 2007 ?

D : Oui en 2007. Il est venu et on a commencé à diagnostiquer le problème. Et c'est d'où est née la coopération Collectif DTK / Urbanistes Sans Frontières.

[L'enregistrement s'arrête ici, faute de piles dans le dictaphone, mais les notes se poursuivent. Je fais suivre cependant la retranscription d'un deuxième entretien mené avec Demba un an plus tard dans lequel il revient sur cet épisode.]

D : Quand il [Jean-Philippe] est venu, il a fait le parcours de DTK, il a tenu des réunions avec les quartiers, il a commencé à faire un peu le diagnostic. C'est à ce moment-là que Sylvain [actuel président d'urbaMonde, anciennement Urbanistes Sans Frontières International] était étudiant pour faire son master.

R : Au Collectif DTK ?

D : Non non non, en Suisse ! A l'EPFL [Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne] ! Et lui aussi il voulait avoir un cadre pour travailler [il cherche alors un sujet et un terrain pour son mémoire de Master]. Il est passé par l'USF [Urbanistes Sans Frontières International]. Et Jean-Philippe l'a encadré pour qu'il vienne un peu au Sénégal. Il lui a dit « si tu es intéressé viens au Sénégal travailler ». Et à ce moment, Jean-Philippe aussi part pour ses travaux de recherche au Brésil (il quitte le terrain sénégalais). Et Sylvain est maintenant entre les mains de l'USF.

R : C'est Sylvain qui parle de la nappe [phréatique] au début ?

D : Oui oui c'est Sylvain qui nous a un peu ouvert les yeux au début. Il a continué le travail de diagnostic de Jean-Philippe. Et à ce moment-là quand il est venu deux fois, trois mois et après un autre trois mois, c'est en ce moment-là que je lui ai dit « gosse ! » [rire], comme ça quoi, « gosse, si tu veux nous aider, [...] va prendre USF avec des jeunes ». Il m'a dit « non je ne... » Bon j'ai dit « non c'est les affaires des autres », j'ai dit « ils m'ont dit [les membres d'USF] "on jure de les intégrer" [les jeunes] ». Donc il y est allé, et ils les ont intégrés. Après, les gens lui ont laissé le truc [USF], et Sylvain l'a changé et c'est devenu urbaMonde. » [Sylvain prend la tête d'USF devenu urbaMonde. C'est le point de départ du projet urbaDTK]

Demba Dia, trésorier de l'ONG urbaSen et ex-président du Collectif des Associations pour le Développement de Djiddah Thiaroye Kao.

1^{ère} partie : Entretien enregistré dans la cour du siège de l'ONG le 15/04/2015 en fin de matinée avec Léa Granville dans le cadre de l'évaluation participative du projet urbaDTK1 que nous menons alors en tant que stagiaires de l'organisation.

2^{ème} partie : Entretien enregistré dans la cour du siège de l'ONG le 20/08/2016 en fin de matinée dans le cadre de mon travail de thèse.

Ces longs extraits d'entretien parlent, sous la forme fluide de quelqu'un qui a déjà eu à raconter cette histoire, des processus de traduction qui permettent l'émergence de formes nouvelles de problématisation, d'action collectives et d'acteurs (Callon, 1986 ; Akrich *et al.*, 2006). Dans nombre d'études portant sur l'implantation d'un projet de développement, des acteurs comme Demba sont

²¹³ Avant sa venue, Demba reçoit un appel de l'ambassade de suisse visant à vérifier la véracité des dires. Cette dernière se renseigne aussi auprès d'un commandant des services d'hygiène de la ville de Pikine, lequel connaissant Demba et ayant déjà eu à collaborer avec lui, et peut ainsi confirmer le sérieux de ce dernier.

analysés à travers la figure du « courtier en développement », héritant en cela d'approches qui ont contribué à profondément renouveler l'approche de cette forme particulière de changement social (Olivier de Sardan, 1995 ; Bierschenk *et al.*, 2000). Doté de compétences et de dispositions spécifiques comme la maîtrise de plusieurs langues, du vocabulaire du développement, l'ancrage au sein de plusieurs milieux, le courtier en développement « relie » des mondes *a priori* très éloignés, celui des « développeurs » et des localités cibles du développement. En décrivant ce processus avec les outils classiques de l'analyse sociologique et anthropologique – dispositions, champs, compétences, savoirs et changement social – ces analyses ont permis de normaliser des processus saturés de jugements moraux (Rist, 2013). Mais la place prise par les différentes figures de « l'intermédiation », indissociables d'une analyse en termes de courtage, tendent aujourd'hui à invisibiliser des processus de co-construction de formes d'action collective et d'acteurs s'agrégeant autour de problèmes dont ils tentent d'avoir une appréhension commune en fonction des outils, compétences et savoirs à leur disposition (Jacob, 2015). En bref, s'il est clair que les différents protagonistes de cette histoire vivent dans des espaces et des réalités *a priori* éloignés, le fait de se concentrer sur les « relations » établies entre ces espaces et ces réalités oblitère leurs efforts pour construire un monde commun, autour d'un problème commun, et pour se construire eux-mêmes comme des acteurs de ce monde (Callon *et al.*, 2001).

Demba apparaît ainsi mieux armé que d'autres membres de son collectif pour établir une « stratégie » de résolution des inondations. Salarié d'un centre de recherche, il peut mobiliser ses collègues scientifiques pour se faire « expliquer » le problème. Aussi, cet emploi lui donne accès à des ressources matérielles déterminantes comme les photocopieuses, le téléphone et internet. Enfin, l'habitude de financements de la recherche sénégalaise par l'étranger lui offre un environnement propice pour tenter d'intéresser des ONG internationales. Mais mettre en place une telle collaboration n'est pas chose aisée, et les multiples vérifications qui précèdent la rencontre sont autant d'épreuves de réalité pour la coalition alors en formation. Ces épreuves imposent au collectif de DTK de nouer des relations assez solides, « d'enrôler » assez d'acteurs « pertinents » autour de leur cause, pour permettre au collectif de tenir et de s'étendre, et à l'exploration de se poursuivre dans une voie donnée. Elles sont aussi des révélateurs, pour les protagonistes comme pour moi-même, de la transformation des acteurs dans leur mobilisation. Si les associations de DTK deviennent un collectif fonctionnel, si Demba, confronté à l'opposition initiale de ses collègues, « ouvre les yeux » et se dit que « c'est ça ma vie », le travail mené au Sénégal a aussi un impact fort sur l'ONG suisse et ses membres. De retour chez lui après avoir travaillé six mois sur le diagnostic de la situation avec le Collectif DTK, Sylvain, alors étudiant en urbanisme et fraîchement membre d'Urbanistes Sans Frontières International, parvient à impulser une nouvelle dynamique au sein de l'ONG en y défendant un projet de développement visant la préparation d'une restructuration urbaine « par le bas » dans la commune de DTK. Le projet démarre en 2008 avec l'envoi de nouveaux stagiaires au Sénégal pour consolider et actualiser leur diagnostic. Puis, l'ONG obtient des financements de la part de la Fédération Vaudoise de Coopération et de la Fédération Genevoise de Coopération pour lancer en 2010 la phase opérationnelle du projet. En 2011, Sylvain devient le coordinateur de l'ONG qui change au passage de nom et devient urbaMonde. Le Collectif DTK évolue lui aussi au cours de la collaboration avec urbaMonde, puisque les principaux acteurs impliqués en son sein vont progressivement se retrouver à diriger des structures érigées par le projet (le Bureau d'urbanisme de la mairie par exemple), s'impliquer dans des actions plus ou moins locales comme la campagne municipale de 2009, puis de 2014, avec des fortunes diverses. Certains d'entre eux vont s'allier avec des membres extérieurs au collectif pour créer en 2013 l'ONG urbaSen, désormais principale partenaire d'urbaMonde. Basé sur un diagnostic original des inondations, ce projet défend un narratif critique de l'environnement et de la catastrophe à DTK, faisant de l'Etat

sénégalais, de la Banque Mondiale et de la nappe phréatique de Thiaroye, les principaux acteurs de la survenue des inondations.

2. Un diagnostic critique des inondations au service d'un narratif participationniste

Dès le départ de la collaboration entre le Collectif DTK et Urbanistes Sans Frontières International, devenu urbaMonde, l'accueil des stagiaires de Master venus de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) et d'autres écoles ou universités européennes ou sénégalaises va constituer une constante de leur action. Ces derniers se penchent sur différents sujets dans un but documentaire, les formes d'habitat participatif susceptibles d'être promues par l'association par exemple, ou sur des aspects plus directement opérationnels ou liés aux inondations. En ce sens, cette collaboration se constitue comme une pépinière, fixant en un lieu et dans un groupe, à la croisée de parcours locaux et internationaux, un intense travail de réflexion sur les interprétations possibles du paysage et de ses évolutions, et des formes d'action possible pour en influencer la trajectoire. Bref, elle permet de produire un point de vue à partir duquel refaire le diagnostic des inondations et réinventer une forme d'action publique destinée à les gérer. Ce travail permet à la coalition de réassembler les séquences conduisant aux inondations dans un ordre différent de celui promu jusqu'à présent par les journaux et les acteurs publics, et d'y ajouter des séquences nouvelles. Il permet aussi de poursuivre le travail d'enrôlement des acteurs en vue de parvenir à un narratif qui permette de proposer une alternative, en l'occurrence par la restructuration urbaine, aux programmes proposés par le gouvernement, puis par la Banque Mondiale. Ce narratif s'incarne dans un projet que va produire et soutenir le groupement d'associations et d'ONG, le projet urbaDTK1.

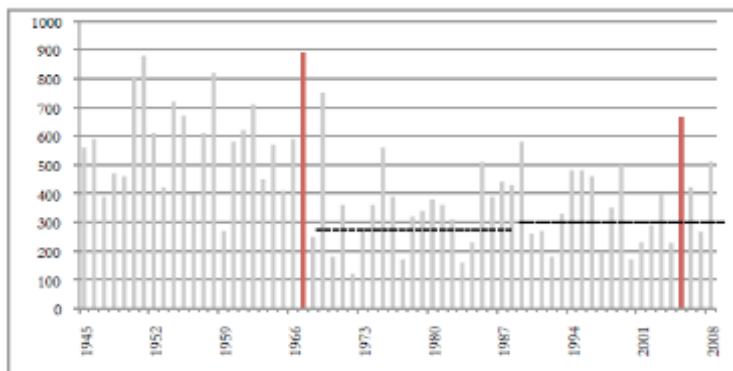
2.1 Relire les traces de l'inondation pour trouver les coupables

Sylvain, l'actuel directeur d'urbaMonde donc, fait partie des premiers étudiants intervenant dans le cadre de cette collaboration nouvelle. Pour son master à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, il mène avec Demba et d'autres membres du Collectif DTK des entretiens avec des sinistrés, une étude documentaire et des relevés de la nappe phréatique en vue de comprendre la dynamique des inondations à DTK. Ce travail va constituer une pièce importante du diagnostic qui s'élabore alors, et sur lequel va se baser le projet urbaDTK1.

Figure 3.6. Chercher le coupable

Dans son diagnostic, Urbanistes Sans Frontières International montre dans le graphique ci-contre que, si l'année 2005 a été particulièrement pluvieuse, le niveau moyen de la pluviométrie sur la région de Dakar n'augmente que légèrement durant la période post-sécheresse (graphique ci-contre) : le « retour des pluies » ne peut donc pas être considéré comme seul responsable des inondations. En revanche, selon une étude produite par la SONES et la Banque Mondiale dans le cadre du *Long Term Water Project* (graphiques ci-dessous), l'arrêt des pompages de la nappe phréatique en 2004 semble avoir considérablement augmenté son niveau causant des inondations dans la zone.

Source : Urbanistes Sans Frontières International, Programme de mitigation des inondations de Thiaroye, Dossier diagnostic, Octobre 2009

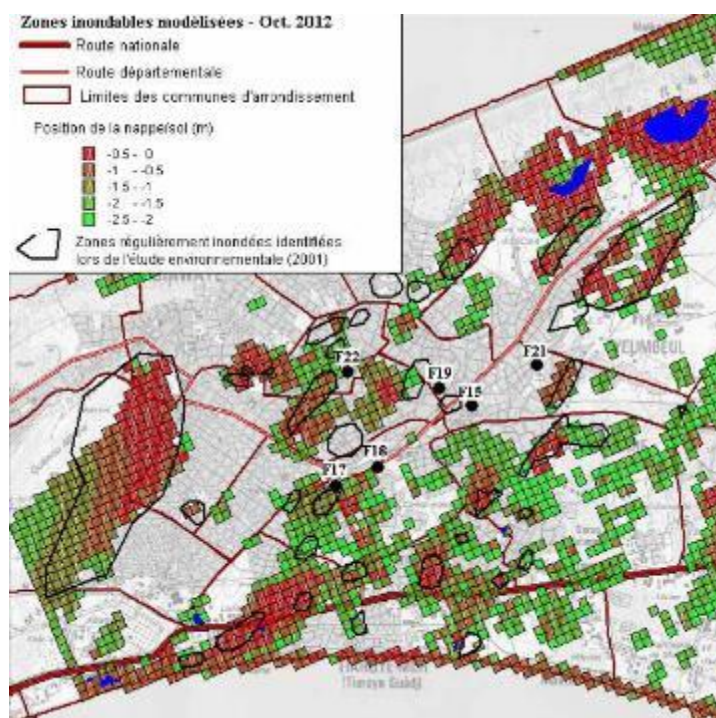
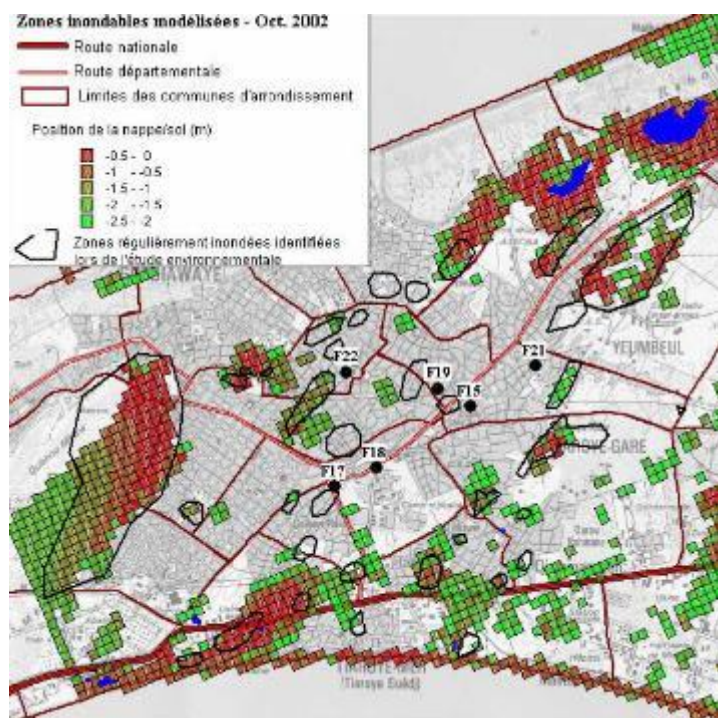


Pluviosité annuelle sur la région de Dakar, 1945-2008

Impact de l'arrêt des pompages – Modélisation Oct 2012

Élévation du plancher de la nappe de 1 à 1,5 m dans la zone d'intervention

Situation actuelle – Oct 2002



Comme nous avons commencé à le voir au cours des deux premiers chapitres, la nappe phréatique de Thiaroye constitue un facteur important des inondations. Jusqu'alors présent à l'état latent comme un facteur statique *a priori* aggravant de l'insalubrité et des inondations (la presse évoque dès 1993 la « proximité de la nappe » pour expliquer les inondations à Dalifort²¹⁴), sa dynamique n'est pas considérée, entre 2005 et 2010, dans les diagnostics des inondations. Pourtant, Sylvain met à jour dans son travail de Master l'existence d'études antérieures aux inondations de 2005, réalisées notamment par la Société Nationale des Eaux du Sénégal (SONES) et la Banque Mondiale dans le cadre de la réorientation de l'approvisionnement de Dakar en eau potable, évaluant l'impact de la nappe phréatique sur les inondations²¹⁵. La figure 3.6 montre ainsi que dès 2004, le cabinet d'étude engagé par la SONES pour mesurer l'impact de l'arrêt des pompages prévu par le projet prédit une élévation du plancher de la nappe phréatique d'au moins un mètre dans la zone de Thiaroye du fait de cet arrêt, entraînant l'inondation de nombreux quartiers jusqu'à présent épargnés²¹⁶. Articulée au refus de certains habitants et des membres du collectif de se voir « déguerpis » en lointaine banlieue, cette découverte permet une réorientation importante du narratif du traitement des inondations porté par le plan *Jaxaay* sur la base d'un nouveau diagnostic (Leclercq, 2017 a.). Si le projet urbaDTK1 en incorpore les séquences – sécheresse, installation des habitants, et retour progressif des pluies – il met ainsi en lumière la dynamique de la nappe de Thiaroye et la responsabilité portée par le gouvernement sénégalais dans le non-équipement des quartiers de la banlieue en système d'assainissement, produisant un apport net dans la nappe phréatique et la pollution de cette dernière, et de la Banque Mondiale dans l'arrêt des pompages. La culpabilité des habitants s'en trouve largement partagée avec les autorités, et leur légitimité à habiter les lieux proclamée au nom de l'ancienneté de la situation²¹⁷. Le problème central est dès lors urbanistique et non plus topographique, et concerne des entités sur lesquelles il est possible d'agir : les autorités, le réseau d'assainissement et la nappe phréatique²¹⁸. En outre, il va s'insérer progressivement dans un mode d'action sur l'urbain ancré à la fois dans les revendications des habitants des quartiers inondés et dans un type de politique urbaine bien connu au Sénégal, la restructuration.

2.2 Rallier les acteurs pertinents : la force des narratifs

Nous avons vu que la restructuration urbaine devient, à partir de la fin des années 1990 et dans le courant des années 2000, l'une des formes disponibles d'intervention sur les quartiers précaires, présentée par les journalistes et les acteurs politiques comme l'avenir des politiques urbaines dans ces contextes²¹⁹. En 2005, la Banque Mondiale et l'Etat sénégalais lancent ainsi un appel à projet pour la

²¹⁴ Khaly Tall, 07/09/1993, « Inondations. La cité Soleil enclavée », *Le Soleil*, p. 4.

²¹⁵ ANTEA-SENAGROSOL, 2004. Long Term Water Project, Etude d'impact de l'arrêt des forages de Thiaroye.

²¹⁶ Il faut noter que le *Long Term Water Project* vise principalement à adresser le problème de l'approvisionnement en eau potable de l'agglomération. A ce titre, c'est la SONES, organisme public chargé de la gestion des réseaux d'adduction et de la distribution d'eau potable issu de la séparation en trois entités de l'ancienne Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal (SONEES) dans le cadre de la privatisation partielle de la gestion de l'eau, qui est chargé de faire ces études, alors que c'est la partie « assainissement » issue de cette division, l'ONAS, qui intervient dans la gestion des inondations.

²¹⁷ Contre le narratif précédent attribuant l'urbanisation de la zone à l'exode rural, la coalition argue ainsi que la plupart des habitants de DTK sont désormais des natifs de la région de Dakar (Duboz *et al.*, 2011).

²¹⁸ UrbaSen, « UrbaDTK1. La planification urbaine par et pour les habitants », site internet de l'ONG, consulté le 27/03/2020, <https://urbasen.org/projets/urbadtk1> ; Urbanistes Sans Frontières International, *Programme de mitigation des inondations de Thiaroye*, Dossier diagnostic, Octobre 2009.

²¹⁹ Les conférences Habitat II en 1996 et l'inscription dans les Objectifs du Millénaire pour le Développement en 2000 de la nécessité « d'améliorer sensiblement les conditions de vie, d'ici 2020, d'au moins 100 millions d'habitants des *slums* », participent de ce soutien. Associées à l'expérience de restructuration de Dalifort, elles

réalisation d'un Plan d'Action et de Réinstallation des quartiers impactés par le grand projet d'autoroute traversant d'Est en Ouest la zone de Pikine Irrégulier Sud, au Sud de la banlieue de Dakar. Les études pour le volet « restructuration » de ce projet, sont remportées par un consortium de deux bureaux d'étude, le suisse urbaPlan et le sénégalais IngéSahel. Ces deux derniers acteurs nous intéressent car ils participent tous les deux de la concrétisation du diagnostic des inondations porté par urbaMonde et le Collectif DTK. Fondé à Lausanne en 1956, le bureau d'urbanisme urbaPlan est aujourd'hui l'un des plus gros acteurs de l'aménagement en Suisse romande²²⁰. Il intervient aussi à l'international et notamment en Afrique de l'Ouest depuis les années 1990 au moins dans la réalisation d'études plus ou moins opérationnelles pour des programmes d'aménagement et de planification urbaine²²¹. 2005 constitue sans doute leur premier appel d'offre remporté dans la capitale sénégalaise. Ils s'allient pour ce faire avec le cabinet d'urbanisme sénégalais IngéSahel, qui a déjà travaillé sur les études pour la restructuration des quartiers irréguliers de Tivaouane impulsées par le Ministère de l'Urbanisme, ainsi que des quartiers de Ouakam et de Grand Médine impulsées par la ville de Dakar²²². C'est Amath Kaba, urbaniste âgé alors d'une petite quarantaine d'année, formé à l'Ecole Nationale d'Economie Appliquée de Dakar et membre du Conseil Régional de Dakar, qui dirige alors ces opérations et mène dans ce cadre plusieurs ateliers de planification participative avec les habitants de ces quartiers. C'est aussi lui qui se voit confier la coordination des actions d'IngéSahel sur les études et l'organisation des populations pour la restructuration de Pikine Irrégulier Sud, tandis que, côté suisse, les opérations sont menées par Martin Page, géographe et urbaniste aujourd'hui directeur d'urbaPlan. Les deux hommes s'y lient d'une amitié et d'une estime professionnelle réciproque, consolidant une expérience commune et pratique de la restructuration au Sénégal et des procédures qui l'encadrent (Mansion, Rachmuhl, 2008). De retour en Suisse, Martin Page participe, selon une pratique courante qui lie son bureau d'étude à l'Université de Lausanne et à l'EPFL, lesquels partagent la même ville d'implantation, au suivi des projets d'étudiants en urbanisme et en architecture. C'est par cet intermédiaire qu'Amath va intégrer le projet urbaDTK comme il me l'explique dans la cour de sa maison à Hamo IV, Guédiawaye.

Extrait 3.5. Le « hasard » des circonstances

Amath : Non, parce que urbaMonde, COLLECTIF DTK et tout sont venus ici (à DTK), ont fait des propositions aux populations que les populations ont rejetées.

Romain : C'était avant le début du projet ?

A : Oui... En ce moment, c'était même pas la restructuration. C'était des plans, des plans de constructions... pas mal de choses proposées ! Moi j'ai jamais essayé de comprendre cette partie. Mais je sais que c'était rejeté par la population. Alors, Sylvain rentrait du Sénégal, dans son projet de mémoire ou je ne sais quoi, je ne sais pas par quel hasard il a rencontré Martin Page qui était même dans son jury quand il soutenait. Alors ils ont discuté. Il lui a dit « non c'est pas comme ça, en tout cas si tu veux faire ça au Sénégal moi je te mets

ont permis l'ouverture d'un champ professionnel de la restructuration, au Sénégal comme ailleurs, pour les acteurs privés (voir pour le cas du Maroc Navez-Bouchanine, 2001), qu'il s'agisse des entreprises de construction ou de services urbains locales et internationales ou des instances chargées des études et de la définition des programmes de restructuration.

²²⁰ Yelmarc Roulet, 29/08/2016, « UrbaPlan fête la puissance des aménagistes », *Le Temps*, [En ligne] consulté le 31/03/2020, <https://www.letemps.ch/suisse/urbaplan-fete-puissance-amenagistes>

²²¹ Voir la critique qu'en fait Philippe Bissek (1994) dans le cas du Cameroun. Pour le Sénégal, urbaPlan intervient à partir des années 2000 dans différents programmes de restructuration urbaine ainsi que dans la réalisation de différents plans d'urbanisme, notamment récemment le Plan de mobilité urbaine soutenable de Dakar.

²²² Il faut ici préciser que l'existence d'études ne signifie pas nécessairement que le projet a bien été mis en œuvre.

en rapport... [il s'interrompt pour demander à son fils qui crie derrière nous d'aller jouer ailleurs]... j'ai un bon ami au Sénégal, je te mets en rapport etc. etc. » Donc Martin m'a fait un mail, il m'en a parlé, je ne savais même pas ce que c'était. Bon lui-même il pensait que c'étaient des gens qui venaient pour un travail, je leur fais un travail, ils me paient, on fiche le camp. [...] C'est ce hasard-là qui m'a amené dans le projet, et puis je me suis embourbé là-dedans. Même Martin Page n'a plus rien compris.

R : Mais pourquoi tu t'es embourbé ?

A : Ça m'a plu. Et puis à un moment donné, j'ai pensé qu'il fallait aider. Et c'était pas la bousculade, surtout en ce moment. Mais il y a des choses quand tu les conduis, non il faut faire avec des gens qui connaissent ce que c'est, qui savent ce que c'est. Tu vois les Raymond, les Malick Couly, les Mamadou Dieng, actuellement qui est à la FDV²²³ et tout ça... voilà. Je les ai appelés ! Les Cheikh Tidjane Cisse de ENDA. C'est des amis, et qui n'étaient pas là pour des histoires de sous, ou pour savoir ce que c'est, ou ce que ça donnera. Ils sont surtout venus parce que Kaba les a invités. Même l'actuel DARZI²²⁴, Diallo, je l'ai invité. Et ils venaient.

Amath Kaba, plus de cinquante ans, coordinateur d'urbaSen

Entretien enregistré le 21/05/2016 après le déjeuner dans la cour de sa maison à Guédiawaye

La rencontre entre Amath et les membres du projet urbaDTK1 tient sans doute moins du « hasard » évoqué par ce dernier que de la mise en place progressive d'une configuration d'acteurs autour de dispositifs plus ou moins formalisés d'intervention dans l'espace urbain, et d'opérations de mise en forme de ces interventions²²⁵. Si la restructuration urbaine est ainsi susceptible d'être réintégrée à un programme de lutte contre les inondations dans le cadre du projet urbaDTK1, c'est d'abord parce que le diagnostic des inondations posé par urbaMonde et le Collectif DTK a permis leur relocalisation au sein des communes (si la solution réside dans le pompage de la nappe phréatique, alors les bassins versants apparaissent secondaires). C'est aussi parce que, couplées à l'opposition des membres du Collectif DTK aux évictions portées par le plan *Jaxaay*, ces inondations peuvent ainsi être réinterrogées comme un problème d'aménagement urbain, et pas uniquement comme un problème d'infrastructures de drainage. Mais sans l'implication de Martin Page comme médiateur, puis de Kaba, d'abord comme « consultant » puis, une fois « embourbé », comme porteur du projet, ce dernier en serait sans doute resté à des « plans de construction ». En s'impliquant dans le projet en effet, Kaba apporte d'abord une figure, la restructuration, connue au Sénégal et susceptible d'appuyer des revendications d'habitants des quartiers précaires à « rester sur place »²²⁶. Il apporte ensuite les ressources d'un champ professionnel plus ou moins formalisé à Dakar, incluant des membres de

²²³ La Fondation Droit à la Ville (FDV) est un organisme privé reconnu d'utilité publique, abondé par l'Etat et les bailleurs internationaux, et censé conduire la politique de restructuration et de régularisation dans les quartiers informels du pays.

²²⁴ La Direction de l'Aménagement et de la Restructuration des Zones d'Inondations (DARZI) est un organisme placé sous la responsabilité du Ministère de la Restructuration Urbaine, de l'Habitat et du Cadre de Vie.

²²⁵ Demba m'explique à propos de ce « hasard » : « Sylvain avait dit "non, dans la perspective là il faut faire de la restructuration". Des spécialistes là, il y avait un copain qui me disait, qui était dans le parti d'Amath Kaba, qui me disait "mais je connais un gars qui fait ça". J'essayais de le chercher mais en vain, deux ans je l'ai cherché ! Mais je ne pouvais pas le localiser. Il m'a dit mais il n'avait pas son numéro, et moi aussi je ne sais pas mais son nom me revient souvent, et Sylvain aussi par ses recherches a pu trouver Amath. Et il m'a mis en rapport avec lui, Amath nous a aidé à mettre la planification. » (Entretien enregistré avec Demba, 20/08/16) »

²²⁶ La restructuration figure ainsi désormais au premier rang des revendications portées par les habitants des quartiers précaires menacés par les inondations et les évictions. Voir notamment les témoignages de différents collectifs, dont le Collectif DTK mais aussi le Mouvement And Suxxali Medina Gounass et le Collectif des Sinistrés, recueillis dans le livre blanc produit par l'Observatoire International des Banlieues et des Périphéries en 2014 (OIBP, 2014).

bureau d'études, d'organismes semi publics, et de ministères. Ces apports permettent de construire un narratif du projet articulant les différents aspects du diagnostic des inondations à DTK à une solution à la fois « réaliste » car appuyée sur une forme d'intervention urbaine légitime, mais aussi soutenue par les habitants, selon un vocabulaire de la participation commun à la fois aux mondes du développement et de l'urbanisme²²⁷.

Extrait 3.4 Respecter la volonté des populations concernées par la restructuration

« La stratégie de restructuration se focalise sur les deux communes les plus touchées par les inondations qui sont également les seules à ne pas encore bénéficier d'un programme de restructuration/régularisation dans la zone de Thiaroye. La démarche envisagée suppose que la nappe de Thiaroye est préalablement pompée afin d'en réduire le niveau de 1 mètre en moyenne sur les communes concernées.

La restructuration est initiée par les populations demandeuses des communes touchées. L'ensemble de la planification est réalisé au niveau local à travers des ateliers participatifs. Cet engagement permet, d'une part de garantir qu'aucun développement n'est fait contre la volonté des populations concernées et d'autre part qu'elles s'investissent financièrement dans la restructuration. La restructuration est alors accompagnée d'une régularisation foncière permettant un investissement plus durable des populations dans leurs communes.

Le premier objectif de la restructuration est de traiter l'ensemble des déplacements/réinstallations nécessaires par une stratégie de relogement *in situ* en densifiant et réhabilitant les zones abandonnées de la commune. Cette approche permet de travailler sans site de réinstallation périphérique et recueille de ce fait l'adhésion des populations concernées. L'ensemble des investissements est concentré sur la commune. »

Urbanistes Sans Frontières International, Programme de mitigation des inondations de Thiaroye, Dossier diagnostic, Octobre 2009

Dans cet extrait du dossier de diagnostic produit par Urbaniste Sans Frontières International fin 2009 et qui va servir de base au financement et à la conduite du projet urbaDTK1, la restructuration comme réponse aux inondations se justifie dans le cadre du pompage préalable de la nappe phréatique, censé exonder une partie importante de DTK. Elle permet en outre de penser le projet dans le cadre d'une démarche participative qui justifie d'une part l'intervention (les « populations » sont « demandeuses ») et permet de s'assurer « qu'aucun développement ne soit fait contre la volonté des populations concernées ». La restructuration permet ainsi de reloger les ménages impactés par le projet au sein de leur commune et de garantir l'investissement « plus durable » de ces ménages au sein de leur commune par la procédure de régularisation de l'occupation qui l'accompagne. En attachant ainsi la restructuration, menée à une échelle communale et se présentant comme l'expression de la volonté des habitants, aux inondations, les membres du projet urbaDTK1 fondent un narratif alternatif, parfois en opposition (Leclercq, 2017 a.) à celui porté par *Jaxaay*, topographique et relatif aux secours, et à celui portée par le PROGEP, hydrographique et infrastructurel. En engageant

²²⁷ Véritable antienne de l'urbanisme moderne, la participation des populations impactées par un projet s'est en effet constituée ces cinquante dernières années comme un aspect incontournable des projets d'aménagement en Europe et aux Etats-Unis (Bacqué, Gauthier, 2011). De même, les analystes du « développement local » dans les pays du Sud y font remonter l'engouement pour la participation au colonialisme tardif et y voient un fondement de « l'industrie de l'aide » (Chauveau, Lavigne Delville, 2013). Tournant dans les pratiques ou justification commode à différentes formes de gouvernement, les questions soulevées par cette forme d'action dans le domaine du développement (Mansuri, Rao, 2004) et dans l'urbanisme (Gourgues, 2013) sont assez similaires.

un travail d'organisation des habitants de DTK, appuyé sur ce narratif, en Groupements d'intérêt Economique (procédure classique de la conduite d'une restructuration), en menant avec eux de nombreux ateliers de sensibilisation et de planification participative, en multipliant les colloques aux échelles régionales et nationales, allant jusqu'à être reçus en Conseil des ministres, les acteurs du projet urbaDTK1 vont largement contribuer à la diffusion de leur interprétation des inondations, et produire ainsi les premières études de restructuration « impulsées par les populations » du pays. Signe de cette opposition de fond avec les projets portés par le gouvernement, les documents résultant de la planification participative²²⁸ vont cependant échouer à obtenir une reconnaissance légale. Ce n'est que 6 ans après la fin de ce premier projet, en 2019, que ces documents vont obtenir force de loi, validant *a posteriori* le diagnostic et le narratif des inondations porté par ce projet.

•

Au terme de ce long chapitre, la vision sur ce que constitue « l'action publique » de lutte contre les inondations dans la banlieue de Dakar s'est sans doute à la fois enrichie et embrouillée. Les acteurs y intervenant apparaissent en effet comme extrêmement nombreux, proliférant à mesure que l'on s'en rapproche, leurs positions dans cet espace difficile à définir avec précision, leurs buts et leurs modes d'action changeant. Les analyses et les matériaux présentés ici, s'ils montrent comment des modes d'action et des narratifs se construisent les uns par rapport aux autres, ne rendent en outre pas compte de l'intensité et de la multiplicité des relations entre les acteurs tenant de l'une ou l'autre des approches, de leurs alliances et leurs oppositions plus ou moins circonstanciées²²⁹, ni de la circulation des arguments et des outils entre eux. Si le projet urbaDTK 1 est ainsi souvent cité par les acteurs de la lutte contre les inondations à DTK comme l'initiative leur ayant permis de « comprendre » les inondations, les membres de l'ADM et le PROGEP le sont tout autant, ces derniers ayant, par leur action, réalisé beaucoup d'opérations de « sensibilisation » sur ce territoire. De même, les relations entre les formes différentes d'appréhension du problème, les actions mises en œuvre pour le résoudre, et leurs effets sur le territoire sont difficiles à établir précisément. Le pompage de la nappe phréatique, fer de lance du projet urbaDTK1, en est un bon exemple. Les forages de la nappe ont en effet été repris à partir de 2016 dans le cadre de la mise en œuvre du PROGEP. Mais attribuer cette reprise à l'intense lobbying mené par les membres du Collectif DTK, puis d'urbaSen et d'urbaMonde, à l'action d'hydrauliciens comme Cheikh, ou à l'oreille attentive de tel ou tel ministre ou membre de la Banque Mondiale, est impossible et finalement assez peu réaliste au vu des échanges réguliers entre ces différents acteurs.

L'entrée par les narratifs et les diagnostics permet cependant de produire de la cohérence dans ce foisonnement d'acteurs, d'actions et de points de vue. Mais cette mise en ordre n'est pas uniquement le fait du chercheur. Pour coordonner l'action de multiples acteurs, occupant des positions et dotés de dispositions différentes, autour d'un objet commun et en évolution, ces derniers ont besoin de donner

²²⁸ Ces derniers sont constitués d'un Plan d'Urbanisme de Détail, un Plan d'Investissements Prioritaires, et d'un plan présentant la Stratégie d'assainissement des eaux pluviales, eaux usées et déchets solides. Ils ont été produits par les consultants engagés sur le projet se basant sur les ateliers de planifications participative, et ils comptent aujourd'hui parmi les documents d'urbanisme de ce type les plus approfondis du pays.

²²⁹ Pour un exemple des oppositions entre les tenants de deux narratifs des inondations à Dakar, voir Leclercq, 2017 a.

une consistance partagée à cet objet en s'accordant sur ce qu'il est, et en lui attribuant des causes, pour définir des moyens d'action. C'est précisément ce que font les membres d'un hôpital lorsqu'ils s'accordent, à l'aide de leurs schémas organisationnels, de leurs formations, et de leurs outils, sur le diagnostic d'une maladie. Cependant l'hôpital apparaît comme un espace relativement clos et organisé selon des hiérarchies et des positions stables, beaucoup plus en tout cas que ne le sont les espaces de débat et de diagnostic des inondations au Sénégal, ce qui autorise sans doute à parler pour l'hôpital d'un « ordre négocié » (Strauss, 1992 b.). En utilisant le terme de diagnostic, j'ai plutôt voulu insister sur la « mise en ordre » dont résulte et qu'implique le diagnostic des inondations. En suivant Laurent Thévenot (2006), cette mise en ordre est caractéristique de « l'action en plan » : il s'agit d'établir un problème commun, des acteurs pertinents et des moyens appropriés pour le traiter, valables pour un ensemble de personnes *a priori* éloignées. Mais, toujours selon cet auteur, la coordination des acteurs autour de ce diagnostic n'est possible qu'à condition qu'ils soient dotés de moyens de juger de la réussite ou de l'échec de leur action. C'est la fonction que j'ai attribuée aux narratifs de l'inondation. En définissant des responsables, des coupables, des victimes et des sauveurs, ces narratifs permettent aux acteurs mais aussi à des ensembles plus vastes que l'on pourrait qualifier de « publics » (Dewey, 2003), de donner un sens à leur action en fonction de conceptions de la justice, de l'efficacité, de la nature, de la ville ou du bien commun plus ou moins partagées et plus ou moins révisables (Boltanski, Thévenot, 1991). Ces deux aspects de l'action collective, diagnostics et narratifs, fonctionnent ensemble et apparaissent de bien des manières indissociables. Si les diagnostics permettent ainsi la révision ou le passage d'un régime de justification à un autre, d'un narratif à un autre, ils sont aussi enchâssés dans des narratifs qui les contraignent et inversement²³⁰. Cependant, ils ne sont pas équivalents : si les diagnostics mettent en ordre les acteurs et leur environnement, les narratifs sont avant tout un discours sur les diagnostics et les actions à mettre en œuvre, une instance de jugement sur les objectifs et la forme de l'action. A eux deux, ils sont donc des instances de coordination essentielles, permettant de situer et de traduire les acteurs et les problèmes, mais aussi d'en enrôler d'autres, dans un processus continu d'exploration des problèmes, et d'engagement dans l'action (Callon, 1986). Mais qu'est-ce que nous disent au final ces diagnostics et ces narratifs de l'action publique au Sénégal ?

D'abord, ils permettent de pointer des formats de l'action publique de gestion des inondations partiellement construits au cours de la définition de ces dernières comme « problème ». Nous avons vu que « l'action qui convient », l'action qui est considérée comme réussie et décrite comme telle, pouvait être dans le cas du narratif des secours, une action de don engageant une figure personnelle de la légitimité (que cette dernière soit justifiée par le rapport de proximité qu'entretient le pourvoyeur avec les bénéficiaires du don ou au nom du rapport de représentation qui les lie à eux comme autorité publique), et des bénéficiaires du don dans un état d'affliction et de reconnaissance vis-à-vis du pourvoyeur. Dans le cadre du PROGEP, basée sur un narratif de l'aménagement infrastructurel du territoire, l'action est réussie pour ses porteurs dès lors qu'elle prend en compte les contraintes topographiques et propres à la matérialité de l'eau, hydrographiques en un mot, dans sa réalisation. Pour les porteurs du projet urbaDTK1, basée sur un narratif de la participation, l'action collective convient dès lors qu'elle tient compte de la voix des habitants. Résultat d'un travail de formalisation des narratifs, effectué par les collectifs dont il est ici question, les différences entre les formes d'action collectives sont ici très marquées. Cependant, une action peut être jugée au regard d'un format de l'action en public ou d'un autre, et c'est en fait souvent ce qu'il se passe. Le plan *Jaxaay* est par exemple

²³⁰ C'est cet enchâssement des narratifs dans des formes contraignantes qu'entend traiter Tim Forsyth (2019) avec le concept de « *civic epistemologies* ». De mon point de vue, il n'y a cependant pas de raison de différencier ces *civic epistemologies* des autres narratifs, les deux contribuant à délimiter ce qui se dit ou ne se dit pas, ce qui est justifiable ou non, d'une manière plus ou moins contraignante.

un dispositif d'action collective hybride de ce point de vue, puisqu'il emprunte à la fois au format du secours, l'homme providentiel qui sort les sinistrés de leur misère, et à celui de l'aménagement du territoire. Les membres du projet urbaDTK1 reprochent aux porteurs du PROGEP une vision « technicienne » du problème ne prenant pas en compte les habitants, tandis que ceux du PROGEP critiquent leur « manque de réalisme » consistant à vouloir agir à l'échelle de la ville sur un problème nécessitant d'être pensé à l'échelle de la région et des bassins versants (Leclercq, 2017 a.). Enfin, nous verrons que le mode d'appréciation de l'action publique propre au narratif des secours permet aussi de juger à DTK des actions collectives produites dans le cadre des autres dispositifs que sont urbaDTK et le PROGEP. Plurielles, les formes d'appréhension du problème des inondations produisent des formes d'appréciation de l'action de lutte contre les inondations elles aussi diverses, et influent en cela sur ces actions. Si le « narratif » pointe le caractère fictionnel des problèmes publics, dans la lignée des analyses constructivistes de la réalité (Neveu, 2015), il permet aussi de montrer que ces fictions n'en ont pas moins des effets réels, elles ont une « puissance d'institution du jeu social » (Céfaï, 2016, p. 53). Ces différents formats d'action collective, cohabitant parfois au sein d'un même groupe voire d'une même personne, délimitent les champs de ce qui est acceptable ou non, justifiables ou non, et fournissent des appuis normatifs à la conduite de l'action et à sa critique (Rambaud, 2017).

Mais les formes d'action collective ici décrites pointent un autre aspect de la production des problèmes publics et des formes d'actions collectives se chargeant de les traiter. Les acteurs dont il a été question dans ce chapitre sont en effet engagés dans un travail de lutte ou de gestion des inondations à vocation normative. Nous venons de voir en effet que le propre des narratifs était de construire une vision des problèmes et de leur traitement, et donc de défendre des points de vue, parfois antagonistes, sur ce qu'il « faut » faire et sur qui doit le faire. Or, ce que montre mon terrain d'étude c'est que la validité de ces diagnostics et de ces récits, si elle fait l'objet de controverses, n'aboutit pas nécessairement à un arbitrage de ces dernières, ni à la réalisation des ouvrages prévus par les uns ou par les autres. A DTK, des centaines de personnes ont ainsi participé à la réalisation d'un plan de restructuration participatif, des comités d'habitants visant à la restructuration se sont formés dans toute la commune, sans qu'il n'y ait eu de programme de restructuration effectif. De même, certains habitants ont été relogés par le plan *Jaxaay*, d'autres attendent toujours un relogement, d'autres encore ont cessé d'attendre. Des bassins de rétention ont été creusés dans les quartiers de Bagdad et de Nietty Mbar, mais pas dans les quartiers de Leona et de Messere, pourtant encore sous les eaux à l'année. Des canalisations ont par ailleurs été produites par le PROGEP, des routes ont été pavées pour permettre l'écoulement des eaux, mais là encore, les quartiers de Leona et Messere, qui figurent pourtant sur les tracés du Plan Directeur de Drainage, n'ont pas vu la réalisation des ouvrages prévus. Ces différents narratifs et projets existent à l'état latent, comme un répertoire d'actions ou de jugements plus ou moins possibles, plus ou moins entretenus par des acteurs disposant de capacités pécuniaires et normatives plus ou moins fortes. Ils sont autant de « niches » écologiques incorporant des manifestations du problème en cause, des expériences de ce dernier et des moyens de traitement effectifs ou potentiels. Mais le retour sur la formation de ces derniers montre que, loin d'être isolés, ces « mondes sociaux » se superposent et se développent sur fond de monde commun dont ils réagencent les éléments, manifestations des phénomènes, action de l'environnement à prendre en compte, forme de ce dernier et de l'action collective à y développer. Dans et de ces superpositions, émergent ce que Daniel Céfaï appelle une « arène publique » soit une « constellation de scènes qui empiètent les unes sur les autres, qui ouvrent sur des coulisses à géométrie variable, où les degrés de publicité sont déterminés par les cadrages des acteurs et dont les auditoires changent au gré des performances » (2016, p. 53). Ce sont ces performances qui, en fonction de leur orientation vers un problème commun défini au sein de ces scènes et de cette arène, font de l'action en public une action publique, et transforme l'expérience qu'en ont les acteurs en expérience publique. Cet état de fait nécessite dès lors une approche topographique d'une action publique qui s'opère par conjonctions et ajouts de pôles normatifs, symboliques et infrastructurels, constitués par des performances, et par la

délimitation « d'espaces » de gouvernance que des acteurs se chargeraient de faire communiquer entre eux.

Conclusion de la partie 1.

Les inondations dans la banlieue de Dakar dessinent donc un paysage bouleversé, fait d'éléments qui ont longtemps constitué des ressources ou des matériaux au point de ne faire plus que partie du décor pour les habitants de la péninsule, avant de revenir sous une forme menaçante et problématique. Ce sont ces bouleversements du paysage aussi bien que les formes d'affections qu'ils engendrent, dont ils résultent, et de problématisation dont ils font l'objet, que je me suis attaché à décrire dans cette première partie.

Pour ce faire, j'ai d'abord décrit la co-émergence de l'agglomération dakaroise et des inondations au cœur des relations complexes entre les histoires géologiques, sociales et politiques de l'urbanisation de la péninsule du Cap-Vert. Les inondations apparaissent d'abord comme le produit de la ville postcoloniale et d'un type d'urbanisation, labellisé comme « informel », ainsi que de formes de gestion des populations et de l'explosion démographique qu'ont connu les villes des pays du Sud ces dernières décennies. Ces deux caractéristiques de la situation ici décrite expliquent sans doute que l'on retrouve des inondations dans la plupart des grandes villes d'Afrique de l'Ouest (Choplin, 2009 ; Guigma, 2017). Si cette reconstitution est la mienne, et mérite à ce titre contestations, validations et approfondissements, elle est ainsi informée par le regard et les analyses de tout un ensemble d'acteurs aux perceptions variées et changeantes dans le temps de cet environnement particulier. Espaces de ressource, territoires à défendre, à conquérir et à aménager, lieux de la misère et d'expositions, espaces de vides et de pleins dans lesquels s'immiscent des réseaux hydrographiques, l'ensemble de ces regards constitue des agencements d'acteurs et d'éléments permettant l'action sur, dans, et par l'environnement. Ceux-ci sont historiquement et socialement situés, et incorporent à ce titre des perspectives (Céfaï, 1996, p. 51), et des lignes de fuite, permettant branchements et articulations entre eux (Deleuze, Guattari, 1980).

Ces agencements sont régulièrement bousculés par des épreuves de réalité de différentes intensités. Expérimenter l'inondation par corps diffère à ce titre de l'expérience d'une perception plus distanciée, en cela que l'affection particulière qu'elle induit pour ceux qui la subissent est sans doute plus proche de l'expérience de la violence que de celle de l'habiter. Si la dernière désigne la vie d'organismes et de milieux en permanente transaction dans un système en mouvement (Ingold, 2001), au sein duquel la tentative d'attribution d'une agentivité quelconque à différents acteurs semble passer à côté de « ce qui se fabrique dans ces transactions » (Bidet, 2011, p. 31), la première se rapporte sans doute plus au « subir » d'individus d'emblée constitués comme tel dans l'expérience (Moreau, 2015), laquelle contient en elle-même une répartition des rôles entre des sujets agissant et des sujets subissant. L'interaction entre ces deux formes d'expérience dans le milieu particulier des quartiers populaires de la banlieue dakaroise, dont la structure matérielle et sociale est exposée et expose aux inondations, crée une « hantise » articulant appréhension de l'affection directe par les éléments et anticipation d'un éventuel départ contraint. C'est ici que l'expérience « des » inondations incorpore l'histoire de la production des quartiers populaires comme entité intrinsèquement menacée par les formes d'accaparement et de spoliation foncière, que celles-ci opèrent dans le cadre d'opérations d'aménagement privées ou dans le cadre de politiques publiques.

La survenue des eaux, leur progression et leur stagnation se traduisent dès lors par un ensemble d'actions nouvelles sur cet environnement, depuis les tentatives d'élévation des maisons à celles visant à adapter le territoire à l'échelle régionale. Mais la différence entre ces deux types d'actions n'est pas qu'une différence d'échelle, elle est une différence de buts assignés à l'action. Les deuxièmes formes d'action collective, dont nous avons retracé les récits dans le troisième chapitre, visent *formellement*

un bien commun dépassant les intérêts personnels ou propres à une communauté d'interconnaissance (famille, voisinage, groupe local...), et sont à ce titre *mises en forme* selon des narratifs particuliers, que j'ai associé à *l'action publique*. Mais elles se déploient pour autant à des échelles très différentes, depuis celles des cartes et des plans de drainage ou de restructuration, abstrayant les agencements complexes de personnes et d'éléments pour n'en garder que les plus pertinents au regard du diagnostic, à celles des relations de corps entre personnes et éléments, qui visent à rétablir ou réparer une situation troublée par l'action sur les éléments eux-mêmes et leurs interactions, qu'il s'agisse des matériaux de construction ou de l'eau stagnante. Les prises fournies par ces différents diagnostics et outils permettent aux acteurs de passer d'une échelle à l'autre, d'un mode d'action à un autre, de les combiner et parfois d'en créer de nouveaux, signant l'irréductibilité de leurs capacités d'agir aux seuls dispositifs d'action publique, et interrogeant sur ce qui émerge de ces actions collectives intriquées.

Si les sciences sociales n'ont pas été avares de tentatives d'explicitation du nouvel impératif d'adaptation contenu dans les modèles de politiques publiques, notamment portés par les institutions internationales²³¹, les études portant sur l'opérationnalisation de cet impératif ainsi que sur les formes concrètes de cette adaptation sont plus rares²³². Or les assemblages qui émergent des tentatives d'adaptation à la nouvelle donne environnementale sont, on le voit, ancrés dans des histoires et des formes politiques particulières. Les rationalités à l'œuvre, libérales mais aussi propres à un imaginaire de la planification des politiques publiques (Samuel, 2017) et urbaines (Chenal, 2013), et peut-être surtout bureaucratiques et procédurales (Bierchenk, Olivier de Sardan, 2014), croisent des pratiques populaires de production de la ville (Tall, 2009 ; Faye, 2017) dans des assemblages originaux qui ne se résument pas à l'invocation du néolibéralisme comme matrice de tous les maux²³³. Le terme « d'assemblage » est ici repris à Anna Tsing qui désigne par cette notion des « enchevêtrements ouverts de façon d'être » (2017, p. 60), interrogeant ainsi à la fois les agencements organisant des relations entre êtres et environnements et les formes de coordination non intentionnelles entre ces agencements. La ville offre en effet un lieu privilégié pour penser ces relations (Sierra *et al.*, 2020). D'abord parce qu'en tant que milieu spécifique, largement anthropique, elle interroge la manière dont sont aménagés les lieux pour permettre la vie, et la forme que peut prendre la catastrophe dans ces milieux spécifiques. Il ressort de cette première partie que, produite par la main de l'humain, ce milieu reproduit dans la catastrophe des formes d'inégalités présentes en puissance dans ces aménagements, rejoignant les conclusions de nombreuses études déjà anciennes de *political ecology* (Pelling, 1999). A Dakar comme ailleurs, les pauvres et les habitants des « marges » sont les premiers à subir les déséquilibres environnementaux engendrés par les modes de production contemporains de l'urbain. Plus spécifiquement, cette première partie permet de mettre à jour les liens originaux qui unissent l'insertion de la capitale ouest africaine dans l'économie politique mondiale, la multiplicité des transactions foncières qui émerge sous l'effet conjugué de la *commodification* de la terre, de la croissance démographique et des tentatives de contrôle de l'Etat postcolonial, les politiques largement mondialisées de gestion du logement de cette nouvelle main d'œuvre à très faible coût requise pour le « développement » de la ville, les variations des cycles climatiques locaux, et la production des risques. Mais s'en tenir aux risques « naturels » serait une erreur. Ce que montre cette première partie, c'est aussi que la manière dont sont pensés et produits le marché du logement, les projets urbains, mais aussi les politiques urbaines de gestion des catastrophes, participent de la catastrophe. Après

²³¹ L'inflation de travaux portant sur la résilience (Krieger, 2016) et sur la manière dont l'opérationnalisation de ce concept dans les discours et les pratiques des institutions internationales dessinerait une nouvelle forme de « gouvernementalité » (Welsh, 2012 ; Biermann *et al.*, 2015)

²³² La littérature sur les catastrophes adresse cependant ces processus sans toujours les problématiser sous cet angle, voir Revet, 2007 ; Langumier, Revet, 2013.

²³³ Pour une critique de cette lecture à propos de la résilience, voir Leclercq 2017 b.

vingt ans d'inondations, le risque pour les habitants de la banlieue de Dakar n'est pas tant de voir leur quartier sous les eaux, que d'être contraints de le quitter sous l'effet conjugué de ces eaux, de la fonte de leurs économies, de la spéculation foncière et des politiques de relogement massives produites par un aménagement spécifique du territoire, ségrégatif et/ou infrastructurel (Melly, 2013), en partie adressé à son adaptation aux inondations. Par ailleurs, il est apparu que les formes de vie dans la catastrophe urbaine se réinventaient selon plusieurs moyens, qui continueront à être décrits dans la seconde partie, mais dont on peut déjà fournir une esquisse.

D'abord, les ressources disponibles pour faire face à la catastrophe sont personnelles ou interpersonnelles, avant d'être communes ou publiques. Que ce soit pour évacuer l'eau des chambres et des cours, pour loger les sinistrés, ou pour surélever les fondations de sa maison ou celles du quartier, il est d'abord fait recours à ses propres économies, à l'aide du voisinage, de la famille ou des réseaux plus ou moins locaux. Y compris lorsque l'Etat intervient, ce qu'il fait presque quinze ans après la survenue des premières inondations en banlieue, beaucoup de ses interventions prennent la forme de dons de personnes à personnes, les politiques plus « structurelles » sont aussi parfois présentées, appréhendées, voire opérationnalisées sous cette forme (Schaer *et al.*, 2017). Et il en va de même en ce qui concerne les institutions publiques locales. Le quartier constitue à ce titre une ressource de premier ordre pour la plupart des personnes affectées par les inondations en banlieue, ce qui explique sans doute que les possibilités d'y vivre, même quand elles sont très menacées, restent un sujet de préoccupation majeur pour ces habitants. C'est ainsi plutôt depuis le quartier ou la municipalité que l'on participe et se relie aux actions collectives de lutte contre les inondations que l'inverse. C'est aussi depuis ces derniers que l'on s'équipe : des bornes fontaines des années 1970 et 1980 (Salem, 1992) aux ressources offertes par le plan *Jaxaay*, en passant par le soutien apporté par telle ou telle ONG, les ressources issues des institutions sont souvent attribuées et/ou saisies selon un mode connexionniste et opportuniste (Simone, 2011). Ce mode de mise en relation avec l'Etat ou avec les ONG notamment, largement travaillé par la socio-anthropologie du développement, a été principalement étudié dans le cadre d'une action routinière de l'Etat ou des projets de développement en milieu rural (Bierschenk *et al.*, 2000 ; Gomez-Pérez, 2017). Bien que repris dans les analyses de la délivrance des services collectifs ou publics de lutte contre les inondations dans la banlieue de Dakar (Schaer, Hanonou, 2017), ce modèle m'y semble être à réinterroger depuis les processus de construction historique de l'inondation urbaine comme problème, et depuis les transactions qu'opèrent les acteurs humains de la catastrophe, habitants des quartiers affectés ou professionnels de la gestion des inondations, avec la ville comme forme matérielle, sociale et politique.

L'entrée par la construction des problèmes publics et la formation des narratifs de la lutte contre les inondations a ainsi permis de dissocier, au moins analytiquement, les agencements d'acteurs des formes qu'ils prêtent à leurs actions. Cette dissociation permet de remettre en question des évidences établies comme des faits dans l'analyse de l'action publique dans les pays du Sud. C'est particulièrement le cas pour le narratif des secours et de l'urgence. Si ce dernier couvre des pratiques d'attribution des ressources de l'Etat souvent associées au clientélisme ou au patrimonialisme, l'observation de son arrimage au problème des inondations permet d'en donner une justification : l'Etat intervient en personne et vis-à-vis de personnes parce que la catastrophe affecte directement des individus, des familles et des localités, et « touche » par ce biais les membres de l'Etat eux-mêmes plus que l'institution. S'il ne s'agit pas ici de remettre en cause les analyses voyant dans cette structuration de l'action publique l'héritage d'une forme historique de construction de l'Etat colonial puis postcolonial (Beck, 1998, 2008), ce constat permet de compléter les usages analytiques de cette personnalisation, souvent pensée en termes de « normes pratiques » ou de modes de gouvernance. Pas uniquement un état des relations ou des normes sociales avec lequel il faut composer, la personnalisation est une mise en forme légitime de l'action publique, et à ce titre potentiellement

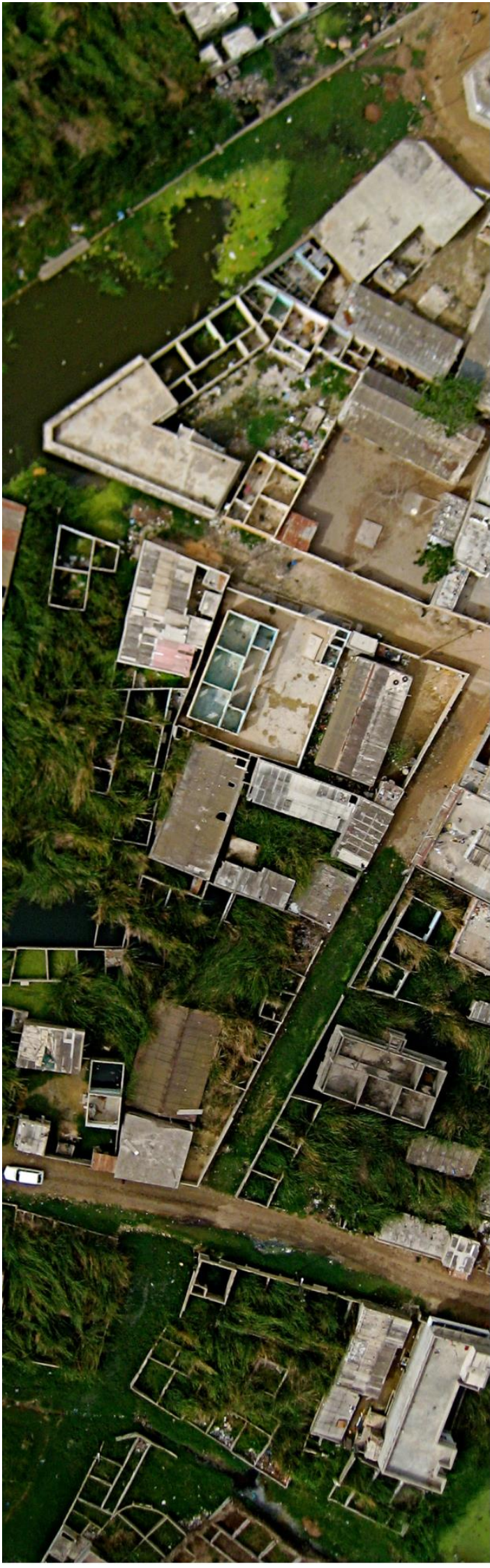
présente et valorisée dans les actions collectives se réclamant de la poursuite d'un bien commun ou collectif, non comme un pis-aller mais comme un moyen de l'atteindre. Adressée à des personnes « dans la détresse » (Naepels, 2019), cette mise en forme et sa grande généralité dans les politiques publiques dakaroise, laquelle fait écho aux formes de gestion patrimoniales de nombreuses villes à travers le monde (Mattina, 2016), interroge en retour les formes de précarité quotidienne qui caractérisent la vie dans des quartiers où la sécurité de l'habitat, l'éloignement des formes institutionnalisées de protection sociale, la stabilité du travail et des sources de revenu, bref, la stabilité des formes de vie, sont révélées par les inondations mais les précèdent largement. En cela, les inondations dans la banlieue de Dakar et le paysage qu'elles produisent ne parlent pas « seulement » de l'exposition aux bouleversements environnementaux, mais interroge plus largement les conditions de la survie dans un monde déjà précaire (Butler, 2010)

La personnalisation de l'action publique sous la forme du don n'est pas la seule mise en forme possible de la lutte contre les inondations. Les narratifs dont nous avons observé la construction et l'institutionnalisation progressive soutiennent différentes formes d'actions collectives auxquelles il est possible de se « raccorder » lorsque l'on œuvre à leur gestion à DTK. Comme l'explique Abdoumalik Simone dans son ouvrage sur les interactions entre *city life* et *cityness* dans les villes du Sud (2011), ces actions collectives sont des agencements plus ou moins ouverts aux habitants dont le quartier ou la ville constituent souvent, au moins dans un premier temps, un socle sur lequel construire leur engagement dans ces agencements en même temps qu'une structure d'opportunités. Denis Merklen (2009), s'il ne parle pas de catastrophe, aboutit à des conclusions similaires à propos des quartiers populaires argentins. Y analysant le transfert du « lieu » de la question sociale depuis le travail, pensé en termes de droits et d'universalité, vers le territoire, particulariste et localisé, au tournant des années 1980, il note que les formes de protestation et les moyens de survie des pauvres changent eux aussi en se territorialisant. Il utilise la métaphore des chasseurs-cueilleurs pour décrire ce changement dans les modes d'existence : les pauvres à Buenos Aires ont désormais le quartier comme base arrière et ils font feu de tout bois pour y apporter des ressources. Alliances avec des dirigeants politiques, participation à différents projets portés par des ONG ou par l'Etat, raccords sauvages aux réseaux urbains, certains habitants de ces quartiers pratiquent la chasse aux opportunités comme moyen de subsistance dans des villes où les conditions de vie de certains de leurs habitants ont été durablement précarisées. Décrivant des pratiques en partie similaires dans les quartiers populaires de Mumbai, Arjun Appadurai (2013) s'intéresse cependant à des collectifs particuliers d'habitants s'organisant pour mettre en forme des intérêts communs, et conditionnant leurs alliances avec les porteurs de projets, relevant de l'Etat ou d'autres institutions, au respect de ces intérêts. Pour ces habitants la construction politique de collectifs territorialisés constitue la condition potentielle de leur reconnaissance en tant que citoyen auprès des institutions, et en tant que représentants fiables auprès des autres habitants des quartiers (2001). Faire feu de tout bois donc, mais pas à n'importe quelle condition. Si les collectifs et institutions à même de produire de l'action publique en ville sont nombreux et potentiellement diversifiés, l'engagement au sein des actions qu'ils portent vaut souvent engagement vis-à-vis du quartier ou de la communauté d'interconnaissances, et doit à ce titre être soutenable ou justifiable au moins en partie auprès de ces derniers²³⁴. La pluralité des engagements possibles n'y signifie donc pas nécessairement la possibilité de tous les mener de front, mais la possibilité de les articuler dans une certaine mesure, et en y mettant les formes.

Adaptés à la pluralité normative, matérielle et discursive de leurs environnements, les habitants des quartiers populaires dans les villes des pays du Sud y règlent les problèmes qui se posent à eux par le

²³⁴ Pour une description de situations similaires dans les townships de Johannesburg, voire Bénit-Gbaffou, 2011.

moyen du territoire, à la fois base matérielle de ressources et objet de l'action publique telle qu'elle s'y mène. Les narratifs de l'action publique de gestion des inondations y apparaissent ainsi comme des ressources discursives et normatives permettant, dans une certaine mesure, de mener une action au nom d'un bien commun. Articulés aux diagnostics, ils permettent de mettre en ordre une expérience des inondations et de la relier à des formes d'action possibles sur le problème ainsi constitué. La lente coévolution de l'environnement urbain dakarois et de ses habitants, bouleversée par l'installation des inondations, se poursuit ainsi dans leurs tentatives de rétablissement d'un équilibre avec les éléments composant l'habiter, dans leurs efforts pour se relier à, voire susciter, des formes d'action publique adaptées à leurs situations, et dans ceux fournis pour composer avec les conséquences néfastes des autres. Une enquête sur l'action publique d'adaptation aux bouleversements environnementaux dans des contextes de forte pluralité normative et matérielle gagne donc à analyser les efforts produits pour la délivrance de ces « biens et des services publics ou collectifs » (Olivier de Sardan, 2014) à partir des situations sociales dans lesquelles sont fournis ces efforts en parallèle des dispositifs qui visent à les encadrer (Naepels, 2018). C'est à cette articulation entre des modes d'action ancrés dans les quartiers de la banlieue de Dakar, et des dispositifs et agencements d'acteurs dans un monde ouvert orientés vers l'adaptation du territoire, que je vais m'atteler dans la deuxième partie de cette thèse.



PARTIE 2

AGENCEMENTS

**Agir dans des mondes
précaires**

Introduction de la Partie 2

En septembre 2020, les quartiers populaires dakarois souffraient d'un nouvel épisode particulièrement important d'inondations, faisant dire à certains de leurs habitants que « chaque année, c'est le même problème »²³⁵. Si, comme nous l'avons vu, les inondations ont tardé à se voir constituées comme un problème public à Dakar, leurs manifestations régulières occupent aujourd'hui le devant de la scène et de l'espace urbain presque à chaque hivernage, soutenant un procès continu de publicisation de leur effets (Tonnelat, Terzi, 2017). Elles font à ce titre l'objet d'une prise en charge par différents acteurs, publics ou parapublics, inscrits dans différents espaces nationaux et internationaux, dont l'action hérite et actualise les narratifs par lesquels sont saisies ces transformations du paysage et des milieux de vie. Après avoir cherché à expliquer l'apparition et la persistance de ce phénomène au cœur des quartiers populaires de la banlieue dakaroise, ainsi que la manière dont il a été progressivement constitué en problème par un ensemble d'acteurs, de groupes et d'institutions, je voudrais maintenant m'attarder sur les formes de gestion plus ou moins quotidiennes dont il fait l'objet. Au vu de la structuration de l'action publique, dont nous avons commencé à saisir la complexité dans le chapitre précédent, cette entreprise m'apparaît relever de l'analyse des formes de coordination que des acteurs, parfois très différemment situés, mettent en œuvre pour agir et transformer le paysage de la banlieue de Dakar. Le terme de « coordination » ne signifie pas ici que tous les acteurs se chargeant de gérer le problème des inondations se mettent d'accord sur la nature du problème ni sur les solutions adaptées pour le résoudre, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, ni que les rapports entre ces derniers s'opèrent sur des bases égalitaires ou produisent des effets visant une quelconque égalité, bien au contraire. Cette notion met simplement l'accent sur la nécessité pour agir dans un milieu hétérogène d'appréhender la manière dont les autres, humains, éléments, groupes, institutions, se comportent, et de juger de la qualité de ces actions et de leur adaptation à la situation pour soi-même s'y engager d'une certaine manière (Rottenburg, 2005 ; Thévenot, 2006). Cette nécessité de la coordination m'apparaît d'autant plus importante que nous avons vu jusqu'à présent la quantité des intervenants différents dans la formation des paysages de l'inondation dans la banlieue de Dakar, et leur ancrage dans des contextes parfois très éloignés de ces derniers. Cette deuxième partie de ma thèse nous fera donc circuler depuis les rues de Djiddah Thiaroye Kao aux bureaux des institutions désormais chargées de « mettre hors d'eau » la banlieue de Dakar, au sein des cours où s'organisent les actions « politiques » ou de « développement » ou le long des infrastructures de drainage en cours de construction, en suivant enfin les ramifications d'un réseau d'ONG et d'habitants des quartiers précaires, connectant la banlieue de Dakar aux quartiers populaires d'Accra. En vue de ne pas s'y perdre, je voudrais dans cette introduction proposer une interprétation des liens entre ces espaces, et de la manière dont acteurs, histoires et matières s'y meuvent, pour produire une action collective de gestion des inondations.

L'interrogation sur la manière dont différents espaces, parfois très éloignées géographiquement et socialement²³⁶, sont activement mis en contact pour produire la délivrance d'un service public ou

²³⁵ Radio France International, « Inondations au Sénégal : « A Dakar, chaque année c'est le même problème » », Site internet de RFI, consulté le 14/09/2020, <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20200908-inondations-s%C3%A9n%C3%A9gal-chaque-ann%C3%A9e-c-est-le-m%C3%Aame-probl%C3%A8me>

²³⁶ Comme c'est le cas lorsque des bailleurs de pays du Nord financent des ONG, des institutions publiques, ou des associations des pays du Sud pour mener une action quelconque, ou encore lorsque des institutions

commun, est loin d'être neuve. Dans les contextes africains, elle bénéficie notamment d'une longue tradition de recherche en socio-anthropologie du développement, d'abord constituée autour du processus de « changement social » induit par les projets de « développement », puis autour des transactions qui président à la concrétisation de l'Etat au quotidien dans les pays d'Afrique de l'Ouest notamment (Bierschenk, Olivier de Sardan, 2014 ; Lavigne Delville, 2017). Dans ces études, le travail de différents acteurs pour connecter des espaces physiques et normatifs *a priori* très différents est un objet de préoccupation central. Parmi les concepts mobilisés pour caractériser ces espaces dans leurs relations aux actions collectives qui s'y déroulent, la notion « d'arène locale » y est particulièrement utilisée. D'un usage particulièrement large en anthropologie politique (Dartigues, 2001), cette dernière décrit ici un type d'espaces assez spécifique. En socio-anthropologie, l'arène locale est ainsi souvent un espace de compétition relativement clos où des acteurs dotés de différentes compétences, positions et statuts sociaux, et animés par des enjeux partiellement communs, se battent pour l'accès à des ressources propres ou extérieures à ces espaces et selon des règles communes et propres à l'arène en question²³⁷. L'arène y est ainsi un espace caractérisé principalement par sa normativité et les rapports agonistiques qu'elle organise, et la révélation des « normes pratiques » de même que la manière dont ses acteurs vont les mobiliser et les articuler à d'autres espaces sociaux pour arriver à leurs fins, va constituer l'essentiel du travail du chercheur²³⁸. Dans ces analyses, les actions collectives visant un changement social ou la délivrance d'un service public passent le plus souvent par la mise en relation de différentes arènes (villageoise et bureaucratique ou développementiste par exemple), laquelle est médiée par une figure centrale, le courtier. Acteurs exemplaires de l'importation de ressources et de normes nouvelles dans les arènes locales, les courtiers sont ainsi décrits par Bierschenk *et al.* (2000) comme des « voyageurs », sociabilisés dans d'autres arènes et contextes, et capables à ce titre de les connecter²³⁹. A la fois traducteurs, manipulateurs de symboles et metteurs en scène, ces acteurs particuliers, ou les chaînes ou institutions en assurant la fonction, convertissent des enjeux propres aux projets de développement ou d'action publique en enjeux locaux, à ce titre appropriables au sein d'une arène locale, articulent les normes de ces différents espaces entre elles pour y permettre la circulation des ressources, et agissent par ce biais sur la structuration des espaces ainsi mis en relation. Si ces analyses insistent sur le processus de construction historique dont sont redevables les arènes locales, la focalisation sur les normes qui régissent ces espaces de compétition me paraît cependant laisser peu de place à la diversité des comportements des acteurs dans la mise en œuvre d'actions collectives. Ces derniers sont ainsi le plus souvent caractérisés soit comme des « stratèges », manipulant les règles, les ressources et les enjeux pour maximiser leurs « intérêts »²⁴⁰,

publiques basées dans les capitales doivent produire un service public dans les campagnes de ce pays (Gomez-Temesio, 2019).

²³⁷ La manière dont Jean-Pierre Olivier de Sardan (2009) utilise la notion « d'arène locale » pour caractériser des « modes de gouvernance » en Afrique de l'Ouest, par ailleurs reprise dans de nombreux travaux récents y compris dans le domaine de la gestion des inondations à Dakar (Schaer, Hanonou, 20017) m'apparaît paradigmatique de cette approche.

²³⁸ Voir dans le domaine du développement rural Olivier de Sardan, 1995 ; Bierschenk *et al.*, 2000 ; Olivier de Sardan, 2014 ; au sein de la bureaucratie Bierschenk, Olivier de Sardan, 2014 ; dans la mise en œuvre des politiques et de l'action publique dans ces pays, Chauveau *et al.*, 2001 ; Blundo, Olivier de Sardan, 2007 ; Gomez-Temesio, 2019.

²³⁹ « Il faut [...] une expérience acquise « ailleurs », c'est-à dire hors du village, que ce soit dans le circuit scolaire (collège ou université), dans le monde salarié urbain, dans l'univers politique, ou dans le militantisme associatif. En tout cas, il faut avoir voyagé. » (Bierschenk *et al.*, 2000, p. 25)

²⁴⁰ L'emploi du terme de courtage, explicitement emprunté aux études sur les systèmes clientélistes (Bierschenk *et al.*, 2000), me semble significatif de cette approche des acteurs comme stratèges.

soit comme des « agents », soumis aux normes propres à une « culture locale », professionnelle ou politique (Olivier de Sardan, 2009), dans des espaces leur préexistant et dont la capacité à se transformer est finalement assez relative²⁴¹. D'une façon similaire, la notion de « champ », elle aussi désormais très mobilisée dans les études sur la production de l'action publique articulant acteurs et espaces nationaux, internationaux et transnationaux, tend selon moi à obscurcir les agencements complexes d'histoires, d'acteurs et d'actions nécessaires à la gestion des formes d'affection que connaissent les villes dans le régime environnemental dont nous sommes les contemporains.

Le concept de « champ », formalisé par Pierre Bourdieu (1984, 1992), n'est sans doute plus à présenter. De la même manière que l'arène, le champ constitue un « microcosme social relativement autonome à l'intérieur du macrocosme social » (Wagner, 2016). Espace de compétition, il est cependant à la fois plus restrictif dans son périmètre d'application, et moins dépendant d'une forme de territorialisation que l'arène locale. En outre, « chaque champ (politique, religieux, médical, journalistique, universitaire, juridique, footballistique...) est régi par des règles qui lui sont propres et se caractérise par la poursuite d'une fin spécifique. » (*Ibid.*). Dans cette optique, la position des acteurs dans le champ est liée à la détention de capitaux qui lui sont plus ou moins spécifiques permettant à la fois la régulation du champ et la reproduction des positions dominantes (Wagner, 1998). Très articulé à la formation de l'Etat dans la théorie bourdieusienne (Lenoir, 2012), ce concept s'est pour autant récemment internationalisé et transformé jusqu'à désigner dans certains travaux tout espace de lutte aux frontières et enjeux clairement définis, et structuré autour « d'*incumbent* » et de « *challengers* » (Fligstein, McAdam, 2012 ; Georgakakis, Vauchez, 2015). Les premiers, dominants, y participent de la reproduction des frontières du champ et des positions en son sein en mobilisant leurs capitaux orthodoxes quand les seconds, dominés, tentent d'y progresser ou d'en transformer les frontières par des stratégies de conformisation ou au contraire de valorisation d'un capital non orthodoxe. L'intérêt de son utilisation pour expliquer les formes de mondialisation semble pour autant provenir de son architecture théorique postulant une homologie structurale entre les champs (Sapiro, 2013). En différenciant des positions hiérarchiques d'acteurs en compétition pour la domination du champ, ce concept permet en effet de comparer les différents champs nationaux entre eux et les effets de leur structuration sur la production et la réception des biens, des normes et des acteurs (Sapiro, 2009). Il permet aussi d'analyser la manière dont ces derniers participent de la formation de champs

²⁴¹ Cette dernière affirmation mériterait cependant débat, tant la socio-anthropologie du développement à insister sur sa qualité « d'anthropologie du changement social » (Olivier de Sardan, 1995). Il me semble cependant que les filiations, parfois explicites (notamment chez Bierschenk, Olivier de Sardan, 2014 ; Gomez-Temesio, 2019), de la notion d'arène locale avec celle de « champ semi-autonome » renseigne sur la dynamique de ce changement social. Le champ semi autonome est un concept forgé par l'anthropologue du droit Sally Falk Moore (1973) dans un article souvent cité où elle compare les effets de législations nouvelles sur deux terrains apparemment éloignés : le travail de conception du prêt-à-porter à New York dans les années 1970 et la gestion des terres et l'autorités des chefs dans les « tribus » Chaggas de Tanzanie au cours de la même période. Il désigne des espaces régulés par des « normes contraignantes » (*binding rules*) qui interagissent de façon plus ou moins forte avec d'autres systèmes de normes, en l'occurrence, les lois édictées par l'Etat. Alors que la législation formelle vise à réguler les relations au sein de ces espaces, elle n'a souvent qu'un effet limité en raison de leur caractère « déjà régulé » par d'autres normes sociales locales, des gains et des pertes potentielles associées au respect de ces normes, et des positions de pouvoirs acquises par certains acteurs au sein de ces systèmes locaux, reposant sur une accumulation de ressources matérielles et sociales plus ou moins propres à ces espaces. Les statuts et les possibilités d'action dans le monde y sont réglés selon une double dynamique de reproduction des positions et des rapports, hiérarchiques entre autres, entre les acteurs, et d'adaptation et d'appropriation relative des règles édictées au sein d'autres champs semi-autonomes. Dans ce contexte, le changement ne peut être que marginal, tant les structures de reproduction des positions et des dispositions sont fortes.

transnationaux par la constitution d'institutions transnationales notamment en charge de les réguler (Lecler, 2013 ; Dezalay, Nay, 2015), ainsi que les effets des circulations entre les champs sur les politiques de mondialisation (Bourdieu, 2000) et sur la reproduction des élites (Wagner, 1998 ; Dezalay, Garth, 2002 ; Dezalay, 2004). Plus rigide dans leur fonctionnement théorique que les arènes donc, les champs de l'international se caractérisent par une architecture permettant l'identification de mécanismes généraux expliquant l'influence qu'exercent certains types de ressources, d'acteurs ou de groupes d'acteurs sur d'autres, en fonction de leur position dans différents espaces nationaux, internationaux et transnationaux. Dans cette perspective, l'analyse historique de la constitution des champs par les luttes internes et externes qui les caractérisent semble constituer le véritable objet de l'enquête, tant leur fonctionnement interne semble être déjà compris et établi. Le hasard et la contingence n'ont en effet pas leur place dans ces espaces, toute évolution ou transformation étant en effet le fruit d'une stratégie sous-jacente, parfois invisible aux acteurs eux-mêmes (Bourdieu, 1989), résultant des positions et des enjeux régulant la lutte entre les acteurs pour la domination de l'espace.

Les deux notions d'arène et de champ se basent donc sur une appréhension spécifique des espaces de l'action collective, constitués comme entités pertinentes pour comprendre le comportement des acteurs et les formes de leur coordination à différentes échelles. Ces espaces sont appréhendés selon leur degré d'autonomie et d'homogénéité (permettant des articulations plus ou moins faciles entre espaces à différentes échelles), selon leur plus ou moins grande normativité, et en fonction des capacités différentiels des acteurs à user ou à contrôler ces précédentes caractéristiques. Depuis le début de ce travail, j'ai cependant utilisé une autre notion pour comprendre les configurations émergeant de l'interaction entre éléments affectants, matières, et acteurs dans l'agglomération dakaroise, celle « d'agencement ». Héritière d'une histoire des sciences sociales prenant naissance en France dans la rupture avec le structuralisme qu'opèrent des auteurs comme Foucault, Deleuze, Derrida ou Guattari, et opérant de nombreux détours américains (Cusset, 2003), l'agencement est désormais central dans l'anthropologie des formes de la globalisation proposée par des auteurs comme Anna Tsing (2004, 2017) ou Aihwa Ong et Stephen Collier (2005). A l'inverse des deux notions précédentes, l'agencement n'est pas une métaphore spatiale, mais désigne des « objets composés » (Dodier, Stavrianakis, 2018), soit des formes relativement stables mais ouvertes rassemblant des éléments hétérogènes, matériels, sociaux, sémiotiques, humains et non-humains, dont l'ouverture participe de la force normative. Ainsi, c'est de leur capacité à extraire et à transformer les formes de vie qui leur sont extérieures en valeur, que les agencements constitués par les chaînes d'approvisionnement capitalistes tirent leur pouvoir d'imposition planétaire selon Anna Tsing (2017). En ce sens, « ouvert » ne signifie pas que les associations au sein des agencements sont hasardeuses ou totalement contingentes (même si la contingence est une des caractéristiques des interactions situées au cœur des agencements), comme cela est parfois décrit dans la notion connexe « d'assemblage ». Comme le montrent Michel Callon (2017) à propos des marchés (des plus concrets et locaux aux plus abstraits et mondialisés) ou Denis et Pontille (2018) à propos de l'effacement des graffitis à Paris, un agencement « agit », « en combinant, en ordonnant, en produisant des différences et des hiérarchies » (*Ibid.*, p. 49), bref il est génératif. C'est ce qui fait l'intérêt de cette notion pour analyser les formes d'action collective dans un contexte globalisé. En évacuant la question des échelles et des espaces comme prisme d'analyse et en se concentrant sur des associations nécessairement situées mais visant une « action spécifique » (Callon, 2017, p. 402), les agencements permettent de comprendre la manière dont certaines formes, certains espaces, certaines « machines » pour reprendre l'expression de Deleuze et Guattari (1975), en reliant différents acteurs et éléments à travers le monde, génèrent et

orientent des flux (d'argent, de matières, de biens, de vies...) et des comportements qui se conforment à leur fonctionnement. Cela ne signifie pas que les échelles ou les espaces ne soient pas pertinents pour comprendre les actions collectives ainsi constituées. Au contraire, ces derniers sont constitutifs de la manière dont les acteurs impliqués dans ces agencements vont les comprendre et y agir (Berglund *et al.*, 2019). Cela signifie en revanche que ces espaces et échelles sont toujours eux-mêmes pris dans ces agencements, voire constituent pour certains d'entre eux des productions (presque) intégrales de ces derniers²⁴². Toujours en partie extérieurs aux différents éléments qui le composent, les agencements permettent en ce sens de rendre grâce à la réflexivité des acteurs qui s'y engagent, et ainsi de comprendre la manière dont ils se projettent dans les espaces au sein desquels ils agissent.

Redonnons un peu de chair à cette longue explication théorique. En 2011, Abdoumalik Simone écrivait un ouvrage introduisant deux notions, la « *city life* » et la « *cityness* ». En août, dans les quartiers de Djiddah Thiaroye Kao que j'ai étudié, la *city life* correspond à la co-présence des activités des vendeurs de mangues et de *tapalapas* dont les étals se disputent les meilleures places à l'angle du carrefour Pikine Texaco, à celles des conducteurs et des passagers des cars rapides qui mènent à Thiaroye Gare ou à Guédiawaye, à celles des fonctionnaires qui rentrent chez eux, ou des vendeurs ambulants qui vont vendre des babioles le long des croisements encombrés de la Voie de Dégagement Nord, à celles des taxis « officiels » et des voitures privées venues faire le plein à la station, ou des taxis *clandos*, organisés par un *coxeur*, qui conduisent au marché *bu bees*, et ne sont pas contre faire payer presque dix fois le prix de la course un *tubaab* égaré quand l'occasion se présente. C'est aussi l'eau qui occupe parfois la rue principale et fait dès lors l'objet de l'intervention d'associations, de membres de la mairie, lesquels peuvent mobiliser des fonds d'ONG pour se payer le carburant nécessaire au fonctionnement des motopompes, ou réparer ces dernières dans les garages de l'autre côté du carrefour. C'est encore des coiffeurs du quartiers, des enfants qui traversent sans regarder, des groupes de tontine qui se réunissent à l'abris des regards dans la maison des cheffes de groupements. La juxtaposition de ces éléments disparates correspond à la *city life* quand la *cityness* désigne, elle, l'ensemble des possibilités de rencontre de toute sorte offerte par ce milieu. Telle personne affectée pour la énième fois par les eaux va décider de quitter son quartier ou au contraire d'apporter son aide à l'association venue pomper, telle autre va exploiter sa position pour détourner les camions de sable passant sur la route des niayes et ainsi remblayer son quartier, telle autre encore va utiliser ses relations pour étendre son commerce ou va se voir « manger » par un concurrent, telle cheffe de tontine s'impliquera dans une action de sensibilisation sur les pratiques nutritionnelles avec une ONG, et se verra au bout de quelques années promue présidente d'une fédération de groupement à l'échelle de la ville, telle autre investira l'argent reçu par *Wari* de son fils habitant en France dans le remblai de sa maison et y perdra toutes ses économies. Là où le magma de la *city life* peut être caractérisé comme un « assemblage », l'ensemble de ces actions collectives qui extraient certains éléments de leur environnement pour les mettre et se mettre au service d'une entreprise quelconque, peuvent être considérées comme des agencements. A ces derniers il faut ajouter les infrastructures de drainage mises en place dans le quartier et plus bas dans la rue qui ont pour mission d'évacuer l'eau des pluies, les opérations de police dirigées contre certaines activités, et l'ensemble des opérations visant à réguler et normaliser l'espace, sans jamais y parvenir complètement. Dans ces agencements extrayant des territoires de la ville elle-même, de l'environnement institutionnel, professionnel, affectif de ses acteurs, et des dispositifs d'action publique associant ONG, autorités publiques et autres, la manière dont les acteurs perçoivent

²⁴² Sur l'espace de la plantation par exemple, voir Tsing *et al.*, 2019.

l'espace dans lequel ils s'insèrent ou se projettent est fondamental pour expliquer le fonctionnement de l'agencement lui-même, et ses effets sur l'assemblage urbain (Simone, 2004).

Les développements du début de cette introduction ne visaient pas uniquement à me situer dans des traditions de recherche contre d'autres. Je pense au contraire que ces notions peuvent être largement reprises pour ma thèse dans la mesure où les acteurs que j'ai suivis durant mon travail de terrain ont tendance à percevoir certains de leurs espaces d'action comme des arènes ou des champs, sans toujours les formaliser comme tel toutefois. Suivre les acteurs dans la manière dont ils investissent et produisent des agencements visant à gérer les inondations dans la banlieue de Dakar, c'est dès lors rendre justice d'une part à ces formes de perception orientant leur conduite et donc les formes de coordination dans lesquelles ils s'engagent. C'est aussi tenter de comprendre, dans la mesure où les observations de mes interlocuteurs comme celles des chercheurs rendant compte de ces espaces, comment ces derniers sont activement structurés d'une façon ou d'une autre, arène, champ mais aussi agora ou marché, pour soutenir certains types de perceptions et d'engagements (Céfaï, 2016). En ce sens, cette deuxième partie explore trois types d'agencements permettant la production d'une action publique de gestion des inondations dans les quartiers populaires de la banlieue de Dakar. Le premier est multiple. Il consiste dans les agencements « labiles structurés » qui président à la gestion quotidienne des inondations à Djiddah Thiaroye Kao, pensés à partir du quartier conçu comme espace de réception des différents dispositifs de gestion des inondations mais aussi comme espace d'engagement pour tout un ensemble d'acteurs dans, à côté, et via ces dispositifs. Le deuxième est l'agencement infrastructurel proposé par le gouvernement sénégalais et la Banque Mondiale, visant à produire le territoire et les communautés qui l'habitent comme « hors d'eau », ou tout au moins « adaptés » aux inondations. Le dernier constitue un agencement supplétif et subversif de l'action publique dans les quartiers populaires visant à placer des fédérations d'habitants et des ONG au centre des politiques urbaines ciblant leur quartier selon une logique de « plateforme internationale d'action publique ». Nous verrons *in fine* que, des interactions entre ces agencements, naissent des effets parfois imprévus mais qui, pris ensemble, permettent d'explicitier certaines des caractéristiques des politiques de gestion de la catastrophe dans des environnements urbains déjà catastrophés.

Chapitre 4. Performer la gestion des inondations depuis Djiddah

Thiaroye Kao

Si s'intéresser à l'action publique c'est appréhender l'action et les interactions d'une pluralité d'acteurs, engagés à divers niveaux dans la problématisation et le traitement de problèmes publics, alors les espaces dans lesquels se déroulent ces actions et interactions peuvent nous en apprendre beaucoup sur cette dernière. En Afrique comme ailleurs, ces espaces sont divers et vont des « parlements de rue » (Banégas *et al.*, 2012) aux arènes villageoises (Haugerud, 1995) en passant par les couloirs des administrations nationales (Bierschenk *et al.*, 2014), des institutions internationales et des ONG (Fresia, Lavigne Delville, 2018), l'accès à chacun d'eux et les manières dont s'y inventent et s'y produisent l'action publique étant normés de différentes manières. DTK n'échappe pas à la règle. Si le conseil municipal et les bureaux de la mairie constituent des lieux importants de l'action publique locale, les meetings organisés par des associations, des ONG ou des partis politiques, de même que les cours des maisons et les rues, peuvent être considérés comme des espaces de l'action publique, en cela qu'ils en rassemblent certains des protagonistes, y accueillent des négociations autour de problèmes plus ou moins communs et des stratégies pour les résoudre, sont enfin le théâtre de performances visant la gestion de ces problèmes. Mais la rencontre de ces acteurs peut se faire dans des cadres moins institués, et pourtant essentiels à la production de ces interactions.

Extrait 4.1. Le tournoi des Navétanes : lieu de rencontre des « crapauds »

Après avoir mené un entretien avec un habitant de Pikine Est, je rejoins Moussa, conseiller municipal et colocataire depuis qu'il a accepté de me loger chez lui un mois et demi plus tôt, au stade situé entre DTK et Thiaroye Gare, où ont lieu les rencontres de Navétanes de la zone. Héritant du mot wolof désignant la saison des pluies (*naweet*), ce championnat de football inter-quartier a lieu chaque année entre août et octobre et suscite un engouement très important dans tout le pays. L'entrée coûte 200 fcfs et de nombreux enfants se pressent devant les grilles dans l'espoir que quelqu'un leur paye le ticket. A notre arrivée, nous appelons Pape Gueye pour qu'il nous fasse rentrer sans avoir à déboursier d'argent. En effet, en plus de son travail de facilitation sociale sur le PROGEP et de son rôle à la Commission Cadre de vie et Environnement de la mairie, ce dernier organise les matchs. Les policiers équipés de matraques qui gardent l'entrée nous contrôlent et m'interdisent de prendre mes cigarettes et mon briquet.

Le stade est une vaste étendue de sable avec deux buts et des grilles tout autour contre lesquelles se pressent les spectateurs. Pape Gueye me dira devant Moussa, pourtant connu comme étant un fervent défenseur de l'équipe municipale en place, que cela fait trois ans que le maire promet un nouveau stade pour la prochaine saison mais qu'on l'attend toujours. A l'intérieur des grilles il y a une tente pour les arbitres et entraîneurs d'un côté et une autre pour les spectateurs avec des chaises, à laquelle nous fait là encore accéder Pape Gueye. Parmi eux, certains sont en grand boubou ou arborent une chemise voire une veste de costume malgré la chaleur. L'équipe de Toubia Thiaroye (le quartier de Moussa) fait match nul contre l'équipe d'un autre quartier, et c'est un nouveau match qui se lance entre les équipes de Messere et de Ndoxmi.

Une fois entrés chez les officiels, j'ai la surprise de tomber sur Gora, membre important du projet urbaDTK1 lors des années précédentes, qui gère l'argent de la caisse. Il m'accueille en fanfare et me dit que c'est parce qu'il s'occupe de « tous ces trucs » qu'il n'a plus le temps de me rencontrer en ce moment, mais le fait qu'il ne soit pas en odeur de sainteté avec les membres d'urbaSen ne doit pas aider non plus. Il me présente par

ailleurs à un homme assis à côté de lui, président du Navétane d'après ce que j'en comprends, et me dit que lui aussi est un « crapaud » car il est très impliqué dans les inondations. De fait l'endroit fourmille d'acteurs que j'ai déjà rencontrés, et je suis surpris de voir Moussa parler tranquillement avec Gora, alors que ces derniers se sont déjà physiquement opposés l'un à l'autre lors d'une rencontre avec le maire qui avait mal tournée. Les gens s'appellent « M. le maire » en blaguant, parfois de manière amicale, parfois de manière humiliante. C'est le cas de Moussa lorsqu'il repère Ablaye Dime, président de l'ASC de Messere, et lui aussi membre du projet urbaDTK1, mais aussi conseiller municipal de l'opposition. Il l'appelle « M. le maire » puis, insistant auprès de moi en riant, « celui-là devrait être le maire, c'est lui le vrai maire ! », avant de refaire une dernière fois la blague au moment de notre départ. Dime me dit avec un rire jaune qu'il le charrie, et ils vont ensuite se parler d'un sujet qui paraît assez sérieux dans un coin²⁴³. Selon le compte rendu que m'en fera Moussa, Dime lui reproche de le « traquer » car il s'oppose systématiquement à lui dans les réunions du conseil municipal. Méprisant, il ajoutera que Dime « est dans les utopies » et me cite son idée de mettre au point, chiffres à l'appui, une taxe sur les abattages « avec ses chemises trop grandes et ses costumes n'importe comment ».

Alors que nous regardons le match, Dime me dit que c'est dur pour Messere car ils ont gagné l'année dernière et que, maintenant, chaque adversaire veut les abattre. Un ami de Moussa habitant Messere précise que quatre de leurs meilleurs joueurs sont partis cette année, achetés par une autre ASC. D'ailleurs, lorsque nous croisons le président de l'ASC de Toubia Thiaroye, Moussa m'explique que ce dernier n'a pas d'argent, que c'est « juste un prof contractuel », et que les présidents d'ASC ont souvent de l'argent parce que sinon c'est très dur de gérer leur équipe. De fait, alors qu'arrive la mi-temps et que nous nous décidons à partir, Moussa me confessant alors ne pas trop apprécier le foot, le président lui demande ce qu'il peut faire pour l'équipe de son quartier car, avec le match nul, les cotisants vont être moins nombreux et il faut acheter des maillots, de quoi faire l'entraînement, etc... Sur le chemin du retour, alors que nous passons par des dents creuses de la ville composées de maisons abandonnées et de petites ruelles pour que Moussa puisse fumer une cigarette sans être vu, ce dernier revient sur le cas Dime. Il me dit que, l'année dernière, il s'est plaint en conseil municipal que le maire ne l'ait pas appelé pour le féliciter de la victoire de son équipe : « Je me suis levé et j'ai dit que le maire avait déjà subventionné à hauteur de 100000 toutes les ASC et 200000 pour les finalistes, qu'il n'allait pas en plus le féliciter ! ». Le Navétane constitue donc à la fois un lieu de rencontre et une arène à l'enjeu symbolique et financier important.

Extrait du journal de terrain - 27/08/16

Réunissant un grand nombre de participants et de spectateurs, le tournoi des navétanes constitue un enjeu politique et financier important pour les acteurs investis dans l'action publique locale ou dans la compétition électorale. Les personnages politiques nationaux ne s'y sont d'ailleurs pas trompés en investissant régulièrement ces espaces pour communiquer sur leurs projets de réforme ou pour tenter de contrer l'opposition par le soutien affiché au championnat et à certaines de ses équipes (Awenengo-Dalberto, 2011 ; Mbaye, 2017). Pour Moussa, qui n'aime pas le football et ne semble pas faire preuve d'un immense soutien pour son équipe, ces rencontres sont ainsi l'occasion de voir et d'être vu, de discuter de manière plus informelle des événements qui émaillent la vie politique et associative de la commune, de se juger et d'être jugé, d'affirmer publiquement une position locale (que ce soit par le fait de rentrer gratuitement chez les « officiels » ou de discréditer par la moquerie un adversaire). Pris

²⁴³ Je suis assez mal à l'aise à ce moment-là car, même extérieur à leurs conflits, je perçois la moquerie et suis un peu désolé que Dime puisse penser que je suis « du côté » de Moussa, d'autant que je cache mon malaise derrière une sorte de froideur que j'affectionne dans ces moments-là mais qui n'est pas de nature à désarmer ses soupçons. Je penserai plus tard que cela peut affecter la manière dont il pense être considéré dans le projet urbaDTK, sachant qu'il m'y associe sans doute de manière assez forte.

sous l'angle de la compétition politique, ces espaces sont en outre des métaphores parfaites de « l'arène locale ».

En l'espace d'une heure, j'y ai en effet croisé ou aperçu plus d'acteurs de la gestion locale des inondations et « d'intérêts » différents réunis que durant l'ensemble de mon travail de terrain. Résumons par ordre d'apparition. Le premier protagoniste est bien entendu Moussa. Agé d'une petite trentaine d'années, il fait partie à la fin des années 2000 d'une « association de jeunes » de son quartier, Touba Thiaroye, s'activant sur « l'éducation, l'environnement et le cadre de vie, et les actions sociales ». Il entre en politique au Parti Démocratique Sénégalais, parti de l'ex-président de la République Abdoulaye Wade, à partir des années 2010, et s'investit fortement dans la campagne municipale de son candidat à Djiddah Thiaroye Kao, Cheikh Dieng, qui gagne les élections et accède à la mairie en 2014. Pape Gueye commence lui aussi à nous être familier. Directement touché par les inondations en 2005, il s'investit dans la lutte contre les inondations au sein de son quartier, et devient responsable du matériel dans la Plateforme de Lutte contre les Inondations (PLCI), un organisme monté en 2009 par le maire nouvellement élu, Alioune Badara Diouk, visant à regrouper les acteurs locaux de la gestion des inondations des différents quartiers de DTK en une seule et même coordination. La victoire de Cheikh Dieng contre Diouk en 2014 vient cependant mettre un terme à cette structure. Selon ses détracteurs, ce dernier y voit en effet un héritage de son adversaire direct, et cherche à placer les éléments l'ayant porté au pouvoir, en la remplaçant par la Commission Cadre de vie et Environnement. Elu conseiller municipal sur la liste de Diouk, Pape Gueye est ainsi intégré à la Commission en insistant cependant sur le fait que lui « ne fait pas de politique », mais du « développement » (nous y reviendrons). Il occupe en outre depuis 2014 le poste de « facilitateur social » à l'ONG Enda Ecopop dans le cadre du PROGEP, le programme soutenu par le gouvernement et la Banque Mondiale de lutte contre les inondations dans la banlieue, et participe à ce titre aux actions de sensibilisation et de négociation avec les habitants autour des réalisations de ce projet. Gora et Ablaye enfin sont les présidents de deux des trois Groupements d'Intérêt Economique de restructuration mis en place par le projet urbaDTK1, que nous avons introduit au chapitre précédent. Les GIE sont répartis en trois zones couvrant l'ensemble des quartiers de DTK, et censés en représenter les habitants dans le cadre de la planification participative portée par urbaDTK1. En 2014, les deux présidents de GIE ici présents profitent de la fin du projet pour s'engager eux aussi dans l'élection municipale, Gora sur la liste de Diouk, tandis qu'Ablaye monte une liste indépendante, en se basant notamment sur les adhésions au GIE enregistrées dans sa zone. Les deux listes sont battues donc, mais les rivalités sont loin d'être épuisées et le maire nouvellement élu tend à les considérer comme des adversaires politiques.

Il serait tentant de tirer de l'arène au sens propre que constitue le stade de football, une métaphore pour qualifier l'arène municipale. En effet, les enjeux communs aux participants ici listés, leur inscription dans des rapports de force, et les règles définissant l'accès à des ressources communes, les positionnent comme des « compétiteurs » à la fois dans l'arène de football, mais aussi dans celle plus large de DTK. Pour autant, il me semble plus intéressant de tenter de comprendre ce que produit le stade de football comme scène publique sur les participants. D'abord, l'enjeu n'est pas n'importe lequel : ici, il oppose des équipes de quartier en compétition, si bien que les protagonistes non directement liés à cet enjeu adoptent des attitudes entre eux bien différentes de celles qu'ils pourraient avoir dans un autre cadre, à la mairie ou dans un conseil municipal par exemple. Ainsi, Pape Gueye, qui met un point d'honneur à ne pas s'impliquer sur le terrain du « politique » dans l'enceinte de la mairie, critique ici ouvertement le maire. De même, la tension entre Gora et Moussa semble

largement apaisée, tandis que celle avec Ablaye paraît avivée par la compétition sportive, ce dernier étant président de l'une des équipes en lice. Ensuite, si tensions ou demandes d'argent il y a, ces dernières se font à l'écart de la foule en vue d'éviter les oreilles indiscretes, là où les gratifications des différentes équipes de football par exemple semblent ouvertement débattues en conseil municipal. Enfin, l'éloignement de l'enjeu n'empêche pas de tester en public les hiérarchies et les oppositions propres à d'autres scènes, comme lorsque Moussa se moque ouvertement d'Ablaye en le qualifiant de « M. le maire », blague dont seul un participant actif aux luttes électorales de DTK peut saisir l'ironie. Si les intérêts, les tensions et les enjeux propres à d'autres scènes de la vie publique sont donc bien représentés lors de ce match de football, ils sont ainsi indexés à ces scènes, présentes ou non présentes et auquel cas activement appelées par les participants. C'est précisément à ce caractère indexical de la situation (De Fornel, Quéré, 1999), et à la manière dont il influe sur l'action publique de gestion des inondations à DTK, que je vais m'intéresser dans ce chapitre. Nous verrons ainsi que, si des intérêts, une compétition ou des « règles du jeu » sont bien présentés dans ce secteur particulier de la vie collective de la commune, ils nécessitent d'une part une énonciation, et sont d'autre part subordonnés à un « intérêt commun », constitué dans le processus de problématisation des inondations et délimitant les contours d'une participation légitime à l'action publique de gestion des inondations. Par ailleurs, s'il sera bien question de formes de normativité associées à la gestion des inondations, nous verrons que ces dernières font l'objet d'un travail de la part des participants de l'action publique visant la démonstration de leur inscription dans des règles garantes de la conservation de ce bien commun comme boussole de l'action collective (Lafaye, 1994), et interdisant de ne les considérer que comme des agents passifs de ces règles (Trémoulinas, 2008).

Pour ce faire, je tenterai dans une première partie de dessiner la manière dont certaines situations de gestion des inondations permettent aux acteurs de se rassembler, d'aligner leurs perspectives, et de construire des compétences nécessaires à cette gestion. Dans une deuxième partie j'approcherai l'une des manières de justifier de son inscription dans l'action publique de gestion locale des inondations en se raccordant au narratif du secours et aux institutions qui le soutiennent. La troisième partie sera enfin consacrée à une forme de justification plus « généraliste », de l'inscription dans l'action publique, nécessitant la présentation d'une représentation d'intérêts propres aux « populations ». *In fine*, c'est bien la ville en tant que milieu spécifique, et la gestion locale comme agencement, qui me permettra d'expliquer la manière dont les inondations prennent forme dans la gestion qui leur est appliquée à Djiddah Thiaroye Kao.

Encadré 7. Multiplier les perspectives

Les matériaux présentés dans ce chapitre concernent deux phases de mon terrain à Djiddah Thiaroye Kao, considérées comme telle en raison des variations de mon positionnement personnel vis-à-vis de mes interlocuteurs, et de la manière dont j'ai eu à penser mon rôle dans la situation d'enquête. La première est celle qui s'étend de mars 2015 à juin 2016, durant laquelle je me suis pensé et je pense avoir été perçu à DTK comme « affilié » à l'ONG urbaSen, en tant que stagiaire de cette ONG durant les six premiers mois, puis en tant que participant plus ponctuel de leur action (participation aux réflexions collectives, à la formalisation de certains documents, aux négociations autour des projets à soutenir). La deuxième s'étend de juillet à octobre 2016, période durant laquelle je m'applique à suivre les acteurs municipaux principalement, mais par le biais desquels je rencontre de nombreux acteurs de terrain œuvrant dans des associations, des collectifs, ou individuellement, tous engagés dans la

gestion « quotidienne » des inondations dans la commune. Cette deuxième période est aussi la plus riche en termes de matériaux. Non pas que ces derniers y soient plus abondants, ni même qu'ils expriment un point de vue libéré des effets d'« encliquages ». Que je sois affilié à l'ONG ou à la mairie en effet, ces deux acteurs sont très fortement « situés » sur mon terrain et m'ouvrent certains accès mais m'en ferment d'autres, permettent certains discours et en invisibilisent d'autres. Mais le point de vue nouveau qui m'est offert sur ces situations me permet de croiser les perspectives pour aboutir à des résultats « plausibles » (Olivier de Sardan, 2004).

Lors de mon stage en 2015, j'habite avec une autre stagiaire française dans les locaux de l'ONG en question, à Guédiawaye. Cette partie du terrain me permet principalement d'appréhender le contexte des inondations du point de vue d'acteurs engagés dans une forme de « mobilisation sans protestation » (Bouilly, 2019), tentant à la fois de contester certains des narratifs dominants sur la question des inondations, mais œuvrant aussi dans les cadres du « projet de développement ». Cette position me permet par ailleurs d'entrer en contact avec de nombreux acteurs, y compris des membres d'agences gouvernementales, d'institutions internationales et de cabinets d'étude œuvrant à certains des programmes majeurs de l'action publique, et de pénétrer certains espaces, séminaires du développement notamment. De ce point de vue, je peux envisager le poids des ONG dans l'action publique au Sénégal, dès que l'on s'éloigne du centre notamment, et l'importance de certains acteurs naviguant entre cabinets d'urbanisme privés, institutions publiques et organisations internationales dans la coordination à différentes échelles des politiques urbaines. S'il ne sera pas vraiment question de ces circulations dans ce chapitre, c'est à partir de ces dernières que j'en viens à m'intéresser aux mécanismes et effets de la coordination dans l'action publique, et donc à la circulation et la réadaptation de référents communs aux institutions publiques, parapubliques et, dans une certaine mesure, privées, qu'il s'agisse des cibles de cette dernière, « les populations », ou des formes d'action légitimes, « le projet », entre autres.

Durant la suite de mon terrain, j'habite plus loin de Djiddah Thiaroye Kao puisque j'occupe un appartement à Mermoz, un quartier de classes moyennes et supérieures dans le centre de Dakar. Outre l'enquête sur les programmes gouvernementaux de l'action publique à l'échelle de la banlieue que je mène alors, cette nouvelle position me permet de me détacher progressivement des actions de l'ONG, et de passer plus de temps seul à DTK, à la mairie, et avec certains des acteurs de la Plateforme de Lutte Contre les Inondations (PLCI), un collectif d'habitants très mobilisé durant la période récente mais aussi très critique vis-à-vis de la mairie en place. C'est néanmoins à partir de juillet 2016, date à laquelle j'emménage chez Moussa, jeune conseiller municipal, que j'observe un véritable élargissement de ma palette d'observation. Moussa habite en effet à l'Ouest de DTK, dans une zone assez éloignée de l'action d'urbaSen à l'époque, et, si cette nouvelle affiliation m'éloigne d'adversaires politiques de la mairie, parfois membres du projet urbaDTK, elle m'ouvre à certains espaces qui m'étaient alors inconnus, depuis les réunions de coordination du parti de Moussa aux « dents creuses » produites par les inondations. Ces dernières sont parfois d'anciens quartiers, parfois simplement des îlots de trois ou quatre maisons abandonnées et couvertes de typhas au milieu d'une zone d'habitation très dense. Elles permettent de se soustraire aux regards et aux jugements auxquels sont soumis les personnages publics à DTK, principalement la consommation d'alcool, de cigarettes ou de « chanvre indien ». Le suivi de Moussa dans ses actions quotidiennes me permet ainsi d'envisager les écarts entre scènes publiques et scènes plus privées, ainsi que les connexions réalisées entre des acteurs qu'*a priori* tout oppose, comme Moussa et Pape Gueye, membre d'un parti de l'opposition et ancien acteur de la PLCI, à condition que les « formes » soient respectées. Je m'attache dès lors à

décrire ces formes et à envisager le contrôle social exercé par le quartier sur ses représentants, non comme une chappe mais comme une toile sur laquelle la ville offre des possibilités d'action multiples, et dont la fragilité des fils invite à tisser des relations diverses pour asseoir son action.

I. Aligner des perspectives sur des situations, s'engager dans la gestion locale des inondations

Dans la banlieue de Dakar comme ailleurs au Sénégal et plus largement dans les « pays sous régime d'aide » (Lavigne Delville, 2011), l'action publique passe par la mobilisation et l'engagement d'acteurs dont ce n'est pas le métier, qui se font intermédiaires, médiateurs ou producteurs de la délivrance d'un service public (Blundo, Le Meur, 2009 ; Bierschenk, Olivier de Sardan, 2014). Cela induit de pouvoir mobiliser, accorder son regard sur la situation, ses outils et les formes de son action à ceux des autres intervenants. Les compétences qui se forment dans l'engagement face aux inondations à Djiddah Thiaroye Kao, informent dès lors sur les mécanismes de reconnaissance à l'œuvre sur les scènes publiques de la gestion des inondations.

1. L'engagement et la mobilisation au cœur de l'action publique locale

Dans un pays où le service public dépend en grande partie de la mobilisation d'au moins une partie de ses bénéficiaires pour pouvoir être produit, et dans un contexte où l'Etat réagit très tardivement à la survenue des inondations, la gestion locale des inondations repose fatalement sur la mobilisation d'un certain nombre d'habitants des quartiers impactés. La Plateforme de Lutte Contre les Inondations (PLCI) constitue l'une de ces instances impliquant des habitants de DTK affectés d'une manière ou d'une autre par les inondations et s'engageant dans leur gestion locale. Constituée en 2009 par le maire de DTK alors nouvellement élu, Diouk, elle rassemble certains de ces habitants, engagés parfois depuis plus de dix ans dans des opérations de pompages ou de secours aux sinistrés, et s'achève en 2014 lorsque Alioune Badara Diouk est remplacé à la tête de la mairie de DTK par Cheikh Dieng. Durant ses cinq années d'existence, c'est Lamine, habitant du quartier de Nietty Mbar à DTK depuis son enfance et enseignant en informatique dans diverses écoles privées (travail qu'il exerce de moins en moins depuis que son engagement dans la gestion des inondations lui prend de plus en plus de temps et lui assure des revenus réguliers), qui va diriger cette structure. Il m'explique ainsi la genèse de sa formation :

Extrait 4.2 – La mobilisation au cœur de la formation de la Plateforme de Lutte Contre les Inondations

Romain : Et alors du coup si on reprend un peu depuis le début, vous la première inondation dont vous vous rappelez, comment ça s'est passé ?

Lamine : Ouais en 98, où vraiment on s'est impliqué. On s'est vraiment impliqué parce que c'étaient des voisins, des copains, qui étaient dans l'eau. Eux ils étaient envahis, vraiment ils étaient désespérés, ils avaient des problèmes. Il fallait sortir leur lit, leur petit matériel. Leur maman ou bien leur vieux papa étaient à l'intérieur. On était obligés de nous impliquer dans ça, c'était ça [nous sommes interrompus par un homme entrant dans la maison pour le saluer]. C'était vraiment ça, des facteurs humains, on était obligés de les assister, de les déplacer. A l'époque nous on avait ça [il fait un geste circulaire de la main pour montrer sa maison dans laquelle nous nous trouvons], et c'était pas occupé. Donc on les aidait, il y a certains des bagages qui venaient ici, les autres on les faisait monter en haut. Après le nombre augmentait on s'est dit que le nombre c'était pas viable, on est allé vers la mairie pour leur demander d'ouvrir une classe.

R : C'est vous qui y êtes allé à l'époque ?

L : Oui oui on est partis voir le maire à l'époque, Sidy Sall... "y a pas de problèmes, y a pas de problèmes". Mais il s'inquiétait, il dit que "à la fin des vacances ils vont refuser de sortir". On lui avait garanti vraiment qu'ils allaient sortir. Il a cédé, il avait pris un témoin, et on les a amenés là-bas. Ils étaient une trentaine de ménages à aller là-bas. Cinq ou six par salle de classe. Donc on a fait les démarches, on a alerté des ONG qui sont venues. Oui il y avait Caritas à l'époque de très impliquée, il y avait l'ONG Eve, Oxfam, qui sont venues. C'est à partir de là qu'on a amené des portables [l'arrivée des téléphones portables]. Oui et là on a fait des efforts. Même des efforts... de contact. Des contacts genre... on fait participer des voisins là. En disant "il faut les assister", et les parents ont contribué financièrement. [...] Nous on s'était pas constitués en association, c'était juste l'ASC [Association Culturelle et Sportive, désigne souvent l'équipe de football du quartier], les associations du coin et les jeunes, qui venaient comme ça de façon spontanée, on les appelait, on les faisait venir et on faisait le travail comme ça. [...]

R : Ah oui d'accord. Après il y avait des associations dans la dynamique qui se sont concentrées là-dessus.

L : Oui essentiellement qui se formaient parce qu'il fallait travailler, installer des tuyaux PVC, connaître un peu le problème tout ça. Il y avait ce travail et c'était pas donné à n'importe qui de le faire. On allait directement vers les sapeurs-pompiers, les solliciter, comme c'était eux qui étaient censés faire ce travail-là. Et... on a fait le travail ensemble. C'est eux qui ont fait une petite formation, une séance de renforcement, à quelques jeunes. C'étaient des jeunes, et c'étaient des sapeurs-pompiers à l'époque.

R : Ça consistait en quoi ces séances de formation ?

L : Oui euh, comment dirais-je, moi j'ai assisté aux soins de... pour quelqu'un qui est en catastrophe, comment l'aider tout ça, les premiers soins à faire, qu'est-ce qu'il ne fallait pas faire, l'eau et l'électricité tout ça. Comment manipuler la motopompe, comment attacher, relier les PVC. C'était un peu ça, le B.A.BA, pour éviter de répéter des erreurs. Le travail portait essentiellement sur ça.

Lamine, ex-coordonateur de la PLCI, enseignant en informatique, 49 ans, entretien enregistré dans sa maison du quartier de Nietty Mbar, DTK, le 18/08/2016.

La « carrière » dans la gestion des inondations est, à ses débuts, assez similaire aux parcours que nous avons déjà entrevus jusqu'à présent. Face aux inondations et aux conséquences de ces dernières vis-à-vis de ses voisins, il commence à accueillir des sinistrés, à aider à évacuer les affaires, bref, il s'engage dans la gestion des conséquences du problème qui se pose à sa communauté. Beaucoup des actions qu'il mène, en son nom puis en celui du collectif, rassemblent un nombre important de participants plus ou moins ponctuels, qu'il s'agisse d'habitants du quartier, de membres d'ASC, d'associations diverses, ou de connaissances, plus rarement de leaders locaux ou d'associations spécifiques. La mobilisation de participants, qu'il s'agisse des voisins, des « jeunes », des ONG ou du maire d'alors, fait l'objet d'un travail spécifique, aidé par l'arrivée des téléphones portables. Le nombre et la durée

d'engagement de ces derniers peut varier en fonction des rétributions qu'ils y trouvent, depuis la possibilité de « manger » (au sens propre comme au figuré) au reflux des eaux devant leur maison, en passant par la capacité à se dégager du temps, l'affinité avec le style de travail à fournir etc.²⁴⁴. Si beaucoup des personnes mobilisées de cette manière sont ainsi directement ou indirectement confrontées au problème (cf. chapitre 2), d'autres peuvent participer à cette gestion de manière plus opportuniste, en espérant un retour sur investissement futur, qu'il soit matériel, électoral ou autre. Sans tenter de trier les implications en fonction de leurs motivations, on peut affirmer que l'engagement dans cette gestion dépend, comme dans des mobilisations plus classiques, de l'insertion préalable dans un réseau de relations, amicales, professionnelles, de voisinage... et dans des structures d'action collective locale.

Extrait 4.3. « Si quelqu'un t'aide et que toi tu ne l'aides pas quand il en a besoin c'est que tu es un fou ! »

Vers 22h, je me fais raccompagner par Laye et Antoine, deux amis de Moussa, souvent mobilisés dans les actions de gestion des inondations menées par ce dernier, tous deux au lycée, et membre de la même association de jeunes dont Antoine est président. Cette dernière a pour but d'œuvrer au « développement » de leur quartier, donc ils mènent différents types d'actions qui vont du *set setal* au don de sang. Dimanche dernier, ils avaient par ailleurs une AG avec les différents présidents d'associations de jeunes pour déterminer la possibilité de mener une action ensemble au niveau de la commune. Le but est que l'organisation prenne de l'ampleur et agisse à termes au niveau départemental et plus seulement de la commune. Formellement, ce n'est plus la même association que celle de Moussa, le nom est différent et surtout les membres ne sont plus les mêmes. Leurs prédécesseurs n'avaient plus le temps à l'image de Moussa, trop occupé par son engagement politique. Ils me disent qu'ils lui sont cependant largement redevables, que ce dernier leur apporte beaucoup d'expérience et de conseils, et que c'est un modèle. Je leur demande s'ils veulent faire de la politique comme lui après, Laye me répond que pourquoi pas : « Au PDS du coup ? » - « Bien sûr ! J'aide déjà Moussa sur plein de choses de toute façon. C'est normal, si quelqu'un t'aide et que toi tu ne l'aides pas quand il en a besoin c'est que tu es un fou ! ».

Extrait du journal de terrain - 16/08/16

Les actions que l'on peut qualifier rapidement d'associatives ou d'institutionnelles en fonction du type d'acteurs qui les mènent s'exercent souvent sur des domaines similaires (il n'est par exemple pas rare de voir un parti politique impulser une action de *set setal*) et ont des besoins réciproques. Les premiers demandent du soutien, comme la demande de classes pour accueillir les sinistrés par Lamine, ou les formations apportées par les sapeurs-pompiers dans le cadre de la PLCI. Tandis que les secondes demandent des gens et de la motivation pour mener à bien leurs actions, qu'elles soient électorales, de l'ordre de la mobilisation ou visent à régler un problème spécifique. Non propre à l'action publique dans les pays du Sud, cette réciprocité nécessaire y est particulièrement présente du fait de la prise en charge problématique des tâches qui lui sont formellement dévolues par l'Etat (Biershenk, Olivier de Sardan, 2014). Tous ces acteurs participent en effet de ce que d'autres auteurs ont appelé la « gouvernance palliative » du service public (Olivier de Sardan, 2011 ; Schaer, Hanonou, 2017), où l'incapacité de l'Etat à assurer la délivrance de ce service sur l'ensemble du territoire contribue à sa prise en charge locale par des acteurs privés, et donc à une privatisation relative et souvent informelle

²⁴⁴ La sociologie est riche d'analyses des rétributions du militantisme ou de l'engagement associatif. Voir par exemple Gaxie, 2005. Pour un exemple appliqué à des contextes africains, voir Siméant, 2014 ; Bouilly, 2019.

du service. Pour éviter de faire référence à un Etat qui n'a de toute façon jamais assuré certaines de ces fonctions au cours de l'Histoire²⁴⁵, et pour désigner un niveau d'observation, je parlerai ici d'action publique locale de gestion des inondations. Cette forme d'action publique n'est pas, loin s'en faut, autonome de l'action de l'Etat ou des institutions, ces dernières étant parties prenantes du contexte qui les fait naître, et intervenant le plus souvent à un moment ou un autre de l'activité. Mais elle se constitue sur la base d'engagements plus ou moins militants comme celui de Lamine (voir encadré 8), tentant d'agir sur le long terme, de différentes manières, et à l'échelle d'un réseau d'interconnaissances relativement dense et limité sur un problème propre à une communauté circonscrite. Cette définition, relativement resserrée, permet de se démarquer de celle de la « gouvernance » qui me semble centrée sur les formes de pouvoir et de régulation qui commandent les pratiques de délivrance d'un service public (Blundo, Lemeur, 2009). Tentant un pas de côté, il s'agit ici de partir plutôt des formes d'action pour analyser les pratiques de régulation et les prises de pouvoir. Comme toute action collective donc, l'action publique a besoin de mobiliser, ce qui passe par les formes d'association préalables à l'action, mais aussi par une nécessaire coordination des acteurs entre eux, et par rapport à une situation précise.

Encadré 8. « S'engager » dans l'action publique

Le concept d'engagement, selon Howard Becker (2006), est largement utilisé en sociologie pour rendre compte de « trajectoires d'activités cohérentes » en évitant l'explication culturaliste des comportements et des régularités sociales selon laquelle les individus agiraient d'une certaine manière pour se conformer ou se démarquer, consciemment ou inconsciemment, de normes cohérentes et partagées par l'ensemble de leur groupe d'appartenance. Ni une réponse automatique, ni une performance tout à fait libre, le concept d'engagement permettrait de rendre compte de choix raisonnés dans des univers contraints, en partie façonnés par les acteurs eux-mêmes lorsqu'ils s'impliquent dans une ligne d'action et doivent en rendre compte. Becker note cependant que cette notion n'a que peu été formalisée, rendant son fonctionnement relativement flou, et nuisant de ce fait à sa consistance. Pour remédier à cette lacune, l'auteur propose une piste d'analyse à travers la notion de « pari adjacent » (*side bet*). Cette notion suppose que la cohérence appliquée à une série d'actions par les acteurs eux-mêmes, résulte d'actions antérieures dont les acteurs « découvrent » leur force contraignante au moment de réaliser des choix. Prenons par exemple un individu ayant récemment accepté une offre de travail rémunéré qui, recevant une offre plus alléchante, doit trancher entre le fait de rester dans son travail actuel, ou de répondre positivement à l'offre nouvelle. Il réalise alors à quel point son acceptation de l'offre initiale l'a « engagé » au regard de son monde professionnel. S'il accepte la nouvelle offre en effet, ses patrons ou collègues actuels risquent de le considérer comme non fiable, non loyal, et il risque d'y perdre. Dès lors, le coût du pari adjacent qu'il a réalisé en s'engageant dans ce premier travail est assez élevé, et il se rend compte que refuser la nouvelle offre, signant alors son engagement dans le monde du travail et son acceptation des « règles du jeu », peut

²⁴⁵ La prise en charge des inondations en est un exemple parfait. Mais la prise en charge d'autres formes de services publics traditionnellement associés à l'Etat comme celui de la sécurité des habitants des quartiers précaires est elle-même toute relative au cours de l'Histoire sénégalaise en particulier, et étatique en général. La culpabilisation d'emblée de ces habitants est ainsi, on l'a vu à propos des politiques urbaines, une constante de l'Histoire de la justice étatique dans les pays du Sud comme du Nord (sur cette question à propos de la France voir Olivera, 2011. Sur la nécessité de resituer l'Etat dans l'analyse des formes d'organisation humaines voir Graeber, 2006).

lui être plus profitable à la fois dans son travail actuel et dans ses possibilités d'évolution futures. A l'inverse, si la seconde offre concerne par exemple un autre univers professionnel dans lequel notre acteur souhaite s'engager (un mécanicien qui voudrait se reconverter dans la musique par exemple), le prix de sa reconversion est beaucoup plus faible, puisque sa défection n'aura pas ou peu de conséquences négatives sur son travail et sur sa réputation dans son nouveau milieu professionnel. « En somme, pour bien comprendre les engagements, il nous faut découvrir les systèmes de valeurs au sein desquels opèrent les mécanismes et les processus décrits ci-avant. Ce faisant, nous comprenons non seulement comment les paris subsidiaires sont pris, mais aussi le type de ressources qui les rendent possibles ; il semble en fait qu'il soit impossible de percer à jour les premiers sans comprendre les secondes. » (Becker, 2006, p. 190). L'engagement selon Howard Becker, apparaît donc comme un outil adapté pour comprendre les choix des individus ancrés dans plusieurs univers sociaux.

A cette première formalisation, Laurent Thévenot (2006) ajoute des éléments permettant de rendre compte du caractère plus ou moins réflexif de l'engagement. Si l'on suit Becker en effet, l'engagement suppose la réalisation de choix. Or il semble que la vie sociale se caractérise aussi par des routines, des réflexes ou des habitudes qui ne relèvent pas, ou peu, d'une action réflexive, mais qui semblent déterminante dans la poursuite de certaines lignes d'action. Pour en rendre compte, Thévenot introduit la notion de « régimes d'engagement » dont l'une des caractéristiques réside dans les différentiels de « portée » de l'engagement. Pour Thévenot en effet, l'action est avant tout une coordination, avec soi-même, avec son environnement, avec les autres. La portée exprime l'étendue de cette coordination : est ce que l'on s'engage dans une ligne d'action qui implique un rapport à soi-même et à l'environnement immédiat (moi qui m'assois devant mon ordinateur pour écrire ma thèse), à soi-même et à un environnement étendu (lorsque je cherche des articles produits partout dans le monde), aux autres « familiers » (nous préparons le repas avec mes colocataires), aux autres non familiers (je m'engage avec des co-auteurs dans un travail d'écriture collective) etc. A cette première instance de différenciation des régimes d'engagement, il en ajoute une autre²⁴⁶, celui de la « quête d'un bien capital », c'est-à-dire l'enjeu de l'engagement. Est-ce que mon engagement est « public », et appelle des formes de justification relatives à ce que j'identifie à un bien commun, est ce qu'il est privé, et trouve alors sa raison d'être dans la recherche de l'efficacité de l'action en fonction de l'objectif à atteindre, du plaisir que j'en retire, etc., auxquels il faut ajouter toute une gamme d'engagements dans des lignes d'action plus ou moins collectives se fixant des intérêts différents²⁴⁷. De l'articulation de ces notions, l'auteur tire trois régimes d'engagement – le régime de familiarité personnelle, le régime du plan, le régime de la justification – qui ne me semblent pas prétendre à l'exhaustivité mais au contraire, comme l'indique Michel Grossetti (2011), à se saisir de leur fonctionnement pour explorer d'autres régimes d'engagement. Cette théorisation de l'engagement me semble présenter plusieurs avantages. Si elle met bien l'accent sur les tensions entre les actions passées et celles présentes et futures, elle ne présume pas d'une manière unique de résoudre cette

²⁴⁶ L'engagement pour Thévenot (2006, 2011) se caractérise par une « portée », par la « quête d'un bien capital », par les « dispositions appropriées de l'environnement et de la personne », et par la « promesse » associée. Je me concentre ici sur les notions de portée et de la quête d'un bien capital car elles me semblent les plus à même de clarifier ma propre conception de l'engagement (voir aussi la lecture critique que fait Michel Grossetti (2011) de *L'action au pluriel*, sur laquelle je m'appuie en grande partie dans cet encadré).

²⁴⁷ Notons toutefois qu'il n'y a pas de « gradation » du régime d'engagement le plus privé au plus public, mais bien des qualifications différentes des régimes d'engagement associées à des portées, à des formes de justifications, à des enjeux différents. Il est par exemple possible que des formes d'engagement privés se voient requalifiés par certaines personnes comme lorsque les militantes féministes appellent à politiser le privé, ou inversement.

tension mais envisagent au contraire différentes manières par lesquelles les acteurs s'accommodent de leurs actes passés pour agir et se projeter, que ce soit sur le mode de l'habitude, de la préparation, de la réaction ou de la justification. Par l'introduction du terme de « régime », elle permet en outre d'articuler les formes d'engagement aux situations dans lesquelles s'exercent l'action et aux attendus plus ou moins collectifs attachés aux formats de l'action, lesquels contraignent la manière dont les individus ou les groupes doivent se mettre en cohérence par rapport à leurs actions passées. Les acteurs de la gestion des inondations n'agissent pas ni ne se justifient de la même manière lorsqu'ils agissent sous les yeux d'un public d'habitants impactés par les inondations, dans un conseil municipal ou dans une discussion informelle avec un sociologue quelconque. Cela ne veut pas dire que les actions effectuées au sein d'un régime d'engagement donné n'ont aucun impact sur celles effectuées dans un autre, au contraire, l'un des enjeux de cette partie étant de montrer que des engagements publics contraignent en partie la poursuite d'intérêts privés. Mais les formes de cette contrainte ne sont pas les mêmes sur les différentes scènes d'action, et sont toujours tributaires à la fois de la performance de l'acteur en question et de la situation dans laquelle il agit.

Pour résumer mon approche, on peut dire que j'emprunte à Howard Becker l'idée que les formes d'engagement que prennent les acteurs en agissant dans le monde contraignent leurs lignes d'actions, jamais de manière absolue mais en fixant néanmoins un prix aux ruptures de cohérence, et informent en retour sur les valeurs et normes propres à chaque univers social. A Laurent Thévenot, j'emprunte l'idée que la cohérence de ces lignes d'action s'apprécie en fonction de la portée et du bien poursuivi, et dépend donc en grande partie des publics devant et avec lesquels les acteurs s'engagent. Dans le cadre de l'action publique de gestion des inondations, je m'attarde donc principalement sur les situations produites comme publiques, autant par la qualité des participants (peu souvent familiers des acteurs dont je tente d'expliquer les lignes d'action) que par le type de bien poursuivi, *a minima* défendu comme un « bien commun ». Je tente par ce biais de comprendre comment l'action publique de gestion des inondations articule des contraintes situationnelles et de justifications spécifiques, mais aussi comment elle se relie et informe les lignes d'action plus privatives ou personnelles. Cela ne veut pas dire que je nie l'existence de telles lignes d'action dans la gestion des inondations. Au contraire, sur mon terrain, les arrangements interpersonnels pour s'approprier d'une manière ou d'une autre les ressources pécuniaires ou symboliques propres à cette gestion sont nombreuses. Considérant qu'ils ont déjà été décrits ailleurs (Schaer, Hanonou, 2017), je m'attache à développer un autre point de vue sur ces derniers, depuis la défense du bien public vers les arrangements privés plutôt que l'inverse.

2. Un travail d'alignement des perspectives : construire des compétences de gestion locale des inondations

Le déclenchement du plan ORSEC en 2005 encadre à DTK et dans de nombreuses communes de la banlieue l'action d'un nombre d'acteurs considérable : depuis les sapeurs-pompiers et militaires mobilisés à la fois pour aider à pomper les eaux stagnantes et pour faciliter l'évacuation et le relogement des sinistrés dans les camps prévus à cet effet, jusqu'aux agents de la préfecture, des ONG et de l'Etat apportant du matériel et des dons divers aux sinistrés et collectifs qui se chargent de la gestion locale des inondations. Cette date correspond aussi à une période d'effervescence à DTK, où

l'engagement soutenu de certains habitants, souvent dirigeants d'associations culturelles et sportives (ASC), de groupements d'intérêt économique (GIE), de partis politiques ou d'associations de quartier, plus ou moins soutenus par des institutions ou des ONG, dans la recherche et la mise en œuvre de solutions à ces catastrophes à répétition, se solde entre autres par la mise en place d'actions communes à ces collectifs et aux groupements nationaux comme celui des sapeurs-pompiers. La coordination entre ces différents acteurs s'opère selon deux axes majeurs. Le premier concerne la construction d'une perspective, sur l'environnement et sur les façons adaptées d'y traiter les inondations, assez commune à ces acteurs pour leur permettre d'agir de concert. Le deuxième concerne la justification de l'action de ces acteurs vis-à-vis de différents « publics » concernés par le problème. Observons comment Lamine décrit le travail réalisé le long du premier axe.

Extrait 4.4. La constitution outillée de perspective sur les inondations

R : Et vous vous aviez déjà des motopompes, du matériel...

L : Il y avait, en 2006 il n'y avait pas assez de motopompes, il n'y avait pas assez de motopompes. C'est en 2009 qu'on a eu plusieurs motopompes, presque une vingtaine de motopompes à notre disposition... pour les coins les plus sensibles.

R : Ah ouais.

L : Ouais, en 2009. Avec l'avènement de Diouk, l'autre, l'ancien maire... là on était vraiment rodés. On avait... on connaissait les différents points bas et tout ça, on connaissait tout. Et on a exprimé de nouveaux besoins. Et les autorités, surtout les sapeurs-pompiers qui nous connaissaient dans ce travail, ils nous ont appuyé.

R : Donc ils vous ont donné des motopompes.

L : Ouais ils nous ont donné des motopompes et du carburant tout ça. Donc c'était ça à l'époque. En 2009 on avait beaucoup de motopompes. On avait dénombré une quarantaine de points bas.

R : Dans le quartier ou dans la commune ?

L : Dans toute la commune. En 2009, on n'était plus dans le quartier maintenant, on était vraiment dans... on travaillait avec la mairie, c'était un peu le mariage quoi. Il fallait être un peu partout, c'est là où on a dénombré ces points bas et géré les motopompes, on a pris l'eau vers les bassins. En 2009 c'était déjà fait [les bassins], pas sous cette forme là mais c'était déjà fait. Et ça servait vraiment d'exutoire quoi.

[...]

R : D'accord. Et donc vous êtes nommé coordinateur et donc qu'est-ce qu'il se met en place ?

L : Ouais on réunit des zones et on va... le plan d'action, on dresse chaque année le plan d'action. Nous allons dans les zones, par exemple zone A, c'était les Mousdalifa, les Djiddah, tout ça. On leur demande de se réunir, on vient, on fait un plan d'action locale. C'était sur une idée d'Oxfam qui nous assistait aussi "vous faites des plans d'action locale, et vous venez à la mairie et vous faites un plan d'action globale que vous déposez à la mairie avec des... quantifié quoi". On fait le tour, chaque jour, on planifie, on fait le tour des zones, et tout le monde vient : "quel est votre problème ? on fait votre carte locale". On fait la carte communautaire. Les gens... ils montrent que vraiment, approximativement la distance, tout ça, ils expriment leurs besoins. "Vous avez ça, le problème comme ça". Et on prend un jour on se réunit à la mairie et on fait le plan d'action. Là on appelle même le partenaire, Eve, qui vient, qui nous assiste pour faire le plan d'action. Et on fait ça, on achète du matériel vers la préfecture, les partenaires.

Lamine, ex-coordonateur de la PLCI, enseignant en informatique, 49 ans, entretien enregistré dans sa maison du quartier de Nietty Mbar, DTK, le 18/08/2016.

Que l'action de gestion des inondations soit menée à l'échelle d'une ville ou d'une rue, par un groupe d'habitants ou par une structure comme la Plateforme de Lutte Contre les Inondations de Lamine avec l'appui des sapeurs-pompiers ou d'autres acteurs institutionnels, le terme de « points bas » est régulièrement mentionné par les acteurs de la gestion locale des inondations. Le retour sur cette expression est utile pour comprendre le type d'opérations nécessaire à la coordination des acteurs entre eux. Les points bas sont des endroits dans les quartiers où l'eau se concentre en cas d'inondation, et leur identification s'appuie sur une relation de familiarité avec l'environnement urbain caractéristique de « l'habiter » (Rose, 2012). Il s'agit en effet d'avoir à ce point pratiqué le territoire, que l'on sait précisément le comportement des eaux lors des inondations, la manière qu'elles ont d'affecter ce territoire, les personnes qui y vivent, et les activités qui s'y déroulent. Lorsqu'elle est employée par Lamine, l'expression désigne cependant deux réalités opposées. Les points bas sont à la fois des endroits susceptibles de recueillir les eaux évacuées, et des lieux à dégager des eaux en priorité (les « coins les plus sensibles » dans l'extrait 4.4), donc à la fois des espaces dont la topographie permet un « emprisonnement » de ces dernières, et des espaces particulièrement menacés par leurs circulations et leurs stagnations. Les routes, les mosquées, et les marchés peuvent ainsi se situer sur des points bas et faire à ce titre l'objet d'une action d'évacuation des eaux particulière comme la pause d'une motopompe ou le creusement d'un drain. Les lacs, mares ou les lieux si touchés par l'inondation qu'ils sont désormais vides de la plupart de leurs habitants, constituent des points bas où déverser les eaux qui se sont accumulées ailleurs. Cette forme d'appréhension de l'environnement se situe donc au croisement entre des formes de traitement des inondations (ici, le pompage), des outils à disposition (camion-citerne, motopompes, pelles, pioches et tuyaux flexibles), des priorités accordées à tel ou tel point de l'environnement en fonction de perspectives plus ou moins communes (celles des préfets cherchant principalement à dégager les grands axes de circulation par exemple, et celles d'habitants dont la maison est plus ou moins impactée). L'alignement de ces perspectives se réalisent au fur et à mesure du travail commun, et en faisant correspondre des situations les unes avec les autres pour leur donner un sens (De Fornel, Quéré, 1999) via des outils produits progressivement comme communs (les cartes, le plan d'action locale, puis le plan d'action communal, imposés par les ONG en échange notamment de matériel ou de moyens pour le carburant). Les « points bas » existent en dehors de ce travail commun, mais ils n'acquièrent un sens partagé, et souvent non explicité ailleurs que dans l'action qui consiste à faire correspondre des points sur une carte à des zones spécifiques de DTK ou à positionner sa motopompe à un endroit plutôt qu'à un autre, qu'au regard de l'action publique et de ceux qui la mènent. Ce sens évolue en outre avec l'environnement. Les points bas ne sont ainsi pas traités de la même manière si l'on dispose d'un « déversoir » comme les bassins de rétention des eaux, creusés en 2005 dans le cadre du plan *Jaxaay*, d'un quartier inhabité, ou si l'on ne dispose que d'un camion-citerne. Dans le premier cas, le point bas est à la fois une zone à évacuer et une zone où déverser les eaux, transformant le positionnement des outils de pompage, des tuyaux assurant la circulation des eaux et donc les formes de négociations avec les habitants nouvellement impactés etc. Dans le dernier, il ne concerne que les zones à évacuer mais entraîne des difficultés d'accès à certains lieux et d'autres types de frictions.

A ce titre, ces opérations font partie du processus de mobilisation décrit plus haut, dans lequel des acteurs en enrôlent d'autres en accordant progressivement leurs perspectives. L'alignement des

perspectives et sa démonstration permet ainsi de mobiliser, ou « d' enrôler » selon le point de vue (Callon, 1986), progressivement d' autres acteurs ou collectifs dans un processus de reconnaissance mutuelle des rôles et des capacités à traiter les situations en fonction du sens commun qu' elles acquièrent. Le « mariage » avec la mairie est ici significatif de cette reconnaissance, transformant à la fois l' action du collectif (« on n' était plus dans le quartier maintenant ») et son identité. En se « mariant », la plateforme devient un acteur collectif autonome et acquiert une identité propre capable d' exprimer des « besoins », d' être dotée de matériels et à qui attribuer des capacités d' agir, selon un vocabulaire et des formes caractéristiques de l' action publique au Sénégal.

En 2014 cependant, le maire nouvellement élu dissout la Plateforme de Lutte Contre les Inondations, considérant qu' elle constitue un héritage de son adversaire politique durant la campagne et que ses membres pourraient à ce titre s' avérer gênants, ou simplement pour pouvoir y placer ses propres alliés, selon les interprétations. Cette décision fait l' objet d' une forte critique de la part des membres de l' ex-PLCI qui estiment que, ce faisant, le nouveau maire se prive des « compétences » d' acteurs qui, s' ils continuent d' agir dans leurs quartiers, ne bénéficient pas du même niveau de coordination à l' échelle de la commune, ne peuvent pas accéder aux mêmes moyens, et sont ainsi beaucoup moins efficaces dans la réalisation de leur mission. Les études sur les « compétences citadines » (Berry-Chikhaoui, Deboulet, 2000) ont bien mis en lumière le triple niveau auquel se situe cette critique. Dans de nombreuses villes des pays du Sud comme des pays du Nord, et notamment lorsqu' il s' agit d' habitants des quartiers précaires, les pouvoirs publics oscillent entre des formes d' imposition parfois violentes de production de la ville, et un certain « laissez-faire », voire un encouragement de l' engagement de ces habitants dans la production de l' urbain (Berry-Chikhaoui, Deboulet, 2002). Nous avons vu dans le cadre de la formation de la Plateforme de Lutte Contre les Inondations en quoi ces compétences de gestion locale des inondations étaient appelées, par l' inaction d' abord puis par des demandes directes, par les autorités locales et soutenues par les protagonistes de l' action publique de ces quartiers que sont les ONG, la municipalité, les services de l' Etat comme les sapeurs-pompiers. L' alignement des perspectives sur les situations d' inondation décrit dans cette partie est ainsi le résultat de plusieurs années d' apprentissage commun et d' adaptation des outils, des collectifs et des savoirs à un phénomène et à un environnement en constante transformation. Dans ce contexte, le premier niveau de la critique s' adresse à l' action de la nouvelle municipalité et à son inexpérience en matière d' inondations (« on a été remplacés par des gens qui ne savaient rien »²⁴⁸). Mais, comme l' ont montré à la fois les sociologues du travail (Lallement, 2007) en s' inspirant parfois des travaux d' Axel Honneth (2000), et les sociologues de l' urbain (Deboulet, Mamou, 2013), notamment à travers la notion d' intermédiation sociale (Navez-Bouchanine, 2000), la performance et la qualification revendiquées par les membres de la Plateforme de Lutte Contre les Inondations ne suffisent pas à faire une compétence. Ces dernières demandent encore à être reconnues comme telles. C' est à ce deuxième niveau que se situe la critique de l' action de la nouvelle mairie par les membres de la PLCI, pour lesquels leur éviction de l' action municipale signe un déni de compétences d' autant plus grave qu' il est mené pour des motifs « politiques ». Nous touchons là au troisième aspect de cette critique qui touche aux motifs de ce déni : le maire accuse ses membres d' être « politiques » là où ces derniers insistent au contraire sur le caractère « apolitique » de leur organisation et sur leur compréhension du problème des inondations comme tourné vers le « soulagement des populations ». Les compétences développées dans l' action publique de gestion des inondations par ces acteurs induisent en effet, outre leur capacité à traiter efficacement le problème et à mobiliser autour de leur action, une capacité à

²⁴⁸ Mouhamadou Bathily, 26/08/2016, voir ci-après.

positionner cette dernière au sein des narratifs des inondations développés au cours de l'histoire de la formation d'acteurs et d'institutions à même de prendre en charge ce « problème ». Positionner les enjeux de gestion locale des inondations dans une arène locale régulant des intérêts politiques, c'est ici dénoncer son instrumentalisation, quand les membres de la Plateforme de Lutte Contre les Inondations positionnent leur action en référence à un bien commun et à l'efficacité de leur organisation pour l'atteindre.

II. Faire la preuve de l'action publique : la survenue des narratifs dans la gestion locale des inondations

Si la construction de réseaux d'acteurs organisés autour de perspectives communes sur un territoire et un problème à traiter est une condition *sine qua non* de l'action collective visant la gestion des inondations, cette dernière n'est pas suffisante. En effet, qu'il s'agisse des membres de la PLCI, de la mairie, ou des sapeurs-pompiers, leur action est régulièrement contestée, que ce soit par les membres « reconnus » de l'action publique entre eux, ou par les habitants qui subissent le problème. Il s'agit dès lors pour les protagonistes d'un cours d'action de le justifier ou de l'imposer. Pour ce faire, les acteurs recourent sur mon terrain à trois types d'opérations. Les deux premières consistent à faire la preuve, dans les formats d'une épreuve délimitée, de l'efficacité de l'action au regard de la situation et de sa justesse. La troisième consiste à l'imposer en s'appuyant sur l'intimidation ou le recours à la force. Dans cette deuxième partie, nous verrons comment, dans certaines conditions, les deux premières formes de justification peuvent être produites en s'appuyant sur des procédures de coordination mises en place par les acteurs et reliant les narratifs explicités dans le chapitre précédent à l'action sur le terrain. Dans la partie suivante, nous verrons comment la justesse de l'action peut aussi être prouvée par la présentation d'une forme spécifique de représentation. Dans les deux cas, nous verrons que les formes de justification produites ne sont valables que parce qu'elles sont incarnées (Rambaud, 2017), et non pas le fait « d'être sans corps » comme cela peut être le cas dans d'autres contextes (Boltanski, 2009), même si cette incarnation n'est pas donnée à l'avance mais nécessite d'être performée (Cunney, 2018). Le recours à la violence restera en toile de fond de ce chapitre, et sera exploré plus en détail dans les chapitres suivants.

1. « Soulager les populations », un objectif commun pour l'action publique « palliative »

Nous avons vu dans le chapitre précédent en quoi la constitution progressive des narratifs des inondations avaient produit deux types d'action publique : l'une considérée comme « structurelle » et l'autre comme « palliative ». Alors que la première s'appuie sur un diagnostic faisant des inondations un phénomène intrinsèquement liée à la banlieue et à son mode de développement, la seconde part du constat de la « catastrophe » pour apporter une réponse personnalisée à la souffrance des sinistrés.

Les acteurs de la gestion locale des inondations se revendiquent principalement de cette deuxième forme d'action publique conçue comme complémentaire de la première, menée à une autre échelle. Les formes de cette gestion se dessinent progressivement, au fur et à mesure de la constitution du narratif afférent, autour d'un objectif commun, assez large pour faire consensus et permettre la coordination des différents intervenants, mais répondant aussi directement à la détresse des personnes affectées. Pour toutes les personnes impliquées, ou revendiquant une implication, dans cette forme d'action publique, l'objectif est donc de « soulager les populations ».

Rarement inscrite dans les documents de projet et ne figurant dans aucun texte de loi, cette expression est souvent employée publiquement par les sapeurs-pompiers, les élus, les membres des associations, des ONG et de la préfecture, pour décrire leur action au niveau des quartiers. Recouvrant le sens concret d'enlever une charge ou un poids (*yenni*), et celui de rassurer, d'enlever une inquiétude (*dalal*), cet objectif est d'abord issu du travail commun de ces acteurs et de leurs tentatives pour endiguer le phénomène dans les quartiers. Pape Gueye explique ainsi en revenant sur son travail avec la Plateforme de Lutte Contre les Inondations (PLCI) :

Extrait 4.5. « Le dixième jour, on trouvait qu'il n'y a pas un seul litre d'eau qui était parti »

Pape Gueye : Il y avait aussi un capitaine des sapeurs-pompiers qui habite ici, il s'appelait Abdoulaye Ndiaye. C'était lui le commandant de la brigade des sapeurs-pompiers qui est là. Une fois ils nous avaient donnés 17 euh, 17 camions-citernes.

Romain : Pour pomper l'eau ?

PG : Pour pomper l'eau. Mais c'était à contre-cœur. Ils ont pompé pendant peut-être dix jours. Mais le dixième jour, on trouvait qu'il n'y a pas un seul litre d'eau qui était parti.

R : Ça n'avait rien changé ?

PG : Ça n'avait rien changé, rien. [...] Même lui, deux ans après ça on avait discuté, il m'avait dit qu'il savait que ça n'allait rien faire, mais il faut qu'il fasse quelque chose pour rassurer les gens quoi.

R : Oui d'accord.

PG : Même nous [à la PLCI] on avait des fois des stratégies. Des fois, les gens étaient terrorisés par l'eau, mais quand on arrive avec une motopompe ils sont... ils peuvent même dormir dans l'eau. Parce qu'ils vont voir, ils vont savoir que « cette eau-là va partir parce qu'il y a la machine ». Des fois, on ne pompait même pas, mais on la mettait. [...] Mais maintenant ça a beaucoup amélioré quoi. Avec l'avènement du PROGEP vraiment c'est... les inondations ont commencé à diminuer.

Pape Gueye, Conseiller municipal à la mairie de Djiddah Thiaroye Kao, ex responsable du matériel de la Plateforme de Lutte Contre les Inondations à DTK.

Entretien enregistré le 16/08/2016 en fin de matinée dans un bureau de la mairie de DTK en présence d'un stagiaire de la mairie, étudiant en Aménagement du territoire à l'Ecole Supérieure d'Economie Appliquée de Dakar.

La persistance des eaux dans les quartiers, liée à l'action de la nappe phréatique, problématise les actions de pompage et leur articulation avec les actions plus « structurelles » de drainage de la nappe phréatique ou de production de réseaux d'eaux pluviales. Face à l'impossibilité de traiter les « causes »

des inondations, la PLCI et des sapeurs-pompiers travaillent dès lors à en réduire les effets sur les ménages affectés, en pompant l'eau qui peut l'être, en rassurant ou en évacuant les sinistrés. Dans cet extrait d'entretien, Pape Gueye exprime ce constat, forgé dans la gestion quotidienne du désastre : soulager les populations, c'est « faire avec » une situation sur laquelle manquent les prises, quitte à « faire comme si » ces dernières existaient, constat similaire à celui exprimé par Lamine :

Extrait 4.6. « Le pompage, c'est ce que nous avons »

Nous au niveau de la plateforme on a beaucoup travaillé avec l'ONAS [Office National de l'Assainissement du Sénégal]. Ils nous ont invité dans des ateliers qu'ils faisaient. On a travaillé mais... On nous disait à l'époque, « il faut rabaisser la nappe. La solution c'est de rabaisser la nappe, la solution c'est pas le pompage ». Nous on disait que « nous, [le pompage] c'est ce que nous avons, c'est ce qu'on offre aux populations. On ne peut pas rester ici, attendre la nappe, même si c'est pas... ça peut soulager psychologiquement sans que ça soit... Ça nous on comprend, on comprend la nappe, mais quand même il faut faire quelque chose ». On voulait agir. Donc eux ils ont le ravalement de la nappe et l'évacuation des eaux, des eaux de pluie, et nous on s'occupe du pompage.

Lamine, ex-coordonateur de la PLCI, enseignant en informatique, 49 ans, entretien enregistré dans sa maison du quartier de Njetty Mbar, DTK, le 18/08/2016.

La cible concrète de l'action commune de la PLCI et des sapeurs-pompiers est la victime plus que les eaux, celle-ci constituant un objectif pratique aussi bien qu'un engagement moral, et répondant en cela au narratif du désastre et de la catastrophe aussi bien qu'aux formes de justification propres à l'action publique de gestion palliative des inondations. Souvent associée à la reprise par des acteurs privés de formes d'action formellement dévolues à l'Etat (Schaer, Hanonou, 2017), on voit bien ici que cette action publique locale fait en fait référence à l'action de l'Etat en permanence, et s'y inscrit plus que la reprend : s'il n'y avait pas d'action « structurelle » prévue, et un accord sur le travail à mener par les institutions comme l'ONAS ou le PROGEP sur les nappes phréatiques et sur le drainage des eaux de la région, l'action publique assurée par la PLCI et les sapeurs-pompiers ne serait à minima pas justifiée de la même manière, et n'aurait en fait sans doute pas la même forme. Ainsi, les formes de personnalisation de l'action publique, au niveau national comme au niveau local, s'expliquent ici, comme entrevu dans le chapitre précédent, par la manière dont s'est constitué le problème des inondations et son traitement. Si la souffrance justifie une action de pompage ou d'évacuation des personnes affectées, c'est bien parce que cette souffrance est évaluée et reconnue par les porteurs de l'action publique et appellent des tentatives de soulagement. S'il s'applique d'autant mieux au cas d'espèce que le type d'affection produit par les inondations est associé à une charge ou à un calvaire, l'objectif de « soulagement des populations » s'articule à Dakar à une appréhension plus large de l'action publique. Régulièrement employé dans le champ du développement, cet objectif vise principalement des « victimes » d'un phénomène ou d'un processus quelconque, faisant en cela écho au tournant moral et compassionnel que connaît le traitement de la question sociale depuis la fin des années 1970, au Nord comme au Sud (Fassin, 2010). Plus encore que les pratiques qui la soutiennent, c'est bien la manière dont l'action publique est évaluée qui a considérablement changé (Hibou, 1999). À DTK, l'objectif de soulagement des populations constitue ainsi une « boussole morale » (Lafaye, 1994) permettant de juger de l'engagement acceptable et justifiable dans l'action publique locale de

gestion des inondations. Cette dernière indique à la fois l'objectif et la direction à suivre pour l'action collective. Mais le fait de disposer d'une boussole ne suffit pas à faire un bon guide, encore faut-il savoir s'en servir pour tenir le cap dans les espaces traversés.

2. « Ceux qui profitent des inondations » et ceux qui « font de la politique »

Le parcours de Mouhamadou Bathily permet de comprendre la manière dont l'engagement dans l'action publique de gestion des inondations est ainsi « borné » par les groupes et espaces physiques et moraux dans lesquels il se déploie. Habitant du quartier de Leona, sa maison est largement surélevée par rapport au niveau de la rue séparant son îlot d'une zone abandonnée, couverte de typhas et dont les ruines sont emplies d'eau à l'année. Au début des années 2000, Mouhamadou s'investit dans la gestion des inondations, d'abord dans son quartier, puis en collaboration avec la mairie d'alors, dirigée par le premier maire élu de DTK, Sidi Sall. A partir de 2009, il est un membre important du comité local de gestion des inondations de son quartier avec Samba, et s'investit dans le travail de la Plateforme de Lutte Contre les Inondations (PLCI) jusqu'au moment de sa dissolution en 2014, du fait du changement de municipalité. Gardant de ce dernier épisode un goût d'amertume et ne voyant plus de débouchées possible à l'échelle de la commune pour ses compétences, il décide de se retirer des collectifs formels de gestion des inondations, même s'il reste investi de manière ponctuelle dans son quartier. Il associe cet épisode de dissolution de la PLCI à sa première expérience de travail avec la mairie, dont il s'était d'abord retiré après avoir constaté des « choses qui n'étaient pas claires ».

Extrait 4.7. Engagement et contrôle social, entre la mairie et le quartier

Mouhamadou : J'y ai vu beaucoup de choses qui n'étaient pas claires et moi je ne veux pas qu'on mette les gens dans le même sac, parce que j'ai un honneur. Parce qu'il y a des gens qui habitent ici qui me disent "mais tu n'as rien à dire". Je me suis bagarré avec des gens ici, parce qu'ils sont venus à la mairie, ils m'ont trouvé là-bas. Ils habitaient même avec moi ici [dans le quartier]. Un jour ils sont venus ils ont dit "non ! C'est pas normal ! Parce que la mairie est en train de regarder les gens sans faire rien !". Parce qu'ils croyaient que la mairie avait des moyens. Mais ici c'est pas comme en Europe, les mairies n'ont pas de moyens²⁴⁹. [...] A l'époque c'est les mairies de la ville qui a les moyens. C'est eux qui distribuent les moyens aux communes d'arrondissement. Parce que ici, à Pikine, au département de Pikine, il y a 16 communes d'arrondissement. Ces 16 communes d'arrondissement à l'époque c'est la mairie de la ville qui leur donne des dotations²⁵⁰. [...] Mais les gens ne comprennent pas. S'ils te disent "la mairie", ils croyaient que la mairie peut faire tout. La mairie ne peut pas faire tout. Il y a des gens qui ont quitté ici pour aller à la mairie. Ils m'ont trouvé là-bas et... nous c'est du bénévolat, on ne nous paye pas, c'est pour aider les gens... mais les gens ils sont venus, ils ont fait une délégation qui est venu pour attaquer la mairie, pour lui dire "pourquoi les gens sont en train de souffrir et tu n'as aucune solution". Bon je leur ai dit "vous, vous venez pour discuter avec le maire mais moi

²⁴⁹ Il m'explique ici longuement que les mairies ont été mises en place par Abdou Diouf, président socialiste du Sénégal de 1981 à 2000, pour « recaser » des alliés politiques n'ayant pas pu bénéficier d'un ministère ou d'un poste important. Il associe ainsi la formation des mairies à un « problème politique ».

²⁵⁰ Avant la réforme de 2013, les communes d'arrondissement comme Djiddah Thiaroye Kao ne sont pas considérées comme des communes de plein exercice, mais sont sous l'autorité du préfet du département de Pikine, la « mairie de la ville » dans le discours de Mouhamadou, et reçoivent une partie de leurs dotations de cette institution (Sané, 2016).

je suis en train de discuter toujours avec la mairie", ils m'ont dit "tais-toi !". Ils m'ont dit "non mais tais-toi ! Non toi tu es un escroc, tu es avec lui ! [avec le maire]"

R : Ah ouais.

M : Oui "c'est pour cela qu'on a ces situations-là". Je dis "non mais..." Il y a un gars qui m'a même insulté, on s'est même bagarré à la mairie. On s'est battu à la mairie ! [...] Il y a des gens, bon, toujours ils croient que moi je suis à la mairie pour avoir des choses. Bon, quand... quand la première dame est venue ici, pour donner son soutien aux sinistrés, elle a amené beaucoup de choses [du matériel à destination des sinistrés]. Et quand on distribue ça aux gens, mais moi, je suis dans l'équipe qui distribue les choses. Mais je vois des gens qui ne sont pas inondés.

R : Ah ouais.

M : J'ai vu les gens qui ne sont pas inondés, et ils viennent dire que ce sont des sinistrés. Mais je lui dis "je te connais, tu n'es pas sinistré. - Et alors ? - Bon, on ne te donne rien si tu n'es pas sinistré". Il y a des gens qui me menacent même de mort. Oui ! Il y a une dame qui m'a dit "toi si tu ne fais pas attention, je vais te tuer ! Oui parce que tu es en train de m'emmerder." Je l'ai coincé partout ! [...] Avant il n'y avait rien, nous on est en train d'aller au camp Thiaroye pour avoir du sable. Là-bas, on ne mange pas, on passe toute la journée pour avoir du sable... Un jour, on m'a appelé, on me dit "voilà ta part sur le riz qu'on a distribué aux inondés. Bon voilà tu as un sac de riz de 25 kg, tu as... tu as du lait, tu as du café..." J'ai dit "non". Ils ont dit "non mais..." J'ai dit "non ! Moi je ne peux pas prendre ça. Si tu entres ça là et tu mets ça ici [dans sa maison], ils [les voisins] vont dire "voilà, c'est pour cela qu'on dit que celui-là, il est là pour lui" [il tire parti de son action à la mairie pour des raisons personnelles]

Mouhamadou Bathily, quarantaine d'années, profession inconnue, ex-membre du CAGI et de la PLCI. Entretien enregistré le 26/08/2016 dans la rue qui longe sa maison à Leona, DTK

L'explication de Mouhamadou renseigne sur plusieurs points. Elle montre d'abord que l'engagement dans l'action publique s'opère au sein de plusieurs espaces séparés mais interdépendants. Lors des premières inondations, Mouhamadou mène un véritable combat contre la montée des eaux dans son quartier en aidant ses voisins à remblayer ou à drainer l'eau. Le portant jusqu'à la municipalité, son engagement fait peser sur lui un soupçon de profit personnel de la part de ses voisins, soupçon devenu insupportable dès lors que la situation du quartier devient critique, et que ces derniers le trouvent dans l'enceinte de la mairie alors accusée de ne rien faire pour aider les sinistrés. Mouhamadou est ainsi contraint de se justifier face à ses voisins, de leur expliquer à quel point son action est « bénévole », et combien la mairie est dépourvue de tout moyen pour agir, et encore moins pour le payer, voire de se battre pour son honneur. Particulièrement prégnant donc, le contrôle social qu'exercent les habitants de son quartier sur l'activité de Mouhamadou s'appuie sur une forme relativement stable de la dénonciation dans les projets de développement, présente notamment en milieu rural où l'arrivée d'un projet crée une disponibilité autour d'un bien, d'un service ou d'une ressource au sein « d'arènes villageoises » organisant des hiérarchies et des normes relativement fortes et contraignantes (Dahou, 2004 ; Olivier de Sardan, 2014). Ici, les pratiques avérées de détournements de biens de toute sorte, normalement réservées aux sinistrés, sont décrites tout au long des chaînes organisant leur distribution, depuis l'arène locale et municipale jusqu'au niveau national. Mais là où la figure de « ceux qui profitent des inondations », omniprésente sur mon terrain, sert à désigner toute personne qui aurait un intérêt personnel dans la survenue de ces dernières, la

figure de « ceux qui font de la politique » sert à différencier un engagement légitime dans l'action publique d'un engagement intéressé.

Extrait 4.8. L'argent des inondations et la « politique »

M : Même l'année dernière, il y a des gens qui sont à l'école, mais ils ne sont pas inondés, je les connais ! Mais c'est plus mon problème... C'est plus mon problème. Mais je connais, il y a des gens, même la mairie avec la complicité de la mairie... parce que c'est un problème politique. [...] Parce que le maire, il n'est pas avec l'APR [parti du Président de la République Macky Sall]. Donc si le canal [de drainage, réalisé par le PROGEP] ne marche pas, ça l'arrange.

R : C'est de ces gens-là dont vous parliez en partie quand vous disiez qu'il y avait des gens qui profitaient des inondations ?

M : Oui oui, il y a des gens qui profitaient des inondations, il y a beaucoup de gens qui... On ne peut parler de tout. Mais je connais beaucoup de choses... Il y a des gens aussi qui font... qui font du bruit [autour des inondations]. Bon si on les appelle ils font de la politique, et après ils se rangent de l'autre côté... [ils passent d'une organisation à une autre en fonction de leurs intérêts]. Il y a ça. Il y a des gens comme moi, moi on ne peut pas me corrompre. [...] Parce que aussi il y a des gens qui ne voulaient pas que les inondations se terminent parce qu'il y a beaucoup d'argent, parce que l'Etat dégage beaucoup de moyens pour les inondations, surtout les pompes. [...] Mais ça bon... tu vois, depuis 99, l'Etat a mis beaucoup d'argent pour les motopompes, pour les carburants. Si on avait mobilisé tous ces argents-là, pour réellement faire les vrais travaux, bon l'argent on ne met pas même la moitié... [...] On ne peut pas parler de tout, il y a des gens qui se sont enrichis sur les inondations. Il y a des gens qui sont là, qui sont... si l'hivernage vient, ils portent des chaussures qu'on dit les clic clac²⁵¹.

R : Les sandales là ?

M : Les sandales. Ils ont dit que voilà maintenant ils ne portent pas les vraies chaussures, ils portent ça parce que c'est pour l'eau. Voilà, ils sont en train de crier dans les médias, de dire « voilà nous sommes là pour soulager les populations, nous sommes là pour eux... » C'est faux ! Ils ont beaucoup de maisons. Ils leur donnaient beaucoup d'argent pour acheter d'autres maisons. J'ai vu ça, il y a des gens qui sont là [dans le quartier], oui ! Il y a des gens qui se sont enrichis sur ces inondations-là, beaucoup de gens même. On connaît !

Mouhamadou Bathily, quarantaine d'années, profession inconnue, ex-membre du CAGI et de la PLCI. Entretien enregistré le 26/08/2016 dans la rue qui longe sa maison à Leona, DTK

Le long détour de la conversation par l'histoire de la constitution des mairies comme rétribution pour les cadors du PS au cours des années 1990, puis la diatribe à l'encontre du maire actuel, qui souhaiterait que les inondations continuent pour pouvoir faire la preuve de l'inefficacité de l'action de l'Etat dans le domaine, mettent ainsi en valeur la signification accolée à ce qualificatif. Sur mon terrain, et peut-être plus généralement au Sénégal, qualifier une action de « politique », c'est d'abord la situer dans des relations agonistiques entre différents groupes en compétition et aux frontières délimitées. C'est

²⁵¹ Le fait d'habiter des quartiers inondés impose de porter des « clic-clac », soit des sandales en plastique qui permettent de se déplacer dans l'eau mais qui attirent aussi les moqueries sur leur propriétaire car considérées comme la chaussure du pauvre ne pouvant pas s'acheter de bottes.

aussi l'ancrer dans un registre d'action stratégique, d'où sans doute le fait que ce terme soit souvent employé pour signifier un détournement des objectifs « d'intérêt général » d'une cause ou d'une action collective pour des objectifs plus personnels ou propres au groupe engagé dans l'action. Les pratiques de « transhumance », soit le passage pour une personnalité d'un parti, souvent celui du perdant, à un autre, celui du gagnant, dont les journaux font les gorges chaudes après chaque élection constituent un exemple de ce type d'opportunisme, où l'adhésion à un parti est moins affaire d'idéaux que de placement²⁵². Dans le cadre des inondations cependant, ce qualificatif a pris une valeur explicative de la persistance même du phénomène, renvoyant aux formes de sa production comme un problème « public » et de la mise en tension d'un engagement pour « soulager les populations » avec un engagement visant la satisfaction d'intérêts personnels ou propres à des groupes spécifiques (Schaer *et al.*, 2017). Les maisons auxquelles Mouhamadou fait référence à la fin de l'extrait sont ainsi celles du plan *Jaxaay*, dont certaines auraient été attribuées à des personnes n'y ayant pas droit car n'habitant pas un quartier inondé ou n'étant pas « vraiment » affectées. Elles renvoient aussi aux formes d'accaparement foncier inscrit dans la hantise des quartiers populaires vis-à-vis des inondations. Ce faisant, ces deux extraits d'entretien montrent en quoi la dénonciation de ces pratiques d'appropriation de la « cause » des inondations à des fins personnels transcendent l'ensemble de l'espace social, depuis les magouilles de certains « acteurs » pour s'approprier un sac de riz aux détournements de biens publics de grande ampleur. Si la redistribution des fruits de n'importe quelle forme de bien public passe bien sûr régulièrement par des négociations et des relations interpersonnelles, l'argent des inondations n'échappant pas à la règle, l'appropriation de la cause ou des ressources matérielles n'est pas justifiable pour quiconque s'engage dans la gestion des inondations, pas plus devant le chercheur que devant « les populations ». Ces négociations doivent servir *in fine* les personnes affectées. Dans ce contexte, la catastrophe se constitue donc en enjeu politique et en opportunité potentiellement lucrative en même temps qu'elle devient « gérable » et l'objet de politiques publiques dont les acteurs sont d'emblée soupçonnés de trahir leur engagement vis-à-vis « des populations » qu'ils entendent « soulager ». C'est d'ailleurs la présence de ce public, inévitable et avec lequel tout engagement dans une ligne d'action dépassant le cadre familial de la maison doit composer, qui constitue le garde-fou de Mouhamadou contre la tentation de l'appropriation personnelle des denrées réservées aux sinistrés (« voilà, c'est pour cela qu'on dit que celui-là, il est là pour lui »). Persister dans l'action publique de gestion des inondations, c'est parvenir à tenir à distance ces accusations, dans le discours comme dans la pratique.

²⁵² L'ouvrage « De la lutte des classes à la bataille des places » que le juriste Amadou Kah (2016) a récemment consacré à l'itinéraire de deux ténors de la gauche sénégalaise, Landing Savané et Mamadou Diop Decroix, et à travers eux à celui des partis révolutionnaires issus de l'indépendance, constitue un exemple particulièrement éclairant de cette critique adressée à l'activité politique lorsque celle-ci passe de la défense d'une cause à la poursuite d'intérêts personnels.

3. *Politik la rek* : critiquer, justifier, se réclamer de l'action publique

Le 12 août 2016 au matin, une large portion de la route principale séparant la commune de Djiddah Thiaroye Kao de celle de Medina Gounass est inondée, comme c'est très régulièrement le cas en cette période de l'année (figure 4.1). Cependant, c'est la première fois cette année que l'inondation atteint ce niveau : le début du mois d'août a été relativement sec. Mais depuis la chambre que j'occupe avec Moussa, on entend très distinctement les pluies s'abattre sur le toit en tôle depuis 7h du matin. Cet épisode d'inondation est cadré par plusieurs dispositifs visant à préparer l'hivernage. En avril 2016, s'était ainsi tenu un comité faisant suite à une réunion à la mairie de DTK rassemblant entre autres des sapeurs-pompiers, des membres de la mairie, de l'Agence de Développement Municipal (laquelle mène le PROGEF), des représentants de la préfecture et certains « acteurs communautaires » (pour l'essentiel des membres de l'ex- « plateforme de lutte contre les inondations »).



Figure 4.1. La route principale de DTK inondée

Source : Diallo, 2009 ; reprise par Chabot *et al.*, 2018

Extrait 4.9. Des diagnostics enchâssés

Moussa : « On a eu [y] à faire l'évaluation de l'année dernière, de l'année 2015, sur les inondations. Et on a eu à donner aussi les moyens que la commune a mobilisés... pour lutter contre les inondations...et ce que l'Etat a fait, et les manquements, et ce qu'on doit rajouter pour cette année-ci. Ensuite, on a mis ça en PV, et on a envoyé ça au ministère [...] aux états-majors des sapeurs-pompiers. Et on a obtenu que, avec les sapeurs, on devait creuser et mettre en place un regard [un trou creusé sur la route et destiné à accueillir les eaux en vue de les pomper], pour qu'on puisse y mettre la motopompe et ensuite évacuer l'eau vers le canal de Bagdad, et les bassins [voir figure 4.2]. »

Entretien enregistré avec Moussa, conseiller municipal à la mairie de DTK, président de la « commission jeune » et membre actif de la commission « cadre de vie et environnement », dans la cour de sa maison à DTK, 12/08/2016



Figure 4.2 : Section inondée de la route séparant DTK de Medina Gounass, objet de l'intervention du 12/08/2016
Source : Google Earth, modifié par R Leclercq

Légende

-  Commune de Medina Gounass
-  Commune de Djiddah Thiaroye Kao
-  Segment de route inondé
-  Quartiers de Bagdad 1 et Bagdad 1 bis
-  Bassins de rétention d'eau



Le dispositif de gestion des inondations qui va être mis en place à DTK est ainsi cadré en amont par une phase de diagnostic opérationnel, organisant les activités à venir et déterminant les acteurs compétents pour les mener, en fonction des savoirs accumulés sur le comportement des eaux dans les quartiers. Il se décline à l'échelle du territoire en une série de nouvelles consultations auprès des chefs de quartier et des membres du comité de lutte contre les inondations de Bagdad en vue de déterminer le point le plus « bas » de la zone, et donc le mieux à même d'accueillir une motopompe. Ces consultations sont menées entre autres par Moussa, jeune conseiller municipal d'une trentaine d'années que nous commençons à bien connaître, et farouche partisan du maire actuel. Activiste de quartier, il est aussi le directeur de la commission de la jeunesse à la mairie, ce qui le met en contact régulier avec des associations locales et lui assure de pouvoir mobiliser un nombre important de volontaires lors des actions qu'il entreprend, notamment en ce qui concerne la gestion des inondations. Il est particulièrement mobilisé sur le quartier de Bagdad qui, en plus d'être très régulièrement inondé, apparaît stratégiquement situé. Dans ce quartier frontière entre DTK et Medina Gounass dont le redécoupage en 1996 a reconfiguré des rivalités politiques et territoriales déjà anciennes (Salem, 1992), la gestion des inondations est en effet l'objet d'une véritable lutte d'influence par catastrophe interposée. L'action des municipalités s'y doit d'être visible et de contribuer activement à la mise hors d'eau de ses habitants, au risque pour les acteurs de la mairie de DTK, affiliée au parti d'opposition depuis 2014, de voir le quartier de Bagdad basculer d'un bord politique à l'autre sous l'influence du maire de Medina Gounass, issu lui du parti présidentiel. La présence d'un bassin de rétention dans chacune des deux communes, vers lequel il est possible de conduire les eaux évacuées de la route principale, pose en outre la question concrète de savoir qui des groupes de DTK ou de ceux de Medina Gounass va prendre la responsabilité de cette évacuation. Peu après le début des pluies, commencées à 8h du matin ce 12 août 2016 donc, Moussa reçoit plusieurs appels téléphoniques d'un

« jeune » du quartier de Bagdad et des membres du comité local de lutte contre les inondations l'informant de l'inondation de la route principale et de leurs besoins en matériel.

Extrait 4.10. Interpelé pour défaut d'action publique : le traitement problématique de la frontière entre DTK et Medina Gounass

Vers 9h30, nous arrivons à la route centrale qui sépare DTK de Medina Gounass, laquelle est entièrement sous les eaux sur au moins 150 mètres. Seuls des 4x4, des charrettes et quelques « clandos » parmi les plus téméraires peuvent passer. L'eau est tout à fait opaque, mélangée à la boue et aux déchets et il s'en dégage une odeur désagréable, qui ira en s'amplifiant à mesure de l'avancée de la journée. L'emplacement du regard, recouvert par les eaux, est protégé par une table renversée pour éviter que des passants ne tombent dedans, et signalé par une buche d'arbre, dépassant des eaux, et sur laquelle il s'agit d'installer la motopompe que nous avons amenée grâce au 4x4 de la mairie. L'enjeu pour l'équipe de la mairie de DTK est de drainer l'eau de cette section de route inondée vers le canal de Bagdad, situé en contrebas, dans la commune de DTK. Toute la journée est rythmée par la succession ou la superposition de tout un ensemble de tâches – acheter des tuyaux en PVC à la boutique en face de la mairie ainsi que des flexibles, vérifier la qualité de ceux que nous avons déjà, les raccorder entre eux et à la pompe, les orienter, en boucher les trous à l'aide de bouts de sacs plastiques ou de pneus, faire démarrer et marcher la motopompe ce qui impliquera d'en changer au cours de la journée, l'ensemble de ces opérations nous amenant jusqu'à des heures avancées de la nuit. Elles sont animées par Moussa, rejoint dans la matinée par Pape Gueye, actuel conseiller municipal du parti d'opposition à la mairie mais aussi « facilitateur social » sur le PROGEP et membre historique de l'ex-PLCI. Les autres acteurs mobilisés sont des « volontaires » dont certains portent un t-shirt de la mairie comme Mamadou, étudiant en gestion et collaborateur régulier des actions de la mairie (il était présent lorsque nous avons installé les tuyaux flexibles deux jours plus tôt), et d'autres non comme Laye, étudiant au lycée et membre de l'ASC autrefois dirigée par Moussa. Des voisins dont le perron donne sur les eaux ainsi que des membres du comité local de lutte contre les inondations apportent aussi leur aide. De l'autre côté de la « rive », une autre équipe d'hommes, membres d'un collectif local de lutte contre les inondations de Medina Gounass, nous regarde faire en échangeant quelques « taquineries », mais aussi en nous prêtant une pelle et une pioche. Ils ont une motopompe mais ne s'en servent pas. Ils discutent en nous regardant travailler.

Vers 11h30, la pluie s'est arrêtée mais nous n'avons toujours pas réussi à faire marcher la motopompe. Arrive alors un camion de sapeurs-pompiers transportant deux motopompes ainsi qu'une dizaine d'hommes en uniforme. Ces derniers discutent un peu avec l'équipe de Medina Gounass, sur la « rive » d'en face, puis le sergent des pompiers interpelle Moussa en lui demandant de dégager le terrain en vue de leur permettre d'installer leurs motopompes. Il montre la table qui protège le regard, et commence à essayer de la déplacer. Moussa la retient et répond de manière virulente qu'il est hors de question qu'ils touchent à « notre » motopompe ou à « notre » regard et qu'ils n'ont qu'à faire leurs affaires « de leur côté » et nous laisser faire les nôtres. Le sergent répond à Moussa qu'il ne faut pas « faire de la politique », que lui est un militaire et qu'il n'a pas d'ordre à recevoir d'un civil. Moussa s'accroche physiquement à la table et refuse que le sapeur touche à cette dernière ou à la motopompe arguant que « nous » sommes là pour « soulager les populations » [en français], que l'équipe municipale est présente depuis plus d'une heure et qu'elle a construit elle-même ce regard. Il reprend ostensiblement son travail sur la motopompe. Pape Gueye n'intervient pas dans l'altercation.

Alors que le sergent s'est éloigné pour parler avec une conseillère municipale de la mairie de DTK habitant les lieux, un habitant riverain s'approche de Moussa et lui dit que les pompiers sont des militaires et des techniciens, qu'il faut les laisser faire et que ce sera plus rapide. Je ne comprends pas la réponse de Moussa mais ce dernier s'énerve. L'habitant s'énerve en retour et dit qu'il faut « laisser faire les pompiers et c'est tout ». Il ajoute que ce sont eux (lui) « les riverains » et que le dernier mot leur revient ! Moussa lui répond

« on verra qui aura le dernier mot », tandis que l'équipe de la « rive » d'en face invective l'équipe de Djiddah Thiaroye Kao en leur ordonnant de laisser les pompiers faire leur travail.

[La suite m'est racontée par le comptable de la mairie. Alors que je suis resté sur le lieu de l'inondation et que Moussa est parti acheter d'autres flexibles à la boutique devant la mairie, il est interpellé par le sergent des pompiers venu à la mairie chercher le maire (qui ne s'y trouve pas). Au cours d'une interpellation musclée, Moussa est forcé d'accompagner le lieutenant à la caserne pour qu'il réponde de son comportement devant le chef de la caserne. A l'issue de leur échange, les pompiers n'interviendront plus par la suite sur l'installation de l'équipe de DTK]

Extrait du journal de terrain - 12/08/2016

Cette séquence nous intéresse car elle est un exemple d'épreuve de l'action publique locale de gestion des inondations. Luc Boltanski (2005, p. 72) définit l'épreuve comme « une prétention, une revendication ou une contestation soumise à un jugement par d'autres personnes ou une institution, qui suppose la rencontre avec un certain réalisme ». Contrairement à ce que peut laisser penser le discours de Lamine exposé plus haut, le fait d'être reconnu comme participant de cette dernière ne suffit pas toujours à assurer la bonne coordination des « acteurs » face aux habitants à qui il suffirait « d'expliquer » la situation. Le maintien dans le temps d'une ligne d'action est aussi menacé par les participants eux-mêmes, malgré les accords préalables, et doit parfois faire l'objet d'une performance visant à la justifier. Jusqu'à présent, Moussa avait réuni assez d'acteurs et selon des formes assez acceptables (consultation, en répondant à une sollicitation, investi de l'autorité de la mairie) pour que sa ligne d'action ne soit pas remise en cause. En amenant leurs hommes, leur matériel et en réclamant la coordination des activités, les pompiers contestent cependant le dispositif mis en place par la mairie pour gérer les inondations, ainsi que la capacité de Moussa à conduire l'action²⁵³. Ce faisant, le sergent transforme ainsi la configuration de l'action publique de deux manières. Il introduit d'abord une différence de statut entre les participants, « militaires » contre « civils ». Ils proposent ensuite une lecture concurrente de l'action en cours, la mettant ainsi en débat et spécifiant la nature de l'épreuve qu'il lui fait subir. En qualifiant l'action de Moussa de « politique », le sergent des pompiers la situe ainsi au sein d'une lutte entre camps opposés induisant un détournement des objectifs généraux de l'action publique au profit de l'un de ces camps. En s'accrochant physiquement à « leur » dispositif de « leur côté » et en clamant sa légitimité à produire et coordonner le type d'activité en cours comme défini au préalable, Moussa change lui aussi la configuration de l'action en la territorialisant et en la fractionnant entre deux collectifs d'acteurs : d'un côté, l'équipe municipale de DTK qui va s'en tenir à la ligne d'action initiale en détournant les eaux vers les canaux et bassins de DTK via le dispositif mis en place par la mairie, de l'autre les acteurs non inclus dans ce premier collectif. La confrontation amène les autres protagonistes, résidents et « équipe » de Medina Gounass, à se positionner sur la base du débat ainsi cadré. En l'absence d'instance de régulation à même de trancher le conflit entre ces deux acteurs, se réclamant tout deux du même objectif mais selon des lignes d'action différentes, le sergent va user de son autorité et des forces qu'il a déployées sur place pour amener Moussa à répondre de son comportement face au commandant de la caserne des pompiers. Cela ne se fait pas sans heurts et Moussa est obligé de calmer ses partisans, dont l'un d'entre eux s'oppose physiquement

²⁵³ Les membres de la mairie de DTK expliquent ce revirement par des arrangements que le sergent aurait passé avec le maire de Medina Gounass pour détourner les eaux des inondations vers les bassins de Medina Gounass contre de l'argent et ainsi bénéficier des retombées politiques du traitement des inondations.

à ce départ, en annonçant à voix haute qu'il va « marcher où ils veulent » mais en expliquant aux pompiers, en français, qu'ils devront « prendre leurs responsabilités ». Le soir même, après que Moussa ait été relâché, il me décrit ainsi cette rencontre.

Extrait 4.11. Faire la preuve de la poursuite du bien commun

Moussa : Le commandant m'a dit « c'est comment le nom ? », je me suis présenté, j'ai dit « je me nomme El Hadj Moussa Sall, je suis conseiller municipal, je suis le vice-président de la commission environnement et cadre de vie. J'ai parlé avec le commandant en français, parce qu'en me voyant avec mes *daarulayes* [ses dreadlocks], bon souvent au Sénégal, quand tu es comme ça ils pensent que tu n'es pas un intellectuel... tu es un vendable quoi. Donc je lui ai expliqué, je me suis présenté j'ai dit que je suis conseiller municipal, et je lui ai dit que je suis un intellectuel, et je sais bien que même insulter une personne, un simple citoyen tu l'insultes ce n'est pas du tout normal. Donc comment je peux voir un homme de tenue, qui est venu, soi-disant nous secourir, et je l'insulte ou bien je crée des histoires avec lui ? Donc ce n'est pas du tout possible. [...] Donc ça s'est passé ainsi : on avait tenu une réunion, moi j'étais... j'étais... on avait organisé une réunion à la mairie, j'étais parti au Comité, je représentais le maire au Comité pour la préparation des inondations avec le préfet, c'est le préfet qui l'organisait, avec tous les services déconcentrés, la police, la gendarmerie...

Romain : Oui.

Moussa : Donc j'étais là. Ensuite on a organisé une réunion de quartier avec les populations dans le quartier de Bagdad. Donc tout ce qu'on avait tenu à faire avec les sapeurs, il [le sergent] vient et il le fait autrement. Nous, il nous a demandé de construire un regard, nous avons construit un regard. Le lendemain on a vu qu'il a installé son dispositif du côté de Gounass. [...] Le commandant quand il a écouté ma doléance, il m'a dit « non, Sall, ça ne vaut pas la peine, parce que nous, nous ne sommes pas là pour créer des histoires avec vous. Nous sommes là pour vous aider, parce que moi le pompage ça me fatigue, et si on a quelqu'un comme vous ou d'autres qui veulent nous aider dans ce travail, donc on doit être des collaborateurs. Mais on ne doit pas se battre. Donc ça ne vaut pas la peine d'aller à la police ou à la gendarmerie. Maintenant vous êtes ensemble, il faut gérer ça quoi. Donc, tu nous donnes le numéro de ton maire, je vais lui demander si vous avez le dispositif pour gérer ça, pour gérer le pompage là-bas ». Je lui ai dit : « nous avons un dispositif, mais ça manque parce que nous avons besoin de flexibles ». [...] Donc je lui ai dit ça et il m'a dit « oui, attends, je vais appeler ton maire pour voir est-ce qu'il peut prendre en charge ce site ».

Entretien enregistré avec Moussa, dans la cour de sa maison, le 12/08/2016

Dans ce récit de l'échange, le terrain de l'épreuve s'est déplacé mais vise bien à arbitrer la concurrence entre deux lignes d'action différentes, et ce faisant, entre deux coordinateurs possibles de la gestion des inondations sur cette portion de la route principale et dans le quartier de Bagdad. Telle qu'il la rationalise *a posteriori*, la stratégie poursuivie par Moussa consiste d'abord à faire valoir ses qualités personnelles « d'intellectuel » (le fait de se présenter comme « El Hadj »²⁵⁴, de parler en français) et de représentant élu de la municipalité, desquelles il fait découler une bonne connaissance des règles formelles et informelles des relations statutaires (entre « hommes de tenue » et civils notamment, le fait de se saluer ou non) et de l'action publique. Il réinsère notamment son action dans l'ensemble des

²⁵⁴ « Hadji, Hajji (arabe : الحجي) ou El-Hājj est un titre honorifique donné à un musulman qui a accompli le pèlerinage à La Mecque, le hajj. » (Wikipedia, consulté le 17/09/2020, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Hadji#:~:text=Hadji%2C%20Hajji%20\(arabe%20%3A%20%D8%A7%D9%84%D8%AD%D8%AC%D9%91%D9%8A,%C3%A0%20La%20Mecque%2C%20le%20hajj.\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Hadji#:~:text=Hadji%2C%20Hajji%20(arabe%20%3A%20%D8%A7%D9%84%D8%AD%D8%AC%D9%91%D9%8A,%C3%A0%20La%20Mecque%2C%20le%20hajj.)))

réunions et des activités de diagnostic, de concertation et de construction du dispositif qui en découle. En exposant d'une part son respect des normes formelles de l'action publique, d'autre part le travail de négociation et de stabilisation des collectifs et des modes d'action effectué en amont de l'inondation, il retrace ainsi le lent processus de production d'un accord sur ce qu'il faut faire et comment le faire, accord que le sergent n'aurait finalement pas respecté.

Dans la suite de l'échange, le commandant revient à la nature du problème public, le pompage et plus généralement les inondations, en insistant sur la nécessité de s'entraider et de ne pas se battre. Ce faisant, il réaffirme d'une part un entendement commun de la situation, et d'autre part la nature de l'épreuve en cours : la gestion des inondations ne doit pas être affaire de lutte entre groupes opposés (politiques), mais bien affaire de collaboration pour atteindre un objectif commun (« gérer ça »). Ce dernier nécessite ainsi la conciliation de compétences techniques vis-à-vis de la situation d'inondation, et de compétences relatives à l'action publique de gestion des inondations. En voulant appeler le maire de DTK, il donne finalement raison à Moussa en choisissant de se référer à l'autorité municipale dont celui-ci se réclame : si la mairie a les moyens de « prendre en charge le site », alors les pompiers n'ont pas à y prendre la main. La ligne d'action engagée par Moussa mène bien à l'objectif commun, mais la configuration de cette dernière ne s'en trouve pas moins changée. La mise à l'épreuve de l'action publique a des effets propres, ponctuels et non réductibles à des réseaux formalisés ou à des modes de gouvernance préétablis. Les sapeurs-pompiers ne tenteront plus de s'approprier le dispositif mis en place par la mairie de DTK, mais l'action collective sur le site est désormais fractionnée entre deux groupes opposés. Le comité de la rive de Medina Gounass va bénéficier de la motopompe apportée par les sapeurs-pompiers avec laquelle ils amèneront les eaux de la rue vers le bassin de rétention de leur commune. L'équipe de DTK continuera à essayer de faire marcher la leur en vue de conduire ces dernières vers le bassin de Bagdad, dans leur propre commune.

En produisant des vues partagées sur une situation et une organisation capable d'y répondre, les acteurs produisent donc un objectif relatif à un bien commun tel que mis en forme dans les narratifs des inondations. L'inscription dans les négociations formelles que constituent le diagnostic et les diverses instances de mise en œuvre de la gestion des inondations constitue dès lors une assurance de la poursuite de cet objectif, soulager les populations, réaffirmé dans ces mêmes négociations. Les diagnostics sont ainsi enchâssés les uns aux autres, et la cohérence entre la situation ainsi définie et les moyens mis en œuvre pour y agir est assurée par les narratifs construits au préalable et réaffirmés dans le cours des lignes d'action dans lesquelles s'engagent les participants de l'action publique. Il est clair pour l'ensemble des participants ici que l'action ne vise pas à régler le problème « des » inondations mais à répondre à la souffrance des habitants et à gérer la circulation dans le quartier en évacuant les eaux de la rue. L'épreuve qui se présente ici est bien une épreuve de justification publique (Boltanski, Thévenot, 1991) au sens où elle appelle, de la part des acteurs tentant de légitimer leur ligne d'action, une montée en généralité visant à se référer à des formes établies du bien commun par rapport à un problème public identifié : qui des pompiers ou de Moussa fait de la politique ou entend soulager les populations ? Si l'action collective ainsi coordonnée ne signifie pas l'absence d'intérêts personnels, d'un côté ou de l'autre, elle assure cependant au commandant de la caserne que les acteurs peuvent « gérer ça », avec des moyens adaptés et en fonction des objectifs fixés, et elle subordonne donc ces intérêts aux règles et manières de faire établies en commun. Il n'y a pas ici d'opposition entre privatisation informelle et formalisation des services publics mais bien une organisation de ces deux processus subordonnant les légitimités et les revendications privées au respect des objectifs et des procédures établis en commun par les participants de l'action publique.

« L'activation » de ces formes de régulation suppose cependant une mise à l'épreuve de l'action publique, ainsi qu'une performance visant à justifier les lignes d'action prises, ce qui ne semble se produire que dans des conditions particulières. Dans certaines situations en effet, l'affirmation du statut et la menace ou l'emploi effectif de la violence peuvent suffire à permettre une ligne d'action plutôt qu'une autre, comme c'est le cas quand les membres de la PLCI font appel à la police ou aux sapeurs-pompiers pour leur permettre de « faire leur travail » face à des habitants récalcitrants. L'action publique, si elle est dès lors justifiée par le statut de ceux qui la conduisent et par la cohérence présentée des moyens et des actions mises en œuvre par rapport à l'objectif fixé au préalable, avec ou sans les contestataires, ne s'appuie dès lors pas véritablement sur une épreuve de justification publique mais plutôt sur une épreuve de force. La compétition politique, qui fait de Bagdad un quartier stratégique de la confrontation entre deux mairies – mais aussi entre un maire de l'opposition et un maire du parti présidentiel dans le cadre plus large de la compétition politique nationale pour l'accès aux ressources symboliques et matérielles propres au champ de la gestion des inondations – suscite une intense mobilisation, placée sous le regard de nombreux habitants, et y rend ce type de mise à l'épreuve publique fréquente. Mais nombre d'entre elles ont un caractère moins spectaculaire et n'en régulent pas moins l'action publique en agissant simultanément sur l'engagement des acteurs, et sur les formes d'actions collectives mises en œuvre. Dans chacune de ces situations, c'est la question du public et de la manière dont ce dernier agit sur la situation qui sont déterminants pour comprendre les formes de gestion des inondations qui se déploient à DTK.

III. Représenter « les populations » : le développement sur les scènes publiques

Faire la preuve de compétences techniques et de la poursuite d'un bien commun passe donc parfois par des épreuves de justification publique assurant que l'action collective est bien menée dans les formes conditionnant une réponse aux inondations en termes de bien commun. Si des intérêts privés ou « politiques » ne cessent de s'entremêler aux actions collectives de gestion des inondations, ils n'y sont pas pour autant « licites », en tout cas pas en public. Ce constat éclaire d'un jour quelque peu différent les « arènes locales » que l'on a souvent tendance à résumer en termes de rapports de force et d'arrangements pour la maximisation d'intérêts personnels. En ville et dans le cadre de la gestion des inondations en tout cas, ces derniers sont loin de réguler l'ensemble des formes de coordination propres à la gestion locale des inondations. S'ils constituent bien une clé de lecture des situations d'inondation pour certains des acteurs qui y sont engagés, ils font également l'objet de dénonciations régulières et sont le signe d'un comportement proscrit dans la gestion de ces épisodes catastrophiques. Mais quid des arrangements privés ? Ceux qui sont passés loin des oreilles indiscretes et souvent mis en exergue par la littérature sur l'action publique dans les pays d'Afrique de l'Ouest, justifiant l'appréhension de l'ensemble de ce champ en termes de rapports de force, de conflits et d'intérêts ? Pour comprendre comment ces derniers s'articulent aux scènes publiques de gestion des inondations, je vais m'appuyer sur le suivi d'un projet de développement dans lequel j'ai été moi-même impliqué, le projet urbaDTK2. Les projets de développement me semblent en effet avoir servi de matrice à cette appréhension de l'action publique par « l'arène locale » et par les conflits de norme que j'ai tenté de détailler dans l'introduction de la deuxième partie de cette thèse (Olivier de Sardan,

1995). Y revenir devrait permettre de montrer que, si arrangements privés il y a, ces derniers sont en l'occurrence conditionnés au respect d'une représentation d'intérêts particuliers, ceux « des populations », et donc à la présentation de cette représentation sur les scènes publiques de DTK. De la même manière que l'épreuve de justification publique de l'action collective permet de s'inscrire dans la poursuite d'un bien commun relatif à la gestion des inondations, la présentation publique d'une représentation d'intérêts propres aux populations permet de s'inscrire dans une forme particulière de l'action publique, intrinsèquement « locale » et « désintéressée ». Avant de plonger dans les dédales des négociations autour de la mise en œuvre du projet urbaDTK2, cette analyse nécessite de s'intéresser à ce qu'expriment les acteurs quand ils se disent « acteurs du développement », et à ce que le vocable des « populations » signifie dans l'action publique.

1. Acteur du développement : un sacerdoce au cœur d'une histoire de l'action publique

Dans un chapitre d'ouvrage récent, Emmanuelle Bouilly (2018) décrit les trajectoires sociales de « femmes de développement » dans l'agglomération dakaroise. « Considérant qu'il y a développement à partir du moment où une série d'acteurs et d'institutions s'en réclament, s'y consacrent, en font leur objectif ou leur mission » (*Ibid.*, p. 210), elle analyse les positions et dispositions d'une série de membres d'associations ou d'organisations politiques se revendiquant de ce terme, au prisme du contexte historique, politique et social ayant permis l'ascension de ces actrices dans la société sénégalaise. M'inscrivant dans l'approche nominaliste de l'auteure, je cherche cependant moins à déterminer les conditions de possibilités de ces « carrières » que la manière dont elles se produisent, et ce qu'implique le fait de s'en revendiquer. La différence entre la plupart des acteurs que je décris depuis le début de ce travail et ceux dont parle Emmanuelle Bouilly réside bien entendu dans le fait que les derniers sont en fait des actrices. Non pas que les femmes soient absentes de l'action publique de lutte contre les inondations, au contraire, nous verrons dans le dernier chapitre que leur action dans ce domaine est importante à DTK et permet d'envisager certaines des transformations de l'action publique dans les quartiers précaires en général. Simplement, comme le note l'auteure, elles participent à des activités différentes en fonction des espaces d'engagement qui leur sont ouverts et des charges propres aux assignations de genre qu'elles doivent accomplir en plus de cet engagement (Bouilly, 2018, 2019)²⁵⁵. Leur absence relative de cette thèse résulte aussi de mon propre positionnement sur le terrain, lequel m'a rendu en partie aveugle à leur implication, dans un premier temps au moins. Contrairement aux femmes décrites par Emmanuelle Bouilly, les hommes que j'ai rencontrés se réclamant d'une position « d'acteur du développement » n'ont pas nécessairement de formation étiquetée comme partisane (syndicat ou parti politique), ni n'héritent d'une famille de notables locaux, même si ces dernières caractéristiques constituent des atouts indéniables pour quiconque tente de s'engager dans cette voie²⁵⁶. Samba, acteur important du comité local de gestion

²⁵⁵ L'excursion au match de football mise en exergue dans l'extrait 4.1 donne un aperçu du type de frontières qui segmentent les engagements dans l'action publique des uns et des autres. Il n'existe pas à ma connaissance d'équipe féminine à DTK, alors que ces dernières constituent un enjeu commun au quartier, une possibilité d'agir et d'être vu et reconnu à l'échelle de la commune par le biais des tournois navétanes qui réunissent différents quartiers de l'agglomération, et un espace de politisation important pour les jeunes de la banlieue notamment (Awenengo-Dalberto, 2012).

²⁵⁶ Nous avons vu par exemple les ressources que trouvent Demba dans son travail à ISRA dans le chapitre précédent. De même, excepté Moussa qui vit dans une famille dont la mère est propriétaire de son logement,

du quartier de Leona, ou Fallou Samb, habitant de Mousdalifa, membre du Collectif DTK qui a conduit différents projets de développement dans la ville, de la Plateforme de Lutte Contre les Inondations, et ayant œuvré pour la mairie sous Sidy Sall, se distinguent ainsi par leur étrangeté initiale au quartier (qui constitue d'ailleurs l'une des raisons de leur engagement) et par leur métier qui ne prête pas nécessairement à l'établissement de relations ou à l'apprentissage de connaissances essentielles pour ce type de « carrière », menuisier.

A DTK, il apparaît en effet que le terme de « développement » est moins employé pour décrire une activité que pour expliquer une orientation dans l'action ou pour mettre en exergue l'appartenance à un groupe commun, celui des « acteurs du développement », censé partager des valeurs communes en opposition avec « ceux qui profitent des inondations » ou « ceux qui font de la politique ». Pour Samba, le fait de rester dans son quartier durant plus d'un mois en août 2009, sans électricité et alors que ce dernier est sous les eaux et que la plupart des habitants en sont partis, n'est pas le moindre des sacrifices consentis à ce qui s'apparente à un sacerdoce.

Extrait 4.12. « Je dois devenir un acteur du développement, pour aider les populations »

S : Aussi, nous les acteurs on passe la nuit au dehors, on fait des drainages. Nous on fait pas ça aux côtés de la mairie, ni aux côtés de l'Etat, nous ne sommes pas... il n'y a aucun soutien ! Pourtant nous sommes des pères de famille. Je veux dire, j'ai perdu ma famille parce que j'ai divorcé avec ma femme, à cause de ça. Parce que j'ai perdu mon métier ! Je suis menuisier ébéniste. Si on sort je vais te montrer mes bagages et tout ça²⁵⁷. Mais à cause des inondations, je dois devenir un citoyen vrai, je dois devenir un acteur du développement, pour aider les populations, pour m'aider moi-même, pour nous sortir de cette situation. Qu'est-ce que je dois faire ? Je me sacrifie, ma vie, je me sacrifie, de même ma famille, à cause de ça.

R : Mais actuellement... d'accord...

S : Mais c'est bon, on continue comme ça, on continue comme ça. Bon chaque année il y a des problèmes. Les gens sont partis à l'école avec l'aide de la mairie, la préfecture, l'Etat. Quand l'hivernage est venu, les gens ils profitaient, ils laissaient leur maison pour aller à l'école pour gagner quelque chose [fait ici référence aux sinistrés hébergés dans les écoles et qui sont les principaux bénéficiaires des dons monétaires ou en nature effectués par les institutions ou les ONG].

Samba, menuisier d'une soixantaine d'années, habitant du quartier de Leona et membre du comité local de gestion des inondations et ex-membre de la PLCI. Entretien enregistré le 19/08/16 dans la matinée et dans la chambre de sa maison, à Leona.

Pour Demba, ex-président du Collectif DTK et aujourd'hui trésorier d'urbaSen, l'ONG portant les projets urbaDTK, le développement, proche du « mouvement social » mais selon une conception bien particulière, s'applique plus à un type d'action qu'il entend porter pour une cause générale associée à

l'ensemble des acteurs que j'ai rencontrés disposaient, au moins au début de leur « carrière » dans le développement, d'une source de revenus stable par ailleurs, ce qui est loin d'être un fait majoritaire à DTK.

²⁵⁷ Il me montrera après l'entretien les outils et quelques meubles en bois, en partie moisissus, qui s'entassaient dans une petite remise accessible depuis l'extérieur de sa maison, dont le niveau est plus bas que celui de la route qui la longe.

sa formation dans les jeunesses communistes²⁵⁸. Il m'explique ainsi son action sur le temps long comme une contribution à l'autodétermination des populations.

Extrait 4.13. « Le mouvement doit être apolitique » : entre engagement idéologique et désengagement du champ politique local

Demba : Et donc si nous on arrête [ce projet], les populations vont continuer je crois. Et nous on va chercher autre chose, pour voir où mettre notre pierre dans l'édifice pour le développement, pour améliorer le cadre de vie... je crois que c'est ça...

Romain : Et alors toi qu'est ce qui te motive du coup ? Parce que si tu sais jamais ce que tu vas...

D : Non moi je suis motivé personnellement, collectivement à apporter ma pierre à l'édifice, dans le domaine que je connais. Le mouvement m'a toujours intéressé parce que... le passage... au début c'est le communisme qui m'intéressait. Parce que... quand on parle de communisme c'est la communauté, c'est le partage, l'idéal, où il y a pas d'oppression, où il y a pas d'injustice, où le social existe. [...] Donc c'est cette société où oui il y a des règles mais c'est pas des règles qu'une personne vient et établit, c'est que la société établit à elle-même. Donc c'est à ces idéaux là que je croyais dans mon enfance, j'ai été formaté sur ça. Quand j'ai vu en fait la désolation en fait avec la chute du mur de Berlin tout ça... que ces communistes-là sont devenus des impérialistes, donc je me retrouve dans le mouvement social, pour continuer à porter ça.

[...]

R : Mais par rapport du coup aux pouvoirs locaux ? Parce que toi tu te tiens à distance de la politique locale, mais quand tu regardes ce qu'il se passe à DTK, tu as l'impression quand même que la politique locale elle est partout quoi... Enfin je veux dire, en tout cas, tous les mouvements associatifs se positionnent par rapport à la municipalité, la municipalité elle se positionne par rapport à...

D : C'est parce qu'ils n'ont rien compris.

R : Hum.

D : Non, moi je trouve qu'ils n'ont rien compris, je l'ai toujours dit. Un jour je me rappelle, quand on avait créé le Collectif DTK, il y avait une marche [de protestation]... je ne sais qui à... Moi je suis passé là-bas [à la marche]. Je venais de rentrer de Dakar, je passe, j'ai trouvé les gens en train de marcher, je les traverse et je vais chez moi. Un gars du Collectif, peut-être qu'on lui a dit que "oui Demba était dans la marche". Il vient et il me dit "prési ! tu ne dois pas aller dans la marche, le mouvement est apolitique !" Lui il était contre le maire, c'est pourquoi il dit ça : "oui tu ne dois pas politiser, notre mouvement !" Je lui dis [rejouant le dialogue] "je t'ai appelé à la marche ? - non on m'a dit... - On t'a dit... Est-ce que c'est vrai, est-ce que c'est faux, tu n'as aucune information. Il faut recouper ! [...] Maintenant, en tant que président du Collectif DTK, je ne t'ai jamais appelé dans une réunion politique." Donc quand on dit "oui il ne faut pas faire de la politique dans les mouvements, bon, si vous êtes des moutons, je peux vous amener et vous mener, mais je crois que vous êtes des humains". Donc on ne peut pas faire de la politique avec le mouvement... si les dirigeants sont conscients... Maintenant chacun est libre de militer. Et ça aussi il y a des heurts, parce que le maire quand il voit que le président de l'association est de l'autre parti il le voit autrement. Alors que moi personne ne savait où j'étais [politiquement].

R : Ça c'était une stratégie dès le départ, de dire...

²⁵⁸ Même s'il insiste aussi sur le fait d'avoir « laissé des plumes » dans son engagement dans le développement, en faisant référence aux ennemis qu'il n'a pas manqué de se faire dans cette entreprise, ainsi qu'à son divorce notamment.

D : Ah oui oui personne ne sait où je suis. Et donc ça c'est à dire, il faut dans toute chose... faire la différence des choses. Quand tu es politique il faut aller dans le politique. Quand tu es dans le mouvement il faut parler mouvement.

R : Et le mouvement doit être apolitique ?

D : Non, le mouvement par croyance doit être apolitique, mais toi tu es libre de militer. Mais dans le mouvement on ne doit pas parler de politique. C'est ça !

Demba Dia, trésorier de l'ONG urbaSen et ex-président du Collectif des Associations pour le Développement de Djiddah Thiaroye Kao. Entretien enregistré dans la cour du siège de l'ONG le 20/08/2016 en fin de matinée.

Les manières dont sont pensées l'engagement dans le « développement » pour ces deux acteurs se recoupent sur de nombreux points. En opposition à un engagement « politique » ou à un engagement égoïste, l'acteur du développement s'apparente pour Samba au « vrai citoyen ». Ce dernier est animé d'une conviction et n'attend pas de soutien « pour aider les populations, pour m'aider moi-même », quand d'autres utilisent un éventuel soutien pour leur profit personnel. Demba quant à lui fait dériver l'engagement dans le développement d'une forme de communisme, où chacun travaille pour la communauté, et dans lequel son rôle se limite à apporter sa contribution à un processus à la fois plus général et localisé dans son application « d'amélioration du cadre de vie » et d'autodétermination. En cela, la manière dont ces deux acteurs du développement, par ailleurs assez éloignés socialement puisque le premier est membre d'un comité de quartier quand le second est trésorier d'une ONG gérant des budgets à plusieurs millions de francs CFA, considèrent leur engagement en opposition au politique, se rapproche du « militantisme presque dépolitisé » des engagés dans l'humanitaire d'urgence français (Siméant, 2001, p. 64). Comme pour les précurseurs de ce que Johanna Siméant analyse comme un champ, le développement y est présenté par certains aspects comme une « idéologie morale, neutre voire activement neutralisée » (*Ibid.*, p. 49), dont la logique d'entrée paraît être celle, dans le cas de Samba comme dans celui de nombreux militants locaux de la gestion des inondations, d'une « option vitale » soit un choix qui force à se déterminer (Hennion, citant William James, 2015). Pour Demba cependant, cette distance au politique apparaît aussi comme une nécessité pour le « mouvement » (en cela donc assez éloigné de ce que l'on entend communément en France par ce terme) en vue de mener ses actions à bien sans risquer de constituer une menace pour les autorités en place. En cela, l'action de développement rejoint paradoxalement l'utilisation pragmatique du politique dans les mouvements altermondialistes à Bamako (Siméant, 2014), à la fois singulièrement critiques et souvent redevables d'une mobilisation « dans les bonnes formes » (*Ibid.*, p. 123), qui s'avèrent souvent être celles de la « société civile internationale », soit celles tolérées par le gouvernement. Charriant une forte connotation morale donc, le « développement » pour les acteurs qui s'en revendiquent décrit un engagement local mais désintéressé, aussi bien qu'une forme d'action collective particulière et visant une cible spécifique, « les populations ».

2. « Les populations » et la représentation

Les termes employés font écho à une structuration de l'action collective et de la représentation. « Les populations » constitue ainsi un vocable très employé dans les projets de développement et de politique publique, visant principalement les « bénéficiaires » ou les « cibles » de ces projets mais excluant à la fois les « développeurs », les « autorités publiques » et les « techniciens », dont les responsabilités peuvent être mises en exergue et les compétences « renforcées », mais qui sont rarement les destinataires finaux du projet et, lorsque c'est le cas, ne sont jamais désignés par le terme « population ». Ce terme, répandu dans l'ensemble de l'action publique au Sénégal et, d'après ce que j'en sais, dans les pays sous régime d'aide francophones, établit une répartition des rôles dans l'action publique, et aide à préciser les contours de ce que signifie se positionner comme « acteur du développement ».

Le 3 mai 2016, j'ai rendez-vous avec le directeur de l'Agence nationale pour la Promotion des Investissements et des grands travaux (APIX), maître d'ouvrage délégué de l'Etat pour de nombreux grands projets d'infrastructures menés à Dakar et en charge notamment du projet de mise hors d'eau de Pikine Irrégulier Sud, réalisé suite à la construction de l'autoroute traversant d'Ouest en Est cette partie de la banlieue. Dans un vaste bureau au dernier étage des locaux de l'agence, située à deux pas du Palais présidentiel, Emmanuel Ndoye, m'explique ainsi :

Extrait 4.14. « Les populations » dans les programmes gouvernementaux

Romain : Et alors comment ça s'est passé du coup la communication ? Je suppose que les maires locaux sont impliqués aussi...

Emmanuel : Tout à fait. Bon alors ce qu'on a fait c'est des audiences hein. Déjà ce qu'il faut comprendre c'est que, d'une manière générale, certains projets pour les développer, il faut mener tout ce qui est étude d'impact environnemental et social. C'est une obligation. Et à travers cette étude d'impact environnementale et sociale il faut des audiences publiques, c'est à dire venir présenter le projet qui va être réalisé aux populations... dans ses différentes composantes, et voir dans quelle mesure favoriser ces échanges avec les populations pour que ces dernières puissent faire connaître... en fait leurs préoccupations. On essaie de voir comment mieux le prendre en compte. Donc nous avons tenu des séances d'informations... Parce que Pikine Irrégulier Sud c'est cinq communes d'arrondissement. Donc cinq maires. Ok ? Donc au niveau de chaque commune nous avons organisé des séances d'information, où l'équipe de l'APIX est présente avec l'Agetip, qui est l'agence d'exécution, pour expliquer aux populations ce qu'on va faire. Par exemple, dans le cadre de certains projets, il y a des populations qui n'étaient pas touchées par les emprises de l'autoroute mais qui cette fois ci seront touchées par les travaux de Pikine Irrégulier Sud. Ces populations il faut les déplacer. Il faut les déplacer, il faut les informer. Les populations qui vont rester, il faut les informer sur la nature des travaux que nous allons réaliser et les impacts attendus. Ok ? Et sur cette base-là, il y a des échanges qui permettent de voir dans quelle mesure l'information est bien arrivée au niveau de ces populations, quelles sont leurs attentes et quelles améliorations on peut apporter dans la mise en œuvre du projet en tant que tel. Parce que ce que, ce qu'il faut comprendre c'est que dans le cadre du projet, il y a ce qu'on appelle un plan d'accompagnement social. On n'est pas venus juste pour faire les travaux mais on a développé un plan d'accompagnement social à l'adresse des associations... sportives, à l'adresse des associations de femmes et conjoints pour apporter un appui financier, qui leur permette donc de mener des activités communautaires bénéfiques pour l'ensemble des populations. Donc ça c'est une démarche également qui fait que l'adhésion des populations pour tout ce qui concerne la mise en œuvre du projet, elle était quand même assez manifeste

et tout cela c'était fait avec l'apport et la participation effective des autorités locales, en l'occurrence le maire, les autorités administratives, les préfets de département, sous-préfets et ainsi de suite. Et autres personnes-ressource bien entendu.

Emmanuel Ndoye, cinquantaine d'années, coordinateur de l'APIX, entretien enregistré dans son bureau le 03/05/2016.

Dans cet entretien, Emmanuel Ndoye cite 83 fois le terme « population » sur vingt pages de retranscription. Fondamentalement extérieures à l'action, les populations figurent dans le projet en qualité de principales « impactées », doivent à ce titre être « informées », et leurs préoccupations doivent être entendues de manière à ce que les promoteurs du projet puissent en tenir compte. Elles ne sont pas des « personnes ressources » ou des membres actifs du projet comme les maires, les préfets... Même les associations sont de nature différente, ce qu'il appelle plus loin dans l'entretien des « acteurs relais », dont l'action dans le projet consiste essentiellement à faire passer l'information pour emporter « l'adhésion », ou à produire des « activités communautaires, bénéfiques pour l'ensemble des populations ». Commandée par le constat d'un impact situé, l'action leur est ainsi bénéfique en tant que communauté impersonnelle, justifiant ainsi le projet²⁵⁹, mais elles sont aussi un acteur exprimant des préoccupations et des besoins spécifiques auquel il faut « adapter » le projet, en tout cas s'assurer qu'elles y trouvent leur compte et ne risquent pas de le contrarier. En bref, contrairement à d'autres expressions visant aussi à donner corps à une entité impersonnelle mais dotée d'une volonté propre comme « le peuple » ou « la nation », « les populations » n'existent pas en dehors d'un projet ou d'une action collective les constituant comme cible, comme entité impactée ou comme problème potentiel. Dans l'action publique, on réalise une action « pour » les populations dont il s'agit dès lors de connaître les « besoins », mais rarement en leur nom, posant dès lors la question de leur représentation dans les projets de développement ou les politiques publiques. A un peu plus de douze kilomètres à vol d'oiseau des locaux de l'APIX, sans doute beaucoup plus sur l'échelle sociale, l'articulation entre les « populations », les « personnes ressources » et les « acteurs relais » est aussi au cœur d'un échange entre des représentantes de l'ONG Eau Vie et Environnement (EVE), spécialisée sur les questions d'eau, d'hygiène, d'assainissement, d'environnement et de santé, et la co-responsable de la Commission Cadre de Vie et Environnement de la mairie de DTK, Mme Niang.

Extrait 4.15. Visite d'EVE : la mairie veut être impliquée dans les projets

L'entretien que j'étais censé avoir avec Mme Niang a pris un tour inattendu. Alors que je l'attends dans son bureau de la mairie aux alentours de 13h, elle entre suivie de M. Dansokho – âgé d'une trentaine d'années, président du Groupe de Mise en Œuvre (GEMO) de la municipalité²⁶⁰ et vêtu d'un jean et d'un tee-shirt en

²⁵⁹ Nous avons déjà vu en outre qu'elles pouvaient aussi être la cause du problème à traiter.

²⁶⁰ Le GEMO est une instance de la mairie rassemblant des représentants d'associations de DTK chargés de mettre en œuvre la politique de la mairie lorsque celle-ci implique une « mobilisation des populations » selon les mots de M. Dansokho. « Dans les textes selon lui, chaque association envoie à chaque mandature un représentant à la mairie qui va faire partie du GEMO. Il faut que l'association fasse la demande au maire et je pense que c'est lui qui tranche. Le GEMO se compose de 21 membres et doit garder un tiers des membres à chaque mandature. Dansokho m'explique que le problème réside dans le fait que ses membres soient tous bénévoles. Ils ont donc récemment déposé une demande au maire pour que la mairie paye formellement (« parce que ça se fait sur certains projets ! ») et régulièrement ces membres, « ne serait-ce que pour les motiver ». Il appuie sa réclamation sur le fait aussi que la mairie dispose de « relais communautaires » dans tous les quartiers, lesquels sont

wax, que je connais déjà pour avoir discuté de son association de théâtre avec lui – ainsi que de trois femmes, d’une trentaine d’années, habillées en tailleur ou haut en wax sur pantalon (ce qui n’est pas si fréquent pour des femmes à DTK, Mme Niang, âgée d’une petite cinquantaine d’années, est elle-même vêtue d’une *ndoket*²⁶¹ et d’un foulard en tissu assorti, plus caractéristique de la mode locale et plus généralement de l’habillement populaire), qu’elle a convoqué semble-t-il. Si ces dernières sont étonnées de me voir, elles n’en montrent rien. Mme Niang m’explique sans préambule qu’elles font partie de l’ONG EVE et qu’elles sont là pour discuter d’un projet qu’elles mènent à DTK. Une fois tout le monde assis, l’une des femmes explique donc que l’ONG s’est associée avec des mutuelles et un opérateur privé, « Yegsina », pour fournir des toilettes adaptées aux zones inondées et inondables²⁶². Il y a un volet « projet » et un volet « business model » qu’il faut dissocier selon elle. Elle insiste pour dire qu’elles n’en sont qu’à la phase d’étude, ce qui explique que la mairie n’ait pas encore été contactée : elles n’ont encore lancé aucune action commerciale ! En fait, je comprends que la convocation vient de la vente récente par l’ONG de dix toilettes à DTK, dans le cadre de la « phase pilote » de son projet, et ce sans prévenir personne alors qu’ils avaient un accord de travail signé avec la mairie. Cette vente sans concertation a alerté Mme Niang qui « espère que ça ne se reproduira pas ».

M. Dansokho insiste sur la nécessité pour la mairie d’être impliquée car l’action dispersée des ONG pose des problèmes de coordination, de gestion municipale et de capitalisation pour la mairie « en vue de rendre pérennes les actions ». De plus il faut que le conseil municipal, qui « représente les populations », ait son mot à dire car ces actions doivent être en accord avec ses priorités. Les représentantes de EVE insistent sur le fait qu’elles voulaient, bien sûr, associer la mairie, mais que cette dernière avait besoin d’une formation préalable. Normalement cette formation était prévue plus tôt mais ils ont eu des retards sur le calendrier et il faut que cette formation soit faite avec les acteurs de toutes les communes impliquées dans le projet (des communes voisines pour la plupart). Par ailleurs, elles souhaitent aller voir les chefs des quartiers sélectionnés pour voir quels seraient les besoins. Mme Niang les informe que, pour ce qui est des besoins, il serait sans doute préférable de prendre contact avec l’urbaniste de la mairie, Iba Sakho, qui saura mieux les renseigner que les chefs de quartier (l’une des représentantes de EVE : « Iba Sakho d’urbDTK ? il est encore là ? »), et que la mairie doit pouvoir les accompagner dans leur action et être au courant de leur projet pour faire remonter les besoins. Elles acceptent, tout en affirmant que leur action à DTK s’ancre dans un travail qu’ils avaient réalisé avec l’ONAS [Office Nationale de l’Assainissement du Sénégal] sur l’assainissement et les boues de vidange. Durant ce travail, ils avaient fait une étude sur les « déterminants comportementaux des populations sur cette question » avec un cabinet suisse donc « sur la question des besoins tout a été réglé par cette étude ». *A priori* la mairie n’a pas eu accès aux conclusions de l’étude en question (« le document a pourtant été remis ! » assure l’une des représentantes de l’ONG) mais EVE serait ravie de les partager dans une réunion future. Niang regarde leur liste de quartiers ciblés (car inondables) et fait remarquer que certains d’entre eux ne sont pas en zone inondable (la représentante d’EVE menant la discussion : « on peut les retirer tout de suite alors ! » - Niang : « non pourquoi ils n’en bénéficieraient pas ? »). Dansokho quant à lui insiste sur la nécessité d’impliquer les jeunes des quartiers « même si c’est 2500 francs la journée, ça permet d’avoir des choses à faire ») et l’une des représentantes d’EVE lui répond que c’était prévu. A la fin de la discussion, tout le monde se quitte en disant que les problèmes soulevés devraient pouvoir être gérés durant la formation à venir.

rémunérés trimestriellement, et qui sont chargés de faire le travail de la mairie quand il s’agit d’opérations de sensibilisation etc. Il dit que ce système est resté de la précédente mandature mais qu’il faut aussi le formaliser, au moins que ces gens (des groupes d’épargne féminins notamment) fassent des comptes-rendus d’activités pour les partenaires. Jusqu’à présent c’est le GEMO qui le fait, ils en discutent entre eux et ensuite ils l’envoient aux partenaires mais en plus ils n’ont pas vraiment les moyens de vérifier si les activités sont bien faites car les relais communautaires ont parfois du mal à collaborer. » (Extrait du journal de terrain, 08/08/2016)

²⁶¹ Robe ou ensemble en tissu à motifs.

²⁶² Ils proposent en fait un « pack » comprenant des bonus de crédit orange, une assurance santé et des toilettes pour 450 fcf par jour « parce que les toilettes, c’est pas sexy », précise l’une des représentantes de EVE.

Une semaine plus tard, je participerai à une autre réunion de ce type sur la demande de M. Dansokho, avec un représentant de l'ONG AIDE, avec laquelle collabore la mairie. Une fois la personne partie, il s'agira pour moi et Dansokho de retravailler sur le document présentant les « besoins de financement » de la mairie, remis à chaque nouvelle ONG souhaitant s'impliquer sur la commune.

Extrait du journal de terrain, mairie de DTK, 29/07/2016

L'ONG EVE constitue l'un des acteurs impliqués depuis longtemps dans la gestion des inondations à DTK. A travers cette convocation à laquelle j'assiste, les acteurs en présence tentent ainsi de faire valoir différentes formes de légitimités à agir ou à « être impliqués » dans le projet mené par un opérateur privé et l'ONG sur le territoire de DTK, ce qui passe pour cette dernière par une affirmation de son professionnalisme et de sa maîtrise technique du sujet, et pour la mairie par sa connaissance du terrain et par sa qualité de « représentante » des « populations ». Le problème pour la mairie vient sans doute du fait que cette qualité est très disputée à DTK et ailleurs au Sénégal. Des « organisations communautaires de base » censées répondre aux besoins d'une communauté locale (un quartier par exemple) aux « organisations de la société civile » exprimant des intérêts plus catégoriels, les espaces de l'action publique en Afrique de l'Ouest ne manquent pas de termes pour qualifier des acteurs « représentatifs » se voyant à ce titre impliqués dans différents projets. La « représentation des populations » invoquée par les membres de la mairie semble cependant d'une toute autre nature : elle est une représentation abstraite du corps électoral exprimée par les « priorités » du conseil municipal, à laquelle s'oppose la connaissance partielle et précise des « besoins » des populations en fonction de leur inclusion ou non dans un problème préconçu, celui des inondations à DTK. Y compris dans ce domaine, où les membres de la municipalité paraissent se considérer comme naturellement légitimes, ces derniers sont sommés de s'intégrer à des techniques d'identification de ces « besoins », depuis les études de « déterminants comportementaux » à la consultation des chefs de quartier, exprimant ainsi tout un vocabulaire dont le manque de maîtrise par les représentants légaux semble constituer l'une des raisons de ma présence à la réunion. Intrinsèquement reliées au projet en cours, ces techniques justifient le passage, préalable et nécessaire, des membres de la mairie par des sessions de « formation » s'ils veulent s'intégrer au projet. La conséquence de cette structuration de la représentation et de l'approche par la détermination des besoins des « populations » est exprimée par Mme Niang lorsqu'elle met l'accent sur le manque de coordination des actions sur la commune : si tout le monde cherche à mener ses propres projets en établissant la méthode et les acteurs à impliquer en fonction de besoins relatifs à un problème spécifique, alors il est impossible de « capitaliser » (autre vocable typique de l'action publique dans ces contextes) et de porter une action commune à la municipalité. En outre, M. Dansokho pose explicitement le problème de l'implication des populations elles-mêmes, du même coup singularisées sous la forme des « jeunes » à faire travailler sur d'éventuels enquêtes ou chantiers. Dès lors que les populations deviennent des « acteurs », elles ne sont plus des « populations ».

Qu'est-ce que ce détour nous apprend des « populations » et de leur articulation avec les « acteurs du développement » ? Notons d'abord l'écart de positionnement et de capacité d'action entre le directeur d'une des plus grosses maîtrises d'ouvrage du pays et le membre du comité de gestion des inondations de Leona est important. Pour autant, Emmanuel Ndoeye semble partager une conception des populations relativement similaire à celle de Demba et Samba. Pour le premier, ces dernières n'existent que dans le cadre de l'action et il ne leur est redevable qu'au regard des besoins et des

recommandations qu'elles parviennent à faire valoir dans le cadre des procédures établies par le programme qui les cible. Les populations sont ainsi fondamentalement produites par le programme et n'existent pas en dehors. Pour Demba et Samba, les populations sont reliées à leur action et à leur qualité d'acteur du développement dans la mesure où ils agissent « au bénéfice » de ces dernières mais selon un mode différent de celui exercé dans le cadre de l'action municipale, ce qui est une condition de l'action de développement pour Demba. S'ils revendiquent une plus grande proximité avec le « terrain », le « sacrifice » qu'implique le devenir d'acteur du développement et le mode de définition des populations par leurs « besoins » au regard d'un projet ou d'une cause plus large, induit une coupure avec ces dernières. Il y a bien, dans le processus même de l'inscription dans le « mouvement », des gens agissants « pour » d'autres et par rapport à un intérêt constitué comme évidemment propre aux populations. Cette conversion en acteur du développement n'empêche pas que la conception sous-jacente à l'engagement soit fortement politique, comme c'est le cas pour Demba et son ancrage dans le communisme. Mais l'investissement intrinsèquement « local » et « au bénéfice de » qu'induit le « développement » semble apolitiser à la fois les intérêts des populations et leurs « besoins » selon une conception technique de ces derniers, qui peuvent être objectivement évalués dans le cadre d'un projet par exemple.

Les modes de représentation des intérêts des populations ici décrits sont fondamentalement différents de ceux défendus par la mairie de DTK. Si cette dernière agit « pour » les populations, elle le fait aussi « en leur nom », selon une forme de représentation « substantielle » conférée par le vote et l'élection (Pitkin, 1967). Selon cette forme, les intérêts des populations sont censés être incarnés par les orientations du conseil municipal, en butte dès lors aux évaluations des besoins menés par les ONG et par d'autres institutions dans le cadre d'un projet précis et proposant une représentation des intérêts des populations « objective » par rapport à ce projet (comme l'affirme la représentante d'EVE dans l'**extrait 4.15** : « sur la question des besoins tout a été réglé par cette étude »). Cette différence entre les formes de représentations des intérêts des populations est importante pour comprendre la manière dont les acteurs du développement parviennent à articuler intérêts privés et intérêts propres aux populations sur les scènes publiques. En fait, l'engagement dans le développement, s'il suppose une forme d'abnégation et d'effacement de soi, induit dans le même mouvement la nécessité de mettre en forme à la fois des intérêts propres aux populations, ainsi que des représentants de ces dernières, soit pour exprimer ces intérêts, soit pour les transformer en « bénéficiaires » de l'action menée à leur bénéfice.

3. Des coulisses à la scène : faire valoir un engagement « au bénéfice » des populations

La littérature de ces vingt dernières années, attentive aux effets concrets de l'extraversion des ressources de l'action publique dans les pays sous régime d'aide, a identifié les ressources apportées par les projets de développement à une « rente » pour les localités africaines (Bierschenk *et al.*, 2000) voire à une « manne » quand cette dernière se transformait en « bienfait tombé d'en haut » dans le cadre des projets de transferts monétaires (Olivier de Sardan, 2014, p. 204)²⁶³. Ce sont des formes de captage de cette rente que traite le « courtage », dont l'organisation en des chaînes permet souvent d'expliquer les détours pris par la délivrance du service public de même que les inégalités dans cette

²⁶³ Pour une situation de la logique de « manne » par rapport à celle de « rente », voir Geffray, 2000.

délivrance qu'induisent les formes de privatisation qui en sont le corolaire (Schaer, Hanonou, 2017). Du fait de la forte hétéronomie des projets de développement, important leurs normes de distribution de l'aide dans des arènes locales régies par d'autres normes, les acteurs « locaux » seraient ainsi engagés dans des tentatives d'appropriation tous azimut entraînant la subordination de l'intérêt public aux intérêts privés et la constitution des projets de développement en « espaces du soupçon » (Olivier de Sardan, 1999, 2014). *In fine*, surplombant la grande pluralité des normes, locales, étatiques, importées, caractérisant les villages ouest africains, seule dominerait une « méta-norme pratique » consistant dans le fait de « préserver la façade, jouer aux bons élèves, afin de préserver la permanence ou la reproduction de la manne, tout en contournant de mille façons possibles ces conditionnalités jugées illégitimes » (Olivier de Sardan, 2014, p. 209). Si j'ai tenté de montrer jusqu'à présent que ces espaces du soupçon correspondaient bien à une manière de percevoir tout engagement dans une forme d'action publique à DTK, je voudrais montrer que l'obligation de présenter publiquement une représentation d'intérêts propres aux populations, qui soit séparée de celle des acteurs du développement, contraint fortement le mode d'implication de ces acteurs, dans des configurations qui ne se résument pas à une appropriation privée généralisée.

3.1 Imbroglia d'intérêts privés dans les coulisses du développement

Le passage du projet urbaDTK1 au projet urbaDTK2 permet de saisir les reconfigurations qui opèrent au sein de ce que de nombreux auteurs appellent des « chaînes de courtage » et que je nommerai ici des agencements développementistes. Nous avons vu en effet que le projet de planification participative, appuyé sur un narratif faisant de la restructuration à terme de DTK et de la participation de ses habitants à cette opération la solution aux inondations et aux déguerpissements, avait subi un coup d'arrêt en 2013. La fin du projet urbaDTK1 et des financements associés, de même que la nécessité d'une prise de relais du projet de restructuration par l'Etat, laisse en effet les acteurs locaux du projet urbaDTK1 quelques peu démunis, qu'il s'agisse des habitants de DTK ayant participé à la planification ou des personnes ayant travaillé à leur organisation. En 2015, les membres de l'ONG créée en 2012, urbaSen²⁶⁴, en vue de poursuivre les efforts entamés par le projet, lancent toujours en association avec l'ONG urbaMonde, le projet urbaDTK2. Le diagnostic est le suivant : les effets des programmes menés par l'Etat et la Banque Mondiale commençant à se faire sentir, et le lancement de la restructuration se faisant attendre, il s'agit désormais de se concentrer sur la réhabilitation des maisons touchées par les inondations, en prévision de la restructuration à venir. D'un projet de planification participative, les deux ONG passent dès lors à un projet de prêts collectifs soutenant des réhabilitations individuelles des maisons de DTK impactées par les inondations. Je reviendrai plus en détail sur ce projet dans le dernier chapitre. Pour l'instant, seuls deux aspects essentiels de ce passage d'un projet à un autre nous intéressent. D'une part, le changement d'angle de traitement des inondations implique aussi un changement de « bénéficiaires » : là où l'ensemble de la commune devait participer par un système de représentation à la planification, c'est désormais des groupes d'épargne informels et quasi exclusivement féminins, des « tontines », qui constituent le cœur du

²⁶⁴ Cette transformation est expliquée par ses membres par la nécessité d'une « professionnalisation » du groupe menant le projet à DTK, et par des tensions internes au Collectif DTK, porteur initial du projet urbaDTK1 avec l'ONG urbaMonde, à mesure que certains de ses membres se lançaient dans des carrières en politique ou se reconvertissaient. Un certain flou entoure ces tensions. Au sein d'urbaSen, Demba est le dernier représentant de l'ex Collectif DTK.

nouveau projet. C'est en effet au sein de ces groupes, organisés en fédération, que vont se faire les « prêts à la reconstruction ». D'autre part et en corrélation avec ce dernier aspect, les formes d'organisation et de représentation « des populations » développées dans le projet urbaDTK1 occupent désormais une place plus marginale dans le projet urbaDTK2 : les structures de représentation d'alors que sont les trois Groupements d'Intérêt Economique (GIE) présidés par trois hommes, Gora, Ablaye et Thierno, et censés représenter trois zones de DTK, ne constituent plus le cœur du projet mais ont été remplacées par les groupements d'épargne.

En 2015, la phase opérationnelle du projet urbaDTK2 est en cours de lancement. L'équipe d'urbaSen dont je fais alors partie travaille à établir une procédure pour l'attribution des prêts à la reconstruction avec Aminata Thiam, présidente du réseau de groupes d'épargne *Penc*, avec laquelle Demba a travaillé lorsqu'il présidait le Collectif DTK. Cette dernière est pressentie pour être la présidente de la fédération de groupements alors en cours de formation. Aminata est un personnage bien connu de DTK. Agée d'environ quarante-cinq ans, elle a grandi à Mousdalifa, y habite toujours et s'y est engagé comme « actrice du développement » (Bouilly, 2018). D'abord en tant que présidente de son groupe d'épargne, elle a commencé par œuvrer comme « relais communautaire » pour des actions de sensibilisation sur la santé des nourrissons avec l'ONG AIDE International. Cette dernière ONG a soutenu son groupement ainsi que d'autres dont elle avait pris la tête dans son quartier, notamment en ce qui concerne leur « Activité Génératrice de Revenus » (AGR)²⁶⁵, la transformation de céréales. Elle est par ailleurs militante au PDS, le parti du maire en place, Cheikh Dieng, et par ailleurs la sœur d'un personnage politique d'envergure régionale issu du même parti. Ses relations avec le maire de DTK ne sont pourtant pas au beau fixe. Alliée à lui pendant la dernière campagne municipale, elle a été écartée des actions de la mairie après l'élection en 2014, et se considère aujourd'hui non pas comme une opposante, mais comme n'ayant plus rien à voir avec l'équipe municipale en place. La situation est d'autant plus complexe pour le projet urbaDTK2 en cours de lancement, que les présidents des GIE impliqués dans le précédent projet, urbaDTK1, sont pour deux d'entre eux plus ou moins directement opposés au maire, ce qui peut s'avérer gênant pour la conduite d'un projet sur le territoire de sa commune. Pour résumer l'imbroglio d'intérêts et de conflits potentiels influant sur la transition entre le projet urbaDTK1 et le projet urbaDTK2, nous avons donc :

- des présidents de GIE représentant les populations de DTK lors du projet urbaDTK1, mais écartés du projet urbaDTK2 au profit d'Aminata Thiam représentante de groupes d'épargne
- des présidents de GIE restant malgré tout associés aux projets urbaDTK mais en conflit avec le maire actuel
- une présidente de groupements d'épargne au cœur du projet urbaDTK2, ancienne alliée du maire mais en rupture avec ce dernier

²⁶⁵ Expression très courante dans le monde des ONG, l'activité génératrice de revenus est « une activité économique de production et/ou de commercialisation d'un bien ou d'un service qui procurent des revenus réguliers, généralement afin d'améliorer les conditions de vie » (Site internet « Coopération Concept, URL : <http://cooperation-concept.net/glossary/activite-generatrice-de-revenu/#:~:text=Une%20Activit%C3%A9%20G%C3%A9n%C3%A9ratrice%20de%20Revenu,am%C3%A9liorer%20les%20conditions%20de%20vie.>). Il va de soi que ces activités concernent principalement les groupes où les acteurs avec lesquelles travaillent les ONG, mais elles en sont venues à caractériser toute activité plus ou moins formelle liée à un projet de développement et dont l'impulsion ou le maintien peut constituer un objectif du projet en question.

Le résultat de cette configuration explosive ne se fait pas attendre. Tout au long de mon stage à urbaSen en 2015, nous allons recevoir la visite des présidents de GIE cherchant à savoir « comment être intégrés » au projet urbaDTK2, et menaçant sous une forme parfois à peine voilée de nuire au projet en cas d'écartement définitif. Du côté d'urbaSen, il va donc s'agir de ménager une place aux présidents des GIE dans le projet, tout en s'assurant que cette place n'entraîne pas un rejet du projet de la part du maire de DTK. En outre, il va falloir faire accepter Aminata Thiam comme représentante des populations concernées par le projet urbaDTK2 aux présidents de GIE s'estimant eux aussi comme représentants légitimes des populations dans le cadre des projets urbaDTK. L'une de ces rencontres entre présidents des GIE et membres d'urbaSen se déroule ainsi :

Extrait 4.16. Les présidents de GIE veulent leur part du gâteau

Vers 17h, les présidents des GIE débarquent au bureau d'urbaSen sans que personne ne les ait invités. Nous entamons une discussion avec eux, Kaba, le directeur d'urbaSen et Léa, ma co-stagiaire. J'ai mon carnet de notes au départ mais je l'abandonne rapidement, sentant son utilisation inappropriée : cette conversation n'entre de toute évidence pas dans la catégorie des conversations à consigner.

Dans un premier temps nous parlons du maire de DTK et de ses relations avec Gora, le président du GIE de la zone A de DTK. Ces dernières ne sont vraiment pas bonnes, le maire ayant humilié Gora, qui avait fait campagne avec le maire sortant, lors d'une réunion à la mairie. Gora s'étant énervé, il a été sorti *manu militari* de la mairie avec injonction de ne plus jamais y revenir. Tout le monde semble un peu d'accord pour dire que cela va être compliqué de faire avancer les choses avec ce maire au pouvoir.

Mais le cœur de la discussion concerne l'implication des présidents de GIE dans le projet UrbaDTK2. Précédemment, face à la menace présentée par ces derniers d'annoncer aux populations qu'« urbaDTK, c'est fini », Kaba leur avait demandé d'identifier des groupes d'épargne potentiels, en vue de les intégrer au projet urbaDTK2. Les présidents de GIE ont donc bien identifié des groupes dans leur zone, mais ils demandent cette fois explicitement comment ils pourraient être associés financièrement au projet, pourquoi pas en prenant une part de l'intérêt qui revient au groupe d'épargne lors de l'attribution des prêts. Kaba leur fait savoir que ce n'est pas légal et que les GIE sont constitués pour la restructuration, ce à quoi les présidents répondent qu'ils sont le denier wagon du projet et tous affirment qu'ils aimeraient être associés coûte que coûte. [...] A un moment Thierno dit que le problème c'est que lui pense aussi à l'après restructuration. Le débat dérive alors vers comment trouver des suites personnelles pour les présidents des GIE à leur action à DTK. Kaba insiste alors sur le fait qu'ils vont devenir des sortes d'experts de la restructuration, et qu'il s'agit d'une formation qui s'acquiert sur le tas. Il cite le projet de restructuration de Dalifort, insiste sur le fait que ce projet a mis douze ans à se mettre en place. Il revient aussi sur son propre cabinet, avec lequel ils expérimentent avec l'APIX sur le financement de la régularisation etc. Gora enchaîne sur le fait que, eux, respectent beaucoup Kaba parce qu'ils savent que c'est grâce à lui que le projet urbaDK a avancé et que, ce que Badji a, il ne le doit qu'à lui. Gora s'inquiète par ailleurs une fois encore des relations partisans qu'entretient Aminata avec le maire et craint que, de ce fait, le projet urbaDTK2 ne devienne « politique ».

Extrait du journal de terrain - 11/05/2015

Cet extrait montre les différentes stratégies que mettent en place les acteurs des projets de développement pour maximiser la poursuite de leurs intérêts. Les présidents de GIE menacent ainsi de perturber le projet urbaDTK2 s'ils n'y sont pas associés et s'ils n'en retirent pas une rétribution monétaire, tandis que Kaba tente de contourner la menace en les associant à la marge du projet, et en

leur indiquant la manière dont ils peuvent acquérir, à termes, une position incontournable dans les projets de restructuration, à condition de rester en bon termes avec urbaSen. Ces discussions s'articulent à une dénonciation de la position « politique » du maire qui jouerait contre les intérêts du projet urbaDTK et, on le comprend par ce biais, « des populations » permettant aux présidents des GIE, en filigrane, de disqualifier Aminata Thiam du fait de son affiliation partisane. Cette dénonciation apparaît étonnante au vu de l'ensemble de la discussion. Comment en effet soutenir pour les présidents des GIE un discours de dénonciation des intérêts politiques allant nécessairement contre les intérêts des populations, quand il semble être question tout au long de la discussion de la maximisation d'intérêts personnels sur le dos d'un projet construit pour répondre aux besoins de ces populations ? Si les personnes rencontrées sur mon terrain, « développeurs » ou « développées », sont ainsi nombreuses à avoir de bonnes raisons de penser que telle ou telle personne ou groupe « profite des inondations », ou « fait de la politique », elles sont aussi nombreuses à se défendre, eux ou d'autres, de telles manières de faire du développement. N'ayant pas de raison de penser que ces affirmations servent d'alibi quand d'autres expriment une vérité, comment comprendre la façon dont ces différents acteurs concilient ces logiques en apparence contradictoires ? Il est possible qu'une partie de la solution réside dans la différence et l'articulation contraignante entre représenter des intérêts, et présenter une représentation d'intérêts.

3.2. Présenter des intérêts communs, s'engager en public

Dans un article paru en 2018, la sociologue et photographe Cécile Cuny s'intéresse aux formes de représentation théorisées par les chercheuses féministes et à la manière dont ces dernières peuvent aider à construire une appréhension pragmatique de la représentation. Renvoyant dos à dos Bourdieu et Boltanski, elle montre pour ce faire que ces deux auteurs partagent une conception de la représentation politique comme incarnation adossée à une fiction à laquelle croient, mécaniquement pour l'un, réflexivement pour l'autre, l'ensemble des acteurs participant de cette relation de représentation. S'inspirant de Goffman (1973), elle associe de son côté les institutions représentatives à une « arrière-boutique » dans laquelle certains acteurs qualifiés (experts, juristes, mais on pourrait ici ajouter « acteurs du développement », maires ou « membres d'ONG ») vont piocher en vue de produire des procédures de sélection des représentants et de conditions de leur reconnaissance, compréhensibles par tous au regard d'une grandeur commune qu'il s'agit d'articuler à ces procédures. En clair, elle montre comment la représentation constitue une opération pratique, travaillée par les concepteurs des « scènes » (assemblées délibératives, conseils de quartier etc.) dans lesquelles vont être présentés des « représentants » (des femmes, des minorités sexuelles, des classes populaires, des jeunes...) en fonction de procédures et de rhétoriques « piochés » dans des histoires diverses de la représentation (tirage au sort, élection, « palabre », rhétorique participative, rhétorique militante...) permettant d'associer une personne représentante à un groupe représenté. De l'assemblage de ces différents éléments va résulter la reconnaissance ou non de différentes personnes comme représentantes effectives d'autres personnes. Pour comprendre la manière dont cette conception de la représentation s'articule aux scènes publiques du développement dans la banlieue de Dakar, il faut en outre faire un dernier détour par les modes de décision propres à l'action collective portée par beaucoup de ces projets.

Les projets revendiqués par les « acteurs du développement » sur mon terrain, mais aussi plus largement par les porteurs de l'action publique à Dakar, visent donc à adresser les intérêts des

« populations » compris en termes de « besoins ». Dans ce contexte, la présentation publique d'un projet nécessite à la fois une représentation de ces intérêts cadrés en fonction des objectifs du projet (lutter contre les inondations par exemple) et des personnes ou institutions à enrôler dans le dispositif (« populations cibles » mais aussi « acteurs relais » ou « parties prenantes »). En outre, la rhétorique du « développement communautaire », si elle soutient des approches parfois radicalement différentes (Chauveau, Lavigne Delville, 2013), a la particularité de promouvoir des formes de prise de décision dans l'action collective nécessitant un « consensus apparent » (Meister, 1970 ; l'expression consensus apparent est tiré d'Urfalino, 2007) par opposition aux formes de prise de décisions par « dénombrement des opinions » permettant de « trancher » dans le dissensus (le vote à la majorité en constitue l'exemple type). Ce type de prise de décision a deux caractéristiques majeures bien décrites par Philippe Urfalino (2007). D'abord, le consensus est apparent au sens où on peut douter de sa réalité du fait de l'absence de dénombrement des opinions. Dans chacune des nombreuses réunions publiques portant sur un projet de développement auxquelles j'ai assisté, s'il peut être question de voter sur des questions techniques « dans » le projet, il n'a jamais été question de voter d'une quelconque manière que ce soit sur l'opportunité ou non d'un projet. Lorsque ce dernier se présente sur la scène publique de la localité dans laquelle il est censé opérer, les financements sont déjà acquis et pour partie engagés, si bien que l'action collective peut être modifiée à la marge mais se fera bon gré mal gré à moins d'une forte opposition chez les participants au projet (ce que je n'ai jamais observé). Dans ce contexte, les opposants sont invités à se retirer si l'action collective prévue ne leur convient pas, sans se priver toutefois d'y intervenir par la suite, parfois en la détournant pour d'autres objectifs, ce qui peut avoir des conséquences particulièrement néfastes sur cette dernière (Olivier de Sardan, 1995). De cette première caractéristique en découle une seconde. Le consensus est apparent dans la mesure où il se donne à voir, ce qui suppose deux éléments : « l'énoncé d'une proposition et la constatation qu'elle n'est pas rejetée » (Urfalino, 2007, p. 60). Ainsi, les présentations publiques d'un projet de développement sont souvent mises en forme comme un bilan du problème à traiter et des actions déjà réalisées en ce sens, et comme une proposition d'actions à venir, et ce tout au long de leur processus. Les opposants éventuels peuvent être invités à se manifester pour dire leurs questionnements sur tel ou tel aspect, et l'on répondra dans ce cas à leur objection jusqu'à ce que cette dernière n'ait plus lieu d'être, ou que l'opposant en question choisisse de ne plus l'exprimer. C'est précisément ce type de consensus que les membres du projet urbaDTK2 vont chercher à trouver sur les scènes publiques de DTK, et par lesquels ils vont parvenir à y subordonner les intérêts divers des participants du projet à « l'intérêt des populations », activement représenté dans des actions collectives et dans des représentantes de chair et d'os. Observons pour le comprendre la première cérémonie de remise de prêts pour la réhabilitation des maisons affectées par les inondations dans le cadre du projet urbaDTK2, laquelle prend le caractère de scène publique et de présentation/validation du projet à ses « parties prenantes » et au-delà.

Extrait 4.18. Représenter l'intérêt public

Nous arrivons sur les lieux de la réunion dans la voiture de Kaba, et nous croisons le 4x4 du maire qui nous fait un grand signe de la main. La cérémonie de remise de l'argent aux trois premières bénéficiaires se déroule dans la cour de la maison d'Aminata en face de l'unité de transformation de céréales de son réseau de groupes d'épargne, le réseau *Penc*. Une bonne vingtaine de femmes assistent à la réunion, dont la secrétaire générale et la trésorière de *Penc*, les trois premières bénéficiaires des prêts bien sûr, accompagnées des présidentes de leur groupe d'épargne, toutes sont assises sur une grande natte au centre de la cour. Il y a

aussi une dizaine d'hommes ainsi que tous les membres d'urbaSen (excepté Demba, toujours en France pour son travail). Parmi les hommes présents, on compte notamment en pantalon et chemise M. Sy, ici pour représenter le maire de DTK, et Gora, le président du GIE de la zone A ainsi que la secrétaire de son GIE, le délégué du quartier, l'imam, un marabout, un délégué d'un autre quartier, et d'autres. Tous sont vêtus de grands boubous et installés sur des chaises autour de la natte centrale tandis que les femmes sont vêtues de robes et de foulards assortis. Léa et moi faisons pale figure avec notre jean et notre tee-shirt.

Aminata entame la cérémonie, revient sur la naissance de *Penc* et sur la collaboration avec « les Kaba et les Dia [Demba] », et sur son contentement de voir cette collaboration se poursuivre pour aller plus loin encore. De même pour Kaba qui prend longuement la parole ensuite, revient sur UrbaDTK1, sur la planification participative pour la restructuration « qui arrive mais qui tarde », et insiste pour dire que tout cela [urbaDTK1 et 2] vise à « améliorer les conditions de vie des populations », que les bénéficiaires ont été choisis par les groupes de femmes et que le remboursement passera par elles, et que tout cela est un test pour l'instant. A un moment, le « doyen » du quartier arrive et Kaba s'interrompt pour lui laisser sa place et revient sur l'importance de sa présence. Chacun des hommes cités plus haut ainsi que la secrétaire du GIE prend ensuite la parole pour dire sa satisfaction de voir ce projet continuer, remercier tout le monde, etc. Sy notamment commence son intervention par dire que « Mme Aïssata, je l'appelle Mme le maire, car elle fait beaucoup de choses pour DTK ». Il remercie Amath Kaba, souligne le soutien du maire à l'égard du projet, et son engagement personnel (à Sy) pour sa réussite. Il dit par ailleurs qu'il est un ami d'enfance de Gora, lequel prend la parole pour dire aussi à quel point il soutient le projet. Tout le monde parle, c'est très long. L'imam notamment insiste sur le fait que les femmes contractent une dette et sont maintenant engagées devant Dieu pour la rembourser. Finalement l'argent est remis par la présidente de chacun des groupements à leurs bénéficiaires respectives via une enveloppe transmise par Julie d'urbaSen, les présidentes comptent les sommes à voix haute (100000, 200000 ... 600000 !). Les secrétaires notent les sommes dans leur carnet de compte. Des photos sont prises par Julie et organisées par Kaba, l'une avec le doyen, la présidente du groupe et la bénéficiaire, argent en évidence, l'autre pareil mais avec l'imam, et la troisième avec le délégué de quartier et Gora. Il y a des chants lancés par la griotte d'un groupe, et suivis par de nombreuses femmes présentes, qui parvient à faire danser Julie à un moment sous les rires et les applaudissements des spectateurs. La cérémonie se conclut par les photos et le départ progressif des participants et participantes.

Extrait du journal de terrain - 13/05/2015

La scène présentée ici inaugure un moment important du projet urbaDTK2, il s'agit on l'a compris du premier prêt à la reconstruction accordé par urbaSen dans le cadre de la fédération de groupements d'épargne alors en cours de construction. A ce titre, l'ensemble des représentants du quartier, mais aussi de la commune pour une part d'entre eux, a été convié (même si le maire a envoyé un représentant et n'est pas venu en personne). Cette scène interroge d'abord par le lieu dans lequel elle se déroule, la cour de la maison d'Aminata, espace intermédiaire entre la rue et la maison, mais où l'on n'entre pas sans lien avec la propriétaire, sans invitation ou bonne raison (Le Bris *et al.*, 1984). De fait, les personnes présentes sont invitées, et le type de publicisation à l'œuvre dans cet espace et sur cette scène particulière (Terzi, Tonnelat, 2017) semble tendre vers une publicité par représentation, où les participants parlent « au nom de » ou « pour », et se reconnaissent comme tel durant le déroulement de la scène. Pour le comprendre, il faut sans doute l'ancrer dans ce que nous savons des « coulisses » qui lui permettent d'advenir. Penchons-nous d'abord sur la présence de Gora. Nous avons vu que cette présence ne va pas de soi, mais résulte d'un travail important de la part des membres d'urbaSen et des présidents de GIE pour faire en sorte que ces derniers « aient une place » dans le projet. Cela ne viendrait pourtant à l'idée de personne d'affirmer dans cette assemblée que Gora est présent pour ses propres intérêts ou pour obtenir quelque chose de la restructuration à venir. Il est ici

à l'invitation de Kaba, avec la secrétaire de son GIE, lesquels représentent à ce titre les membres du GIE et la continuité avec le projet urbaDTK1. Cette continuité, Aminata et Kaba la soulignent eux aussi, la première en justifiant sa présence et sa position entre autres par son travail de longue date « avec les Kaba et les Dia », le deuxième en explicitant la filiation et en reformulant le bien commun poursuivi ici « améliorer les conditions de vie des populations »²⁶⁶. Elle permet de présenter des besoins des populations de DTK en mettant en rapport l'action avec un malheur qui les affecte, les inondations. Le projet urbaDTK1, appelé à figurer dans cette scène par les mots et les personnes qui l'incarnent, de même que l'engagement de longue date d'Aminata avec le collectif DTK, servent en effet de point d'appui pour d'autres acteurs, non nécessairement informés au préalable des objectifs et enjeux du projet urbaDTK2, mais dont la validation est indispensable au bon déroulement du projet. C'est le cas de M. Sy par exemple, appelé à la dernière minute par le maire pour le représenter après que Kaba ait fait des pieds et des mains pour que ce dernier soit présent. La présence d'Aminata, qu'il connaît et qualifie de « Mme le maire » pour souligner son engagement de longue date « pour DTK », lui permet d'assurer publiquement, par une forme d'analogie, que le projet ira dans le sens de « l'amélioration des conditions de vie » qu'il défend. Qu'on ne s'y trompe pas cependant, sur cette scène particulière, Aminata n'est pas présentée et ne se présente pas comme une représentante des populations mais bien comme une actrice du développement œuvrant « pour » ces dernières²⁶⁷. Ce sont les groupements, à la fois bénéficiaires et seuls appelés à définir qui pourra profiter des prêts accordés par l'ONG, qui ont ici cette fonction de représentation. Leurs membres, comme les délégués de quartiers ou l'imam plaçant cette réunion sous le signe de Dieu, performant ainsi leur rôle dans cette scène et valident l'action collective ainsi proposée.

Cette performance est aussi soutenue par un effort particulier de mise en scène. Bien connues de l'ensemble des acteurs présents dans l'assemblée, les formes tontinières de l'attribution des crédits sont reproduites, depuis l'installation des participantes sur des nattes à même le sol au comptage public de l'argent et aux chants de la griotte. La procédure qui mêle des manières de gérer l'argent au sein des groupes informels aux formes de suivi déterminées par l'ONG (en plus de l'argent, un échéancier est remis à la bénéficiaire et à son groupement par exemple), est présentée publiquement. Cette procédure s'inscrit là encore à la fois dans l'histoire de la construction du réseau de groupes d'épargne, mise en exergue par Aminata, et dans une histoire de la contribution de ces groupes de tontines à l'action publique sur la commune à travers le rôle « d'actrice du développement » de leur présidente. Les membres des groupes d'épargne contribuent activement à cette performance en tenant leur rôle, qui de la présidente, qui de la griotte, qui des épargnantes. De même, les membres d'urbaSen prennent des photos, animent la cérémonie, écoutent attentivement les discours, voire exécutent un pas de danse sous les demandes de la griotte. Les acteurs représentants ont donc travaillé à chercher des formes et des procédures acceptables, dans l'histoire du projet urbaDTK, dans les groupes d'épargne féminin et dans les formes de développement de la commune, permettant de présenter une représentation d'intérêts cohérents et tendus vers un bien commun, présentation auquel les représentés et le public adhèrent et participent. Le consensus apparent qui émerge autour

²⁶⁶ On peut noter ici que ce bien commun n'est pas l'objectif de « soulagement des populations » mis en exergue dans la partie précédente.

²⁶⁷ Ce qui peut varier en fonction des scènes : lors des rencontres entre les membres d'urbaSen et d'autres ONG par exemple, ou même au sein du réseau auquel s'affilie alors l'ONG, Aminata est souvent présentée comme une représentante des populations qu'elle fédère selon un processus que nous verrons en détail dans le dernier chapitre.

de la forme du projet, de la présentation de ses représentants, et des objectifs poursuivis, vaut décision collective sur la possibilité du projet.

Le fait que chacun participe à sa manière à cette performance publique en validant les formes de représentation d'intérêts ainsi présentés ne signifie pas que chacun adhère pleinement à ces représentations. La scène publique n'arrase pas les coulisses, et le soupçon fait d'ailleurs l'objet d'un travail spécifique de « désarmement » de la part de Kaba, lequel met en exergue les conditions d'attribution des prêts : les bénéficiaires sont « choisies par le groupe » et les remboursements passeront par ce dernier²⁶⁸. Ce faisant il anticipe les accusations de conflit d'intérêt potentiel pour mieux les contrer. Les coulisses sont donc mobilisées au cours de la scène publique, soit pour présenter une forme de représentation qui fasse écho à tous les participants, soit pour anticiper les critiques plus ou moins sous-jacentes. Mais si les négociations interindividuelles qui s'y déroulent participent de la constitution de la scène publique, il n'y a pas de raisons de penser que la scène publique n'impacte pas les négociations plus privées en retour. En prenant publiquement fait et cause pour le projet, l'ensemble des acteurs présents s'engagent les uns vis-à-vis des autres, dans une mesure qui pourra être réajustée sur d'autres scènes mais qui lie malgré tous les participants entre eux et vis-à-vis des groupes ou des personnes qu'ils entendent représenter. Les présidents de GIE par exemple ne seront pas toujours particulièrement véloce à aider le projet, voire pourront le ralentir à certaines occasions, mais il ne sera plus jamais question d'annoncer aux « populations » qu'ils sont censés représenter que « urbaDTK c'est fini ». Une telle annonce vaudrait reniement de l'engagement public, écartement définitif du projet, perte des avantages potentiellement à venir à collaborer avec urbaSen mais aussi questionnement de leur prétention à la représentation dans le projet.

La présentation publique d'une représentation des populations et de leurs intérêts par-delà les intérêts individuels des participants au projet constitue donc une autre manière de relier un objectif commun à une action collective relative à l'action publique. Elle suppose un engagement public des représentants à aller dans le sens des intérêts des populations, mais aussi une performance des représentés supposant la démonstration d'une continuité entre le problème à traiter et les « besoins » des populations, ainsi qu'une validation par consensus apparent de l'action à suivre. Cette scène publique en évoque d'autres déjà entraperçues dans le reste de cette thèse : lorsqu'il s'agit de faire passer un drain dans un quartier contre l'avis d'une famille qui, à la vue d'un expert des inondations reconnu par les habitants du quartier, finalement consent en ne disant mot. Elle évoque aussi le « sacrifice » des acteurs du développement « pour » les populations qu'ils entendent défendre, où la privation et l'engagement personnel fait preuve publique de l'absence d'intérêts personnels dans les lignes d'action collectives ainsi défendues. Comme pour les formes de « raccordement » à l'action publique montrées dans la partie précédente, il ne s'agit pas ici de dire que l'ensemble de l'action publique de gestion des inondations opère selon des modes de coordination impersonnels et se rapportant nécessairement à une forme ou une autre de bien commun pour être efficace. Les négociations inter-individuelles, les passages en force, ou les contournements sont en effet légions

²⁶⁸ Ce point est une constante de la présentation publique du projet : aux groupes d'épargne féminins, Amath répète régulièrement que « *projet bi, du projet des Kaba et des Dia la, sunu projet la* [parfois *seen projet la*] » (ce projet n'est pas celui des Kaba et des Dia, c'est notre projet [ou c'est votre projet]). Y compris en entretien et dans les discussions informelles avec les membres d'urbaSen, il insiste sur le fait que lui « n'a rien à voir avec DTK » (ce qui est parfois contredit par Demba sur le mode « non mais Amath tu ne peux pas dire ça, les gens te connaissent et tu ne peux pas faire autrement ») à la fois pour insister sur l'objectif d'émancipation associé au projet, mais aussi pour se déprendre de tout conflit d'intérêt dans la circulation de l'argent.

dans l'action publique de lutte contre les inondations, et ont contribué à construire cet espace de l'action publique comme un espace du soupçon, selon des formes assez spécifiques. Il s'agit cependant d'affirmer que l'entrée par les négociations et les formes d'appropriation des ressources et de la cause des inondations ne doit pas rendre aveugle aux effets de la démonstration et de la justification publique de l'action collective de gestion des inondations. Loin de ne constituer que des « façades » ou des « vitrines » du développement ou de l'action publique (Elyachar, 2001 ; Olivier de Sardan, 2014), les scènes publiques sont aussi des espaces d'engagement et de démonstration de la légitimité de l'action, ayant des effets propres sur cette gestion.

•

Dans une étude récente des comportements électoraux des sénégalais ces vingt dernières années, Alassane Beye et Giles Van Hamme (2019) notent que, loin de la « volatilité électorale » souvent décrite à ce sujet, les votes entretiennent une certaine régularité d'élections en élections en fonction de leur milieu d'expression. Selon ces auteurs, la principale ligne de fracture de l'électorat sénégalais se situe ainsi entre les grands centres urbains et les campagnes, les premiers votant systématiquement contre les pouvoirs en place quand les secondes se caractérisent par un vote d'adhésion au parti dominant. A partir de ce constat cependant, les deux auteurs engagent une ethnographie électorale uniquement rurale, comparant les reconfigurations politiques dans deux villages jugés emblématiques de ce réaligement des comportements électoraux en faveur du parti au pouvoir. Si elle est particulièrement utile pour saisir la complexité de ces reconfigurations, cette étude ne m'en paraît pas moins révélatrice d'un biais ruraliste propre à l'anthropologie du développement et de l'action publique en Afrique de l'Ouest, depuis longtemps noté par les acteurs de ce champ de recherche (Olivier de Sardan, 2001 ; Hilgers, 2009), mais qui continue selon moi à structurer les analyses de la chose publique, y compris en ville. Dans ce chapitre, mon ambition n'était pas de proposer une analyse de « l'action publique en milieu urbain », et encore moins d'expliquer les comportements électoraux et politiques dans ce contexte. A partir de la diversité des approches et des mises en forme de mon objet de recherche envisagées dans le chapitre précédent, j'ai cherché à appréhender la complexité des formes d'action publique relatives aux inondations, complexité inhérente au milieu urbain depuis les réformes de décentralisation de 1996, l'investissement massif des localités urbaines par les ONG et le développement de l'action associative (Legros, 2004), auquel il faut ajouter l'explosion démographique et la multiplication des alliances territoriales autour des enjeux fonciers (List, 2017). Alors que, dans les villages, il est possible d'interpréter les formes d'organisation autour de « l'accès » aux biens et services publics à partir d'une analyse des factions (Dahou, 2004), des champs semi autonomes (Gomez-Temesio, 2019), des arènes villageoises (Olivier de Sardan, 1995), régulant la vie collective, cette interprétation est beaucoup plus sujette à caution en ville du fait d'une méta-norme introuvable, et de la grande difficulté pour un ou des groupes d'y asseoir une hégémonie dans la gouvernance des vies quotidiennes (Blundo, Le Meur, 2009). Dans ce contexte, l'entrée par les normes pratiques au sujet de l'action publique m'est apparue faiblement explicative, si ce n'est contreproductive. Bien plus que de régulation, la question fondamentale que pose le milieu urbain à l'action publique me semble être celle de la coordination des acteurs entre eux, laquelle inclut bien

sûr toutes sortes de conflits, au sein d'un même territoire et à propos d'un même objet, dont les définitions de l'un comme de l'autre peuvent varier. Dès lors, c'est la concrétisation d'actions collectives se réclamant de la poursuite d'un bien public dans des espaces et avec des acteurs variables, que je me suis attaché à décrire.

Un autre biais inhérent à l'appréhension de contextes sociaux dans lesquels les ressources sont rares et l'action publique redevable d'une multitude d'acteurs différemment situés, me semble consister dans la lecture des coordinations au prisme des stratégies attribuables à tel ou tel acteur ou groupe en vue de maximiser leurs intérêts. Cette lecture, si elle me semble pertinente dans nombre de situations, me paraît cependant rendre partiellement aveugle à de nombreuses formes d'engagement dans des actions collectives tendues vers un bien commun, non résumables aux intérêts d'individus ou de groupes identifiés, à moins de postuler, pour le chercheur comme pour les acteurs impliqués dans l'action collective, une homologie structurale entre les positions des acteurs, leurs dispositions et l'espace social. Largement critiquée en sociologie (voir entre autres Frère, 2015) et en anthropologie (Marie, 1997), cette conception sous-jacente continue d'y irriguer nombre de travaux. A rebours, j'ai voulu montrer dans ce chapitre que les comportements stratégiques co-existaient à DTK avec des engagements dans des carrières ou des lignes d'action mieux expliqués par des positionnements moraux en fonction d'intérêts communs produits en partie dans le cours de la définition du problème des inondations à différentes échelles. Ces positionnements sont apparus tributaires d'un travail d'alignement des perspectives entre les participants de l'action publique et les personnes affectées par les inondations, articulé à des processus de reconnaissance mutuelle de compétences et de rôles (Berry-Chikhaoui, Deboulet, 2000) au sein de l'action collective de gestion de ces dernières, mais faisant à ce titre l'objet de mises à l'épreuve régulières visant à juger de la cohérence de l'action et des acteurs engagés au regard des objectifs de l'action publique (Thévenot, 2006). Les narratifs des inondations et de l'action publique fournissent à ce titre une architecture argumentaire à ces justifications, qui ne vaut que parce qu'elle est articulée aux formes de l'épreuve, et à la qualité des acteurs s'en revendiquant. A ce titre, nous avons vu que chacune de ces épreuves constituait des performances, dans lesquelles les acteurs s'employaient à présenter aux publics de leur action, soit une compétence particulière au regard des objectifs de l'action publique, soit une forme de représentation particulière. Ces compétences et représentations diffèrent en fonction des scènes au sein desquelles elles sont présentées, et c'est finalement de l'articulation de ces scènes entre elles que dépend la cohérence et le maintien d'un engagement dans l'action publique. Les arènes politiques que sont le conseil municipal ou les rencontres de football dans le cadre des tournois de navétanes n'exigent pas les mêmes représentations d'intérêts ni les mêmes compétences que celles constituées par un projet de développement, et ces divergences sont nécessaires à leur cohabitation au sein d'un même territoire. Elles engagent pour autant vis-à-vis d'un public, qui peut s'estimer trahi et ne plus accorder sa confiance si les représentations d'intérêts divergent trop en fonction des scènes²⁶⁹. Au lieu

²⁶⁹ Je n'ai pas la place dans ce chapitre de documenter ces cas précis. La méfiance dont Ablaye, président du GIE de la zone 2 dans le cadre du projet urbaDTK1, fait maintenant l'objet au sein de son quartier et de l'ONG urbaSen en raison de ses investissements discordants dans ces différents espaces et au sein du conseil municipal est caractéristique de ce genre de « sanction » pour avoir trop favorisé différents types d'intérêts, notamment personnels, tout en s'engageant à poursuivre des intérêts communs. Les contraintes de cohérence s'expriment à l'inverse dans le parcours de Mouhamadou Bathily qui, soumis à une trop forte pression à l'engagement politique ou à la redistribution interpersonnelle des subsides de la gestion des inondations, au sein de la mairie et de son quartier, préfère se retirer de l'action publique de gestion des inondations à l'échelle de la commune. Enfin, le cas de Pape Gueye, conseiller municipal, membre de la commission Environnement et cadre de vie de la mairie, mais aussi du PROGEP, insistant sur le fait que lui ne fait « que du développement » et n'est pas « un

de partir d'une « arène locale » constituée par rapport à une arène nationale ou à une arène du développement, il s'est donc agi de décrire différents espaces et différentes formes d'engagement dans ces espaces chacun constitué d'un amas d'histoires locales et nationales, de narratifs et de relations entre acteurs, manipulés par ces derniers pour produire des formes de représentation et des compétences appropriées devant un public exigeant et en but à un problème commun (Céfaï, 2016). Mais qu'est-ce que ce détour nous apprend des inondations dans la banlieue de Dakar ?

Des agencements labiles structurés. Comment la gestion des inondations produits des territoires dans la ville catastrophée

Dans un article de 2004, AbdouMalik Simone voit les « personnes comme des infrastructures » dans le centre-ville de Johannesburg en Afrique du Sud. A travers cette expression, il désigne la manière dont les habitants de cet espace tendent à reconfigurer en permanence leurs liens avec les autres et avec leur milieu en vue de créer de nouvelles configurations, identitaires, religieuses, économiques..., leur permettant d'adresser leurs besoins et aspirations, individuels ou collectifs. Si le centre de Johannesburg, habité par des immigrés relativement récents et largement abandonné par les pouvoirs publics, n'est pas la commune de Djiddah Thiaroye Kao, dont les premières installations remontent à plus de cinquante ans en arrière et où la question des inondations a récemment fait l'objet de politiques publiques volontaristes, la manière dont ses habitants se « raccordent » à l'action publique interroge. Au Sénégal en effet, comme dans de nombreux pays du Sud, l'action publique est assurée en grande partie par tout un ensemble de personnes n'ayant ni la qualification formelle ni le poste et la rémunération pour ce faire (Darbon, 2001 ; Bouju, 2009 ; Olivier de Sardan, 2014), ce qui inclue les habitants d'un quartier comme certains membres d'ONG. Nous avons vu qu'il en allait ainsi pour la gestion locale des inondations, le fait d'y participer résidant dans une combinaison de compétences ajustées à des milieux ou à des dispositifs, de performances, de justifications en vue de se « raccorder » à une forme ou une autre de narratifs des inondations ou de l'action publique en générale. Ces formes ne constituent que des exemples des raccordements possibles et des espaces dans lesquels le faire. L'arrangement interindividuel, les formes plus privatives de courtage ou les autres mises en forme d'un bien public comme ceux performés dans les rassemblements religieux ou centrés sur une « communauté » spécifique, constituent d'autres voies de gestion locale des inondations²⁷⁰. Du fait du caractère « public » de l'inondation cependant, connectant les rues aux maisons, les maisons entre elles et avec les espaces à usage collectif ou communautaire, ces différentes actions doivent pouvoir être soutenues en public, ce qui implique un accord sur « ce qu'il faut faire » ou à minima l'absence de contestation.

Ces différents agencements pointent vers le caractère labile mais structuré de l'action publique locale de gestion des inondations : cette dernière repose sur des agencements pluriels, en constante configuration, mais néanmoins dépendants de leur ancrage dans un milieu, dans un dispositif, dans une histoire, dans une configuration d'acteurs ou dans un motif spécifique permettant de la justifier.

bon politicien », constitue un autre exemple des moyens mis en œuvre pour conserver une certaine cohérence dans la représentation des intérêts sur les différentes scènes de l'action publique locale.

²⁷⁰ Je remercie Xavier Audrain pour ses remarques en ce sens. Sur mon terrain, l'une des associations intervenant dans la gestion des inondations se basait ainsi sur l'appartenance de ses membres à la confrérie mouride, très active au Sénégal, et dont les réseaux trans-locaux leur permettent d'agir et de rassembler parfois bien au-delà des capacités des autorités publiques. Sur cette question, voir notamment Audrain, 2013.

Si les personnes ne peuvent constituer des infrastructures à leur gré, elles ont néanmoins à leur disposition une grande diversité de formes et de manières possibles de se raccorder à l'action publique de gestion des inondations, et donc de faire advenir des réalités sur des territoires ou au contraire de les laisser dans l'ombre. C'est ce qui explique sans doute la grande diversité de configurations locales sur la commune de Djiddah Thiaroye Kao. Si certains quartiers font l'objet d'une attention soutenue de la part de ces participants de l'action publique, lesquels y canalisent des moyens, des outils et des forces en vue de les débarrasser des eaux, d'autres paraissent largement abandonnés à leur sort, faute d'être intégrés dans l'un de ces agencements labiles structurés, ou parce que ces derniers ont été empêchés d'advenir. Les raisons qui président à ces abandons et empêchements sont multiples : dans l'un de ces quartiers, l'alignement des perspectives n'a pas eu lieu, dans un autre, cet alignement s'est trouvé en opposition avec les efforts réalisés par d'autres acteurs pour canaliser les moyens de l'action publique vers ce milieu spécifique²⁷¹. Les agencements locaux de l'action publique de gestion des inondations ont donc des conséquences concrètes sur le territoire et le développement ou au contraire le point d'arrêt mis à l'avancée des eaux à Djiddah Thiaroye Kao. Produisant non seulement des transformations des milieux ainsi catastrophés, ces agencements se relient et sont orientés par d'autres, qui s'incarnent physiquement sur le paysage des communes affectées. Parmi ces derniers, l'infrastructure de drainage produit par l'Etat et la Banque Mondiale à l'échelle de la banlieue, constitue sans doute la principale transformation de ces dernières années, faisant à la fois baisser l'intensité générale des inondations, et produisant un point de repère pour les agencements labiles structurés de l'action publique de gestion des inondations.

²⁷¹ C'est le cas par exemple du quartier de Leona, où des habitants particulièrement aguerris dans la gestion locale des inondations et leurs conséquences, se sont opposés à l'arrivée dans d'agents du PROGEP, le programme d'infrastructure porté par l'Etat, car ces derniers ne les avaient pas consultés et s'étaient trompés dans l'établissement des listes de sinistrés « à reloger ». Depuis lors, le quartier de Leona reste largement sous les eaux, sans que les lettres et interventions dans les médias adressées par ces habitants aux représentants de l'Etat ne se soient soldées par une quelconque reprise des travaux d'infrastructure.

Chapitre 5. Infrastructures. Une politique de « l'état de fait »

Passant du statut de métaphore du « système » à celui de « matière permettant le mouvement d'autres matières » (Larkin, 2013, p. 329), les infrastructures ont bénéficié ces vingt dernières années d'un renouveau de l'intérêt des sciences sociales. Anthropologues, géographes et sociologues ont ainsi cherché à penser, depuis les infrastructures, les formes de pouvoir organisant la ville (Graham, Marvin, 2001), constituant les citoyennetés et l'Etat (Melly, 2017 ; Gomez-Temesio, 2019), instituant simultanément des rationalités politiques, des techniques administratives et des structures matérielles (Pilo', Jaffe, 2020 ; Annand, 2011 ; Collier, 2011). A Dakar, l'infrastructure s'est en outre imposée ces vingt dernières années comme le signe du « retour » de l'Etat dans les politiques urbaines. Qu'il s'agisse d'orienter les flux de l'argent international vers des investissements « productifs », en contournant l'administration si nécessaire, ou des flux de personnes et de véhicules à travers les infrastructures routières monumentales qui ont transformé le visage de la capitale sénégalaise, le renouveau de l'action publique semble y être associé depuis le début des années 2000 à la vitesse, au mouvement et au contrôle des flux (Melly, 2017). Si ces caractéristiques pourraient s'appliquer à de très nombreuses villes à travers le monde (Larkin, 2013), la nouvelle centralité de l'infrastructure urbaine coïncide en Afrique de l'Ouest avec l'importance acquise par le secteur de la construction comme moteur de croissance économique, comme secteur d'emploi, et comme symbole de réussite pour les nouveaux multimilliardaires du ciment comme pour les petits propriétaires fonciers (Choplin, 2019). Les infrastructures de drainage des eaux pluviales qui vont m'intéresser dans ce chapitre permettent ainsi d'envisager la manière dont les inondations transforment la ville en fixant les investissements, les matériaux et les relations dans des agencements composites ayant pour but de faire circuler l'eau. Elles pointent en retour les transformations de l'action publique que la capitale sénégalaise, à l'instar de nombreuses villes ouest-africaines, expérimente depuis une vingtaine d'années.

Dans le chapitre précédent, nous avons vu que l'action publique de gestion des inondations à Djiddah Thiaroye Kao opérait à partir de ses quartiers comme des agencements labiles d'acteurs, d'espaces et de formats d'action collective, dont la robustesse dépendait en partie des connexions établies entre des acteurs et des scènes plus ou moins publiques. Ici, je voudrais montrer comment ce que j'ai appelé jusqu'à présent les « points focaux » de cette action collective sont constitués comme tels à partir d'une politique de « l'état de fait ». La production de l'infrastructures de drainage, de par la solidité des matériaux et des relations qui la composent, et « l'évidence » de son efficacité quant à la mise en circulation des eaux, oriente l'ensemble des acteurs engagés dans l'action publique en même temps qu'elle recompose l'habiter dans les quartiers de la banlieue. Dans la première partie de ce chapitre, nous verrons d'abord comment se constitue cette apparente solidité, en articulant une architecture des programmes liant gouvernement et institutions internationales, construction d'une expertise de l'infrastructure et négociations entre les territoires autour de cette dernière. Nous verrons ainsi à quel point le mouvement de l'eau depuis l'amont vers l'aval des bassins versants dépend de la solidification de matières et de relations sur le tracé de l'infrastructure. Dans une deuxième partie, je montrerai comment cette infrastructure produit de l'ordre social par la catastrophe, en distinguant notamment communauté « résilientes » et « personnes affectées par le projet », et en modelant les territoires urbains en fonction de cette distinction. Les infrastructures se situent ici dans « l'entre-deux » des politiques urbaines (Navez-Bouchanine, Deboulet, 2012), entre la contrainte et la violence, dont la

potentialité reste l'un des fondements de leur action, et l'orientation des comportements par la production de territoires et de « communautés » adaptées les uns aux autres. En cela, elles dénotent un « style de structuration » (Chu, 2014, p. 353), participant de l'adaptation de la catastrophe au territoire et à ses habitants et inversement.

Encadré 9. Enquêter en tant qu'homme français chez les porteurs de projets à Dakar

Cette partie de mon enquête a été principalement menée par entretiens, conduits de proches en proches, et par observation d'une dizaine de visites de terrain réalisées par les professionnels des agences de maîtrise d'œuvre et de maîtrise d'ouvrage des programmes de mise hors d'eau de la banlieue de Dakar. Ces dernières incluaient des sessions de vérification des avancées du projet, des visites de certains bailleurs comme la Banque Mondiale, mais aussi des opérations d'information et de recensement des ménages habitant sur le tracé des infrastructures et donc contraints de quitter leur maison. J'ai aussi suivi certains de ces acteurs dans les commissions de conciliation entre représentants de l'Etat et habitants à évincer, visant la détermination du montant de leur indemnisation et la cession de leur terrain. J'ai enfin mené la plupart des entretiens dans les bureaux des différentes organisations auxquelles appartenaient mes interlocuteurs, ce qui m'a permis d'accéder à la concrétude de leur travail, une partie de l'entretien se déroulant souvent autour d'un plan, d'un modèle numérique, ou d'une base de données, autour de laquelle ils m'expliquaient leur travail et leurs activités. Ces entretiens étaient aussi l'occasion de récupérer des documents techniques comme les Plans d'Action et de Réinstallation ou les études d'impact environnemental me permettant d'observer comment ces acteurs structuraient leur action les uns par rapport aux autres. La prise de contact avec mes interlocuteurs s'est d'abord faite par le biais de l'ONG dans laquelle j'étais en stage en 2015, mais surtout, à partir de 2016, en jouant d'un malentendu, facilité par ma nationalité française, qui semble m'avoir ouvert de nombreuses portes.

J'ai en effet mené mon premier entretien avec un membre de l'Agence Française de Développement (AFD), qui travaillait à l'époque sur le lancement de la deuxième phase du projet de mise hors d'eau de Pikine Irrégulier Sud (PIS2). J'avais contacté ce dernier en lui expliquant ma situation, et il m'avait accueilli dans les locaux de l'AFD, m'avait présenté, et m'avait fourni les contacts des dirigeants des agences de maîtrise d'œuvre et d'ouvrage du programme. Appelant ses derniers sur sa recommandation, j'ai été assimilé pendant une période relativement longue par les gens que je rencontrais par la suite à l'AFD, bailleur important de l'un des programmes à venir. Non pas que les personnes que j'interrogeais me prenaient vraiment pour un travailleur de cette institution, elles menaient leur enquête (Mauger, 1991) et je m'attachais à dissiper les doutes pendant l'entretien. Mais y compris après que mon appartenance à l'AFD ait été formellement déniée auprès d'eux, ces acteurs continuaient à me présenter comme tel aux participants des visites de terrain, ainsi qu'aux personnes avec lesquelles elles me mettaient en contact, cette position semblant justifier mon intérêt pour leur action. Si cette position m'a sans doute ouvert des portes, elle a aussi nécessairement influé sur les situations d'entretiens. Ne serait-ce qu'en affichant mes contacts avec un bailleur, j'ai sans doute incité mes interlocuteurs à me présenter les projets dont ils me parlaient sous un jour positif. Cela n'a pas posé de problèmes avec les dirigeants et les « experts », tous des hommes, d'une part parce que ces derniers semblaient habitués à parler de leurs projets²⁷², d'autre part parce qu'ils étaient visiblement

²⁷² Sur ces dispositions des « dirigeants » au discours public voir Jounin, 2008.

intéressés par leur travail, et que mon entrée par leurs activités concrètes permettait de poser les questions les plus « politiques » sous un angle technique. Ma position a été plus problématique dans mes entretiens avec les travailleurs situés les plus « en bas » de la hiérarchie des projets, les facilitateurs sociaux notamment. Les atteindre m'a été difficile, notamment parce que leur discours était relativement contrôlé par leur direction (nous le verrons plus bas), et qu'ils insistaient régulièrement pour demander l'autorisation à leur supérieur avant d'avoir un entretien avec moi. De même, dans les quelques entretiens individuels que j'ai pu obtenir avec eux, le fait que j'ai été présenté par la hiérarchie n'a pas aidé à normaliser la situation d'entretien. J'avais néanmoins rencontré des facilitateurs sociaux à Djiddah Thiaroye Kao en dehors de ces procédures, avec lesquels je m'entendais bien, et qui m'ont permis de mieux comprendre leur métier. L'ensemble des matériaux présentés ici a par ailleurs été sélectionnés en fonction de leur pertinence par rapport aux situations d'observations, lesquelles alimentaient en retour les entretiens, selon l'exigence de plausibilité propre à l'ethnographie (Olivier de Sardan, 2004).

I. La primauté du réseau : experts, habitants, et matières en mouvement le long des infrastructures de drainage

Penser la ville à partir de la matière permet de s'interroger à la fois sur le rôle des non-vivants dans la formation et le maintien de collectifs et de revendications politiques, et dans la solidification ou au contraire le démantèlement d'ordres sociaux (Pilo', Jaffe, 2020). L'une des manières de penser « par les infrastructures » suppose ainsi de s'attarder sur les façons dont différents acteurs engagés dans leur production s'arrangent pour faire tenir ensemble des matières – ciment, béton et eaux principalement – visant à permettre des flux et ainsi connecter ou éviter différentes parties du territoire (Harvey, 2012), matérialisant ici une forme spécifique de gestion des inondations. Ce sont à ces deux aspects, du point de vue des « producteurs » de l'infrastructure, auxquels nous allons d'abord nous intéresser. J'ai tenté d'observer ces façons de faire en m'intéressant de manière synchrone au PROGEP et à un projet qui se constitue dans la lignée de son plan directeur de drainage et par son narratif des inondations, le projet de restructuration Pikine Irrégulier Sud (PIS). Ce dernier, financé par la Banque Mondiale, l'Etat sénégalais et en partie par l'Agence Française de Développement (AFD)²⁷³, vise à prendre en compte les « conséquences sociales » de la construction de l'autoroute Dakar Diamniadio, infrastructure financée là encore par la Banque Mondiale, l'Etat Sénégalais, et un consortium d'acteurs privés. Cette dernière a en effet occasionné à la fois un fort mécontentement de la part des quelques 3000 ménages déplacés, et une relative augmentation du niveau des inondations dans les quartiers limitrophes (Ndiaye, 2018). Le volet « mise hors d'eau » du projet PIS, consiste ainsi à construire, de la même manière que pour le PROGEP, un réseau de bassins de rétention d'eau et de canaux de drainage dans toute la partie Sud de la banlieue²⁷⁴. En ce qui concerne la production des

²⁷³ Il y a en fait deux projets en un, le projet PIS 1, sur financement majoritaire de la Banque Mondiale et de l'Etat Sénégalais, et le projet PIS 2, en grande partie financé par l'AFD, et dont le lancement doit s'opérer après la fin de mon terrain à Dakar. Dans cette partie, je parle du projet PIS 1.

²⁷⁴ Le projet concerne cinq communes, Diameguene SICAP Mbao, Thiaroye Gare, Guinaw Rails Nord, Guinaw Rails Sud et Tivaouane Diacksao, auxquelles s'ajoute la commune de Thiaroye-sur-Mer, sur la côte de laquelle sont construits les exutoires reliant les canaux de drainage à la mer.

canaux, j'ai principalement suivi les acteurs du projet PIS, la temporalité du projet correspondant mieux à celle de mon terrain (les travaux sont en cours de réalisation au moment de l'enquête) et les acteurs eux-mêmes m'ayant assuré suivre des logiques d'action similaires, même si mon enquête ne m'a pas permis de le constater *in situ*.

Ces deux programmes sont cependant structurés sensiblement de la même manière, selon un modèle expérimenté par la Banque Mondiale dans de nombreux programmes d'infrastructure urbaine à travers le monde (Randeria, Grunder, 2012). La maîtrise d'ouvrage est ainsi assurée pour le projet PIS par l'Agence Pour les Investissements et les grands travaux (APIX) sous supervision de l'Etat et de la Banque Mondiale, tandis que c'est l'Agence de Développement Municipal (ADM), qui assure la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le PROGEP. Ces deux maîtrises d'ouvrage déléguées sont des agences paraétatiques²⁷⁵, constituées et avalisées en grande partie par la Banque Mondiale, et dont la particularité réside dans leur mission d'orientation des financements internationaux, la première²⁷⁶ vers des ouvrages d'infrastructure, et la seconde²⁷⁷ vers les collectivités locales. Si ce premier niveau est intéressant pour comprendre l'architecture des programmes, l'observation à un second niveau est nécessaire pour saisir la manière dont ces programmes se concrétisent par des ouvrages de gestion des inondations, celui de la maîtrise d'œuvre. Cette dernière est assurée dans le cadre du programme de mise hors d'eau de Pikine Irrégulier Sud, auquel je vais principalement m'intéresser à ce niveau, par l'Agence d'Exécution des Travaux d'Intérêt Public (AGETIP) et plus particulièrement par son Unité Spéciale d'Exécution du Projet (USEP). Constituée en grande majorité de consultants recrutés sur la durée du projet, cette dernière unité coordonne les activités du projet selon les procédures propres aux programmes internationaux selon trois grands ensembles d'activités : les études, la supervision et l'exécution. Pour chacune de ces activités, les maîtres d'œuvre passent des appels d'offre internationaux visant à recruter les cabinets d'études et les entreprises sous-traitantes. Les maîtres d'œuvres incorporent cependant des compétences techniques importantes, ingénieurs en hydraulique, en « environnement », en travaux publics et urbanistes, qui doivent leur permettre de lancer les travaux, de les orienter, de les suivre et de coordonner les différents acteurs intervenant sur le projet. Si la profusion d'organisations, de sigles et d'acronymes peut dérouter, elle structure néanmoins l'univers professionnel de ces acteurs qui se spécialisent au fur et à mesure de l'évolution

²⁷⁵ Sur l'agencification de l'Etat et le court-circuitage des institutions publiques, voir notamment Young, 2002.

²⁷⁶ Dans son ethnographie de cette institution, Caroline Melly (2017, p. 139) explique que l'APIX « est actuellement membre de l'Agence multinationale de garantie des investissements (MIGA) du groupe Banque mondiale. Les organisations membres de la MIGA à travers le monde, qui sont actuellement plus de 400 (toutes ne sont pas affiliées à des États), ont accès à l'expertise et aux ressources visant à créer, maintenir et promouvoir un environnement favorable aux entreprises dans tous les contextes. Un rapide coup d'œil sur une poignée de sites web gérés par d'autres membres de la MIGA révèle la profonde similitude d'approche et de forme que partagent les organisations membres - du concept de "guichet unique" à la désignation et à la promotion des "secteurs prioritaires". » (traduction personnelle). Conçue dans le but explicite de favoriser les investissements étrangers au Sénégal en intercédant ou en court-circuitant les institutions publiques, l'APIX a été le maître d'ouvrage délégué de la construction de l'autoroute, ce qui explique sa position dans les projets PIS.

²⁷⁷ Association à but non lucratif, l'Agence de Développement Municipal (ADM) est créée en 1997 dans le cadre du Programme d'Appui aux Communes du Sénégal (PAC) qui vise, à la suite de la loi de décentralisation de 1996, à appuyer les nouvelles communes dans leur autonomisation et en matière de gestion urbaine. Cette agence est alors une exigence des bailleurs internationaux, notamment la Banque Mondiale et l'Agence Française de Développement qui financent largement le programme, pour assurer l'indépendance de la maîtrise d'ouvrage du programme vis-à-vis de l'Etat. Structure rassemblant des « experts » sur contrat de droit privé, elle assure depuis cette date la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'Etat pour la plupart des programmes d'appui aux communes financés par ces acteurs. Elle obtient notamment la mention « *highly satisfactory* » décernée par la Banque Mondiale pour la conduite du PAC.

de leur carrière dans des mondes internationaux de la gestion urbaine (Revet, 2018). S'y positionner suppose pour ces derniers d'en comprendre les interactions. Nous allons d'abord voir comment ces programmes d'infrastructure de gestion des inondations organisent ainsi les acteurs et collectifs selon une forme spécifique, écartant les institutions publiques de leur mise en œuvre pour mieux les réincorporer dans leur gestion. Nous verrons ensuite comment l'infrastructure est produite par les acteurs de ces programmes comme un « état de fait » à travers les négociations « d'experts » avec le territoire, les institutions qui le représentent, et les matières à mettre en circulation dans le cadre de la « mise hors d'eau » des quartiers précaires.

1. Contourner l'administration : la Banque Mondiale et l'Office National de l'Assainissement du Sénégal dans les programmes de mise hors d'eau

Les analyses sur les effets de la décentralisation, de la libéralisation et de la diversification du type d'acteurs participants de l'action publique sur la production et la gestion des infrastructures mettent notamment en lumière deux phénomènes. Le premier réside dans la multiplication des agences parapubliques, financées et gérées par des conglomérats d'acteurs plus ou moins reliés à l'Etat, dans la production et la gestion de l'action publique (Hibou, 1999 ; 2012). Le second concerne la fragmentation et l'autonomisation des dispositifs de gestion des infrastructures, dont la forme paradigmatique réside sans doute dans la « privatisation communautaire » (Jaglin, Bousquet, 2007) particulièrement évidente dans la gestion des réseaux d'eau dans les pays d'Afrique sub-saharienne (Baron, 2006 ; Gomez-Temesio, 2019). La mise à l'écart de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal (ONAS), institution en charge jusqu'au début des années 2000 de la lutte contre les inondations, du dispositif de production des infrastructures de drainage de la banlieue est caractéristique des effets de l'agencification, combinée ici au débat qui agite alors les organisations engagées dans la définition des politiques de gestion des inondations dans l'agglomération dakaroise.

1.1. L'Agence contre l'Office, le drainage contre les pompages : éléments d'une controverse

Située le long de la route de la Corniche, l'un des rares projets d'infrastructure routière qu'elle n'ait pas en partie financé ces dernières années, « l'antenne pays » de la Banque Mondiale constitue sans doute l'un des lieux de cette mise à l'écart. Le passage de deux contrôles par des gardes armés est nécessaire pour y atteindre Françoise Camara, chef de projet de la Banque mondiale sur le PROGEF depuis 2010, qui m'explique dans un entretien non enregistré²⁷⁸ les raisons ayant conduit au choix de l'Agence de Développement Municipal plutôt que l'ONAS pour conduire ce programme.

²⁷⁸ Semblant méfiante à mon égard et me demandant de répéter deux fois ma discipline d'étude, la sociologie, Mme Camara ne souhaite pas être enregistrée et me demande de lister à l'avance mes questions auxquelles elle répond d'abord dans l'ordre au cours d'un long monologue qu'il m'est difficile d'interrompre. Dans le dernier tiers de l'entretien, qui dure quarante minutes environ, cette dernière imposant le tempo et la durée de l'entretien, j'ai droit à quelques questions de relance. Je rédige le soir même un compte rendu détaillé de l'entretien à partir de mes notes.

Extrait 5.1. « En 2009, si on avait suivi le gouvernement, [...] ils auraient fait des pompages ! »

En 2010, on nous a mis beaucoup de pression, y compris le Président de la République, en nous disant « l'année prochaine on veut tel et tel ouvrage ». Pour celui qui s'y connaît, il sait que pour faire des infrastructures, cela demande du temps, c'est toujours long, il faut faire des études, la passation de marchés etc. mais là on nous a tellement mis la pression ! Le premier prérequis c'était donc de trouver une agence qui a l'habitude de mettre en œuvre des projets de la Banque Mondiale, d'autant que la BM commence toujours par une évaluation des structures avec lesquelles elle travaille, et comme les collectivités devaient être très impliquées... Vu que l'ADM était expérimentée et avait déjà le projet PRECOL [Programme de Renforcement et d'Équipement des Collectivités Locales : visant à renforcer les capacités de gestion des infrastructures par les municipalités] elle avait une légitimité institutionnelle et opérationnelle. L'autre aspect décisif c'était au niveau opérationnel : il nous fallait une phase d'urgence, donc il nous fallait une étude. Ça a permis rapidement d'avoir les APS et les APD [études d'avant-projet sommaire et d'avant-projet détaillé], et, dès 2013, d'avoir des entreprises pour produire des résultats.

A l'époque c'est le cabinet SGI qui fait l'étude et Eiffage qui réalise les ouvrages, mais l'entreprise a changé depuis. L'ADM est une agence d'exécution, elle lance les marchés, suit les études techniques, les valide, joue le rôle de maître d'ouvrage délégué : ils ont très bien joué ce rôle. Aujourd'hui on essaye de faire en sorte que les autres agences, surtout ministérielles, l'urbanisme, le cadre de vie, l'ONAS etc., soient impliquées. Ils vont sur le terrain, ils valident les études etc. Cela permet aussi de les renforcer.

[Je pose la question de savoir comment la Banque Mondiale décide-t-elle de financer tel ou tel projet]

La BM ne finance pas à l'aveuglette, elle a une équipe. Moi dans mon équipe j'ai un gestionnaire financier, un ingénieur génie civil etc. pour valider les projets [elle me montre le document d'évaluation post catastrophe], « vous voyez, il y a une grande partie « plan d'action » ! » « Parce qu'en 2009, si on avait suivi le gouvernement, ils auraient eu l'argent et ils auraient fait des pompages ! » C'est là où nous avons des difficultés, nous n'avons pas les mêmes pressions, le gouvernement a des pressions sociales et politiques, nous on n'a pas ça, on n'est pas dans l'urgence, s'il y a urgence, il faut aller voir les Nations Unies ou les ONG. S'il y a besoin de régler un problème de manière durable, là c'est nous, on fait du développement. Dans n'importe quelle banque privée par exemple, les financements dépendent de l'évaluation de la banque, elle s'engage dans le projet. C'est qu'elle doit assurer son rendement et que, si vous ne pouvez pas payer, elle se servira sur ce qui a été financé donc elle a intérêt à ce que ça marche. Nous ne sommes pas dans cette même logique mais, comme dans toutes les banques, on s'engage fortement dans le projet financé.

Françoise Camara, chef de projet PROGEP pour la Banque Mondiale, trentaine d'années, entretien non enregistré réalisé dans son bureau de l'antenne dakaroise de la Banque, 08/09/2016.

Sollicité par le gouvernement d'Abdoulaye Wade à deux ans des échéances électorales nationales, la Banque Mondiale est « sous pression » : le PROGEP doit se faire, et se faire rapidement. C'est l'urgence de la situation qui commande alors la sélection du maître d'ouvrage délégué selon Mme Camara, et qui explique que ce dernier soit un acteur connu de la Banque Mondiale, habitué du travail avec l'institution, et considéré comme apte à intervenir selon les formes attendues par cette dernière. Le passage d'appels d'offre internationaux pour le recrutement des cabinets d'études et des entreprises de construction n'est en effet pas à la portée de toutes les institutions et demande des compétences spécifiques. Si Mme Camara insiste sur leur volonté d'impliquer, dans un second temps, les autres « agences », ministères et entreprises d'intérêt public entre autres, le « court-circuitage » initial de ces derniers dans l'exécution de ce programme correspond en fait à une pratique assez courante dans les projets financés par les institutions internationales, et notamment par la Banque Mondiale. L'Agence pour la Promotion des investissements et des grands travaux (APIX), par ailleurs maître d'ouvrage du

projet de mise hors d'eau de Pikine Irrégulier Sud, en est un bon exemple. Conçue pour favoriser les investissements étrangers appelés de leurs vœux par les dirigeants politiques sénégalais et les institutions internationales, cette agence a pour mission principale d'éviter à ces investisseurs les affres de « la politique », associée par les agents de l'APIX aux arrangements et aux relations clientélistes freinant les flux financiers et empêchant de ce fait les projets d'être menés à bien (Melly, 2017). S'en détourner c'est déposséder l'administration de son pouvoir d'action sur les investissements et les projets publics, pour le bien des projets eux-mêmes, en passant notamment par des procédures de passation des marchés sensées assurer une compétition saine entre les organismes (y compris publics) et les entreprises souhaitant intervenir sur les programmes d'infrastructure ainsi financés. Ces procédures ont en outre la particularité d'écarter de fait les organismes et entreprises locaux considérés comme en dessous des standards internationaux (IDLO, 2007). Le PRECOL évoqué par Mme Camara et dont l'Agence de Développement Municipal (ADM) a été le maître d'œuvre est lui aussi significatif de cette logique d'action. Il vise en effet à renforcer les capacités des collectivités locales en favorisant notamment leurs financements par des investissements étrangers, en parallèle de ceux, insuffisants, accordés par l'Etat ou prélevés en taxe locale sur les administrés. A l'ADM comme à l'APIX, l'enjeu semble donc résider dans l'évitement de l'administration et des acteurs en place, seule manière de proposer des solutions réellement « adaptées aux besoins », efficaces en un mot, ici le drainage des eaux pluviales plutôt que le pompage des zones inondées.

Mais ces solutions ne vont pas de soi. C'est ce que m'explique M. Some, le chef de la direction des études à l'ONAS, dans un entretien mené dans les locaux de son institution, situés non loin du parc zoologique de Hann dans un quartier régulièrement inondé en saison des pluies. Ce dernier semble alors passablement énervé que j'associe dans un premier temps sa structure aux pompes systématiques.

Extrait 5.2. Comme un ressentiment : l'éviction de l'ONAS des programmes de mise hors d'eau

« **M. Some** (s'écriant) : Il y a des canaux gravitaires depuis longtemps !²⁷⁹ Vous allez dans Dakar, vous allez voir des canaux gravitaires qui datent de la période coloniale ! Qui fonctionnent. Qui sont là. Vous pouvez noter le canal 4 à Fann qui débouche à Soumbédioune, il y a le canal 5 qui débouche au port, il y a le canal 6 qui débouche à la baie de Hann, c'est pas une nouveauté... Les gens parlent comme... Il y a eu un réseau gravitaire au Sénégal, depuis que le Sénégal est Sénégal ! [...] Moi je viens dans une zone où techniquement c'est possible de faire un gravitaire, je le fais. Quelqu'un va dans une zone, où techniquement ce n'est pas possible de faire un gravitaire, je fais une station de pompage il me dit "non c'est pas bon, il ne fallait pas faire une station de pompage", alors que techniquement tu ne peux pas le drainer gravitairement...

Romain : D'accord... C'est des conflits d'expertise ?

S : Non c'est pas un conflit d'expertise ! C'est l'honnêteté intellectuelle !

[...]

R : Et comment est-ce qu'on définit ce qui est prioritaire ou ce qui ne l'est pas ?

S : (silence) Ca, est ce que je pourrais répondre à cette question (rire) ?

²⁷⁹ Les canaux gravitaires sont les canaux de drainage des eaux basés sur la pente et ne nécessitant donc pas de pompage pour permettre aux eaux de s'écouler. Il s'agit du principal moyen utilisé pour le drainage dans les programmes de l'Etat sénégalais et de la Banque Mondiale dans le PROGEP et dans le projet de mise hors d'eau de Pikine Irrégulier Sud.

R : (rire) C'est en fonction des ressources ?

S : Et des... il y a l'aspect politique aussi hein. Donc il y a des choses qui m'échappent... Ce qui s'est passé, je vais vous raconter l'histoire. C'est l'ONAS qui a toujours fait le plan directeur d'assainissement de Dakar, eaux usées, eaux pluviales. Ok ? Et c'est l'ONAS qui a... l'actualisation du plan, c'est l'ONAS qui l'avait démarré avec un financement de la Banque européenne d'investissement. OK ? L'ONAS avait commencé mais pour des questions de lobby, le département de Guédiawaye et le département de Pikine ont été sortis de ce PDA [Plan Directeur d'Assainissement], et ça a été donné à l'ADM pour qu'ils fassent un plan directeur de drainage des eaux pluviales uniquement pour ces deux départements. Et pour vous dire que la cohérence, que ce sont des lobbies qui ont marché, c'est le même cabinet qui a fait le PDA de Dakar eaux usées qui a fait le PDD de Pikine eaux pluviales.

R : D'accord. Et c'est à dire les lobbies, comment ça s'est passé ?

S : Non, peut-être euh... un partenaire technique et financier qui vient... l'ADM est financée par ce partenaire, il faut qu'il leur donne plus de travail et des bons marchés en éclatant le PDA.

M. Some, cinquantaine d'années, directeur des études à l'ONAS, entretien enregistré mené le 25/05/2016 dans son bureau de l'ONAS, à Hann Maristes

En fait de pompage, c'est la différence entre système de drainage et système d'assainissement que met ici en lumière le chef de la direction des études de l'ONAS. Alors que le système de drainage ne s'occupe que des eaux pluviales, le système d'assainissement s'occupe des eaux usées, et demande un autre type d'entretien mais aussi de dimensionnement. Les canaux ne peuvent faire la même taille s'ils doivent collecter l'ensemble des eaux, usées et de pluie, comme c'est le cas dans la ville de Dakar équipée d'un « système mixte » et soumise depuis des décennies à un Plan Directeur d'Assainissement incluant ces deux aspects, ou simplement des eaux de pluie. A la question de l'entretien et du dimensionnement des canaux, s'ajoute en outre une question de mode d'évacuation des eaux. Pour M. Some, la solution du canal gravitaire ne peut être appliquée à toutes les situations car elle dépend de la pente : dans les quartiers situés en contrebas, seul le pompage des eaux s'avère nécessaire. De fait, la solution de l'assainissement défendue par M. Some et incluant le pompage des zones inondées lorsque la situation le justifie, a été disqualifiée dans le processus de construction de l'inondation comme problème public. L'incapacité de cette dernière institution à prendre en charge le problème à l'échelle de l'agglomération, due à un manque de financements et, on l'a vu, à la difficulté de ses ingénieurs à penser et à proposer des solutions en dehors du réseau d'assainissement dakarois, les écarte de la première phase du processus de production des infrastructures de drainage. Mais cet écartement n'est pas qu'une question de vues divergentes sur le problème des inondations.

Alors que M. Some clame la capacité de son institution à assurer la réalisation et l'entretien de réseaux mixtes d'évacuation des eaux usées et des eaux pluviales, selon des dispositifs adaptés aux situations d'inondation, l'arrivée « d'un partenaire technique et financier », ici la Banque mondiale, a un impact décisif sur les politiques de lutte contre les inondations à Pikine et Guédiawaye. Comme entrevu dans le chapitre 3, ce dernier participe ainsi à la production et la légitimation d'un diagnostic et donc d'une solution spécifique au problème des inondations. L'ONAS, tributaire de budgets insuffisants pour assurer l'extension de son réseau, d'un fonctionnement trop dépendant de l'Etat²⁸⁰, et héritière d'une

²⁸⁰ Nous avons vu ainsi dans le chapitre 1 que, suite aux réformes de la Société Nationale d'Exploitation des Eaux du Sénégal exigées par les institutions financières internationales dans le cadre de l'ajustement structurel, l'ONAS a vu stagner ses recettes, dépendantes pour une large part d'une négociation toujours renouvelée avec

vision de l'assainissement qui ne cadre plus avec les prérequis du narratif des inondations, voit son pré carré « éclater » entre différentes institutions, dont l'ADM, créée dix ans plus tôt dans le but explicite de faire collaborer les municipalités avec les bailleurs internationaux. Le ressentiment qui transparait dans le début de l'extrait face à ce que M. Some considère alors comme une violation des prérogatives de l'ONAS s'explique sans doute par le fait que, pour lui, le débat sur ce diagnostic n'a pas été fait dans les règles de « l'honnêteté intellectuelle », caricaturant l'ONAS comme défenseuse d'une position datée et inefficace, celle des pompages « contre » le drainage gravitaire, caricature dont je me fais le relais en l'interrogeant sur la question. Mais la relative impuissance dont il me fait part à travers le récit des « choses qui lui échappent » et des formes de « lobbying » dont il est le témoin extérieur, indique aussi une critique plus large du fonctionnement de l'action publique. La dépossession et la placardisation des institutions et de leurs solutions dès lors qu'un partenaire technique et financier amène suffisamment d'argent pour imposer les siennes, pointe en effet vers les formes d'emprise exercées par ces derniers sur les politiques urbaines, et plus généralement sur le fonctionnement des institutions publiques au Sénégal.

1.2. Les contours d'une relation d'emprise dans la production des infrastructures

Cette critique, M. Somme n'est pas le seul à l'exprimer, et elle semble en fait monnaie courante dans les couloirs des administrations publiques sénégalaises en partie financées par les institutions internationales (Ségolini, 2018). « L'emprise » de ces institutions, que je définis après Chateauraynaud (2015) comme un différentiel au profit de certains acteurs « de prises sur les situations – dont ils parviennent à définir les cadres –, sur les réseaux – qu'ils peuvent plus facilement actionner –, ou sur les justifications – s'exerçant soit à les esquiver, soit à en ordonner la « grammaire » », ne se laisse pourtant que difficilement saisir. A propos de la Banque Mondiale et de la gestion des inondations à Dakar, le récit de son action sur les diagnostics et les narratifs de l'inondation me semble avoir permis d'apporter un premier éclaircissement sur la manière dont cette institution participe à définir les cadres de l'action publique. Les statistiques pertinentes manquent cependant pour expliquer le contrôle qu'elle exerce sur les réseaux de l'action publique et sur sa grammaire, d'une part parce que la temporalité des projets ne correspond pas nécessairement à celles de l'action de l'Etat et d'autre part parce que les chiffres exacts sur la part totale des contributions des différents bailleurs au budget de l'Etat sont souvent introuvables. Par exemple, alors que le budget de l'Etat est calculé et voté par année, les investissements sont estimés par rapport à des projets, qui se déroulent souvent sur plusieurs années. On peut tenter néanmoins d'en donner un ordre d'idées.

La Banque mondiale contribuait au Sénégal en 2019 à vingt-deux projets nationaux pour un montant total de 1,8 milliard de dollars²⁸¹. Le budget total de l'Etat voté la même année par le parlement s'élevait à environ 7 milliards de dollars²⁸² pour des recettes en hausse en février 2019 estimées à 638

l'administration portant notamment sur le montant de la taxe relative à l'assainissement acquittée par les ménages. Pour s'étendre, l'ONAS se voyait alors contrainte de développer ses ressources propres auprès d'autres organismes comme des bailleurs internationaux, où en développant des formes de valorisation de son exploitation.

²⁸¹ <https://www.banquemonddiale.org/fr/country/senegal/overview#2>

²⁸² <https://www.jeuneafrique.com/684522/economie/budget-2019-le-senegal-adopte-un-budget-de-4-000-milliards-de-f-cfa/>

millions de dollars par la Direction de la Prévision et des Etudes Economiques²⁸³. Si les projets nationaux s'étalent dans le temps, reste qu'à l'instant T, le total des investissements réalisés, en prêts et en subventions, par la Banque Mondiale sur des projets en cours en 2019 correspondait à environ 26% du budget total de l'Etat pour une année. Mais la Banque Mondiale ne se contente pas d'investir dans des projets dont elle participe à définir les contours et l'orientation et qu'elle supervise. Elle participe directement au budget de l'Etat en échange de réformes de plus ou moins grande importance. Le montant de cette participation directe est très difficile à connaître avec précision, mais un document produit par la Banque Mondiale en 2012 estimait que le montant de la participation de l'aide internationale au budget de l'Etat était compris entre 12 et 14% de ce budget en 2006, ce qui, selon les producteurs de ce rapport, était peu et devait être amené à augmenter²⁸⁴. Selon le chef de projet de la Banque Mondiale sur le programme mise hors d'eau de Pikine Irrégulier Sud, cette contribution au budget est négociée directement avec le Ministère des Finances et son montant dépend en grande partie de l'ampleur des réformes demandées en échange et de leur caractère « potentiellement explosif » socialement²⁸⁵. Ainsi donc, la Banque Mondiale dispose d'une capacité d'action et d'orientation de l'action publique « en générale », et des projets d'infrastructure en particulier, au Sénégal comme dans de nombreux pays du Sud (Randeria, Grunder, 2012). Cette capacité est permise d'une part par l'importance des financements requis par les infrastructures, et que seules des institutions internationales de l'envergure de la Banque Mondiale sont à même de mobiliser et de susciter. D'autre part la Banque réalise des investissements de forme basés sur l'établissement de standards qui ne s'applique pas seulement aux Etats, mais aussi à l'ensemble des acteurs intervenant dans l'action publique comme les entreprises, les organismes gouvernementaux et les organismes de coopération internationale comme l'Agence Française de Développement, la Banque européenne d'investissement ou la Banque africaine de développement, notamment depuis la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra en 2005²⁸⁶ (Thévenot, 2015 ; Hibou, 2012). Enfin, le poids de l'institution dans le financement de l'action publique lui offre une position incontournable dans tout projet d'investissement conséquent. S'il est possible de se passer des services de la Banque Mondiale, il apparaît difficile de ne pas l'inclure dans les négociations, et dès lors qu'elle participe au financement, de ne pas tenir compte de ses recommandations ni de ses procédures. Négociées, dans les cabinets ministériels ou au sein d'espaces diplomatiques plus ou

²⁸³ <https://afrique.latribune.fr/economie/budget-fiscalite/2019-04-14/senegal-hausse-des-recettes-mobilisees-814203.html>

²⁸⁴ Banque Mondiale, 2012. « Sénégal Développer les outils des institutions de l'Etat pour une gestion plus efficiente de la dépense publique au Sénégal », rapport n° AAA82-SN, consulté le 21/07/2020, <http://documents1.worldbank.org/curated/fr/258991468113966189/pdf/AAA820P107289000na000Juin020120pdf.pdf>, p. 38.

²⁸⁵ Entretien réalisé avec le chef de projet PIS de la Banque Mondiale, 07/10/2016.

²⁸⁶ Accord international développé par les pays de l'OCDE et destiné à orienter les pratiques de l'aide internationale autour de cinq principes. « La norme pour les receveurs d'aide est désormais d'élaborer leurs propres stratégies nationales de développement avec leurs parlements et électeurs (appropriation); pour les donateurs elle est de soutenir ces stratégies (alignement) et de travailler à accorder leurs efforts dans les pays (harmonisation); pour les politiques de développement elle est d'être orientées vers l'atteinte de buts précis et l'amélioration du suivi de ces objectifs (résultats); et pour les donateurs comme les receveurs d'être conjointement responsables de la réalisation de ces objectifs (redevabilité mutuelle). » Site de l'OCDE, <http://www.oecd.org/fr/developpement/efficacite/declarationdeparisurlefficacitedelaide.htm>, consulté le 21/07/2020.

moins sectoriels, ces dernières délimitent un espace au sein duquel il est possible d'agir, borné par des formes d'action « recommandées » et des principes intouchables²⁸⁷.

Si le sujet reste encore à investiguer, les deux discours mis ici en parallèle pointent néanmoins les contours de relations d'emprise entre des institutions comme la Banque Mondiale et l'Etat sénégalais, à différents niveaux de la production des infrastructures. Ces relations se développent sur les quatre aspects de l'emprise qu'identifie Francis Chateauraynaud dans l'article qu'il consacre à cette notion (2015) : « l'activation d'un principe de justification » (ici, l'efficacité) ; « le contrôle de l'espace de calcul et des outils d'évaluation » des projets par la Banque ; « la faculté d'octroyer de la reconnaissance » (tant financière que professionnelle, voir Melly, 2017) ; « le système de don et de contre-don » mis en exergue ici par l'importance de la participation de cette dernière dans le budget de l'Etat en échange de réformes. Productrice de formes de ressentiment chez les acteurs sous emprise, comme chez M. Some, cette relation tient dans la mesure où elle produit des formes d'asymétries de prises relativement invisibles, ou en tout cas difficiles à dénoncer dans l'espace public²⁸⁸, qui habilitent pourtant autant qu'elles contraignent, selon les formats désormais bien connus du gouvernement néolibéral (Hibou, 2012). L'emprise de la Banque Mondiale et des investisseurs internationaux en règle générale sur la production des infrastructures publiques s'ancre ainsi dans une histoire récente de la transformation de l'Etat sénégalais en Etat investisseur, organisant le contournement de sa propre administration pour permettre à ces investissements de se concrétiser en ouvrages (Pitcher, 2017 ; Melly, 2017). Cette relation nous intéresse dans la mesure où ses effets se combinent à d'autres types de relations tout au long de la chaîne de production permettant aux infrastructures de drainage d'advenir.

2. Experts et chefs de projet : du modèle au territoire

Au cours de mes investigations auprès de l'équipe des maitres d'œuvre du projet de mise hors d'eau de Pikine Irrégulier Sud (PIS), l'une des préoccupations constantes des acteurs était de maintenir « l'efficience » du système malgré les contraintes physiques, de temps et de budget. Pour ce faire, l'infrastructure requiert l'existence d'une fonction de représentation du système dans son ensemble, à partir de laquelle il est possible de négocier sa mise en œuvre. Cette fonction se répartit entre divers artefacts – le plan, le modèle numérique de terrain – et acteurs – assurant tour à tour des rôles « d'expert », de chef de projet – dont l'importance dans la réalisation de l'infrastructure est primordiale puisqu'ils ont la charge de faire advenir « sur le terrain », tout un réseau de canaux et de bassins n'existant pour l'instant qu'à l'état virtuel sur des plans et dans des documents de projet. Ousmane est l'un de ces experts sur lesquels je vais me pencher ici. Hydraulicien de formation et

²⁸⁷ Nous verrons dans la suite de ce chapitre comment la directive OP 4.12 sur les « déplacements involontaires » des habitants impactés par les projets, conçu comme un principe fondamental dont le respect constitue un préalable à tout investissement de la Banque Mondiale, agit sur les acteurs en charge de ces déplacements dans le cadre du PROGEF.

²⁸⁸ Dans des Etats dont les capacités d'action se sont façonnées au cœur d'une histoire économique et politique internationale partagée avec les institutions de Breton Woods (Ralph, 2015), la cible est plus volontiers la corruption individuelle que l'action de ces institutions en elles-mêmes.

diplômé de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Equipeement Rural de Ouagadougou²⁸⁹ en 2000, Ousmane intègre l'ONAS à sa sortie de l'école où il effectue ses huit premières années de carrière avant d'intégrer l'équipe du maître d'œuvre sur le projet d'autoroute, puis celle du projet de mise hors d'eau de PIS. Intéressé par mon travail et ayant lui-même envisagé de faire une thèse, il me permet de l'accompagner dans ses différentes visites des sites de construction des canaux de drainage et de bassins de rétention dans la banlieue Sud de Dakar. Ces dernières sont l'occasion de se coordonner avec les entreprises sous-traitantes, de supervision ou de réalisation des chantiers, ainsi que de négocier, parfois de manière assez musclée, les calendriers, l'emplacement des ouvrages, l'ajout ou le retrait de certains éléments du réseau :

Extrait 5.3. Mettre le plan du réseau en œuvre sur le terrain

Nous embarquons dans le 4x4 noir de l'Unité de Suivi et d'Exécution du Projet avec Ousmane pour rejoindre le reste de l'équipe sur l'un des chantiers en devenir, à Dimaguene Sicap Mbao, commune constituant la « 1^{ère} ou 2^{ème} plus grande superficie de Pikine » selon lui. Il m'explique que cette commune est située en « zone critique » par rapport aux inondations car en aval de l'autoroute. Sur le chemin il m'explique la place dans le projet des zones que nous traversons. Nous prenons l'autoroute jusqu'à la sortie 7, l'un des trois points d'accès reliant la banlieue à cet axe structurant, pour rejoindre la route nationale qui longe Thiaroye-sur-Mer. Il m'explique qu'ici, « à part le village de Thiaroye-sur-Mer, il n'y a presque que des zones industrielles, qui doivent d'ailleurs couper certaines voix d'eau naturelles ». Je demande si cette partie n'est donc pas concernée par le projet : « Si, ils sont concernés par les exutoires. Mais eux ils sont très près de la mer, elle est peut-être à 500 mètres là, donc ils n'ont pas trop de problèmes d'inondations, l'eau coule depuis la nationale vers la mer ». Il me dit que « tout le monde se retrouve sur cette nationale », et qu'elle pose donc pas mal de problèmes. « Ils auraient dû anticiper il y a trente ans, il y avait moins de monde et les voix d'eau étaient claires... Mais c'est le problème des routiers, ils ne font que des routes... ». Le projet organise donc une séparation fonctionnelle des territoires : les communes proches de la mer doivent accueillir les exutoires, tandis que celles situées à l'intérieur des terres et en amont des routes coupant les « voies d'eau naturelles » doivent être drainées pour éviter que les eaux de pluie ne s'y installent. Alors que nous atteignons une zone paraissant moins urbanisée, proche de la forêt de Mbao, nous bifurquons et pénétrons dans un vaste terrain relativement vierge appartenant à la gendarmerie de Mbao, jusqu'à un espace contigu à l'autoroute, occupé par quelques bâtiments de la gendarmerie et une rangée de poteaux reliés par un fil électrique. Un bassin est prévu sur ce terrain car « il y a une dépression naturelle, nous on capitalise sur ces dépressions ».

Une vingtaine de personnes nous attendent, certains en gilet jaune, d'autres en chemise ou polo (presque que des hommes, deux femmes en gilet qui ne diront rien en public durant la visite). Ils sont pour la plupart de l'agence d'exécution des travaux (SINCO) et de l'agence de supervision de ces derniers (SETICO), mais il y a aussi Sow et Assan, de l'APIX, le maître d'ouvrage, ainsi que Thiam, environnementaliste de l'équipe d'Ousmane. Ce dernier me présente comme « quelqu'un de l'AFD [Agence Française de Développement] ».

Une bonne partie des échanges portent sur le fait de se repérer dans l'espace et par rapport aux plans : il est question du bassin qu'on doit « déplacer » (il s'agit d'un déplacement par rapport aux plans car, en l'état, il n'y a pas de bassin). « Là on est dans le bassin donc ? », « Le pylône là (Ousmane montre un point sur la carte au chef de mission) il sera où ? (ce dernier aligne son corps par rapport à la carte, semble chercher quelque chose dans les alentours pendant quelques secondes et annonce) « Il est là » (en désignant du doigt ce qui n'est pour l'instant qu'une étendue d'herbe) » A la fin des tractations, le chef de mission confirme : « Nous on demande l'implantation demain à 9h » ce à quoi Alain, de l'agence de supervision répond « si vous validez c'est bon on y va ». Il s'agit d'une étape où les plans se confrontent au réel et pendant laquelle ils semblent

²⁸⁹ Devenu l'Institut International de l'Eau et de l'Environnement en 2006, grâce au soutien notamment de nombreuses institutions internationales. Ousmane est le secrétaire de l'Amicale de cet institut.

constamment modifiés, on propose de nouvelles solutions, on explique les difficultés qui peuvent entraîner des annulations, etc. Un représentant de l'agence d'exécution notamment est là pour expliquer comment ça se passe « sur le chantier », mais aussi pour se concerter avec les autres acteurs même s'il participe moins à ce que je peux identifier comme étant des discussions « stratégiques ». [...]

On reprend ensuite les 4x4 pour aller au prochain ouvrage. Cette fois, nous traversons une petite rue commerçante pour atteindre une zone d'habitation dense, avec des rues en sable, des maisons basses etc. Nous empruntons sur quelques mètres une route neuve, goudronnée, située sur une sortie de l'autoroute, et construite dans le cadre du projet de restructuration de la zone comme l'annonce en large panneau « projet de restructuration PIS » avec le sigle des bailleurs, avant de s'enfoncer à nouveau dans les quartiers pour atteindre un grand bassin non aménagé sur lequel travaillent plusieurs machines de chantier. La question est de savoir comment connecter le bassin au franchissement permettant le passage de l'eau sous l'autoroute et jusqu'où s'enfoncer sur l'emprise de l'autoroute (« on va jusqu'au fossé » « non on va jusqu'à la clôture »). Ousmane explique que « nous on protège l'autoroute et eux ils l'entretiennent ». Une des questions est de se mettre d'accord sur la répartition des tâches : « on fait un décanteur et nous on met une grille pour protéger notre ouvrage, à eux de l'entretenir », puis dans la voiture, « c'est à l'autoroute de faire l'entretien en amont de la grille, chacun son truc ! ».

[Le reste de la matinée est occupée par la visite de plusieurs sites similaires, plus ou moins avancés dans leur construction, durant laquelle des questions relatives à la coordination avec les autres acteurs du territoire continuent de se poser, de même que d'autres relatives à l'installation ou la réutilisation de tel ou tel élément du réseau, une buse par exemple, pour faciliter l'écoulement des eaux dans les canaux de drainage. Les questions de calendrier, importantes alors que l'hivernage arrive à grands pas et que la visite biannuelle d'une équipe de la Banque Mondiale est prévue pour la semaine suivante, sont discutées dans une réunion de chantier après la visite]

Extrait du journal de terrain, Dimaguène Sicap Mbao, 24/05/16

De la même manière que pour les opérations de gestion locale des inondations appréhendées dans le chapitre précédent, l'un des aspects primordiaux de ce qui se joue dans cette scène concerne la mise en accord sur ce qu'on voit, et comment on le voit. Les plans sont ici utilisés comme des appuis conventionnels (Dodier, 1993) servant à se positionner dans l'espace, et à y imaginer à l'aide d'indices dans l'environnement (Grosjean, 2013), les ouvrages virtuels qui seront ensuite produits par les membres de l'agence d'exécution à l'aide de leurs propres cartes et de leurs machines de chantiers, leurs panneaux de prévention et leurs calendriers. Si le plan tient une place importante dans ce processus, de nombreux aspects peuvent évoluer dans la confrontation de ce dernier avec le terrain (on voit que l'un des bassins est ainsi « déplacé ») ou avec les impératifs propres aux autres acteurs impliqués (d'où la nécessité d'avoir dans l'équipe des personnes capables de raconter « le chantier », d'autre d'avoir un avis « sur le plan hydraulique » etc.). C'est la fonction de l'expert, ici Ousmane, de faire correspondre ce qui est discuté sur le terrain avec l'ensemble de l'infrastructure et des flux qu'elle doit permettre, selon une répartition des rôles en partie préétablie et contenue dans les temporalités du projet, et en partie performée au cours de ces négociations. Cette performance s'appuie sur la démonstration de l'habileté à user des références à l'ensemble du « système », par le biais du plan notamment, en situation, pour dire ce qui est et ce qui doit être²⁹⁰. Mais le rôle de l'expert s'appuie aussi sur une architecture du projet qui impose des rôles et des procédures faisant découler

²⁹⁰ Les sociologues de l'architecture ont bien montré comment le dialogue entre les bâtiments et leur signifiant sur le papier permettait de maintenir une prééminence du plan et de la capacité de « commutation » et de « transmutation » qu'il confère aux architectes sur la réalité (voir notamment Raymond, 1977).

l'inscription pratique du réseau sur le territoire de son efficacité théorique sur l'écoulement des flux. Reprenant l'ensemble des présupposés contenus dans le narratif des inondations du PROGEP, Younes, l'hydraulicien du bureau d'étude tunisien ayant coordonné les études du projet de mise hors d'eau dont il est ici question, m'explique ainsi :

Extrait 5.4. « On peut modifier [le tracé] mais tout en gardant l'esprit d'aménagement »

Romain : Et donc vous comment ça vous vient l'idée de réfléchir aux bassins versants ?

Younes : Non non, ça... un hydraulicien avant tout il doit réfléchir à ça.

R : Ok.

Y : Il doit pas se limiter juste à.... « voilà moi je m'occupe uniquement de cette zone ». Non, il faut réfléchir « bassin versant ». Et après si tu as un budget bien limité, bon tu peux commencer à faire quelque chose, mais sachant que ce quelque chose doit tenir compte, par exemple, de l'apport de la totalité des bassins versants et non pas juste d'un bout de... Et lorsqu'on commence à réaliser quelque chose, il faut réaliser de l'amont jusqu'à l'aval. Il ne faut pas que tu réalises l'amont et tu laisses l'aval par exemple, parce que tu ne vois pas l'impact de l'aval sur ton ouvrage. Parce que les eaux pluviales de PIS [Pikine Irrégulier Sud] se déversent dans l'océan. Donc il faut tenir compte des contraintes de la marée, dans les cadrages et les trucs comme ça. Donc tout ça tu dois en tenir compte. Or au début ils n'ont pas tenu compte de ce... au niveau des études de faisabilité... parce qu'ils ne sont pas entrés dans les détails, c'est normal.

R : D'accord.

Y : Sinon, chaque fois tu peux avoir une contrainte, tu peux avoir un truc. Par exemple tu fais des sondages géotechniques ici, tu vois une nature de sol ici, mais dans 100 mètres... Parce que nous on ne peut pas faire des sondages tous les 100 mètres ou tous les 200 mètres, donc après 200 mètres peut-être tu trouves une autre contrainte. Tu peux trouver un terrain rocheux tout ça. Donc le projet vit, on peut le modifier au fur et à mesure. Mais tout en gardant l'esprit d'aménagement. C'est à dire l'esprit de... de cheminement, l'esprit de... des dimensions, enfin ça il faut pas le... c'est à dire le modifier, si tu le modifies il faut toujours voir l'impact de la modification sur ton étude.

Younes, soixantaine d'années, directeur du département hydraulique urbaine d'un bureau d'étude tunisien, entretien enregistré le 21/07/2016, dans le bureau de son cabinet de Sacré Cœur, et alors qu'il est à Dakar pour une semaine entre deux voyages d'affaires.

En fonction des tracés ainsi établis, il est possible de négocier le budget, de voir si les eaux peuvent être déviées « en amont » des quartiers sachant que, « si on n'a pas l'emprise ou l'exutoire », les canaux devront passer au sein des quartiers. Nous avons vu par ailleurs en quoi cette méthode était naturalisée au sein du PROGEP, à travers la définition notamment du lit naturel des eaux, rhétorique reprise par Ousmane lors de la visite. La nature, définie ici principalement en termes de crêtes et de dépressions topographiques, justifie le passage des eaux mais intervient aussi dans la priorisation des zones à traiter. L'appréhension du problème par les pentes, les réseaux et l'écoulement est liée à une formation, « hydraulicien », mais aussi à un mode d'organisation des programmes. Ces derniers commencent systématiquement par des études de faisabilité qui, si elles s'avèrent concluantes, mènent à l'embauche d'un bureau d'étude en vue de dessiner les contours du projet. Les nouvelles études réalisées alors, permettent de déterminer ses orientations en procédant par réduction depuis les « grandes lignes » aux « détails » permettant de fixer les actions prioritaires et les qualités requises pour mettre en œuvre les projets. Cet ensemble d'activités est souvent résumé par mes interlocuteurs

par la trilogie Avant-Projet Sommaire, Avant-Projet Détaillé, Dossier d'Appel d'Offre (APS, APD, DAO), qui constituent le cœur du travail des bureaux d'étude, lesquels interviennent généralement après qu'une étude de faisabilité ait été réalisée par le maître d'ouvrage. De nombreux acteurs participent à ces différentes étapes mais la direction prise aux prémices du projet, résultat d'un « regard professionnel » (Goodwin, 1994, Chateauraynaud, Torny, 1995) porté sur la situation, se « déverse » comme les eaux de l'amont sur l'impact du projet, les négociations ultérieures servant à la réorienter plus qu'à en modifier radicalement le « cheminement ». Cette séparation entre l'idée originale et la vie du projet se résume dans la différenciation opérée par ces concepteurs entre ce qu'il « faut faire » d'une part et les « contraintes » matérielles ou humaines, les « négociations » et les « ajustements » d'autre part, qui font que « le projet vit », laquelle différenciation se retrouve dans le passage d'un rôle à un autre durant le déroulement du projet.

Extrait 5.5. « Je raisonne en technicien avant de raisonner en chef de projet »

Romain : Ca se passe comment ces arbitrages ?

Ousmane : Bon les arbitrages nous... Moi par exemple à mon niveau, quand je fais un arbitrage je réfléchis en hydraulicien d'abord. L'aspect financier est derrière. Je mets l'impact d'abord. Et la fonctionnalité du système d'abord. Je raisonne en technicien avant de raisonner en chef de projet. Mais si tu raisones en chef de projet... Qu'est-ce qu'on fait ? Ce qu'on fait on le fait pour des gens, on le fait pour des populations. Si ce qu'on fait n'a pas d'impact sur les populations, ce qu'on fait n'a pas lieu d'être. Donc le critère fondamental pour moi c'est de mettre la population au centre de ma décision.

R : Et par exemple... vous avez un exemple d'un moment où vous avez eu à prendre un arbitrage euh...

O : Oui il y a des trucs, peut-être que c'est pour des critères euh... Tu sais, je prends un exemple, là on a le marché de Waranka... (il cherche sur le plan qu'il m'a commenté tout à l'heure), voilà Waranka ici ! Ce que j'ai mis en rose ! Ici par exemple on devait faire un bassin de quatre hectares. Mais c'est un marché. Vous avez un marché, une activité économique, et nous sommes dans les zones de populations pauvres, entre guillemets, démunies. Donc la question fondamentale : est-ce qu'il fallait faire ce bassin systématiquement ? Déguerpier ? La loi le permet. Ou est-ce qu'il faut trouver des alternatives ? Moi j'ai dit systématiquement, "on exclut le fait de pouvoir déguerpier des gens dans un marché pour faire un bassin, sauf cas extrême". Et comme c'est dans PIS 2 moi j'ai dit "on le diffère, et comme c'est dans PIS 2 on trouvera une alternative". C'est pourquoi même j'ai fait ça, (tout en me montrant le plan) j'ai mis un point d'interrogation, c'est ça le bassin. Et j'ai déjà même des pistes de déplacement le long de l'autoroute à péage qui est une zone moins habitée. Même je préfère déguerpier des maisons, que d'aller quand même freiner des activités... et puis un bassin de rétention dans un marché c'est une aberration. [...] Moi j'aurais été concepteur, peut-être que j'aurais fait comme eux. Parce que c'est pas la préoccupation. Maintenant, dans les études, peut-être qu'il faut intégrer au mieux ces questions. De pousser au-delà des questions techniques. Mais lui [le concepteur] il voit juste que c'est une dépression, c'est bon pour mon bassin, bon je le mets là. Donc euh... Donc au moment de se confronter à la réalité... Parce que moi je suis chef de projet, donc mon rôle c'est de gérer d'une part un marché, et d'autre part je suis l'expert... Donc je veille à ce que ce qu'on fait soit cohérent. L'étude n'est pas... elle est très bonne hein. Mais ça ne veut pas dire que l'étude a pris en charge toutes les questions. Parce que lors de l'exécution, des questions nouvelles peuvent apparaître.

Ousmane, 35 ans, ingénieur hydraulicien à l'USEP, entretien enregistré le 18/05/2016 dans son bureau sur la route des niayes, Pikine

Cet extrait d'entretien est assez parlant sur le genre d'allers et retours qu'impose la gestion des inondations par les infrastructures sur un territoire habité. Ousmane différencie clairement les rôles, celui d'hydraulicien ou d'expert, et celui de chef de projet. Dans son discours, le premier se soucie avant tout de « la fonctionnalité du système » au regard de son objectif, le déplacement des eaux d'un point A à un point B, quand le second se « confronte à la réalité ». La collaboration entre ces deux fonctions ne va pas sans heurts, le travail de l'un aboutissant parfois à des « aberrations » que l'autre doit régler. En l'occurrence, Ousmane assume ces deux rôles tour à tour. Pour expliquer le passage de l'un à l'autre, il propose d'abord une explication en termes de temporalités, qui cadre assez bien avec l'explication donnée par Younes : les temporalités du projet qui font passer de l'étude des bassins versants aux tracés des canaux de drainage ne prennent en compte que les « questions techniques », le reste étant du ressort du chef de projet. Dans cette présentation des choses, l'impulsion donnée au départ doit ensuite simplement être adaptée au terrain, tant que la « cohérence » initiale est respectée. L'hésitation qu'il marque à la fin de l'extrait est cependant parlante, en cela qu'elle indique le passage de rôles clairement dissociés entre les différentes phases du projet, à leur cohabitation au sein de la phase d'exécution (« moi je suis chef de projet [...] et d'autre part je suis l'expert »). Cette cohabitation n'est pas toujours problématique dès lors que les enjeux propres à la situation (ici d'entretien) sont clairs, comme au début de l'extrait lorsqu'Ousmane affirme que, face aux considérations financières, il adopte un rôle d'hydraulicien se souciant avant tout de l'impact du projet sur les populations (impact alors clairement associé à la fonctionnalité des infrastructures de drainage). Mais dès lors que cet impact n'est plus si évident, apparaît donc la nécessité de concilier ces rôles au sein et entre ces phases (« on diffère et comme ça dans PIS2, on trouvera une alternative »). Cette conciliation est rendue possible par les références à différents ordres de réalité contenus dans les outils qu'utilisent Ousmane comme le plan dans son bureau ou sur le terrain. De la même manière que les modèles numériques de terrain permettent de mettre en avant certaines des propriétés sélectionnées d'un territoire pour en révéler les aspects « naturels », que les logiciels de modélisation des flux indiquent les débits d'eau supportables par tel ou tel ouvrage, le plan soutient une orientation activement naturalisée du projet à laquelle son utilisation permet de se référer. Il s'agit pour Ousmane de déterminer des contraintes à la réalisation d'un système de drainage optimal, parmi lesquelles la déstabilisation potentielle de l'économie locale dans des « zones de populations pauvres ». Si l'objectif final de l'expert comme du chef de projet concerne « l'impact sur les populations », leurs manières de l'atteindre diffèrent. Le premier cherche à l'atteindre par l'efficacité du système et y fait donc activement référence dans les négociations avec « le terrain » (voir extrait 5.3), quand le deuxième cherche à en limiter « l'impact social » sur les « communautés », ce qui va de la déviation en amont de la réalisation du réseau à la négociation *in situ* de compensations pour les désagréments causés par le projet (voir partie 2). A la fois appuis conventionnels à la coordination entre acteurs, entre les différentes phases du projet et sur le terrain (Dodier, 1993), et porteurs de manières de lire et de faire l'infrastructure et l'environnement (Lascoumes, Le Galès, 2003), les outils ne sont pas prescripteurs en eux-mêmes mais nécessitent ainsi d'être mobilisés pour ce faire.

3. Négocier ou forcer le passage ?

A partir d'une forme initiale assumant un rôle de drainage, et non d'assainissement, l'infrastructure connecte les territoires entre eux. L'expert a la charge d'assurer la fonctionnalité de cette dernière

« malgré » les territoires, bien plus qu'avec ces derniers (« on exclut le fait de pouvoir déguerpir des gens dans un marché pour faire un bassin, *sauf cas extrême* »). C'est tout l'enjeu de la négociation avec le chef de projet que de permettre le cheminement de l'infrastructure. Les rôles performés dans le cours de sa production ne concernent cependant pas que les acteurs qui en ont formellement la charge, mais aussi les territoires, les « personnes affectés par le projet »²⁹¹, les matières concernées etc. La commune de Thiaroye-sur-Mer, peu affectée par les inondations que connaissent les autres communes en son amont car proche de la mer et bénéficiant à ce titre d'un écoulement facile des eaux, se trouve incluse dans le projet du fait de la nécessité de construire des exutoires pour les canaux de drainage. Ce rôle, assigné par le réseau à la commune n'est cependant pas si évident à mettre en œuvre, et le souvenir d'un projet de l'ONAS ayant échoué du fait de l'opposition « des populations » de la commune pousse les porteurs du projet de mise hors d'eau de PIS à négocier les contreparties du passage du réseau au sein de cette commune.

Extrait 5.6. « On est là pour passer en revue les points d'eau et ensuite voir ce qu'on peut faire »

Je rejoins Sow, de l'APIX, à la station de pompage de Thiaroye où ce dernier m'a donné rendez-vous. Avant de rejoindre les représentants de la commune de Thiaroye avec lesquels nous devons « passer en revue les problèmes qu'ils rencontrent », il m'explique la situation. Selon Sow donc, cette visite vise à repérer les points bas de la zone pour déterminer s'il est possible de réaliser « quelques aménagements » en vue de faire adhérer les populations et les autorités au projet. Cette adhésion est importante car la commune compte un ou deux exutoires par lesquels doivent se déverser les eaux du réseau, et il ne faudrait pas que des « incompréhensions » entravent le projet.

Nous rejoignons donc cinq autres personnes : Basile, l'adjoint au maire de Thiaroye-sur-Mer, un autre homme d'un certain âge, délégué de quartier travaillant visiblement avec la mairie, et un jeune homme qui semble bien connaître la zone et ses problèmes, et qui va constituer un interlocuteur important pour les représentants du projet, Ousmane (maitrise d'œuvre), et Sow (maitrise d'ouvrage), accompagné de son « bras droit », un jeune homme en chemise qui prend en note sur un grand carnet les informations « importantes ».

Nous commençons donc la visite par la remontée d'une des conduites (elles sont deux) qui part de la station de pompage. Nous arrivons sur une vaste étendue de sable, proche de la route nationale, qui sert de terrain de foot. Le délégué de quartier explique qu'il s'agit d'une zone souvent inondée pendant l'hivernage. Sow observe la zone et explique que des pompes suffisent à gérer cet endroit car c'est une zone d'infiltration. L'adjoint au maire demande alors s'il serait possible d'amener les eaux qui stagnent ailleurs jusqu'à cette zone d'infiltration, mais Ousmane lui répond que les eaux dont il parle ne résultent pas des pluies (mais de la nappe) et qu'il ne servirait donc à rien de les amener ici. Il ajoute que Thiaroye-sur-Mer est moins impacté par les inondations que le reste des communes de PIS.

- Basile s'énerve tout de suite : « ce que tu fais c'est un jugement de valeur, nous on est là pour parler de la situation de ma commune, les autres je m'en fiche ».

- Ousmane : « Moi je ne fais pas de jugement de valeur »

- Sow : « Non mais on ne va pas s'emballer, nous on est là pour passer en revue les points d'eau avec vous et ensuite voir ce qu'on peut faire. »

- Basile : « Oui dans ce cas je retire le terme « jugement de valeur », si on fait comme ça c'est bon. »

²⁹¹ Lesquelles bénéficient à ce titre d'un acronyme, les PAP.

- Ousmane : « Moi je voudrais dire quand même que je suis là pour parler de l'ensemble du projet aussi. Je donne un point de vue technique, objectif (il le répète plusieurs fois), détaché de toutes considérations autres que techniques. L'APIX est là pour voir ce qu'on peut décider. »

[La visite continue, de « points bas » en exutoires divers, sans que les participants ne parviennent à se mettre d'accord sur une intervention pertinente dans le cadre : soit que les lieux ne sont pas appropriés au drainage gravitaire, soit qu'ils s'agissent d'espaces « privés » et donc en dehors du domaine de pertinence du projet. Cette dernière est cependant l'occasion de constater d'autres problèmes comme la fuite d'une canalisation de la station de pompage pour laquelle Ousmane assure qu'il va « appeler l'Ageroute » pour qu'ils envoient des réparateurs]

En réponse, le groupe nous emmène dans un « espace public » tout proche, en fait une grande étendue de sable encerclé par des habitations et disposant en son centre d'un but de football, en expliquant que c'est leur problème principal (Sow à son bras droit : « ah note ça ! Ici c'est leur problème principal, c'est là où il faut agir »). Cet espace est très souvent inondé et le délégué de quartier dit qu'il faudrait le remblayer. Le groupe commence à discuter de solutions éventuelles. Le jeune homme de l'APIX propose de creuser un fossé pour cet hivernage ce à quoi Sow répond que ce serait trop cher : pour cet hivernage, le pompage devrait suffire. Il dit en revanche qu'il faut laisser des entrées ainsi que des regards sur le canal à venir et prévoir leurs coûts pour que, à termes, on puisse relier cette zone au canal sous-terrain par un drain secondaire.

[...]

Lorsque nous repartons, le délégué de quartier nous dit qu'il est content parce que, les associations et les habitants de la zone étant inquiets, il leur fallait un « interlocuteur » pour « comprendre les projets » mais aussi pour « expliquer les problèmes ». Sow dit qu'ils vont leur attacher une personne spécialisée dans l'interlocution. L'adjoint au maire renchérit sur l'importance de travailler ensemble, que l'interlocuteur doit être la mairie et les populations. Si le projet de l'ONAS la dernière fois n'avait pas marché c'est parce qu'ils n'avaient pas eu d'interlocuteur, on leur avait dit que c'était pour les eaux de pluie mais en fait c'était pour l'assainissement. Ousmane, qui a participé à ce projet lorsqu'il était à l'ONAS, me dira que les populations avaient alors empêché les entreprises de s'installer dans la zone en leur jetant des pierres.

Extrait du journal de terrain, 04/07/2016, Thiaroye-sur-Mer

Pas de présence de plan dans cet extrait, mais une distribution claire des rôles au sein de l'équipe des maitres d'ouvrage et maitres d'œuvre, ainsi qu'avec les représentants de la commune de Thiaroye-sur-Mer. Au sein des porteurs du projet, la répartition s'opère entre Ousmane et Sow. Le premier insiste sur l'efficacité « technique » des réseaux et explique donner un avis « technique » et « objectif », quand le deuxième semble plus concerné par l'avis « des populations » et se positionne clairement dans un rôle de médiation en affirmant qu'il s'agit « d'identifier les problèmes et voir ce qu'on peut faire ». Cette répartition au sein de l'équipe des porteurs de projet ne nous²⁹² empêche pas d'assumer une fonction d'expert vis-à-vis des représentants de la commune. L'investissement de ce rôle passe là encore par la référence au système, la démonstration de sa compréhension, et la présentation des relations entre les acteurs présents et d'autres dotés du même genre de compréhension et de capacité d'action sur d'autres systèmes. C'est le cas lorsqu'Ousmane et Sow affirment qu'ils vont appeler l'Ageroute pour réparer la canalisation de la station de pompage, lorsqu'ils font référence tout au long de la visite aux autres communes touchées par les inondations ou quand Sow recentre la conversation sur le « repérage des problèmes » dans un cas, et discute au contraire des solutions possibles dans un autre, plus proche des canaux prévus et donc

²⁹² Il est clair dans cet extrait que je suis positionné dans l'équipe des porteurs de projet.

potentiellement raccordable à l'infrastructure. Ce faisant, l'équipe d'expert délimite les champs du possible dans le cadre du projet, au prix cependant d'une négociation de « l'adhésion » des acteurs présents.

Cette adhésion est ici rendue nécessaire par le précédent constitué par l'opposition des « populations » à un projet défendu par l'ONAS, les entreprises venues effectuer les travaux s'étant alors fait accueillir par des jets de pierres. Ce genre d'opposition est loin d'être un fait isolé au Sénégal. En témoigne la destruction par des riverains du centre de retraitement des déchets de Sindia, localité de la région de Thies, censé accueillir une partie des déchets de la décharge de Mbeubeuss, en périphérie de Dakar, et ayant suscité en 2012 de violentes protestations de la part des habitants alentours (Zeima, 2015). Dans ce contexte, l'implication des autorités locales et des représentants des « populations » de la ville de Thiaroye-sur-Mer constitue une nécessité pour la survie du projet et pour la fonctionnalité de l'ensemble du réseau (sans exutoire, impossible de drainer les eaux de Pikine Irrégulier Sud). Cette adhésion implique l'établissement d'une relation avec ces représentants, bien exprimée par le délégué de quartier et l'adjoint au maire lorsque ces derniers insistent sur l'importance pour eux d'avoir des « interlocuteurs » dans le projet. D'un côté, les représentants de la commune exigent de voir leurs problèmes « pris en compte » par les représentants du projet, charge leur étant laissée d'établir « ce qu'ils peuvent faire » en fonction de la vision d'ensemble que leur confère leur rôle d'expert. Les tensions qui émaillent l'établissement de cette relation sont caractéristiques d'une négociation autour des contreparties susceptibles d'être conférées par le projet en échange du passage de l'infrastructure sur le territoire de la commune de Thiaroye-sur-Mer, bien plus que d'une discussion autour de l'inclusion de ses habitants dans le projet. Si la violence potentielle des habitants constitue l'un de pôles structurant de la négociation, elle ne permet pas ici d'agir sur ses cadres, les représentants du projet semblant seuls à même de délimiter l'espace de ce qu'il est possible ou non d'offrir. Dans ce contexte et du point de vue des experts de l'infrastructure, les habitants de Thiaroye-sur-Mer sont peu concernés par les inondations et donc formellement exclus du réseau de drainage. Leur rôle dans les négociations se limite à autoriser le passage de ce dernier en échange de « quelque chose » qu'il s'agit dès lors de définir, toujours par rapport au réseau. Loin d'être anecdotique, cette exclusion avec compensations caractérise en fait le « style de structuration » de l'infrastructure de drainage qui, pour permettre la circulation des eaux, sépare le système des « populations », ces dernières étant considérées comme des éléments à organiser ou avec lesquelles composer plus que comme des participantes à intégrer.

4. Matières en mouvement : de l'infrastructure à « l'organisation communautaire »

Pour Ousmane et Younes, les deux hydrauliciens du projet de mise hors d'eau de Pikine Irrégulier Sud (PIS), comme pour Cheikh, le directeur et expert du PROGEP, le système du « réseau de drainage » apparaît le plus adapté à l'évacuation de l'eau dans des zones délimitées par leurs bassins versants et constituées de vides et de pleins. Mais, en tant que forme physique, le réseau pose aussi certains problèmes de « frictions » avec la matière qu'il entend transporter. Dans un ouvrage célèbre consacré, entre autres, aux rencontres entre des entreprises commerciales japonaises et des politiciens corrompus en Indonésie, entre des amoureux de la nature et des chefs de village indonésiens, Anna Tsing (2004) utilise ce terme de « friction » comme une métaphore pour expliquer comment ces rencontres façonnent les figures « globales » de la dévastation des forêts indonésiennes et les

mouvements, globaux eux aussi, cherchant à les protéger. Dans un autre ouvrage, l'anthropologue Caroline Melly (2017) utilise, elle, le concept « d'embouteillage » comme outil ethnographique pour analyser à la fois les difficultés réelles de mobilité que rencontrent de nombreux dakarois dans une ville soumise à des travaux d'infrastructures routières très importants depuis le début des années 2000²⁹³, et les difficultés de mobilité internationale et sociale dans un contexte de marché du travail moribond, de quasi-gel de la distribution des visas, et de la difficulté pour l'Etat d'assurer ses fonctions bureaucratiques dans une ville post-ajustement structurel. Les relais de la Banque Mondiale, chargés d'assurer la « fluidité » des investissements étrangers, comme les habitants de Dakar en général confrontés à l'impossibilité de se déplacer, y apparaissent tendus vers un horizon imaginé de mobilité « après » l'embouteillage. Mon propos n'est cependant pas ici d'utiliser ces termes comme des métaphores ou des concepts ethnographiques, mais bien comme des manières de décrire le mouvement concret et les conflits produits par les infrastructures et travaillés par les producteurs d'infrastructures.

L'une des conséquences des frictions entre l'eau, le réseau de canaux de drainage, et l'environnement du réseau, se donne à lire dans l'extrait 5.3, où les experts et les agences d'exécution se posent la question de savoir qui, de l'autoroute ou des responsables du projet de mise hors d'eau doivent « protéger et entretenir l'ouvrage », en l'occurrence, un collecteur d'eau passant sous l'autoroute. En effet, les flux de matières que charrie l'infrastructure, de même que les effets des frictions de ces matières sur l'infrastructure, demandent un entretien régulier des ouvrages, sous peine de les voir se détériorer rapidement et devenir ainsi non fonctionnels. C'est ce que commence à expliquer Younes lorsqu'il évoque la nécessité de réfléchir en termes de bassins versants :

Extrait 5.7. Matière désirable et indésirable dans les réseaux de drainage

Romain : Parce que, notamment la question des eaux de pluie en fait elle est souvent... parce que quand on parle des bassins versants c'est les eaux de pluie principalement ?

Younes : Oui bien sûr. Avec les transports solides, avec tout ça. Il y a beaucoup de choses qu'elles transportent. Et généralement lorsqu'elles trouvent l'amont, généralement il est pentu. Donc la vitesse est très importante. L'aval généralement il est... la pente elle est très faible. Donc de l'amont à l'aval, cette lecture des pentes, il y aura beaucoup de dépôts de solides, de transports solides. Donc raison de plus que les collecteurs soient colmatés et tout ça. Donc il vaut mieux, si les conditions le permettent, intercepter en amont. Tu fais un canal de ceinture, ce qu'on appelle nous un canal de ceinture. Ou bien tu fais des bassins d'écêtement à l'amont, ou bien des barrages d'écêtement, ou bien de... de trucs pour minimiser l'apport de l'amont. Si on arrive à minimiser l'apport de l'amont, c'est extraordinaire. Comme ça on peut maîtriser... ça reste... il reste uniquement l'évacuation des eaux pluviales à l'intérieur du quartier. Mais à condition d'intercepter ces apports à l'amont.

R : D'accord, et vous y arrivez souvent à intercepter ces apports ?

Y : Oui bien sûr, bien sûr. Si le bassin n'est pas occupé par des constructions, des trucs comme ça.

R : Mais comment vous faites s'il y a des constructions ?

²⁹³ La construction de l'autoroute est emblématique de ces projets d'investissements routiers mais ne constitue que l'un d'entre eux. Il faut y ajouter notamment la construction de la Voie de Dégagement Nord qui traverse la presqu'île du nord au Sud, les travaux de la route de la corniche, et le prolongement récent de la VDN au nord de Guédiawaye.

Y : Nous on a fait intervenir notre direction urbaine. Et ce sont eux que, avec eux on a créé des emprises d'écoulement, au niveau des quartiers. Et ces emprises, on les a soumises au maitre d'ouvrage tout en insistant sur la nécessité d'ouvrir ces emprises pour faciliter l'écoulement ou pour... Sinon, si on ne crée pas ces emprises d'écoulement, c'est comme si on n'a rien fait. Donc on est intervenus un peu pour restructurer le quartier.

Younes, soixantaine d'années, directeur du département hydraulique urbaine d'un bureau d'étude tunisien, entretien enregistré le 21/07/2016, dans le bureau de son cabinet de Sacré Cœur, et alors qu'il est à Dakar pour une semaine entre deux voyages d'affaires.

Le drainage est un système issu directement des techniques agricoles et de prévention des crues, les départements d'hydraulique urbaine où ont étudiés ces experts étant d'ailleurs situés le plus souvent au sein d'écoles historiquement dédiées à l'équipement rural²⁹⁴. Conçus pour répartir les apports d'eau mais surtout pour en faciliter l'évacuation des terres tout en régulant le débit, ces systèmes font alterner des canaux et des collecteurs, soit des jonctions et des points d'entrée dans le réseau, de différentes tailles et de différentes profondeurs. Les bassins d'écêtement qu'évoque Younes, correspondant en fait aux bassins de rétention des eaux dans le système de drainage proposé par le projet de mise hors d'eau de PIS et par le PROGEP, remplissent la fonction de régulation du débit. En contenant l'eau qui arrive rapidement de l'amont et en étendant la surface de collecte, ils baissent sa vitesse de circulation, permettant ainsi son écoulement contrôlé en aval. Mais, en raison de cette baisse de la vitesse de l'eau, et de son ouverture sur l'extérieur, les collecteurs sont aussi des points de dépôt pour toute sorte de liquides et de solides arrachés par la friction de l'eau avec les sols ou les conduits, ou ajoutés dans le réseau par le vent, la pluie ou les habitants des lieux traversés. Les déchets organiques ainsi charriés par les canaux et qui se déposent au fond des collecteurs favorisent en outre la poussée des typhas qui, à leur tour, ont un impact fort sur la circulation de l'eau. En s'accumulant dans ces collecteurs, les solides risquent ainsi d'obstruer le passage de l'eau, provoquant une saturation à la fois du réseau et des sols, et susceptible à ce titre d'aggraver le problème²⁹⁵. Ce système est donc avant tout pensé comme devant permettre une circulation théorique de l'eau de l'amont vers l'aval en fonction des pentes, mais son inscription dans un milieu urbain pose deux types de problème. Le premier réside dans le caractère habité de ce milieu, et donc la nécessité imposée par les pentes et le comportement des eaux, s'écoulant de l'amont vers l'aval, de tracer un passage, souvent à travers des quartiers densément peuplés. C'est à cette nécessité que Younes fait référence lorsqu'il évoque le besoin de « restructurer » les quartiers sur les emprises de l'infrastructure : la restructuration est ici synonyme d'évictions et de démolitions sans lesquelles la gravité ne peut pas jouer son rôle dans l'orientation des eaux. Le deuxième problème réside dans l'entretien constant que nécessite le système, d'autant plus lorsque le milieu traversé est habité par des producteurs de matières solides, lesquels sont dès lors considérés comme des gênes pour sa fonctionnalité. C'est ce point que soulève

²⁹⁴ En l'occurrence, Younes a obtenu son diplôme d'ingénieur en 1988 à ce qui s'appelle alors l'Ecole Nationale des Ingénieurs des Travaux Ruraux et des Techniques Sanitaires à Strasbourg, aujourd'hui Ecole Nationale du Génie de l'Eau et de l'Environnement de Strasbourg. Cheikh, lui, a obtenu son diplôme d'ingénieur à AGHRYMET, un centre de formation nigérien historiquement dédié à la production agricole avant d'obtenir un master de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne, tandis qu'Ousmane est diplômé l'Ecole d'Ingénieurs de l'Équipement Rural de Ouagadougou.

²⁹⁵ L'impact des réseaux de drainage sur la circulation des eaux de pluie est en fait très complexe à prévoir et dépend de tout un ensemble de facteurs propres à chaque site où la nature des sols, des canaux, l'intensité des pluies et l'action de la nappe phréatique jouent de manière différente. Pour une étude de l'impact du drainage sur la circulation des eaux en milieu agricole voir Hénine *et al.*, 2012.

le directeur des études de l'ONAS lorsqu'il souligne que l'aspect « assainissement » a été abandonné par le PROGEP et le projet PIS (mais repris dans le projet PIS2 auquel l'ONAS participe) au profit du drainage. Là où les réseaux unitaires de Dakar permettent de remplir ces deux fonctions, le réseau de drainage imaginé pour la banlieue ne fonctionne que pour l'écoulement des eaux de pluie et demande à ce titre un entretien spécifique. Les grilles posées à la sortie et à l'entrée des canaux comme celles proposés par Ousmane pour « protéger le collecteur » dans l'extrait 5.3 servent donc à recueillir ces matières, sables, plantes, roches, déchets de toute sorte, et à en faciliter la collecte. Le système ne s'auto-entretient donc pas. Il est dépendant à *minima* d'une forme d'organisation sociale visant à récupérer les matières solides, souvent des déchets, ainsi stoppés par les grilles, ou à limiter l'apport de ces déchets. Le responsable du volet « organisation communautaire » du PROGEP résume ainsi cet impératif :

Extrait 5.8. « Naturellement les risques d'inondations ont une forte corrélation avec les phénomènes d'insalubrité »

Alioune : L'engagement communautaire, c'est lié au fait que d'abord, si on veut réduire les risques d'inondation, c'est par rapport à la population. Donc véritablement on revient à... au point nodal de l'intervention du PROGEP. D'une part les populations comme cause liée au risque d'inondations, mais d'autre part les populations comme bénéficiaires effectivement de la réduction des risques d'inondations. Et c'est de là effectivement qu'est née la composante C²⁹⁶ qui porte beaucoup plus aujourd'hui sur l'engagement communautaire. Elle concerne le niveau d'engagement que la communauté doit avoir, la conscience collective qui doit être effectivement impulsée au sein de la communauté pour qu'une responsabilité collégiale puisse être portée par la communauté pour réduire les risques d'inondations. [...] Et... ces quelques choses aussi sont liées véritablement, faudrait-il le dire, à la problématique même de gestion des ouvrages de drainage, dans nos pays, par le fait que, on sait que naturellement les risques d'inondations ont une forte corrélation avec les phénomènes d'insalubrité.

Romain : C'est à dire ? En quoi ?

A : En quoi ? Disons... aujourd'hui, quasiment, si on constate que les voies d'eau naturelles sont la plupart du temps obstruées par des ordures, de toute nature, que ce soit des débris de construction, que ce soit des ordures ménagères parce qu'aussi ces sites sont souvent transformés en dépotoirs sauvages, que ce soit aussi les eaux usées. Donc, partant, le phénomène d'insalubrité participe effectivement à l'obstruction des voies d'eau naturelles. Donc ce qui nous fait dire que la problématique de gestion des eaux pluviales a une forte corrélation avec le phénomène d'insalubrité dans nos quartiers. [...] Maintenant parallèlement à ça aussi, dans une dynamique globale, pour préserver ces ouvrages par exemple de ces ordures, il faudrait que le maire puisse vraiment être dans les dispositions d'assurer vraiment un bon service de ramassage d'ordures pour ces populations. Aujourd'hui un problème qui se pose c'est plus par rapport aux eaux usées, il faudrait que le maire soit plus dans une dynamique de gestion des eaux usées avec la réalisation de puisards. »

Alioune, Responsable Participation communautaire pour le PROGEP, entretien enregistré le 23/06/2016 dans son bureau de l'ADM sur le Plateau

Frictions et embouteillages dans les réseaux produisent ici la nécessité d'une organisation sociale reprenant les présupposés de culpabilité des habitants contenus dans le narratif des inondations porté

²⁹⁶ Il s'agit du volet « participation communautaire » du PROGEP, qui porte l'ensemble des actions de résilience au niveau des « communautés ».

par le PROGEP et contribuant en retour à alimenter ces présupposés (Leclercq, 2017 b.). Les canaux associés aux voies d'eau « naturelles » participent de la mise en forme de cette organisation en produisant l'infrastructure comme inévitable et sa protection comme nécessaire. Le volet « communautaire » du projet vise ainsi à organiser « les populations » pour qu'elles prennent en charge l'entretien des ouvrages de drainage et limitent leur « pollution », selon des modes que nous allons détailler dans la partie suivante, et ce pour le bien-être de la « communauté », à la fois cible et cause du projet. Les habitants sont cependant au centre du dispositif de maintenance des ouvrages pour une raison précise : la prévention du jet des déchets en amont de leur arrivée dans le système, avant la friction, est rendue nécessaire par les difficultés rencontrées dans l'entretien du système lui-même. Nous avons vu que la répartition des compétences pour le curage des ouvrages de drainage n'était pas claire et soumise à des négociations entre l'Office Nationale de l'Assainissement du Sénégal (ONAS) d'une part, les municipalités d'autre part, et l'Etat dans le cadre de l'attribution des dotations annuelles. En outre, les mairies comme l'ONAS manquent structurellement de moyens, et leur action repose de toute façon en grande partie sur leur capacité à mobiliser des acteurs plus ou moins bénévoles dans leurs actions pour l'une, assez d'argent pour l'autre. Ces différentes caractéristiques font que le curage des canaux par ces institutions répond à une logique de « coups ». Ponctuelles et organisées en partie en fonction de l'enjeu et de la période, souvent juste avant l'hivernage ou en réponse à un épisode particulièrement important d'inondations, les opérations de curage de l'ONAS sont le pendant « professionnel » des opérations de *set setal* menées par les mairies et les associations locales. En tout état de cause, ces coups ne suffisent pas à assurer la maintenance permanente d'un système qui redevient invisible dès lors que le risque d'inondation s'éloigne. Ayant pour unique mission de produire un système efficace de drainage, la solution défendue au cours de mon enquête par les maitrisés d'ouvrage des infrastructures consiste dans le transfert à l'ONAS de la responsabilité formelle de l'entretien des ouvrages sur le long terme, tout en « renforçant les capacités » des mairies dans le domaine et en multipliant les structures « communautaires » aux abords des canaux et des bassins en vue d'y limiter les jets de déchets.²⁹⁷

Le tracé de l'infrastructure de drainage dans les banlieues de Dakar donne donc à voir un style de structuration, depuis sa phase de conception à sa phase d'implantation. Le choix qui préside à sa définition est d'abord pris au sein d'une situation d'emprise, où la Banque Mondiale cumulant ressources, capacité d'attraction des financeurs d'infrastructures comme des ingénieurs qui seront en charge de sa mise en œuvre, et pouvoir d'action sur les contours du projet ainsi pensé, écarte l'administration normalement en charge de ces questions en même temps que la solution du réseau mixte couplé aux opérations de pompage dont elle est potentiellement porteuse. L'option du réseau de drainage gravitaire s'écoule alors depuis sa conception, contrôlée par des hydrauliciens construisant sur plan un réseau optimum de circulation des eaux de pluie, aux chefs de projets chargés de l'implanter en ville tout en maintenant « l'efficience » de sa structure théorique. C'est la primauté, accordée par la structure du projet et par les négociations avec les territoires et leurs représentants, à la parole des experts en charge d'exprimer le point de vue du système « réseau de drainage », qui permet cet écoulement. Le tri des bons et des mauvais emplacements, des emprises foncières à libérer ou au contraire à contourner pour permettre le passage des eaux, se couple à celui opéré à l'intérieur

²⁹⁷ Dans le PROGEP et PIS 1, l'ONAS est cependant présent dans le comité de suivi des travaux, et aussi dans le Comité national de gestion des inondations, dirigé à l'époque par le Ministère de la Restructuration et de l'Aménagement des Zones d'Inondation (MRAZI) mais qui ne semble pas avoir de rôle opérationnel dans ces projets.

même du réseau entre la bonne matière, l'eau, et les mauvaises, les déchets et matières solides, en vue d'éviter les frictions et les embouteillages en son sein. De ce tri découle une dernière exclusion, contre compensation, celle des habitants composant le milieu urbain, producteurs de nuisances pour l'écoulement des eaux, et une organisation des « communautés » « autour » du réseau, ce que nous allons voir à présent. Dans l'ensemble de ce processus, la mise en œuvre et le passage de l'infrastructure est permise par un ensemble de dispositifs, lesquels constituent des « enchaînements préparés de séquences, destinés à qualifier ou transformer des états de chose » (Dodier, Barbot, p. 431), destinés à cadrer la situation. Cette dernière n'est par ailleurs jamais « que » sociale, mais bien toujours matérielle, sociale, et langagière, ce que met bien en lumière l'entrée par la mise en circulation de la matière qui participe à l'imposition d'une logique à l'organisation et au tri des institutions et des acteurs « autour » et « à l'intérieur » du projet et des infrastructures. Mais si l'infrastructure de drainage se constitue par une succession et un empilement de dispositifs, elle constitue bien un agencement car elle incorpore des lignes de fuites et des possibilités de débordements des dispositifs. Parce qu'elle opère dans et sur des situations qui lui préexistent, et parce qu'elle met en mouvement acteurs et éléments parfois récalcitrants – la matière est susceptible de bloquer la circulation de l'eau, ou de s'échapper de ses conduits, les « populations » peuvent s'opposer au passage de l'infrastructure, etc. – l'infrastructure nécessite une structuration constante de ces situations et de ces groupes d'acteurs et d'éléments pour maintenir sa fonctionnalité. C'est ce que nous allons voir à présent.

II. « C'est la collectivité qui a besoin » : des communautés expurgées « autour » des infrastructures

De nombreux auteurs s'intéressant aux projets menés par les institutions internationales telles que la Banque Mondiale dans les pays du Sud, insistent sur la « gouvernementalité néolibérale » soutenue par leur action²⁹⁸, notamment en matière de gestion des catastrophes (Biermann *et al.*, 2015). Dans ce domaine, la notion de « résilience », activement promue depuis une quinzaine d'années par les institutions internationales et orientant désormais tout sorte de programmes, a largement cristallisé les débats, notamment autour de la critique du discours « d'adaptation » contre les formes instituées de protection des personnes et des groupes sociaux (Reid, 2012 ; Felli, 2014). Par rapport à ces analyses, l'un des apports de cette première partie me semble cependant résider dans l'exploration des formes concrètes, et pas uniquement langagières, d'organisations sociales promues par certains de ces programmes, à travers lesquelles se produisent des relations d'emprise de certains acteurs sur d'autres, dans, et par, des dispositifs articulant différentes formes de rationalités (la planification, la négociation collective...). C'est à travers ces dispositifs et leur agencement que les programmes d'infrastructure de gestion de la catastrophe menés par la Banque Mondiale et l'Etat sénégalais me semblent favoriser un ordre socio-matériel plutôt qu'un autre. Si le renforcement de la résilience des institutions comme des communautés affectées par les inondations est présenté comme un objectif des programmes d'infrastructure ici analysés, j'ai montré ailleurs (Leclercq, 2017b.) que ce mot d'ordre n'influe que peu sur les pratiques, permettant tout au plus de justifier sous un angle nouveau

²⁹⁸ S'inspirant bien sûr de la notion théorisée par Michel Foucault, 1994.

d'anciennes formes de « privatisation communautaire » (Jaglin, Bousquet, 2007) et de « renforcement des capacités ». Dans la lignée de ces développements, cette partie vise à mettre en lumière les contours des agencements produits par les infrastructures de drainage, à travers l'exploration des pratiques de production de « communautés » adaptées à ces dernières. Nous verrons en quoi ces communautés sont le reflet d'une forme d'ingénierie sociale particulière, définissant un comportement et une forme adéquate à l'objectif d'entretien des ouvrages de drainage, et sont façonnées par l'éviction et la possibilité de la violence.

1. Protéger l'ouvrage, aménager les abords

Que ce soit pour le programme de mise hors d'eau PIS ou pour le PROGEF, les producteurs des ouvrages de drainages ont recours à des ONG ou des cabinets de « facilitation sociale ». Sur ces deux programmes, il s'agit de l'ONG ENDA Ecopop et du cabinet MSA consulting, qui se sont vus répartir les zones de la banlieue sur lesquelles intervenir. Intervenant en aval du tracé des canaux et des bassins mais en amont de leur réalisation effective, les agents de ces organisations travaillent à « sensibiliser » les populations, à les « informer », et à les « organiser ». Le chef de mission de MSA pour le PROGEF m'explique ainsi, dans la salle de réunion située au centre des locaux consacrés spécialement à ce projet à Keur Massar, le détail de leur mission. Ne souhaitant pas être enregistré cependant, car « chacun exprime sa vision du projet » et « c'est plus un entretien exploratoire », ce dernier me présente l'action de son cabinet, en faisant parfois intervenir des membres présents dans la salle :

Extrait 5.9. La facilitation sociale : « nous créons le cadre pour que ces acteurs puissent se parler »

Le chef de la cellule de facilitation sociale de MSA m'explique que cette dernière consiste d'abord à identifier les « porteurs d'enjeux » en fonction des « TDR » [termes de référence du projet], pour ensuite créer le cadre pour que « ces acteurs puissent se parler ». Dans ce cadre, les facilitateurs sociaux organisent des forums, des focus groupes, des ateliers de partage... Pour lui, la facilitation sociale dans ce projet repose sur quatre piliers.

Le premier consiste dans des « actions d'IEC » [Information, Education, Communication] et concerne le « niveau de responsabilité » de la communauté. Il s'agit de faire de l'information et de la sensibilisation sur les « comportements à changer » (jets des déchets dans les canaux de drainage, bonnes pratiques et information sur les maladies hydriques).

Le second concerne les « Projets d'Investissement Communautaire, les fameux PIC ! ». Il s'agit de permettre aux « communautés » d'aménager les abords des bassins selon leurs propositions (il cite espaces de récréation, parcours sportifs, mais aussi des puisards collectifs pour évacuer les eaux usées) avec l'appui du facilitateur. Il donne l'exemple de Wakhinane Nimzatt (commune de Guédiawaye) où les bassins sont très bien adaptés.

Le troisième réside dans les « Opérations Quartiers Propres ». Ces opérations promues par un projet de recherche action de la Banque Mondiale vise à mettre en compétition les « OCB » [Organisations

Communautaires de Base] dans le nettoyage de leur quartier et dans la limitation des pollutions dans les canaux de drainage selon un protocole assez précis²⁹⁹.

Le quatrième pilier consiste enfin dans le « renforcement des capacités et l'accompagnement » mêlant pêle mêle la constitution de comités (les COLIGEP) censés constituer des « interfaces » entre la mairie, « les populations », et le projet, des séances de formation sur différents sujets, des « campagne IEC » [Information, Education, Communication], sur des radios locales etc.

Tidjane Sylla, chef de mission MSA d'une quarantaine d'années, entretien non enregistré mené dans les locaux de MSA à Keur Massar, 27/06/16

L'aspect de monologue que présente « l'échange » ne renseigne pas seulement sur la situation d'entretien, dans laquelle je me retrouve souvent face aux acteurs « responsables » des projets que j'interroge. Il est aussi le signe de la grande formalisation des activités de facilitation sociale, dont la profusion d'acronymes est le reflet, à l'habitude qu'ont les acteurs d'en référer à d'autres institutions, et au degré de structuration de ces activités. Nombre d'entre elles renvoient en effet à des pratiques courantes dans les espaces du « développement », qu'il s'agisse des actions d'Information, Education, Communication autour d'un projet ou des aspects relatifs au « renforcement des capacités et à l'accompagnement » (Siméant, 2014 ; Bouilly, 2019). Largement intégrée aux répertoires de l'action publique, leur présence se combine à d'autres actions tout aussi classiques des politiques publiques au Sénégal. Les « Opérations Quartier Propre » font ainsi écho aux actions de *set setal*, qui font désormais partie d'un répertoire partiellement commun aux mobilisations et à l'action publique (Fredericks, 2013), peut-être plus généralement aux « opérations Augias » évoquées dans le chapitre 3, où la présence de l'Etat à Dakar se caractérisait jusqu'au début des années 2000 par le « nettoyage » des rues et espaces publics de la ville centre de ses déchets solides et de ses encombrements humains. La reprise de ces modes d'action est ici associée aux essais randomisés contrôlés conduits par la Banque Mondiale et visant à évaluer l'impact d'un mode d'action sur leurs cibles en tentant d'établir et de maîtriser les données contextuelles pertinentes (Duflo, 2004). Enfin, la constitution de comités de gestion, d'implication, de participation, visant à susciter l'appropriation « par le bas » des ouvrages, est là encore caractéristique des tentatives de pérennisation des infrastructures produites dans le cadre des projets de développement et notamment des projets de gestion des eaux (Jaglin, Bousquet, 2007 ; Gomez-Temesio, 2019). Pour s'assurer de l'entretien et de la performance d'infrastructures dont l'intérêt réside dans leur capacité à fournir un service sur le temps long, il s'agit ici de créer une structure *ad-hoc*, censée faciliter la coordination avec les autres structures existantes, voire le financement pérenne de l'entretien. Plus originale, la création des Projets d'Investissement Communautaire vise un objectif d'aménagement du territoire et d'occupation de l'espace. Constatant la sensibilité de l'infrastructure à une « mauvaise utilisation » de la part des riverains, mais aussi sa

²⁹⁹ En commençant par évaluer la situation initiale des ménages (choisis par tirage au sort) dans 180 quartiers, il s'agit de donner 500000 FCFA de matériel aux OCB investies dans le quartier pour faire des Opérations Quartiers Propres, (en fait, des opérations de *set setal* d'après ce que j'en comprends). Il y a une première évaluation de l'action de l'OCB au bout de six mois. MSA et ENDA ont fait la grille d'évaluation sur 100 points : si l'OCB obtient plus de 60 points, alors elle a droit à une première « prime » qui est une « incitation à mi-parcours ». Il y a une autre prime finale au bout d'un an. Selon Tidjane, « si on prime une OCB, c'est le quartier qu'on prime », et l'évolution de la situation est à nouveau testée auprès d'un échantillon de ménages (je ne sais pas s'il s'agit du même échantillon que l'échantillon initial). « Ces OCB ont été choisies par tirage au sort et, si elles ne font rien, les populations vont dire qu'elles ont touchés 500000 fcs et qu'elles n'ont rien fait, elles ne seront donc pas très contentes. » Par ailleurs l'évaluation de la zone de MSA est faite par ENDA et inversement.

dangereuse pour ces derniers, les bassins de rétention produits dans le cadre du plan *Jaxaay* étant responsables de plusieurs morts d'enfants par noyade, les facilitateurs sociaux vont avoir la charge d'aider ces mêmes riverains à accoucher d'un projet d'aménagement des abords du bassin ou du canal à ciel ouvert, lequel projet, une fois financé par le maître d'ouvrage et implanté par une entreprise de construction, devrait faciliter l'occupation de ses abords, et donc la surveillance de ces derniers par des utilisateurs ayant désormais un intérêt immédiat à le garder propre. Constitués principalement autour des bassins de rétention, ces aménagements résident dans l'ensemble des sites investigués en un pavage des contours du bassin (ce qui permet, en plus de constituer une marque d'appropriation de l'espace urbain, de limiter la quantité de sable qui se déverse dans les regards menant aux bassins), agrémenté souvent de bancs, d'un espace de jeu pour les enfants et d'agréments de sport, parfois de réverbères alimentés par des panneaux solaires (voir Figure 5.1).

Figure 5.1. Des aménagements urbains visant à s'approprier l'espace des bassins

Photographies illustrant un dossier de capitalisation du PROGEP et montrant les aménagements réalisés au niveau du bassin de Nietty Mbar à Djiddah Thiaroye Kao. Dans la photo ci-contre on aperçoit les pavages, les grilles tout autour du bassin, les lampadaires à alimentation solaire et des « jeunes » visiblement occupés à nettoyer les abords du bassin. Ci-dessous, des photographies issues du même dossier et montrant les jeux pour enfants ainsi que les bancs de l'autre côté du même bassin.

Source : Agence de Développement Municipal, Investir dans des projets communautaires pour favoriser le développement urbain durable, <https://www.thegpsc.org/sites/gpsc/files/note-capitalisation-progep-07-web-191204.pdf>



La mobilisation citoyenne est essentielle pour assurer l'entretien et le bon fonctionnement des ouvrages de drainage à long terme. La photo illustre des jeunes de Djida Thiaroye Kaw engagés dans l'entretien des espaces limitrophes au bassin de drainage des eaux pluviales.



D'abord lancés pour aménager des ouvrages existants, les projets d'investissement communautaire sont, au fur et à mesure de l'avancée du PROGEP, pensés avant et durant les travaux. Ils font ainsi de plus en plus partie de la production de l'infrastructure, avec la mise en place d'autres instances « communautaires » visant la concertation entre habitants, mairies et membres du programme, le recueil des « besoins » des populations, et le déguerpissement des personnes habitant sur le tracé du réseau de drainage. La production des ouvrages de drainage s'accompagne donc de tout un travail de mobilisation de personnes et d'argent à leur entour, dont le statut semble plus tenir de la

compensation que du travail d'*empowerment* que lui associent parfois les opérateurs de ces programmes. De la même manière que pour la réalisation des exutoires présentée dans l'extrait 5.6 sur la négociation du passage du réseau dans la commune de Thiaroye-sur-Mer, il s'agit de faire en sorte que le projet se fasse, et que l'infrastructure tienne en l'état le plus longtemps possible pour qu'elle puisse assurer son rôle de drainage, parfois au détriment d'autres aspects du traitement des inondations. C'est le sens d'une des critiques adressées à une opération d'aménagement des abords du bassin de Nietty Mbar, à Djiddah Thiaroye Kao, sur lesquels le maître d'ouvrage, à l'approche des fêtes de la Tabaski qui donnent habituellement lieu à une production conséquente de déchets, inaugure plusieurs puisards. Ces derniers visent à recueillir ces déchets avant qu'ils ne soient jetés dans les bassins. L'inauguration est conduite par l'équipe de facilitation sociale de l'ONG ENDA Ecopop, parmi laquelle on retrouve Lamine et Pape Gueye, deux acteurs historiques de la mobilisation contre les inondations à Djiddah Thiaroye Kao, et ayant trouvé dans cette structure un endroit où recycler leurs compétences en la matière.

Extrait 5.10. Une inauguration agitée : l'installation d'ouvrages de protection des bassins à DTK

Je rejoins la manifestation à l'invitation de Pape Gueye, et croise sur le chemin qui mène d'Icotaf au bassin de Nietty Mbar l'un des membres de la mairie croisé à une réunion du PDS, le parti du maire au pouvoir, la semaine précédente. Nous marchons vers le point de rendez-vous, devant la *daara*, où ont été installées plusieurs chaises en plastiques et où se pressent déjà une cinquantaine de personnes, cherchant à s'abriter du soleil. Sur le chemin, la personne de la mairie montre une maison abandonnée à côté du bassin et dit au représentant d'Enda qui nous accompagne que c'est ici qu'il faut creuser le puisard et pas à côté du bassin, de manière à ne pas gêner les utilisateurs du parcours sportif. Il dit qu'il ne va pas laisser les membres d'ENDA lui intimer cette décision, qu'il faut « passer par l'autorité » et que « c'est nous l'autorité ! ».

Nous rejoignons Lamine qui, vêtu d'un tee-shirt PROGEP, semble mener les opérations. La personne d'Enda qui était avec le représentant de la mairie rapporte sa remarque à Lamine et ce dernier en rit presque, « on fera ce qu'on a décidé ». Il m'explique ensuite que le représentant de la mairie en question n'était même pas là lors de la réunion d'hier où ils devaient décider de l'emplacement des puisards avec les communautés, et que ce sont ces dernières qui ont indiqué ces emplacements (de fait, le puisard sera creusé à côté du bassin).

[S'en suit une scène du même type que d'autres décrites dans les chapitres précédents, où des représentants du quartier, des habitants, ainsi que des « officiels » mettent en scène l'importance du PROGEP, insistent sur la nécessité de ne pas jeter des déchets dans les bassins, et sur l'importance du nouveau puisard pour ce faire. A un moment cependant, un « représentant d'une association de jeunes » prend la parole, ce qui semble contrarier le *speaker*, et formule plusieurs critiques à l'encontre du PROGEP, concernant notamment le manque d'entretien des ouvrages. Parmi les autres « jeunes » qui l'applaudissent, debout derrière les chaises en plastique, je reconnais Penda, militante du PDS et amie de Moussa.]

L'imam doit faire la prière signant la fin de la réunion, mais un autre homme veut prendre la parole. On lui demande de ne pas le faire car « c'est bon, c'est la prière, maintenant c'est fini », ce à quoi l'homme en question répond : « Allez-y c'est pas grave, c'est pas grave du tout ». Puis à une femme à côté, assez fort pour que tout le monde l'entende : « ils ne m'invitent même pas, en tant que président de gestion des PIC, mais ce n'est pas grave, on saura comment faire. On saura comment faire avec eux. » Il s'écarte de la foule et va vers un mur. Quelques femmes et hommes essayent de le calmer mais en vain.

La foule se dirige alors vers le trou censé constituer le puisard, qui a été creusé juste à côté du bassin. A l'intérieur il s'agit de poser une sorte de tambour en métal pour maintenir le sable et les gabions qui doivent être disposés à l'intérieur pour « filtrer » l'eau. Le tambour de métal, déjà légèrement rouillé, est pris en photo, on dispose les gabions à l'intérieur, on socle le tout d'un peu de ciment au sommet sur lequel on fixe

une grille rouillée destinée à empêcher les passants de tomber dans le trou. Tout cela est un peu long et je vais m'abriter du soleil près du mur, à côté du contestataire de tout à l'heure, Icham, avec qui j'entame la discussion et qui poursuit son discours de manière vindicative :

« On dit qu'il ne faut pas polluer la nappe mais à deux mètres, trois mètres, il y a la nappe et on demande aux gens de venir verser leurs déchets là-dedans, qu'est-ce que ça veut dire ?! » Je demande ce qu'il faut faire et il me dit en substance qu'il faut communiquer avec les gens et faire des études sur la situation pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de répercussions sur l'environnement. « Avec la nappe là, ce genre de truc [le puisard installé par ENDA] ça va tout simplement pourrir, avec l'érosion des métaux et tout, d'ici quelques jours ou quelques mois ça va tout simplement rouiller et disparaître dans le sable. Qu'est-ce qu'il va en rester ? Rien du tout ! [...] Moi je suis membre des CGP et membre du Coligep [Instances de participation et de concertation mises en place par le PROGEP], j'ai un puisard chez moi, j'ai été le coordinateur du programme PAQPUD au niveau de toute la commune. Donc je sais ce que c'est un puisard, ça c'est pas un puisard, c'est un versoir artisanal. Et je défie quiconque ici de dire que c'est un puisard ! [...] » « Nous on est des communautaires, on n'est pas garants de la pérennité de l'ouvrage. Si le maire réceptionne l'ouvrage, il aura affaire à nous, des deux côtés, sur le plan politique et dans le cadre du développement. Le maire c'est un docteur en environnement, il doit nous dire pour quelles raisons il a réceptionné l'ouvrage. »

Extrait du journal de terrain, 03/09/2016, bassin de Nietty Mbar, Djiddah Thiaroye Kao

Catégorie de l'action publique, les communautés sont ici présentées comme des référents normatifs, appropriés par les personnes qui en sont la cible pour revendiquer des compétences et donc une inclusion active dans les projets, comme par les opérateurs des programmes qui s'appuient sur ces compétences pour décider des emplacements des ouvrages et pour court-circuiter les instances de représentation comme la mairie³⁰⁰. D'un côté comme de l'autre, l'enjeu se situe dans les formes de responsabilités des uns et des autres vis-à-vis des ouvrages effectivement produits. Alors que les jeunes du PDS critiquent à la fois le fait que l'entretien de l'infrastructure leur ait finalement été dévolu (s'inscrivant ainsi dans la bataille à distance que mène le maire de DTK avec le régime présidentiel, le PROGEP étant clairement revendiqué par ce dernier comme l'un des points forts de son action en banlieue), et que le projet n'ait pas été au bout du problème laissant d'autres quartiers sur le carreau du fait de l'absence de canaux secondaires, Icham critique le déficit de concertation et les défauts techniques qui résultent de cet écartement des « communautaires ». Ces derniers sont ici présentés comme ayant des compétences spécifiques pouvant améliorer la durabilité des ouvrages du fait de leur implication de longue date dans les projets concernant la commune. A la forme de représentation des intérêts des populations présentée par les acteurs du PROGEP, s'oppose une revendication à l'inclusion directe dans les projets de la part d'acteurs qui ne sont dès lors plus des « populations » mais des « communautés ». Cette revendication est d'autant plus forte qu'elle a été, sur d'autres scènes, soutenue par le PROGEP avec la mise en place de comités de gestion communautaire visant à ce que les communautés ainsi impliquées soutiennent la fonctionnalité des ouvrages. Cependant, si on suit Icham dans sa critique, cette fonctionnalité peut être promue aux dépens même de l'objectif final de l'infrastructure. Comme j'ai tenté de le montrer dans la partie précédente, cette mise à l'écart des « communautaires » réside ici dans le tri des communautés « bonnes » pour le fonctionnement du réseau et celles susceptibles de perturber ou de remettre en cause son fonctionnement, menaçant dès

³⁰⁰ Nous avons vu dans le chapitre précédent en quoi ces compétences étaient au fondement de l'action publique locale, héritaient d'un long travail d'alignement des perspectives entre habitants « prétendants » à l'inclusion dans l'action publique, et professionnels « porteurs » de cette dernière, et se construisaient dans un procès de reconnaissance mutuelle (Navez Bouchanine, 2000 ; Deboulet, Mamou, 2013)

lors son « efficience ». Les communautés sont ainsi utilisées pour choisir l'emplacement d'un ouvrage, le puisard, et pour s'assurer que ce dernier sera correctement utilisé, mais n'interviennent pas dans la définition de cet ouvrage, en dépit des compétences sur lesquelles les promoteurs du PROGEP mettent l'emphasis. Il s'agit là aussi de la principale critique adressée à DTK sur les projets d'investissement communautaire censés permettre aux riverains de définir les aménagements à mettre en œuvre autour des bassins de rétention d'eau notamment. Ces derniers sont ainsi souvent présentés par leurs détracteurs comme des instances permettant simplement de valider les projets défendus par le maître d'ouvrage³⁰¹. Là où, dans le contexte de déni de reconnaissance des compétences citoyennes dans les villes du Maghreb à la fin des années 1990, des formes d'intermédiation sociale plus ou moins formalisées avaient permis l'irruption critique des habitants sous les traits de la « société civile » dans certains projets urbains (Navez Bouchanine, 2000), l'institutionnalisation de l'intermédiation par la « facilitation sociale » ne semble ici soutenir la parole et la compétence citoyenne que lorsque ces dernières permettent la fonctionnalité de l'infrastructure. Ce mode de faire, qui écarte certaines communautés potentiellement critiques, au profit de celles pouvant assurer le bon écoulement des eaux de pluie, apparaît aux fondements du travail des organismes de facilitation sociale engagés sur le projet.

2. Jouer la communauté contre la communauté : faciliter le déguerpissement sur le tracé du réseau

A l'autre bout du spectre, le travail de production de communautés par les agents des programmes d'infrastructure de drainage et plus spécifiquement par les facilitateurs sociaux consiste aussi à dessiner les contours de ces communautés. A ce titre, l'une des missions importantes des facilitateurs sociaux consiste dans l'accompagnement des déguerpissements. Après avoir décrit les deux bouts de la chaîne des déguerpissements, de l'annonce à l'indemnisation, je montrerai en quoi ces derniers sont constitutifs des communautés constituées par l'infrastructure.

2.1 Opportunités et coup du sort sur tracé des réseaux de drainage

Les facilitateurs sociaux d'ENDA et de MSA sont les premiers à prendre contact avec les ménages qui, se situant sur le tracé de l'infrastructure, doivent quitter leur maison pour permettre son passage. La procédure est très encadrée par la Banque Mondiale depuis le début des années 2000, et notamment par la Politique Opérationnelle 4.12, dont l'acronyme OP 4.12, revient régulièrement dans les discussions entre opérateurs de la mise en œuvre des infrastructures. Dans les zones concernées par

³⁰¹ L'uniformité des projets soutenus par les PIC sur l'ensemble du territoire de la banlieue concerné par le PROGEP semble aller dans ce sens. Lors d'un entretien avec le cartographe de MSA, chargé de géolocaliser les PIC en fonction de l'emplacement des ouvrages de drainage, ce dernier me liste les différents projets soutenus sur l'axe passant par Keur Massar, et qui concernent notamment un programme de reboisement sur des emplacements déguerpis, devant servir à termes au passage d'un canal. Ce projet, porté par un PIC donc, est pensé en rapport direct avec l'implantation future de l'infrastructure, pour le moment non présente, et semble dans sa définition même aller à l'encontre d'au moins une partie des populations concernées par le projet : celles menaçant de s'installer ou de se réinstaller sur l'emplacement d'un futur canal (entretien enregistré mené le 30/06/2016, dans les locaux de MSA à Sacré Cœur).

un projet et déclarées d'utilité publique, cette politique opérationnelle impose de tenir compte de la situation des ménages ainsi déguerpis, qu'ils soient détenteurs ou non d'un titre de propriété formel, pour leur proposer une solution de relogement d'une qualité égale ou supérieure à celle de leur habitat actuel, et compenser les éventuelles pertes économiques dues au déplacement (perte d'un commerce, d'une unité de production agricole...). Dans toute collaboration avec la Banque Mondiale, le respect de l'OP 4.12 est un impératif donnant lieu notamment à la constitution de barèmes d'indemnisation par zone³⁰², et à la construction d'une « zone de recasement » sur laquelle les ménages déguerpis ont droit à une parcelle plus ou moins subventionnée en fonction de l'évaluation de leurs biens³⁰³. Dans le cadre du programme de mise hors d'eau de Pikine Irregulier Sud, comme dans le cadre du PROGEP, la négociation sur le départ ou sur les conditions d'indemnisation entre les ménages menacés et les agents de l'Etat (l'indemnisation et le déplacement des ménages étant laissés à la responsabilité de l'Etat), commence donc par une visite des facilitateurs sociaux, souvent accompagnés d'un représentant de la préfecture qui se charge d'évaluer ensuite le montant de l'indemnisation. Cette première visite vise à inscrire les ménages menacés par le projet dans des procédures codifiées d'éviction/compensation. Je présente ci-dessous le déroulement de l'une de ces visites qui, bien que se déroulant dans un contexte exceptionnel, me semble condenser les enjeux relatifs au déguerpissement des zones traversées par l'infrastructure que j'ai pu observer dans trois autres opérations de ce type. Alassane, consultant sur les déguerpissements dans le cadre du projet de mise hors d'eau de Pikine Irregulier Sud (PIS) m'explique en effet qu'il s'agit d'un cas d'urgence : l'hivernage arrivant, il faut pouvoir agir le plus vite possible sur cette zone de Guinaw Rail, une commune de Pikine qui, située juste en contrebas de l'autoroute, risque d'être très inondée (ce qui risque de faire mauvaise presse au projet). Sont donc présents en même temps, des ingénieurs du maître d'œuvre venus positionner exactement le bassin et ses dimensions, des facilitateurs sociaux d'ENDA et de MSA venus faire la recension des « Personnes Affectées par le Projet » (PAP), soit les ménages dont le logement se situe sur le tracé de l'infrastructure et doit donc être démoli, le chef du groupe opérationnel du Ministère de l'Intérieur affecté à la préfecture de Pikine (en charge des indemnisations), et grâce auquel j'ai eu l'information de l'opération du jour, ainsi que des représentants de la maîtrise d'ouvrage comme Alassane, venus ici pour coordonner les opérations. Durant la recension, je suivrai principalement l'un des facilitateurs sociaux d'ENDA, Biram.

Extrait 5.11. Notifier le départ à venir : une journée de recension des personnes affectées par le projet

³⁰² Le différentiel de traitement induit par cette situation (la loi obligeant le gouvernement à indemniser la perte des impenses dans le cadre de la destruction de logements dits informels quand l'OP 4.12 oblige à indemniser aussi le terrain par exemple), pose d'ailleurs problème aux habitants et opérateurs qui voient cohabiter, parfois dans la même zone géographique, des taux d'indemnisation très différents en fonction des projets. Ce problème est soulevé par l'un des consultants de l'APIX sur la libération des emprises, Alassane, qui publie en 2016 un article dans *Le Soleil* sur le sujet. Pourtant peu critique, cet article est très peu apprécié de sa hiérarchie qui l'accuse d'avoir révélé des procédures de l'APIX et Alassane me demande de rester discret sur le sujet car, au moment où il me prête l'article, il craint de ne pas voir renouveler son contrat. Titulaire d'un DA de géographie et ayant entamé une thèse avant d'entrer dans la consultance, il assume cependant ses écrits et plaide pour un cadre unifié d'indemnisation dans les différents projets.

³⁰³ La zone de recasement associée au PROGEP comme celle de PIS se situent à Tivaouane Peulh, en grande périphérie de l'agglomération dakaroise. La seconde bénéficie d'équipements particulièrement novateurs par rapport à la norme dans l'agglomération, et par rapport aux projets de recasement en Afrique de l'Ouest en général, avec notamment la présence d'une station d'épuration des eaux sur site.

Alassane m'explique qu'ils rencontrent quelques problèmes dans cette zone, parce qu'une bonne partie appartient formellement à une famille lébou, les Mbaye, qui avait déjà posé des problèmes lorsque l'Office National de l'Assainissement du Sénégal avait voulu y installer un ouvrage. L'ONAS avait alors indemnisé une personne, laquelle avait gardé l'argent pour elle seule et était partie aux Etats-Unis. Il m'explique que « dès qu'on va aller les voir, ils vont nous dire qu'ils ne veulent pas partir avant d'être indemnisés ». Or, s'agissant d'une propriété formelle, cela demande un décret de cessibilité formulé par l'Etat avant de pouvoir indemniser (« pour les autres [les propriétaires informels] l'indemnisation c'est plus pour éviter peut-être des tensions sociales »). Le décret est « bien avancé dans les tuyaux » selon lui mais il faudrait que les hydrauliciens fixent exactement le périmètre pour éviter d'avoir à y revenir. D'ailleurs un des membres de la famille Mbaye nous a vu et vient nous saluer. Thierno m'explique que dès qu'ils voient des membres du projet, « ils rappliquent pour prendre des informations ».

[...]

Le site en question se compose de deux zones principales. La première est occupée par des garages à ciel ouvert et des ateliers de réparation (automobile mais aussi électroménager), tandis que la deuxième est occupée par des habitations. Les habitations les plus proches de la ville de la ville de Guinaw Rail à proprement parler, avec son habitat dense et souvent constitué d'immeubles d'un ou deux étages, sont enduites, peintes et parfois constituées d'un étage. Séparées de ces dernières par une vaste étendue de terre, et de typhas, dont la délimitation de certaines parcelles indique la présence de maraîchage, une zone d'habitation paraît plus récente. Les parpaings des murs y sont apparents, et certaines parcelles, toujours en construction, sont parfois juste délimitées par une rangée de parpaings indiquant des fondations. Sur ces dernières, le numéro d'un propriétaire, toujours le même, émigré en Afrique du Sud mais ayant visiblement pris ses dispositions pour être contacté en cas de déguerpissement de la zone. Les maisons des deux zones sont marquées par un chiffre rouge, laissé par les facilitateurs sociaux qui nous ont précédé et indiquant que ces habitations se situent sur l'emprise du réseau et doivent donc être démolies. Le chiffre permet aussi au facilitateur que j'accompagne d'y faire correspondre les renseignements que nous allons récupérer sur les maisons à démolir, en vue d'en indemniser les occupants et les propriétaires. Ces renseignements sont de deux ordres, il s'agit d'abord d'identifier le nombre d'occupants, leur statut et les personnes à indemniser (chefs de ménage, locataires, propriétaires), il s'agit ensuite de compter le nombre de pièces et certains équipements (portes, fenêtres) en vue de fixer, par la suite, le montant de cette indemnisation. Alors que nous rejoignons ces maisons, Alassane parle avec un facilitateur d'ENDA d'une mosquée qui a été construite plus loin sur des terrains qui avaient été « libérés » durant la construction de l'autoroute. Alassane dit qu'elle sera détruite et non indemnisée (peut-être les impenses). Cela fait débat. Pour le facilitateur, il s'agit d'un bien collectif, alors qu'Alassane pense qu'il faut « faire un exemple ». Alassane nous quitte ensuite pour aller fixer les limites exactes du bassin de rétention à venir avec les ingénieurs.

[Je suis ensuite Biram dans sa visite des différents ménages à déguerpir. La procédure est toujours la même : Biram se présente, explique la situation à des personnes informées pour la plupart de la venue d'un projet dans la zone, mais semblant découvrir pour la totalité d'entre eux qu'ils vont devoir quitter leur maison³⁰⁴. S'en suit le dénombrement des personnes et des équipements, une explication plus ou moins longue des

³⁰⁴ Ce qui peut paraître contradictoire avec le fait que leurs maisons aient, pour la plupart, été marquées par le fameux chiffre rouge signant leur position sur le tracé de l'infrastructure et la nécessité de démolir leur maison. N'ayant pas pu accompagner les personnels en charge de réaliser cette inscription, je ne peux expliquer cet apparent paradoxe autrement que par des hypothèses. Il est possible que l'inscription de ce chiffre ait été accompagné d'une information lacunaire sur le projet, oubliant notamment de mentionner clairement la démolition prochaine de la maison. Il est aussi possible que les personnes en charge de cette inscription aient alors rencontré un représentant du ménage qui n'ait pas, ou mal informé l'ensemble de ses membres. Il est possible enfin que les personnes en charge de l'inscription aient reporté une partie des explications sur leurs collègues d'ENDA et de MSA. Sans oublier, ce qui est l'explication la plus probable, la possibilité d'une combinaison de ces trois hypothèses.

possibilités de négociation de l'indemnisation accompagnée d'une incitation à se rendre prochainement à la commission chargée de calculer cette indemnisation, à la préfecture de Pikine, ainsi qu'un échange de numéros de téléphone pour faciliter les contacts prochains. Je détaille maintenant l'une de ces visites.]

Nous arrivons dans une maison de plein pied dont le sol de la cour est encore en construction (littéralement, un ouvrier s'affaire dessus). Le *borom* n'est pas là mais nous parlons avec la mère et l'un des fils qui, prévenu par un enfant du quartier, arrive en sueur, il travaille non loin. La mère échange des plaisanteries avec Biram car sa propre mère est Sérère. Commence le recensement : 3 chambres, une cuisine, 4 portes, 6 fenêtres, 2 toilettes, 2 fosses, pas d'eau mais présence d'électricité, 1 poulailler mais qui ne sert pas à la vente donc il n'intéresse pas Biram. Pas de locataires. Biram explique le projet à la mère qui l'écoute en fronçant les sourcils. Il explique notamment que, en tant que « PAP », le ménage a droit de profiter d'une parcelle dans la zone de recasement prévue pour accueillir les déguerpis, située à Tivaouane Peul. Quand elle entend le nom de la ville, la mère esquisse un sourire : « *Tivaouane Peul ?! Ah ! Sori na deh !* » (« Tivaouane Peul ?! Ah mais c'est très loin ! »). Biram fait alors savoir à son interlocutrice que, de toute façon, le bassin de rétention va être construit sur leur terre, laquelle s'exclame : « L'Etat veut prendre ça ? L'Etat ?! » (en levant les yeux au ciel). Elle explique alors qu'ils construisent leur maison ici et qu'elle ne va pas aller à Tivaouane Peul, ce à quoi Biram répond qu'ils peuvent aussi construire avec l'argent de l'indemnisation sur le terrain à Tivaouane Peul, mais la mère estime que cela prend trop de temps, la construction. Biram se permet alors deux conseils : d'aller voir à la commission de conciliation pour savoir exactement le montant de l'indemnisation d'une part, et de bien réfléchir pour le terrain à Tivaouane Peul d'autre part, car au pire ils peuvent obtenir le terrain gratuitement ou à prix réduit en fonction de leur situation, et le vendre peu de temps après en réalisant un bénéfice au passage. Par ailleurs il lui conseille de finir rapidement les travaux de la cour pour que cette dernière puisse être prise en compte dans l'indemnisation.

Extrait du journal de terrain, 19/07/16, échangeur de Guinaw Rail

Cet extrait de journal de terrain laisse entrevoir plusieurs lignes de fracture au sein des populations concernées par la production des infrastructures de drainage. Il jette d'abord une lumière crue sur la nature de la « communauté » devant bénéficier des ouvrages de drainage. Cette dernière est avant tout une communauté constituée de « ceux qui restent » (Leclercq, 2017 b.), construite sur les nombreux départs des personnes réunies sous l'acronyme « PAP » (Personnes Affectées par le Projet). Parmi eux, il apparaît évident que tous ne sont pas informés de leur statut, lequel est d'emblée posé sous la forme d'un état de fait : le départ est inéluctable, reste à se battre sur les compensations³⁰⁵. La deuxième ligne de fracture se situe au sein des ménages menacés d'éviction, et réside dans la différence entre les personnes à même de tirer profit de la situation et les autres. Les premiers sont mieux renseignés sur les procédures ou bénéficiaires d'un statut leur permettant de négocier une participation active au projet sous la forme d'une réclamation de compensations. L'ilot en cours de construction est occupé pour la partie habitable par des locataires peu informés de leur droit, dont le propriétaire, absent et ayant visiblement construit ces logements il y a peu pour les louer à des personnes particulièrement pauvres, s'est arrangé pour pouvoir être contacté par les membres du projet et ainsi bénéficier d'une indemnisation. Pour ce faire, il a même laissé le nom de sa représentante et un numéro de téléphone sur les parcelles en construction. Tout au long de la visite, les personnes cherchant à être rattachés au projet pour bénéficier d'une éventuelle indemnisation se multiplient – un homme affirmant l'occupation de telle parcelle de typha pour le maraichage, un autre

³⁰⁵ Sur ce caractère d'inéluctabilité, commun à la plupart des opérations de déguerpissement avec ou sans compensations en Afrique de l'Ouest, voir Ngema, 2014 ; Blot, Spire, 2014 ; Gourland, Spire, 2018. Pour un exemple français, voir Deboulet, Lafaye, 2018.

montrant des fondations pour revendiquer la construction d'une maison dans la zone – tandis que les occupants découvrant le projet paraissent plus circonspects face à ce coup du sort les obligeant à quitter leur maison. Ce phénomène apparaît directement en lien avec la manière dont opèrent ces évictions. En l'absence de véritable marge de manœuvre pour les ménages menacés de déguerpissement, les facilitateurs sociaux utilisent la seule arme à leur disposition, les compensations financières, pour « faire passer la pilule » selon l'expression de l'un d'entre eux (voir ci-après). La zone de recasement de Tivaouane Peul fait aussi partie de la négociation : face aux réticences de certains à déménager aussi loin de leur lieu d'habitation, Biram fait intervenir une revente possible de leur parcelle, ce qui est formellement interdit par les concepteurs de la zone de recasement. Lors de mon enquête en effet, la zone n'est occupée qu'à 15% selon l'un des opérateurs du projet, et le phénomène de revente informelle des parcelles préoccupe grandement les autorités, qui ne délivrent plus que des autorisations d'occupation valables cinq ans au bout desquelles pourront être délivrés des titres formels de propriété. Dans des zones déjà offertes à la prédation foncière, la négociation ouvre une fenêtre à ceux dont les possibilités de réaliser une plus-value foncière sont les plus fortes, tandis que les autres, souvent dépendants de revenus locaux, se trouvent dans une situation de choix contraint entre un relogement éloigné de leur lieu d'exercice et un retour sur un marché foncier très tendu, ou la location, au mieux temporaire, est souvent le seul moyen de rester (Blot, Spire, 2014 ; Gourland, Spire, 2018). Si les premiers se voient dédommager au prorata des dimensions du terrain, des revenus perdus et des impenses, les seconds se verront attribuer une dotation équivalente à six mois de leur loyer actuel pour aller s'installer ailleurs. Dans les interstices des projets urbains, ici comme ailleurs sur le continent et dans le monde, les pratiques d'intermédiation entre les porteurs du projet et les habitants, entre les bonnes pratiques et les évictions, portent ainsi une forte ambiguïté³⁰⁶. Opportunité pour les uns, désastre pour les autres, l'arrivée de l'infrastructure de drainage s'accompagne de toute façon, pour les occupants des zones concernées par son tracé, d'un changement de statut, de propriétaire, locataire, habitant ou autre à celui de PAP, lui-même traversé de sous-statuts différents desquels vont dépendre les formes de leur indemnisation et donc la manière dont ils vont être affectés par l'infrastructure. « L'affection » désignée par cet acronyme, devenue une catégorie courante des projets urbains incluant des déguerpissements (Gourland, Spire, 2018), s'inscrit directement dans les formes d'affection produites par les inondations sur les personnes, les collectifs et les paysages décrites dans la première partie de cette thèse. Elle signe une transformation dans le statut des personnes et des terres. Cette dernière opère le long d'un chemin pavé par les opérateurs des programmes, inscrivant les inondations dans une infrastructure de gestion des eaux, et menant dans le même mouvement les ménages menacés par son tracé, de leur maison aux commissions de conciliation qui permettront le transfert de la propriété et de la fonction de leurs terres.

2.2 Partir en négociant ou... partir tout court

Si les facilitateurs sociaux sont les premiers interlocuteurs des ménages ainsi « affectés », ils les accompagnent aussi dans l'ensemble du processus administratif encadrant l'indemnisation. L'enjeu de cet accompagnement est de permettre aux PAP d'arriver en commission de conciliation avec l'ensemble des documents permettant d'attribuer une indemnisation à un propriétaire, locataire ou

³⁰⁶ Pour le cas du Maroc, voir Navez-Bouchanine, 2007. Pour celui du Togo, voir Gourland, 2017, pour celui de la France dans les projets de rénovation urbaine, voir Deboulet, Lafaye, 2018.

occupant, dont la délivrance acte l'acceptation du départ. Ces dernières ont lieu tous les mercredis et vendredis à la préfecture de Pikine.

Extrait 5.12. « On ne force personne ». Une journée de négociation des indemnités à la préfecture de Pikine

Dans un petit bureau situé au fond d'un couloir de la préfecture de Pikine, se pressent en permanence jamais moins de sept personnes dans une grosse quinzaine de mètres carrés, de délégué du Ministère de l'Intérieur, Konate, s'y occupe lui-même de toutes les conciliations avec tous les bénéficiaires, Alassane, consultant auprès du maître d'ouvrage, secrétaires et personnes chargées d'établir la régularité des dossiers, ainsi que les représentants des ménages à déguerpir venus négocier leur indemnisation (ils sont systématiquement désignés par leur acronyme, « PAP »), accompagnés des facilitateurs sociaux. Les « PAP » attendent leur tour dans le couloir devant le bureau.

Les représentants des ménages à déguerpir passent devant Konate par ordre d'arrivée. La première question de ce dernier est systématiquement « Locataire, propriétaire, ou place d'affaire »³⁰⁷, qu'il pose le plus souvent directement au facilitateur. La personne, parfois accompagnée d'un fils, s'installe ensuite sur une chaise devant le bureau de Konate, lequel demande souvent une pièce manquante au dossier (l'acte de vente par exemple) et commence à lister dans le détail les mesures du terrain à indemniser établi par le recensement, le nombre et le type de pièces dans la maison, le statut des occupants, les locataires éventuels, les mesures, les raccordements à l'eau courante et à l'électricité, en détaillant souvent le prix d'indemnisation pour chacun de ces aspects³⁰⁸. Il demande alors à son interlocuteur si la liste est juste et fait le total de l'indemnisation sur une grosse calculatrice en ajoutant les aides complémentaires (déplacement etc.) et en soustrayant le coût de la parcelle à Tivaouane Peul quand le propriétaire déguerpi accepte d'y être relogé. Les discussions commencent véritablement à ce moment-là.

Vers 10h30, le premier « PAP » devant le bureau de Konate. Il semble très vieux, est vêtu d'un grand boubou blanc et ses yeux indiquent une cataracte. Finalement Konate lève les yeux vers lui et lui demande comment il va. Puis il lui détaille l'ensemble des informations connues sur sa parcelle, ses impenses, lui demande s'il est d'accord avec la liste, puis lui donne le total de ses indemnisations qui s'élèvent à un peu plus de 7 millions de FCFA. Le vieux fait la moue et Konate lui demande le nombre de portes et de fenêtres que possède sa maison. Il entre cette information dans la base Excel, et lui dit qu'en ajoutant les fenêtres et les portes, cela fait 8 millions de FCFA d'indemnisation et demande si cela lui convient. Le vieux rechigne et dit que le prix du terrain ne lui convient pas. Konate explique les barèmes d'indemnisation. Puis il lui explique que son terrain se situe sur le domaine national, que l'Etat pourrait donc très bien n'indemniser que les impenses puisque le terrain lui appartient légalement. Par ailleurs, en regardant son acte de vente, il lui fait remarquer qu'il a acheté son terrain en 1989 à 1 200 000, donc les 8 millions proposés aujourd'hui c'est bien. A cet instant Konate note une « irrégularité » dans l'acte de vente coutumier : les numéros de carte d'identité des

³⁰⁷ A chacune de ces situations correspondent des types d'indemnisation différents avec, au sein de ces catégories, différentes aides. Les propriétaires dont le montant de l'indemnisation est inférieur à 5 millions de FCFA sont par exemple considérés comme « vulnérables » et bénéficient d'une subvention pour obtenir une parcelle à Tivaouane Peul, les places d'affaires (ce qui désigne les activités économiques) bénéficient de différentes aides à la mobilité en fonction de leur situation etc.

³⁰⁸ En faisant pour ce faire correspondre la feuille blanche sur laquelle ont été listés ces différents éléments par les facilitateurs à son propre fichier Excel. Il est frappant de voir à quel point les matériaux de recueil des données pour les différents acteurs sont hétéroclites. Les membres de l'équipe du projet utilisent des feuilles manuscrites et des fichiers numériques tandis que les représentants des ménages devant être déguerpis et les autres personnes font passer les informations via des post-it, des bouts de feuille ou des paquets de cigarettes vides sur lesquels ont été inscrites des choses (par eux-mêmes ou par les membres des ONG) comme le total des indemnisations envisagées, le nom de telle ou telle personne. Ces documents sont ensuite scrupuleusement remis à leur propriétaire, ou bien classés par l'assistante dans un cas. Par ailleurs les documents d'actes de vente sont parfois si vieux qu'on peut voir à travers. Ils sont parfois jaunis et écrits à la machine sur du papier bible.

personnes ayant signé l'acte de vente se composent de treize chiffres alors que le passage à treize chiffres sur les cartes d'identité s'est fait à partir de 2006 et pas 1989, date supposée de l'acte. Il renvoie donc le dossier à son collègue³⁰⁹, et revient au vieux en lui disant que ce qu'ils font c'est de « l'accompagnement social ». Le facilitateur de MSA fait alors remarquer au vieux que, malgré l'indemnisation des fenêtres, des portes et des ardoises, il va quand même pouvoir les emmener avec lui grâce à l'aide au transport, ce qui est « bien quand même ». Konate rechiffre avec les aides à la mobilité, tout en expliquant le calcul au facilitateur qui l'explique au vieux, et arrive à un total d'un peu plus de 8 millions. La personne demande s'il peut aller se concerter avec sa famille et on lui répond que « bien sûr » et on fixe un RDV à la semaine prochaine. Konate conclut en s'adressant à moi : « On ne force personne. Depuis l'autoroute, je n'ai jamais eu personne qui n'a pas accepté finalement ». Une affiche sur le mur, visiblement utilisée pour lister les prochaines étapes pour l'exécution du Plan d'Action et de Réinstallation, semble nuancer ce dernier propos. L'une des activités mentionne la « préparation de l'opération de déguerpissement du samedi 28 mai. Somation à faire », et l'autre le « cas Ernest Ndiaye » où il est question de « faire intervenir la gendarmerie pour l'amener en commission de conciliation » ou de « faire venir un huissier pour faire le constat sur place et déplacer le PAP *manu militari* ».

Extrait du journal de terrain, 13/07/16, commission de conciliation, préfecture de Pikine

Le processus d'indemnisation tient une place fondamentale dans la constitution d'une communauté autour de l'ouvrage de drainage en traçant les contours de cette communauté. En sont exclues en effet les ménages gênant la production de l'infrastructure, lesquels ne sont dès lors plus des communautés mais des « personnes » (contenues dans l'acronyme PAP) avec lesquelles il s'agit de négocier individuellement leur éviction. En ouvrant la possibilité d'une négociation cependant, les mesures « d'accompagnement » reconnaissent un statut à ces dernières en tant, à *minima*, qu'individus avec lesquels il est nécessaire d'arriver à un « accord ». De fait, la commission est un lieu où les négociations sur l'établissement des biens des personnes à déguerpir sont importantes, lesquelles, si le montant de l'indemnisation pour chaque bien et par mètre carré de terrain est fixé à l'avance, font en fait souvent l'objet de débats, réglés en séance ou entraînant des aller-retours des membres du projet sur le terrain pour vérifier les dires de leurs interlocuteurs et rectifier ainsi les mesures du terrain et la liste des impenses permettant d'établir le montant de l'indemnisation.

La production de cet accord est pour autant particulièrement contrainte. Elle suppose d'abord que les individus concernés aient reconnu leur statut de personnes à déplacer, et se rendent ainsi à la commission pour établir les indemnités. Cette reconnaissance fait l'objet de tout un travail de persuasion de la part des facilitateurs sociaux consistant d'abord à présenter le projet comme inéluctable, ensuite à proposer des solutions de négociations aux futurs déplacés, enfin à mobiliser le reste de la communauté pour les persuader de l'intérêt de leur « sacrifice » (voir ci-après). Les conditions de production de l'accord sont ensuite très contrôlées par l'institution. La commission se déroule dans les locaux de la préfecture de Pikine, sous les ordres du représentant du Ministère de l'Intérieur qui mène directement les négociations, et ce dernier n'hésite pas à rappeler régulièrement aux personnes présentes dans le bureau, personne convoquée ou membres de l'équipe, qu'il est celui

³⁰⁹ Lorsque c'est possible, Konate intervient directement sur le document pour « l'authentifier ». C'est le cas d'une femme dans la même journée dont l'acte de vente mentionne en en tête le quartier de « Mousdalifa 1 », quartier qui n'existait pas en 1996, date supposée de la réalisation de l'acte de vente. Konate déchire alors avec une règle l'en-tête où est mentionné le nom du quartier et considère que le dossier est complet. Les autres rient en disant qu'il « fait de la facilitation sociale ».

qui dirige les opérations ici. L'arrivée des représentants des ménages à déguerpir dans le bureau se fait en outre au compte-goutte et s'apparente à un entretien individuel, auquel réagissent plus ou moins sereinement les individus concernés. C'est que tout est fait dans l'opération pour maintenir un ordre d'interaction spécifique. C'est Konate qui entame systématiquement la discussion, il est entouré de gens paraissant très affairés, sur des ordinateurs ou des tableaux, il rappelle régulièrement à ses interlocuteurs que l'équipe réunie ici « fait du social » (positionnant ainsi ses interlocuteurs comme la cible « sociale » de l'action), et que l'ouverture des négociations résulte d'une bonne volonté de la part de l'Etat et de ses agents. La situation des personnes convoquées, installées « sur le domaine national » et n'ayant théoriquement aucun droit à des indemnisations, intervient en fin d'entretien pour souligner cette bonne volonté et mettre l'accent sur l'enjeu de la négociation : en dehors de cette dernière, pas d'indemnisation. L'affiche mentionnant un possible déplacement « *manu militari* » et le constat des mesures et impenses par un huissier, fermant toute possibilité de négociation, rappelle cet horizon possible et formellement dévolue aux agents se situant du côté de la loi.

Nous avons vu dans le chapitre 2 que la hantise des quartiers populaires vis-à-vis des inondations tenait en grande partie à la possibilité du déplacement forcé, produit par les inondations elles-mêmes ou par les formes d'action publique entendant y apporter une solution. Cette dernière fait partie intégrante de la négociation. Les remarques quant à la faiblesse de l'indemnisation portent ainsi presque exclusivement sur le prix du terrain, dans un contexte où les valeurs foncières à Pikine centre ont largement augmenté depuis les années 1990 et où la possibilité de construire s'est fortement restreinte à mesure que la plupart des terres y étaient occupées. Dans ce contexte, racheter dans le quartier signifie racheter une maison, ce qui n'équivaut pas à la valeur d'un terrain, encore moins informel³¹⁰, et ce même lorsqu'on lui ajoute le paiement des impenses³¹¹. Alors que la procédure d'indemnisation est présentée comme un effort exceptionnel de la part de l'Etat, ce qui est vrai en comparaison des programmes menés par d'autres institutions non financées par la Banque Mondiale ou certains bailleurs de fonds, elle ne permet pas de recours avantageux financièrement pour les habitants, en dehors du relogement à Tivaouane Peul, commune particulièrement éloignée des communes d'origine de la plupart d'entre eux. L'OP 4.12 de la Banque Mondiale pose ainsi une obligation de moyens conditionnant la tenue du projet mais pas de résultats, laquelle obligation intervient dans la négociation sous la forme de la présentation des efforts réalisés par l'Etat. Dans cette même logique, l'accent mis sur l'obtention des documents attestant la propriété, même informelle, et leur régularisation relative, vise plus à s'assurer du respect de la procédure de déplacement des ménages avec compensation comme préalable à la construction de l'ouvrage, qu'à arbitrer d'éventuels conflits de légitimité quant à la propriété des maisons en passe d'être détruites³¹². L'une des tâches de la commission et des facilitateurs sociaux consiste donc à produire des preuves « originales » de l'appartenance d'une parcelle à quelqu'un en vue d'attribuer l'indemnisation constituée comme préalable à l'intégration de la parcelle au projet d'infrastructure. Après que ces pièces aient été

³¹⁰ Rappelons que les négociations présentées ici s'adresse à des propriétaires considérés comme informels, et dont l'indemnisation est à ce titre plus de deux fois inférieure à celle dont bénéficient les propriétaires formels dans le cadre d'une expropriation, laquelle ne relève ni de la même procédure, ni des mêmes acteurs.

³¹¹ « Dépenses faites sur un immeuble en vue de sa conservation ou de son amélioration, par une personne en ayant la jouissance sans en être propriétaire » (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, <https://www.cnrtl.fr/definition/impenses>).

³¹² Conflits qui sont par ailleurs légions lorsqu'est intervenue une succession par exemple. Les facilitateurs sociaux sont alors parfois mis à contribution en amont de la négociation de l'indemnisation pour arbitrer la répartition entre les successeurs, mais en dehors de toute procédure légale.

validées, l'indemnisation peut avoir lieu, transformant la parcelle en « emprise libérée » dans les tableaux que partage le maître d'œuvre avec les entreprises de construction et les maîtres d'ouvrage pour suivre l'avancée du projet et décider quand lancer telle ou telle opération de démolition, puis de creusement d'un bassin ou d'un drain. Toute installation ou revendication après l'accord d'indemnisation est ainsi considérée comme caduque et fait l'objet d'un déguerpissement de force, lequel est activement produit comme un exemple et ajoute à la contrainte sous laquelle s'opèrent les négociations (Voir extrait 5.11).

2.3 Au nom de Dieu et de la collectivité : des communautés résilientes expurgées de leurs « personnes affectées »

Du premier passage des ingénieurs et des facilitateurs sociaux sur les terrains convoités par les projets d'infrastructure aux négociations et à l'indemnisation des habitants déguerpis, opère donc tout un processus de transformation des « populations » sur le tracé du projet en « PAP » dûment indemnisés et déguerpis ou déplacés. Ce processus est encadré par un dispositif visant à amener les propriétaires des maisons à négocier leur départ dans les formes fixées par les opérateurs du projet. Le type de contrainte exercé par ces derniers sur les « PAP » ainsi constitués tient moins ici de l'exercice de la violence que de la maîtrise de la situation d'interaction par ses agents, autant dans ses conditions de possibilité que dans son déroulement. Ce dispositif s'organise autour de premiers échanges, chez les habitants eux-mêmes, où le facilitateur social, confronté aux occupants n'a pas d'autre pouvoir que celui d'énoncer la situation dans laquelle se trouvent ces derniers, concernés par un départ à venir et pouvant cependant en négocier les conditions. Il s'achève dans une commission de conciliation où les propriétaires ou leurs représentants se retrouvent en négociation avec le représentant direct du ministère sur l'étendue effective de leurs biens, et avec pour horizon le choix entre le passage d'un accord ou la possibilité de la violence³¹³. Entre ces deux phases, on l'a compris, opère tout un travail de persuasion réalisé par les facilitateurs sociaux pour amener les ménages habitant le tracé des infrastructures à se rendre en commission pour finalement quitter leur maison. Agé d'une trentaine d'années et embauché depuis le début du programme de mise hors d'eau de PIS à ENDA, Bocar est l'un de ces facilitateurs sociaux. Diplômé en tant qu'ingénieur urbaniste de l'Ecole Nationale Supérieure d'Economie Appliquée de Dakar, il a travaillé quelques années dans une autre ONG avant de reprendre des études dans le cadre desquelles il réalise notamment un stage au cadastre, époque à laquelle il commence à se familiariser avec les procédures de déguerpissement. Il m'explique ainsi les stratégies employées pour ramener un propriétaire récalcitrant à « la raison ».

Extrait 5.13. Ramener le propriétaire à la raison

Bocar : Parfois [le propriétaire] peut être de mauvaise humeur mais c'est à nous de discuter avec lui, de le ramener à la raison.

Romain : Mais comment vous faites ça ?

³¹³ Cette maîtrise de la situation d'interaction par les représentants de l'Etat semble caractéristique de la manière dont est cadrée la « violence légitime » en démocratie : pour un exemple de ce cadrage dans la police française, voir Moreau de Bellaing, 2009. Elle permet en outre un « travail sur les aspirations » des personnes à déguerpier, rappelant fortement les procédures de « négociation » du relogement entre les bailleurs du parc social et les locataires dans les programmes de rénovation urbaine en France (François, 2014).

B : Non nous on discute. Dans la discussion, parfois on lui laisse exprimer sa colère. Mais on lui dit "on comprend". On lui dit "on vous comprend. Mais aussi, il faut aussi savoir que c'est pas que vous seul, c'est pas parce qu'on ne veut pas de vous, c'est la collectivité qui a besoin".

R : D'accord.

B : Parfois on passe par la corde sensible. La religion. On passe par la religion. On dit "tu n'es pas croyant." Parce que nous dans le cadre de la religion on dit aux gens "il faut croire à son destin." Quand on croit à son destin, quel que soit ce qu'il nous arrive on accepte, parce que c'est Dieu qui l'a voulu. Et aussi quand vous partez, il faut vous dire que vous laissez aux autres la possibilité d'avoir un meilleur cadre de vie. Vous faites un sacrifice pour le reste de la collectivité. Là c'est bon, un patriote le fait. Un bon patriote fait un sacrifice pour le reste de sa collectivité. Donc c'est comme ça qu'on raisonne. Mais aussi on fait intervenir des sociologues.

R : Ah oui ?

B : Si c'est un cas critique, l'APIX nous envoie des sociologues.

R : Ils font quoi ?

B : Non ils viennent aider à la personne. Ils essayent de le raisonner. Mais aussi essayer de savoir s'il n'a pas d'antécédents dans sa vie qui font que, qu'il soit complètement bloqué. On fait la médiation. On appelle les... ses contacts, on essaye de voir le reste des gens de la famille qui ont de l'influence sur lui...

R : D'accord... Mais ça doit être un énorme travail.

B : C'est un travail énorme, *bilay* (rire). C'est un travail énorme ! Il y a des cas où vous parlez parlez parlez depuis le début, quand il faut que la personne sache au finish que "on va casser ma maison" bon... Parce que quand on déclare un projet d'utilité publique, il y a décret donc on peut vous exproprier (en murmurant presque). Quand les gens sont là, ils savent qu'il n'y a que ça, ils acceptent, malgré tout. Mais dans le cadre général, jusque-là, ces cas ne sont pas encore arrivés, Dieu merci.

Bocar, trentaine d'années, facilitateur social pour ENDA sur le projet PIS, entretien enregistré le 16/06/2016 dans son bureau situé dans les locaux d'une radio communautaire de Guinaw Rail

S'interrogeant, à propos des travaux de Saskia Sassen (2016) et de Matthew Desmond (2016), sur les pratiques d'expulsion dans différentes villes à travers le monde, les auteurs rassemblés dans le volume 68 de *l'Année sociologique* notent que ces dernières ne peuvent être isolées des dispositifs favorisant des « inclusions différentielles » (Aguilera *et al.*, 2018, p. 24) desquels elles sont le plus souvent le corolaire. Les communautés à responsabiliser, dont différentes instances de concertation sont censées exprimer la voix, ne sont pensables en tant que communautés que dans la mesure où elles sont expurgées d'une partie des habitants posant problème au regard du déploiement de l'infrastructure de drainage. Les expulsions et les négociations sur le passage de l'infrastructure ne sont en effet pas des effets collatéraux de ce déploiement, elles sont consubstantielles d'une part à sa forme matérielle comme nous l'avons vu précédemment, d'autre part au type d'organisation sociale et de traitement des inondations promu par cette dernière. Présentée comme la solution à une situation catastrophique, qui dure et s'amplifie dans le temps, et intervenant vingt ans après le début des premières inondations en banlieue, l'infrastructure de drainage arrive ainsi comme dernier recours pour des habitants à bout.

On peut penser, à partir des extraits 5.6 sur les négociations des opérateurs des projets de mise hors d'eau avec des représentants de la commune de Thiaroye-sur-Mer, et 5.11 sur les négociations des

facilitateurs avec les ménages « affectés » par le projet, que l'ampleur de l'opération et des moyens déployés ouvre une fenêtre inédite de négociation et d'intégration possible aux retombées de cette politique publique. Fenêtre d'abord pour les propriétaires ayant quitté leur logement depuis longtemps du fait des inondations et voyant dans l'arrivée du projet une opportunité d'obtenir quelque chose, de l'argent ou un logement, de terres et de maison de toute façon inhabitables. Fenêtre ensuite pour des acteurs capables de tirer une plus-value des opérations en cours, qu'elle soit politique dans le cadre d'une mairie pouvant se réapproprier les réalisations de ces programmes de mise hors d'eau par exemple, ou financière pour d'éventuels propriétaires de terrains trouvant ainsi à les valoriser à moindre coût. Fenêtre enfin pour les habitants des abords des ouvrages, qui voient les inondations dans leurs quartiers considérablement diminuer à la suite de cette intervention. C'est auprès de ces derniers qu'agissent les facilitateurs sociaux pour tenter de convaincre les éventuels récalcitrants au départ. En mobilisant les voisins, la famille, et plus généralement la patrie et Dieu pour les persuader de se « sacrifier » pour la collectivité, les facilitateurs entament le travail de construction d'une communauté autour d'un foyer d'attention commun, à faire advenir et à préserver, l'infrastructure de drainage. Ce travail marche d'autant mieux que, si la construction des communautés est par essence collective, les négociations ouvertes par le projet sont individuelles. Le collectif est là pour informer et mobiliser autour des infrastructures par les campagnes d'informations, les instances de concertation, et le flot d'argent et d'expertise injecté dans les Projets d'Investissement Communautaire. Les négociations quant à elles, opèrent dans les maisons et dans un bureau au fond de la préfecture de Pikine, seul endroit où le montant des indemnités, ailleurs griffonné sur des bouts de papier ou de carton et ainsi soustrait aux regards des voisins, peut s'énoncer à voix haute. Ce sont dans ces espaces de l'en dehors des communautés dites résilientes, que se donnent à voir les déceptions et les échecs d'habitants condamnés à négocier ou à se voir imposer les conditions du départ. C'est dans cette obligation à la négociation, produite de bout en bout comme un dispositif dont la maîtrise revient aux opérateurs du projet et de l'Etat, que se forment les « accords » sur le départ, dont on a pourtant vu qu'ils étaient loin d'être toujours favorables aux « sacrifiés ». Du déguerpissement des habitants aux consultations et constitutions d'instances de gestion communautaire des ouvrages, s'opère donc tout un travail de production de l'infrastructure comme solution unique et presque « déjà là » : les canaux et bassins ne font que reprendre le lit « naturel » des anciennes rivières, les bassins creusés durant le plan *Jaxaay* doivent bien être connectés entre eux pour être fonctionnels, l'autoroute a été construite et nécessite d'être équipée de collecteurs pour ne pas voir les inondations augmenter dans la zone. C'est sans doute là que réside le pouvoir structurant des infrastructures sur, et dans l'action publique, dans sa capacité à produire des « états de fait », et à ainsi orienter l'ensemble de l'action collective de gestion des inondations, de l'amont des départs forcés et des communautés résilientes, à l'aval des collecteurs et de la circulation efficiente des eaux sur le territoire de la banlieue.

•

Les analyses récentes sur les infrastructures ont insisté sur le mouvement permis par ces dernières, jusqu'à parfois résumer, à partir de l'œuvre de Deleuze et Guattari (1980) et du vitalisme développé par les *modern materialists* notamment (Gamble *et al.*, 2019), l'infrastructure au mouvement (Bennett,

2005). Dans le cas présenté ici, il apparaît important de comprendre en quoi l'infrastructure suppose et permet des flux, mais produit aussi des formes de fixités qui importent pour la saisie de l'action publique de gestion des inondations.

Pensés pour permettre la circulation de l'eau de l'amont des dunes vers l'aval de la mer, et favoriser ainsi son évacuation, les réseaux de drainage promus par les programmes de gestion des inondations dans la banlieue de Dakar, qu'il s'agisse du PROGEP ou de la mise hors d'eau de Pikine Irrégulier Sud, font alterner des séries de bassins et de canaux. Cette structuration n'est pas due au hasard, elle résulte directement de la compréhension de l'inondation en termes de bassins versants, permettant à la fois une couverture sur l'ensemble du territoire de la banlieue de Dakar, et ne nécessitant pas d'investissements récurrents dans des pompes et dans le carburant leur permettant de fonctionner. Héritières d'une pensée de l'équipement en milieu rural, les techniques de drainage, à la différence des techniques combinant drainage et assainissement, visent d'abord à faire circuler et à évacuer l'eau des champs. En ville cependant, l'alternance de bassins et de canaux permettant une circulation des eaux efficace en tenant compte de la dynamique de ces dernières, se heurte à un milieu très largement construit et habité, et aux formes de gouvernement du foncier et de l'action publique qui lui sont spécifiques.

Deux figures caractérisent le passage de l'infrastructure de drainage du modèle théorique à l'ouvrage concret sur le territoire de la banlieue de Dakar. La première est d'ordre politique et financier. Elle consiste dans le *contournement* des instances politiques de représentation et de gestion de l'argent public (attribuée ici en grande partie sous forme de prêts de la Banque Mondiale). En utilisant des agences *ad hoc* pour conduire les programmes de mise hors d'eau, leurs promoteurs évitent ainsi à la fois les voix discordantes comme celle de l'Office National de l'Assainissement du Sénégal prônant des solutions différentes, et la « politique » qui caractérise ces instances et ralentit les projets (Melly, 2017) selon une conception assez proche de certains des « acteurs du développement » rencontrés dans le chapitre précédent. Loin de constituer un phénomène isolé, ce procédé est en fait caractéristique des transformations de la gouvernance des pays africains depuis la fin des années 1990 passant notamment d'un modèle d'Etat développementiste à modèle d'Etat investisseur (Pitcher, 2017). L'important y devient la direction des investissements, qu'ils soient étrangers ou nationaux, vers des projets de grande ampleur. Au Sénégal, cela se traduit à partir d'Abdoulaye Wade par des investissements massifs dans des projets infrastructurels dans la ville de Dakar et au service d'une certaine vision de la Nation (Ralph, 2015, Melly, 2017), poursuivis sous Macky Sall par la stratégie de « l'émergence » et plus récemment du *fast track*. Ces contournements se doublent de la production de structures *ad hoc* sur le tracé des réseaux de drainage, devant permettre leur bonne gestion, mais permettant aussi d'éloigner les mairies, et plus généralement tout acteur critique ou éléments risquant de perturber la bonne circulation de l'eau. A l'inverse des infrastructures d'abduction d'eau ou d'électricité dans ces villes des pays du Sud, où l'eau « coule dans les réseaux » et l'électricité atteint le consommateur grâce à l'action combinée des usagers, des réparateurs, des acteurs politiques et de leurs intermédiaires (Anand 2011, 2020 ; Pilo', 2017, Gomez-Temesio, 2019), l'eau s'écoule dans les canaux de drainage par la seule action du réseau, dont sont activement exclus l'ensemble des acteurs précédents et les éléments risquant d'en gêner la circulation. L'inclusion que dessine, en contrepoint, cette exclusion, consiste en une organisation « autour » de l'infrastructure, et non pas au sein de cette dernière, en vue d'en permettre le fonctionnement.

Le passage de l'infrastructure comme son entretien s'appuie ici sur une deuxième figure, complémentaire de la première, celle de la *négociation orientée*. Le mode de fonctionnement de l'infrastructure impose en effet un tracé, modifiable sous certaines conditions mais difficilement transformable. C'est ici qu'interviennent les relations entre experts, chefs de projet, représentants des « populations », facilitateurs sociaux, et « PAP ». D'un bout à l'autre de la production du réseau de drainage en effet, l'intégration des acteurs est encadrée par une succession de dispositifs visant à limiter les possibilités de négociation dans ces relations, entre le modèle théorique du réseau et le territoire, entre les experts et les représentants des mairies, entre les facilitateurs et les ménages à déguerpier. Si ces dispositifs sont bien des dispositifs de négociation, ils sont construits et performés de telle manière à ce que la situation d'interaction soit toujours cadrée par l'infrastructure, d'abord comme modèle théorique puis comme structure physique, et par ses promoteurs. Ces négociations ne laissent que peu de choix : s'organiser autour de l'infrastructure pour en bénéficier d'une quelconque manière, ou quitter les négociations et se voir imposer une solution, parfois par la force. Loin d'être un cas isolé, ce genre de dispositifs de négociations orientées caractérise en fait les projets d'infrastructure urbaine et peut-être plus généralement d'aménagement urbain dans les quartiers pauvres depuis des dizaines d'années, dans les villes du Nord comme dans celles du Sud. Des projets routiers et autoroutiers de Beyrouth (Deboulet, Fawaz, 2012), et de Lomé (Gourland, 2017), en passant par les projets de centres d'affaires à Jakarta (Dietrich, 2015), les projets de rénovation urbaine dans la banlieue parisienne (François, 2014 ; Deboulet, Lafaye, 2018) et les programmes « d'éradication » des bidonvilles à Nouakchott (Choplin, 2014), la « participation des habitants », si elle est toujours au centre des discours, est très loin de s'incarner dans les pratiques. Sauf cas rares (Huchzermeyer, 2016), la voix des habitants ne parvient à porter dans ces dispositifs que lorsqu'elle s'en échappe pour s'incarner en une forme ou une autre de contestation collective (Deboulet, Mamou, 2013 ; Ciavolella, Choplin, 2018). L'infrastructure s'incarne dès lors comme un « état de fait » sur ces territoires, inéluctable et toujours efficiente sauf, bien sûr, en cas de mésusages, elle oriente l'ensemble de l'action publique dans les quartiers précaires.

Dans un article consacré aux inondations dans trois quartiers informels d'Accra, Agbogloshie, Old Fadama, et Glefe, Clifford Amoako (2016) montre en quoi la vulnérabilité aux inondations des habitants de ces quartiers peut être comprise dans les deux premiers cas comme le résultat d'une présence brutale de l'Etat et dans le dernier comme le résultat de son absence commode. La réquisition de terres dans les quartiers d'Agbogloshie et de Old Fadama pour la réalisation d'un projet, qui ne verra jamais le jour, d'aménagement du lagon qui les borde, et les opérations massives d'éviction des résidents situés sur des « voies d'eau naturelles » qui en résultent, ont ainsi entraîné des extensions de l'urbanisation sur des zones toujours plus menacées par les inondations, et non équipées en infrastructures en raison de leur caractère « informel ». A Glefe, l'absence de l'Etat dans la gestion des terres, mais surtout dans le conflit opposant la *community* à la Pambros Salt Production Limited, une compagnie de production de sel travaillant à la limite du quartier et provoquant des inondations par son activité d'extraction (Amoani, 2012), amplifie la vulnérabilité des habitants à ces phénomènes. Dans les deux cas, on peut dire que l'Etat agit sur des « états de fait » soit des « situations telles qu'elles existent » indépendamment de la perception que l'on peut en avoir³¹⁴, et à partir desquelles l'Etat définit des traitements adéquats. Dans le premier cas, ce traitement consiste en un arasement de la situation problématique et donc la mise en concordance de la réalité avec la situation urbaine telle qu'elle est : puisque les habitants ne sont pas censés être là, faisons en sorte qu'ils n'y

³¹⁴ Trésor de la langue Française informatisé, <http://www.atilf.fr/tlfi>, ATILF - CNRS & Université de Lorraine.

soient pas. Dans le second il conduit à ne pas se préoccuper d'une situation qui de toute façon n'existe pas : les habitants ne devraient pas être là donc faisons comme s'ils n'y étaient pas. Dans les deux cas, l'absence de possibilités pour les habitants de contester cet état de fait contribue à le produire comme tel.

L'infrastructure agit d'une manière similaire à Dakar en « concrétisant » une situation toujours présentée comme « déjà là » ou comme inéluctable. On l'a vu, la circulation des eaux antérieure à l'installation des habitants des quartiers informels de la banlieue de Dakar constitue un véritable *leitmotiv* de la conduite des programmes de mise hors d'eau. Puisque l'eau circulait avant les inondations, elle doit circuler à nouveau pour qu'il n'y ait plus d'inondations. En ce sens, l'infrastructure ne fait que performer une situation lui préexistant. En outre, l'infrastructure agit comme un système auto-justificatif – puisqu'infrastructure il y a, autant qu'elle fonctionne – permettant ainsi de justifier son passage aussi bien que les formes d'organisation assurant son fonctionnement. Enfin, son caractère de réponse massive à un problème travaillant la ville depuis de nombreuses années en rend la nécessité et l'efficacité d'autant plus évidente. Là encore, ce traitement des quartiers précaires est loin d'être une nouveauté. Si ces quartiers sont, dans la plupart des villes qui les accueillent, reliés à l'administration et aux services publics par tout un ensemble d'acteurs, de réseaux et d'institutions (Clerc, 2010), ils sont souvent absents ou mal pris en compte par les plans d'urbanisme et deviennent quantité négligeable dès lors qu'il s'agit d'y permettre le passage d'une infrastructure urbaine « lourde » comme une route ou l'emprise d'un transport urbain (Deboulet, Fawaz, 2012 ; Randeria, Grunder, 2012). Par rapport aux interventions classiques d'éradication ou de restructuration des bidonvilles cependant, l'infrastructure de drainage pose ici une question nouvelle à l'action publique en ville.

En effet, bien que l'éviction soit nécessaire à sa mise en œuvre, l'action publique par l'infrastructure de drainage se caractérise d'abord par la reconnaissance d'un problème propre aux villes de la banlieue de Dakar, celui des inondations. L'existence même des programmes de mise hors d'eau est ainsi justifiée par la nécessité d'agir sur ce problème, impliquant de ce fait la prise en compte des quartiers précaires comme existants et loin d'être éradiqués, et comme bénéficiaires potentiels des projets d'aménagement urbain. Cette reconnaissance de l'existence de ces quartiers et de leurs problèmes constitue une différence majeure de la situation dakaroise par rapport à celle d'Accra présentée ci-dessus, et plus généralement de tout un ensemble de projets urbains revendiquant un « arasement » des quartiers précaires, ou ne les prenant simplement pas en compte dans leurs plans. Ce type de politique, poursuivi au Sénégal depuis les années 1990 avec le raccordement en eau potable et en électricité des habitants de Pikine et de Guédiawaye, mais aussi dans de nombreuses villes des pays du Sud (à l'instar des politiques d'électrification des favelas au Brésil (Pilo', 2017) ou de l'extension composite des réseaux dans les villes africaines (Jaglin, 2012)), n'interroge plus tant la reconnaissance des quartiers informels, que la manière dont l'infrastructure, par son caractère inéluctable, oriente l'action publique dans ces quartiers.

C'est ici que le caractère tangible de l'infrastructure, son existence concrète dans le paysage de la banlieue de Dakar, permet d'y voir un « style de structuration » (Chu, 2014) de l'action publique dans la ville catastrophée. C'est en effet de cette territorialité, de cette concrétude, que l'infrastructure tire son pouvoir d'action. Par sa présence sur un territoire, elle permet et attire à elle les flux, produit et contraint les négociations, matérialise les efforts de lutte contre les inondations. A l'inverse des agencements labiles qui caractérisent la conduite de l'action publique locale de gestion des

inondations, l'infrastructure est indiscutable, et oriente par sa seule présence, immobile, l'ensemble des actions collectives ayant trait à l'inondation. Lorsqu'elle est cependant discutée, c'est par rapport à ce qu'elle ne fait pas ou en contestant les efforts réalisés pour son entretien, pas par rapport à ce qu'elle fait et comment elle le fait. De fait à DTK, on a vu qu'une partie importante des actions de lutte contre les inondations réalisée par les membres des groupes locaux comme de la mairie ou des sapeurs-pompiers, était désormais orientée par la présence des bassins et des canaux. Ces derniers constituent ce que Thomas C. Schelling (1986) appelle des « points focaux », soit des solutions autour desquelles, en raison de leurs « caractères de visibilité, d'évidence, de bon sens » (Morel, 2004, p. 15), les différents acteurs de l'action publique vont se rallier en anticipant le ralliement probable d'autres acteurs. Façonnant les débats publics comme elle façonne le parcours des eaux et la ville, l'infrastructure a ici la caractéristique d'être bien visible, une obligation compte tenu des efforts collectifs nécessaires à son entretien, mais existante sur le mode de l'évidence, de l'état de fait, effaçant presque instantanément la violence nécessaire à sa production. L'agencement particulier qu'elle constitue, interroge donc à la fois les transformations de l'Etat (Pitcher, 2017), et les transformations du paysage sous le régime de la catastrophe.

De la même manière qu'elle affecte ainsi le paysage de la banlieue de Dakar, offrant aux eaux de pluie et à une partie des eaux usées, en l'absence de réseaux d'assainissement, des voies de circulation nouvelles et des exutoires, elle s'articule à l'affection particulière que produisent les inondations sur ses habitants. Comme les inondations en effet, l'infrastructure de drainage participe au tri et à l'organisation des habitants en communautés, selon un agencement rigide et intentionnel cependant. En cela, les critiques de la résilience et de la nouvelle « éthique » des politiques environnementales (Reid, 2012 ; Felli, 2014) paraissent avoir vu juste : la structuration de l'action publique promue par l'infrastructure apparaît comme une tentative d'organisation des contours d'un monde instable, au sein duquel les institutions participent à l'éviction des plus faibles ou des moins chanceux, mais qu'elles ont renoncé à réguler. De l'amont à l'aval des programmes de mise hors d'eau, de l'exclusion des institutions en charge de l'assainissement aux effets concrets de l'infrastructure sur le territoire, il s'agit de produire à la fois une circulation des flux de matière liquide pensée comme autonome et nécessitant une intervention minimale des institutions, et un point de repère fixe dans le paysage de la ville catastrophée, orientant les comportements d'habitants et de groupes tentant de le rendre vivable. Il serait exagéré cependant d'en conclure une transformation globale des formes de gouvernamentalité (Joseph, 2009), tant la forme même de l'infrastructure de drainage, sa fixité, rend impossible la couverture d'un territoire aussi vaste et évoluant aussi rapidement que l'agglomération de Dakar. Si l'infrastructure a ainsi permis de sortir durablement certains quartiers des eaux, de nombreux autres restent largement sous leur emprise. La charge est alors laissée aux sinistrés, ou à tout autre groupe ou organisation souhaitant les aider, de bâtir par eux-mêmes des « réseaux secondaires » de drainage permettant d'exonder leurs quartiers, ou, dans la plupart des cas, de simplement les abandonner ou de continuer à y vivre avec les eaux. En outre, cette fixité de l'infrastructure impose un dimensionnement basé sur un calcul coûts-bénéfices (Boudia, 2013) : les canaux de drainage sont ainsi conçus pour supporter une pluie décennale, mais ne garantissent pas un bon écoulement des eaux en cas de pluie de plus forte intensité. L'eau se charge alors de déborder l'infrastructure comme cela semble avoir été le cas en 2017, et plus récemment et de manière plus catastrophique encore, en 2020. De la même manière que la toxicité des produits de consommation courante a été progressivement acceptée et réglementée, en venant à envahir l'ensemble de notre environnement (Boudia, Jas, 2019), l'infrastructure vise à maintenir les inondations à un niveau

d'intensité acceptable, et a pour effet d'en retarder les irrutions. Cette forme de structuration de l'action publique a ainsi un effet paradoxal. En même temps qu'elle oriente fortement les comportements au niveau des communes et des collectifs de gestion locale des inondations, elle participe de son effacement comme « problème » auprès des bailleurs internationaux dont dépendent de nombreux participants de l'action publique. Cet effacement se retrouve en outre dans d'autres interventions sur lesquelles je reviens dans le dernier chapitre.

Chapitre 6. Par et pour les *communities* ? Vers des plateformes internationales de l'action publique

Dans cette thèse, nous avons observé la manière dont des agencements humains et matériels se mettaient en place à Dakar en vue d'agir dans, par et sur l'environnement. Il a été jusqu'ici question de narratifs, d'espaces publics et d'infrastructures, pensés comme autant de manières d'appréhender les espaces et le problème des inondations, de se coordonner pour présenter des réponses et les mettre en œuvre, d'influer sur le devenir et les actions des autres. Dans la deuxième partie de cette thèse, nous avons abordé plus précisément deux types d'agencements. Le premier type concerne les connexions multiples et, pour nombres d'entre elles, interpersonnelles, qui permettent le « raccordement » d'acteurs et d'espaces situés à des formes de biens communs, relatifs ici à la gestion locale des inondations. En cela, les agencements décrits à cette échelle sont labiles et très dépendants de la structuration à la fois des espaces publics, et des figures du bien commun telles que travaillées dans les processus de problématisation des inondations aux échelles locales, nationales et internationales. Le deuxième type concerne la concrétisation matérielle d'un réseau organisant la circulation des eaux sur le territoire de la banlieue, et les « communautés » à son entour. Cet agencement, s'il ne peut empêcher totalement les débordements et les fuites, est bien plus rigide que les précédents. De la fixité de son organisation, et de l'intervention extérieure la plus réduite possible sur sa logique et son fonctionnement interne, dépend en effet son efficience. Ce sont en outre ces dernières caractéristiques qui permettent à cet agencement, infrastructurel, d'orienter les agencements labiles qui caractérisent la gestion locale des inondations. Dans ce dernier chapitre, je voudrais décrire un troisième type d'agencement, la « plateforme d'action publique », visant à tirer partie du caractère interpersonnel des agencements locaux de l'action publique, tout en réduisant leur labilité et leur dépendance au contexte dans lesquels ils se forment pour mieux les connecter à une offre de services plus ou moins internationale.

Cet agencement agit donc comme une infrastructure, en cela qu'il oriente les conduites et les comportements individuels et collectifs de gestion des inondations à différentes échelles. Sa particularité est cependant de produire les communautés elles-mêmes comme des infrastructures (Simone, 2004), permettant des flux d'acteurs et d'argent visant à répondre aux « besoins » des quartiers précaires. Je vais aborder ce dernier agencement en tirant partie des transformations qu'a connu l'ONG dans laquelle j'ai été stagiaire puis « collaborateur » en s'affiliant à un réseau international, *Slum Dwellers International*, durant ma période d'enquête. L'exploration de cet agencement nous fera voyager depuis Dakar vers Accra, où des fédérations d'habitants de quartiers précaires s'organisent depuis bientôt vingt ans au sein de ce réseau et de leurs *communities*, et y ont ainsi acquis une position dominante ainsi qu'une grande expérience des méthodes et formes de structuration promues par ce réseau. Si la dimension comparative tiendra une place importante dans ces développements, l'intérêt de ce chapitre réside sans doute plus dans l'observation de la manière dont des formes de mobilisation, d'appréhension, et de traitement des problèmes propres aux quartiers précaires se forment et circulent à travers différents pays via cette plateforme d'action publique.

La question principale qui guide cette exploration résulte d'une tension entre mon objet d'étude, les inondations, et l'évolution de l'activité des acteurs des ONG urbaSen et urbaMonde avec lesquels je me lie petit à petit durant mon enquête de terrain au Sénégal. Alors que, durant le stage que j'y mène en 2015, la question des inondations reste très présente à la fois dans les discussions que nous avons, ensemble et avec les « partenaires » à Djiddah Thiaroye Kao, et dans les pratiques d'évaluation et de sélection des chantiers de reconstruction post-inondations à mener dans cette commune, cette dernière est réorientée au fur et à mesure de l'avancée du projet urbaDTK2, tout au long de 2015 et durant ma deuxième phase de terrain en 2016, pour intégrer la question plus large de l'action directe des habitants des quartiers précaires aux politiques urbaines de leur quartier. Comment dès lors expliquer ce déplacement dans l'action de ces ONG ? La réponse à cette question réside sans doute dans l'adoption du « modèle *Slum Dwellers International* », nécessaire à l'intégration de l'ONG urbaSen au réseau du même nom. Les études sur les « modèles voyageurs » (Behrends *et al.*, 2014 ; Olivier de Sardan, 2018) montrent bien comment ces derniers sont réappropriés et ainsi transformés par les acteurs qui les mettent en œuvre, mais aussi comment ces derniers transforment les contextes de mise en œuvre. C'est à cette deuxième partie de la question que je m'attacherai à répondre dans ce chapitre, en montrant dans un premier temps comment la méthodologie de SDI est produite comme un modèle à l'échelle internationale. Dans un second temps, je décrirai la manière dont ce modèle est appréhendé depuis Dakar, ainsi que l'impact de cette forme d'appréhension sur l'action collective menée par l'ONG dakaroise. Enfin, il sera question dans une troisième partie du type d'action publique promu par la plateforme SDI, et de la manière dont elle influe sur la mise en forme et la prise en compte des « besoins » des communautés qu'elle organise. Au final, nous verrons comment l'intégration à ce type d'agencement participe à Dakar comme à Accra du déplacement de la problématique des inondations comme problème collectif au profit de la prise en compte de leurs effets sur les ménages qui en sont les victimes. Articulée aux développements précédents, la description de cet agencement devrait me permettre d'achever un portrait provisoire de la banlieue de Dakar comme ville catastrophée.

Encadré 10. Enquêter sur un non-problème : les inondations à Accra et dans l'action de la Ghana Federation of Urban Poor

Dans les premiers temps de mon terrain à Accra, l'explication de mon sujet de thèse auprès des représentants de la Ghana Federation of Urban Poor (GHAFUP) et de son ONG d'appui, People's Dialogue, ne rencontre pas vraiment d'écho : soit que les inondations dans les quartiers précaires soient bien mises en exergue comme un problème des *communities* mais que l'on m'oriente vers les institutions publiques en charge de ces questions, soit que l'inondation ne soit pas vraiment considérée comme un enjeu pour l'organisation. En outre, ces deux structures mènent alors un travail sur l'accès à l'énergie dans les quartiers précaires, lequel m'entraîne relativement loin de Old Fadama (la GHAFUP ayant désormais son siège en lointaine banlieue d'Accra, à Ashaiman, et l'ONG d'appui People's Dialogue étant implantée plus au centre, à Kokomlemle), et de mon sujet. C'est à l'occasion des opérations relatives à ce projet cependant, que je rencontre certains des membres de la Fédération, habitants ou ex-habitants de ce quartier. Parmi eux, Hassan, président du premier groupe de la GHAFUP au Ghana et vivant jusque récemment à Old Fadama, et Gambo, un membre de cette *community* m'y présentant en détail les effets de son recouvrement partiel par les eaux du Korle Lagoon (notamment dans la partie évincée du quartier, où les maisons sont alors construites sur

pilotis). Alors que j'avais plus ou moins abandonné le thème des inondations pour me concentrer sur la circulation des informations au sein du réseau SDI, je cherche dès lors à comprendre pourquoi le problème des inondations semble être déconsidéré par l'organisation SDI.

Comme me l'apprennent les membres de la National Disaster Management Organisation (NADMO), l'institution publique principalement en charge de ces questions au Ghana, les inondations à Accra ne se présentent pas sous la même forme qu'à Dakar. La topographie du paysage y entraîne en effet un écoulement des eaux plus aisé et rapide vers la mer, si bien que les eaux ne stagnent que peu en dehors des événements pluvieux. En outre, le problème a été pris en charge plus tôt que dans ce dernier pays, mais aussi sous une forme différente. En 1996, la ville d'Accra et la Northern Region subissent un épisode d'inondation catastrophique, lequel fait suite à la Conférence de Yokohama en 1994 au Japon, où les pays signataires s'étaient engagés à mettre en place des structures de mitigation des risques et de gestion des catastrophes. Ces deux événements combinés mènent à la création de la NADMO en 1997. L'enjeu des inondations y est posé principalement en termes de « préparation ». Cela incluait, au moment de mon enquête, la définition de plans d'évacuation de certaines zones, la réalisation d'estimations des zones à risques, du nombre de personnes potentiellement affectées et du type de secours à apporter, ainsi que des visites de terrain d'après lesquelles les agents de l'institution et les membres des *committees* réunis pour l'occasion avaient le pouvoir « d'informer » les organisations responsables, en l'occurrence l'Accra Metropolitan Assembly, des « problèmes potentiels » d'aménagement (lesquels peuvent inclure une défaillance ou un encombrement des drains, des bâtiments construits sur les *waterways* etc.)³¹⁵. Les trois phases du « cycle » des catastrophes, *preparedness, emergency, relief and reconstruction*, sur lesquels se base l'organisation et l'action de l'institution, semblaient ainsi principalement tournées vers la « réponse » aux événements catastrophiques, quand les enjeux de prévention et de mitigation étaient laissés aux institutions compétentes dans le domaine de l'aménagement urbain. Ces dernières, comme nous allons le voir, ne répondent pas aux inondations dans les quartiers précaires ou le font, en s'inspirant des politiques urbaines réservées à ces quartiers depuis l'indépendance, par l'éviction (Amoako, 2016).

Événement passager plutôt que transformation pérenne du paysage, problématisation en termes de réaction plutôt qu'en termes de prévention, déni du problème ou politique agressive d'aménagement dans les quartiers précaires, telle semble être le contexte d'appréhension de l'inondation à Accra. Ce dernier n'explique pas en revanche le désintérêt de la GHAFUP et de People's Dialogue pour cette question qui, pour autant, semble avoir créé par ricochets d'importants remous dans l'organisation. Au fur et à mesure de mon enquête, j'apprends en effet que, si Hassan n'habite plus à Old Fadama, c'est qu'il en a été violemment chassé durant les dernières élections municipales. En cause, ses accointances avec le parti y ayant mené les évictions consécutives aux inondations du 3 juin 2015 à Accra. De fait, travailler à la GHAFUP signifie, selon le « modèle SDI », s'engager avec les autorités publiques dans des politiques conjointes. Si cette anecdote n'explique pas le désintérêt de l'organisation pour les inondations, elle aiguise ma curiosité sur ce modèle et sur la manière dont il permet de prendre en charge les problèmes publics. Enquêtant sur la transformation des modes d'action de l'ONG urbaSen, et sur un non-problème dans l'organisation SDI ghanéenne, je me suis d'abord intéressé aux formes générales des dispositifs et agencements mis en place par ce réseau pour

³¹⁵ Une loi est cependant passée en 2016 donnant à la NADMO l'autorisation d'agir directement sur certains aspects de l'aménagement urbain, comme l'installation sur les *waterways*, sans passer par les mairies de district. En 2017, les textes permettant l'application de la loi étaient en discussion.

comprendre et répondre aux besoins des *urban poor*, avant de m'intéresser au problème spécifique des inondations. Le cheminement de ce dernier chapitre rend compte en partie de cette progression.

I. Une *success story* indienne. Epargne communautaire, *empowerment* féminin et habitat dans le « modèle SDI »

Le concept de modèle hérite d'une longue tradition en sciences politiques (Darbon, 2009) et en urbanisme (Tribillon, 2009), et a plus récemment été reconceptualisé par certains anthropologues pour expliquer comment, et à quelles conditions, des idées, des formes de structuration, des outils, « voyagent » d'un contexte à un autre, sont produits, déterritorialisés et re-territorialisés de différentes manières, se modifiant, tout au long de chaînes de traduction et transformant sur leur passage les contextes en question (Rottenburg, 2007 ; Behrends *et al.*, 2014). Il s'agit dans cette première partie de comprendre comment un outil, l'épargne communautaire, et une forme d'organisation, la fédération de groupes d'épargne appuyée par une ONG d'appui, en sont venus à caractériser un « modèle » porté dans trente-deux pays à travers le monde par une organisation, le réseau *Slum Dwellers International* (SDI). Je décrirai dans un premier temps la *success story* (Olivier de Sardan, 2018) produite autour de ce modèle, avant d'envisager la manière dont cette dernière s'est constituée comme universalisable à partir de son contexte d'émergence. Dans une troisième partie, nous analyserons comment l'outil et la forme d'organisation promus par le modèle permettent de mobiliser différents acteurs à différentes échelles tout en auto-justifiant leur fonctionnement.

1. L'ascension horizontale et verticale de *Slum Dwellers International*

L'histoire du réseau *Slum Dwellers International* (SDI) est racontée par Arjun Appadurai dans un article célèbre (2001) traduit depuis en Français (Appadurai, 2013), et ne cesse depuis d'être présentée comme une *success story* (Olivier de Sardan, 2018), dans les documents scientifiques (Patel *et al.*, 2001 ; Mitlin *et al.*, 2018) comme dans les documents de travail partagés par les ONG et les bailleurs internationaux (Patel, 2014). A ses débuts, SDI se présente donc comme l'alliance entre une union de groupes d'épargne informels féminins (ou « tontines »), d'activistes des quartiers informels de Mumbai luttant contre les évictions, et d'une ONG de professionnels du développement. Leur but est de fédérer les *urban poor* de ces quartiers pour en faire des acteurs autonomes à même d'intervenir, d'influencer voire de produire les politiques urbaines de leur quartier, en plaçant l'épargne et le microcrédit au cœur de ce processus. A partir de 1991, les membres de cette fédération rencontrent des activistes d'une ONG sud-africaine en lutte pour les droits des habitants des *shacks* (« cabanes » associées aux « bidonvilles » sud-africains) dans leur pays. Cette rencontre donne lieu à la constitution d'un réseau international à partir de 1996 reproduisant un mode de structuration spécifique dans plusieurs pays à travers le monde. Ce dernier se décompose comme suit : des groupes d'épargne informels, très majoritairement féminins et de taille variable, sont regroupés dans une « fédération ». Cette structure est dotée d'un bureau (présidente, secrétaire générale, trésorière etc.) et d'un fond

commun auquel cotise l'ensemble des groupes membres. Elle est chargée de mobiliser les groupes, d'étendre la fédération, de favoriser les échanges entre groupes, de participer à la définition des projets collectifs pour la fédération, de collecter de l'argent et des informations sur les quartiers concernés, de négocier avec les bailleurs et autorités pour mener à bien ces projets. Elle est secondée par une ONG de professionnels du développement chargée de l'accompagner dans tous ces aspects. Centrale dans la structure, l'ONG d'appui doit apprendre de la fédération autant que cette dernière apprend d'elle. Elle est chargée de produire des outils pour faciliter ses démarches, de faire le lien avec les différentes autorités publiques et les bailleurs, de favoriser enfin l'autonomisation de l'alliance, sur un modèle similaire, quoi que plus standardisé, à celui des *community organizers*, héritiers d'Alinski (Talpin, 2015). L'ensemble de ces acteurs se retrouvent régulièrement pour mener des activités de « *sharing* », soit des rassemblements sur plusieurs jours où les membres de la fédération sont invités à présenter leurs actions et à partager leurs problèmes, leurs techniques de mobilisation et leurs accomplissements à d'autres fédérations, situées dans des régions ou des pays différents. Ces rassemblements et plus généralement l'organisation des actions communes à plusieurs pays de ce réseau se structurent en fonction de *hub*, au nombre de cinq à travers le monde avec le *hub* asiatique, celui d'Amérique latine, ceux d'Afrique de l'Est et du Sud, et enfin le *hub* ouest africain qui rassemble le plus grand nombre de pays³¹⁶ et dont le Ghana constitue le *learning center*, soit la fédération la plus influente dans le lancement et la direction des éventuels projets communs, l'attribution des fonds, l'organisation des rassemblements de *sharing*. Rassemblant donc des membres des quartiers précaires, des activistes, et des développeurs, cet assemblage doit permettre de constituer une communauté d'habitants des quartiers informels, réunis par des intérêts communs et une volonté d'améliorer la situation de leurs quartiers, ainsi que des modes de mobilisation et des rituels partagés (Patel, 2014). Il combine en outre une forte présence dans les quartiers populaires concernés, à un activisme important sur la scène internationale.

Lors du dernier sommet Habitat III par exemple, les représentants du réseau SDI se caractérisent par leur présence « voyante » dans un nombre important d'ateliers et de réunions, tous habillés de la même manière et entonnant des champs swahilis, et par l'important travail d'*advocacy*³¹⁷ qu'ils y opèrent en faveur de leur action et plus généralement de la reconnaissance des voix des quartiers précaires dans les politiques urbaines³¹⁸. En outre il faut noter que ce type d'agencement structuré sous la forme de réseau et alliant implantation locale et activisme international, fait florès dans un nombre très important de villes concernées par le logement informel massif à travers le monde³¹⁹ et se présente comme l'une des formes de mobilisation et d'action publique ayant accompagné l'essor du multilatéralisme après la Seconde Guerre mondiale et ayant connu une ascension importante avec l'avènement du Forum Social Mondial au début des années 2000 (De Sousa Santos, 2006). Depuis les quartiers précaires jusqu'aux sommets mondiaux, des *slums* de Mumbai aux *shacks* de Johannesburg, de Kampala et d'Accra, le réseau SDI se caractérise donc par un double mouvement d'expansion

³¹⁶ Le *hub* ouest-africain compte en effet huit pays. Le plus ancien est le Ghana, suivi du Sierra Leone, du Nigeria et du Liberia. Plus récemment intégrées au réseau, les fédérations du Togo, du Bénin, du Burkina Faso et du Sénégal sont, elles, francophones, ce qui n'est pas sans impact sur la position de chacun dans le *hub*, comme nous allons le voir.

³¹⁷ Sur l'outil « plaidoyer » dans les mobilisations internationales voir Ollion, Siméant, 2015.

³¹⁸ Notes d'Agnès Deboulet lors de la Conférence 2016 des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable (Habitat III), à Quito, 17-20 octobre 2016.

³¹⁹ Voir par exemple la *Asian Coalition for Housing Rights* (ACHR) pour le continent asiatique ou la *Habitat International Coalition* (HIC), très présente notamment sur le continent sud-américain. Voir Deboulet, 2016 b.

horizontale au sein, et entre les quartiers précaires, à travers le recrutement de plus en plus important des fédérations, et de montée en puissance verticale, à travers une stratégie de lobbying que je détaille ci-après (Deboulet, 2016 b.). Ce mouvement s'organise autour d'un modèle d'organisation liant épargne communautaire et fédérations de groupes d'épargne appuyées par des ONG d'appui, à partir duquel il devient possible de produire de la mobilisation locale, de l'information sur les quartiers précaires, et d'orienter des fonds nationaux et internationaux vers les fédérations et ONG d'appui (Appadurai, 2001 ; Mitlin *et al.*, 2018).

2. Slum Dwellers International, les groupes d'épargne féminins et les *communities*

L'épargne communautaire est centrale dans la doctrine de SDI (D'Cruz *et al.*, 2014). De la mise en commun progressive de l'argent et des possibilités nouvelles qu'elle offre, semble découler tout un ensemble de conséquences bénéfiques pour les *urban poor*, à la fois en termes d'*empowerment* individuel et collectif³²⁰ (Patel, 2004), de capacité à définir par eux-mêmes leurs besoins et à influencer sur les politiques pour les adresser (Boonyanbancha, Kerr, 2018), de capacité à assembler autour de leur action d'autres participants tels que les bailleurs internationaux, les autorités publiques, les banques et acteurs privés (Shand, Colenbrander, 2018). L'histoire de la construction de l'épargne communautaire comme outil principal, adressé à un type de public spécifique et universalisable, les fédérations SDI, est à mettre en relation avec l'histoire synchrone du développement d'outils financiers visant à toucher les plus pauvres, et particulièrement les femmes, dans certaines régions du monde. Les années 1970 et 1980, outre la création de la *National Federation of Slum Dwellers* alors cantonnée aux quartiers informels de Mumbai, voient ainsi l'apparition d'un usage militant de la « finance communautaire » dans les mouvements associatifs et syndicaux indiens. Visant la défense des « droits » de travailleurs et de populations marginalisées, ces initiatives portées par la Sewa au Gujarat ou l'Assefa au Tamil Nadu, si elles ne s'adressent pas aux mêmes « publics cibles » (les travailleuses du secteur informel dans le premier cas, les agriculteurs dans le second), « partagent deux points communs : le maintien de la propriété du capital aux mains des membres et la relation, plus ou moins explicite, avec de grands mouvements de la société civile ou des mouvements sociaux » (Guérin *et al.*, 2008, p. 129). Les années 1990, qui correspondent à l'expansion internationale du réseau SDI, sont aussi marquées par la réorientation des politiques internationales de développement, passant du paradigme du sous-développement à celui de la lutte contre la pauvreté³²¹ (Cornwall, Brock, 2005). La question sociale s'individualise en même temps que les institutions internationales réalisent des efforts de « ciblage » des « pauvres » (Merklen, 2009), conçus comme des unités à « intégrer » à un marché dont il s'agit en parallèle de réparer les « défauts »³²². Les « femmes pauvres » deviennent des figures paradigmatiques de cette nouvelle anthropologie insistant sur les « vulnérabilités » et les

³²⁰ Sur la distinction entre ces deux formes d'*empowerment*, voir Biewener, Bacqué, 2015. Sur la notion d'*empowerment* telle que travaillée dans les dispositifs de microcrédit, notamment dans les politiques internationales, voir Guérin, 2015, et sur la manière dont *empowerment* et microcrédit sont spécifiquement travaillés au sein du réseau SDI et à Dakar, voir Leclercq, 2021 (à paraître).

³²¹ Voir notamment le « Rapport sur le développement dans le monde » de la Banque mondiale de 1990.

³²² Dans le champ de l'habitat, les thèses d'Hernando de Soto (2005) sur le déficit d'intégration du logement informel sur le marché immobilier comme frein à la sortie de la pauvreté sont ainsi largement reprises par les institutions internationales malgré les controverses qu'elles suscitent dans le champ scientifique (Lavigne Delville, 2005).

« capacités » (Genard, 2013) d'individus dont le salut réside désormais dans « l'empowerment » (Calvès, 2009 ; Destremeau, Lautier, 2015). Le micro-crédit, popularisé par Mohamad Yunus au Bangladesh dans les années 1980, s'adapte parfaitement à cette nouvelle vision en promettant à la fois des formes de montée en capacité des plus pauvres par l'accès au marché, une prise de contrôle plus forte des vulnérables, et notamment des femmes, sur leur propre vie, et une amélioration générale de l'environnement par le biais de l'action spécifique des femmes sur les « *communities* ». Au fondement du ciblage des femmes par les formes de microcrédit qui se développent très rapidement dès les années 1990 dans l'ensemble des pays du Sud – portées à la fois par des institutions bancaires, dont le but est essentiellement de développer une offre de prêt bancaire lucrative à destination des pauvres, par des ONG, visant par ce biais des formes d'empowerment des populations vulnérables, et par les Etats, dont le soutien au secteur accompagne la déliquescence des politiques de redistribution basées sur les droits (Fouillet *et al.*, 2016) – se trouve en effet les attentes quant à leur rôle au sein des communautés dont elles font partie. Telles que produites dans le discours et les pratiques du « développement », les femmes apparaissent en effet particulièrement « attachées » à la famille et aux liens sociaux façonnant la *community*, assumant à la fois une part importante du travail de *care* et sujette à un fort contrôle social local. De ce fait, elles apparaissent particulièrement susceptibles d'impulser des changements dans les *communities*, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation des enfants, de la gestion familiale et de l'amélioration du cadre de vie (Destremeau, Lautier, 2015 ; Bouilly, 2018, 2019). Ces deux caractéristiques assignées aux femmes sont particulièrement intéressantes pour les entreprises de microcrédit qui peuvent fonder leur action sur l'assomption selon laquelle le fait de donner aux femmes permet d'améliorer plus largement les conditions de vie de l'ensemble de la *community*, tout en s'assurant des taux de remboursement très élevés en s'appuyant sur le contrôle exercé sur les emprunteuses par les membres de leur *community* (Guérin *et al.*, 2009)³²³.

Le réseau SDI dans les nombreuses publications dont il fait l'objet (voir ci-après) et dans sa propre communication, insiste cependant sur la différence fondamentale qu'il y a entre microcrédit, impliquant des relations verticales entre un débiteur et un emprunteur, soumis à des taux d'intérêt souvent très élevés et attribuant aux seules banques la capacité à gérer un prêt, et l'épargne communautaire qu'il pratique. Cette dernière, dans l'esprit des premières expériences indiennes, se base en effet sur des relations horizontales entre membres du groupe d'épargne, lequel assure la gestion des prêts en interne et articule ces derniers aux capacités et aux besoins des débiteurs (D'Cruz *et al.*, 2014 ; Mitlin *et al.*, 2018)³²⁴. Pour autant, les arguments sur le caractère potentiellement universel de ce genre d'épargne sont repris aux contempteurs de la microfinance, de même que le ciblage des femmes pour faire levier sur les *communities*. L'épargne participe en outre à leur *empowerment* et à leur transformation en leaders communautaires, dans la lignée des critiques

³²³ L'organisation Internationale du Travail assure ainsi dans l'un de ses documents de travail que « *The business case for focusing on female clients is substantial, as women clients register higher repayment rates. They also contribute larger portions of their income to household consumption than their male counterparts. There is thus a strong business and public policy case for targeting female borrowers.* » (Internaitonal Labour Office, *Small Change, Big Changes: Women and Microfinance*, 2008, https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---gender/documents/meetingdocument/wcms_091581.pdf)

³²⁴ Lors d'une réunion avec les membres de l'ONG urbaSen, le représentant de la Fédération kenyane de SDI affirme ainsi : « Notre fond [d'épargne] on l'appelait le « fond stupide ». Parce qu'on utilise ce fond pour faire des crédits pas chers, sans garantie, les personnes peuvent choisir leur période de remboursement, on les donne à des personnes non solvables. Qui peut faire ça ? Prendre tant de risques ? En fait notre fond n'était pas fou, il était fou parce qu'innovant. » (Journal de terrain, 01/12/2016)

féministes du développement, et de leur reprise par les institutions de microfinance (Calvès, 2009 ; Leclercq, 2021). Joel Bolnick, coordinateur du secrétariat de SDI et architecte avec Patrick Magebhula de l'implantation du réseau indien en Afrique du Sud, décrit ainsi le passage des méthodes de la *National Slum Dwellers Federation* indienne vers la *South African Homeless People's Federation* dans les années 1990.

« There were many things that we liked about their model. We liked the separation but alignment between professional grassroots movement and professional support organization. We liked the fact women were prioritized because that meant that social and economic change started within the settlements and within the movement itself. We liked their commitment to self-reliance, self-consciousness and self-realization. We liked the financial autonomy of the grassroots movement – an autonomy based on collective savings within and between settlements. We liked all these things because we could see they resonated with many urban poor communities in South Africa. As SDI spread in the years that followed we realized that these approaches were universal in their appeal and their relevance, notwithstanding the importance of contextual differences. »

Joel Bolnick, cité dans le *SDI annual report*, 2016, [En ligne], <http://knowyourcity.info/wp-content/uploads/2016/11/SDI-Annual-Report-2016.pdf>, p. 14.

Représentantes des *urban poor*, mobilisées et autonomes grâce à l'épargne, agissant directement sur leur *communities* en s'appuyant sur leur ONG d'appui, les femmes des fédérations SDI et leur ONG d'appui forment ainsi une communauté particulière, transnationale, dont la présence sur les scènes, photographies, et dans les textes internationaux demande un travail de mobilisation et de représentation spécifique.

Encadré 11. Communautés et *communities*

Il est nécessaire ici de distinguer la « communauté », telle que pensée en France et peut-être plus généralement en Europe, et la « *community* » du monde anglo-saxon. Dans la première acception, influencée par les développements de Durkheim et de Tönnies, la communauté tend à être perçue comme une forme d'association caractérisée par de forts liens interpersonnels et un contrôle social important contrastant avec celle de « société » caractéristique de la « modernité » pour ces auteurs. Dans la seconde acception, plus influencée par les travaux de Simmel et de la première Ecole de Chicago, la *community* n'est pas pensée comme un « stade » de développement des organisations sociales mais comme une forme jamais pure caractérisant les liens entre les individus, les groupes et les territoires (Jacquier, 2011). Pour reprendre la définition qu'en donne Jean François Médard (1969) cité par Jacquier (2011), la *community* est « à la fois un endroit, des gens vivant en cet endroit, l'interaction entre ces gens, les sentiments qui naissent de cette interaction, la vie commune qu'ils partagent et les institutions qui règlent cette vie ». Au Ghana et dans l'action de SDI, le terme désigne ainsi à la fois un regroupement territorialisé d'acteurs, mais aussi et peut-être surtout un quartier non reconnu par les pouvoirs publics. Dans ce chapitre, j'emploie principalement le terme de *community*, dans cette dernière acception lorsque j'évoque mon terrain ghanéen, tandis que le terme « communauté » est plus propre à mon terrain dakarois et désigne un ensemble de personnes liées par différents types de liens, non nécessairement territoriaux.

3. Mobiliser de l'argent et produire de l'entregent : une manière de « toucher » les bailleurs internationaux...

La force de l'épargne communautaire associée à la forme « fédération » tient sans doute de sa capacité à mobiliser localement, tout en enrôlant des acteurs à d'autres échelles dans un dispositif par ailleurs justifié dans une dynamique circulaire par son propre fonctionnement.

3.1 Être visible et mobiliser

Au Ghana comme dans l'ensemble du réseau SDI, les membres de l'organisation se répartissent entre deux entités : la Ghana Federation of the Urban Poor (GHAFUP) qui rassemble les groupes d'épargne et qui constitue à la fois la cible et le moyen de l'action de SDI, et son ONG d'appui, People's Dialogue, constituée de professionnels du développement censés assister la GHAFUP dans l'ensemble de ses réalisations. A Ashaiman, ville située en grande périphérie d'Accra et lieu d'habitation de la présidente de la GHAFUP, Juliet Opoku, SDI s'est notamment appuyé sur ces groupes d'épargne pour bâtir en collaboration avec UN-Habitat un immeuble entier détenu par les membres de la Fédération sous la forme d'une coopérative d'habitat.

Extrait 6.1. Un groupe d'épargne à la croisée d'agencements multiples : *learning session*, épargne communautaire, et études sur l'*empowerment* dans le bâtiment de la Fédération

Depuis la route bétonnée qui traverse la ville, nous tournons en face d'une banque et nous engageons sur une large route en terre qui pénètre dans le quartier du *Federation's building*. Ce dernier domine le quartier de ses deux étages, et dénote avec sa façade orange qui accueille des commerces au rez-de-chaussée. A l'intérieur, les différentes portes des appartements ou des chambres donnent sur une cour, partiellement couverte. Du linge sèche sur les coursives et il y a des compteurs électriques visibles pour chaque chambre.

Au fond de la cour, plusieurs chaises sont occupées par une vingtaine de femmes âgées de 40 à 50 ans, réunies devant une table principale recouverte d'une pile de grands carnets, et une autre de petits carnets (individuels) [Ces carnets servent à inscrire les sommes épargnées et à suivre les prêts dans les groupes de tontines. Au fur et à mesure du déroulement de la session, les femmes du groupe vont aller cotiser à la grande table, ou rembourser des prêts qui leur ont été consentis] Obed, un stagiaire de People's Dialogue, âgé d'une vingtaine d'années et habitant le zongo³²⁵ de Nima, non loin de mon propre quartier de résidence, et reconnaissable à son t-shirt blanc estampillé « GHAFUP » [Ghana Federation of the Urban Poor] circule dans les rangs pour faire remplir un questionnaire aux femmes présentes. Au début je pense que c'est pour le projet d'assainissement en cours dans le quartier, mais il s'agit en fait d'une enquête menée par un chercheur de la Andrew University (USA). Le chercheur en question, me dit Obed, fait partie du *board director* de People's Dialogue, l'ONG d'appui de la Fédération. Il utilise donc ce groupe « *as its target* » pour une étude portant sur l'*empowerment* dans les groupes de femmes. Obed me fait savoir que ce genre d'étude est fréquente et que les groupes d'épargne permettent notamment de diffuser le questionnaire largement, ce qui est « *very convenient* ».

³²⁵ Terme Hausa désignant à Accra les quartiers souvent précaires rassemblant des musulmans d'origine étrangère (Spire, 2011).

Une femme de la GHAFUP prend place devant la table et ouvre la séance. Elle commence par parler de l'un des projets conduits par l'ONG d'appui People's Dialogue et SDI, le *Solar Energy Project*, censé fournir des ménages en électricité via des panneaux photo voltaïques. Elle rappelle l'importance de participer au questionnaire recueillant en ce sens les besoins en fonction des installations électriques selon Obed qui me traduit les propos en Twii de la *speaker*. Puis, après avoir lancé l'un des slogans de la Fédération, "*Homeless ?!*", question rhétorique à laquelle le groupe répond en chœur "*But not Hopeless !*", elle introduit le thème de la séance : "qui est considéré comme une personne pauvre ?". Obed m'explique qu'il s'agit d'une « *learning session* », les femmes présentes vont échanger leur définition de la pauvreté, parfois aidées par la *speaker*, en formulant de nombreux encouragements à « *save to improve our lives* ». Chaque prise de parole est applaudie.

[Durant la séance, je discute avec Juliet, la présidente de la GHAFUP que j'avais rencontrée au Sénégal. Elle m'explique notamment le mode d'épargne de la Fédération. Elle insiste sur le fait qu'il faille « épargner pour quelque chose », « dans un but précis » (« *save for a purpose* ») : « *When you start savings, you put something in front of you, your vision like "I'm saving to pay my house, or I'm saving to buy this chair, because I can't have the money today to buy this one." So you have to start the saving here. So when I got the money, the table or the chair is 100 ghana³²⁶, I have to save like one and fifty. Then now, I can come with hundred and buy the chair, and another one could do the same. Then continue saving again.* »

Elle m'explique dans le détail l'ensemble du processus d'épargne, ainsi que la contribution de tous les groupes à un fond commun à la Fédération au niveau national, le Urban Poor Fund (UPF), et à un autre commun à l'ensemble du réseau SDI, le International Urban Poor Fund (IUPF). C'est à partir de ce fond que l'ensemble de l'immeuble dans lequel nous nous trouvons, a été « subventionné » par UN-Habitat. Il appartient désormais à la Fédération sur le modèle de la coopérative : chacun de ses habitants rembourse chaque semaine ou chaque mois l'achat de sa chambre, laquelle peut être revendue à la Fédération s'ils souhaitent la quitter. Ce projet était le premier du genre au Ghana et l'enjeu est de le reproduire ailleurs dans le pays.

Extrait du journal de terrain enregistré, building de la GHAFUP, 12/07/17

Au Ghana, comme dans la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest, les formes d'épargne dites informelles ou populaires ont une histoire assez ancienne, vieille d'au moins trois siècles. S'il est difficile d'en dater précisément l'apparition, la monétarisation des sociétés ouest africaines combinée aux crises économiques et bancaires que connaissent l'ensemble des pays de la région durant la période d'ajustement structurel des années 1980 et 1990 contribuent très fortement à leur extension. Dans la zone Franc, le taux moyen de participation à une tontine passe de 29% à 70% de la population entre 1984 et 1993 (Benoît et al. 1998, cité par Semin, 2007), tandis qu'Aryeetey et Steel (1995) rapportent des évolutions similaires pour le Ghana. En plus de ces formes d'épargne « communautaires », des formes plus individualisées d'épargne appelées *susu* mettant en relation un ou une commerçante, souvent dans un marché, avec un collecteur gardant l'argent épargné sur une courte période, sont aussi très communes dans les centres urbains ghanéens et notamment à Accra (Anku-Tsede, 2013). Comme dans la plupart des villes de la région, l'épargne communautaire y apparaît donc comme un moyen pour les habitants des quartiers populaires de sécuriser ou de faire fructifier une partie de leur argent sans passer par des banques, qui leur sont de toute façon fermées ou pratiquent des taux d'intérêt trop élevés (Danso-Wiredu, 2020). Contrairement au Sénégal cependant, où les groupes d'épargne rotatifs fondés sur la base d'une communauté de voisinage y sont presque exclusivement

³²⁶ La monnaie ghanéenne est le Ghana Cedis, parfois abrégé par la simple mention de « Ghana », d'où l'absence de majuscule.

une « affaire de femmes » (Semin, 2007, p. 4), les hommes ne sont pas absents de ces groupes d'épargne puisqu'ils constituent à la fin des années 1990 environ 40% des effectifs recensés par Johns *et al.* (2000) et 60% des *leaders* de groupe. Certains des groupes de la GHAFUP à Accra sont ainsi relativement mixtes, de même que son *board*, qui semble se composer aussi bien de femmes que d'hommes. Sans que j'ai de données spécifiques sur cette question, on peut penser que le genre des membres des groupes d'épargne de la Fédération dépend beaucoup du contexte par lequel ils se sont constitués, et de la personne les ayant « mobilisés ».

Pour la GHAFUP, l'épargne constitue en effet une manière de se mobiliser, accessible au plus grand nombre et permettant de les sensibiliser aux méthodes et rituels de la Fédération. Baba, un homme âgé d'une cinquantaine d'années et ayant longtemps travaillé dans une ONG française faisant du microcrédit avant de devenir l'un des *community mobilizers* de la GHAFUP, m'explique ainsi lors d'une opération d'*enumeration* (voir ci-après) à Chorkor :

Extrait 6.2. L'épargne, un outil de mobilisation

Romain : But how could you have the group?

Baba : It's through the contacts. We get one of them who is more... effective and she can mobilize the people. So when we come then they will call you for a meeting and then we seat with them.

R : Ok... But how could you see that this is the good person to lead a group?

B : You know.. when you are with them, when you are walking with them, you stay with them for some times, you will get to know their behaviours, their attitudes and what else. And we don't come in and give them money. They rather do the savings and they keep it themselves, you don't take their savings already. So it's not about when we come we give them money to do the things, we don't do that. We come... we give them the orientations and the importance of the Federation, our rituals, what we do. Then they will start the savings... if they have an idea then they will start the savings. [...] Because savings is the most important thing in our rituals, savings and meeting.

R : And the people that you are meeting the first time, they should have specific qualities to... form a group, in a federation...

B : No mostly we need to this. Mostly they should be doing something so they can save. You know women get money everyday, the coins, so they can make savings everyday or every weeks. So these are the only qualities we want.

Extrait du journal de terrain enregistré, 17/08/2017, 1ère journée d'enumeration à Chorkor dans le cadre du Clean Energy Project, fin de matinée.

Les slogans, répétés dans l'ensemble des manifestations de la Fédération, depuis les sommets internationaux aux réunions de quartier, la visibilité de cette dernière, à Ashaiman dans l'inscription spatiale du building de la Fédération, mais en règle générale par le fait de porter un t-shirt, de se déplacer en groupe etc., participent de cette dynamique de mobilisation, par ailleurs considérée comme une tâche spécifique de la Fédération. Il s'agit, à travers l'épargne, de se transformer soi-même et les autres, d'intégrer les rituels et les valeurs de l'organisation, bref de se « mobiliser ». Juliet décrit ainsi dans l'extrait 6.1 l'engagement que prennent les participantes vis-à-vis d'elles-mêmes et vis-à-vis du groupe dans lequel elle s'intègre en fixant dès les premiers temps de leur cotisation l'objectif de cette épargne et la manière dont elles comptent l'utiliser. Si chacune des participantes vient avec ses

propres objectifs et enjeux, ces derniers sont d'emblée collectivisés et pensés comme un moyen de partager les problèmes et les solutions (« *and another one could do the same* »). Les séances de collecte d'épargne apparaissent aussi comme des moyens de réfléchir collectivement à certains de ces enjeux (ici la « *learning session* ») selon des formes qui laissent libre court au témoignage et à l'expression individuelle des membres. L'ensemble du processus d'épargne est ici mis en œuvre pour maximiser l'implication de ses membres et leur sentiment d'appartenance à une communauté spécifique.

3.2 Mettre en forme les communities

Les sessions de collecte sont aussi l'occasion de mettre en forme cette communauté pour des acteurs extérieurs à la Fédération. Elles permettent ainsi à l'ONG d'appui notamment, et à d'éventuels bailleurs de fixer et de « toucher » les *communities*, en établissant des lieux et une structure permettant de rassembler leurs membres, de recueillir des informations sur leurs « besoins », tout en fournissant une base et un mode opératoire pour les organisations à même de leur proposer des services. Les fonds rotatifs nationaux et internationaux auxquels cotisent les membres de la GHAFUP forment ainsi une caisse sécurisée pour d'éventuels bailleurs, leur permettant d'investir leurs fonds pour adresser les besoins des *communities*, tout en s'assurant de la participation de ces dernières à leur propre « développement ». Le bâtiment abritant la coopérative d'habitat de la Fédération a ainsi été financé pour partie par UN-Habitat, en abondant le fond rotatif international de SDI en vue de financer l'achat du foncier et la construction de l'immeuble, charge à la Fédération de rembourser ensuite une partie des sommes investies (l'autre partie étant accordée sous la forme d'une subvention). Les projets de ce type sont en outre négociés avec les membres de la Fédération, mais aussi avec les membres de son ONG d'appui, People's Dialogue, composée de « professionnels du développement », ainsi que, pour les plus gros projets, avec le bureau de SDI en Afrique du Sud. En fournissant aux bailleurs une forme reconnaissable, celle du fond rotatif et du microcrédit majoritairement pratiqué par des femmes issues des quartiers précaires, couplée à une expertise dans sa gestion et dans la mise en œuvre de projets « communautaires », l'organisation offre toute une architecture permettant l'orientation et le suivi des fonds ainsi investis. En outre, si les membres de la Fédération et de l'ONG d'appui sont tenus, comme dans n'importe quel projet de développement, de produire des données sur les réalisations et la manière dont l'argent a été dépensé, la structuration des organisations SDI permet d'étendre cette fonction beaucoup plus loin que la normale.

Le recueil des données sur les membres de la Fédération et sur les projets qu'elle soutient constitue ainsi l'une des grandes forces des organisations SDI selon leurs promoteurs. Ce recueil est permis d'une part par la taille des fédérations qui, en fournissant des échantillons particulièrement larges³²⁷, permettent d'arguer de leur solidité statistique. Il est facilité par ailleurs par la « fidélisation » des femmes par les activités d'épargne et leur « fixation » au sein du réseau de la GHAFUP et dans leurs lieux de rassemblement comme l'immeuble de la Fédération à Ashaiman. A partir de ces groupes d'épargne, il est ainsi possible pour les membres de l'ONG d'appui, de la Fédération, aussi bien que pour des personnes ou des institutions extérieures à l'organisation mais souhaitant passer par cette dernière pour produire une étude quelconque, d'accéder facilement à leur enquêtés représentants

³²⁷ La GHAFUP revendique 21000 membres dans tout le pays au moment de mon enquête (Entretien avec Hassan, membre du bureau de la GHAFUP, 28/07/2017)

des *informal communities*. Ces études paraissent dans des revues scientifiques ou professionnelles sur des sujets tels que l'*empowerment* féminin (Patel, 2004), le financement des « *community led actions* » dans les pays du Sud (Mitlin *et al.*, 2018), ou la réduction de la pauvreté (Satterthwaite, Mitlin, 2014). Cette entreprise est facilitée par la collaboration active d'instituts rassemblant chercheurs et praticiens du développement, se présentant comme des « organismes de recherche indépendants » comme l'International Institut for Environment and Development (IIED, <https://www.iied.org/>), lequel publie la revue *Environment and Urbanization*. Affilié à l'université de Manchester et financé par un ensemble d'agences multilatérales, de fondations, et de gouvernements³²⁸, ce dernier produit ainsi un nombre important de papiers et de conférences visant à « *takes valuable local solutions to influential global forums, achieving impact at many levels. In a fractured world our network of partners brings together the missing voices and evidence that policymakers need to make the right decisions for people and planet.* » (IIED Strategy – 2019-2024, <https://www.iied.org/iied-strategy-2019-2024>). Partie intégrante de la stratégie de SDI pour la prise en compte des « *urban poor* » dans les politiques nationales et internationales les concernant, la production de données est centrale à toutes les échelles de leurs actions et participe à la fois d'une stratégie d'attraction des organisations et des fonds, mais aussi d'influence et de mobilisation. En plus des données chiffrées permises par la mobilisation des groupes de femmes dans ce réseau d'épargne populaire, SDI et ses affiliés produisent ainsi des témoignages édifiants (Destremeau, Lautier, 2015) de femmes et d'hommes et de leur parcours d'*empowerment* par le biais de leur fédération (D'Cruz, Mudimu, 2013). La chaîne Youtube « Know Your City TV » (<https://www.youtube.com/c/KnowYourCityTV/featured>), produite dans le cadre du programme du même nom supporté par SDI et le réseau Cities Alliance, visant à collecter une quantité inédite de données sur les *slums* à travers le monde et « faire apparaître leurs habitants sur les cartes »³²⁹, rassemble ainsi 139 vidéos au 13 août 2020. Ces dernières présentent les actions de SDI, les situations auxquelles font face les habitants membres des fédérations, et les portraits de certains activistes et leaders de ces dernières, présentés comme des « *global poverty fighters* ». Mode de mobilisation et méthode « d'engagement » des institutions, des agences internationales et des bailleurs de fonds donc, les groupes d'épargne donnent une forme particulière à la communauté de SDI, dans laquelle doivent se couler les organisations qui tentent d'intégrer ce réseau.

Si l'un des aspects sur lequel insistent à la fois les membres des fédérations SDI, de leurs ONG d'appui et de leurs observateurs, réside dans le processus continu « d'essais et d'erreurs » à travers lequel se construisent les organisations membres du réseau (Appadurai, 2001 ; Patel *et al.*, 2016), reste que la forme particulière de mobilisation, basée sur l'épargne, et d'organisation, des groupes fédérés appuyés par une ONG, ne souffre pas de variations et s'avère activement produite comme un « modèle ». Jean-Pierre Olivier de Sardan (2018) note que l'une des conditions de production d'un « modèle voyageur » consiste d'abord dans sa « mise en récit ». De ce point de vue, la *success story* de SDI produite à partir du cas indien par des chercheurs, des membres du réseau, des acteurs des

³²⁸ Dont, fait notable, l'agence de coopération suédoise qui participe à hauteur d'environ 10% de l'ensemble des rentrées d'argent de l'IIED en 2018-2019, se positionnant ainsi comme leur premier donateur (International Institute for Environment and Development, Trustees' report and accounts for the year ended 31 March 2019, <https://pubs.iied.org/pdfs/G04429.pdf>), tout en participant à plus de 75% des dons accordés à SDI (SDI Annual Report, 2019-2019, <http://knowyourcity.info/wp-content/uploads/2019/09/SDI-Annual-Report-2018-2019.pdf>).

³²⁹ Pour reprendre le slogan arboré sur le t-shirt que l'une des *community mobilizer* de la GHAFUP habitante du quartier populaire d'Agbogloshie à Accra arbore lors d'une action de *profiling* des quartiers (voir ci-après) : « *Profiling = put our communities on the map* ».

politiques publiques internationales et des professionnels du développement, et présentée sur toute sorte de supports, semble être un exemple paradigmatique de ces formes de mise en récit. Cette dernière met en scène la prise de pouvoir progressive des *urban poor* sur leur vie, sur les politiques et les rapports de pouvoir qui la régulent, dotant ainsi le modèle d'une « aura » spécifique, le rendant attractif à la fois pour les « acteurs du développement » et pour les bailleurs internationaux (Rottenburg, 2009). Cette prise de pouvoir est rendue possible par un dispositif particulier, l'épargne communautaire, duquel résulte l'ensemble des effets bénéfiques produits par le modèle SDI. Là encore, la « mise en forme » (*Ibid.*) de l'outil et du style d'organisation, produits à partir d'un contexte spécifique mais activement épurée au fil de leurs voyages (Behrends *et al.*, 2014), est caractéristique de la constitution d'un modèle. Dans le cas de SDI, cette mise en forme est travaillée selon une dynamique circulaire, puisque l'épargne communautaire et la forme « fédération de groupes d'épargne » permettent à la fois de produire des projets au sein des *communities*, et de produire de l'information sur et par ces *communities* permettant de justifier cette forme d'organisation et cet outil et d'attirer ainsi d'autres projets. Nécessaire à leur production comme un modèle, le voyage de l'épargne communautaire et de la forme « fédération » s'opère au long de processus de territorialisation. Comprendre la manière dont ce modèle influe sur le contexte particulier des différents pays dans lesquels il se déploie, en l'occurrence le Ghana et le Sénégal, c'est donc d'abord comprendre comment il est appréhendé, réapproprié, et comment il se transforme au contact de ces contextes particuliers, et les transforme à son tour.

II. Comment s'implantent les modèles du « développement » ? Se projeter dans le champ des ONG internationales depuis Dakar

En 2013, le projet urbaDTK1 mené par les ONG urbaMonde, urbaSen et le Collectif DTK à Djiddah Thiaroye Kao en vue de lutter contre les inondations par la restructuration urbaine, arrive à son terme. Ce projet laisse ainsi des organisations représentatives des habitants de la commune, censées pousser l'Etat et d'éventuels bailleurs à mettre en œuvre cette restructuration. Cette dernière soit s'appuyer sur les plans et connaissances produits par ces organisations représentatives et ONG, notamment en termes de cadastre, et détenus par le nouveau bureau municipal d'urbanisme de DTK. Entre 2013 et 2014 cependant, les financements manquent pour poursuivre cette action et l'ONG urbaMonde, basée en Suisse et qui était parvenue à convaincre des bailleurs de financer le projet urbaDTK1, cherche à monter un nouveau projet qui serait à même de poursuivre l'action commune d'urbaMonde et d'urbaSen contre les inondations à DTK. S'inspirant du modèle SDI, et cherchant à s'affilier à ce réseau, ils vont obtenir de l'argent pour financer un deuxième projet, urbaDTK2, qui implique néanmoins une réorientation substantielle à la fois de leur cible, de leur mode d'action et du type de communauté à produire et à représenter dans le projet. Dans cette partie, nous allons voir comment s'opère cette réorientation dans le projet urbaDTK2, et comment me semble perçu le « modèle SDI » par ces ONG, en vue de comprendre les transformations de leur mode de traitement des inondations.

1. Des Groupements d'intérêts économiques de restructuration vers les « groupes de femmes » : la réorientation du projet urbaDTK

Entre la fin du projet urbaDTK1, et le début du projet urbaDTK2, les acteurs des ONG urbaMonde et urbaSen cherchent comment réorienter leur action pour continuer à œuvrer à la gestion des inondations à DTK. Parmi eux, Julie est française, détentrice d'un diplôme d'architecture, puis d'un diplôme de postmaster en urbanisme portant sur les « villes en développement », et s'est fortement impliqué dans le projet urbaDTK1 avec l'ONG urbaMonde, d'abord en tant que stagiaire, puis en tant qu'indépendante durant la phase de planification participative du projet. Revenue en France pour obtenir son habilitation à la maîtrise d'œuvre, elle participe à la définition du projet urbaDTK2, entre fin 2013 et 2014, avant d'être à nouveau envoyée « sur le terrain » en tant que cheffe de projet pour urbaSen. A l'époque, la mobilisation de groupes d'épargne n'est pas encore un objectif, et les financements obtenus auprès des bailleurs doivent servir un projet de microcrédit en association avec une entreprise de microfinance, pour la reconstruction des maisons affectées par les inondations à DTK. Ces crédits sont censés être attribués par le biais des organisations représentatives en place, les Groupements d'Intérêt Economiques (GIE) de restructuration. Une fois sur place cependant, les difficultés s'amoncellent : non seulement les entreprises de microfinance pratiquent des taux d'intérêt jugés trop importants pour les habitants ciblés par le projet, mais en plus l'équipe d'urbaSen restée à Dakar et ayant participé à l'écriture du projet à distance sont en désaccord sur certains points. Six mois après l'arrivée de Julie au Sénégal, Sylvain, le directeur d'urbaMonde, débarque à Dakar pour une période de réflexion autour du projet :

Extrait 6.3. Une reconversion difficile : le passage des « GIE de restructuration » aux « groupes de femmes »

Julie : Quand on ne trouvait pas trop comment faire, Sylvain était venu, au bout de six mois, et on avait tout remis sur la table, savoir est ce qu'on intègre les GIE [Groupement d'Intérêt Economique de restructuration] ou pas...

Romain : Le fameux labo !

J : Le labo ouais. Moi je m'étais battue pour que les GIE soient impliqués, et en même temps j'étais d'accord sur le fait qu'on travaille avec des groupes de femmes. [...] Enfin c'était genre à un moment les GIE ne devaient... en fait on a fait le choix de ne pas travailler avec une institution de microfinance. On commençait à parler de groupes d'épargne du coup. Et en fait groupe d'épargne, les GIE c'était pas possible parce qu'ils n'ont pas le droit d'épargner pour autre chose que leurs actions [*i.e.*, la restructuration]. Tu vois légalement ou je ne sais pas quoi. [...] Et du coup c'est vrai que quand on a commencé à parler de groupes d'épargne, on a commencé à parler de femmes, parce que... et là on a commencé à parler sérieusement du modèle de SDI et tout ça. En disant bah finalement on va constituer une Fédération, qui va devenir membre de SDI, et du coup on va constituer des groupes d'épargne etc.

R : Et à ce moment-là vous... parce que du coup c'est quoi le lien entre le premier projet et le deuxième... tu vois...

J : Bah à l'origine c'était juste de dire "la restructuration ça prendra du temps. Mais on a déjà des habitants qui sont constitués, le lobbying a réussi plus ou moins, pour la gestion des inondations, et donc on peut commencer à reconstruire. Et donc on va reconstruire avec les habitants. C'était ça le truc. [...]

R : D'accord. Et du coup c'est quoi le... enfin vous vous mettez d'accord sur un plan d'action et à la fin du labo vous avez un truc clair ?

J : Clair plus ou moins mais oui on décide euh... enfin c'est décidé qu'on va travailler avec les groupes de femmes et tout ça. Et du coup, là on va voir le réseau *Penc* [réseau de groupes d'épargne mené par Aminata Thiam], savoir comment ils fonctionnent, est ce qu'ils seraient intéressés et tout ça.

Julie, femme d'une trentaine d'années, architecte et consultante à urbaSen sur le projet urbaDTK2 au moment de l'entretien

Entretien enregistré le 07/08/2016 en fin de journée, sur le balcon de son appartement à Dakar

Entre le moment où le projet est déposé auprès des bailleurs, et la période décrite dans l'entretien, les représentants d'urbaMonde rencontrent des représentants de SDI au Forum Urbain Mondial de Medellin en avril 2014. Cette rencontre se traduit par deux premiers échanges formels entre des représentants d'urbaSen et des représentants des fédérations kenyanes et ghanéennes de SDI dans la même année, le premier au Sénégal, et le deuxième au Ghana, inaugurant ainsi une période d'intégration de la structure au réseau SDI. Ces rencontres ont bien sûr un impact majeur sur le projet, et signent, de par l'obligation pour intégrer le réseau de constituer une Fédération de groupes d'épargne, le repositionnement des organisations représentatives des habitants de DTK (les GIE) constituées durant le précédent projet, et la mise en place de la Fédération Sénégalaise des Habitants, dont la construction devient un objectif majeur du projet urbaDTK2. Cette réorientation de l'action est justifiée selon Julie par deux ensembles de causes. La première consiste dans l'épuisement relatif de la méthode du précédent projet. Une fois la planification participative arrivée à terme, les populations de la commune organisées en GIE en vue d'une future restructuration, et certains des éléments de plaidoyer comme la reprise du pompage de la nappe phréatique à DTK absorbés par les institutions (en 2016, l'ONAS remet en service certains de ses forages), la restructuration de la commune, inenvisageable pour des ONG de la taille d'urbaMonde et d'urbaSen, devient la responsabilité de l'Etat et des bailleurs qui doivent s'emparer du projet pour le faire vivre. Les GIE de restructuration sont censés œuvrer en ce sens auprès de l'Etat et, de fait, il est d'abord prévu par urbaMonde de construire la Fédération autour de ces derniers en vue de les appuyer dans leur plaidoyer en faveur de la restructuration. La rencontre avec SDI vient cependant bouleverser ces plans en posant le principe d'une Fédération constituée autour de groupes d'épargne, ce qui change fondamentalement d'une part la fonction de cette dernière (les GIE de restructuration, tendus vers cet objectif, ne peuvent épargner pour autre chose que la restructuration), d'autre part le genre de la communauté ainsi constituée autour de l'action des deux ONG. Les groupes d'épargne sont ainsi d'emblée désignés comme des « groupes de femmes » en opposition aux GIE de restructuration qui sont, eux, désignés par leur fonction.

A Dakar en effet, et peut-être plus généralement au Sénégal, les groupes d'épargne informelle, les tontines, sont composés presque exclusivement de femmes. Selon des auteurs comme Abdoulaye Kane (2001) ou Ismaël Moya (2017), la spécialisation genrée de cette forme d'épargne populaire hériterait sans doute de la répartition des rôles dans les cérémonies telles que le baptême ou le mariage chez les Wolofs et les Haalpulaars, demandant une synchronisation de sommes d'argent et de relations très importantes dévolue aux femmes quand le traitement de l'aspect religieux de ces cérémonies reviendrait aux hommes. Emmanuelle Bouilly (2018, 2019) note par ailleurs que les formes de « *self help* » constituent depuis l'Indépendance du pays, et encore plus fortement depuis le lancement des politiques de *gender mainstreaming* consécutives à la conférence de Mexico en 1975, l'un des registres particulièrement mobilisés par les acteurs politiques et les ONG au Sénégal pour

intégrer les femmes dans leurs actions. Assignées à la mobilisation communautaire et aux secteurs associatif et socio-sanitaire du développement, les femmes et leurs groupes d'épargne ont été de plus en plus mobilisés pour faire de la prévention contre le SIDA, de l'information sur la nutrition des enfants, mais aussi pour mobiliser autour d'un candidat à une élection. Dans la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH), structure rassemblant des groupes d'épargne féminins mise en place par le projet urbaDTK2 sur le modèle des fédérations de SDI, toutes les membres du bureau exercent en parallèle des activités de « relais communautaire » pour telle ou telle ONG, sont engagées dans des partis politiques ou des syndicats, et sont membres d'au moins un autre réseau de groupes d'épargne. Particulièrement « adaptées » au modèle SDI donc, qui s'appuie largement sur ces formes d'épargne communautaire et sur la capacité de leurs membres à fédérer, les tontines dakaroises n'en font pas moins l'objet d'un travail important de la part des membres d'urbaMonde et d'urbaSen, puis de la part de ces dernières une fois intégrées au projet urbaDTK2, pour s'y adapter. Pour le comprendre, il est nécessaire de faire un détour par les formes d'appréhension par urbaSen des espaces que partagent les ONG internationales.

2. Se projeter dans les « champs » des ONG internationales

C'est lors de mon stage à urbaSen en 2015, que s'officialise le changement d'orientation du projet urbaDTK2 avec la première Assemblée Générale de la Fédération Sénégalaise des Habitants (FSH). Cette dernière rassemble des groupes d'épargne informelle ayant pour but de constituer, avec l'aide de leur ONG d'appui, un fond commun à partir duquel financer et conduire des projets qui répondent aux besoins des quartiers précaires. Cette Fédération se constitue cependant au cours d'un projet déjà financé, le projet urbaDTK2, qui prévoit l'attribution de crédits à la FSH devant servir à réhabiliter les maisons affectées par les inondations de ses membres. Comme nous venons de le voir, cette réorientation ne va pas de soi. Durant une bonne partie de mon stage, je participe ainsi à la mise au point avec les membres du bureau de la FSH, et principalement sa présidente, Aminata Thiam, des mécanismes de crédit qui soient adaptés à une gestion commune par les groupes d'épargne et par l'ONG urbaSen. En outre, si la structure « urbaSen » existe bel et bien, il est d'abord question de nous intégrer en tant « qu'équipe technique » à la FSH, soit une équipe de « professionnels du développement et de l'urbain », interne à cette structure mais non engagés dans des groupes d'épargne. C'est la visite de Kaba, le coordinateur d'urbaSen, et d'Aminata Thiam au Ghana, durant laquelle Nasser, le directeur de People's Dialogue, nous conseille d'adopter une structuration séparant clairement la Fédération de son ONG d'appui selon « l'approche SDI », qui nous fait adopter la structure actuelle. Comment comprendre la conformisation des structures urbaSen et FSH au « modèle SDI » sans présumer d'une commune « rationalité » aux acteurs impliqués dans ce transfert de modèle (Rottennburg, 2005) ? Il s'agit pour ce faire de revenir à la manière dont les ONG comme urbaSen se « projettent » à l'international, dans l'espace qu'elles partagent avec d'autres ONG.

2.1 Le champ des ONG internationales : un espace de compétition autour des « formes » des projets et des financements

En 2016, l'ONG urbaSen répond à un appel à projet en collaboration avec une autre ONG, AIDE International, produit par l'Union Européenne (UE) et intitulé « Appui aux initiatives des mouvements citoyens dans la banlieue de Dakar ». Il s'agit dans cet appel à projet de produire et de conduire une action sur deux ans qui implique des « Organisations Communautaires de Base » (OCB) ou des « Organisations de la Société Civile » et vise à produire ou à appuyer leur action dans des domaines ciblés (environnement, promotion de l'égalité hommes-femmes, droits humains...). La coopération de ces deux entités résulte de la rencontre de Julie et Kaba pour urbaSen et d'un représentant de AIDE Danemark (l'une des agences de AIDE disséminées dans vingt « pays du Nord »), Mikkel, lors d'une conférence au Sénégal quelques mois plus tôt. Cette rencontre donne lieu à la rédaction commune d'une note succincte à l'appel à projet formulé par l'UE, laquelle passe la première phase de sélection et demande à ce titre l'écriture d'un projet complet. Ce projet implique AIDE Sénégal (l'une des agences de AIDE disséminées dans soixante-quinze « pays du Sud »), comme co-demandeuse pour AIDE International, et alors que ces derniers n'ont que peu participé à la rédaction de la note succincte. AIDE Danemark décide d'envoyer au Sénégal une consultante pour encadrer les négociations devant aboutir à ce projet commun. Cette dernière, Sofia, termine alors sa thèse sur des Organisations Communautaires de Base dans la banlieue de Dakar, et connaît bien certains membres d'urbaSen puisque je l'avais rencontrée un an plus tôt dans le cadre de son travail de terrain par l'intermédiaire de Julie. Elle nous visite, au siège d'urbaSen, dès son arrivée au Sénégal pour nous expliquer le déroulement pressenti des négociations.

Extrait 6.4. Un codemandeur « à part entière » : hiérarchisation des ONG dans les champs internationaux

La journée est particulièrement riche en retrouvailles aujourd'hui puisque Kaba rentre d'une séance de *sharing* SDI en Ouganda et Sofia vient nous visiter à urbaSen alors que Julie ne l'a pas vue depuis plusieurs mois. Ce dernier s'étonne par ailleurs que Mikkel de AIDE Danemark ait désigné Sofia en tant que « coordinatrice » de l'écriture du projet sans même nous consulter, et alors que nous sommes codemandeurs sur ce projet. [...]

La discussion collective avec Sofia commence donc par une explication de sa part du pourquoi de sa venue et de sa nomination pour « représenter » Mikkel, qui va avoir des jumeaux dans quelques jours et prend donc un congé paternité. Elle explique que c'est une pratique courante de l'ONG, qui s'explique en l'occurrence par le fait que AIDE Danemark est très intéressée par la méthodologie de SDI, et donc par le travail avec urbaSen et la Fédération Sénégalaise des Habitants. Elle explique ensuite la répartition des responsabilités entre AIDE Danemark et AIDE Sénégal qui font, certes, partie de la même structure internationale mais ne semblent pas avoir les mêmes rôles sur cet appel à projet. Selon elle, AIDE Danemark a le *lead* sur cet appel à projet tandis que AIDE Sénégal est « une entité submergée par AIDE Danemark, mais il faudra confirmer ». *A priori* cependant, c'est AIDE Sénégal qui mènera le projet pour AIDE Danemark, ces derniers n'ayant pas le droit d'intervenir directement dans les pays où ils disposent d'une représentation. Elle dit qu'il n'y a pas de hiérarchie théoriquement entre AIDE Danemark et AIDE Sénégal mais, en pratique, ce sont souvent les bureaux européens qui cherchent l'argent et qui le gère. Kaba la remercie et revient sur l'historique de la réponse et sur le statut de co-demandeur « à part entière » d'urbaSen : urbaSen voulait candidater sur cet appel à projet, nous connaissions AIDE Danemark car ils nous avaient invités à une de leur réunion et ils nous ont proposé de faire quelque chose en commun. « AIDE Sénégal n'est pas mentionnée » dans le projet et urbaSen discutera donc en priorité avec AIDE Danemark, même si cela doit passer par AIDE Sénégal.

Souvent mobilisés dans les recherches récentes sur l'action collective, l'international ne va pas de soi et s'y projeter suppose, pour les participants comme pour le chercheur, d'identifier les acteurs et les attendus pertinents pour réussir cette projection (Siméant, 2010). Dans ce travail conscient réalisé par les différents membres des organisations en présence, la question de la position à s'attribuer ou à attribuer à tel ou tel autre acteur implique bien évidemment un questionnement sur les hiérarchies. C'est le cas lorsque Kaba, s'étonnant de la nomination sans consultation d'une coordinatrice des négociations par AIDE Danemark, insiste auprès de cette dernière sur le statut de « co-demandeur » d'urbaSen, portant une voix singulière et d'égale légitimité à celle de leur homologue. Ces voix sont par ailleurs considérées dans un premier temps par Kaba et Sofia comme supérieures hiérarchiquement à celle de AIDE Sénégal, sur la base d'accords antérieurs réalisés entre les deux organisations (rencontres, discussions, et rédaction de la note succincte), mais aussi sur la supposition d'une inégale capacité de projection à l'international entre cette dernière organisation et les deux autres ONG, caractérisée par la faible expérience de AIDE Sénégal à chercher et obtenir des financements auprès des bailleurs. Les hiérarchisations entre les ONG s'opèrent ici non pas tant sur la base d'un présupposé de domination des ONG du Nord sur celles du Sud, mais sur la base d'une analyse des positions de ces organisations dans les « champs » de l'international (Georgakakis, Vauchez, 2015), et en l'occurrence des ONG transnationales et des projets de développement. Cette hiérarchisation n'est possible que dans la mesure où l'appel à projet semble être considéré comme l'une des épreuves principales de cet espace, et donc la capacité à lever des fonds l'étalon de la « grandeur » des organisations en compétition (Boltanski, Thévenot, 1991). Cet espace apparaît ainsi dominé par les structures capables à la fois de produire des fonds pour mener leurs propres projets ou pour en financer d'autres, et d'édicter les règles pour les obtenir (Delazay, Nay, 2015). Vu à travers le prisme de l'appel à projet, l'international des ONG se présente donc sous la forme d'une arène aux enjeux identifiables par l'ensemble des acteurs qui sont invités à y compétir selon des règles spécifiques, différenciant ainsi les « titulaires » et les « *challengers* » (Fligstein, McAdam, 2012). A la base de cette appréhension en termes de champs, et de la hiérarchisation qui en découle, c'est donc le fait de faire partie des titulaires du champ international des ONG qui fait consensus entre les membres d'urbaSen et la consultante envoyée par AIDE Danemark. Ces anticipations vont cependant être remises en question durant les négociations directes avec AIDE Sénégal.

Extrait 6.5. Des négociations sous tension : se positionner entre l'international et le « terrain »

Aujourd'hui, première journée de discussion avec AIDE Sénégal sur le projet à déposer avant le 30 juin auprès de l'Union Européenne. Kaba, Julie et moi participerons aux négociations pour urbaSen. Eux, viennent à six personnes : Moktar (agent de terrain principalement), Zeina (responsable « genre » de l'ONG), Ndeye Marie (« *project coordinator* »), Adama (responsable de l'ONG), Diop (je ne sais pas ce qu'il fait), Oumoul (responsable du suivi évaluation).

L'enjeu de la journée est de retravailler la note succincte, rédigée principalement par urbaSen, ayant permis la première qualification du projet par l'Union Européenne. Tout au long de nos discussions et y compris durant l'atelier, les représentants adoptent une attitude critique vis-à-vis de la note et donc de notre travail [à UrbaSen], basée sur leur « expertise » en matière de montage et de conduite de projets de développement. Dès le début de la réunion, ils mettent en avant leur statut « d'ONG Internationale », annoncent leurs postes formels, souvent en anglais, en utilisant un vocabulaire spécifique, lui aussi souvent en anglais (on ne

documente pas un processus, on le « *file* » (à prononcer « *fayle* »)), mettent en avant leur expérience sur ces sujets.

[...]

Notre registre : le « terrain »

Du côté d'urbaSen, nous adoptons un registre qui à trait à notre contact avec le terrain et à notre expertise en matière d'urbanisme opérationnel. Ce positionnement est visible au moment où Zeina, au cours d'un échange sur l'implication des « OCB » [Organisations Communautaires de Base] dit qu'elle aurait aimé pouvoir en discuter directement avec leur représentant.

- Sofia : « J'avais proposé que nous invitions des représentants des OCB mais AIDE a refusé ! »

- Ndeye Marie : « Non pas vraiment, j'ai dit qu'il aurait fallu le faire avant ! »

S'engage un débat sur cette invitation, Moktar y semble plutôt favorable.

- Kaba : « Eh bien nous les invitons. Nous leur disons de venir demain ! »

- Oumoul : « Oui ce serait bien. (en se tournant vers Moktar) Demain c'est possible ? »

- Moktar : « Euh bon... »

- Kaba : « Oui demain c'est très bien. On peut même leur dire de venir cet après-midi si on veut ».

- Moktar : « Bon nous ce sont des groupes de jeunes... souvent ils vont à l'école, donc je ne sais pas si demain ils seront libres »

- Kaba : « Mercredi alors ? »

- Moktar : « Oui mercredi d'accord »

[...]

« L'approche genre » de AIDE International

[La discussion se poursuit jusqu'à ce que Zeina, toujours dans le registre de « l'explication » des projets de développement et en mobilisant des tableaux excel, nous fasse un topo sur « l'approche genre » de AIDE, après lequel Sofia demande aux représentants des deux ONG de donner des exemples sur la manière dont elles « intègrent le genre » dans leurs projets :]

- Zeina : Il y a trois composantes dans cette intégration. Nous l'intégrons dans la phase de construction du projet, dans les évaluations (avec indicateurs spécifiques) et dans la mise en œuvre avec des rectifications si besoin. [...] Nous avons développé quatre niveaux de projets : « aveugle au genre », « neutre », « sensible », et « genre transformateur » [elle développe chacun des deux]. Nous voulons désormais ne travailler qu'avec des projets au minimum « sensibles au genre ».

- Sofia passe la parole à Kaba. Ce dernier explique qu'il trouve leur approche très bien et poursuit : « Nous n'avons pas forcément d'approche spécifique sur la question du genre donc on va se rapprocher de ce que vous faites. Nous pensons que c'est le but aussi de travailler avec une ONG comme la vôtre, pour nous c'est aussi d'apprendre de vous et de votre expertise. Sinon ça ne sert à rien. »

- Oumoul : « Exactement, c'est aussi un objectif de AIDE de renforcer les associations civiles locales, les ONG ou autres ». Elle enchaîne sur leur évaluation des ONG partenaires qui permettrait de voir quelles sont les zones où nous pouvons être « renforcés ».

- Diop : En tout cas, si on peut se renforcer mutuellement, peut-être qu'on peut apprendre de vous sur l'urbain... (validation générale).

Le climat semble se détendre après cette validation mutuelle.

Extrait du journal de terrain, siège de l'ONG urbaSen, Gédiwaye, 06/06/16

Le cadrage par le champ semble être aussi celui retenu par AIDE Sénégal lors des négociations, ses membres affichant une prétention à être reconnus par les autres participants comme l'ONG ayant une

position dominante dans l'espace ainsi délimité, non pas « au même titre » que AIDE Danemark, mais en vertu de leur appartenance à la même ONG internationale : AIDE international. Cela passe par la mise en avant de leur connaissance et de leur respect des investissements de forme propre à ce champ (Thévenot, 1986, 2011), depuis la structuration de leur organisation, à la démonstration de leur maîtrise des modes de faire propres aux projets de développement. S'il m'est difficile de saisir les enjeux de ce positionnement pour cette ONG, il est revanche possible de reconstituer la manière dont ces différents acteurs se projettent dans cet espace spécifique. A la lumière de la comparaison entre ces deux séquences, il apparaît que ce « champ » des ONG transnationales est perçu comme un espace mettant une emphase considérable sur les « formes » comme mode de régulation de sa compétition interne. Au sein de l'épreuve de l'appel à projet, la « grandeur » des ONG en compétition est évaluée à l'aune du respect des procédures de mise en forme de leur action, le projet, et de leurs prétentions, la structuration de l'ONG, que ce soit en ce qui concerne la sélection à l'entrée du champ³³⁰, ou sa régulation interne. Dans ce contexte, chaque réponse à un appel à projet se base sur une évaluation préalable du type de formes attendu, en vue d'y faire correspondre le projet proposé³³¹. La requalification des groupes d'épargne de la Fédération en « Organisations Communautaires de Base » constitue l'un des effets de cette mise en forme. A l'autre extrémité de cet axe, se trouvent les ONG caractérisées par leur « ancrage » au terrain, leur inaliénable « localité ». C'est à cette extrémité de l'axe que les membres de AIDE Sénégal relèguent leurs « partenaires » d'urbaSen, considérés dès lors comme une « association civile locale » à « renforcer ». La rhétorique du développement participatif, devenue incontournable dans les appels à projet (Chauveau, Lavigne Delville, 2013), s'insère ici dans le modèle de hiérarchisation partagé par l'ensemble des participants de la négociation. Dans ce modèle, c'est bien sûr à l'ONG dominante, à la fois détentrice des fonds « internationaux » et décisionnaire sur la manière de les utiliser, de « faire » participer les cibles, les partenaires, et de les « renforcer ». Si l'importance de la mise en forme ne semble pas faire débat ici (à la critique sur la mise en forme des objectifs et résultats dans la note succincte, s'oppose la « règle » édictée par l'UE de ne pas toucher à cette mise en forme entre la note succincte et le projet définitif), la position des organisations dans cet espace et dans le projet à venir est en revanche très discutée.

Les négociations obligent les participants à se repositionner les uns par rapport aux autres dans un assemblage dont l'objectif immédiat est la réalisation d'un document de projet à présenter à l'UE. Face aux revendications de grandeur des membres de AIDE Sénégal dans le « champ des ONG transnationales », urbaSen se repositionne par la voix de son directeur sur l'expertise spécifique de l'urbanisme opérationnel et sur l'expérience du terrain. Kaba insiste ainsi sur la capacité de son ONG

³³⁰ N'importe qui ayant déjà postulé à un financement de l'Union Européenne dans le cadre d'un appel à projet, que ce dernier concerne un projet de développement ou un projet de recherche, sait que l'énormité des fonds proposés se doivent ainsi d'être répartis entre plusieurs structures, contraintes de ce fait à la « collaboration » pour y prétendre, et que chacune de ces structures doit faire la preuve de sa capacité à gérer les fonds ainsi investis. Ce coût d'entrée dans le champ peut ainsi varier en fonction des structures émettrice de l'appel à projet, du type et du montant de l'investissement proposé. Par exemple, les financements accordés par l'Agence Française de Développement dans le cadre de son programme FISONG demandent moins de garanties en termes de capacité de gestion des fonds et de montage organisationnel mais réclame en revanche de faire la preuve d'une « capacité d'innovation » dans leur utilisation.

³³¹ Sofia insiste ainsi à un autre moment de ces négociations sur le contrôle stricte exercé par l'Union Européenne sur la « bonne utilisation » des fonds investis. Chaque bailleur a ainsi une réputation dans le champ des ONG transnationales sur laquelle se basent souvent ces évaluations. La prolifération des cabinets de conseils en montage de projet européens, dont le recours est réputé presque indispensable à la sélection d'un projet, donne un autre exemple de la manière dont se forment ces réputations et dont les bailleurs participent à la structuration de ces champs.

à mobiliser les « OCB » (*i.e.* les groupes d'épargne de la FSH) dès maintenant si nécessaire, et sur sa grande expérience dans le domaine de l'aménagement urbain. Anticipant ainsi une négociation future avec AIDE Danemark, ce dernier fait de ce repositionnement une stratégie à mesure que les négociations avancent et que AIDE Sénégal s'avère incontournable dans la discussion avec AIDE international. Kaba discute alors avec Moktar, l'agent de terrain de AIDE, lesquels tombent d'accord sur le fait que ces discussions sur les objectifs et les virgules sont dérisoires et qu'il vaut mieux les laisser traiter de cet aspect pour se concentrer sur l'organisation concrète du projet et la répartition des fonds entre les deux structures. Le dénigrement de ce qui s'apparente dans cette critique à de la simple rhétorique n'en réduit pas cependant l'importance pour obtenir les financements, mais permet aux agents des deux ONG de se repositionner dans les négociations et de poser des conditions à la reconnaissance du statut de AIDE Sénégal.

Produire un plan en vue d'agir en commun ne va pas de soi (Rottenburg, 2005 ; Thévenot, 2006), spécialement quand les acteurs supposés produire ce plan se pensent, d'une quelconque manière que ce soit, en compétition. Si les formes d'appropriation et de détournement des projets de développement ont souvent été analysées à différents niveaux, peu de choses ont été écrites sur les raisons expliquant que certaines ONG choisissent de se conformer à certaines normes de l'action collective plutôt qu'à d'autres, si ce n'est en postulant une rationalité commune à l'ensemble de ces acteurs, orientée vers la maximisation de leurs intérêts. Mais le partage de cette rationalité ne va pas de soi, elle suppose de se situer dans un espace particulier, ici un espace de projection, dont le méta-code est lisible pour les différents acteurs, et peut servir à anticiper les formes de conduites qui y seront appropriées. Les négociations entre les ONG urbaSen et AIDE Sénégal mettent ainsi en lumière un accord fondamental, celui sur les règles du jeu. Cet accord est visible dans les prétentions affichées par ces deux acteurs par la voix de leurs représentants à différents moments de la négociation. Ces dernières concernent leur statut, et donc l'espace dans lequel ils se projettent. Les deux ONG entendent en effet être reconnues comme des « ONG internationales », les différenciant en cela des « organisations de la société civile », ou des « associations locales ». Ils se différencient en cela des courtiers en développement travaillant à établir des chaînes reliant des localités à des financeurs (Bierschenk *et al.*, 2000). L'enjeu pour les ONG internationales est certes d'obtenir des moyens pour mener à bien leurs actions, mais aussi parce que cette obtention agit sur leur position les unes par rapport aux autres, dans un espace dont l'entrée est délimitée par des règles plus ou moins formelles, et où l'étalon de la grandeur réside dans l'obtention des financements internationaux. Leur appréhension de cet espace propre à une rationalité de champ, dont les règles se donnent à voir sur les appels à projets et dans différents médias et bruits de couloir établissant les réputations des uns ou des autres et leur position dans le champ, et dont l'un des capitaux spécifiques semble résider dans une capacité de mise en forme des actions et des dispositions en fonction des attendus des bailleurs³³², agit nécessairement sur la manière dont ils vont s'approprier les différents modèles qui circulent dans ce champ et ses sous-champs. De la même manière que les formes d'écriture pour les appels à projets de l'Union européenne, ces derniers sont évalués à l'aune de leur grandeur dans l'espace considéré, et de leur capacité à y améliorer la position de l'ONG qui se l'approprie. Les espaces ainsi considérés par les acteurs qui s'y positionnent sont en outre d'autant plus facile à appréhender en ces termes, qu'ils se donnent à lire comme des espaces normés, régulant une compétition interne entre acteurs

³³² Il suffit pour s'en convaincre, d'observer la manière dont les acteurs « dominants » de ce champ s'entendent et parfois se combattent pour établir les règles de mise en forme auxquelles doivent répondre les « challengers » (Hout, 2010).

différemment positionnés et aux frontières plus ou moins délimitées, elles-mêmes objets de compétition. Dans ces espaces, plus le modèle est conforme aux attendus du champ ou du sous- champ appréhendé, plus s’y conformer aura une importance dans la progression au sein de ce champ.

3. Une démonstration de force : faire valoir sa conformité au « modèle SDI »

Dans la doctrine de SDI, les groupes d’épargne sont capables de définir leurs propres besoins, simultanément maintenant et à termes, et avancent toujours sur le chemin de la prise de pouvoir sur leur quotidien et leur environnement (Leclercq, 2021). Ces mots d’ordre et les techniques pour les faire advenir se répandent dans le réseau par le biais des visites de membres du *board* de SDI, ou des représentants des Fédérations et ONG d’appui entre elles, via les rencontres le plus souvent à l’échelle des *hubs* mais aussi plus rarement à l’échelle du continent voire entre continents. Ces rencontres peuvent aussi être l’occasion d’inviter des membres des gouvernements locaux en vue de les sensibiliser à la manière dont d’autres gouvernements, leur « collègues » selon les mots de Muthee, directeur de l’ONG d’appui à la fédération kenyane de SDI et parmi les ambassadeurs du réseau auprès des différentes fédérations, travaillent avec les organisations SDI sur certains projets d’assainissement ou de logements sociaux par exemple. Dans le vocabulaire de SDI, chacune des réunions entre fédérations et entre groupes à l’intérieur des fédérations sont des occasions de « *sharing* ». Il s’agit d’y exposer les difficultés rencontrées – que ce soit avec les autorités locales, au sein des fédérations, des ONG d’appui, par rapport à l’épargne ou autres – mais aussi les réalisations de chacune des structures, leurs méthodes, de manière à ce que chacun des acteurs présents puissent s’en inspirer et l’adapter à son contexte d’action.

Les rencontres sont ainsi l’occasion d’apprendre, pour les nouveaux arrivants pressentis dans le réseau, son mode de fonctionnement et ses principes qui, tout en insistant sur la liberté de chaque fédération de s’organiser comme elle le désire, sont malgré tout érigés comme un modèle à suivre. L’acceptation formelle dans le réseau se paye ainsi d’une « période d’observation » plus ou moins longue et l’accession à certains financements de SDI dépend de la structuration des fonds d’épargne. Pour urbaSen et la Fédération Sénégalaise des Habitants, cette période d’observation dure presque deux ans, durant lesquels des efforts particuliers de mise en conformité avec le modèle sont demandés, parfois explicitement, parfois plus implicitement par le biais des demandes d’informations visant à alimenter les bases de données de SDI. L’affiliation au réseau demande ainsi d’envoyer régulièrement des informations sur le nombre de groupes mobilisés, leur composition selon une grille de caractéristiques préétablies (genre, tranche d’âge...), d’argent épargné et de quartier dont nous avons établi le « *profil* » (cf. ci-après). Les rencontres internationales entre ONG d’appui et fédérations du continent sont aussi l’occasion de positionner l’organisation sénégalaise dans la structure et par rapport aux autres organisations du réseaux en fonction de certains des attendus du modèle.

La structure du réseau SDI se veut la plus horizontale possible. Cette horizontalité opère notamment dans la structure du réseau et les prérogatives bien différenciées attribuées à chacune des organisations pensées comme co-dépendantes : la Fédération doit définir et conduire des projets dans les quartiers en nouant des partenariats avec les autorités et les bailleurs de fonds quand l’ONG

d'appui est censée l'assister dans toutes ces tâches³³³. Les deux membres de cette organisation bicéphale, la Fédération n'existant pas sans son ONG d'appui et inversement, disposent aussi de deux structures de représentations distinctes au sein du réseau SDI, le *Council of Federations* et le *Board*, au siège de SDI en Afrique du Sud, toutes deux responsables (aidées d'un secrétariat et d'une *Coordinating team*) de la gouvernance du réseau. Cependant, la hiérarchie instaurée par les positions au *Board* et au *Council*, réservées à certains représentants des organisations nationales les plus « avancées » du réseau³³⁴, et le statut spécial de certains pays dans leur *hub*, comme celui de *learning center* assumé pour le *hub* ouest-africain par le Ghana, produit là encore des formes de concurrence dans un espace aux frontières closes et aux règles paraissant bien définies. L'enquête des participants de cet espace pour tenter d'en cerner les contours et la manière dont ces règles organisent la répartition des ressources progresse au fur et à mesure des rencontres et des discussions avec les membres les plus installés, mais aussi à mesure de l'émergence des conflits mettant en lumière les lignes de force structurant cet espace. La langue constitue ainsi l'une des fractures dans un réseau principalement anglophone mais au sein d'un *hub* qui compte quatre pays francophones sur sept au moment de l'intégration du Sénégal. L'ancienneté constitue aussi un critère, plus explicite celui-ci, de la progression dans la hiérarchie du réseau, alors que celui de la structuration des organisations nationales semble nécessiter des discussions plus importantes à mesure que le Sénégal s'affirme, malgré le caractère récent de son affiliation, comme l'une des organisations les plus « avancées » de son *hub* sur cet aspect.

L'ensemble de ces rapports de forces et lignes de fractures, propres à n'importe quel espace de discussion ou de négociation, couplé à la poursuite d'enjeux communs ou en tout cas supposés comme tels, la reconnaissance dans le réseau SDI et les possibilités qui en découlent, tendent à produire ces rencontres internationales comme des espaces d'évaluation. De la même manière que pour le projet de l'Union Européenne, il s'agit dès lors pour urbaSen de se positionner dans une arène aux règles définies et au sein de laquelle il s'agit de faire valoir ses capitaux spécifiques pour progresser. La venue de Muthee, Juliet et Sara qui se déroule du 28 novembre au 2 décembre 2016 à Dakar, à laquelle des représentants des équipes d'urbaSen, d'urbaMonde et de la FSH participent, et qui doit officialiser l'entrée de l'organisation sénégalaise dans le réseau SDI, est ainsi l'occasion pour ces derniers acteurs de montrer leur force et leurs avancées. La rencontre avec la Fédération s'opère ainsi dans l'amphithéâtre presque neuf d'une école de Guédiawaye, rempli à craquer par les représentantes des groupes d'épargne de la FSH, toute habillées d'un tissu similaire taillé en boubou féminin et en *ndoket*, face aux représentants d'urbaSen, d'urbaMonde du bureau de la FSH et de SDI, portant un tissu lui aussi unique différent de celui des « simples membres » de la Fédération, taillé en boubou pour les femmes, en chemise ou en t-shirt pour les hommes (figure 6.1). Sur l'estrade, le bureau de la FSH au complet ainsi que les représentants de SDI font face à la foule, les premières présentant les réalisations, le projet urbaDTK2 qui avance, citant leur nombre et la quantité d'épargne sur leurs comptes, et les seconds prodiguant félicitations, conseils, remerciements, rappelant les principes du réseau et les histoires édifiantes sur ses fédérations et le futur des groupes réunis ici. Mais la

³³³ Muthee expliquera ainsi dans une réunion avec les membres d'urbaSen que « le rôle de l'ONG est de soutenir et de conseiller la Fédération. Si aujourd'hui la Fédération veut se suicider, votre rôle c'est de les conseiller sur la meilleure méthode pour commettre un suicide. Le conseil pourrait être « en tant que fédération montez au deuxième étage et sautez ». Mais au deuxième étage vous risquez de juste vous casser les jambes. Donc votre rôle c'est de dire « non, montez au 10^{ème} étage pour bien mourir ». » (Journal de terrain, 01/12/2016)

³³⁴ Au moment de mon enquête, seule l'organisation ghanéenne pour le *hub* ouest-africain dispose d'un siège dans ces assemblées.

démonstration de force n'est pas produite que pour SDI. Elle fera dire à Demba et Aminata qu'elle a servi à montrer à l'ensemble de la FSH que les histoires racontées aux groupes depuis le début du projet « n'étaient pas des mensonges », et leur faire « prendre conscience » de l'importance de leur engagement. Les acteurs de SDI en ce sens jouent aussi le rôle qu'on leur attribue.



Figure 6.1. Rencontre entre la FSH et les représentants de SDI

Toutes vêtues du même tissu, les membres des groupes d'épargne répondent aux slogans et aux sollicitations des animateurs de la rencontre. Ici les membres d'urbaSen, du bureau de la FSH et les représentants de SDI. Cette photographie est régulièrement reprise dans les rapports produits par urbaSen sur la FSH et sur leur site internet.

Source : photos urbaSen

Les théories de la globalisation mettent en lumière différentes approches de l'interconnexion grandissante des acteurs et des espaces, de la circulation des savoirs, des outils, des ressources, ou de la transformation des rapports de pouvoir qui caractériseraient l'époque contemporaine. Les « branchements » (Amselle, 2001), « agencements » (Tsing, 2017), « acteurs-réseaux » (Latour, 2007) ou « *scapes* » (Appadurai, 2005) apparaissent comme autant de formes et de manières de saisir ces mouvements. Parmi elles, les théories héritées de l'approche bourdieusienne des espaces sociaux font florès depuis quelques années dans la sociologie, française notamment, de l'internationale, au point de faire école à travers un *Guide de l'enquête globale en sciences sociales* (Siméant, 2015) présentant à la fois des recherches issues de ce champ et des lectures essentielles à la compréhension de son éclosion. Au regard des matériaux présentés ici, on peut penser que si l'approche en termes de champ apparaît si pertinente pour décrire les espaces de l'international, c'est que d'une part les acteurs qui y sont engagés tendent eux-mêmes à s'y projeter comme dans une compétition différenciant des positions d'établis et d'outsiders, régulée par des normes partiellement connues, tentant de faire valoir un capital spécifique résidant dans la capacité à mettre en forme l'action et les acteurs selon des attendus dont le décryptage permet d'accéder à des ressources communes. Souscrivant cependant à la critique de Loïs Bastide (2016) à l'ouvrage de Johanna Siméant, qui lui reproche de ne pas réfléchir à l'articulation avec d'autres théories de la globalisation, je considère que l'approche en termes de champs défendue par ces chercheurs et soutenue par les membres de certaines ONG dans leur appréhension des espaces de l'international, tient en partie parce que ces espaces sont activement produits comme tels par les institutions pourvoyeuses des financements et prescriptrices des normes pour les atteindre. C'est dans la mesure où l'international se résume dans les attentes des participants au champ des ONG transnationales, ou au sous-champ de SDI, que s'y situer est toujours un effort de « projection », soit l'engagement dans un espace de calcul (Latour, 2007 ; Callon, 2017), tourné ici vers le futur, la maximisation des intérêts et l'amélioration de sa position. L'analyse en termes de champ

rejoint ici la pratique des acteurs, visant toutes deux à abstraire un espace qui tire sa force prescriptive de sa tendance à se présenter d'emblée comme abstrait, résumé à ses normes, principes et enjeux, et aux positions qu'elles régulent. Pour résumer, la structuration active des espaces de l'international présentée ici soutient une appréhension en termes de compétition et de champ, où les acteurs s'attribuent les uns les autres des stratégies conscientes ou inconscientes (Dewerpe, 1996) pour tenter d'y maximiser leurs intérêts, d'autant plus « évidents » que la structuration de l'espace contribue à produire ces intérêts comme enjeu dans le champ.

En voyageant, les modèles se transforment, s'épurent et changent les institutions qui en sont les porteuses aussi bien que les espaces dans lesquels ils s'inscrivent. Au regard des matériaux et analyses présentés dans ce chapitre, on peut penser que le « modèle SDI », en s'implantant dans différents pays et au sein de différentes institutions et forums internationaux, a progressivement constitué l'espace de sa circulation comme un sous-champ de celui des ONG internationales³³⁵. S'intégrer au modèle SDI, c'est désormais s'intégrer au champ que constitue le réseau, dominé par certains acteurs (le secrétariat de SDI, certaines organisations particulièrement importantes comme celles d'Inde ou d'Afrique du Sud, ou du Ghana au sein du *hub* ouest africain), prescripteurs de règles de mise en forme de l'action et des organisations, lesquelles organisent les positions en son sein et, par ricochet, les positions au sein du champ plus large des ONG internationales. Comprendre ces logiques, c'est comprendre à la fois ce qui fait que le modèle SDI devient attractif pour certaines organisations, et la manière dont ce dernier en vient à modifier substantiellement l'action des organisations tentant de l'intégrer. Au moment de mon enquête, le modèle s'est à ce point stabilisé, permettant à ses promoteurs de l'établir comme un véritable paradigme du développement (Mitlin *et al.*, 2018). Si les espaces de projection des acteurs s'en trouvent affectés, comment cependant l'intégration du « modèle SDI » modifie-t-elle les contextes de son implantation, et particulièrement en ce qui concerne la lutte contre les inondations ?

III. Produire une action publique adaptée aux *urban poor* et produire des *urban poor* adaptés à l'action publique

On l'a vu de Mumbai à Accra en passant par Cape Town, l'information sur les communautés constitue l'une des pierres angulaires de l'implication des bailleurs internationaux dans les actions de SDI, permettant d'orienter les projets mais aussi de justifier le mode d'organisation des fédérations et la confiance que l'on peut leur accorder. Si chaque Fédération nationale dispose de son slogan, plus ou moins accordé aux enjeux locaux (« *Homeless but not hopeless* » pour la GHAFUP, « *Mbolo moy doole* » [« L'union fait la force »] pour la FSH), l'un des slogans les plus répandus dans l'ensemble du réseau réside en deux mots : « *Information ?* » scandé par un *leader*, « *Power !* » lui répond la foule. C'est que,

³³⁵ Et, au sein de ce sous-champ, a constitué d'autres sous-champs qui consistent dans celui des fédérations et celui de l'ONG d'appui, qui ne répondent pas nécessairement aux mêmes logiques de positionnement, mais obéissent néanmoins aux mêmes règles de mise en forme de leurs actions, en y assumant des positions différentes.

outre les bailleurs internationaux, l'information sur les *communities* permet d'impliquer les autorités publiques, et a été beaucoup utilisée par les organisations SDI pour lutter contre les évictions. La manière de collecter et de mettre en forme l'information sur les *communities*, très liée à la fois à l'outil « épargne communautaire » (*saving*) et à l'organisation « fédération », est ainsi déterminante dans le type d'action que mènent les organisations SDI. Elle donne sa forme au réseau en tant que tel, dont nous allons voir qu'il peut être appréhendé comme une « plateforme », mais aussi aux problèmes traités par les organisations SDI, et agit à ce titre sur l'action publique de lutte contre les inondations dans la banlieue de Dakar.

1. Le comptage contre les évictions, mais pas contre les inondations

Hassan, le secrétaire du premier groupe d'épargne de la Ghana Federation of Urban Poor (GHAFUP), m'explique le lancement de cette dernière en 2003 à Old Fadama, un « *squatter settlement* » d'Accra alors menacé d'éviction par les autorités locales en raison d'un projet d'aménagement du *Korle Lagoon*, exutoire de l'*Odaw River*, qui traverse la capitale du Nord au Sud³³⁶. A l'époque, il habite chez son oncle à Old Fadama depuis environ deux ans, où il travaille dans une entreprise de construction d'outils en aluminium. Originaire de la Northern Region et ayant été scolarisé jusqu'à l'équivalent du lycée, qu'il doit abandonner faute d'argent, il écrit alors régulièrement les lettres du *chief* de Old Fadama³³⁷. Ce dernier l'invite à participer aux rencontres avec Nasser, un jeune *community organizer*, qui deviendra par la suite le directeur de l'ONG d'appui de la GHAFUP, People's Dialogue, alors accompagné de représentants de SDI. Hassan forme ainsi le premier groupe de la Fédération ghanéenne de SDI dans un contexte de menace forte pesant sur l'habitat, principale *issue* de ses membres. Hassan insiste dans l'entretien sur cette menace, mais aussi sur le souhait des habitants d'Old Fadama de négocier avec les autorités pour une éventuelle relocalisation, notamment du fait de la précarité des conditions de vie dans cette zone inondable et par ailleurs régulièrement inondée³³⁸. L'investissement dans la formation d'une fédération de groupes d'épargne est alors posé comme une condition de l'aide apportée par SDI pour permettre aux habitants de négocier avec les pouvoirs publics (*engage the authorities*), condition justifiée par Hassan comme suit :

Extrait 6.8. "The number, we normally use it as a power"

"When you have numbers, you are not fearing to engage the government or the city's authorities, because we have number... and the number we normally use it as a power. [...] Sooo... if we can start mobilizing ourselves, coming to get out as a civil group, we will be able to use our leadership to engage the city's authority and the government in terms of the issues... in terms of evictions. Individuals cannot do this, you have to engage these people as a collective group. [...] It was not easy because they looked us as informal people, coming from squatter places. So they look at us as we are not anybody. So they don't want to talk to us."

³³⁶ Ce projet d'aménagement connu sous le nom de *Korle Lagoon Ecological Restauration Project* sert depuis 1993 de principale raison à l'éviction des habitants de Old Fadama sans pour autant que les moindres travaux soient lancés.

³³⁷ Sur la coexistence des différentes formes d'autorité et d'institutions à Accra, voir Paller, 2014, 2015.

³³⁸ Souhait résumé par le slogan "*homeless but no hopeless*" qui se forme à cette époque et s'avère toujours utilisé au sein de la Fédération (voir extrait 6.1).

Hassan, homme d'une quarantaine d'années, membre du bureau de la GHAFUP

Entretien enregistré le 28/07/2017, lors d'une opération d'énumération à Ashaiman, dans une des rues de la ville.

Le nombre, nécessaire à l'établissement d'un contact avec les autorités, vient ici se coupler à l'enjeu de former un groupe identifiable dans le vocabulaire de la protestation forgé par une histoire globale (Ollion, Siméant, 2015). Il s'agit d'abord de mobiliser des membres d'une même *community* en vue de gagner en puissance et en confiance face à des autorités qui, sans cela, n'estiment pas de leur devoir de parler à des « *informal people* ». Pour ce faire, la Fédération en train de naître commence à mobiliser des groupes d'épargne et se constitue ainsi « *as a civil group* », c'est-à-dire en organisation dotée de *leaders* capables d'exprimer la « voix » et les intérêts de ses membres selon les critères propres à la « société civile » chère aux politiques et institutions nationales et internationales (Siméant, 2014). La forme de la Fédération permet ce passage en organisant, avec l'aide de SDI et des fédérations d'Afrique du Sud et du Zimbabwe venues alors prêter main forte à leurs homologues (Brammah, Owusu, 2012), la nomination de représentants par groupe d'épargne, lesquels se réunissent par zone et nomment à leur tour des représentants, et ainsi de suite jusqu'à constituer le *board* de la Fédération, dirigée à partir de 2012 par Juliet Opoku, que nous avons rencontrée plus haut. Cette organisation se double d'un travail actif de documentation de la *community* ainsi représentée, à travers des opérations de *profiling* et d'*enumeration*. Conçus comme les deux faces d'une même pièce, la documentation de la *community* et sa représentation permettent ici « *d'engage* » les autorités publiques. Ce terme, que j'ai traduit jusqu'ici par « négociation » désigne en fait un type de relation plus fort incluant à la fois reconnaissance et intérêt mutuel, mais aussi engagement dans l'action des uns et des autres et *accountability* les uns vis-à-vis des autres³³⁹. En s'appuyant sur l'expertise développée par le réseau, mais aussi en assignant en justice les autorités publiques aux cours d'un procès et de conférences de presse rassemblant plusieurs milliers d'habitants du *zongo*, les membres de l'organisation vont parvenir à produire plusieurs études sur la population d'Old Fadama. Entre la première étude réalisée en 2004 où ils établissent que le quartier compte environ 24000 habitants, et la troisième réalisée en 2009, où ce chiffre atteint près de 80000 personnes (Brammah, Owusu, 2012), ils parviennent ainsi à mettre en lumière le coût et la responsabilité d'une éviction à Old Fadama pour les autorités publiques, par ailleurs assignées par le tribunal à assurer un « traitement humain » aux habitants en cas d'éviction. Ce faisant, ils empêchent les évictions de ce quartier populaire et parviennent, notamment par la signature en 2005 d'un accord conditionnant toute forme d'éviction à un relogement acceptable, à ouvrir des espaces de discussion avec les autorités locales durant presque deux mandatures. La pérennité de ces espaces est cependant loin d'être assurée et demande un travail constant, notamment lorsqu'en 2009, un nouveau maire prônant l'éviction et la destruction systématique des habitations construites en dehors de la réglementation foncière et immobilière³⁴⁰, est nommé à la tête de l'Accra Metropolitan Assembly (Gillepsie, 2016). Grâce à une combinaison de nouvelles opérations de comptage et de pression médiatique, ils parviennent à éviter toute éviction à Old Fadama pendant encore six ans. Le 3 juin 2015 cependant, l'explosion d'une station-service sous l'échangeur de *Circle* abritant plusieurs dizaines de personnes venues s'y réfugier suite aux inondations affectant l'ensemble

³³⁹ Voir Collins Dictionary, <https://www.collinsdictionary.com/dictionary/english/engage>, consulté le 11/08/2020.

³⁴⁰ Lesquelles représenteraient environ 60% de l'ensemble des logements à Accra (Grant, 2009).

de la ville depuis plusieurs jours, entraîne l'éviction subite de 10000 personnes à Old Fadama, quartier pourtant situé bien en aval de l'explosion, accusées d'avoir provoqué les inondations en bouchant les voies de passage des eaux³⁴¹.

La catastrophe du 3 juin et les évictions qui lui répondent donnent un exemple de la fragilité des engagements entre représentants de la GHAFUP et autorités publiques, où le statut d'habitants des *slums*, nécessairement coupables, revient sur le devant de la scène dès lors que les circonstances exigent un sacrifice à l'opinion publique. C'est ce que m'explique Gambo, un membre de la GHAFUP depuis 2005, diplômé du *Ghana Institute of Technology in Information and Communication Technologies*, et résidant à Old Fadama depuis 2000, date de son départ la « *Northern region* », sa région natale. Agé d'environ trente-cinq ans, Gambo travaille de manière informelle au tri, au recyclage et à la revente des déchets de la décharge d'Agbogbloshie, située sur la rive en face du quartier et connue pour accueillir légalement et illégalement une partie importante des déchets automobiles et électroniques mondiaux. Il participe aussi régulièrement aux opérations de *profiling* et d'*enumeration* menées par la GHAFUP et People's Dialogue, et c'est dans ce cadre que je le rencontre (voir ci-après). Pour l'entretien qui suit, il me reçoit dans la chambre qu'il loue à la frange des zones évincées deux ans plus tôt. Construite en béton, cette dernière consiste en une pièce d'environ dix mètres carrés dont l'imposante porte en métal, fermée par un cadenas, constitue la seule ouverture vers l'extérieur. A l'intérieur, une ampoule pour la lumière, un matelas à même le sol entièrement recouvert d'un tapis, un meuble en bois sur lequel trône une imposante télévision à tubes cathodiques, et sous lequel s'entassent des documents et quelques livres, des manuels hérités de sa formation pour la plupart ainsi qu'un exemplaire du Coran. Il m'explique dans un entretien que je résume ici en traduisant :

Extrait 6.9. « Parfois quand on a un problème, la Fédération peut aider, mais là non »

« **Gambo** : Au début ils [les autorités] disaient qu'ils voulaient la terre pour d'autres raisons. Ils disaient qu'il fallait démolir parce que Old Fadama était situé sur d'anciennes voies d'eau ce qui entraînait des inondations partout dans la ville. Mais "for us" ce n'était pas la principale raison. Nous avons connu quelques inondations mais c'était plutôt la qualité du système de drainage qui posait problème. On s'en est rendu compte quand on a fait le mapping dans les zones de *slums*. On est allé dans des zones où les *guther* [canal de drainage] étaient près de quinze mètres sous les eaux. Donc si le but d'un *guther* est de faire circuler l'eau mais qu'on laisse les *guther* se remplir de sable ou de "*filthy substances*", alors l'eau ne peut pas s'écouler. Donc c'est ça la principale raison des inondations qui ont entraîné la mort de plus de cent personnes à Circle dans la station-service. [...]

Bon mais ici [à Old Fadama] on n'a pas trop d'inondations. Je suis arrivé ici en 2000 et je n'ai jamais vu d'inondation. Quand il pleut il y a de l'eau par terre mais après quinze minutes l'eau est partie, elle ne stagne pas. Par exemple je n'ai jamais eu d'eau dans ma chambre. **Romain** : Mais pourquoi les gens construisent sur pilotis alors ? Il y a des endroits, près du Lagoon, où le niveau des eaux augmente parfois, c'est pour ça qu'ils surélèvent. [...]

Donc le maire d'alors a décidé de venir avec des bulldozers et a commencé à démolir les maisons à Old Fadama. Il disait donc que c'était sur le chemin des eaux. Mais du coup les habitants sont allés devant les tribunaux pour dire que ça faisait des années qu'ils vivaient là et qu'il n'y avait jamais eu d'incidents avant, donc ça ne devait pas être la principale cause. Mais le maire ne faisait jamais attention aux *guther* et aux

³⁴¹ Rams D., 7 août 2015, "Rambo-style urban management", *openDemocracy*, <https://www.opendemocracy.net/en/rambostyle-urban-management/> (consulté le 18/08/2020).

déchets dans les *guther*. Sa priorité était de démolir les structures, "*particularly the woody structures*", et celles dont il pensait que les habitants n'avaient pas de papiers. Ça a aussi contribué à la chute du NDC [National Democratic Congress, parti politique ghanéen³⁴²] ici. Avant, 90% des gens d'Old Fadama étaient pour le NDC. Après les démolitions, le NPP [New Patriotic Party, voir note précédente] a fait campagne sur les démolitions ici, en disant que les démolitions n'étaient pas une solution. La meilleure solution était de faire en sorte que chaque *guther* à Accra soit « *properly drained* ». Et nous sommes arrivés à la même conclusion avec les habitants d'Old Fadama : le problème du drainage. [Il me dit qu'il a mappé la zone des *scraps* avec le GPS. Il m'explique ensuite rapidement comment il s'y prend, et je lui demande si c'était dans le cadre de la lutte contre les évictions.] Les évictions, c'était avant. Parfois quand on a un problème, la Fédération peut aider, mais là non. On faisait le *mapping* dans le cadre d'un projet pour connaître "*the nature of the land*", le nombre de *slums* dans la *community* etc. Toutes les *electoral areas* d'Accra, particulièrement celles qui ont des *slums*, ont été mappées. La Fédération utilise ça "*for development purpose*"³⁴³. Par exemple si "ils" [les autorités publiques] ont besoin de faire du développement, il faudrait qu'ils regardent les zones avec beaucoup de *slums area* et de pauvres, ce qu'"ils" ne font pas pour l'instant. Donc le *mapping* c'est à propos de l'"*advocating for development in the slum communities*". "*It's like exposing the city to the international community*". Par exemple peut-être que personne ne savait, avant l'*enumeration*, qu'il y avait à Accra un endroit appelé Old Fadama, le plus grand *slum* du Ghana. Et après il y avait beaucoup de gens à Accra qui ne savaient pas qu'une partie de Chorkor était un *slum*, des gens de la ville juste à côté ne savaient peut-être pas qu'il y avait des poches de *slums* à James Town³⁴⁴. Donc à travers ce travail les gens vont connaître le nombre de *slums* à l'intérieur d'une zone, d'une région, d'un pays.

Traduction de l'entretien mené avec Gambo, scraps dealer d'environ 35 ans, membre de la GHAFUP depuis 11 ans, participant régulier à ce titre des opérations de profiling et d'enumeration.

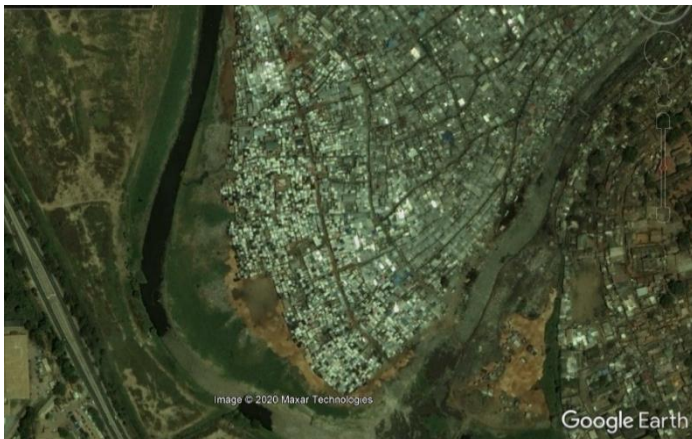
Entretien enregistré dans sa chambre d'Old Fadama le 29/08/2017 en début d'après-midi.

³⁴² Fondé par Jerry Rawlings, qui dirige le pays de 1981, date du coup d'Etat militaire, à 2000, le parti se définit comme social-démocrate. Il est opposé traditionnellement au New Patriotic Party (NPP), se définissant comme libéral-conservateur et de centre droit, lequel dirige le pays de 2000 à 2008, puis à partir de 2016 par l'intermédiaire de son leader, Nana Akufo-Addo, qui gagne alors les élections présidentielles.

³⁴³ Le terme « *development* » n'est pas tout à fait clair pour moi. Il est possible qu'il renvoie au « développement » qui, en français, est utilisé pour désigner les formes d'intervention liées à l'aide internationale (plus facilement appelé « *aid* » en anglais). Mais il est aussi possible qu'il renvoie à la notion d'aménagement du territoire comme dans l'expression « *land development* ». Je ne me souviens pas avoir entendu parler de « *development* » au Ghana sans adjectif accolé, ce qui, au vu du contexte de la conversation (le fait qu'il soit proche des notions de *slum area* mais aussi de *poor*) me fait pencher plutôt pour la première solution.

³⁴⁴ Chorkor et James Town sont deux quartiers côtiers d'Accra, au sein desquels la GHAFUP et People's Dialogue ont conduit une opération d'*enumeration* quelques semaines plus tôt.

04/12/2014



08/10/2015



13/01/2018



Figure 6.2 Les évictions de 2015 à Old Fadama

Vue aérienne du quartier de Old Fadama à trois moments de son histoire récente. La vacance laissée par les évictions et les démolitions de 2015 s'est rapidement comblée. Deux ans plus tard, et après le changement de majorité à l'*Accra Metropolitan Assembly*, la partie démolie du quartier, composée majoritairement de maisons en bois et en tôles montées sur pilotis a repris sa forme initiale, réoccupée pour une part sans doute importante de ses précédents habitants évincés.

Source : Google Earth

Gambo a « tout perdu » dans l'opération d'éviction de 2015. Propriétaire d'une maison dans le quartier, il n'a pu sauver que quelques affaires avant que les bulldozers ne la rasent. Depuis deux ans, il loue sa chambre et a réussi à accumuler assez d'économies pour s'en construire une nouvelle en bois, sur les ruines de l'ancien quartier, que nous allons visiter ensemble à la fin de l'entretien (Figure 6.2). Ici comme, dans une certaine mesure, à Djiddah Tiaroye Kao, la pluie n'est jamais la seule responsable des départs, et Gambo estime d'ailleurs que les inondations n'ont rien à voir avec le quartier. Cette affirmation me semble recouvrir deux explications. La première renvoie à la dynamique des eaux dans cette partie de la ville. Située sur les rives du Korle Lagoon, un lagon qui recueille les eaux de l'Odaw River avant qu'elles ne se jettent dans la mer, les pluies n'affectent les habitants d'Old Fadama que sur un court laps de temps (Poku-Boansi *et al.*, 2020). Contrairement à la situation à l'intérieur des terres de la banlieue de Dakar, l'eau de pluie ne stagne pas dans les rues et les maisons du quartier, mais se déverse rapidement dans le lagon. Dans les moments de pluie plus intenses en revanche, le niveau du lagon augmente rapidement, au point de submerger certaines parties des terres habitées et de celles abritant les activités de recyclage des déchets, Gambo m'affirmant même que cette submersion constitue le « problème numéro un » des recycleurs de déchets [*scraps dealers*]. Ce phénomène semble résulter en grande partie de l'étroitesse de l'exutoire du lagon, encore accentuée par l'énorme quantité de déchets qui se déverse régulièrement depuis les montagnes de la décharge d'Agbogbloshie vers son embouchure. Ce que Gambo explique dans ce passage, c'est bien que les inondations « à l'intérieur d'Accra » n'ont rien à voir avec l'installation des maisons à Old Fadama. Elles

paraissent liées en revanche au fait que les canaux de drainage à ciel ouvert qui traversent la ville soient régulièrement bouchés par de la matière de toute sorte. Ce constat, Gambo et le reste de la communauté semblent l'avoir établi au cours des investigations prenant la forme de « *mapping* », incluant ici deux opérations supportées par SDI, le *profiling* et l'*enumeration*.

2. Faire reconnaître d'abord pour légitimer à terme : le « *profiling* » des *slums* à SDI

Le *profiling* chez SDI se rapporte à la cartographie des *communities* au sens large. Il s'agit de se rendre sur un territoire considéré comme un *slum*, d'impliquer les leaders de ces *communities*, qu'il s'agisse d'autorités formelles, d'autorités dites coutumières, ou de meneurs de groupes particulièrement engagés au sein de leurs communauté, en vue de repérer les contours précis des *communities* en question, d'en recueillir l'histoire, d'en évaluer le nombre d'habitants et d'y repérer les services et infrastructures publiques, depuis les toilettes et points d'eau collectifs aux infrastructures socio-sanitaires. Il s'agit dans cette opération et comme l'affirment certains slogans présents sur les t-shirts des membres de la GHAFUP de « mettre les *communities* sur une carte », et d'identifier les ressources et les besoins potentiels en termes de services et d'infrastructures. Pour beaucoup des pays d'implantation de SDI en effet, les *slums* et leurs limites n'apparaissaient même pas sur les plans d'aménagement du territoire avant leur intervention, laissant un large espace vide susceptible de faire l'objet d'opérations de « développement territorial » de toute sorte (Chenal, 2013). Le travail cartographique s'adresse ici directement aux autorités publiques, à la « communauté internationale », dans une forme de plaidoyer identifiée par Gambo comme l'objet principal de l'action de la Fédération³⁴⁵.

Extrait 6.10. Tracer les contours des *slums*

Alors que la journée se termine dans les locaux de People's dialogue, l'ONG d'appui de la fédération ghanéenne, je vois que Kwaku [membre de People's Dialogue et responsable entre autres de la mise en données et en cartes des informations collectées sur le terrain] explique quelque chose à Hassan sur son ordinateur, je me joins à la discussion.

En fait, il lui explique comment remplir le formulaire concernant le *mapping* sur le site propriétaire de SDI. Il m'expliquera ensuite que cela fait partie du programme « Know your city » [supporté par SDI et Cities Alliance], et que la plupart des informations ne sont pas publiques, mais que certaines d'entre elles, une fois vérifiées, apparaissent sur le site de « Know your city ». Il nous montre aussi les cartes papier qu'ils en tirent. Ils peuvent en donner certaines aux municipalités mais d'habitude ils les gardent et les amènent pour les meetings avec les autorités pour montrer qu'ils détiennent « *information that they don't have* ». Lui produit par ailleurs d'autres cartes avec ces informations sur ArcGIS [logiciel permettant de réaliser des systèmes d'information géographique]. Ces cartes sont la propriété de People's Dialogue et peuvent être utilisées dans le cadre du travail de l'ONG avec ses « partenaires » comme la World Bank dans le cadre du « GAMA project » [un projet d'assainissement mené à l'échelle de la ville auquel participe l'organisation ghanéenne de SDI], ou

³⁴⁵ Cette logique correspond à des formes « *d'advocacy planning* » développées à partir des années 1970 et visant à poser des questions de justice spatiale par la rhétorique du droit en mobilisant notamment des institutions internationales dans des contextes marqués par de très fortes inégalités urbaines comme aux Etats-Unis par exemple, ou dans des contextes autoritaires (Deboulet, 2018 ; Ibrahim, 2018).

dans le cadre de l'activité de consultance de People's Dialogue³⁴⁶. Il montrera ensuite d'autres cartes qu'ils ont produit comme celle qui recense les zones sous menace d'éviction, c'est-à-dire les zones sur lesquelles le gouvernement a un projet et qui peuvent donc être évincées à tout moment.

La partie du site propriétaire de SDI à laquelle Kwaku a accès comporte un dossier pour tous les projets qui sont actuellement menés au Ghana via SDI. Parmi eux, il ouvre un dossier qui concerne le profiling de l'ensemble de la ville d'Accra, dans lequel il y a trois sous-dossiers (« *Focus group discussion* », « *Informal settlement boundaries* », « *Informal markets* »). [...]

Les cartes sont construites grâce à un questionnaire qu'il nous montre, et qui fonctionne sur le même principe que ceux administrés lors des opérations d'*enumeration*. Chaque questionnaire comprend le nom de l'enquêteur, le nom de la personne qui rentre les données, le sujet du questionnaire, le nom de la community enquêtée, et le nom de la municipalité, suivi des réponses aux questions associées à des points GPS, lesquels vont ensuite former des polygones sur la carte et permettre ainsi de spatialiser les informations. [...]

Ils identifient les *slum areas* grâce aux *focus group discussion*. Lors de ces réunions, ils expliquent aux participants ce qu'est un *slum* selon la législation du Ghana en ajoutant leurs critères (est ce qu'il y a des inondations, est ce que les habitants ont des titres de propriété, est ce qu'il manque des *facilities* comme des toilettes etc.), et ces derniers indiquent les différentes *slum pockets* en fonction de ces informations.

Extrait du journal de terrain, fin d'après-midi au siège de l'ONG People's Dialogue, 29/09/17

Le *profiling* sert donc un objectif de plaidoyer, aux niveaux national et international, mais contribue aussi directement à la négociation du rôle et de la position de People's Dialogue, et par son intermédiaire de la GHAFUP, à la fois pourvoyeuse d'informations (ce sont ses membres qui effectuent une grande partie de la collecte des données) et garantie de l'implication des *communities*, dans les projets concernant les *slums*. L'utilisation d'un même outil pour ces différents niveaux implique cependant la collecte et la mise en forme de données particulières. Le *profiling*, mobilisant des ressources importantes à une échelle très vaste (ici le Greater Accra et plus largement le pays tout entier), vise ainsi d'abord à identifier les *slums*, leurs « ressources », les formes de vulnérabilité auxquelles font face leurs habitants ainsi que leurs « besoins ». Ici, c'est bien la *community* qui fait l'objet d'un travail spécifique et pas les évictions ou les inondations en tant que telles, comprises comme des indicateurs de vulnérabilité associés à la forme « *slum* », renvoyant ainsi à la manière dont s'est constitué cet objet à l'échelle internationale (Bouillon *et al.*, 2019).

Encadré 12. Un cadrage en termes de manque : les *slums* dans les politiques internationales

Appellation péjorative des quartiers populaires de Dublin au XIX^e siècle, associés aux classes ouvrières et à de mauvaises conditions sanitaires, le terme « *slum* » voyage à travers la colonisation britannique et en vient à désigner l'envers de la ville et l'absence de planification urbaine (Huchzermeyer, 2014). Reprise au milieu du XX^e siècle par différents gouvernements à travers le monde, le terme s'impose à la fin des années 1990 comme catégorie statistique officielle des Nations Unis et de la Banque Mondiale, agrégeant ainsi des réalités très disparates dans une même classification (Deboulet, 2016 ; De Barros, Vorns, 2019), en même temps que comme objet des

³⁴⁶ Il semble que certains membres de l'ONG d'appui soient engagés comme consultants privés par différentes institutions, et utilisent à cette occasion les informations produites dans le cadre de leur travail avec la GHAFUP. Je n'ai pas pu creuser cette question durant mon enquête.

Objectifs du Millénaire pour le Développement dont la cible 11 prévoit l'amélioration significative des conditions de vie de 100 millions de « *slum dwellers* » d'ici à 2020. Cette amélioration est soutenue par le programme « *Cities without slums* », dont la terminologie a été largement critiquée (Gilbert, 2007), prévoyant l'engagement actif des Etats pour l'amélioration des conditions de vie des habitants de ces *slums* à travers différents projets coiffés par le conglomérat d'institutions internationale *Cities Alliance*, lancé par la réunion d'Un-Habitat, de la Banque Mondiale et du United Nations Environmental Programme. Comme le montre Perlman (2010), la catégorie *slum* est caractérisée avant tout par le « manque », et vise à identifier les *communities* les plus dégradés, dans les villes du *Global South* principalement, pour leur apporter les aménagements nécessaires à la satisfaction de leurs besoins élémentaires [*basic needs*], voire pour conduire des programmes visant leur amélioration. Outre le fait que, dans certains cas, ces programmes ont mené à l'éradication pure et simple de pans entiers de ville, la catégorie statistique caractérise les *slums* principalement sous l'angle du « manque » (Perlman, 2010), requérant donc la mise en lumière de l'étendue des « besoins élémentaires » non satisfaits, et permettant ainsi d'envisager « l'amélioration » [*upgrading*] de ces quartiers à travers des indicateurs simples, comme l'accès à un « assainissement amélioré » [*improved sanitation*], et à une sécurité foncière [*secure tenure*]³⁴⁷. Directement inscrit dans ce programme, le *profiling* des slums tel que mené par People's Dialogue et la GHAFUP à travers le programme *Know your city*, supporté par SDI et Cities Alliance, vise l'identification des *slums* à travers des critères communs. L'amélioration de l'accès aux « besoins élémentaires », dont la nécessité a été ainsi mise en lumière, doit mener *in fine* à l'éradication des *slums* comme milieu de vie urbain marqué par le manque.

Le plaidoyer anti-éviictions mené dans les années 2000 par People's Dialogue et la Ghana Federation of Urban Poor se base sur une logique de *profiling*. En dénombrant les habitants, il s'agit de les faire apparaître aux yeux des autorités publiques, mettant ainsi en lumière la difficulté à évincer un nombre aussi important de personnes, l'inefficacité d'une telle opération compte tenu du fait que les habitants, privés de tout autre endroit où habiter, risquent de revenir, ainsi que les conséquences électorales d'une telle attaque. Ce cadrage semble aussi répondre à des attentes locales. Selon Hassan et le directeur de People's Dialogue (Braithwaite, Owusu, 2012), les habitants d'Old Fadama savent qu'ils sont sur des terres ne leur appartenant pas, affectées par des inondations, par une forte insalubrité, mais demandent en échange de leur éviction une relocalisation dans un endroit débarrassé de ces problèmes et où ils seront en droit d'habiter. L'accord signé en 2005 avec les autorités au cours du processus de mobilisation décrit plus haut va dans ce sens. S'il m'a été difficile de vérifier ces assertions, les discours de Gambo ou de Zak, ami et voisin de ce dernier et membre lui aussi de la GHAFUP, abondent dans le sens général de cette proposition mais semblent cependant plus nuancés sur son application. L'un comme l'autre sont en effet revenus sur leur lieu d'habitation après l'éviction de 2015 au prix d'une très forte précarisation, le premier parce que son travail de recycleur de déchets dépend de sa localisation, le second parce qu'il n'avait nulle part où aller, les deux s'accordant sur le fait que la compensation offerte alors par le gouvernement pour retourner dans leur ville natale [*home*

³⁴⁷ Le site internet de Cities Alliance précise ainsi : "The "Cities Without Slums" goal is now reflected as Target 11 of the Millennium Development Goals. Progress in achieving this goal will be monitored through two indicators: (i) the proportion of people with access to improved sanitation; and (ii) the proportion of people with access to secure tenure.", *Cities Alliance*, <https://www.citiesalliance.org/cities-without-slums-action-plan>, (consulté le 01/09/2020).

town] dans la Northern Region ne pouvait aboutir à ce « retour » les mains vides³⁴⁸. En règle générale, les membres de People's Dialogue estiment que l'éviction est la pire solution, mais qu'elle ne peut pas toujours être évitée. Dans ce cas, elle est acceptable dans la mesure où les projets d'aménagement souvent prévus en lieu et place des quartiers populaires et informels (Grant, 2009 ; Gillespie, 2016) sont « d'utilité publique » et que ces évictions s'accompagnent d'une relocalisation des habitants sur des sites leur permettant d'améliorer leurs conditions de vie³⁴⁹. Si le *profiling* permet donc d'arguer, dans la logique de plaidoyer décrite par Gambo, d'une présence et d'une reconnaissance des quartiers populaires et irréguliers dans la ville, il prend plus difficilement en charge, les problèmes urbanistiques liés à l'intégration de ces derniers au « reste » de la ville. Cette dernière est plutôt pensée comme un objectif à termes, devant se construire tout au long d'un processus³⁵⁰ continu de dialogue avec les autorités, fait d'avancées, de ruptures, de reculs et de reprises du dialogue, et favorisé par la production de projets communs tournés vers les « besoins » des *urban poor*.

3. « To engage » : appariements des « public concerns » et des « community needs »

A Old Fadama, les inondations qui affectent régulièrement le quartier ont été traitées jusqu'à présent par les autorités publiques sous l'angle du déni (Amoako, 2016). A l'inverse d'autres endroits dans la capitale, où l'obsolescence et l'encombrement du système de drains et les constructions illégales sur

³⁴⁸ Gambo affirme ainsi au cours de l'entretien : « Lors de la dernière démolition, le gouvernement a donné de l'argent aux délogés pour qu'ils puissent retourner à leur "home town". Mais les gens ne vivent pas ici pour rien. Quand on n'est pas préparé à partir c'est "impossible". Quand on laisse la *home town*, on part pour longtemps. Et donc quand on revient pour s'installer on doit avoir quelque chose. Quand on revient les mains vides, qu'est-ce qu'on va faire là-bas ? La frustration va te tuer ! On va croiser des gens qui sont allés à Accra, qui ont amélioré leur vie et toi tes "*basic needs*" tu ne peux pas les satisfaire. » (29/08/2017).

³⁴⁹ Lors d'une opération d'énumération à James Town, quartier populaire et en partie informel de pêcheurs situé au cœur de la vieille ville d'Accra, l'un des membres du « *supporting staff* » de People's Dialogue venu contrôler et encourager l'opération, me fait savoir que le quartier est concerné par un projet de transformation en port industriel et de commerce. Pour l'instant, ses habitants ne sont pas au courant, et People's Dialogue attend d'avoir une confirmation du projet pour s'impliquer. A mes questions sur l'attitude de People's Dialogue et de la GHAFUP dans ce cas, il me répond qu'ils feront « comme à Old Fadama », tenter de peser sur les autorités pour ouvrir la discussion autour de l'avenir des habitants de James Town. « Dans le cas de ce *slum*, qui existe depuis très longtemps, la meilleure approche c'est d'abord d'*upgrader* cet endroit. Mais, dans ce cas précis, l'*upgrading* ne va pas marcher car la fonction de ce quartier va changer totalement (de l'habitation à l'industrie). Donc peut-être un plan de relocalisation. D'abord il faut savoir d'où ces habitants viennent, combien sont des étrangers, combien viennent d'ici, est-ce qu'il y a des possibilités pour trouver des solutions alternatives. Il me dit que les évictions forcées ne marcheraient pas ici, et que si on les évince et qu'on leur donne de l'argent ils vont prendre l'argent et revenir. Donc il faut reloger les gens. Donc c'est ça la meilleure approche. Ici il n'y a pas de terres disponibles dans le secteur donc ce n'est pas simple. Il faut voir s'il y a des gens qui ont de la famille dans la partie plus formelle (celle située derrière la route et pas sur la plage), du quartier. Donc le gouvernement peut donner de l'argent aux familles pour permettre de construire des dépendances, d'étendre leurs maisons. Ça ne coûte pas trop d'argent et c'est efficace, les gens ne perdent pas leur activité, leurs liens sociaux etc. Pour ceux qui n'ont pas de propriété ou de famille ici, c'est plus difficile. Dans ce cas il faudra peut-être leur donner de l'argent pour leur permettre d'aller se reloger ailleurs. Ce qui est sûr c'est qu'on ne peut pas avoir "a one fit all solution". »

³⁵⁰ Cette idée de processus est très défendue par les membres de People's Dialogue, de la GHAFUP, et plus généralement de SDI : il s'agit de faire en sorte d'installer et de maintenir autour d'une table des représentants de différentes institutions, représentants des *communities*, autorités publiques locales, nationales, représentants des institutions internationales et des ONG et représentants du secteur privé, en vue de partager les *issues* et les enjeux de chacun et d'ainsi répondre aux besoins des *communities* à travers des projets impliquant directement l'ensemble de ces acteurs.

les voies d'eau sont considérés comme les principales causes des inondations, c'est l'inconséquence d'habitants s'installant en dehors de toute législation dans des zones inondables qui est ici blâmée, ces derniers pouvant même être accusés de causer les inondations dans d'autres endroits de la capitale³⁵¹. Pour Hassan, les inondations relèvent d'abord de la responsabilité des autorités publiques. Alors que je lui parle de la situation au Sénégal, il me répond que la GHAFUP n'a pas assez de fonds pour intervenir sur les systèmes de drainage, que seules les autorités peuvent disposer de ces fonds, mais qu'avec l'épargne, la GHAFUP peut en revanche « *improve little by little the community* ». Ainsi, alors que les inondations affectent des pans entiers de la ville d'Accra, notamment des quartiers populaires, et constituent plus généralement un enjeu majeur à l'échelle du pays (Poku-Boansi *et al.*, 2020), les principaux domaines d'intervention de People's Dialogue et de la GHAFUP concernent, au moment de mon enquête, l'assainissement et l'énergie (voir encadré 11). La question de l'assainissement d'abord, et notamment de la possibilité pour les plus pauvres de se laver et de déféquer dans des conditions d'hygiène décentes, est centrale dans l'approche de SDI depuis les années 1970 en cela qu'elle concerne à la fois la santé et la dignité des habitants des quartiers précaires (Appadurai, 2001). Depuis les villes indiennes, où l'Alliance SDI organise depuis les années 1990 un « festival des toilettes » et produit ses propres modèles de toilettes publics, à Old Fadama, où l'étude de 2006 menée par la GHAFUP comptait 347 toilettes pour plus de 50000 habitants, cette question est produite comme un « problème majeur » des *communities*. En réponse, la GHAFUP et People's Dialogue, forts de leur succès à Old Fadama et de leur extension dans un nombre important de villes du pays, lancent en 2007 un programme de sensibilisation et de construction de toilette publics à Old Fadama et dans d'autres *slums*, gérés par les membres de la Fédération et financés en partie par ses groupes d'épargne (Osumanu *et al.*, 2010), en réunissant des membres de l'Assemblée locale, des acteurs privés et des bailleurs internationaux par ailleurs habitués à travailler sur ce thème depuis le lancement par la Banque Mondiale et l'Etat ghanéen d'un programme dédié dans les années 1980 (Crook, Ayee, 2006)³⁵². Ainsi, puisque l'amélioration des *communities* passe par le fait « *d'engage the authorities* », elle nécessite un travail de conciliation important entre des « besoins » ou des « *issues* » des *urban poor*, établis d'une certaine manière, et des « préoccupations » [*concerns*] des autorités et plus généralement des partenaires de People's Dialogue, de la GHAFUP et de SDI. Dans cette dernière sous-partie, nous verrons successivement comment sont établis les préoccupations des acteurs publics et privés dans le cadre de l'action de SDI, et les « besoins » des *communities*, avant de conclure sur l'agencement particulier que dessine ce modèle et sur son impact sur le traitement des problèmes publics.

3.1 Des “*sharing sessions*” aux “*stakeholders’ meetings*”, *allers et retours*

Au moment de mon enquête, l'un des domaines d'action de l'organisation ghanéenne de SDI a trait au domaine de l'énergie. Dans le cadre de l'*Energy Justice Programme* lancé quatre ans plus tôt en Afrique

³⁵¹ Entretiens avec le responsable du département Relief and Reconstruction de la National Disaster Management Organisation (21/09/2017) et avec le responsable du Hydrometeorological Disasters Department de cette même organisation (08/10/2017). Voir aussi Abeka *et al.*, 2020.

³⁵² Cette préoccupation pour l'assainissement par l'accès donné aux pauvres à des toilettes publiques mais surtout individuels se traduit aujourd'hui par l'investissement de People's Dialogue et de la GHAFUP dans d'autres programmes de ce type à Ashaiman notamment à travers le WASH programme porté par le gouvernement ghanéen, le gouvernement des Pays Bas et l'UNICEF (<https://simavi.org/what-we-do/programmes/ghana-netherlands-wash-programme-gnwp/>)

du Sud par SDI, la GHAFUP et People's Dialogue sont engagés dans deux types de projet. Le premier concerne la fourniture d'énergie solaire aux *urban poor* de la Fédération, à travers notamment l'équipement en panneaux solaires du building de la GHAFUP à Ashaiman. Constitué comme un emblème de l'action de SDI en faveur du logement des plus pauvres, ce bâtiment doit voir à termes l'ensemble des besoins en électricité de ses habitants couvert par ces panneaux, ainsi qu'une partie des besoins de la *community* dont il fait partie. Assurés d'un financement par SDI et ayant commencé à réfléchir à l'installation de ces panneaux avec une entreprise privée, People's Dialogue et la GHAFUP tiennent en juillet une réunion avec certaines des parties prenantes pressenties de ce projet.

Extrait 6.11. « Stakeholders meeting » à Ashaiman : appairer les politiques, les outils et les besoins

Le « *stakeholders meeting* » se déroule dans la cour du building d'Ashaiman, en parallèle d'une réunion de groupe d'épargne. Lorsque j'arrive, plusieurs hommes en bras de chemise dont Frank, coordinateur des programmes de People's Dialogue, ainsi que Juliet, présidente de la GHAFUP et seule à arborer le t-shirt de la Fédération, devisent entre eux, tandis qu'Obed installe en cercle plusieurs chaises en plastique. Une fois installés, Frank explique le but de la rencontre – « réunir les différents stakeholders » en amont des discussions proprement techniques pour voir « ce qu'il est possible de faire », surtout en matière d'agencement institutionnel – et chacun se présente. Deux des hommes en chemise sont des représentants de l'entreprise présélectionnée pour l'installation des panneaux solaires, et un troisième représente l'Energy Commission, organisme gouvernemental qui mène des politiques publiques relatives à l'énergie. Il y a aussi Sam, en charge du suivi du projet pour People's Dialogue, une représentante de la Local Assembly d'Ashaiman, qui arrivera plus tard, ainsi que Nasser, le directeur de People's Dialogue, lui aussi en retard, mais dont la présence indique l'importance de la réunion.

Frank entame la réunion quelques minutes en avance en expliquant donc l'intérêt pour chacun de se retrouver ici (la compagnie d'énergie pour nous dire ce qu'il est possible de faire ou non, l'Energy Commission pour nous donner des *inputs* sur les *politiques* dans ce domaine, la Fédération en tant que bénéficiaire mais aussi parce que le projet leur appartient) et réexplique le projet en le situant dans l'Energy Justice Programme de SDI, et dans le cadre de « l'*empowerment* » des *urban poor*. Il explique aussi que l'Etat doit voir ce projet comme un « *game changer* », susceptible de se transformer en véritable politique « *pro poor* » de fourniture d'énergie. Frank conclut sa présentation en demandant au représentant de l'Energy Commission ce qu'il en pense.

Ce dernier revient sur le programme Energy Rooftop lancé par son institution en 2015, avec pour principal enjeu de réduire la demande d'énergie sur les bâtiments d'habitation. Ce programme concerne quelques *block tests* pour l'instant. Il explique ensuite qu'il y a des prérequis : les personnes doivent changer les compteurs électriques, changer les lumières pour des LED etc. Il parle aussi d'un projet d'équipement de 20 *low income communities* mené en parallèle, à laquelle le *Solar project* discuté ici pourrait s'intégrer. [...] L'un des représentants de l'entreprise d'installation de panneaux solaires reprend l'Energy Commission en expliquant que leur programme est conçu pour des maisons individuelles ou des *coumpounds*, donc pour des classes moyennes et moyennes-supérieures qui ont des besoins différents. Donc eux pensent qu'il faut changer de concept pour ce building en installant un système pouvant fournir l'ensemble du bâtiment tout en installant des compteurs individuels [Explication technique du procédé et échange avec Juliet autour des compteurs individuels].

Juliet, prenant Frank à témoin, explique que, lorsqu'ils réfléchissaient au projet un an plus tôt, l'électricité était supposée être gratuite. Elle profite aussi de cette prise de parole pour accueillir la représentante de la Local Assembly, qui vient d'arriver, avec emphase. Elle la présente comme une « *good woman* » et insiste sur le fait que la Local Assembly suit la Fédération dans tous ses projets [en fin de réunion, cette dernière se verra remettre des flyers expliquant le projet pour qu'elle « puisse en parler »]. Le représentant de l'entreprise

reprend le fil de la discussion en répondant à Juliet que le prix de l'énergie va dépendre de comment la coopérative souhaite gérer les économies réalisées entre autres.

Après une arrivée saluée par Frank et une blague destinée à installer son intervention, Nasser explique que, à SDI, ils s'attachent à explorer de nouvelles voies, des voies risquées, que les gouvernements locaux et nationaux n'emprunteraient pas forcément. On regarde aussi comment cette approche pourrait être implantée au Burkina, au Togo, et que donc, à un certain moment, il pourra y avoir des échanges avec d'autres pays membres du réseau. En matière de "*policy challenges*", l'essence de ce processus c'est « *how do we engage communities around policy block that we have, to change the terms of engagement* ». « Donc si l'Energy Commission a besoin de SDI pour *engage* n'importe quel ministère qui pourrait faire partie de ce programme, faites-le nous savoir. » « Nous ne faisons que tester des choses à différents niveaux, mais le passage à l'échelle c'est le travail de l'Assembly et du gouvernement ». [...] Il insiste par ailleurs sur le fait que, au niveau de SDI, on réfléchit beaucoup avec Juliet notamment, sur le fait qu'au moins 70% de l'argent investi doit revenir : « *if we don't pay, we don't get* ». Donc c'est loin d'être des subventions totales, « *in fact, we want the money back* ». Donc (en s'adressant à l'entreprise) nous sommes des pionniers et ce projet devrait pouvoir nous aider à débloquer de nouveaux fonds pour travailler à atteindre cet objectif commun.

Extrait du journal de terrain, building de la GHAFUP, Ashaiman, 27/07/2017

Le Solar Project prend sa source dans le constat réalisé par SDI en Afrique du Sud, mais aussi dans d'autres pays du réseau, que l'énergie est à la fois moins accessible, et globalement plus chère pour les pauvres (SDI, 2018). Après un projet de construction de panneaux solaires en 2014 dans un *slum* de Johannesburg, le réseau lance dès 2016 des invitations aux Fédérations d'autres pays du réseau à des séances de « *sharing* », visant à parler de ces projets, voir si cela répondrait à une demande dans d'autres pays et comment les adapter. Ce vaste programme agrège autour de lui différents acteurs, depuis des bailleurs comme l'agence suédoise de coopération, la Banque Africaine de Développement, à des universités comme celle de Cape Town. Aux niveaux locaux, on retrouve le même procédé avec la réunion d'acteurs privés, parfois liés à des consortiums d'ONG promouvant l'énergie solaire, de membres des gouvernements locaux et nationaux, autour du projet mené par People's Dialogue et la Fédération. Il apparaît évident dans l'extrait précédent que la réunion vise à « sensibiliser », dans un renversement des rôles habituellement attribués aux uns et aux autres, les meneurs des politiques publiques aux enjeux de ce genre de partenariat et à la manière dont le processus pourrait être répliqué.

Dans cet échange, SDI tient un rôle important comme indice de la « grandeur » de l'action ici menée et du type de support dont elle bénéficie. Ce support est par ailleurs présenté à la fois comme une opportunité pour les participants, représentants de l'Etat comme de l'entreprise de panneaux solaires, de voyager, d'avoir un impact en tant que « pionniers » sur les politiques nationales voire internationales [*game changer*], et comme une aide potentielle pour faire avancer les négociations internes à l'appareil d'Etat. « L'international » est ici présenté comme un espace d'opportunités sur lequel Nasser et le projet offrent des prises permettant de repenser sa position locale³⁵³. *To engage the authorities* c'est à la fois signer des accords, travailler ensemble sur des projets, mais aussi partager

³⁵³ En ce sens, j'adhère à la thèse de Thomas Fouquet qui situe l'international comme un « ailleurs » en prise avec l'ici, permettant de s'y arracher aussi bien que de s'y penser et s'y positionner : « L'Ailleurs définit un espace avant tout moral, pour lequel l'éloignement géographique ne fait donc pas sens : c'est d'une distanciation sociale et culturelle dont il est ici question – et qui doit en ce sens être comprise à l'aune des visées critiques dont elle est le support d'énonciation, ou l'élément tiers. » (Fouquet, 2011, p. 583).

une vision des politiques urbaines *pro poor*, promue à la fois face aux membres de la Fédération par les rituels, les slogans, la mise en chiffre du nombre et de l'importance des *communities* et des membres du mouvement, mais aussi face aux autorités par le rôle qui leur est attribué, les possibilités qui leur sont offertes, notamment celles de se penser en « pionnier » de leur champ d'activité. Cette vision est bien résumée à la fin de l'intervention de Nasser, qui conclut une longue discussion autour des possibilités de collaborations effectives entre une entreprise privée, l'Etat, les groupes de la Fédération. Il s'agit de faire en sorte qu'une grande partie de l'argent investi revienne dans les caisses des investisseurs, qu'il s'agisse de l'entreprise ou de l'Etat qui verrait ainsi sa participation monétaire largement réduite par rapport au modèle des subventions. En ce sens, l'ensemble de la rencontre vise à « *engage* » les parties prenantes à la mise en place d'un service dont la pertinence et la communauté d'usagers potentiels a été établie en amont. Pour l'énergie solaire comme pour l'assainissement, les projets sont ainsi définis au sein d'une coalition à la formation incrémentale, durant laquelle s'établissent et se négocient les « préoccupations » des uns et des autres. Dans une version réflexive et activement travaillée du dispositif d'intéressement tel qu'explicité par Michel Callon (1986), les membres de People's Dialogue et de la GHAFUP attribuent des rôles, des intérêts et des attentes aux différents acteurs, et montent par ce biais un dispositif d'enrôlement visant à adresser les « besoins » des *urban poor*, dont la définition est présentée comme le résultat de l'*enumeration*.

3.2 Etablir les besoins des communities par l'*enumeration*

Au sein de l'Energy Justice Programme, un deuxième volet concerne la fourniture « *d'improved cookstoves* » ou de « *clean cookstoves* », soit des fours propres ou améliorés, marchant au gaz domestique ou au biogaz, et visant à remplacer les traditionnels fours à bois ou à charbon largement utilisés pour la cuisine dans les quartiers précaires de la capitale. Comme la plupart des projets menés par People's Dialogue et la GHAFUP, et par SDI en général, ce dernier s'appuie sur une opération d'*enumeration* visant comme expliqué plus haut à établir les « besoins » des *communities*. Plusieurs phases ponctuent cette opération. Il s'agit d'abord, selon le processus identifié dans la sous partie précédente, d'établir un programme opportun en fonction de priorités identifiées au sein des échanges entre Fédérations, ONGs d'appui et représentants du secrétariat de SDI, et des « partenaires » potentiellement mobilisables sur la question. En l'occurrence, les séances de sharing avec SDI se soldent pour l'organisation ghanéenne par une rencontre avec des représentants de la *Clean cooking alliance*, sorte de consortium réunissant des acteurs privés de la conception de ces fours améliorés, des acteurs publics de différents pays (Etats-Unis, Ghana, Nigeria...), membres de fondations internationales, et représentants de l'ONU, et des ONG œuvrant principalement dans le domaine de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique. Ce projet aboutit à la mise en place d'une opération d'*enumeration* dans six *communities* à laquelle j'ai pu assister de bout en bout.

Ici comme dans tout projet porté par l'organisation ghanéenne de SDI, l'*enumeration* commence par la formulation d'un questionnaire, portant en l'occurrence sur les pratiques et l'équipement en matière de cuisine ainsi que sur le type de source d'énergie utilisé par les ménages, associés à des variables comme le nombre de personnes par ménage, leur genre, leur activité et leur âge. Ce questionnaire est ensuite testé sur un échantillon d'une vingtaine de membres des *communities*, quasi uniquement des femmes, convoquées au bureau de People's Dialogue et en présence de représentants de la GHAFUP. Le questionnaire y est présenté au panel en vue d'identifier les questions

non pertinentes, celles à ajouter, et celles à reformuler. Des représentants du bureau de la Fédération accompagnés de membres de People's Dialogue vont alors à la rencontre des chefs et des représentants légaux des *communities* prévues pour l'*enumeration*, dont certains sont des partenaires de longue date (l'une d'entre elles, membre de la l'institution municipale de James Town, a par exemple déjà fait un voyage en Afrique du Sud pour être sensibilisée à l'Energy Justice Programme), en vue de présenter le projet et de pouvoir ainsi mobiliser certains d'entre eux pour les introduire auprès des ménages qui vont faire l'objet de l'étude. Le programme est assez longuement discuté à cette occasion, et des liens avec le changement climatique, l'engagement de la ville d'Accra dans l'initiative *100 resilient cities* et la promesse présidentielle de « *make Accra the cleanest city in Africa* » avant la fin de son mandat, y sont établis. Le questionnaire est ensuite administré par des membres de la Fédération, entre quinze et vingt « jeunes »³⁵⁴ issus pour certains des *communities* enquêtées³⁵⁵ et munis pour ce faire de tablettes permettant de suivre l'enquêteur et d'ajouter les points GPS pour chaque questionnaire ainsi administré. Cette phase de collecte aboutie à une étude impliquant plus de 2800 répondants dans les six *communities* enquêtées.

Tout au long de ce processus, les *community mobilizers* de la Fédération vont profiter des déplacements de groupe payés par le projet, et des prises de contact avec les membres de l'Assembly, pour aller mobiliser d'autres groupes d'épargne. Lors de ces rencontres, qui se déroulent par ailleurs tout au long de l'année sans qu'elles ne soient nécessairement accolées à des opérations d'*enumeration*, l'accent est mis sur la nécessité d'épargner pour le futur³⁵⁶, et si possible au sein de la GHAFUP. Si l'étude n'est pas directement reliée aux modes d'accès au *cookstoves*, par ailleurs encore indéfinis à ce stade, l'association entre « l'ONG » présentée par les enquêteurs et les *community mobilizers* est évidente. Le projet ne sera cependant pas implémenté avant un long processus de définition des moyens *ad hoc* de le financer et de le distribuer. Ce ne sont dès lors que les membres des groupes d'épargne de la Fédération, sélectionnés par leur groupe comme étant capables de soutenir l'engagement financier que représente un crédit, plus ou moins subventionné en fonction du programme, qui auront l'opportunité d'obtenir par ce biais un *clean cookstove*.

Des panneaux solaires aux *clean cookstoves* en passant par la fourniture de toilettes individuels ou collectifs ou d'un logement décent et sûr en lieu et place d'une éviction, c'est la rencontre entre des communautés d'un certain type, caractérisées par certains besoins, et des pourvoyeurs de services d'un autre type, caractérisés par des « *concerns* », qui se jouent dans l'appariement que les formes de *saving*, de *sharing*, de *profiling*, d'*advocacy* et d'*enumeration* mettent en œuvre. Au centre de ces opérations, SDI apparaît comme une plateforme permettant les appariements, et leur donnant du même coup une certaine forme. A la question de savoir pourquoi la Fédération « ne peut pas aider pour les inondations » comme nous l'explique Gambo plus haut, alors même que ces dernières menacent à la fois son logement par les évictions qu'elles entraînent, et son travail en envahissant régulièrement les zones de *scraps dealing*, Hassan répond que « la Fédération n'a pas assez d'argent

³⁵⁴ Ce qui constitue ici un statut social plus qu'une variable liée à l'âge, comme le montre l'exemple de Gambo, participant actif de ce genre d'*enumeration* mais âgé de 35 ans au moment de mon enquête. Sur cette question voir Peatrik, 2020.

³⁵⁵ Mais c'est loin d'être systématiquement le cas, l'équipe d'enquêteur étant sensiblement la même pour l'ensemble du processus qui concerne cinq *communities* différentes et les enquêteurs déjà formés sur d'autres opérations d'*enumeration* étant régulièrement remobilisés.

³⁵⁶ L'un des leitmotifs de l'une de ces *community mobilizer* dans ses rencontres avec de potentiels groupes d'épargne réside ainsi dans la phrase suivante : « Don't join a group because of money, join a group because of tomorrow. »

pour construire des drains ». A la lumière des derniers développements sur la manière dont fonctionnent SDI et la GHAFUP, on peut tenter d'ajouter des éléments à la réponse d'Hassan.

Alors que les appariements réussis entre les groupes d'épargne de la Fédération, les autorités publiques, et d'éventuels bailleurs de fonds ou entreprises privées, concernent des biens « attachables » à des *communities* circonscrites et dotées d'un pouvoir d'achat minimum sur le temps long, les échecs ou les non tentatives d'appariement concernent des problèmes impliquant les systèmes urbains au sens large, et appellent à ce titre non seulement des financements importants, mais aussi et peut-être surtout une transformation des formes, des normes et des narratifs régissant l'ensemble de la ville. Les toilettes, puisards, comités de gestion, opérations de sensibilisation, logements sociaux, fours améliorés ou même l'énergie électrique, dont le type de réseau est adaptable à une consommation groupée tant que chaque poste est équipé d'un compteur individuel, concernent des cibles bien précises, établies par l'*enumeration* et le *profiling*, et départageant *in fine* des « bénéficiaires » individuels ou collectifs identifiables. L'ensemble de ces biens et services constituent en outre des objets appropriables par les autorités publiques et les bailleurs de fonds, car ils sont délimitables (aussi bien géographiquement qu'au sein d'un réseau et en termes de fonds investis) et attribuables, dans un contexte où les questions de la responsabilité, de la tarification et des capacités de gestion des services urbains restent au centre des réformes successives du secteur (Jaglin, 2005 ; Coutard, 2008 ; Jaglin, Zerah, 2010). Les inondations posent une question d'une autre ampleur, du fait de la taille des réseaux nécessaires à leur gestion, laquelle ne peut se limiter à une ou plusieurs *communities* identifiées mais relie nécessairement de nombreux quartiers les uns aux autres. L'inondation interroge ainsi, comme l'a vu, la transformation de l'usage des sols qu'implique toute solution à l'échelle d'une ville ou même d'un quartier, les formes d'entretien des réseaux, et *in fine* de la reconnaissance ou non d'une légitimité des habitants des quartiers précaires à habiter des terres appartenant formellement à l'Etat. Dans ce contexte, l'appariement entre *concerns* des bailleurs de fonds, de l'Etat, des entreprises privées, et « besoins » des *communities* est sans doute trouvable, mais nécessite de dépasser le référentiel des *communities* produit par l'approche de SDI pour adresser la question de l'inondation comme problème public.

•

Comment comprendre la redéfinition des modes d'actions et des objectifs du projet urbaDTK2 en parallèle de leur affiliation au réseau SDI ? Sur le temps long, il est clair que ce mouvement accompagne une transformation du problème des inondations dans la banlieue de Dakar. Entre le début de l'action commune de ces structures, dont les prémices datent de 2007, et cette réunion presque dix ans plus tard, l'Etat sénégalais et la Banque Mondiale ont produit des bassins de rétention et des infrastructures de drainage, l'ONAS a repris certains de ses forages pour faire baisser le niveau de la nappe phréatique, les quartiers les plus touchés ont été évincés au nom de la « communauté », et le niveau général des inondations à, de l'avis de l'ensemble des acteurs interrogés, considérablement baissé. Cela ne signifie pas que les inondations, ni les possibilités critiques qui leur sont associées, ont disparu. Simplement, l'intensité de leur présence dans l'espace de la ville comme dans le débat public n'est plus la même, signant l'entrée dans une séquence de basse intensité du processus de leur problématisation, où la

portée des arguments aussi bien que la puissance d'expression des acteurs (Chateauraynaud, 2011) et leur capacité à figurer une cause unifiée associant inondations et légitimité des habitants des quartiers précaires s'étiole, peut-être en attente d'une « re-figuration » (Céfaï, Torny, 2012). Mais s'en tenir à cette conclusion serait ignorer que, de la même manière que les problèmes publics se construisent sur la base d'actions de personnes, d'éléments ou de collectifs, l'extinction des controverses et l'alternance des séquences de problématisation sont elles aussi le résultat d'actions.

Parmi les actions collectives ayant contribué à problématiser les inondations dont souffraient les quartiers précaires de la banlieue de Dakar, le projet urbaDTK a joué un rôle important, influant sur les politiques publiques à travers un plaidoyer dont certaines des indications ont été largement reprises par les politiques publiques (les forages de la nappe phréatique, ou le tracé de certains canaux par exemple). Par une action combinée à l'échelle régionale (cadre de concertation, colloques...) et à une échelle municipale (ateliers d'explication des inondations, organisation des populations en GIE de restructuration, ateliers de planification participative), il a en outre permis une diffusion très large des connaissances produites en son cours, et a pavé la voie à une restructuration des quartiers de Djiddah Thiaroye Kao, comprise comme une solution à la fois aux inondations et aux évictions, et par laquelle ses habitants auraient leur mot à dire. Il a laissé pour ce faire un bureau municipal d'urbanisme parmi les mieux équipés au Sénégal et des plans de restructuration établis sur la base de revendications et d'expertises habitantes, édités par l'Agence de Développement Municipale qui conduit le PROGEP, lesquels ont finalement obtenu en 2019 le sésame de leur « légalisation », soit l'inscription de ces plans comme les plans d'urbanisme de détail officiels de la commune. La restructuration en elle-même cependant, de même que les opérations de pompage de la nappe qui devaient lui servir de base, nécessitait de l'avis de tous les participants au projet une intervention de l'Etat et des bailleurs de fond internationaux, au vu de l'importance des investissements à réaliser, de l'ampleur des travaux, et de l'intervention législative nécessaire à la régularisation des quartiers. Entre la fin de ce premier projet et le début du second, urbaDTK2, les GIE de restructuration apparaissent comme les porteurs logiques du plaidoyer nécessaire à cette prise en main par les pouvoirs publics. Ils seront, pour ce faire, aidés d'urbaSen et d'urbaMonde, qui orientent cependant progressivement leur action vers une autre cible, la reconstruction post-inondations par les habitants eux-mêmes en attendant la restructuration. Nous avons vu que ce changement de perspective s'exprime d'abord par un changement dans la communauté à atteindre et à représenter, passant de la communauté des habitants de DTK organisés pour la restructuration, à la communauté de groupes d'épargne féminins des quartiers précaires. A la différence de la première, pensée et établie dans le cours d'une action collective visant la résolution du problème des inondations à Dakar, la seconde hérite de l'histoire longue du réseau international SDI à laquelle il s'agit alors de se raccorder. Au terme de ce chapitre, il apparaît nécessaire d'explicitier ce que constitue ce réseau aujourd'hui pour comprendre la manière dont il modifie l'action d'urbaSen et d'urbaMonde, et ce faisant, l'action sur les inondations à Dakar.

La « plateforme » SDI : produire les communities comme des propriétaires/bénéficiaires de services

Dans un ouvrage récent sur les marchés et leur fonctionnement, Michel Callon (2017) propose une explication iconoclaste de ces objets. Loin de l'interface neutre permettant de mettre en relation une offre et une demande indépendante telle que théorisée par l'économie classique, mais pas non plus un objet tout à fait fictionnel comme l'avance la sociologie des réseaux, le marché constitue un agencement protéiforme dont l'objectif est la réalisation de transactions bilatérales entre des offres

et des demandes toujours singulières. Ainsi, « un agencement marchand peut être vu comme un dispositif qui organise de manière incessante ce travail collectif, fait de rencontres et de transformations progressives, en vue d'aboutir à cet événement : un bien proposé par un agent à un autre agent qui accepte de payer pour l'obtenir » (*Ibid.*, p. 216). L'offre et la demande dans ce propos, ne sont pas des réalités indépendantes. Au contraire, elles s'entre-constituent et, de ce fait, ne se rencontrent jamais au hasard, mais au cours d'un processus impliquant une myriade de transformations, de cadrages et de tests pour aboutir à la transaction finale. Ce travail de mise en relation, d'essais, de transformation à la fois des biens *commodifiés*, des acteurs susceptibles de les produire et de ceux apprenant à vouloir les acheter, bref d'appariement, est effectué selon Callon par des « plateformes ». Ces dernières, qu'il s'agisse de centres commerciaux, de marchés populaires ou de sites d'e-commerce, organisent non seulement les rencontres entre acheteurs et vendeurs, mais participent aussi à l'ensemble du travail de co-crédation de la demande et de l'offre en explorant les appariements possibles entre ces entités selon une certaine forme. L'ensemble de ce processus vise en effet *in fine* à permettre à un bien rendu achetable d'être approprié sous la forme de la propriété par un acteur rendu acheteur. Les processus qu'organisent les plateformes et plus généralement les agencements marchands sont ainsi intrinsèquement des processus d'individualisation, à la fois du bien, de la demande, et de l'offre. D'une certaine manière, SDI fonctionne comme une plateforme mettant en relation des pourvoyeurs d'action publique, avec des bénéficiaires de cette dernière.

Nous avons vu dans la première partie comment une cible particulière, les femmes pauvres des pays du Sud, avait été construite au cours des années 1980 et 1990 à différents endroits de la planète et par différentes institutions comme des cibles idéales d'une action publique internationale visant la lutte contre la pauvreté par le microcrédit. Cette production portait de deux « constats » établis par de nombreuses études statistiques, qualitatives, institutionnelles ou militantes : d'une part les femmes, pauvres à fortiori, subissent souvent de multiples formes de domination en faisant des vulnérables parmi les vulnérables, d'autre part leur action spécifique dans les *communities* permet de les considérer comme des leviers possibles du « développement ». A l'autre bout du spectre, d'autres études exploraient à la même période le « capital » des pauvres et leur « exclusion » de l'économie formelle, ainsi que les moyens de les y intégrer via des outils spécifiquement conçus pour ce public particulier. Ces mouvements tantôt parallèles, tantôt conjoints, s'entrecroisant souvent, ont donné lieu à partir des années 1990 à une montée en puissance d'offres de microcrédit issues de banques ou d'ONG, activement encouragées par les gouvernements et institutions internationales, à destination des femmes pauvres dans différents pays du Sud, remplissant le double impératif « d'*empowerment* » des plus pauvres et d'efficacité financière de l'investissement (Calvès, 2009 ; Guérin, 2015). En bref, l'offre de liquidités et de lutte contre la pauvreté a été progressivement adaptée à une demande d'*empowerment* et d'intégration à l'économie formelle tout au long d'un processus de co-construction, d'évaluation, de « profilage », de ces deux pôles de l'agencement de la microfinance. Dans ce chapitre, nous avons vu que SDI procédait de la même manière. En documentant les communautés situées en dehors des cartes, en établissant leurs « besoins » et en les organisant selon une forme spécifique, l'inclusion dans le réseau les adapte³⁵⁷ à une offre d'action publique elle aussi

³⁵⁷ Ce qui se traduit, outre l'ensemble des actions collectives que nous avons observé jusqu'à présent, par une rhétorique parfois particulièrement prégnante autour de « l'activation » des pauvres ayant court dans le réseau. Muthee, Kaba ou Nasser n'ont ainsi cessé de le répéter aux groupes d'épargne et à quiconque demande ce qui guide l'action des fédérations de SDI : « les pauvres ont toujours eu l'habitude d'attendre de l'aide, et certains d'entre eux, les groupes des fédérations SDI, ont décidé de ne plus être des victimes et de trouver et mettre en œuvre par eux-mêmes les solutions à leurs problèmes ».

profilée pour s'adapter aux *communities*. *Stakeholders meetings*, *sharing session* et *enumerations* apparaissent comme les lieux de rencontre entre agences d'évaluation et de transformation de la vie des quartiers précaires en besoins des *communities*, lesquels sont ajustés aux « préoccupations » des gouvernements, bailleurs de fonds et tout autre acteur ainsi susceptible d'y répondre.

Cette architecture permet ainsi des rencontres inédites et inventives entre des pauvres ayant de graves problèmes d'assainissement et d'hygiène dans leurs quartiers, des gouvernements et des pourvoyeurs de toilettes par exemple, entre des pauvres payant plus cher leur électricité que partout ailleurs, la Commission Energy ghanéenne cherchant des solutions à la régulation du réseau électrique d'Accra, et une entreprise de panneaux solaires. En outre, comme sur les marchés, où il est possible et même très fréquent d'être poussé à acheter un bien ou encore de « forcer », par un changement dans les modes de consommation par exemple, les producteurs à s'adapter, le travail de SDI n'évacue pas les rapports de force qui peuvent se mettre en place durant le processus. Ainsi, parvenir à un appariement ne signifie pas nécessairement que les différentes parties soient tout à fait d'accord, ou que l'appariement ne se déroule pas sans accrocs. Au contraire, c'est tout le travail des plateformes que de tester différentes rencontres et différents formats de rencontre. Que ce soit à l'intérieur des fédérations, entre des fédérations et leur ONG d'appui, ou entre ces entités et des gouvernements locaux ou d'autres organisations, ce travail est d'ailleurs explicitement présenté comme complexe, pavé d'erreurs, d'échecs et de changements de direction. Enfin, ce processus nécessite pour les pourvoyeurs d'action publique de reconnaître une cible à cette action, des « bénéficiaires ». Là encore, c'est tout le travail de SDI de constituer les *communities* absentes des cartes comme des bénéficiaires ayant des besoins et même des demandes vis-à-vis des pourvoyeurs qu'ils ont contribué à élire. C'est ce travail critique qui opère lorsque, face aux menaces d'éviction à Old Fadama, la Fédération ghanéenne et SDI parviennent à mettre les autorités devant leurs responsabilités vis-à-vis de ces habitants, en proposant justement de réfléchir à un appariement autour de la question du logement (« plutôt que d'évincer tant de monde sans régler votre *concern*, puisque les gens reviendront, pourquoi ne pas réfléchir à adapter votre idée d'aménagement aux besoins de logement des habitants de Old Fadama ? »). La suspension des évictions pendant un temps, en attente d'un appariement, puis leur exécution finale, renseigne ainsi sur les limites de ce modèle d'action publique « plateforme » cherchant à lier des communautés de pauvres à des pourvoyeurs d'action publique.

Si on suit Michel Callon, le processus au cœur des agencements marchands est un processus d'individualisation : les plateformes doivent ainsi favoriser au mieux la rencontre entre une offre *spécifique* et la demande qui lui *correspond*. L'ensemble des projets produit par SDI au Ghana vise de la même manière à produire une forme ou une autre de service adapté à la demande que les groupes d'épargne mettent activement en forme. Mais la mise en forme produite par cette plateforme est particulière. Comme pour le marché elle met au centre la capacité des pauvres non seulement à exprimer ce dont ils ont besoin en tant que pauvres et la manière dont ils peuvent contribuer au service. Ainsi « profiler » une *community* pour en extraire des besoins ne revient pas à enquêter et produire un problème public. Le premier cas répond à une logique d'identification et se solde par des formes d'accords et d'appariements situées, quand le second répond à une logique d'exploration et appelle des réponses à caractère général. Si la plateforme de SDI permet, par le simple fait de rendre visible les quartiers dans l'espace plus large de la ville, de poser des enjeux ne se résumant pas à la qualité de pauvres ou de *community member* des personnes impliquées dans l'identification de ces enjeux, le mode de mise en relation qu'elle promeut peine à poser ces enjeux à une échelle et selon une perspective permettant de les adresser.

Qu'il s'agisse de bâtir un projet urbain de grande ampleur à Old Fadama, ou de dégager d'hypothétiques voies d'eau pour éviter l'inondation des quartiers en amont, l'éviction des habitants de ce quartier de 80000 habitants pose la question de leur inclusion dans une communauté plus large que celle des pauvres ou des *communities*, celle des citoyens d'Accra, voire des citoyens du Ghana. Les réponses apportées par la Fédération et People's Dialogue visant à lier membres de la GHAFUP et autorités publiques dans une solution de relogement dont ils seraient co-responsables, selon une logique de production d'un bien adapté et produit par et pour des *communities* identifiées, ne permettent pas de traiter une question fondamentalement relative au tracé des frontières d'une communauté abstraite constituée de membres d'une égale dignité. L'argument développé dans le procès du début des années 2000 par ces habitants, « nous sommes des ghanéens comme les autres et devons être traités dignement comme les autres », appelle ainsi la régulation d'une communauté politique, et non la délivrance d'un bien ou d'un service spécifique. Il en va de même pour les inondations.

Problématisées en termes d'infrastructures de drainage et d'habitat dans des zones « naturellement » inondables, les inondations posent une question d'échelle au réseau de drainage existant, et de régulation de l'occupation foncière à la ville. Dans les deux cas, les services à apporter sont difficilement attachables à des personnes ou des groupes identifiés qui seraient ainsi « propriétaires » de ce service³⁵⁸. Leur efficacité dépend au contraire de la délégation de leur construction et de leur gestion à une entité capable de résoudre, par une forme d'abstraction, le problème de la représentation politique de l'ensemble des personnes et entités susceptibles de bénéficier du service, ici, les habitants d'Accra. Si elle est efficace pour établir des liens entre un bien adapté et une personne ou une communauté identifiée et tenue pour responsable de ce bien, la plateforme marchande peine ainsi à produire des biens visant à résoudre un problème public et pas un besoin identifié. Ce fonctionnement a pour conséquence de naturaliser ce qui ne peut pas (encore ?) être produit comme un bien attachable à un propriétaire. Les inondations sont donc une caractéristique des quartiers précaires, servant *in fine* à la caractérisation des bénéficiaires/propriétaires. L'affiliation à la plateforme SDI transforme ainsi le statut de ces dernières d'objet de l'action à celui de justificatif de l'action dans le deuxième projet d'urbaSen et d'urbaMonde, qui s'orientent dès lors vers un nouvel objectif – construire des groupes d'habitant(e)s capable d'influer directement sur leur environnement urbain et sur les politiques publiques qui les concerne – modifiant significativement leur mode d'action au passage.

Les logiques de champ de l'international, ou comment la logique plateforme intègre l'action publique de lutte contre les inondations

Dans ce chapitre, j'ai ainsi tenté de montrer comment cette plateforme et les règles de son fonctionnement avaient été adoptées par les membres d'urbaSen, d'urbaMonde, puis de la FSH. Pour moi, cette adoption résulte de deux facteurs principaux. D'abord, la grande dépendance de ces organisations aux financements internationaux. Ce facteur me semble être un effet de la structure de l'action publique au Sénégal, et plus généralement dans les pays sous régime d'aide, où les actions

³⁵⁸ Nous avons vu dans le cas de l'infrastructure de drainage à Dakar en quoi les communautés *ad hoc* constituées autour de portions d'infrastructures, si elles pouvaient être envisagées comme responsables de l'entretien de ces portions, ne pouvaient pas prendre en charge la totalité du réseau tant le fonctionnement de ce dernier dépendait de leur exclusion et devait à ce titre être pris en charge par des « experts ».

collectives d'ampleur sont désormais largement conditionnées à l'obtention de ces financements, que ce soit pour obtenir les moyens de leur production ou pour les rendre légitimes auprès des acteurs de l'action publique (voir chapitre 4 ; Siméant, 2014 ; Lavigne Delville, 2017). Le deuxième apparaît comme une extension du premier et tient aux formes de structuration et d'appréhension de l'international dans ces contextes. Il est ainsi apparu dans ce chapitre et dans les précédents que l'international existait dans l'action de ces acteurs et collectifs sous une forme particulière, celle d'un espace de projection régulé par des normes implicites ou explicites, organisant à la fois des hiérarchies et l'accès à des ressources communes. L'international y est un espace de relations abstraites entre des intérêts, des positions et des enjeux, servant à établir les stratégies des acteurs qui y sont impliquées, et les frontières de cet espace. Leur perception est bien sûr fortement dépendante de leur structuration : les membres d'urbaSen sont d'autant plus enclins à considérer les espaces des ONG transnationales et plus spécifiquement du réseau SDI comme des champs, que ces derniers édictent des règles d'accès aux ressources pour lesquelles différents acteurs sont en compétition, et instituent des grandeurs. En outre, la distance tend à abstraire les relations et à augmenter le niveau d'incertitude sur les intentions des acteurs participant ainsi à privilégier un prisme d'analyse commun à tous et centré sur la maximisation des intérêts supposés propres aux acteurs dès lors en compétition. De ce fait, la projection à l'international, consolidée par les outils d'évaluation qu'imposent les champs et sous-champs dans lesquels s'inscrivent les acteurs comme les documents de projets, les tableaux renseignant les chiffres des réalisations ou des membres de la fédération SDI, tend à exercer un puissant effet de conformisation aux normes et modes d'action qui régissent l'accès aux ressources partagées, quitte à les subvertir dans d'autres espaces. La « vitrine du développement, souvent dénoncée comme une mise en scène à destination des bailleurs (Elyachar, 2001 ; Bouilly, 2019), apparaît alors comme une affirmation de la commune compréhension et validation des règles du champ de l'international, à la fois que comme un positionnement et une revendication. Loin de n'être qu'une illusion, cette dernière a des conséquences bien concrètes sur l'action collective, que nous avons appréhendées dans la transformation de l'inondation dans la pratique de urbaSen, urbaMonde et de la FSH. Il s'agit dès lors de s'interroger sur les manières dont ces différents espaces s'articulent à ceux de l'action publique de gestion des inondations présentés dans les chapitres précédents.

Conclusion de la partie 2

Les agencements de la gestion des inondations

A partir d'un paysage urbain catastrophé, celui de la banlieue de Dakar, soumis périodiquement à des épisodes d'inondation de plus ou moins grande ampleur, j'ai tenté dans cette deuxième partie de décrire les agencements par lesquels différents acteurs se revendiquant d'une forme ou d'une autre de gestion de cette situation, agissaient et se coordonnaient les uns aux autres et avec leur environnement. L'enquête ethnographique m'a ainsi permis de distinguer trois types d'agencement.

Le premier concerne les efforts réalisés au quotidien par un nombre important d'acteurs, partageant le plus souvent la caractéristique d'habiter les lieux de la catastrophe, pour tenter de gérer l'intrusion périodique de l'eau dans les rues et les bâtiments de leur commune. Pour ce faire, ils acquièrent des « compétences », soit une capacité performée et reconnue d'application d'une forme ou d'une autre de gestion d'une situation d'inondation locale en coordination avec d'autres acteurs plus ou moins « en charge » de cette gestion. Au niveau de ces acteurs, qui ne disposent souvent pas de qualifications formelles pour ce faire, les agencements ainsi produits sont labiles mais structurés. Ils consistent en effet en un rassemblement et une articulation de discours, de dispositifs matériels et d'actions, qui peuvent prendre différentes formes en fonction de la situation à « traiter », mais sont en partie orientées par d'autres dispositifs et agencements à la forme plus stables, au premier rang desquels les narratifs et les infrastructures. Cette orientation résulte du caractère public de leur action. En raison des formes de manifestation de la catastrophe en effet, qui se donne à voir dans les rues et connecte les espaces et les personnes habituellement séparés par toute sorte de pratique sociale (l'habiter par exemple), les acteurs se revendiquant d'une action publique de gestion doivent mettre en forme leur action de telle manière à ce qu'elle soit justifiable publiquement, ou au moins qu'elle ne suscite pas d'opposition. Parmi les agencements susceptibles d'orienter ces actions collectives donc, certains ont une forme *a priori* discursive³⁵⁹, tandis que d'autres se présentent sous une forme plus évidemment matérielle comme c'est le cas des infrastructures de drainage.

Les infrastructures de drainage sont un autre agencement de gestion des inondations, constitué cette fois à l'échelle de la banlieue de Dakar et de ses bassins versants. Ces dernières, comme les agencements précédents, découlent de diagnostics et de narratifs enchâssés, mais s'incarnent dans une forme plus fixe et matérielle. Elles sont produites par des acteurs organisés pour contourner une partie de l'administration sénégalaise, connectant ainsi directement l'argent leur permettant d'advenir, les experts censés l'imaginer, et les territoires où elles doivent s'incarner. Les infrastructures de drainage, à l'inverse des infrastructures d'assainissement par exemple, sont en outre pensées pour écarter au maximum toute forme de matière autre que l'eau de ses tuyaux, de manière à ne pas en gêner le fonctionnement. Elles maintiennent ainsi le plus possible à l'écart tout ce qui ressort de la production humaine des milieux qu'elles traversent, déplaçant les populations et les institutions sur son passage, et organisant celles qui restent en son entour et à partir d'un fonctionnement pensé comme le plus possible autonome. Elles visent en outre à maintenir le phénomène des inondations à une intensité acceptable, sans pour autant y apporter la « solution définitive » que réclament ses détracteurs. Enfin, si ce type d'agencement est produit pour être fixe, il est néanmoins le résultat d'une

³⁵⁹ Bien que cette dernière soit en fait soutenue par tout un ensemble de supports et de dispositifs matériels comme les documents de diagnostic, de projet, les réunions de concertation etc.

action limitée dans le temps, celui du projet, et la charge de l'entretien de son fonctionnement doit être transférée par la suite aux acteurs qu'il a cherché à éviter durant sa phase de production : les autorités publiques en charge de l'assainissement.

A l'autre bout du spectre de l'action publique de gestion des inondations, on retrouve un dernier type d'agencement que j'ai caractérisé comme une « plateforme internationale d'action publique ». A la différence de l'infrastructure, cet agencement se veut généraliste dans son objet mais spécifique dans sa cible et dans les acteurs qui le font tenir. Il est censé être produit et maintenu par les habitantes et habitants des quartiers précaires, et vise à ce titre à adresser les besoins de ces derniers. Cet agencement est avant tout un modèle voyageur, produit d'un contexte spécifique mais connectant, à force de transformations et d'importations, différents quartiers précaires à travers le monde. Mais ces quartiers ne sont pas les seuls à être ainsi connectés. Cet agencement vise en effet à produire les habitants de ces quartiers en bénéficiaires actifs de services apportés par des pourvoyeurs publics ou privés, auxquels ces habitants participent en adaptant leurs « besoins » à « l'offre » des pourvoyeurs (et inversement), en leur montrant la voie, en participant à la concrétisation du service dont ils entendent bénéficier, en fournissant l'infrastructure de paiement de ces services et les informations les justifiant. Adapté à l'expression de « besoins » néanmoins, cet agencement transforme des problèmes publics en problèmes propres à des *communities*, permettant d'accroître la capacité d'influence et d'action des bénéficiaires de cette plateforme dans les quartiers précaires, mais se payant en retour d'une spécialisation des problèmes en question, au niveau des quartiers précaires et au niveau des ménages.

La rencontre sur mon terrain de ces agencements est en partie conjoncturelle. Si les transformations des paysages des villes ouest africaines, et de leurs quartiers précaires en particulier, les rendent de plus en plus sujettes aux inondations³⁶⁰, les configurations d'action publique sont, bien sûr, propres à chaque contexte. Néanmoins, il est notable que beaucoup de ces villes ont été récemment la cible de projets d'infrastructure de drainage, menés par des bailleurs internationaux ou par des gouvernements, dont l'investigation est encore à faire. On peut supposer cependant qu'ils se basent sur des diagnostics et des narratifs de la « mise hors d'eau » des quartiers précaires en partie communs à ceux entrevus dans cette thèse, soit parce qu'ils sont portés par les mêmes acteurs, soit parce qu'ils voyagent eux aussi entre les institutions internationales³⁶¹. De même, les études sur les mobilisations populaires dans les quartiers informels des villes des pays du Sud ont une longue histoire de recherche mettant en exergue des dynamiques plus ou moins similaires d'actions et de tentatives d'influence des politiques publiques par ses habitants répondant à des logiques de « l'entre-deux » (Navez-Bouchanine, Deboulet, 2012), de la pression (Anand, 2011), de l'empiétement (Bayat, 2000)... Plus conjoncturelle, l'irruption sur mon terrain de recherche d'un agencement du type de celui porté par le réseau Slum Dwellers International ne m'en apparaît pas moins significatif des transformations de

³⁶⁰ Voir pour la ville de Douala au Cameroun, Bruckmann *et al.*, 2019, pour celle d'Accra, Abeka *et al.*, 2020, pour celle de Nouakchott, Ould Sidy Cheikh *et al.*, 2007, pour celle de Ouagadougou, Hangnon *et al.*, 2015, pour celle de Lomé, Selom Klassou, 2014, entre autres...

³⁶¹ Un projet d'infrastructure de drainage mené, entre autres, par une filiale de la Banque Mondiale a ainsi été approuvé récemment à Accra (<https://www.afrik21.africa/en/ghana-government-approves-ida-funding-for-drainage-in-accra/>), deux autres menés par l'Agence Française de Développement se sont achevés récemment à Lomé (<https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets/amenagement-urbain-au-togo>), et à Douala (<https://www.afd.fr/fr/carte-des-projets/lutter-contre-les-inondations-douala>), tandis qu'un autre financé par la Banque Africaine de Développement s'achève à Ouagadougou (<https://projectsportal.afdb.org/dataportal/VProject/show/P-BF-EB0-001?lang=fr>).

l'action publique dans ces contextes. C'est en outre à partir de cet aspect conjoncturel que l'inondation m'apparaît la meilleure à penser.

Situer la contingence et l'imprévu dans les études urbaines

Dans un ouvrage récent, Michel Naepels (2018) revient sur l'enquête qu'il mène depuis 2011 dans une région rurale de la République Démocratique du Congo, Pweto, marquée par la guerre, la prédation, et le retour des milices armées dans la région. Son chapitre précède celui d'un sociologue, Jean-Marc Weller (2018), portant quant à lui sur une enquête ethnographique des bureaux des agriculteurs français. Ce qui relie ces deux travaux et justifie leur position dans l'ouvrage (Dodier, Stavranakis, 2018), c'est leur utilisation commune du concept d'assemblage. Dans le premier cas, il sert à Michel Naepels, reprenant les travaux d'Anna Tsing (2017), à décrire les effets non intentionnels des interactions et formes de coordination entre les dispositifs de l'aide humanitaire, leurs contextes sociaux d'inscription, et la forme d'économie politique qui régule les relations de l'Etat congolais à ses administrés. Dans le second, il permet à Jean-Marc Weller de ne pas présumer de la solidité et de la cohérence des associations réalisées entre des pratiques professionnelles, des professionnels, des équipements de stockage de l'information et les multiples formes d'écrit qui permettent la gestion d'une exploitation et son inscription dans des réseaux plus vastes de production alimentaire. Dans les deux cas, il s'agit de comprendre d'une part ce qui échappe aux dispositifs et aux agencements et constituent des « enchevêtrements ouverts de façons d'être » (Tsing, 2017, p. 137), d'autre part la fragilité des associations entre les éléments hétérogènes constitutifs des agencements et des dispositifs, toujours susceptibles de se désassembler, ou de ne jamais trouver à être associés. Ces études ont la grande qualité selon moi d'introduire du doute dans l'analyse en insistant sur l'irréductible contingence des processus sociaux (Pignarre, Stengers, 2005).

Les recherches récentes dans le champ des *urban studies* tentant de comprendre les processus d'urbanisation néolibérale (Brenner *et al.*, 2013 ; Brenner, Schmid, 2015) offrent une perspective critique, presque trop facile, pour analyser les transformations des agencements urbains sous l'effet de la catastrophe. Couplés aux travaux sur le discours néolibéral porté par les institutions internationales, qui s'organisent désormais peu ou prou autour des termes de « résilience » et « d'adaptation » activement promus par ces institutions (Reid, 2012 ; Krieger, 2016), elles permettraient de considérer les matériaux dont j'ai ici fait l'état comme tenant d'une forme archétypale de production de l'urbain par le marché. Les investissements d'infrastructure y seraient un point de repère, dans un monde foncièrement instable, nécessaire à l'auto-organisation d'univers urbains dont les institutions sont trop faibles ou activement écartées de leur régulation, et pavant le chemin à des investissements internationaux visant directement les communautés d'habitants au sein d'un marché de l'action publique. Ces analyses me paraissent cependant difficilement adaptables à l'ensemble des formes urbaines à travers le monde, comme cela semble être le projet de ces auteurs (Brenner, Schmid, 2015), sauf à considérer que le néolibéralisme ne serait que la manière dont les différentes villes produisent des transformations socio-spatiales guidées par le marché (Peck *et al.*, 2009), ce qui me semble affaiblir quelque peu l'argument. L'insistance sur la notion d'agencement permet au contraire d'insister sur l'aspect irrémédiablement situé, mais offrant des lignes de fuite potentielles et une multitude de raccordements possibles, des formations que j'observe ici, sans pour autant réduire le projet d'une analyse critique et comparative de ces processus. Dans cette partie, j'ai cherché à saisir la manière dont différents acteurs parvenaient à produire et à faire tenir entre eux

différents éléments en vue de gérer les inondations dans la banlieue de Dakar. Je voudrais à présent tracer certains points de fuite quant à l'interaction de ces agencements entre eux, et avec l'assemblage urbain, et les possibilités d'associations nouvelles ou de désassemblage qu'ils contiennent.

Quelques perturbations dans les agencements

S'il est clair que les mondes ont largement perdu en stabilité depuis la fin des grands récits et les transformations géo-sociales désormais perceptibles dans le quotidien de certains de ses habitants, leurs modes de régulation continuent malgré tout d'être plus ou moins ancrés sur des territoires. La comparaison entre les pratiques d'éviction à Dakar et Accra, très liée dans la littérature à l'urbanisme néolibéral (Sassen, 2016) m'apparaît ici pertinente. A Accra, l'éviction brutale, parfois de quartiers entiers, toujours justifiée par une forme ou une autre de « *public good* » (Gillepsie, 2015 ; Oteng Ababio, Grant, 2018), reste une logique d'action pertinente pour les pouvoirs publics. Si, comme dans de nombreuses villes des pays du Nord, les évictions par l'Etat ou par le marché continuent d'être pratiquées³⁶², elles sont beaucoup moins justifiables publiquement par la poursuite d'un bien commun. De fait, les évictions sur le tracé de l'infrastructure de drainage nécessitent à Dakar, depuis le désaveu par les autorités publiques de la politique du bulldozer à la fin des années 1980, l'appui d'un narratif du secours et de l'hydrographie de la banlieue pour pouvoir être présentées comme un « sacrifice » pour le bien du reste de la communauté, en échange qui plus est d'une compensation. L'investissement de forme que semble avoir constitué ce désaveu, renforcé ensuite par les réglementations internationales et la restriction formelle de toute éviction sans compensation dans les projets de la Banque Mondiale, a eu des conséquences sur le long terme. D'abord, il a fourni un appui critique à certaines organisations constituées d'associations locales et parfois d'ONG, pour contester les programmes initiaux de mise hors d'eau de la banlieue et proposer leur propre diagnostic. A l'inverse d'Old Fadama où la contestation a porté sur les évictions elles-mêmes, l'illégitimité dakaroise des déguerpissements a permis à ces acteurs de se projeter au-delà du droit ou non des autorités publiques à les mettre en œuvre pour influencer directement sur les politiques urbaines de gestion des inondations. De la même manière, les justifications techniques qui entourent la production des infrastructures et leur orientation vers une forme de bien commun a fournis à certains acteurs, formés dans les multiples dispositifs de gestion communautaire autour des infrastructures et au-delà de ces dernières, de critiquer le manque d'efficacité voire la contre productivité du dispositif de drainage. Dans le même temps, la production des infrastructures a Djiddah Thiaroye Kao permettait à certains acteurs historiques de la lutte contre les inondations dans leurs quartiers de reconvertir leurs compétences au sein de ces agencements, aidant de ce fait aux multiples « déplacements » plus ou moins subis sur leur tracé. Ces différentes trajectoires et accroc dans les dispositifs et les agencements de l'action publique de gestion des inondations à Dakar mettent en lumière des formes d'action collective potentielles ou déjà en cours de réalisation. Le maire de Djiddah Thiaroye Kao, tablant sur la critique des infrastructures de drainage, fait ainsi partie des rares maires de l'opposition à s'être fait réélire dans la banlieue de Dakar après la reconduction pour un deuxième mandat du Président de la République Macky Sall. Les plans de restructuration produit par urbaSen et le Collectif

³⁶² Pour un exemple dans les villes américaines voir Desmond, 2016, pour un autre dans les villes françaises voir Deboulet, Lafaye, 2018.

DTK sont en outre désormais considérés comme des documents officiels, disponibles pour une éventuelle reprise par de nouveaux acteurs.

S'il ne s'agit pas ici de contester la violence des évictions, à Dakar comme à Accra, et leur intrication avec des politiques de gestion environnementales promues par des gouvernements et des institutions internationales, pour certaines à l'échelle mondiale, il s'agit en revanche de resituer la critique au cœur des agencements qui la permettent pour mieux en comprendre la dynamique. A Dakar, la possibilité de l'infrastructure est déjà le signe d'une certaine mise en forme de la question urbaine, rendant les habitants des quartiers précaires si ce n'est légitimes, au moins secourables, lorsqu'à Accra, le discours sur la culpabilité de ces derniers dans les inondations qui les affectent reste dominant (Abeka *et al.*, 2020). En outre, si elle est aussi soumise à des logiques de prédation foncière participant directement de la problématisation de l'inondation dans ses quartiers, la banlieue n'est pas la ville centre, et les logiques de déguerpissement n'y sont donc pas les mêmes (Hilgers, 2013). Là où les courants dominants des *urban studies* tendent aujourd'hui à dissoudre la ville dans des flux (Le Galès, 2019), les logiques d'agencement permettent à mon sens de comprendre les interactions entre les flux, les lieux, et les formes. Si tous peuvent être saisis à partir des formes de composition qui les animent, tous ne sont pas dotés des mêmes propriétés, et peuvent donc s'avérer plus ou moins mobiles, plus ou moins modelables. Y compris dans les modèles de gestion urbaine circulant entre les lieux comme c'est le cas du « modèle SDI », des différences se donnent à voir. Si la forme « plateforme » du modèle SDI partage ainsi de fortes analogies avec celle du marché, sa qualité d'agencement en fait un objet appropriable par des acteurs situés. Parmi les acteurs se chargeant de mettre en œuvre ce modèle pour l'appliquer aux inondations, beaucoup sont ainsi issus des mondes du développement et de l'aménagement urbain. Cela a des conséquences. Les projets soutenus par l'ONG urbaSEN et la Fédération Sénégalaise des Habitants par ce biais sont ainsi principalement liés à l'habitat. En acquérant une place incontestable dans le « champ » que constitue le réseau, tout en le maintenant en partie à distance des actions « sur le terrain » de l'ONG, ses participants se sont ainsi constitués petit à petit comme un acteur important de la filière de la construction populaire dans les villes sénégalaises. Ils ont ouvert leur propre briqueterie en 2018 à Medina Gounass, commune voisine de Djiddah Thiaroye Kao, en vue d'abonder leurs projets de reconstruction des maisons, qui compte aujourd'hui plusieurs centaines de réalisations dans la banlieue³⁶³. S'éloignant des inondations comme problématique, les acteurs des projets urbaDTK n'en constituent pas moins de nouveaux agencements potentiellement émancipateurs, à condition de considérer que l'émancipation, comme la critique, se situe souvent dans des petits déplacements, des écarts infimes par rapport aux agencements et aux dispositifs, ouvrant de nouvelles potentialités d'associations³⁶⁴. Qu'est-ce que nous disent ces agencements combinés de la ville catastrophée ? C'est ce que nous allons voir en conclusion.

³⁶³ L'enjeu y étant de produire par eux-mêmes des briques (parpaings) de bonne qualité et résistante aux intempéries.

³⁶⁴ Pour un exemple de ces déplacements au sein même du dispositif de projet porté par urbaSen, voir Leclercq 2021, en annexe).

Conclusion

I. La ville catastrophée : éléments de comparaisons empiriques

Faisant le récit de son immersion ethnographique dans le club de boxe de Woodlawn, un quartier central de l'agglomération considéré comme un « ghetto noir » à la fin des années 1980, Loïc Wacquant écrit :

« La salle du Boys and Girl Club de Woodlawn se situe sur la 63^e rue, l'une des plus dévastées du quartier, au cœur d'un paysage de désolation urbaine que les reporters du *Chicago Tribune*, le principal journal de l'agglomération, décrivent comme suit : « Promenez-vous sous le « El » [le métro aérien] le long de la 63^e rue dans Woodlawn, au fil de ce qui fut jadis la rue marchande la plus animée de Chicago après State Street. Le paysage ressemble autant à une ville fantôme qu'au décor du Far West : des planches obstruent portes et fenêtres, même si les enseignes des magasins qui prospéraient autrefois ne sont encore qu'à moitié recouvertes par la suie et la putréfaction [...] ». De fait, la section de la rue où est implanté le club de boxe se réduit à une enfilade d'anciens commerces pourris ou brûlés, de terrains en friche jonchés de débris et de verre cassé, et des bâtiments abandonnés à l'ombre de la ligne de métro qui les surplombe. [...] L'absence de construction nouvelle pendant des décennies (70% des logements datent d'avant-guerre) et la destruction du parc d'habitations, qui fond de 29600 à 15700 unités entre 1950 et 1980 (en raison notamment d'une épidémie d'incendies « à l'assurance » d'origine criminelle durant la période turbulente des soulèvements noirs de 1966-1970), dans un quartier situé en bordure du lac Michigan à une dizaine de kilomètres du cœur de la troisième mégapole américaine, disent mieux que toutes les statistiques la position marginale qu'occupe cette communauté dans la vie de Chicago. »

Wacquant, 2002, p. 24.

Arguant des différences fondamentales entre ghettos américains et cités d'habitat social françaises, cet auteur se basait déjà sur l'aspect physique des quartiers noirs américains pour mettre en lumière leur degré « d'abandon » par les politiques publiques : « Lorsqu'on traverse le Bronx à New-York, North Philadelphia, ou le quartier de Hough à Cleveland, il est difficile de ne pas être interloqué par le paysage quasi lunaire que composent les kilomètres de rues jalonnées de maisons abandonnées, de magasins éventrés aux devantures calcinées, de terrains vagues envahis d'éboulis et de mauvaises herbes, ou jonchés d'ordures et de verre cassé. [...] La rue est comme rasée à coup de bombes. » (1992, p. 22). Ces récits, qui rappellent étonnamment le paysage de certains des quartiers de Djiddah Thiaroye Kao les plus touchés par les inondations, mettent en exergue une désolation d'autant plus évidente que « quelque chose » s'est passé, qui a transformé ces quartiers. Avant les bombes imaginaires en effet, les squelettes des maisons désossées sont là pour rappeler qu'il y a eu une vie, un quartier « qui fut jadis la rue marchande la plus animée de Chicago ». Loin d'être réservée aux pays du Sud ou aux villes victimes de catastrophes « naturelles », la figure de la « ville catastrophée » vise à rendre compte de tout un ensemble de situations urbaines rendues ainsi comparables.

Ce « quelque chose » constitue un point de bascule, une expérience collective qui fait passer des quartiers entiers d'un état d'équilibre relatif entre les formes de l'habiter et l'environnement urbain³⁶⁵, à un état de précarité, relatif et permanent lui aussi. Il est l'expérience de la catastrophe, le révélateur de la vulnérabilité, le point de départ des études sur la résilience. Du point de vue des interactions humaines, plus qu'humaines et non humaines participant à la constitution de l'environnement

³⁶⁵ Lequel inclue tout ce qui le construit, les cours d'eau, les dunes de sables, les maisons, les communautés de voisinage etc.

cependant, ce point de bascule s'ancre dans une histoire longue d'affections mutuelles et multiples. On en a observé certaines dans le cas des inondations dans la banlieue de Dakar, mais de nombreuses recherches se sont attachées à en suivre les traces dans tout un ensemble de quartiers ou de villes. Le quartier d'Old Fadama, s'est ainsi constitué à l'Est de l'embouchure de l'Odaw River, dans une zone faisant l'objet de controverses entre les gouvernements et les « communautés autochtones », les Ga, depuis la période coloniale, par l'installation d'habitants déguerpis d'autres quartiers d'Accra, et de fermiers migrants fuyant la guerre civile dans le Nord du pays au début des années 1990 (Grant, 2006 ; Stacey, 2018). Le déplacement d'un marché important non loin du quartier, et la transformation de la rive Ouest de la rivière en immense décharge de déchets électroniques à ciel ouvert, accompagnant l'augmentation phénoménale des importations par le Ghana de matériel électronique de seconde main venu d'Europe ou des Etats-Unis au début des années 2000 (Grant, Oteng-Abadio, 2012), achève de transformer ce lieu en place d'affaires pour les uns, lieu de travail (dans la collecte et le recyclage des déchets par exemple) pour les autres, ainsi qu'en quartier précaire structurellement menacé par les politiques agressives de déguerpissement du logement informel par les municipalités successives de la capitale. L'installation de ces habitants sur « d'anciennes voies d'eau » (*old waterways*) et le comblement progressif de l'embouchure par les flots de déchets échappés de la décharge, contribuent en outre à augmenter leur « vulnérabilité » aux inondations (Amoako, 2016). Pour autant, c'est bien la réalisation de la catastrophe, en l'occurrence la submersion de plus en plus fréquente d'une partie du quartier et des zones de recyclage des déchets, et l'éviction massive de 2015, qui transforment le quartier et contribue à lui donner une partie de son allure actuelle : des habitations de 10 m² sur pilotis, construites en bois par peur d'une éviction prochaine, et abritant des personnes vivant sous la menace de ne pas retrouver leur maison au retour du travail. Quartier précaire précarisé par la transformation brutale de l'environnement urbain (ici la destruction des habitations par les autorités), Old Fadama s'apparente à une ville catastrophée en cela que, comme dans certains quartiers de Djiddah Thiaroye Kao, elle ne laisse de choix à ses habitants qu'entre rester et faire avec une situation de grande incertitude, et partir et s'écarter ainsi de tout un ensemble de ressources fournies par le quartier et nécessaires à la survie.

C'est là ce qui caractérise la ville catastrophée : passé l'événement fondateur, qui peut se manifester avec brutalité ou au contraire tout au long d'un lent glissement, la situation ne sera plus jamais la même, obligeant les habitants à faire des choix cruciaux, à prendre des « options vitales » (James, 2015). D'une certaine manière, la ville catastrophée est l'envers de la résilience, elle est une situation qui ne passe pas (Stavo-Debaugé, 2012), et qui, à bien y regarder, concerne potentiellement beaucoup plus de quartiers qu'on ne le pense *a priori*. Revenons aux quartiers populaires noirs américains, dont la constitution doit beaucoup au couplage entre un héritage ségrégationniste, le mouvement de désindustrialisation d'après-guerre, et des transformations dans les modes d'aménagement du territoire. L'histoire de la construction d'un faible parc de logements sociaux des années 1930 aux années 1960, souvent très concentré dans certains quartiers des grandes villes, de l'aménagement de larges autoroutes urbaines sur la même période, permettant aux familles les plus aisées, blanches dans leur grande majorité, de fuir les centres villes, et du désinvestissement massif dans les services publics après-guerre, mènent ainsi à une situation de polarisation sociale et raciale entre les quartiers des grandes villes américaines (Bonnet, 2013 ; Delage, 2016). Il suffit alors d'une faible transformation pour tout faire basculer. Une modification de la loi sur les assurances incendie qui conduit à l'augmentation phénoménal des incendies criminels dans un contexte de contestation populaire des politiques ségrégatives et militaires états-uniennes, entraîne ainsi l'embrasement au sens propre de

très nombreux quartiers populaires comme celui de Woodlawn évoqué par Loïc Wacquant plus haut, ou encore du Bronx où l'on parle alors « *d'urban blight* » (Delage, 2016). Les paysages de la ville catastrophée sont produits et reproduits par les pratiques d'aménagement et d'habiter qui les caractérisent, où la peur qui saisit les résidents d'East Harlem dès la tombée de la nuit est alimentée par les descentes de police, les guerres de gangs, et les formes de vie qui se développent dans les décombres pour les *junkies* occupant les *shooting galleries* des immeubles en ruine (Bourgois, 1992, 2001). Ailleurs, comme à la Nouvelle Orléans, c'est un événement majeur comme l'ouragan Katrina dont la puissance destructrice touche en particulier les quartiers populaires, les moins protégés et dont les habitants sont les moins à même de s'échapper, qui produit l'entrée dans la figure de la ville catastrophée (Mancebo, 2006). Les flux considérables d'argent et d'expertise qui caractérisent la période de « reconstruction » de la ville y produisent une gentrification accélérée du centre entraînant un remplacement massif de population, et un abandon relatif des quartiers noirs de la périphérie, dont le fameux Lower 9th Ward dont seuls 4500 de ses 18000 habitants initiaux sont revenus habiter leur maison entre 2005 et 2010 (Tonnelat, 2012). Ces flux ne sont pas seulement des « réponses » à la catastrophe, ils sont des actions collectives qui prennent place dans la ville catastrophée et continuent à la produire selon des agencements d'action publique entrelacés contribuant à faire vivre les problèmes à différentes échelles et selon différents narratifs (Tonnelat, 2012 ; Paidakaki, Moulaert, 2017). Dans la continuité du renouveau de l'analyse des catastrophes (Langumier, Revet, 2013), la figure de la ville catastrophée insiste sur « ce qu'il se passe » dans des environnements urbains ainsi caractérisés par une catastrophe qui s'est installée, plus que sur la compréhension de « ce qu'il s'est passé » (Revet, 2008, p. 115) avant, pendant, et après un événement circonscrit. Ce faisant, et comme j'ai essayé de le montrer tout au long de cette thèse, les agencements d'action publique qui se développent dans ces contextes participent des affections et donc des transformations, irréversibles, de ces environnements urbains, et permettent ainsi de pointer leur caractère hautement politique.

II. La théorie urbaine comme obstacle à la comparaison empirique ?

La comparaison dans les études urbaines s'est développée ces vingt dernières années dans différentes directions, antagonistes pour une part d'entre elles (Storper, Scott, 2016 ; Le Galès, 2019). Trois grands cadres théoriques semblent aujourd'hui se disputer le devant de la scène. Le premier s'ancre dans les *postcolonial studies* et, sur la base d'une critique en règle des catégorisations et des perspectives appliquées par les sciences occidentales sur le reste du monde (Chakrabarty, 2009 ; Roy, 2005), au premier rang desquelles la sociologie, appelle à une focalisation sur ce qui rend chaque ville, voire chaque contexte (Leitner, Sheppard, 2015), unique. Si la traque des formes d'euro- et d'ethnocentrisme m'apparaît être l'une des premières tâches, jamais achevée, des sociologues dans leur appréciation des contextes qu'ils tentent d'analyser, il me semble pour autant que certaines situations empiriques peuvent être observées au regard d'autres, voire théorisées de cette manière, en vue d'enrichir les concepts et les perspectives portées sur ces situations. Cela requiert par ailleurs des investigations empiriques là où ces analyses me semblent se baser sur une critique principalement théorique, recourant à des investigations littéraires notamment (Roy, 2011) des phénomènes étudiés. Si les concepts présentés dans cette thèse et à travers lesquels j'analyse mes matériaux sont redevables d'une construction sociologique et anthropologique qui prend ses racines dans les pays du Nord, leur utilisation a souvent nécessité une modification substantielle au contact de la ville de Dakar, et leur adaptation en vue de mieux coller à la réalité et aux différents regards nécessiterait de

nombreux autres déplacements. La figure que je propose ici est donc ouverte, à la critique et aux modifications, sinon elle ne sert à rien.

Ancré dans une analyse postmarxiste non pas des villes mais des processus d'urbanisation, les auteurs se revendiquant d'une perspective critique sur le néolibéralisme tentent, pour leur part, d'appréhender la manière dont une forme d'économie politique, le capitalisme et ses évolutions, produit des flux de capitaux orientant la forme de l'urbanisation dans différentes parties du monde (Brenner *et al.*, 2013 ; Brenner, Schmid, 2015). Comme l'explique Patrick Le Galès (2019), si cette perspective présente l'avantage de fournir une architecture forte permettant des comparaisons à une échelle particulièrement vaste, les travaux qui s'en revendiquent tendent pour une part d'entre eux à sacrifier les matériaux empiriques à la cohérence théorique. En outre, ces travaux me semblent sujet à l'une des deux formes de critique que Loïc Wacquant (2012) adresse à l'anthropologie du néolibéralisme. Ce dernier semble y être réduit en effet à une invasion des logiques de marché dans l'ensemble des activités sociales, orientant ainsi les modes d'urbanisation selon des formes différentes, mais selon une même logique profonde, *market oriented*, connectée à des politiques globales (Peck *et al.*, 2009). Or, il me semble que sur mon terrain comme ailleurs, si des logiques néolibérales de retrait de l'Etat et d'extension du marché sont repérables et ont durablement façonné la production de l'urbain, elles sont loin d'orienter l'ensemble des actions collectives tournées vers l'aménagement urbain. Y compris dans les projets menés par la Banque Mondiale, les logiques d'investissement contournant l'Etat côtoient des logiques centrées sur le développement communautaire et la provision d'infrastructures urbaines à vocation universelle (pourtant la bête noire des plans d'ajustement structurels dans les années 1980 et 1990, voir Graham, Marvin, 2001). Au contraire, des agencements critiques à vocation inclusive assument une logique proche de celle du marché (plateforme d'action publique, échange d'information contre une orientation des politiques publiques en leur sens) pour se voir reconnaître un statut de citoyen à part entière. Ces agencements protéiformes, bénéficiant déjà d'une longue tradition de recherche à travers la socio-anthropologie de l'action publique notamment (Bierschenk *et al.*, 2014), décrivent ce que font les acteurs des modèles, des normes, et des réformes *market oriented*, selon des processus d'association souvent routiniers, parfois créatifs (Simone, 2011). Dans cette thèse, plutôt que de présumer d'une logique globale orientant les actions collectives, j'ai observé comment l'action collective se dotait, dans un univers contraint, d'objectifs pour elle-même empruntant à différentes conceptions du bien public et à différentes doctrines.

Un troisième champ de la recherche urbaine intéressé par les « assemblages » composites, s'est ainsi largement développé à partir du début des années 2000. Il a fait l'objet de critiques parfois acerbes de la part des *urban theorists* entendant construire une « théorie stable de la ville » (Storper, Scott, 2015 ; 2016, p.3), ou encore déterminer quels sont les « vrais enjeux » de la production urbaine contre « l'objectivisme naïf » (Brenner *et al.*, 2011, p. 234, 233) que partageraient les théoriciens des assemblages. Si, on l'aura compris, ma préférence va plutôt à ces derniers « théoriciens », dont la prétention à expliquer le monde me paraît plutôt moindre que celle de leur critique, il me semble néanmoins que ma thèse donne des indications sur la manière dont les agencements urbains s'orientent et se solidifient, contre l'accusation de relativisme souvent au cœur des critiques adressées aux tenants d'une approche matériel-sémiotique si ce n'est pragmatique de la réalité sociale (Barthes *et al.*, 2013 ; Dodier, Stavrianakis, 2018). S'inspirant principalement de Foucault, les tenants de cette perspective ont cherché à comprendre l'étonnante stabilité dans le temps et l'espace de certaines formes « globales », comme les technosciences ou certaines formes d'administration et de

gouvernance (Ong, Collier, 2005), ou à l'inverse la grande labilité permise par certains contextes, la ville par exemple, dans la production d'identités et des réseaux dépassant largement les périmètres censément homogènes d'une « culture » donnée (McFarlane, 2011). Ce faisant, ces auteurs se sont intéressés aux pratiques maintenant des objets matériels et sémiotiques, humains et non humains entre eux, comme éléments de base de la création de « mondes » et de dispositifs, tout à la fois contraints et contraignants mais aussi potentiellement émancipateurs (Simone, 2011, 2018). Comme le note Michel Callon en s'appuyant sur l'ouvrage de Manuel DeLanda (2006), structurant pour ce courant et objet de nombreuses critiques par ses détracteurs, l'insistance sur le caractère composite de ces assemblages au détriment de leur orientation a cependant eu tendance à complexifier de manière singulière certains objets les rendant ainsi difficilement appréhendables. Elle a en outre pu avoir pour effet de relativiser les contraintes pesant sur les acteurs. Il apparaît en effet que, si tout un ensemble d'associations sont possibles, certaines sont très improbables car hors de portée de certains acteurs quand d'autres sont déjà fortement stabilisées et très difficiles à modifier. Pour remédier à ces limites, Michel Callon utilise la notion « d'agencement », basée sur la critique de celle de dispositif par Deleuze et Guattari (1975), pour mettre en lumière le caractère « stratégique, structuré, et orienté vers la résolution de problèmes » (Callon, 2017, p. 402) de ces formes d'action collective. C'est de cette manière que j'ai utilisé ce concept au cours de cette thèse en l'articulant à la notion d'action publique en vue de comprendre à la fois comment les « problèmes » orientant ces agencements étaient construits et modifiés par ces derniers, et ce qu'ils pouvaient nous dire de la « structure », et donc des différentiels de capacités, de l'action collective dans la ville catastrophée.

III. Situer les agencements et leurs circulations dans la ville catastrophée

A Dakar, nous avons suivi le processus de constitution des inondations comme un problème public, et la manière dont, par ce biais, différents acteurs dotaient certaines formes d'actions collectives, certains dispositifs conçus pour y répondre, de la qualité d'actions œuvrant pour un « bien public ». Ce faisant, ce sont constitués des repères, des boussoles, orientant le ralliement d'autres acteurs et permettant ainsi de justifier leurs interventions. Cela ne signifie pas que d'autres agencements, ne relevant pas de ce qui est ainsi produit comme de « l'action publique », ne se soient pas mis en place. Au contraire, nous avons vu que les premiers programmes visant le règlement « structurel » du problème des inondations dans la banlieue avaient fait l'objet de multiples arrangements interpersonnels visant à accaparer les ressources matérielles et symboliques de ces agencements, au niveau des programmes comme aux niveaux plus locaux de la gestion des inondations. Produisant ce secteur comme un espace du soupçon, ces arrangements sont cependant apparus comme ne pouvant pas légitimer un engagement « public » dans les actions de gestion des inondations. Là encore, cela ne veut pas dire que l'intimidation ou l'imposition n'ont pas servi à faire tenir ces agencements. Mais, d'une façon ou d'une autre, lorsque contestation de ces violences il y a eu, les porteurs des programmes d'infrastructure, des actions collectives de gestion locale des inondations, ou des projets de développement, ce sont arrangés pour les légitimer en les raccordant d'une manière ou d'une autre à un bien public.

Nous tenons là notre premier élément de comparaison, permettant de différencier ou de rapprocher des formes de production de paysages (Berglund *et al.*, 2019) de la ville catastrophée. A Dakar, Accra, la Nouvelle Orléans comme à New-York ou à Chicago, il est clair que les biens publics légitimant les agencements d'action publique diffèrent. Pour autant, la question de la culpabilité des habitants,

victimes ou coupables, et les logiques de tri qui en résultent entre les « bonnes » et les « mauvaises » victimes restent structurantes dans le débat public. Nous avons vu à Dakar que l'accusation d'inconséquence des habitants de la banlieue avait nécessité tout un travail de conversion de ces habitants en victimes, secourables à ce titre et justifiant une politique massive d'infrastructures s'autorisant cependant les déguerpissements sur son passage « pour le bien de la communauté ». Il en est allé de même à la Nouvelle-Orléans, où le discours œcuménique sur la ville multiculturelle s'est accompagné d'un autre différenciant les « bons pauvres » des « sauvages », accusés de faire de cette ville l'une des plus criminogènes des Etats-Unis (Brand, Baxter, 2020). Ici comme dans les ghettos dévastés des villes états-uniennes, l'implication des pauvres dans la « prise en main » de leur propre situation et de leur communauté différencie ceux qui « méritent » d'être aidés des autres ne méritant que la prison (Wacquant, 2002, 2012). Le travail de comparaison de ces espaces, contestés faut-il le rappeler, de la définition du bien public, a été entamé par certains travaux sur les politiques urbaines³⁶⁶ et gagnerait à être poursuivis au regard de la figure de la ville catastrophée. Cette dernière permet d'une part d'interroger ces conceptions par le prisme du secours. Nécessairement interpersonnelle, la mise en forme de cette relation de secours par les pouvoirs publics est souvent analysée à travers les figures du patronage et du patrimonialisme dans les pays du Sud, là où le format même de l'action de secourir induit une reconnaissance de la souffrance de la victime par le pourvoyeur de secours. Dans des pays où la démonstration de la souffrance est de plus en plus requise pour obtenir de l'aide (Payet *et al.*, 2008), saisir l'action publique par ce prisme permettrait sans doute de mieux situer action publique de secours et action publique patrimoniale dans les pays du Sud, comme dans les pays du Nord, et ainsi de faire émerger des convergences et des divergences jusque-là peu considérées. En outre, l'entrée par la ville catastrophée permettrait de mieux comprendre comment des conceptions du bien public favorisent l'entretien d'environnements durablement catastrophés dans différentes parties du monde (Forsyth, Walker, 2008 ; Martin, 2016 ; Tsing, 2017) chose qui n'a pour l'instant que peu été faite pour les paysages urbains. Car ces narratifs ne valent que parce qu'ils sont appuyés et produits dans des agencements d'action collective, lesquels participent des transformations environnementales et de la perpétuation ou de l'atténuation de la catastrophe de différentes manières.

La question de la structuration des agencements, soit les formes relativement stables ou au contraire particulièrement labiles qu'ils peuvent prendre, grâce auxquelles ils acquièrent la capacité d'agir sur les paysages catastrophés, constitue le deuxième élément de comparaison. A Dakar, nous avons vu que ces agencements permettaient la constitution de « prises » sur l'environnement, menant dans certains cas à des transformations massives des milieux urbains ou à des formes d'adaptation plus ou moins collectives aux effets de ces transformations. Dans cette ville comme ailleurs, c'est la qualité des liens et leur organisation qui fait tenir des agencements (Latour, 2007). Ces derniers peuvent être de familiarité et interpersonnels, ils peuvent engager au sein d'une même structure d'action collective dotée d'un but commun, ils peuvent être relatifs à une organisation du travail plus ou moins formelle, régulés et maintenue par des obligations légales etc. A Djiddah Thiaroye Kao, nous avons vu qu'ils pouvaient être labiles, et dépendaient de la capacité des acteurs à se connecter à différentes organisations et à justifier de cette connexion. Ils peuvent être aussi structurés par des investissements massifs qui doivent dès lors être orientés d'une certaine manière pour produire une certaine forme sur le territoire, ou nécessitent, comme c'est le cas pour le réseau SDI, d'adopter une organisation bien spécifique permettant de relier des besoins des communautés à des préoccupations (*concerns*) de

³⁶⁶ Pour une comparaison entre la France et les Etats-Unis sur ce thème, voir par exemple Donzelot *et al.*, 2003.

différents bailleurs et pourvoyeurs d'action publique. C'est par ces agencements que les villes catastrophées se relient entre elles à différentes échelles impliquant différents niveaux d'investigation. Comment expliquer que des méthodes comme le *community organizing* ou le microcrédit, fassent florès depuis bientôt un siècle pour la première, quelques décennies pour la seconde, dans les villes américaines, et notamment dans les villes catastrophées en reliant des fondations privées à des groupes locaux³⁶⁷, de la même manière qu'elles passent, sous une certaine forme, de Mumbai à Dakar en l'espace de quelques décennies ? Quelle est leur efficacité propre dans les villes catastrophées ? Est-ce qu'elles agissent au niveau des individus et des ménages en favorisant leur adaptation à un monde nécessairement instable et régulé par le marché, ou est-ce qu'elles ont une efficacité politique plus large, et à quelles conditions ? Comment des relations de dépendance et d'emprise, structurées par la dette, lient les organisations internationales à certains Etats et organisent ainsi la circulation d'autres modèles d'action entre villes des pays du Sud (l'infrastructure par exemple) mais pas du Nord, réputé pourtant l'épicentre de la mondialisation du néolibéralisme, entre environnements « naturels » et environnements « urbains » (le drainage) ? Comment ces relations s'inscrivent dans des agencements géopolitiques, mondiaux, nationaux régionaux, qui permettent de maintenir des différences de traitement, ou à l'inverse une circulation des modèles, entre villes catastrophées³⁶⁸ ? Ce travail de comparaison est bien entamé par certains chercheurs³⁶⁹, et me semble nécessiter l'abandon des grands récits explicatifs qui paraissent aujourd'hui manquer d'efficacité à la fois sur le plan scientifique et sur le plan politique.

Les controverses récentes sur le statut de l'anthropocène dans les sciences sociales me semblent ainsi caractéristiques de la manière dont les grands récits obscurcissent notre compréhension scientifique des transformations en cours sur notre planète. A l'affirmation provocante de Dipesh Chakrabarty (2009) selon laquelle l'humain, en tant qu'espèce, constituait désormais l'acteur unifié de l'histoire, a répondu tout un ensemble de critiques affirmant que les véritables acteurs des transformations climatiques étaient les pays du Nord, par le biais du mode de production capitaliste (Malm, Hornborg, 2014), structurant ainsi les débats autour de cette opposition binaire. Parmi les nombreuses critiques de ces visions en apparence opposées (Beau, Larrère, 2018), deux m'apparaissent particulièrement pertinentes pour mon propos. La première consiste à dire que, en cherchant des responsables aux transformations accélérées de l'environnement, ces auteurs manquent ce qu'il y a de nouveau dans l'anthropocène. Comme l'explique Philippe Descola (2018), l'anthropisation de l'environnement constitue la manière par laquelle les humains, comme toute autre espèce, habite le monde depuis toujours : il aménage et constitue l'environnement autour de lui dans une relation symbiotique. L'anthropocène à l'inverse, décrit les chaînes d'actions et de rétroactions incontrôlables et difficilement prévisibles résultant des formes qu'a prise l'anthropisation dans différents endroits du monde depuis deux siècles et se manifestant aujourd'hui sous la forme de bouleversements durables

³⁶⁷ Pour un exemple du développement de cette méthode dans les quartiers populaires de Los Angeles après les émeutes raciales des années 1990, voir Talpin, 2015. Pour une histoire du développement du microcrédit dans les quartiers pauvres états-uniens voir Hollander, 2015.

³⁶⁸ Pour un exemple de la manière dont ces agencements géopolitiques se produisent dans le traitement de « la » catastrophe, voir Revet, 2018.

³⁶⁹ Voir notamment, dans des domaines non restreints à l'urbain, la somme d'articles réunie dans l'ouvrage de Rémy Beau et Catherine Larrère (2018), « Penser l'anthropocène », ou la pluralité de récits présentés par Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Frescoz (2013) dans « L'évènement anthropocène. La Terre, l'Histoire et nous ».

du « système Terre »³⁷⁰. Si le système capitaliste ou les humains sont bien responsables de ces bouleversements, ce changement d'échelle demande ainsi la compréhension d'autres types de relations que ceux habituellement travaillés par les sciences sociales, en faisant recours aux sciences de la Terre, à la biologie, à la chimie. En ne s'échappant que sur des questions de responsabilité, on manque ce qu'il y a d'essentiel dans ces transformations, soit le fait qu'elles nous échappent. Comprendre qui fait quoi est donc essentiel, mais à cette question il faut ajouter celles de savoir « qu'est » ce qui fait « quoi », ou encore comment « qui » fait que « quoi » fasse « quelque chose » (Latour, 2015). En outre, ces deux positions, anthropocène contre capitalocène, se présentent toutes deux comme des explications universelles, ce qui pose problème à la fois pour la science³⁷¹ et pour les pratiques qui entendent lutter contre les effets néfastes des transformations du monde. Comme l'expliquent Philippe Pignarre et Isabelle Stengers (2005), la dénonciation du capitalisme n'a jusqu'à présent pas permis de s'en débarrasser, si ce n'est dans des espace-temps relativement circonscrits, et il y a fort à parier qu'il en aille de même pour la dénonciation de la capacité destructrice de l'être humain sur son environnement³⁷². Dans ce contexte, l'explication et les critiques situées des transformations en cours, l'identification des auteurs et de leur poids dans la réalisation des agencements conduisant à la production et à la perpétuation des mondes catastrophés, et des processus participant de cette production mais aussi permettant à leurs habitants de s'y adapter d'une manière ou d'une autre, m'apparaît devoir être au centre des recherches. C'est à partir d'explications localisées de ces phénomènes, à la fois efficaces sur le plan de l'argumentation scientifique et sur celui de la dénonciation politique, qu'il est possible de comprendre ces transformations. C'est aussi ce travail que propose d'entamer cette thèse avec la notion de ville catastrophée, désignant on l'aura compris, à la fois un paysage urbain (Berglund, 2019), les agencements qui le permettent, et fournissant je l'espère, un support pour la comparaison.

³⁷⁰ Bruno Latour ou Donna Haraway, évitant la référence au système, donnent à cette entité, en s'inspirant des travaux de James Lovelock et Lynn Margulis, le nom de Gaïa (Latour, 2015 ; Haraway, 2020)

³⁷¹ Les effets délétères de la science lorsqu'elle se concentre sur les lois théoriques et des explications globales plus que sur sa méthode de démonstration ne sont plus à démontrer (Latour, 1991 ; Haraway, 2007).

³⁷² A propos des dégradations provoquées par l'utilisation des énergies fossiles, Michael T. Klare (2014, p. 91) explique ainsi « Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), organisation de recherche intergouvernementale située à Paris, l'investissement mondial cumulé dans l'extraction et la transformation de nouveaux combustibles fossiles atteindra une somme estimée à 22 870 milliards de dollars entre 2012 et 2035, tandis que les investissements dans les énergies renouvelables, l'hydroélectricité et l'énergie nucléaire s'élèveront à seulement 7 320 milliards de dollars. Durant cette période, les investissements dans le pétrole seul, estimés à 10 320 milliards de dollars, devraient dépasser les dépenses pour l'énergie éolienne, solaire, géothermique, hydraulique, nucléaire, les biocarburants et toutes les autres formes d'énergies renouvelables combinées. » (Cité par Haraway, 2020, p. 90)

Bibliographie

- Abeka E., Asante F., Laube W, Codjoe S., 2020. "Contested causes of flooding in poor urban areas in Accra, Ghana: an actor-oriented perspective," *Environment, Development and Sustainability: A Multidisciplinary Approach to the Theory and Practice of Sustainable Development*, Vol. 22, n° 4, p. 3033-3049
- Abrams P. 1988. « Notes on the difficulty of studying the State », *Journal of Historical Sociology*, Vol. 1, n° 1., p. 58-89
- ACASIS, 2014. « La gestion des risques de catastrophe au Sénégal. Analyse critique des plans de contingence », Projet IRD [En ligne], consulté le 17/03/2020, url : https://acasis.locean-ipsl.upmc.fr/lib/exe/fetch.php?media=yanon_revue_critique_des_plans_de_contingences_au_senegal.pdf
- Adam J., 1953. « Note sur la végétation des Niayes de la presqu'île du Cap Vert (Dakar-A.O.F.) », *Bulletin de la Société Botanique de France*, 100 : 4-6, p. 153-158.
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), 2014. *Rapport définitif : Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage (RGPHAE) 2013*, République du Sénégal, Ministère de l'Economie, des Finances et de Plan, <http://www.ansd.sn/ressources/RGPHAE-2013/ressources/doc/pdf/3.pdf>
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), 2018. « Situation économique et sociale du Sénégal en 2015 », Ministère de l'économie, des finances et du plan, https://www.ansd.sn/ressources/ses/chapitres/1-SES-2015_Etat-structure-population.pdf
- Agence Nationale de la Statistique et de la démographie, 2015 a. *Situation économique et sociale régionale 2014*, République du Sénégal, Ministère de l'Economie, des Finances et de Plan, <http://www.ansd.sn/ressources/ses/chapitres/2-population-dakar2014.pdf>
- Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2015 b. *Situation économique et sociale du Sénégal en 2012*, République du Sénégal, Ministère de l'Economie, des Finances et de Plan, <http://www.ansd.sn/ressources/ses/chapitres/9-agriculture-SES2012.pdf>
- Agier M. 1996. « Les savoirs urbains de l'anthropologie », *Enquête*, n° 4, p. 35-58.
- Aguiar L. A., 2009. *Impact de la vulnérabilité climatique récente sur les écosystèmes des Niayes du Sénégal entre 1950 et 2004*, Thèse de doctorat en Sciences de l'environnement, Université de Montréal 208 p.
- Akanni, A., 2013. « Recrutement et discriminations dans les entreprises sénégalaises », *Question(s) de management*, vol. 2, n° 1, p. 25-39
- Albert M, 1970. « Développement communautaire et animation rurale en Afrique », *L'Homme et la société*, n° 18, p. 129-145.
- AMMA (African Monsoon Multidisciplinary Analyses) 2002., *La mousson ouest africaine et ses composantes*, document en ligne, <http://amma-international.org/>
- Amoani, K.Y., Appeaning-Addo, K., Laryea, W.S., 2012. "Short-term shoreline evolution trend assessment: a case study in Glefe, Ghana", *Disaster Risk Studies*, Vol. 4, n° 1, p. 1-7.

- Anku-Tsede O., 2013. "Susu: A Dynamic Microfinance Phenomenon in Ghana", *Journal of Economics and Sustainable Development*, [En ligne], Vol.4, No.3, www.iiste.org.
- Ardener S., 1964. "The Comparative Study of Rotating Credit Associations", *The Journal of the Royal Anthropological Institute of Great Britain and Ireland*, Vol. 94, n° 2, p. 201-229.
- Aryeetey E., Steel W., 1995. "Savings collectors and financial intermediation in Ghana", *Savings and Development*, Vol. 19, n° 2, p. 191-212
- Audrain X. 2013. *Des "punks de dieu" aux "taalibe citoyens" : Jeunesse, citoyenneté et mobilisation religieuse au Sénégal : Le mouvement mouride de Cheikh Modou Kara (1980-2007)*, Thèse de Sciences Politiques, sous la direction de Banegas R., Université Paris 1.
- Audrain X., 2004. « Du « "ndigël" avorté » au Parti de la vérité. Évolution du rapport religion/politique à travers le parcours de Cheikh Modou Kara (1999-2004) », *Politique africaine*, Vol. 4, n° 96, p. 99-118.
- Awenengo Dalberto S., Banégas R., 2018. « Citoyens de papier : des écritures bureaucratiques de soi en Afrique », *Genèses*, Vol. 3, n° 112, p. 3-11.
- Awondo P., Geschiere P., Reid G., Jaunait A., Le Renard A., Marteu E., 2013. « Une Afrique homophobe ? Sur quelques trajectoires de politisation de l'homosexualité : Cameroun, Ouganda, Sénégal et Afrique du Sud », *Raisons politiques*, Vol. 1, n° 49, p. 95-118
- Ba M., 2016. « Dakar, du mouvement Set Setal à Y'en a marre (1989-2012) », *Itinéraires* [En ligne], n° 1, consulté le 03 mars 2020, <http://journals.openedition.org/itineraires/3335>
- Bachmann C., Leguennec N., 1996. *Violences urbaines. Ascension et chute des classes moyennes à travers cinquante ans de politique de la ville*, Paris, Albin Michel.
- Balandier G., Mercier P., 1952. *Les pêcheurs Lébou du Sénégal. Particularisme et évolution*, Saint-Louis, Sénégal, Centre IFAN-Sénégal, Collection Études sénégalaises, n° 3, 216 p
- Banégas, R., Brisset-Foucauld, F., Cutolo, A., 2012. « Parlements de la rue. Espaces publics de la parole et citoyenneté en Afrique » *Politique Africaine*, Vol. 3, n° 127, p. 5-20.
- Banque Mondiale, Etat du Sénégal, 2010. *Rapport d'Évaluation des besoins post-catastrophe. Inondations urbaines à Dakar 2009*, <http://documents.worldbank.org/curated/en/844871468103494562/Rapport-dEvaluation-des-besoins-POST-Catastrophe-Inondations-urbaines-%C3%A0-Dakar-2009>
- Baron C., 2006. « Mutations institutionnelles et recompositions des territoires urbains en Afrique : une analyse à travers la problématique de l'accès à l'eau », *Développement durable et territoires* [En ligne], Dossier 6, consulté le 30 septembre 2016, <http://developpementdurable.revues.org/2940>
- Baron N., Garcia Fernandez A., 2019. Grand projet et gouvernementalité urbaine à Madrid : fonctions, fictions, frictions. *Annales de géographie*, Vol. 727, n° 3, p. 94-115.
- Barthes Y., De Blic D., Heurtin J-P., Lagneau E., Lemieux C., Linhardt D., Moreau de Bellaing C., Rémy C., Trom D., 2013. « Sociologie pragmatique : mode d'emploi », *Politix*, Vol. 26, n°103, p. 175-204
- Bastide L. 2016. « Compte rendu de lecture de Guide de l'enquête globale en sciences sociales, J. Siméant. » *Comptes rendus / Sociologie du travail*, n° 58, p. 331-333
- Baumann E., 2010. « Protections sociales en Afrique sub-saharienne : le cas du Sénégal », *Fondation Jean Jaurès*, Note n°56, URL : <https://www.documentation.ird.fr/hor/fdi:010053213>.

- Bayart J-F., 1989. *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, Paris, Fayard.
- Bayart J-F., 1999. « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion », *Critique internationale*, Vol. 5, p. 97-120.
- Béal V., 2012. « Résoudre les tensions entre généralisation et singularité par l'écriture comparative ? », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 19, n° 1, p. 39-59.
- Beau R., Larrère C., (dir.), 2018. *Penser l'anthropocène*, Paris, Les Presses de Sciences Po
- Beck, U., 2008. *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion.
- Beck, U., 2009. *World at risk*, Cambridge, Polity Press.
- Becker H., 1985. *Outsiders. Etudes de sociologie de la déviance*. Paris, Editions Métailié
- Becker H., 2006. « Sur le concept d'engagement », *SociologieS* [En ligne], consulté le 18 juin 2018, <http://journals.openedition.org/sociologies/642>
- Becker H., 2006., *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion
- Behrends A., Park S.J. Et Rottenburg R., 2014, « Travelling Models. Introducing an Analytical Concept to Globalisation Studies », in Behrends A., Park S.J. Et Rottenburg R. (eds), *Travelling Models in African Conflict Management: Translating Technologies of Social Ordering*, Leiden, Brill, p. 1-40.
- Bennett J., 2005. « The agency of assemblages and the North-American black-out », *Public Culture* Vol. 17, n° 3, p. 445-65
- Bensa A. 2006. *La fin de l'exotisme. Essais d'anthropologie critique*, Toulouse, Anacharsis
- Bensa A., Fassin E., 2002. « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrain*, n° 38, p. 5-20
- Berglund E., 2019. "Troubled landscapes of change: Limits and natures in grassroots urbanism", in. Berglund E., Lounela A., Kallinen T., *Dwelling in Political Landscapes. Contemporary Anthropological Perspectives*, Helsinki, SKS, p. 196-212
- Berglund E., Lounela A., Kallinen T., 2019. "Landscape is not what it used to be: Anthropology and the politics of environmental change", in., Berglund E., Lounela A., Kallinen T., *Dwelling in Political Landscapes. Contemporary Anthropological Perspectives*, Helsinki, SKS, p. 8-32.
- Berry-Chikhaoui I., Deboulet A., (dir.), 2000. *Les compétences des citoyens dans le monde arabe : Penser, faire et transformer la ville*, Tunis, Irmc, Paris, Karthala, Tours, Urbama.
- Berry-Chikhaoui, I. & Deboulet, A., 2002. « Les compétences des citoyens : enjeux et illustrations à propos du monde arabe », *L'Homme & la Société*, Vol. 143-144, n° 1, p. 65-85.
- Bidart C., 2006. « Crises, décisions et temporalités : autour des bifurcations biographiques », *Cahiers internationaux de sociologie*, 120, p. 29-57
- Biermann M., Hillmer-Pegram K., Noel Knapp C., Hum R. E., 2015. "Approaching a Critical Turn? A Content Analysis of the Politics of Resilience in Key Bodies of Resilience Literature", *Resilience: International Policies, Practices and Discourses* [En ligne], Vol. 4, n° 2, DOI: 10.1080/21693293.2015.1094170
- Bierschenk T., Chauveau J-P., Olivier de Sardan J-P., 2000. *Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets*. Paris, Karthala ; Mayence, APAD

- Bierschenk T., Olivier de Sardan J-P., 2014 (dir.). *States at work. Dynamics of African bureaucracies*, Brill, Leiden, Boston.
- Biewener C., Bacqué M-H., 2015. « Le féminisme et les politiques d'empowerment dans le développement international », *ASPI Afrique et francophonie*, Vol. 6, n° 2, p. 68-88
- Bissek P., 1994. *Habitat et démocratisation au Cameroun : enjeux africains d'une chasse gardée*, Paris, Karthala
- Blaikie P., Cannon T., Davis I., Wisner B., 2004. *At risk: natural hazards, people's vulnerability and disasters*. London/New York, Routledge
- Blot J., Spire A., 2014. « Déguerpissements et conflits autour des légitimités citadines dans les villes du sud », *L'Espace Politique* [En ligne], Vol. 22, n° 1, <http://espacepolitique.revues.org/2893>
- Blundo G., 2001. « Négocier l'état au quotidien : agents d'affaires, courtiers et rabatteurs dans les interstices de l'administration sénégalaise », *Autrepart*, Vol. 4 n° 20, p. 75-90.
- Blundo G., Lemeur P-Y., 2009. "An anthropology of everyday governance: Collective service delivery and subject-making", in. Blundo, G., Le Meur, Y. P., *The governance of daily life in Africa: Ethnographic explorations of public and collective services*. Brill, Boston.
- Blundo, G., Olivier de Sardan, J-P., 2007. *État et corruption en Afrique: Une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers (Benin, Niger, Sénégal)*. Paris, Karthala.
- Bolanski L., Thévenot L. 1991. *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard
- Boltanski L., 1993. *La Souffrance à distance : Morale humanitaire, médias et politique*, Paris, Métailié
- Boltanski L., 2009. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*, Paris, Gallimard
- Bonnecase V., 2010. « Retour sur la famine au Sahel du début des années 1970 : la construction d'un savoir de crise », *Politique africaine*, Vol. 119, n° 3, p. 23-42.
- Bonnefond P., Couty P., 1988. « Sénégal : passé et avenir d'une crise agricole », *Revue Tiers Monde*, n° 114, p. 319-340
- Bonnet F., 2013. « Le logement social à New York. Comment NYCHA a réussi à ne pas démolir les « projects » », *Métropolitiques* [En ligne], <https://metropolitiques.eu/Le-logement-social-a-New-York.html>
- Bonneuil C., Fressoz J-B., 2013. *L'Événement Anthropocène. La Terre, l'histoire et nous*, Paris, Seuil,
- Boonyabanha S, Kerr T. 2018. "Making people the subject: community-managed finance systems in five Asian countries", *Environment and Urbanization*, Vol. 30, n° 1, p. 15-34.
- Borderon M., Oliveau S., Machault V., Vignolles C., Lacaux J-P., N'Donky A., 2014. « Qualifier les espaces urbains à Dakar, Sénégal », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], consulté le 10 janvier 2020, <http://journals.openedition.org/cybergeo/26250>
- Bosa, B., 2015. « C'est de famille ! L'apport de Wittgenstein au travail conceptuel dans les sciences sociales », *Sociologie*, Vol. 6, n°1, p. 61-80.
- Boudia S., 2013. « La genèse d'un gouvernement » par le risque in Bourg D., et al., *Du risque à la menace*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 57-76
- Boudia S., Jas N., 2019. *Gouverner un monde toxique*, Versailles, Quae.

- Bouillon F., Deboulet A., Dietrich-Ragon P., Fijalkow Y., 2019. *Vulnérabilités résidentielles*, Paris, Editions de l'Aube.
- Bouilly E., 2010. « La lutte contre l'émigration irrégulière au Sénégal : Carrière d'une cause, trajectoires d'acteurs et jeu de pratiques dans un espace de mobilisation internationalisé », *Canadian Journal of African Studies/La Revue canadienne des études africaines*, Vol. 44, n° 2, p. 229-255
- Bouilly E., 2018. « Devenir femmes de développement au Sénégal : des carrières militantes, associatives et professionnelles genrées » in Gomez-Perez M. (dir.) *Femmes d'Afrique et émancipation. Entre normes sociales contraignantes et nouveaux possibles*, Paris, Karthala
- Bouilly E., 2019. *Du couscous et des meetings contre l'émigration clandestine. Mobiliser sans protester au Sénégal*, Paris, Dalloz
- Bouju J., 2009. Urban dwellers, politicians and dirt: An anthropology of everyday governance In Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), in. Blundo, Le Meur, *The governance of daily life*, Leiden, Brill
- Boumaza M., 2001, « L'expérience d'une jeune chercheuse en "milieu extrême" : une enquête au Front National », *Regards sociologiques*, Vol. 22, p. 105-121.
- Bourdieu P., 1984. « La délégation et le fétichisme politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 52-53, p. 49-55.
- Bourdieu P., 1989. *La Noblesse d'État*, Paris, Éditions de minuit.
- Bourdieu P., 1992. *Les règles de l'art*, Paris, Seuil
- Bourdieu P., 1994. *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil.
- Bourgois P. 1992. « Une nuit dans une "shooting gallery". Enquête sur le commerce de la drogue à East Harlem », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 94, p. 59-78.
- Bourgois P., 2001. *En quête de respect : le crack à New York*. Paris, Seuil
- Bovet A., Terzi C., 2012. « D'une catastrophe naturelle à une réussite humanitaire. Le traitement public des événements de Gondo en Suisse », in. Céfaï D., Terzi C., *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Editions de l'EHESS.
- Braimah F., Mensah O. 2012. "“If in doubt, count”: the role of community-driven enumerations in blocking eviction in Old Fadama, Accra”, *Environment & Urbanization*, International Institute for Environment and Development (IIED), Vol. 24, n° 1, p. 47-57
- Brand A.L., Baxter V., 2020. “Post-disaster Development Dilemmas: Advancing Landscapes of Social Justice in a Neoliberal Post-disaster Landscape”, in. Laska S. (eds) *Louisiana's Response to Extreme Weather. Extreme Weather and Society*. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-030-27205-0_8
- Brenner N, Madden DJ., Wachsmuth D., 2011. “Assemblage urbanism and the challenges of critical urban theory », *City*, Vol. 15, p. 225–240
- Brenner N. et Schmid C., 2015. « Towards a new epistemology of the urban? », *City*, vol. 19, n° 2-3, p. 151-182.
- Brenner N., Peck J. Theodore N., 2013. « Neoliberal urbanism redux? », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 37, n° 3, p. 1091-1099.

- Breviglieri M., Pattaroni L., 2005. " Le souci de propriété. Vie privée et déclin du militantisme dans un squat genevois ", in Morel, A., *La société des voisins*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 275-289.
- Breviglieri M., Trom D., 2003. « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in Cefaï D., Pasquier D., (dir), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Presses universitaires de France, Paris.
- Brown K., 2019. "Learning to read the great Chernobyl acceleration: literacy in the more-than-human landscapes", *Current Anthropology*, n° 60 suppl. 20, p. 198-208.
- Bruckmann L., Amanejieu A., Zogning Moffo M. O., Ozer P., 2019. « Analyse géohistorique de l'évolution spatio-temporelle du risque d'inondation et de sa gestion dans la zone urbaine de Douala (Cameroun) », *Physio-Géo*, Vol. 13, n° 1, p. 91-113.
- Burawoy M. 2010 [2003]. « Revisiter les terrains. Esquisse d'une théorie de l'ethnographie réflexive », in. Cefaï D. (dir.), *L'engagement ethnographique*, Editions de l'EHESS, Paris, p. 295–351.
- Burckhardt, T., Gomis H., 2016. *Aménagement urbain à Djiddah Thiaroye Kao. Développement participatif de systèmes d'assainissement en zone irrégulière*, Université de Genève, Atelier Projet de Territoire SUD, <https://urbasen.org/user/pages/04.archives/ame-nagement-urbain-a-djiddah-thiaroye-kao/projet%20DTK%20VF.pdf>
- Butler J., 2005. *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte
- Butler J., 2010. *Ce qui fait une vie. Essai sur la violence, la guerre et le deuil*, Zones, Paris.
- Cabane L., 2015. « Les catastrophes : un horizon commun de la globalisation environnementale ? », *Natures Sciences Sociétés*, n° 3, Vol. 23, p. 226-233
- Cabane L., Revet S., 2015. « La cause des catastrophes. Concurrences scientifiques et actions politiques dans un monde transnational », *Politix*, Vol. 3, n° 111, p. 47-67.
- Caeymaex F., Despret V., Pieron J., 2019. *Habiter le trouble avec Donna Haraway*, éditions Dehors
- Calestreme A., 2002. *Invasion de Typha australis dans le bassin du fleuve Sénégal*, Mémoire DESS (Synthèse bibliographique) : Productions animales en régions chaudes : Université Montpellier 2
- Callon M., 1986. « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'année sociologique*, Vol. 36, p. 169-208.
- Callon M., 2017. *L'emprise des marchés. Comprendre leur fonctionnement pour pouvoir les changer*, Paris, La Découverte
- Callon M., Lascoumes P., et Barthe Y., 2001. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil
- Calvès A-E., 2009. « Empowerment : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde*, Vol. 4, n° 200, p. 735-749.
- Capitant S. 2008. « La radio en Afrique de l'Ouest, un « média carrefour » sous-estimé : L'exemple du Burkina Faso », *Réseaux*, Vol. 150, n° 4, p. 189-217.

- Capot-Rey R., 1970. « Remarques sur les ergs du Sahara », *Annales de Géographie*, t. 79, n°431, p. 2-19
- Caratini S., 2005, « Le "projet Alizés-Électrique" ou les paradoxes du rapport de développement », *Autrepart*, Vol. 35, p. 73-95
- Caroline P., 2009. « Droit, foncier et développement : les enjeux de la notion de propriété étude de cas au Sénégal », *Revue Tiers Monde*, Vol. 4, n° 200, p. 837-851
- Castel R. 1995. *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Gallimard
- Cefaï D., 2015. « Mondes sociaux », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations, consulté le 20 avril 2019, <http://journals.openedition.org/sociologies/4921>
- Cefaï D., Terzi C., (dir.) 2012. *L'expérience des problèmes publics*, Editions de l'EHESS, Paris.
- Cefaï D., Pasquier D., (dir.) 2003. *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF.
- Centemeri L., 2015. « L'apport d'une sociologie des attachements pour penser la catastrophe environnementale », *Raison Publique*, dossier spécial « Au-delà du risque. Care, Capacités et résistance en situation de désastre », [En Ligne], consulté le 12 février 2020, <https://www.raison-publique.fr/article768.html>.
- Chakrabarty D., 2009 a. *Provincialiser l'Europe : la pensée postcoloniale et la différence historique*, Paris, Amsterdam
- Chakrabarty D., 2009 b. "The climate of history : four theses", *Critical Inquiry*, Vol. 35, n° 2, p. 197-222.
- Chateauraynaud F., 2011. *Argumenter dans un champ de forces. Essai de balistique sociologique*, Paris, Éditions Petra
- Chateauraynaud F., 2015. « L'emprise comme expérience », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations, consulté le 09/05/2017, <http://sociologies.revues.org/4931>
- Chateauraynaud F., Bessy C., 1995. *Experts et faussaires. Pour une sociologie de la perception*, Paris, Métailié.
- Chateauraynaud F., Debaz J. 2017. *Aux bords de l'irréversible. Sociologie pragmatique des transformations*, Editions Pétra, Paris
- Chateauraynaud F., Torny D., 1999. Les sombres précurseurs. Une sociologie *pragmatique de l'alerte et du risque*, Paris, Editions de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.
- Chauveau J-P., 1997. « Jeu foncier, institutions d'accès à la ressource et usage de la ressource : une étude de cas dans le centre-ouest ivoirien », In. Contamin B., Memel-Fotê H. (dir.) *Le modèle ivoirien en questions : crises, ajustements, recompositions*, Paris, Karthala, Orstom, p. 325-360
- Chauveau J-P., Lavigne Delville P., 2013. « Développement participatif », in Casillo I., Barbier R., Blondiaux L., Chateauraynaud F., Fourniau J-M., Lefebvre R., Neveu C., Salles D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation
- Chenal J., 2013. *La ville ouest-africaine. Modèles de planification de l'espace urbain*, Genève, MétisPresses

- Choplin A., 2009. *Nouakchott, au carrefour de la Mauritanie et du Monde*, Paris, Karthala-Prodig
- Choplin A., 2014. « Les « Sans fiche sans photo » : Déplacements forcés et (non) mobilisation citoyenne à Nouakchott (Mauritanie) », *L'Espace Politique* [En ligne], Vol. 22, n° 1, consulté le 24 septembre 2020, <http://journals.openedition.org/espacepolitique/2926>
- Choplin A., 2019, « Cementing Africa : cement flows and city making in the West African corridor (Accra-Lomé-Cotonou-Lagos) », *Urban Studies* [En ligne], p 1-17, <https://doi.org/10.1177/0042098019851949>
- Choplin A., Vincent F., 2015. « Nouakchott, l'avenir pour défi. Adaptation et mutation d'une ville vulnérable ». *Ateliers de Maitrise d'Oeuvre de Cergy* : Cergy, 100p.
- Choplin A., Denis E., 2016. « Le droit au sol dans les villes du Sud. Politiques de régularisation et propriété foncière dans les quartiers populaires », *Métropolitiques*, 24 octobre 2016. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Le-droit-au-sol-dans-les-villes-du-Sud.html>
- Chu J. Y. 2014. "When infrastructures attack: The workings of disrepair in China", *American Ethnologist*, Vol. 41, n° 2, p. 351-367
- Ciavolella R., Choplin A., 2018. « Gramsci et la *città futura* africaine. Réflexions sur les citoyens subalternes et leur initiative politique », in. Fouquet T., Goerg O., *Citadinités subalternes en Afrique*, Paris, Karthala.
- Cissé A., Mendy P., 2018. "Spatial Relationship between Floods and Poverty: The Case of Region of Dakar", *Theoretical Economics Letters*, n° 8, p. 256-281
- Cissé O. (dir.), 2019. *Les inondations à Dakar. Gestion des risques et adaptations locales*, Paris, Dakar, Karthala, IAGU.
- Cissé O., Sèye M., 2015. "Flooding in the suburbs of Dakar: impacts on the assets and adaptation strategies of households or communities", *Environment and Urbanization*, vol. 28, n°1, p. 183-204
- Cissé, B., Quensièrre, J., Kane, A., 2018. « Vulnérabilisation ou résilience des banlieues insalubres de Dakar. », *Mondes en développement*, Vol. 181, n° 1, p. 131-146.
- Cissokho S., 2016. *Le contrat social sénégalais au ras du bitume (1985-2014) : de la formation du groupe professionnel des chauffeurs au renforcement des institutions politiques*, Thèse de doctorat en Sciences politiques, sous la direction de Sommier I., Université Paris 1.
- Cissokho S., 2018. « Culture professionnelle et culture de l'État. Notes sur l'institution du permis de conduire au Sénégal », *Genèses* 2018, Vol. 3, n° 112, p. 37-57.
- Clair I., 2012. « Le pédé, la pute et l'ordre hétérosexuel », *Agora débats/jeunesses*, Vol. 1, n° 60, p. 67-78
- Clair I., 2016. « La sexualité dans la relation d'enquête. Décryptage d'un tabou méthodologique », *Revue française de sociologie*, Vol. 57, n° 1, p. 45-70
- Clavandier G., 2011. « Faire face à la catastrophe », *La Vie des idées* [En ligne], 19 avril 2011, <https://laviedesidees.fr/Faire-face-a-la-catastrophe.html>
- Clavandier G., 2015. « Un retour de la catastrophe sur la scène scientifique ? », *Communications*, Vol. 1, n° 96, p. 93-105

- Claverie E., 2003. *Les guerres de la Vierge. Une anthropologie des apparitions*, Paris, Gallimard
- Clerc V., Deboulet A., 2018. « Quel Nouvel Agenda urbain pour les quartiers précaires ? La fabrique des accords internationaux sur l'urbanisation pour la conférence Habitat III », *Métropoles*, ENTPE, halshs-02008530
- Collier SJ. 2011. *Post-Soviet Social: Neoliberalism, Social Modernity, Biopolitics*. Princeton, Princeton Univ. Press
- Comité Information Sahel, *Qui se nourrit de la famine en Afrique ? Le dossier politique de la faim au Sahel*, Paris, Maspero, 1975
- Commaille, J., 2014. « Sociologie de l'action publique », in. Boussaguet L. (dir.), *Dictionnaire des politiques publiques : 4^e édition précédée d'un nouvel avant-propos*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 599-607
- Comte J-C., Banton O., Sambou S., Travi Y., Ouédraogo I., 2012., « L'aquifère des sables de la presqu'île de Dakar (Sénégal): état de la ressource et impacts anthropiques », *Dix-huitièmes journées techniques du Comité Français d'Hydrogéologie de l'Association Internationale des Hydrogéologues*. « Ressources et gestion des aquifères littoraux. Cassis 2012. »
- Copans J. (dir.), 1990. « Ouvriers, emploi et entreprises au Sénégal », *Pratiques sociales et travail en milieu urbain*, n° 12, Orstom
- Corcuff P., Sanier M., 2000. Politique publique et action stratégique en contexte de décentralisation. Aperçus d'un processus décisionnel « après la bataille », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Vol. 55, n° 4, p. 845-869.
- Cornwall A., Brock K., 2005. *Beyond Buzzwords: "Poverty Reduction", "Participation" and "Empowerment"*, Development Policy, Overarching Concerns, Programme Paper n° 10, Genève, United Nations Research Institute for Social Development [UNRISD], *Development Policy Review*, Vol. 24, n° 1, p. 51-73
- Crook R., Ayee J., 2006. "Urban Service Partnerships, 'Street-Level Bureaucrats' and Environmental Sanitation in Kumasi and Accra, Ghana: Coping with Organisational Change in the Public Bureaucracy", *Development Policy Review*, Vol. 24, Issue 1, p. 51-73
- Cusset F. 2003. *French Theory. Foucault, Derrida, Deleuze & Cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*. Paris, Éditions La Découverte
- D'Cruz C., Mudimu P., 2013. « Community savings that mobilize federations, build women's leadership and support slum upgrading », *Environment and Urbanization*, Vol. 25, n° 1, p. 31-45.
- Dahou T., Foucher V., 2004. « Le Sénégal, entre changement politique et révolution passive : « Sopi » or not « sopi »? », *Politique africaine*, Vol. 96, n° 4, p. 5-21.
- Danso-Wiredu E-Y. 2020. "Saving for one another: the informal economy of subsistence among the urban poor in Ghana", *GeoJournal*, p. 1-13, <https://doi.org/10.1007/s10708-019-10123-0>
- Darbon D., (dir.) 2009. *La politique des modèles en Afrique. Simulation, dépolitisation et appropriation*, Paris/Pessac, Karthala/MSHA.
- Darmon M, 2008. « La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation », *Politix*, Vol. 82, n° 2, p. 149-167

Dartigues L., 2001. « La notion d'arène. Intérêts pour la recherche en anthropologie politique », DEA, Ehess/Shadyc, 1996, halshs-00634920

David A. Snow, Daniel M. Cress, Liam Downey, Andrew W. Jones, 1998. « Disrupting the "Quotidian": Reconceptualizing the Relationship Between Breakdown and the Emergence of Collective Action », *Mobilization*, Vol. 3, n° 1, p. 1-22.

De Barros F. & Vorms C., 2019. « Favelas, bidonvilles, *baracche*, etc. : recensements et fichiers : Introduction », *Histoire & mesure*, Vol. xxxiv, n° 1, 3-14, <https://www.cairn.info/revue-histoire-et-mesure-2019-1-page-3.htm>.

De Landa, M., 2006. *A New Philosophy of Society: Assemblage Theory and Social Complexity*. New-York, Continuum

De Soto H., 2005. *Le mystère du capital : Pourquoi le capitalisme triomphe en Occident et échoue partout ailleurs*, Paris, Flammarion

De Sousa Santos B., 2006. *The Rise of the Global Left: The World Social Forum and Beyond*, London, Zed Books

Deboulet A. (dir.) 2016. *Repenser les quartiers précaires*, Agence Française de Développement, Paris.

Deboulet, A. 2016 b. « Le rêve mondial d'un univers urbain sans « bidonvilles » : Discours, mobilisations et mythe », *Multitudes*, Vol. 64, n° 3, p. 121-130

Deboulet A., 2018. « Le renouveau de l'*advocacy planning*. Planifier et plaider pour les habitants dans la ville compétitive », *Cités, territoires, gouvernance* [En ligne], consulté le 09/10/2020, http://www.citego.org/bdf_dossier-615_fr.html

Deboulet A., Fawaz M. 2012, « Turbulences autoroutières à Beyrouth : des projets de voies rapides imposés, contestés et réorientés » in. Navez-Bouchanine F., Deboulet A., *Effets sociaux des politiques urbaines - L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales, Algérie, Maroc, Liban, Mauritanie*, Paris, Karthala

Deboulet A., Lafaye, C., 2018. « La rénovation urbaine, entre délogement et relogement. Les effets sociaux de l'éviction », *L'Année sociologique*, vol. 68, n° 1, p. 155-184.

Deboulet A., Nez H., (dir.) 2013. *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes

Deboulet A., Mamou K., 2013. « Du conflit ouvert à une concertation « exemplaire ». Des savoirs citoyens au service du collectif dans la rénovation urbaine, la Coudraie (Poissy) », In. Deboulet A., Nez H., (dir.), *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Rennes, Presses universitaires de Rennes

Décamps H., 2007. « La vulnérabilité des systèmes socioécologiques aux événements extrêmes : exposition, sensibilité, résilience », *Natures Sciences Sociétés*, n° 15, p. 48-52.

Déchaux J-H., 2015. « Intégrer l'émotion à l'analyse sociologique de l'action », *Terrains/Théories* [En ligne], n° 2, consulté le 30 septembre 2019, <http://journals.openedition.org/teth/208>

Delage A., 2016. « Le Bronx, des flammes aux fleurs : combattre les inégalités socio-spatiales et environnementales au cœur de la ville globale ? », *Géoconfluences* [En ligne], consulté le 05/10/2020, <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/etats->

unis-espaces-de-la-puissance-espaces-en-crisis/articles-scientifiques/le-bronx-des-flammes-aux-fleurs

Delazay Y., Nay O., 2015. « Le marché des savoirs de réforme : circulations de l'expertise de gouvernement et reproduction des hiérarchies internationales », in. Siméant J. (dir.), *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, CNRS Editions, Paris.

Deleuze G., Guattari F., 1975. *Kafka. Pour une littérature mineure*, Paris, Editions de Minuit

Deleuze G., Guattari F., 1980. *Mille Plateaux*, Paris, Éditions de Minuit

Deluermoz Q., Gobille B., 2015. « Protagonisme et crises politiques. Individus « ordinaires » et politisations « extraordinaires » », *Politix*, Vol. 4, n° 112, p. 9-29.

Dempster B., 1998. *A self-organizing system. Perspective on planning for sustainability*, mémoire de master en Etudes environnementales, Université de Waterloo.

Dempster B., 1998. *A self-organizing system. Perspective on planning for sustainability*, mémoire de master en Etudes environnementales, Université de Waterloo.

Deonna J., Teroni F., 2008. *Qu'est-ce qu'une émotion ?*, Paris, Vrin, 2008.

Descola P., 2018. Humain, trop humain ? in. Beau R. et al., *Penser l'Anthropocène*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 19-35

Descroix L., DiongueNiang A., Panthou G., Bodian A., Sane Y., Dacosta H., Malam Abdou M., Vandervaere J-P., Quantin G., 2015. « Évolution récente de la pluviométrie en Afrique de l'ouest à travers deux régions : la Sénégalambie et le bassin du Niger moyen », *Climatologie*, Vol. 12, p 25-43

Desmond M., 2016, *Evicted: Poverty and Profit in the American City*, London, Penguin Books

Despret V., 2012. *Que diraient les animaux si... on leur posait les bonnes questions ?*, Paris, La Découverte.

Despret V., Haraway D., 2019. *Manifeste des espèces compagnes. Chiens, humains et autres partenaires*, Paris, Flammarion.

Desrosières A., Thévenot L., 1983. "L'identité sociale dans le travail statistique ; la nouvelle nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles", *Economie et Statistique*, n° 152, p. 55-81

Destremau B. ; Lautier, B. 2015. « Le sociologue et « la femme pauvre du Tiers Monde ». Sociologie du développement : un éclairage par les rapports sociaux de sexe », in. Verschuur C., Guerrin I., Guétat-Bernard H. (dir.), *Sous le développement, le genre* [en ligne]. Marseille, IRD Éditions, <http://books.openedition.org/irdeditions/8776>

Dewerpe A., 1996. « La « stratégie » chez Pierre Bourdieu », *Enquête* [En ligne], Vol. 3, consulté le 30 avril 2019, <http://journals.openedition.org/enquete/533>

Dewey J., 1993. *Logique. La théorie de l'enquête*, Paris, PUF

Dezalay Y., 2004. « Les courtiers de l'international : Héritiers cosmopolites, mercenaires de l'impérialisme et missionnaires de l'universel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 151-152, n° 1, p. 4-35.

Dezalay Y., Garth B. G., 2002. *La mondialisation des guerres de palais. La restructuration du pouvoir d'État en Amérique latine, entre notables du droit et « Chicago Boys »*, Paris, Seuil

Diagne, K., Ndiaye, A., Pelling, M., Wisner, B., 2012. "History, governance and the millennium development goals: flood risk reduction in Saint-Louis, Senegal". In. Pelling M., Wisner B., *Disaster Risk Reduction: Cases From Urban Africa*, Earthscan, p. 147-166

Dial F. B., 2008. *Mariage et divorce à Dakar : itinéraires féminins*, Paris, Karthala.

Diallo H., Molinier P., 2017. « « Faire du genre » au Sénégal. Retour critique sur une intervention humanitaire », *L'Autre*, n° 1, Vol. 18 | p. 57-66

Diallo Y., 2014, *Dakar, métropole en mouvement. Recomposition territoriale et enjeux de la gouvernance urbaine à Rufisque*, Thèse de doctorat en Aménagement et Urbanisme, Université de Lorraine, 389 p.

Dietrich J., 2015. « Contestation ou négociation à Jakarta ? Deux quartiers face aux projets urbains de la métropole », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Aménagement, Urbanisme, document 756, consulté le 24 septembre 2020, <http://journals.openedition.org/cybergeo/27370>

Dietrich-Ragon P., Fijalkow Y., 2013. « « On les aide à partir ». Le relogement comme révélateur des contradictions du développement social dans le cadre de la rénovation urbaine », *Espaces et sociétés*, Vol. 4 n° 155, p. 113-128

Dimé M., 2005. *Crise économique, pauvreté et dynamique des solidarités chez les catégories sociales moyenne et populaire à Dakar (Sénégal)*, thèse de doctorat, Département de sociologie, Université de Montréal.

Dimé M., 2007. « Remise en cause, reconfiguration ou recomposition ? : Des solidarités familiales à l'épreuve de la précarité à Dakar », *Sociologie et sociétés*, Vol. 39, n°2, p. 151-171

Diongue M., Diouf S., 2019. « Urbanisation des périphéries urbaines et risques d'inondation à Dakar (Sénégal). Le cas de la commune de Yeumbeul Nord », in. Cissé O. (dir.), *Les inondations à Dakar. Gestion des risques et adaptations locales*, Paris, Dakar, Karthala, IAGU.

Diop K., Faye C. A. T., Sow S. A., 2019. « La Grande Niaye de Pikine, un espace humide à haute valeur agronomique au coeur de l'agglomération urbaine de Dakar : analyse des enjeux socioéconomiques », *Belgeo* [En ligne], 1, consulté le 13 août 2019, <http://journals.openedition.org/belgeo/31319>

Diop M., 2014. « Le partenariat public-privé : une alternative à l'aide publique au développement ? L'exemple des services urbains d'eau au Sénégal », *Mondes en Développement*, Vol.42, n° 165, p. 1-15.

Diop M-C., (dir.) 2013 a. *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade. Le Sopi à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala

Diop M-C., 2013 b. « Essai sur un mode de gouvernance des institutions et des politiques publiques », in. Diop M-C. (dir.), *Sénégal (2000-2012). Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale*, Paris, Karthala, p. 33-84.

Diop M-C., Diouf M., 1990. *Le Sénégal sous Abdou Diouf. État et société*, Paris, Karthala

Diop A., Sambou H., Diop C., Ntiranyibagira E., Dacosta H., et Sambou B., 2018. « Dynamique d'occupation du sol des zones humides urbanisées de Dakar (Sénégal) de 1942 à 2014 », *VertigO - la*

revue électronique en sciences de l'environnement [En ligne], Vol 18, n° 1, consulté le 14 août 2019, <http://journals.openedition.org/vertigo/20120>

Diop, M. C., 2008. « Présentation : Mobilités, État et société », in Diop M. C. (dir.), *Le Sénégal des migrations – Mobilités, identités et sociétés*. Paris, Karthala, p. 12-25.

Diouf J-L., 2003. *Dictionnaire wolof-français et français-wolof*, Paris, Karthala

Diouf M., 1992. « Fresques murales et écriture de l'histoire : le Set/Setal à Dakar », *Politique africaine*, n° 46, p. 41-54.

Dodier N., Barbot J., 2016. « La force des dispositifs », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, Vol. 2 71e année, p. 421-450

Dodier N., Baszanger I., 1997. « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue française de sociologie*, Vol. 38, n° 1, p. 37-66.

Donzelot J., Mével C., Wyvekens A., 2003. *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*, Paris, Le Seuil,

Douglas M., 1992 [1966]. *De la souillure : essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte.

Duboz, P., Macia, E., Gueye, L., Boëtsch, G. & Chapuis-Lucciani, N., 2011. « Migrations internes au Sénégal. Caractéristiques socioéconomiques, démographiques et migratoires des Dakarais », *Diversité urbaine*, Vol. 11, n° 2, p. 113–135

Duflo E., 2004., « Scaling up and evaluation », *Annual World Bank Conference on Development Economics*, Washington, DC, The World Bank.

Eboko F., 2015. « Vers une matrice de l'action publique en Afrique ? Approche trans-sectorielle de l'action publique en Afrique contemporaine », *Questions de recherche*, n° 45, février, Paris, CERI, Les Presses de Sciences Po.

Elias N., Scotson J., 1997 [1965]. *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au cœur des problèmes d'une communauté*, Paris, Fayard.

Elyachar, J., 2001. « Finance internationale, micro-crédit et religion de la société civile en Égypte », *Critique internationale*, n° 13, Vol. 4, p. 139-152.

Emerson R., Messinger S., 2012. « Micro-politique du trouble. Du trouble personnel au problème public », in. Céfaï D., Terzi C., *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Editions de l'EHESS

Eribon D., 2013. *La société comme verdict*, Paris, Fayard

Evans B., Reid J., 2015. "Exhausted by resilience: response to the commentaries", *Resilience*, Vol. 3, n° 2, p. 154-159

Fall A. S., 2007. *Bricoler pour survivre. Perceptions de la pauvreté dans l'agglomération urbaine de Dakar*, Karthala, Paris.

Fall B., 2006. « La gestion des ressources naturelles dans l'organisation sociale et administrative traditionnelle des lébous », *Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique*, http://www.afrique-gouvernance.net/bdf_experience-741_fr.html

Favret-Saada J., 1977. *Les Mots, la mort, les sorts*, Paris, Éditions Gallimard.

Favret-Saada J., 2009. *Désorceler*, Paris, Éditions de l'Olivier.

Faye E., Dieng H., Bogaert J., Lejoly J., 2014. « Dynamique de la flore et de la végétation des Niayes et du Bassin arachidier au Sénégal », *Journal of Agriculture and Environment for International Development*, Vol. 108, n°2, p. 191-206.

Faye M., 2015. « Bilan et perspectives de l'aide de l'état à la presse au Sénégal », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, Vol. 16, n°1, p. 19-38.

Faye O., Thioub I., 2003. « Les marginaux et l'État à Dakar », *Le Mouvement Social*, Vol. 3, n° 204, p. 93-108.

Faye O., 2017, *Dakar et ses cultures. Un siècle de changements d'une ville colonial*, Paris, L'Harmattan.

Felli R., 2014. « Adaptation et résilience : critique de la nouvelle éthique de la politique environnementale internationale », *Ethique publique* [En ligne], Vol. 16, n°1,

Fligstein N., McAdam D., 2012. *A theory of fields*, Oxford University Press, Oxford.

Forsyth T., 2019. "Beyond narratives: civic epistemologies and the co-production of environmental knowledge and popular environmentalism in Thailand", *Annals of the American Association of Geographers*, Vol. 109, n° 2, p. 593-612.

Forsyth T., Walker A., 2008. *Forest guardians, forest destroyers: The politics of environmental knowledge in northern Thailand*, Seattle, University of Washington Press.

Foucault M., 1994. « La "gouvernementalité" », in. Dits et Ecrits, T. III, p. 635-657

Fouquet T., 2011. *Filles de la nuit, aventurières de la cité : arts de la citoyenneté et désirs de l'Ailleurs à Dakar*, Thèse pour le doctorat d'anthropologie, sous la direction de Michel Agier, Paris, EHESS.

Fouquet T., 2015. "La trame politique des cultures urbaines : motifs dakarois », in. Tall K., Pommerolles M-E., Cahen M., *Mobilisations collectives en Afrique*, Leiden, Boston, Brill

François C., 2014. « Au mépris des locataires : Infériorisation sociale et assignation résidentielle des relogés de la rénovation urbaine », *Genèses*, Vol. 96, n° 3, p. 86-109.

François Mancebo, « Katrina et la Nouvelle-Orléans : entre risque « naturel » et aménagement par l'absurde », *Cybergeo : European Journal of Geography* [Online], Regional and Urban Planning, document 353, connection on 05 October 2020, <http://journals.openedition.org/cybergeo/90>

Fraser N., 2001. « Repenser la sphère publique : une contribution à la critique de la démocratie telle qu'elle existe réellement », *Hermès*, n° 31, p. 125-156.

Fredericks R., 2013. « Dakar en proie au chaos. Politique et culture des ordures ménagères », in. Diouf M., Fredericks R., *Les arts de la citoyenneté au Sénégal. Espaces contestés et civilités urbaines ?* Paris, Karthala.

Frère B., 2015. « La relance de la critique », in. Frère B., (dir.), *Le tournant de la théorie critique*, Paris, Desclée de Brouwer

Fresia M. et Lavigne Delville P., (dir.), 2018. *Au cœur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*, Paris/Marseille/Montpellier, Karthala/IRD/APAD.

Fresia, M., 2018. « Enquêter au cœur de la bureaucratie transnationale de l'asile : réflexions sur les relations ambivalentes entre le HCR et les milieux académiques », In. Fresia M., Lavigne Delville P., *Au*

cœur des mondes de l'aide internationale, Paris / Marseille / Montpellier, Karthala / IRD / APAD, p. 24-43

Freud C., 1991. « La zone franc est-elle le bouc-émissaire de l'échec du développement ? », *Cahiers d'Études africaines*, Vol. 121-122, p. 159-174

Futura Planète, 2015. *Qu'est ce que la mousson africaine ?*, ressource en ligne, <https://www.futura-sciences.com/planete/dossiers/climatologie-quest-ce-mousson-africaine-590/>, consulté le 01/10/2019

Gallais J. 1954. « Dans la grande banlieue de Dakar : Les villages lébous de la presqu'île du Cap-Vert », *Cahiers d'outre-mer*, n° 26 - 7e année, p. 137-154

Gamble C., Hanan J., Nail T., 2019. "What is new materialism?", *Angelaki*, Vol. 24, n° 6, p. 111-134

Gardey, D., 2010. « Bruno Latour, guerre et paix : tours et détours féministes » in. Chabaud-Rychter (dir.), *Sous les sciences sociales, le genre : Relectures critiques, de Max Weber à Bruno Latour*, Paris, La Découverte, p. 203-216

Garrau M., 2018. *Politique de la vulnérabilité*, Paris, CNRS Éditions.

Gaxie D., 2006. « Rétributions du militantisme et paradoxe de l'action collective », *Swiss Political Science Review*, Vol. 11, n° 1, p. 157-188,

Geffray C., 2000, « État, richesse et criminels », *Monde en développements*, n° 28, p. 15-30

Genard J-L. 2008. « Le statut des émotions en sociologie », in. Charmillot M., Dayer C., Schurmans M-N., *Référence Connaissance et émancipation. Dualismes, tensions, politique*, Paris, L'Harmattan, p. 135-160

Genard J-L., 2013., « De la capacité, de la compétence, de l'*empowerment*, repenser l'anthropologie de la participation », *Politique et Sociétés*, vol. 32, n° 1, p. 43-62.

Georgakakis D., Vauchez A., 2015. "Le concept de champ à l'épreuve de l'Europe », in. Siméant J. (dir.), *Guide de l'enquête globale en sciences sociales*, CNRS Editions, Paris.

Gibson J., 1979. *The ecological approach to visual perception*, Paris, Houghton Mifflin

Gilbert C., Henry E., 2012. « La définition des problèmes publics : entre publicité et discrétion », *Revue française de sociologie*, vol. 53, n°1, p. 35-59.

Gillespie T., 2016. "Accumulation by urban dispossession: struggles over urban space in Accra, Ghana", *Transactions of the Institute of British Geographers*, Vol 41, n° 1, p. 66-77

Girard V., Langumier J., 2006. « Risque et catastrophe. De l'enquête de terrain à la construction d'objet », *Genèses*, n° 63, p. 128-142.

Girard-Virasolvit H., 2015. *Altérités dans l'expatriation lointaine. Dialogisme des imaginaires collectifs et des discours individuels*, Thèse de doctorat en sciences du langage, sous la direction de Berchoud M-J., l'Université de Bourgogne

Godquin M., Morvant-Roux S., 2020. « Microcrédit », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 10 août 2020, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/microcredit/>

Goffman E, 1973. *La Mise en scène de la vie quotidienne*, Paris, Editions de Minuit

- Goldman M., Nadasdy P., Turner M., 2011. *Knowing Nature : Conversations at the Intersection of Political Ecology and Science Studies*. Chicago, University of Chicago Press.
- Goodwin C., 1994. "Professional vision", *American Anthropologist*, Vol. 96, n°3, p. 606-633
- Gould S. 2002. *La structure de la théorie de l'évolution, (The structure of Evolutionary Theory)*, Paris, Gallimard
- Gourland N., 2017. « Vendre ou courir, il faut choisir : déguerpissements et réinstallations des commerçants de rue à Lomé », *Géoconfluences* [En ligne], <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/informations-scientifiques/dossiers-regionaux/afrique-dynamiques-regionales/corpus-documentaire/vendre-ou-courir-deguerpissements-lome>
- Graeber D., 2006. *Pour une anthropologie anarchiste*, Montréal, Lux
- Graham S., Marvin S., 2001. *Splintering urbanism: networked infrastructures, technological mobilities and the urban condition*, London, Routledge
- Grant R., Oteng-Ababio M., 2012. "Mapping the Invisible and Real "African" Economy: Urban E-Waste Circuitry", *Urban Geography*, Vol. 33, n° 1, p. 1-21, <http://dx.doi.org/10.2747/0272-3638.33.1.1>
- Grant, R., 2006. "Out of place? Global citizens in local places: A study of informal settlements in the Korle Lagoon Environs in Accra, Ghana", *Urban Forum*, Vol. 17, n° 1, p. 1-24.
- Grosjean S., 2013. « Une approche micro-ethnographique et multi-située en organisation. Double mouvement de « zoom avant/arrière » sur l'activité d'arpentage », *Revue internationale de psychosociologie et de gestion des comportements organisationnels*, 2013/Supplément (HS), p. 155-177.
- Grossetti M. et al., 2009. *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, Paris, La Découverte
- Grossetti M., 2011. « Les ressources de l'activité sociale », *SociologieS* [En ligne], Grands résumés, L'Action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement, consulté le 21 septembre 2020, <http://journals.openedition.org/sociologies/3575>
- Guérin I. 2015. *La microfinance et ses dérives : émanciper, discipliner ou exploiter les pauvres ?* Paris/Marseille, Demopolis/IRD.
- Guérin I., Fouillet C., Roesch M., 2008. « La microfinance indienne : l'heure du bilan », *Transcontinentales* [En ligne], Vol. 6, document 9, consulté le 01 mai 2019, <http://journals.openedition.org/transcontinentales/637>
- Guérin I., Palier J., Prévost B., 2009. *Femmes et microfinance : espoirs et désillusions de l'expérience indienne*. Paris, Editions des Archives Contemporaines, AUF
- Gulyani S., Bassett E., Talukdar D., 2014. "A tale of two cities: A multi-dimensional portrait of poverty and living conditions in the slums of Dakar and Nairobi", *Habitat International*, n° 43, p. 98-107?
- Gusfield J., 2009. *La Culture des problèmes publics. L'alcool au volant : la production d'un ordre symbolique* [éd. originale, *The Culture of Public Problems. Drinking-Driving and the Symbolic Order*, Chicago (Ill.), The University of Chicago Press, 1980], Paris, Economica.
- Hache E., 2016. *Reclaim. Recueil de textes éco-féministes*, Paris, Cambourakis.

- Hache E., 2018. « « Tremblez, tremblez, les sorcières sont de retour ! » Écrivaines, philosophes, activistes et sorcières écoféministes face au dérèglement climatique », in Rémi Beau *et al.*, *Penser l'Anthropocène*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 113-123
- Hajer M. A., 1995. *The politics of environmental discourse: ecological modernization and the policy process*, Oxford, Clarendon Press.
- Hamman, P., 2012. *Sociologie urbaine et développement durable*. Louvain-la-Neuve, Belgique, De Boeck Supérieur.
- Hangnon H., De Longueville F., Ozer P., 2015. « Précipitations 'extrêmes' et inondations à ouagadougou : quand le développement urbain est mal maîtrisé... », XXVIII Colloque de l'Association Internationale de Climatologie, Liège
- Hannerz U., 2003. "Being there... and there... and there! Reflexion on multi-site ethnography", *Ethnography*, Vol. 4, n°2, p. 229-244
- Haraway D. 2007 [1997]. « Le témoin modeste. Diffractions féministes », in Haraway D., 2007. *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences, fictions, féminismes*. Paris, Exils, p. 309-333.
- Haraway D. *Staying with the Trouble: Making kin in the Chthulucene*, Duke University Press, Experimental Future, 2016
- Haraway D., 2007. *Manifeste cyborg et autres essais. Sciences, fictions, féminismes*. Paris, Exils.
- Haraway D. 2020. *Vivre avec le trouble*, Paris, Editions des Mondes
- Harvey P., 2012. "The Topological Quality of Infrastructural Relation: An Ethnographic approach", *Theory Culture Society*, Vol. 29, n° 4-5, p. 76-92
- Haugerud A., 1995. *The Culture of Politics in Modern Kenya*, Cambridge, Cambridge University Press
- Havard J-F. 2001. « Ethos « *bul faale* » et nouvelles figures de la réussite au Sénégal », *Politique africaine*, Vol. 2, n° 82, p. 63-77.
- Hénine H., Chaumont C., Tournebize J., Augeard B., Kao C., *et al.* 2012. « Le rôle des réseaux de drainage agricole dans le ralentissement dynamique des crues : interprétation des données de l'observatoire Orgeval. », *Sciences Eaux & Territoires*, INRAE, p. 16-23.
- Hennion A., « Enquêter sur nos attachements. Comment hériter de William James ? », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Pragmatisme et sciences sociales : explorations, enquêtes, expérimentations, consulté le 05 juin 2020, <http://journals.openedition.org/sociologies/4953>
- Hibou B., 2012. *La Bureaucratiation du monde à l'ère néolibérale*, Paris, La Découverte
- Hilgers M. 2009. *Une ethnographie à l'échelle de la ville. Urbanité, histoire et reconnaissance à Koudougou (Burkina Faso)*. Paris, Karthala
- Hilgers, M. (2013). À qui appartient la ville ? Urbanisme néolibéral et propriété dans trois petits centres urbains du Ghana et du Burkina Faso. *Politique africaine*, Vol. 132, n° 4, p. 95-113
- Hofman N. 2008., « Accessing Romani Women Study Participants: Collaborating with Their Gatekeepers and Other NGO Entrepreneurs », *Practicing Anthropology*, n°30, Vol. 3, p. 46-49.

Hollander R., 2015. « Microfinance et capitalisme : la mission de prêter aux pauvres exclut-elle la recherche du profit ? Le cas des États-Unis et de l'Inde », *Revue LISA/LISA e-journal* [En ligne], Vol. XIII, n°2, consulté le 06 octobre 2020, <http://journals.openedition.org/lisa/8268>

Honneth Axel, [1992] 2000. *La Lutte pour la reconnaissance*, Paris, Éditions du Cerf

Hours B., Selim M., 2010. *Anthropologie politique de la globalisation*, Paris, L'Harmattan

Hout W., 2010. "Governance and Development: changing EU policies", *Third World Quarterly*, Vol. 31, n° 1, p. 1-12

Huchzermeyer M., 2016. « Les quartiers informels en Afrique du Sud, à la croisée de l'urbanisme et des droits : quand la judiciarisation fait bouger les lignes », in. Deboulet A (dir.), *Repenser les quartiers précaires*, Paris, Agence Française de Développement

Huchzermeyer, 2014, « Troubling continuities. Use and utility of the term "slum" », in. Parnell S, Oldfield S., *The Routledge handbook on cities of the Global South*, New York, Londres, Routledge,

Humphreys L., 2007 [1970]. *Le Commerce des pissotières. Pratiques homosexuelles anonymes dans l'Amérique des années 1960*, Paris, La Découverte

Hungerford H., Smiley S., Blair T., Beutler S., Bowers N., Cadet E., 2019. "Coping with Floods in Pikine, Senegal: An Exploration of Household Impacts and Prevention Efforts ", *Urban Sciences*, Vol. 3, n° 54; doi:10.3390/urbansci3020054

Ibrahim K., 2018. "Takween Integrated Community Development, Participatory urban planning... a reality check", *Cités, territoires, gouvernance* [En ligne], consulté le 09/10/2020, http://www.citego.org/bdf_fiche-document-1140_fr.html

IDLO - International Development Law Organization, OIDD - Organisation Internationale de Droit du Développement, 2007. « Les marchés publics dans les pays en développement leçons apprises des activités récentes de l'IDLO », *Actualités du droit du développement*, n° 1, p. 1-12, [En ligne], consulté le 20/07/2020, URL : <https://www.files.ethz.ch/isn/141160/27.pdf>

Ingold T., 2000. *Perception of the Environment: Essays in livelihood, dwelling and skill*, London, Routledge

Ingold T., 2013 a. [1992]. « Culture et perception de l'environnement », in. Ingold T., *Marcher avec les dragons*, Points, Paris.

Ingold T., 2013 b. [1998]. « Culture, nature, environnement. Vers une écologie de la vie », in. Ingold T., *Marcher avec les dragons*, Points, Paris.

Ingold T., 2013 c. « Marcher avec les dragons. Une excursion anthropologique du côté sauvage », in. Ingold T., *Marcher avec les dragons*, Points, Paris.

Issaka H., Badariotti D., 2013. « Les inondations à Niamey, enjeux autour d'un phénomène complexe », *Les Cahiers d'Outre-Mer*, Vol. 263, p. 295-310.

Hibou B., 1999. « La « décharge », nouvel interventionnisme », *Politique africaine*, Vol. 73, n° 1, p. 6-15.

Jacob J-P., 2015. « La sociologie de la traduction, l'anthropologie du développement et l'APAD », *Anthropologie & développement*, Vol. 42-43, p. 85-98.

- Jaglin S., 2012. « Services en réseaux et villes africaines : l'universalité par d'autres voies ? », *L'Espace géographique*, tome 41, n° 1, p. 51-67.
- Jaglin S., Bousquet A., 2007. « Conflits d'influence et modèles concurrents : l'essor de la privatisation communautaire dans les services d'eau d'Afrique sub-saharienne », ANPC-LATTS, *Working Paper*, Université paris-Est, Marne-la-Vallée.
- Järvi T., 2019. "Marking landscape, claiming belonging: The building of a Jewish homeland in Israel/Palestine", in. Berglund E., Lounela A., Kallinen T., *Dwelling in Political Landscapes. Contemporary Anthropological Perspectives*, Helsinki, SKS, p. 134-153.
- Joseph J., 2009. "Governmentality of What? Populations, States and International Organisations", *Global Society*, Vol. 23, p. 413-427.
- Jounin N., 2008. *Chantier interdit au public. Enquête parmi les travailleurs du bâtiment*, Paris, La Découverte
- Keck F., 2019. "Livestock Revolution and Ghostly Apparitions South China as a Sentinel Territory for Influenza Pandemics", *Current Anthropology*, Vol. 60, Supplement 20, p. 251-259
- Khan, N., 2019. "At Play with the Giants. Between the Patchy Anthropocene and Romantic Geology", *Current Anthropology*, Vol. 60, Supplement 20, August 2019, p.333-341.
- Klare, M., 2014. « Le troisième âge du carbone », *L'Économie politique*, Vol. 62, n° 2, p. 89-100, <https://doi.org/10.3917/leco.062.0089>
- Kokoreff M., 2003. *La force des quartiers. De la délinquance à l'engagement politique*, Paris, Payot
- Krämer S., 2012. « Qu'est-ce donc qu'une trace, et quelle est sa fonction épistémologique ? État des lieux », *Trivium* [En ligne], Vol. 10, consulté le 07 septembre 2020, <http://journals.openedition.org/trivium/4171>
- Krieger K., 2016. "Resilience and Risk Studies." In. *Routledge Handbook of Risk Studies*, London, Routledge
- Kulick D., Willson M. (eds), [1995] 2004. *Taboo: Sex, Identity, and Erotic Subjectivity in Anthropological Fieldwork*, London, Routledge.
- Laé J-F., Murard N., 1985. *L'argent des pauvres. La vie quotidienne en cité de transit*, Paris, Seuil.
- Lallement M., 2007. « Qualités du travail et critique de la reconnaissance » in. Caillé A. (dir.), *La quête de reconnaissance : Nouveau phénomène social total*, Paris, La Découverte, p. 71-88
- Langumier J. 2008. *Survivre à l'inondation. Pour une ethnologie de la catastrophe*, ENS Éditions, Paris
- Larkin B., 2013. "The Politics and Poetics of Infrastructure", *Annual Review of Anthropology*, Vol. 42, p. 327-343
- Lascombes P., Le Galès P., (dir.) 2005. *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po
- Lascombes P., Le Galès P., 2012. *Sociologie de l'action publique. (2e édition)*, Paris, Armand Colin
- Latour B., 1991. *Nous n'avons jamais été modernes. Essai d'anthropologie symétrique*, Paris, La Découverte
- Latour B., 1992. *Aramis ou l'amour des techniques*, Paris, La Découverte

- Latour B., 2006. *Changer de société. Refaire de la sociologie*, Paris, La Découverte.
- Latour B., 2015. *Face à Gaïa. Huit conférences sur le nouveau régime climatique*, Paris, La Découverte
- Latour, B., 2000. « Factures/fractures. De la notion de réseau à celle d'attachement », in Micoud A., Peroni M., (dir.), *Ce qui nous relie*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, p. 189-208.
- Latté S., 2012. « La « force de l'événement » est-elle un artefact ? Les mobilisations de victimes au prisme des théories événementielles de l'action collective », *Revue française de science politique*, n° 3 Vol. 62, p. 409-432.
- Laurent, P-J., 1998. *Une association de développement en pays mossi. Le don comme ruse*, Paris, Karthala
- Lavigne Delville P., 2005. Quelques mystères de l'approche de Hernando de Soto. *L'Économie politique*, n° 28, Vol. 4, p. 92-106.
- Lavigne Delville P., 2011. *Vers une socio-anthropologie des interventions de développement comme action publique*. Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Anthropologie sociale et ethnologie. Université Lumière - Lyon II, 2011. <tel-00683177>
- Lavigne Delville P., 2017 a. « Pour une socio-anthropologie de l'action publique dans les pays 'sous régime d'aide' », *Anthropologie & développement* [En ligne], 45, consulté le 07 novembre 2017. URL : <http://anthropodev.revues.org/54>
- Lavigne Delville P., 2017 b. « Regards sur l'action publique en Afrique », *Anthropologie & développement* [En ligne] Vol. 45, consulté le 08 novembre 2017, <http://anthropodev.revues.org/540>
- Lavigne Delville P., Ayimpam S., 2018. « L'action publique en Afrique, entre normes pratiques, dynamiques politiques et influences externes », *Anthropologie & développement* [En ligne], Vol. 48-49, consulté le 19 août 2019, <http://journals.openedition.org/anthropodev/660>
- Lawler J., Thye R., Yoon J., 2009. *Social Commitments in a Depersonalized World*, New York, Russell Sage Foundation.
- Le Breton D., 2012. *Sociologie du risque*, Paris, La Découverte
- Le Bris E., Osmont A., Sinou A., (dir.), 1984. *Anthropologie de l'espace habité dans les villes africaines : Dakar, Saint-Louis, Bamako, Lomé, Niamey, Ile Ife, Bangui*, Paris, Agence de coopération et d'aménagement
- Le Galès P. 1995. « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue française de science politique*, Vol. 45, n° 1, p. 57-95
- Le Galès P., 2019. « Pourquoi si peu de comparaison en sociologie urbaine ? » in. Jean-Yves Authier et al., *D'une ville à l'autre*, Paris, La Découverte, p. 21-41
- Le Meur P.Y., 1995. « État, paysanneries et pouvoirs locaux au Sud-Bénin », *Politique Africaine*, n° 59, p. 82-101.
- Le Renard A., 2019. *Le privilège occidental. Travail, intimité et hiérarchies postcoloniales à Dubaï*, Paris, Les Presses de Sciences Po

- Lecarme M., 1999. « La « fatigue » des femmes, le « travail de la mère » en milieu populaire dakarois », in. Jonckers M., Dupré C., Carré R., *Femmes plurielles. Les représentations des femmes. Discours, normes et conduites*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme
- Leclercq R., 2013. *Sociologie de la mondialisation*. Paris, La Découverte.
- Leclercq R., 2017. "The politics of risk policies in Dakar, Senegal", *International Journal of Disaster Risk Reduction*, 26, p.93-100. DOI : <10.1016/j.ijdr.2017.09.031>
- Leclercq R., 2017. « Le tournant néolibéral de la résilience? Pratiques et formes politiques de l'opérationnalisation de la résilience à Dakar », *Les risques urbains, acteurs, systèmes de prévention*, 17 (2), [En Ligne]. DOI : <10.21494/ISTE.OP.2018.0202>
- Leclercq R. 2019. « L'action publique à l'épreuve des inondations dans la banlieue de Dakar », *Anthropologie & Développement*, n° 50, p. 31 – 50
- Leclercq R., Sierra A., Gustiaux R., 2020. « La crise : saisir la ville par la rupture » in. Adisson, F., Barles, S., Blanc, N., Coutard, O. Frouillou, L., Rassat, F., *Pour la recherche urbaine*, Paris, CNRS éditions
- Legros O., 2004. « Les tendances du jeu politique à Yeumbeul (banlieue est de Dakar) depuis l'alternance », *Politique africaine*, Vol. 4, n° 96, p. 59-77
- Leitner H., Sheppard E., 2016. "Provincializing Critical Urban Theory: Extending the Ecosystem of Possibilities", *International Journal of urban and regional research*, [Vol. 40](#), [Issue 1](#), p. 228-235
- Lenclud G., Claverie E., Jamin J., 1984. « Une ethnographie de la violence est-elle possible ? », *Études Rurales*, n° 95-96, p. 9-21.
- Lenoir R., 2012. « L'Etat selon Pierre Bourdieu », *Sociétés contemporaines*, n° 3, p. 123-154.
- Lessault D., Imbert C., 2013. « Mobilité résidentielle et dynamique récente du peuplement urbain à Dakar (Sénégal) », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, , consulté le 02 octobre 2019, <http://journals.openedition.org/cybergeo/26146>
- Lézine, A.-M., 1987. *Paléoenvironnements végétaux d'Afrique nord-tropicale occidentale depuis 12000 B.P: Analyse pollinique de séries sédimentaires continentales Sénégal-Mauritanie.*, Thèse de doctorat de 3^{ème} cycle, Université de Luminy
- L'Hôte, Y., Mahé G., Some B., 2003. «Reply to the "Sahelian drought may have ended during the 1990s": the 1990s rainfall in the Sahel: the third driest decade since the beginning of the century». *Hydro/. Sei.* 1.,48, p. 493-496.
- List N., 2014., « Contentious Territorial Alliances: Coalition Politics and Struggles over Urban Development in Pikine, Senegal », *EchoGéo* [En ligne], n° 29, consulté le 23 janvier 2020, <http://journals.openedition.org/echogeo/13938>
- List N., 2017. *Land Grabs in Urban Frontiers: Producing Inequality in Senegal's Dakar Region*, Thèse pour le doctorat de Géographie, sous la direction de Michael Watts, Berkeley University, Californie.
- Lits, M. 2014. « L'espace public : concept fondateur de la communication », *Hermès, La Revue*, Vol. 70, n° 3, p. 77-81.
- Lombard J., Sakho P., Bruez F., Baillon A., 2004., Les rues de dakar : espaces de négociation des transports collectifs, *Autrepart*, Vol. 4 n°32, p. 115-134

- Lorrain D., 2004. « Les pilotes invisibles de l'action publique. Le désarroi du politique ? », in. Lascoumes P., Le Gallès P. (dir.), *Gouverner par les instruments*, Paris, Presses de Sciences Po
- Lund, C., 2006. "Twilight institutions: public authority and local politics in Africa", *Development and change*, Vol. 37, n° 4, p. 685-705
- Malm A., Hornborg A., 2014. "The geology of mankind? A critique of the Anthropocene narrative", *The Anthropocene Review*, Vol. 1, issue 1, p. 62-69
- Marcus G. E., 1995. « Ethnography in/of the world system: The emergence of multi-sited ethnography », *Annual Review of Anthropology*, Vol. 24, p. 95 – 117.
- Marie A., 1997. « Avatars de la dette communautaire. Crise des solidarités, sorcellerie et procès d'individualisation (itinéraires abidjanais) », in., Marie A. (dir.), *L'Afrique des individus. Itinéraires citadins dans l'Afrique contemporaine (Abidjan, Bamako, Dakar, Niamey)*, Khartala, Paris
- Marie A., 2002. « Une anthropo-logique communautaire à l'épreuve de la mondialisation. De la relation de la dette à la lutte sociale (l'exemple ivoirien) », *Cahiers d'études africaine*, n° 116, p. 207 – 256.
- Martin N., 2016. *Les âmes sauvages. Face à l'Occident, la résistance d'un peuple d'Alaska*, Paris, La Découverte
- Masclat O., 2003. *La gauche et les cités, enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute.
- Matinna C., 2016. *Clientélismes urbains. Gouvernement et hégémonie politique à Marseille*, Paris, Les Presses de Sciences Po.
- Mbaye A. D., 1998. Les navétanes au Sénégal. Ou le football parallèle, *Sociétés & Représentations*, Vol. 2, n° 7, p. 141-154
- Mbaye A. D., 2017. *Les sports navétanes au Sénégal. Entre pratique sportive, révélateur culturel et utilité sociale*, Paris, L'Harmattan
- Mbaye E., Ridde V., Kâ O., 2013. « Les bonnes intentions ne suffisent pas » : analyse d'une politique de santé pour les personnes âgées au Sénégal », *Santé Publique*, vol. 25, n° 1, p. 107-112.
- Mbembe, A. 2000. *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala.
- McFarlane C. 2011. *Learning the City: Knowledge and Translocal Assemblage*. Oxford, Wiley-Blackwell
- Médard J-F., 1969. « Communauté locale et organisation communautaire aux États-Unis », *Cahier de la Fondation nationale des sciences politiques*, Paris, Armand Colin
- Melly C., 2013., "Ethnography on the road: infrastructural vision and the unruly present in contemporary Dakar", *Africa*, Vol. 83, n° 3, p. 385-402
- Merklen D., 2009. *Quartiers populaires, quartiers politiques*, La Dispute, Paris.
- Mesure S., 2019. « Dilthey Wilhelm - (1833-1911) », *Encyclopædia Universalis* [en ligne], consulté le 3 octobre 2019, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedia/wilhelm-dilthey/>
- Meyer D., Minkoff D., 2004. « Conceptualizing Political Opportunity », *Social Forces*, vol. 82, n° 4, p. 1457-1492

- Mitlin, D., Colenbrander, S., Satterthwaite, D. 2018. "Editorial: Finance for community-led local, city and national development". *Environment and Urbanization*, Vol. 30, n° 1, p. 3-14
- Molotch H., 1993. "The political economy of growth machines", *Journal of urban affairs*, Vol. 15, n° 1, p. 29-53
- Morange, M., 2014. Réduction et émergence en biologie : Théories de l'hérédité et de l'évolution. *Raison présente*, Vol. 191, n° 3, p. 41-48
- Moreau de Bellaing C., 2009. « Comment la violence vient aux policiers : École de police et enseignement de la violence légitime », *Genèses*, Vol. 75, n° 2, p. 24-44.
- Moreau Y., 2017. *Vivre avec les catastrophes*, Paris, PUF.
- Moreau, Y., 2015. « La dimension subie, François Laplantine, entretien avec Yoann Moreau », *Communications*, Vol. 1, n° 96, p. 19-38
- Morel C., 2004. Variations sur la négociation tacite et le point focal de Thomas Schelling, *Négociations*, Vol. 1, n° 1, p. 15-26
- Moriconi-Ebrard F., Heinrigs P., Trémolières M. 2020. *Dynamiques de l'urbanisation africaine 2020. Africapolis, une nouvelle géographie urbaine*, OCDE, <https://www.oecd-ilibrary.org/>
- Moya I. 2017. *De l'argent aux valeurs. Femmes, économie et société à Dakar*, Société d'ethnologie, Nanterre
- Naepels M., 2019. *Dans la détresse. Une anthropologie de la vulnérabilité*, Editions de l'EHESS, Paris.
- Navez-Bouchanine F. (dir.), Deboulet A. (éd.), 2012 *Effets sociaux des politiques urbaines. L'entre-deux des politiques institutionnelles et des dynamiques sociales. Liban, Maroc, Algérie, Mauritanie*, Paris, Karthala
- Navez-Bouchanine F., 2000. « Compétences collectives, émergence de la société civile et intermédiation sociale dans la gestion urbaine » in. Berry-Chikhaoui I., Deboulet A. (dir.), *Les compétences des citoyens dans le monde arabe : Penser, faire et transformer la ville*, Tunis, Irmc, Paris, Karthala, Tours, Urbama
- Navez-Bouchanine, F., 2007. « Évolution de la politique urbaine et résorption des bidonvilles au Maroc : Succès et avatars de la « maîtrise d'ouvrage sociale ». *Revue internationale des sciences sociales*, Vol. 193-194, n° 3, p. 403-426.
- Ndao M., 2012. *Dynamiques et gestion environnementale de 1970 à 2010 des zones humides au Sénégal : étude de l'occupation du sol par télédétection des Niayes avec Djiddah Thiaroye Kao (à Dakar), Mboro (à Thiès) et Saint-Louis*, Thèse pour le doctorat en Géographie, sous la direction de Diop O., Paegelow M., Université Toulouse II Le Mirail, Toulouse.
- Ndiaye A., 2013. *L'agriculture sénégalaise de 1958 à 2012. Analyse systémique et prospective*, Paris, L'Harmattan.
- Ndiaye I., 2015. « Étalement urbain et différenciation sociospatiale à Dakar (Sénégal) », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 59, n° 166, p. 47-69.
- Ndiaye I., 2018. « Coupure urbaine et autoroute à péage à Dakar : entre séparation des communautés et contraintes de mobilité ? », *Études caribéennes* [Online], n° 39-40, consulté le 03 February 2020, <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/11487>

Ndiaye S., 2017. « Le fonds d'équité au Sénégal : analyse des mécanismes de la couverture maladie des indigents et de ses perspectives pour la couverture maladie universelle », *Africa Development / Afrique et Développement*, Vol. 42, n° 1, p. 9-31

Neumann, Roderick P. 2011. "Political Ecology III: Theorizing landscape – progress report", *Progress in Human Geography*, Vol. 35, n° 6, p. 843-850

Neveu, É., 2015. *Sociologie politique des problèmes publics*, Paris, Armand Colin.

Nguema R-M. 2014. « Politique de déguerpissement et processus de restructuration des territoires de Libreville [Gabon] », *L'Espace Politique* [En ligne], Vol. 22, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/espacepolitique/3014>

November V. 2011. « L'empreinte des risques : éléments de compréhension de la spatialité des risques », in, November V., Penelas M., Viot P., *Habiter les territoires à risques*, Presses polytechniques et universitaires romandes, Genève.

O'Brien D. C., 2002. « Les négociations du contrat social sénégalais », in. O'Brien D. C., Diop M-C, Diouf M. *La construction de l'Etat au Sénégal*, Karthala, Paris.

O'Brien D. C., Diop M-C, Diouf M., 2002. *La construction de l'Etat au Sénégal*, Karthala, Paris.

O'Keefe P., Westgate K., Wisner B., 1976. « Taking the Naturalness out of Natural Disasters », *Nature*, Vol. 260, n° 4, p. 566-567.

Olivera M., 2011. *Roms en (bidon)villes*, Paris, Rue d'Ulm

Olivier De Sardan J-P., 1993. *Le développement local comme champ politique local*. Bulletin de l'APAD, 6, Marseille, p. 11-18.

Olivier de Sardan J-P., 1995. *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social*, Karthala, Paris.

Olivier de Sardan J-P., 1999. « L'espace public introuvable. Chefs et projets dans les villages nigériens », *Revue Tiers Monde*, Vol. 157, p. 139-167

Olivier de Sardan J-P., 2001. Les trois approches en anthropologie du développement, *Revue Tiers Monde*, Vol. 168, p. 729-754

Olivier de Sardan J-P., 2018. Les modèles voyageurs à l'épreuve des contextes et des normes pratiques : le cas de la santé maternelle, Pourette, D., Mattern, C., Bellas Cabane, C., Ravololomanga, B. (dir.), *Femmes, enfants et santé à Madagascar. Approches anthropologiques comparées*, Paris, L'Harmattan

Ollion, E., Siméant, J., 2015. « Le plaidoyer : internationales et usages locaux », *Critique internationale*, Vol. 67, n° 2, p. 9-15.

Osmont A., 1978. *Une Communauté en ville africaine : Les Castors de Dakar*, Paris, Broché

[Osmont A., 1985. « La Banque mondiale et les politiques urbaines nationales », *Politique Africaine*, n°17, p. 58-73.](#)

Osmont A., 1987. « Du programme à la réalité : la banalisation d'une opération d'aménagement foncier à Dakar » in. Haumont N., Marie A. (dir.), *Stratégies urbaines dans les pays en voie de développement : politiques et pratiques sociales en matière d'urbanisme et d'habitat*, Paris, L'Harmattan, p. 164-183

Osumanu K. I., Abdul-Rahim L., Songsore J., Braimah F. R., Mulenga M., 2010. "Urban water and sanitation in Ghana: How local action is making a difference", *Human Settlements Working Paper Series*, International Institute for Environment and Development, <https://pubs.iied.org/pdfs/10586IIED.pdf>

Oteng-Ababio M., Grant R., 2019. "Ideological traces in Ghana's urban plans: How do traces get worked out in the Agboghloshie, Accra?", *Habitat International*, Vol. 83, p. 1-10, <https://doi.org/10.1016/j.habitatint.2018.10.007>

Ould Sidi Cheikh M. A., Ozer P., Ozer A., 2007. "Risques d'inondations dans la ville de Nouakchott (Mauritanie). Flood risks in the city of Nouakchott (Mauritania) », *Geo-Eco-Trop*, Vol. 31, p. 19-42

Oya C., 2006. « From State dirigism to liberalisation in Senegal : four decades of agricultural policy shifts and continuities », *European Journal of Development Research*, vol. 18, n° 2, p. 203-234.

Paidakaki A., Moulaert F., 2018. "Disaster Resilience into Which Direction(s)? Competing Discursive and Material Practices in Post-Katrina New Orleans", *Housing, Theory and Society*, Vol. 35, Issue 4, p. 1-23, <http://dx.doi.org/10.1080/14036096.2017.1308434>

Paller J. W., 2014. "Informal Institutions and Personal Rule in Urban Ghana", *African Studies Review*, Vol. 57, p. 123-142

Paller, J. W., 2015. "Informal Networks and Access to Power to Obtain Housing in Urban Slums in Ghana", *Africa Today*, Vol. 62, n° 1, p. 30-55

[Parker D., Tapsell S., Kidron G., 2009. « Deliverable 2.1. Relations between different types of social and economic vulnerability », *Final draft report submitted to EU project Enhancing resilience of communities and territories facing natural and na-tech hazards \(Ensure\)*, \[https://www.researchgate.net/publication/264474096_Relations_between_different_types_of_social_and_economic_vulnerability\]\(https://www.researchgate.net/publication/264474096_Relations_between_different_types_of_social_and_economic_vulnerability\)](https://www.researchgate.net/publication/264474096_Relations_between_different_types_of_social_and_economic_vulnerability)

PASEC, 2016. « PASEC2014 – Performances du système éducatif sénégalais : Compétences et facteurs de réussite au primaire », *CONFEMEN*, Dakar.

Patel S., 2004. "Tools and methods for empowerment developed by slum dwellers federations in India", *Participatory Learning and Action*, Vol. 50, IIED, p. 117-130

Patel S., 2014. "South-South Knowledge Creation and Transfers to Address the Challenges of Inclusion for the Urban Poor: India and South Africa" in. *South-South Knowledge Sharing for the Inclusion of the Urban Poor India-South Africa Praxis*, Institute of Development Studies / Slum Dwellers International, http://www.mspguide.org/sites/default/files/case/3_web.pdf

[Patel S., Arputham J., Bartlett S., 2016. "‘We beat the path by walking’: How the women of Mahila Milan in India learned to plan, design, finance and build housing”, *Environment and Urbanization*, Vol. 28, n° 1, p. 223–240](#)

Patel S., Burra S., D’Cruz C., 2001. "Slum/Shack Dwellers International (SDI) – foundations to treetops", *Environment and Urbanization*, Vol. 13, n° 2, p. 45-59

Patel S., D’Cruz C., Burra S., 2002. "Beyond evictions in a global city; people-managed resettlement in Mumbai", *Environment & Urbanization* Vol. 14, N° 1, p. 159-172.

Payet J.-P., Giuliani F. & D. Laforgue (dir.) (2008), *La Voix des acteurs faibles. De l’indignité à la reconnaissance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes

- Payet J-P., (dir.), 2016. *Ethnographie de l'école. Les coulisses des institutions scolaires et socio-éducatives*, Rennes, Presses universitaires de Rennes
- Peatrik A-M. 2020. « Pour une anthropologie des jeunes en Afrique », *Ateliers d'anthropologie* [En ligne], Vol. 47, consulté le 03 septembre 2020, <http://journals.openedition.org/ateliers/12114>
- Peck P., Theodore N., Brenner N., 2009. "Neoliberal urbanism: Models, Moments, Mutations", *Review of International Affairs*, Vol. 29, n° 1, p. 49-66
- Perfecto I., Jiménez-Soto M. E., Vandermeer J., 2019. « Coffee Landscapes Shaping the Anthropocene Forced Simplification on a Complex Agroecological Landscape », *Current Anthropology*, Vol. 60, Supplement 20, p. 236-250
- Perlman, 2010. *Favela: Four decades of living on the edge in Rio de Janeiro*, New York, Oxford University Press
- Pétonnet C., 1979. *On est tous dans le brouillard*. Ethnologie des banlieues, Paris, Editions Galilée
- Pignarre P., Stengers I., 2005. *La sorcellerie capitaliste : pratiques de désenvoutement*, Paris, La Découverte
- Pilo' F. Jaffe R., 2020. "Introduction: The Political Materiality of Cities", *City & Society*, Vol. 32, Issue 1, p. 8-22
- Pilo', Francesca. 2017. "A Socio-Technical Perspective to the Right to the City: Regularizing Electricity Access in Rio de Janeiro's Favelas." *International Journal of Urban and Regional Research*, Vol. 41, n° 3, p. 396-413
- Pinson G., 2015. « Gouvernance et sociologie de l'action organisée. Action publique, coordination et théorie de l'Etat », *L'Année sociologique*, n°2, Vol. 65, p. 483-516.
- Pinson G., 2019. « Penser par cas, penser par comparaison. Études urbaines et pratique des monographies comparées », in. Jean-Yves Authier et al., *D'une ville à l'autre*, Paris, La Découverte, p. 43-66
- Pitcher A., 2017. "Entrepreneurial Governance and the Expansion of Public Investment Funds in Africa" in. Harbeson J. Rothchild D. (dir.), *Africa in World Politics: Constructing Political and Economic Order*, Boulder, Westview Press, p. 80-102.
- Pitkin H., 1967. *The Concept of Representation*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press
- Piveteau, A., 2005. Décentralisation et développement local au Sénégal. Chronique d'un couple hypothétique. *Revue Tiers Monde*, Vol. 181, n° 1, p. 71-93.
- Poku-Boansi M., Amoako C., Cobbinah P. B., 2020. What the state does but fails: Exploring smart options for urban flood risk management in informal Accra, Ghana, *City and Environment Interactions*, Vol. 5, 100038, p. 1-10.
- Prothmann, S. 2019. "Opportunistic Waiting": Tea and Young Men's Gatherings in Pikine, Senegal", *City & Society*, Vol. 31, Issue 2, p. 208-226.
- Pugh J., 2014. « Resilience, complexity and post-liberalism », *Area*, Vol. 46, n° 3, p. 313-319
- Quashie H., 2015. « La « blanchité » au miroir de l'africanité », *Cahiers d'études africaines* [En ligne], Vol. 220, consulté le 02 mai 2019, <http://journals.openedition.org/etudesafriques/18293>

- Quenault B., 2015. « La vulnérabilité, un concept central de l'analyse des risques urbains en lien avec le changement climatique », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 110, p. 138-151.
- Quenault B., Pigeon P., Bertrand F., Blond N., 2011. « Vulnérabilités et résilience au changement climatique en milieu urbain : vers de nouvelles stratégies de développement urbain durable ? » [Rapport de recherche], *PIRVE 20-2051, Programme Interdisciplinaire de recherche Ville et Environnement (MEDDAT-CNRS)*; Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne (MSHB) <hal-01485926>
- Quéré L., 2003. « Le public comme forme et comme modalité d'expérience », in. Céfaï D., Pasquier D., (dir.) 2003. *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, PUF.
- Quéré L., 2006. « L'environnement comme partenaire » in Jean-Marie Barbier *et al.*, *Sujets, activités, environnements*, Paris, Presses Universitaires de France, p. 7-29
- Ralph M., 2015. *Forensics of Capital*. Chicago, University of Chicago Press
- Randeria S., Grunder C., 2012. « Comment l'État et la Banque mondiale gèrent les déplacements de populations à Mumbai », *Critique internationale*, Vol. 54, n° 1, p. 81-99
- Raymond H., 1977. « Commuter et transmuter : la sémiologie de l'architecture », *Communications*, Vol. 27, p. 103-111
- Regards sociologiques*, 2010. « Mobilités/autochtonie : Sur la dimension spatiale des ressources sociales », n° 40.
- Reid J., "The disastrous and debased subject of resilience", *Development Dialogue*, n°58, p. 67-81
- Rémy C., 2009. *La fin des bêtes. Une ethnographie de la mise à mort des animaux*, Paris, Economica
- République du Sénégal, 2010. *Programme « Villes du Sénégal sans bidonvilles ». Etude et élaboration du programme villes du Sénégal sans bidonvilles », rapport d'étude*, Lausanne, Dakar.
- Revet S., 2008. « L'ethnologue et la catastrophe », *Problèmes d'Amérique latine*, n° 69, p. 1-23.
- Revet S., 2011. « Penser et affronter les désastres : un panorama des recherches en sciences sociales et des politiques internationales », *Critiques Internationales*, Vol.3, n°52, p. 157-173.
- Revet S., 2018. *Les Coulisses du monde des catastrophes « naturelles »*. Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme.
- Revet S., Langumier J. (dir.) 2013. *Le gouvernement des catastrophes*, Karthala, Paris.
- Revet S., 2007. *Anthropologie d'une catastrophe. Les coulées de boue de 1999 au Venezuela*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle.
- Revet S., 2010, « Le sens du désastre. Les multiples interprétations d'une catastrophe « naturelle » au Venezuela », *Terrain*, n° 54, p. 42-55
- Rist G., 2013. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*, Paris, Les Presses de Sciences Po
- Rose M., 2012. "Dwelling as marking and claiming", *Environment and Planning D: Society and Space*, Vol. 30, n° 5, p. 757-771
- Rottenburg R., 2007. *Far-Fetched Facts. A Parable of Development Aid*, Cambridge, MIT Press

- Rottenburg, R. 2005. "Code Switching, or Why a Metacode is Good to Have." In. Czarniawska B., Sevón G., (dir.), *Global Ideas: How Ideas, Objects and Practices Travel in the Global Economy*, Copenhagen, Copenhagen Business School Press, 259-274
- Saelens, A., 2014. 'Embassy construction fuels protests amid Senegal property boom', *Reuters*, 20 April., consulté le 3 février 2020, <http://www.reuters.com/article/senegal-propertyidUSL6N0N620220140420>
- Salem G., 1992. « Crise urbaine et contrôle social à Pikine : bornes-fontaines et clientélisme », *Politique Africaine*, n°45, p. 21-38.
- Salem G., 1998. La santé dans la ville. Géographie d'un petit espace dense : Pikine (Sénégal), Karthala, ORSTOM, Paris.
- Sané Y., 2013. « La politique de l'habitat au Sénégal : une mutation permanente », *Les Cahiers d'Outre-Mer* [En ligne], 263, consulté le 01 janvier 2017. URL : <http://com.revues.org/6913>
- Sapiro G., (dir.) 2009, *L'Espace intellectuel en Europe : de la formation des États-nations à la mondialisation. XIXe-XXIe siècle*, Paris, La Découverte
- Sapiro, G., 2013. « Le champ est-il national : La théorie de la différenciation sociale au prisme de l'histoire globale », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 200, n° 5, p. 70-85.
- Sarr, I., 2013. « Du héros au patriarche bâtisseur : Évolution et rupture dans la construction de l'image d'Abdoulaye Wade », in Diop, M.-C. (dir.) *Le Sénégal sous Abdoulaye Wade: le Sopi à l'épreuve du pouvoir*, Paris, Karthala.
- Sassen S., 2016. *Expulsions. Brutalité et complexité dans l'économie globale*, Paris, Gallimard
- Satterthwaite D., Mitlin D., 2014. *Reducing Urban Poverty in the Global South*, London & New York: Routledge
- Schaer C, Thiam M. D., Nygaard I., 2017. "Flood management in urban Senegal: an actor-oriented perspective on national and transnational adaptation interventions", *Climate and Development*, [En ligne] DOI: 10.1080/17565529.2017.1291405
- Schaer C., Hanonou E. K., 2017. "The Real Governance of Disaster Risk Management in Peri-urban Senegal: Delivering Flood Response Services through Co-production", *Progress in Development Studies*, 17, 1, p. 38-53
- Schelling T. C. [1960] 1986. *Stratégie du conflit*, Presses Universitaires de France, Paris.
- Schwartz O., [1990] 2002, *Le monde privé des ouvriers. Hommes et femmes du Nord*, Paris, Presses universitaires de France
- Scott AJ. Storper M., 2015. "The nature of cities: The scope and limits of urban theory", *International Journal of Urban Theory*, Vol. 39, p. 1-15.
- SDI, 2018. *Energy Justice Programme. Progress Report*, January 2018, <https://knowyourcity.info/wp-content/uploads/2018/02/SOLAR-REPORT-2018.pdf>
- Ségolini C., 2018. « Précarité professionnelle des développeurs nationaux et légitimation des discours environnementaux (Sénégal). Quand les difficultés de l'enquête ouvrent de nouvelles perspectives », Fresia M. et Lavigne Delville P., (dir.), 2018. *Au cœur des mondes de l'aide internationale. Regards et postures ethnographiques*, Paris/Marseille/Montpellier, Karthala/IRD/APAD, p. 93-125.

- Selom Klassou K. 2014. « L'influence humaine dans l'origine et la gravité des inondations au Togo : cas de l'aménagement de l'espace dans la grande banlieue nord de Lomé (Togble-Adetikope) », *Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement*, n° 2, p. 41-53
- Semin J., 2007. « L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire », *Civilisations* [En ligne], Vol. 56, consulté le 30 septembre 2016, <http://civilisations.revues.org/636>
- Sewell W. H. 2009, « 6. Trois temporalités : vers une sociologie événementielle », in. Grossetti M. et al., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte, Paris, p. 109-146.
- Shand W, Colenbrander S. Financing the inclusive city: the catalytic role of community savings, *Environment and Urbanization*, Vol. 30, n° 1., p. 175-190.
- Sidibé I., 2013. Un territoire littoral dans l'espace politique, économique et religieux du Sénégal. Le cas de la baie de Ouakam (Dakar), *Espace populations sociétés* [En ligne], 1-2, consulté le 12 février 2020. URL : <http://journals.openedition.org/eps/5415>
- Siméant J., 2001. « Entrer, rester en humanitaire : des fondateurs de MSF aux membres actuels des ONG médicales françaises », *Revue française de science politique*, n° 1, Vol. 51, p. 47-72.
- Siméant J., 2014. *Contester au Mali- Formes de la mobilisation et de la critique à Bamako*, Paris, Karthala
- Simmel G., 1992. *Le conflit*, Paris, Circé
- Simone A. 2004. "People as Infrastructure: Intersecting Fragments in Johannesburg", *Public Culture*, Vol. 16, n° 3, p. 407-429
- Simone A., 2010. *City Life from Jakarta to Dakar: Movements at the Crossroads*, Abingdon, Routledge
- Simone A., 2018. "The Urban Majority and Provisional Recompositions in Yangon", *Antipode*, Vol. 50, Issue 1, p. 23-40
- Simonet G., 2016. « De l'ajustement à la transformation : vers un essor de l'adaptation ? », *Développement durable et territoires* [En ligne], Vol. 7, n° 2, consulté le 19 avril 2019, <http://journals.openedition.org/developpementdurable/11320>
- Soares B., 2006. "Islam in Mali in the Neoliberal Era", *African Affairs*, Vol. 105, n° 418, p. 77-95.
- Sow F., 1997. « Les femmes, le sexe de l'État et les enjeux du politique : l'exemple de la régionalisation au Sénégal », *Clio. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], Vol. 6, consulté le 25 août 2020, <http://journals.openedition.org/clio/379>
- Spector M., Kitsuse J., 1977. *Constructing Social Problems*, Menlo Park, Cummings
- Spire A., 2004. « Déguerpissement », *Hypergeo* [En ligne], consulté le 04/09/2019, <http://www.hypergeo.eu/spip.php?article567#>
- Spire A., 2011, *L'étranger et la ville en Afrique de l'Ouest : Lomé au regard d'Accra*, Paris, Karthala
- Spire A., Gourland N., Octobre 2018. « Déplacer et relocaliser les citadins à Lomé (Togo) : l'urbanité négociée », *Urbanités*, Dossier / Urbanités africaines [En ligne], <https://www.revue-urbanites.fr/urbanites-africaines-spire-gourland/>

- Stacey P. 2018. "Urban development and emerging relations of informal property and land-based authority in Accra", *Africa*, Vol. 88, n° 1, p. 63-80
- Stavo-Debaugue J., 2009. *Venir à la communauté. Une sociologie de l'hospitalité et de l'appartenance*, Thèse pour le doctorat de sociologie, sous la direction de Thévenot L., Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris.
- Stavo-Debaugue J., 2012. « Des « événements » difficiles à encaisser. Un pragmatisme pessimiste », in Céfaï D. et Terzi C. (dir.), *L'expérience des problèmes publics, Raisons pratiques*, 22, Paris, Editions de l'EHESS.
- Stavo-Debaugue J., 2013. "Les hantises, d'usages sociologiques en portrait conceptuel" *Revue de l'Institut de Sociologie*, numéro thématique "Rapport au passé : approches pragmatiques".
- Stengers I., 2009. *Au temps des catastrophes. Résister à la barbarie qui vient*, Paris, La Découverte.
- Stengers I., 2019. *Résister au désastre*, Wildproject, Marseille.
- Stone C., 1989. *Regime Politics. Governing Atlanta: 1946-1988*, Lawrence, University Press of Kansas
- Storper M., Scott A.J., 2016. "Current debates in urban theory: A critical assessment", *Urban Studies*, Vol. 53, n° 6, p. 1114-1136
- Susen S., 2015. « Une réconciliation entre Pierre Bourdieu et Luc Boltanski est-elle possible ? Pour un dialogue entre la sociologie critique et la sociologie pragmatique de la critique », in., Frère B. (dir.), *Le tournant de la théorie critique*, Paris, Desclée de Brouwer, p. 151-186.
- Swyngedouw E., Kaïka M., Castro E., 2002. "Urban Water: A political-ecology perspective", *Built Environment*, Special Issue on Water Management in Urban Areas, Vol. 28, n°2, p. 124-137.
- Sy, J. H., Diallo, M. A. and Kane, P., 2009. *Le domaine public maritime de Dakar: élites, pouvoir et impunité*. Dakar, ONG Aide Transparence, <http://docplayer.fr/20496028-Le-domaine-public-maritime-de-dakar-elites-pouvoir-et-impunite.html>
- Sylla A., 1955. « Une république africaine au XIXème siècle (1795-1857) », *Présence Africaine*, Vol. 1, n° I-II, p. 47-65
- Sylla A., 1991. *Le Peuple Lébou de la presqu'île du Cap-Vert*, Dakar, Dakar, Les Nouvelles Éditions africaines du Sénégal.
- Tall S. M., 2009. *Investir dans la ville africaine - Les émigrés et l'habitat à Dakar*, Paris, Karthala.
- Taureg M., Wittmann F., 2004. « Les mass média sénégalais en pleine ébullition : une introduction », in. Taureg M., Wittmann F., *Entre tradition orale et nouvelles technologies : où vont els mass medias au Sénégal ?*, Arbeitspapiere / Working Papers, n° 47, Institut für Ethnologie und Afrikastudien / Department of Anthropology and African Studies, Johannes Gutenberg-Universität, Mainz.
- Tedlock B., 1991. "From Participant Observation to the Observation of Participation: The Emergence of Narrative Ethnography", *Journal of Anthropological Research*, Vol. 47, n°1, p. 69-94.
- Terzi C, Tonnelat S. 2017. "The publicization of public space", *Environment and Planning A: Economy and Space*, Vol. 49, n° 3, p. 519-536
- Thévenot L., 2006. *L'action au plurielle. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, La Découverte

- Thévenot L., 2011. "Power and oppression from the perspective of the sociology of engagements: a comparison with Bourdieu's and Dewey's critical approaches to practical activities", *Irish Journal of Sociology*, Vol. 19 n° 1, p. 35-67
- Thévenot L., 2011. « Grand résumé de *L'Action au pluriel. Sociologie des régimes d'engagement*, Paris, Éditions La Découverte, 2006 », *SociologieS* [En ligne], consulté le 21 septembre 2020, <http://journals.openedition.org/sociologies/3572>
- Thévenot L., 2015. "Certifying the World: Power Infrastructures and Practices in Economies of Conventional Forms", in. Aspers P., Dodd N., (dir.), *Re-Imagining Economic Sociology*, Oxford, Oxford University Press, p. 195-223
- Thévenot, L., 1986, "Les investissements de forme", in Thévenot, L. (dir.) *Conventions économiques*, Paris, Presses Universitaires de France (Cahiers de Centre d'Etude de l'Emploi), p.21-71
- Thévenot, L., 1997, "Un gouvernement par les normes; pratiques et politiques des formats d'information", in Conein, B. et Thévenot, L. (dir.), *Cognition et information en société*, Paris, Ed. de l'EHESS (Raisons Pratiques 8), p.205-241.
- Thiam M. D., 2011, *Le syndrome des inondations au Sénégal*, Presses Universitaires du Sahel, Dakar.
- Thoenig J-C., 1998, « L'usage analytique du concept de régulation », in. Commaille J. et Jobert B. (dir.), *Les métamorphoses de la régulation politique*, LGDJ, Paris, p. 35-53.
- Thoenig J-C., 2019. « Politique Publique », in. Boussaguet L. et al., *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 462-468.
- Tissot S., 2007. *L'Etat et les quartiers. Genèse d'une catégorie de l'action publique*, Paris, Seuil.
- Tonnelat S., 2012. « La dimension sensible des problèmes publics ». La plate-forme d'observation du bayou et la viabilité d'un quartier de la Nouvelle-Orléans », in., Céfaï D., Terzi C., *L'expérience des problèmes publics*, Paris, Editions de l'EHESS
- Touré I., 2017. « Jeunesse, mobilisations sociales et citoyenneté en Afrique de l'Ouest : étude comparée des mouvements de contestation « Y'en a marre » au Sénégal et « Balai citoyen » au Burkina Faso », *Afrique et développement*, Volume XLII, n° 2, p. 57-82
- Touré O., Seck S. M., Planchon F., Sylla I., 2013. « Dynamiques foncières et responsabilités sociétales de l'Etat », in., Diop M.C., *Sénégal (2000-2010). Les institutions et politiques publiques à l'épreuve d'une gouvernance libérale*, CRES-Karthala, Dakar, Paris
- Trémoulinas A., 2008. « La construction locale d'un ordre social. Négociations de parties de football », *L'Année sociologique*, n° 2, Vol. 58, p. 267-298
- Tribillon, J., 2009. *L'urbanisme*. Paris, La Découverte
- Trochain J., 1940. « Contribution à l'étude de la végétation du Sénégal », Dakar, Mémoire IFAN, Librairie Larose.
- Tsing A., 2004. *Friction: An Ethnography of Global Connection*. Princeton, Princeton University Press.
- Tsing A., 2017. *Le champignon de la fin du monde. Sur les possibilités de vie dans les ruines du capitalisme*, Paris, La Découverte

- Tsing A., Mathew A., Bubandt N., 2019. "Patchy Anthropocene: Landscape Structure, Multispecies History, and the Retooling of Anthropology", *Current Anthropology*, Vol. 60, Supplement 20, p. 186-197.
- UN-Habitat, 2012. « Profil du secteur du logement au Sénégal », *Rapport*, Disponible en ligne : <http://unhabitat.org/urban-Knowledge/publications/>
- Urfalino P., 2007. « La décision par consensus apparent. Nature et propriétés », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], Vol. XLV, n° 136, consulté le 19 avril 2019, <http://journals.openedition.org/ress/86>
- Van Dooren Thom, 2014. *Flight Ways: Life and loss at the edge of extinction*, New York, Columbia University Press
- Verlet M., 2005. *Grandir à Nima (Ghana) : les figures du travail dans un faubourg populaire d'Accra*, Paris, IRD, Karthala.
- Vernière M., 1977. *Volontarisme d'Etat et spontanéisme populaire dans l'urbanisation du Tiers-Monde : Formation et évolution des banlieues dakaroises : le cas de Dagoudane Pikine*, Paris, Bibliothèque Nationale, (7), 279 p. (Mémoires de la Section de Géographie ; 7). Th. 3e cycle : Géographie.
- Wacquant L. 1992. « Pour en finir avec le mythe des "cités-ghettos" : Les différences entre la France et les Etats-Unis », *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 54, p. 21-30
- Wacquant L. 2002, « Review symposium. scrutinizing the street: poverty, morality, and the pitfalls of urban ethnography », *American Journal of Sociology*, Vol. 107, n° 6, p. 1468-1532
- Wacquant L. 2012. "Three steps to a historical anthropology of actually existing neoliberalism", *Social Anthropology/Anthropologie Sociale*, Vol. 20, n° 1, p. 66-79
- Wacquant L., 2002. *Corps et âme. Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Marseille, Agone.
- Wagner A-C., 2011. « Les classes dominantes à l'épreuve de la mondialisation », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 190, n° 5, p. 4-9
- Wagner A-C., 2016. « Champ », *Sociologie* [En ligne], Les 100 mots de la sociologie, consulté le 13 mai 2020, <http://journals.openedition.org/sociologie/3206>
- Warnier J-P. 1999. *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*, Paris, Presses Universitaires de France
- Weber S., 2014. « Le retour au matériel en géographie », *Géographie et cultures*, Vol. 91-92, p. 5-22
- Werner J-F., 1993. *Marges, sexe et drogues à Dakar : ethnographie urbaine*, Paris, Karthala, Orstom.
- Whyte W. F., 1995. *Street Corner Society : la structure sociale d'un quartier italo-américain*, Paris, La Découverte
- Wirth L., 2006. *Le Ghetto*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Wittmann F., 2006. « La presse écrite sénégalaise et ses dérives : Précarité, informalité, illégalité », *Politique africaine*, Vol. 101, n° 1, p. 181-194.
- Woolgar S., Pawluch D., 1985. « Ontological Gerrymandering: The Anatomy of Social Problems Explanations », *Social Problems*, Vol. 32, n°3, p. 214-227.

Young Z., 2002. *A New Green Order ? The World Bank and the Politics of the Global Environment Facility*, Londres, Pluto Press

Zaimi R., 2015. *Recycling citizenship: infrastructural transformation and access struggles in Dakar's solid waste management system*, thèse en géographie, dirigée par Ribot J., Université de l'Illinois,

Zaki L., 2007. « L'action publique au bidonville : l'État entre gestion par le manque, « éradication » des *kariens* et accompagnement social des habitants », *L'Année du Maghreb*, Vol. II, p. 303-320.

Zittoun P., 2017 « La fabrique pragmatique des politiques publiques », *Anthropologie & développement* [Online], Vol. 45 | 2017, connection on 07 November 2017, <http://anthropodev.revues.org/543>

Zukin S., Trujillo V., Frase P., Jackson D., Recuber T., Walker A., 2009. "New Retail Capital and Neighborhood Change: Boutiques and Gentrification in New York City", *City and Community*, Vol. 8, Issue 1, p. 47-64

